NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00032563

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

zed with financial assistance fro
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIG.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle, troisième édition, revue et corrigée, 6 vol. in-8.

Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur des lois.

Delaunay

B

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1814.

Fr
944-02
Lac/His
32563

00032563

INTRODUCTION.

Après avoir publié, dans des circonstances difficiles, deux ouvrages historiques sur des événemens contemporains, je sentis le danger d'en continuer et d'en compléter le tableau : je conçus le projet d'écrire l'Histoire de France au seizième siècle. C'est une grande et vaste époque, si on la considère sous le rapport de la vive impulsion que reçut l'esprit humain, et sous celui des événemens politiques et militaires; mais la première moitié du seizième siècle présente des guerres, dont l'Italie fut presque toujours le théâtre; et la seconde, des guerres civiles, dont la religion fut moins la cause que le prétexte. Ces deux événemens n'ont entre eux aucune connexion. Tout me prescrit de chercher un sujet qui, offrant par lui-même de l'intérêt, de l'ensemble, une progression marquée, soutienne ma faiblesse, et me permette d'exé- Dessein de l'auteur

cuter l'entreprise trop peu tentée jusqu'à ce jour, d'appliquer à l'histoire moderne ce mouvement de narration dont les anciens nous ont laissé d'imposans et trop inimitables modèles. J'aurai encore une fois à raconter les longs malheurs des Français et les crimes qu'ils commirent dans leur démence; mais, du moins, je marcherai vers le dénoûment le plus heureux, le règne de Henri IV. C'est ainsi que j'entrerai dans l'histoire de France, au dix-septième siècle : si des travaux de ce genre ont habitué mon esprit à démêler les causes des grandes catastrophes, je reviendrai à des événemens contemporains, et je les continuerai jusqu'à l'époque de la restauration fortunée où nous sommes parvenus.

État de la France sous les prédécesseurs de François I.

Il faut d'abord offrir quelques considérations sur l'état où se trouvait la France à la mort de François I^er^. Aucune des grandes découvertes qui donnaient un nouvel aspect à l'Europe n'appartenait à la France. Cette nation aimable, ingénieuse, paraissait avoir moins que

toute autre la profondeur de pensée et la constance de caractère qui forment le génie inventif; elle remplaçait ce don précieux par la franchise, le courage, la politesse et la grâce. C'était un beau réveil de la chevalerie qui, sous Charles VII, avait successivement arraché aux Anglais chacune de nos provinces. La politique sombre et cruelle de Louis XI avait pesé sur les Français, sans pervertir leur caractère. Les cœurs conservaient l'antique loyauté sous un roi qui mettait tout son plaisir dans la fraude. Il avait porté des coups puissans à l'anarchie féodale. La chevalerie survécut en France aux maux dont elle avait été le remède. Charles VIII, Louis XII et François I[er]. furent animés de cet esprit qui faisait l'orgueil et le bonheur de la nation. Le premier de ces rois n'avait reçu pour plaire aux Français qu'un cœur simple, ouvert et confiant; mais c'était pour la nation un bonheur inespéré de rencontrer de la bonté chez un fils de Louis XI. Dès que Charles VIII put ré-

gner par lui-même, il fut clément. Le duc d'Orléans devint, de son ennemi, de son captif, son lieutenant fidèle. Les sages états de Tours, en bornant le revenu de Charles VIII, augmentèrent sa puissance, parce qu'ils fondèrent sur l'amour une autorité que son père avait fondée sur la terreur. La conquête de l'Italie presqu'entière n'avait été pour lui qu'une trop facile promenade : sa retraite fut marquée par une victoire éclatante : on lui pardonna d'avoir voulu jouer sans génie le rôle de Charlemagne. Charles VIII fut toujours aimé, obéi, respecté. Comines a dit de ce monarque : *Il n'y eut oncques meilleure âme sur la terre.*

Louis XII était né pour charmer les Français comme pour les rendre heureux ; tout ce que la bonté peut avoir de sublime était naturel à l'âme d'un roi, qui, en prenant possession du trône, prononça ces paroles : *Le roi de France a oublié les injures du duc d'Orléans.* Les guerres de Louis XII, sans pro-

faire des conquêtes durables, ajoutèrent de nouveaux titres à la gloire nationale. La liste de nos héros s'augmenta. Gaston de Foix, Bayard, La Trémouille, Lautrec n'eurent pas le bonheur de rendre à leur patrie d'aussi grands services que Du Guesclin, Dunois, La Hire et Saintrailles; mais ils furent les plus parfaits modèles de la vertu militaire; et depuis, tous les guerriers ont regardé comme le plus grand titre d'honneur de leur être comparés. Le peuple français fut ébloui d'une gloire trop stérile dans ses résultats, mais qui n'avait rien coûté ni à sa tranquillité ni à son aisance. Louis XII, par les bienfaits d'une administration toute paternelle, fit oublier les fautes de sa politique maladroite et trop souvent inquiète. Il y avait une telle expression de bienveillance dans ses traits, un si parfait mélange de sens et de bonté dans ses paroles, que son règne, malgré de passagères adversités, ne fut en quelque sorte qu'une longue fête de famille. C'est à cette époque, comme sous le

règne de saint Louis, qu'on retrouve le mieux cette cordialité qui fait le plus aimable attribut du caractère français. La gaîté s'entretenait par le bonheur, le bonheur par une confiance réciproque. Il n'y eut que des étrangers qui purent trahir Louis XII. Il montra sur le trône la patience de Socrate et put, comme le philosophe grec, s'amuser d'une comédie dirigée contre lui; jamais une satire indécente fut-elle mieux réfutée que par cette parole de Louis XII? *J'aime mieux que mon avarice les fasse rire, que si ma prodigalité les faisait pleurer.* Il expira, en disant à son successeur: *Je meurs et je vous recommande mes sujets.* Jamais la mort d'aucun prince ne répandit un deuil aussi profond.

Sous François I.

Les courtes prospérités de François I^{er}. élevèrent la France au plus haut degré de splendeur qu'elle eût connu depuis Charlemagne. Sa défaite à Pavie et sa prison à Madrid, loin de lui ôter le cœur de ses sujets, leur inspirèrent une affection plus tendre. Il semblait que ces mots

écrits à sa mère, *Tout est perdu fors l'honneur*, eussent tout réparé. L'Europe aima dans François Ier. le rival opiniâtre et souvent habile de Charles-Quint. La Savoie, une partie du Piémont étaient les faibles résultats des efforts obstinés de François Ier.; mais l'ambition de Charles-Quint avait été sinon punie, du moins contenue.

Les mœurs des Français furent moins pures, moins austères sous François Ier. que sous son prédécesseur; mais la galanterie devint plus générale, plus vive et plus spirituelle. Quelques atteintes avaient été portées à la bonne foi dans les transactions politiques; mais les Français avaient été bien plus souvent trompés que trompeurs. La nation pouvait s'estimer à juste titre: pendant trois règnes consécutifs et un intervalle de près de soixante ans, l'affection la plus franche avait uni le monarque aux sujets: l'obéissance partait du cœur; s'il fallait contenir les Français, c'était dans l'impatience de prévenir les ordres de leur maître;

ou plutôt de leur père. Les sévères institutions de Louis XI subsistaient, mais comme de vieilles armes que l'on garde dans un arsenal et dont on a oublié l'usage. Les guerres d'Italie avaient montré aux Français la seule nation qui produisit des chefs-d'œuvres dans les belles-lettres, dans les beaux-arts; ils ne les imitaient pas encore, ils les admiraient du moins. Ou vainqueurs ou vaincus, ils n'exerçaient point d'odieuses vengeances; placés entre plusieurs princes fourbes et scélérats, ils n'en furent jamais les complices; s'ils ne profitaient que faiblement à l'école du goût et du génie, ils se maintenaient purs à l'école des vices profonds et des crimes raffinés. Trahis par l'infâme Alexandre VI, bravés, poursuivis, anathématisés par le pape guerrier Jules II, ils revinrent de l'Italie avec une foi pure et docile; en cédant à l'amour, ils se défendaient des molles voluptés. Leurs défaites, à l'exception de celle de Pavie, n'avaient été que partielles; les victoires de Fornoue, d'A-

nadel, de Ravenne, de Marignan, de Cérisolles avaient été générales et complètes. S'ils trouvaient de dignes adversaires dans les combats, ils n'en avaient pas dans les tournois. Les Italiens, qui s'obstinaient à les traiter de barbares, étaient forcés d'admirer leur élégance, et se vengeaient de leurs succès auprès des femmes, en recourant au poignard.

Les expéditions des Français en Italie furent utiles à la poésie italienne, qui jeta un si vif éclat dans le seizième siècle. Le Boiardo, Le Berni, et ce *divin* Arioste, qui a presque fait oublier les noms et les ouvrages des deux poëtes ses devanciers, peignaient, dans les héros de la cour de Charlemagne, les chevaliers français qu'ils avaient vus traverser rapidement leur pays.

État des lettres et des beaux-arts.

Les Français n'avaient pas contemplé, d'un regard indifférent, les monumens par lesquels l'Italie moderne a surpassé la magnificence d'Athènes et de Rome. Charles VIII, à son retour d'Italie, fit bâtir le château d'Amboise

dans des proportions élégantes. Si l'économie paternelle de Louis XII l'empêcha de céder à son amour pour les beaux-arts, il sut à peu de frais ramener de l'Italie des artistes habiles, qui instruisirent en peu de temps nos architectes et nos sculpteurs. Ses libéralités disputèrent aux Médicis quelques-uns des savans grecs, moins recommandables par leurs vastes connaissances que par les précieux manuscrits dont ils étaient dépositaires. François Ier. contribua aux beaux jours de l'Italie, par la manière dont il en honora les grands écrivains et les grands artistes. Le Primatice et Léonard de Vinci, qui le suivirent en France, furent comme deux belles conquêtes qu'il fit sur l'Italie. Il leur accorda son amitié, pour les consoler d'avoir renoncé à leur patrie. Léonard de Vinci mourut entre ses bras.

De tous les princes qu'immortalisa leur amour pour les beaux-arts et les lettres, aucun ne surpassa François Ier. en discernement. Sa protection ne con-

sistait pas seulement dans des libéralités, mais dans les prévenances les plus délicates. Il employait autant de négociations pour attirer à sa cour des savans étrangers, que s'il se fût agi de réunir une province à sa couronne. Bien plus heureux que lui, Périclès, Auguste, les Médicis, et depuis Louis XIV, parurent avec une escorte d'hommes de génie qui semblaient tenir d'eux leurs plus belles inspirations. La reconnaissance exagéra leurs bienfaits; on leur sut gré de ce qu'un merveilleux hasard avait fait pour la gloire de leur règne: mais le génie naît spontanément; il se forme au milieu des disgrâces comme au milieu des faveurs de la fortune; il peut éclater jusque dans un siècle de ténèbres, et les ténèbres bientôt deviennent moins épaisses; il crée une langue pour une nation qui n'a encore qu'un idiome. Le Dante et Pétrarque ont plus fait pour l'Italie que Léon X lui-même; Shakespeare et Milton ont plus fait pour l'Angleterre que ne firent depuis les li-

béralités de Charles II et de la reine Anne; Corneille et Pascal ont plus fait pour notre littérature que toute la magnificence de Louis XIV. En France les hommes de génie ont paru plus tard, mais en plus grand nombre que chez toutes les autres nations de l'Europe. On peut dire que François I^er^, leur prépara un sol favorable, en excitant le savoir, en devinant le goût, en accueillant la grâce. Tous ses établissemens littéraires eurent ce caractère de solidité, que peut donner seul un prince qui voit par lui-même. Il fit l'éducation littéraire des Français; nulle guerre, nul péril, nulle calamité ne put le détourner de ce soin. Il avait son conseil de littérature; les frères Dubellay, qu'il élevait aux plus hautes dignités, y paraissaient à côté du Grec Lascaris, de Guillaume Budée, des savans professeurs du collége royal fondé par ce monarque, des jurisconsultes Cujas et Desmoulins, du célèbre imprimeur Henri Étienne, de l'aimable reine de Navarre, qui perfection-

nait parmi nous l'art des contes malins, du poëte Marot, qui créait un genre de poésie gracieuse, dans lequel il n'avait de rival que François Ier. lui-même. Il pardonnait au curé de Meudon Rabelais, des bouffonneries cyniques, et savait juger que, dans un tel siècle, ni la satire, ni la raison qui combat des préjugés, ne pouvaient se produire que sous le voile d'une feinte extravagance. L'architecture, celui de tous les arts dans lequel le prince imprime le mieux son caractère, se montrait digne de François Ier. Le Louvre, qui est devenu par des travaux successifs, le plus magnifique palais de l'univers, dut ses commencemens et ses agréables proportions à la munificence de François Ier. Le château de Fontainebleau, celui de Chambord, attestent également son goût pour les beaux-arts. Ce fut la sculpture qui fit les plus grands progrès sous ce règne; le mausolée que sa reconnaissance fit ériger à Louis XII, commença parmi nous un nouvel ordre de monumens. Bientôt

les palais du roi et les hôtels des grands seigneurs furent ornés de statues, qui annonçaient que les chefs-d'œuvres des anciens et ceux de Michel-Ange n'avaient pas été vainement contemplés par Philibert de Lorme, par Jean Cousin, Pierre Bontemps et Germain Pilon.

Industrie. — Les progrès des beaux-arts appellent ordinairement ceux des arts mécaniques; car le sentiment du beau est presque inséparable de celui de l'utile. Malheureusement François Ier., engagé, dans des guerres fréquentes et dispendieuses, ne put donner une attention ni profonde ni suivie à ce grand moyen de prospérité. L'industrie des Français n'était en rien comparable à celle des républiques d'Italie et à celle des Pays-Bas. Ce fut particulièrement sous le rapport des manufactures, que l'esprit d'invention se montra tardif en France; mais il ne faut pas s'exagérer l'importance des tributs que le luxe de la cour et celui des grands seigneurs payaient à l'industrie manufacturière de Venise, de Florence, de Gênes,

de Bruges, de Gand et de plusieurs villes anséatiques : les étoffes précieuses qu'on enviait à l'étranger, étaient plus ou moins bien imitées à Rouen et à Lyon. Les courtisans français, formés à l'élégance sous un roi qui en avait un sentiment exquis, étaient toujours bien parés avec des étoffes communes. Un air de chevalerie suppléait chez eux à la vaine splendeur qui résulte de l'opulence ; même aujourd'hui, le costume de Gaston de Foix, de Bayard, de François Ier. plaît beaucoup plus à nos yeux que celui de Turenne, de Condé et de Louis XIV. Les modes pour les femmes avaient une grâce plus naturelle que dans les jours les plus renommés de notre magnificence.

L'introduction des femmes à la cour fut une grande époque pour nos mœurs, et l'on pourrait même ajouter, pour notre constitution politique. Cet agréable changement fit sortir les seigneurs de leurs donjons et de leurs châteaux. Ce genre d'attraits fit plus fléchir leur fierté

Femmes à la cour.

que ne l'avait fait le despotisme artificieux de Louis XI. Anne de Bretagne s'était entourée de dames qui, comme elle, montraient de la bonté et une vertu austère. François Ier., jeune et galant, ajouta beaucoup à ce nouvel ornement de la cour. Il y eut autour de la reine un plus grand nombre de filles d'honneur, et bientôt il chercha parmi elles une Agnès Sorel. Il déclara plus ouvertement que Charles VII le scandale d'un amour adultère; et ce fut vraiment sous lui que commença le règne rarement interrompu des maîtresses du roi.

De toutes les femmes qui parurent à la cour de François Ier., celle dont l'influence fut le plus fatale au royaume fut la duchesse d'Angoulême sa mère. Ce roi commit ses trois plus grandes fautes, pour avoir été un fils trop tendre et trop respectueux. L'exil du connétable de Bourbon et les suites terribles de cet événement, la faveur trop constante de Bonnivet, le supplice injuste de Semblançay, furent causés par les intrigues d'une

femme impérieuse. La reine de Navarre ne fit jamais qu'un usage bienfaisant et judicieux de son crédit auprès de son frère. Peut-être cette princesse aurait-elle procuré une solide gloire au règne de François I^{er}., en lui communiquant les principes de la tolérance religieuse, si elle n'eût parlé pour les protestans qu'au nom de la pitié. Le puissant effet de son intercession en leur faveur fut perdu dès qu'elle professa leurs sentimens. La comtesse de Châteaubriand, le premier objet des amours de François I^{er}., ne paraît avoir exercé aucune influence politique. On croit que pendant la captivité du roi à Madrid, elle périt victime de la jalousie vindicative de son mari. Il est certain au moins que, depuis la mort de sa femme, le comte de Châteaubriand parut poursuivi de remords et de terreurs; la donation qu'il fit de la plus grande partie de ses biens au connétable de Montmorenci, décéla l'étendue de ses craintes. On ne sait si François I^{er}. pleura beaucoup la comtesse de Châteaubriand;

mais il est sûr qu'il ne la vengea point. Son amour pour la duchesse d'Étampes ne parut avoir d'autre caractère que celui d'un goût voluptueux. Quoiqu'il ne la consultât point sur les intérêts de son royaume, il eut le tort de fermer les yeux sur des espèces de trahisons politiques où son goût pour l'intrigue l'engagea.

Depuis long-temps les Français riaient plus que toute autre nation de l'Europe, des infidélités conjugales; c'était l'éternel sujet d'entretien des vieux romanciers et des trouvères; mais ces plaisanteries malignes ne faisaient qu'entretenir l'inquiétude et la vigilance des maris. Les aventures galantes se multiplièrent sous François I^er^. Il y avait une sorte de combat entre les mœurs anciennes et celles de la nouvelle cour. Des personnes sages préféraient à tout ce sujet d'entretien. La reine de Navarre, cette aimable sœur de Francois I^er^., écrivait sans scrupule des contes fort gais, et personne ne jugeait de ses mœurs d'après ces jeux

de son esprit : mais lors même que l'objet de la galanterie était coupable, les formes en étaient respectueuses. Les chevaliers affectaient une généreuse servitude envers leurs dames ; les rendez-vous étaient très-mystérieux ; les faveurs se laissaient rarement deviner ; on cherchait les voiles les plus ingénieux pour déclarer son amour sans alarmer une pudeur qu'on supposait farouche ; et de là vient sans doute que le siècle de Louis XIV n'a rien produit d'une galanterie plus délicate et plus naïve que plusieurs des poésies de Clément Marot et de François Ier. lui-même.

Il faut s'étonner, mais non se plaindre, de l'indifférence avec laquelle les Français virent les découvertes et les prodigieux succès des Espagnols et des Portugais dans les deux Indes ; eux qui avaient manifesté si vivement le goût des aventures et des entreprises hardies pendant les croisades ; eux qui s'étaient précipités dans les expéditions les plus hasardeuses, tantôt en Égypte, tantôt

Effets de la découverte du Nouveau Monde.

sur les côtes des états barbaresques, tantôt en Sicile et tantôt en Espagne; ils ne parurent ni frappés d'admiration, ni saisis de jalousie, en apprenant la découverte d'un nouveau monde et d'une nouvelle route vers les Indes. Ce furent sans doute les guerres d'Italie qui les détournèrent de la pensée d'aller à peu de frais fonder de vastes empires dans le pays de l'or. François Ier., malgré ce qu'il avait de romanesque dans l'esprit et dans le caractère, imita sur ce point la timide réserve de son économe prédécesseur. Si le ciel eût fait naître en France les illustres navigateurs qui changèrent l'aspect du monde, il y aurait eu sans doute un titre de gloire de plus pour notre nation: mais il est trop à présumer que des aventuriers Français, loin des regards de leur roi et de leur patrie, se seraient montrés aussi cupides, aussi fanatiques, aussi féroces que les aventuriers espagnols. Rendons grâce au ciel de ce que nos ancêtres ont perdu l'occasion d'une gloire qu'auraient suivie de si terribles reproches,

et de ce que nos annales ne sont point souillées par les noms d'un Valverde ou d'un Pizarre. Aucun des peuples de l'Europe ne pouvait alors, sans danger pour sa population ou son agriculture, fonder des colonies si lointaines; mais la France surtout, si elle eût dirigé son attention vers les deux Indes, eût moins apprécié les véritables élémens de sa richesse et de sa grandeur. Une nation si vive, si ardente, si éprise du merveilleux, aurait multiplié sans mesure ses armemens et ses conquêtes, et, croyant toujours s'enrichir, elle se fût appauvrie et d'hommes et d'honneur. En pénétrant plus tard et sous de plus heureux auspices dans les deux Indes, les Français furent ou les vengeurs ou les consolateurs des peuples, dont plus tôt peut-être ils auraient été les bourreaux. Tandis qu'ils restaient dans une patrie que les bienfaits de Louis XII et de François I^er^. leur rendaient si douce à habiter, ils jouissaient à leur insu des résultats les plus utiles de ces expéditions entreprises par leurs rivaux et par leurs

ennemis ; leur commerce devint plus actif, les productions de leur sol furent plus recherchées ; l'or du nouveau monde circulait en France par des canaux invisibles et multipliés ; la masse du numéraire, s'accroissant par de favorables échanges, augmenta de beaucoup les ressources du gouvernement. François I^er^. ne créa que dans les dernières années de son règne (en 1545), une marine un peu imposante : elle n'eut d'autre effet que d'inquiéter un moment les côtes de l'Angleterre ; mais elle offrit les premiers commencemens d'une marine royale. Le gouvernement jusque-là n'avait employé que les navires des particuliers ; les galères royales parurent avec honneur dans la Méditerranée.

Politique de François I.

On a beaucoup dit que la politique de François I^er^. fut faible et versatile ; cependant c'est à lui que la France doit toutes les bases du grand et solide système que suivirent depuis avec tant de gloire et de succès Henri IV, Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Il indiqua aux rois ses suc-

cesseurs les moyens de porter à la maison d'Autriche les coups les plus habiles. Il obtint un beau prix de la plus éclatante de ses victoires, celle de Marignan; ce fut un renouvellement d'alliance avec la Suisse: ce pacte, qui couvrait la plus faible partie des frontières de la France, fut tellement combiné, que depuis, aucun événement ne put le rompre. Rien de plus hardi, et l'on peut ajouter, rien de plus judicieux que la manière dont il conduisit ses relations avec la Turquie: s'il brava, en s'alliant avec cet empire, les anathèmes de l'Europe, ce fut pour la sauver des entreprises d'un prince encore plus redoutable pour elle que Soliman; mais il se garda bien de s'unir trop intimement avec le conquérant de Rhode; ses traités avec les infidèles n'étaient qu'une menace contre Charles-Quint; la France ne put user avec sécurité de ce moyen politique, que lorsqu'une assez longue suite de princes énervés eut affaibli l'empire des redoutables Ottomans. L'estime et l'admira-

tion portèrent François Ier. à rechercher l'amitié du libérateur de la Suède, Gustave Wasa; mais, après avoir subi une longue oppression, la Suède faisait trop peu sentir son influence en Europe. François Ier. ne pouvait entrevoir que dans l'avenir quelques fruits de cette alliance. Les intelligences qu'il entretint avec les princes protestans de l'Allemagne, auraient eu sans doute des résultats importans, si la mort ne l'eût arrêté au moment où la fortune lui permettait d'user de ce ressort politique. Ne mettons point au nombre des fautes de ce roi la confiance qu'il eut ou parut avoir dans les promesses de Charles-Quint: Louis XIV ne me paraît pas si grand, lorsqu'il donne un asile magnifique à un roi fugitif, que François Ier. lorsqu'il laisse traverser la France au plus puissant, au plus ambitieux des souverains, marchant sans suite et sans armée contre des sujets rebelles. Ceux qui ne veulent pas permettre à la magnanimité de se montrer au milieu de la politique,

font de cette science l'ennemie de la morale et le fléau des peuples. François I^{er}. fut plus souvent traversé dans ses combinaisons par les caprices de Henri VIII, que par les artifices de Charles-Quint.

Ni François I^{er}., ni ses généraux ne perfectionnèrent beaucoup l'art de la guerre; s'il entretint à la fois plusieurs armées, il ne sut pas les faire concourir à un même but, ni coordonner leurs mouvemens.

Le chevalier Bayard n'orna du pur éclat de sa renommée que les premières années de ce règne. Lautrec et Trivulce furent presque toujours malheureux. Le connétable de Bourbon fut promptement rebelle. François I^{er}. n'eut à opposer, pendant long-temps, au marquis de Pescaire, à Antoine de Lève, à André Doria, au duc d'Albe, que le maréchal depuis connétable de Montmorenci, et Claude duc de Guise. Je ne parle pas de Bonnivet, plus connu encore par sa présomption et son inca- Guerriers illustres sous François I.

pacité, que par sa bravoure et le frivole éclat de ses aventures galantes. De plus habiles guerriers parurent dans les dernières années de François Ier. Le comte d'Enghien, vainqueur à Cérisoles, rappelait les vertus et les talens de Gaston de Foix; mais un fatal accident enleva ce jeune héros presqu'au sortir de la victoire. Le comte d'Aumale, fils aîné de Claude de Guise, faisait ses premières armes avec un brillant héroïsme; mais François Ier. craignait d'élever trop haut une gloire naissante, sur laquelle une ambitieuse famille fondait ses espérances. Cossé de Brissac annonçait de grands talens et les plus pures vertus. Châtillon de Coligni montrait autant de valeur que de sagesse. Montluc et Tavanes étaient des guerriers ardens et déjà expérimentés. La plupart de ces personnages étaient destinés à faire, un peu plus tard, d'abord la gloire et ensuite le malheur de leur patrie.

Ministres. Les ministres de François Ier. furent des hommes d'état médiocres.

Son extrême déférence pour sa mère lui fit faire de mauvais choix; mais, après avoir trop justifié les craintes que Louis XII avait exprimées sur sa prodigalité, il sentit le besoin de l'économie; il eut le courage de seconder l'administration sévère du connétable de Montmorenci, quoiqu'elle dût souvent faire violence à sa libéralité naturelle. Le cardinal d'Amboise, malgré les impardonnables erreurs de sa politique, avait été sous Louis XII plein de vigilance et de ménagement dans son économie. Montmorenci faisait haïr la sienne, parce qu'elle était à la fois minutieuse et tranchante. Après la disgrâce de ce ministre guerrier, le roi conçut de lui-même un plan d'administration plus habile et plus paternel. Il ouvrit des emprunts, dont le gage principal était la parole du roi. L'amiral d'Annebaud, le cardinal de Tournon, le chancelier Olivier, ses trois derniers ministres, montrèrent ce que peut la sagesse en finances, même sans

le génie : les beaux jours de Louis XII renaissaient.

Origine des troubles religieux.

Les différens aspects sous lesquels je viens d'envisager François Ier. me paraissent prouver que l'histoire peut le considérer comme un grand homme auquel la fortune manqua; mais il me reste à le montrer sous un rapport moins honorable pour sa mémoire, je veux parler de sa conduite relativement aux troubles religieux. Je vais entrer dans le sujet le plus difficile à exposer : heureusement la révolution que causa Luther dans l'église et dans le monde politique, est un des événemens que la critique de l'histoire a le plus approfondis. On ne me fera point un crime d'être impartial.

Progrès et décadence de la puissance des papes.

Depuis près d'un siècle, on s'est plu à ne considérer l'autorité des papes que sous le seul rapport des vives alarmes qu'elle donna long-temps à la puissance civile. On oublie que sans eux l'Europe, livrée à des conquérans barbares, eût reçu, sans aucune modification, les coutumes soit de la Tartarie, soit de la Ger-

manie, d'où sortaient ses vainqueurs ; que des cultes grossiers et sanguinaires eussent partout cimenté le droit de la force, et que la force eût été perpétuellement dirigée vers la destruction. C'en était fait de toute civilisation au milieu de cet épouvantable chaos, si la religion chrétienne n'eût été secondée par la vigilance et les lumières des papes. Eux seuls dirigeaient encore cet apostolat périlleux qui cherchait à soumettre les hommes les plus grossiers et les plus féroces de l'univers : à cet égard, *l'église latine* l'emporta de beaucoup sur l'église grecque. Cette dernière possédait un grand nombre de pontifes éloquens et éclairés ; mais comme elle était moins menacée dans le centre de l'empire, parce que les barbares se détournaient toujours à la vue des hautes murailles de Constantinople, elle devint bientôt inactive : quand le mahométisme parut elle lui céda l'Asie.

Les chefs de l'église latine veillèrent sur l'Europe ; leurs missionnaires, dirigés par d'habiles instructions, péné-

trèrent dans les palais les plus ensanglantés et dans les contrées les plus sauvages.

Trois événemens élevèrent au plus haut degré la puissance des papes; ce furent les invasions de Pépin et de Charlemagne en Italie, les entreprises hardies de Grégoire VII contre les empereurs d'Allemagne, et les croisades. Le commencement du quatorzième siècle vit le déclin de cette autorité qui faisait trembler les rois : Philippe-le-Bel lui porta les premiers coups. La translation du saint siége dans la ville d'Avignon dissipa ce puissant prestige, qui s'attachait toujours au seul nom de Rome. Le long schisme d'occident fut encore plus fatal à l'église : dès lors le projet d'une domination théocratique et universelle devint une chimère. Si l'ambition des papes avait fait craindre de grands maux, ils n'en avaient pas moins rendu d'importans services dont nous goûtons encore les fruits ; en maintenant l'unité de dogme, de discipline dans l'église, ils

rendirent plus fort et plus durable le sentiment qui devait rapprocher les nations chrétiennes. Leur politique étouffa plus de guerres qu'elle n'en alluma ; ils s'entendirent avec des princes judicieux pour préparer l'abolition de la servitude. Un nouveau droit des gens changea la face du monde. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'esprit de liberté fut souvent secondé par la politique des papes. Ils étaient en Italie les protecteurs des républiques : enfin eux seuls, à travers les plus horribles siècles de l'histoire, conservèrent ce qui pouvait rester de lumières en Europe.

Quand les décrets des conciles de Constance et de Bâle eurent mis un terme au schisme d'occident et quelques limites à l'autorité des papes, il se fit un changement remarquable dans leur politique ; ils n'usèrent plus de leur puissance spirituelle que pour grossir leur trésor, et voulurent régner comme des souverains magnifiques. Leur première pensée était d'agrandir leurs états,

et la seconde d'agrandir leurs familles. Les foudres du Vatican cessèrent d'avoir leur effet, quand les papes, émules présomptueux et presque ridicules des grands potentats de l'Europe, s'occupèrent à faire des conquêtes à main armée. Alexandre VI ébranla le trône pontifical par ses vices et par ses crimes; Rome vit avec horreur le vicaire de Dieu reproduire toute l'infamie et toute la cruauté de Néron. Les fidèles étaient si étonnés de cet effroyable scandale, qu'ils croyaient faire un crime contre la foi, en répétant tout ce qu'on leur racontait d'Alexandre VI, de son fils César de Borgia, de sa fille Lucrèce; on s'obstinait à démentir des témoignages évidens. Enfin l'habitude d'une antique vénération triomphait de toute l'impudence d'un pape, qui ne cessa jamais d'être serein et même joyeux dans ses monstrueux désordres: si son règne fut tranquille et florissant, c'est qu'on n'osa le juger qu'après sa mort. Ce fut l'Italie elle-même qui répandit dans l'Europe

les relations trop bien certifiées de toutes les débauches et de tous les crimes de la famille Borgia. Les catholiques effrayés parurent demander compte à Dieu, de la patience avec laquelle il avait supporté un pareil ministre de ses décrets; l'indignation multipliait les blasphèmes. Les entreprises ambitieuses et les exploits militaires de Jules II furent un nouveau sujet de murmures pour la chrétienté; on ne pardonna point au chef de l'église d'être le perturbateur de l'Italie et de l'Europe; Jules II ne remporta point assez de victoires pour qu'on pût l'absoudre d'avoir pris tant de fois les armes. L'imprimerie commençait alors à élever un tribunal invisible d'où l'on jugeait les papes eux-mêmes; la connaissance que plusieurs savans venaient d'acquérir du grec et de l'hébreu, faisait étudier les saintes écritures avec une méditation plus forte; comme on croyait mieux comprendre la parole de Dieu, on se défiait de ses interprètes; la morale chrétienne apparaissait dans un jour plus brillant et plus

pur, et les esprits remarquaient mieux tout ce qui lui était opposé dans la conduite des papes et dans celle des gens d'église. Un Médicis fut porté sur le trône pontifical; et ses goûts libéraux, sa magnificence, sa prodigalité hâtèrent l'explosion de l'orage qui depuis trente ans grondait sur le saint siége. Léon X voulut régner par des enchantemens, à une époque où un pontife ne devait régner que par un esprit de modération et de sagesse; un successeur des apôtres ne pouvait être qu'un indiscret émule de Périclès et d'Auguste; tout ce qu'il fit pour les lettres et les beaux-arts, il le fit au péril de l'église et aux dépens de son autorité; sous lui la religion chrétienne surpassa toutes les pompes du paganisme; les beaux-arts lui donnèrent un éclat dont s'étonnait sa primitive et constante humilité. Il éleva, dans la basilique de Saint-Pierre, le plus admirable monument qui ait été entrepris par la main des hommes; mais Rome paya bien cher ce fastueux témoignage de sa splendeur

nouvelle ; les tributs que le pape levait sur toute la chrétienté furent insuffisans pour cette entreprise gigantesque ; il fallut vendre avec profusion ces indulgences, qui, même distribuées avec épargne, corrompent toujours la morale et la piété. L'Italie, la France et l'Espagne contribuèrent sans un vif empressement, mais aussi sans murmure, à payer les petites sommes, au prix desquelles les envoyés du saint père promettaient tous les biens de la vie éternelle. La nation allemande, *plus simple* dans ses mœurs, *plus humble* dans sa foi, se précipita sur ces trésors célestes ; les couvens s'enrichirent par le trafic des indulgences ; la prospérité des Dominicains excita, dans cette contrée, la jalousie des Augustins, leurs rivaux. Luther parut : *il n'avait point médité* la grande révolution qu'il opéra. Ses chagrins, son orgueil, son caractère irascible et indomptable s'étaient formés dans l'ombre d'un cloître ; c'était lui que les Augustins d'Allemagne opposaient avec le plus

Luther commence à dogmatiser.
De 1516 à 1518.

de confiance aux Dominicains, dans leurs débats théologiques. A l'âge où la dévotion est le plus exaltée, il avait été conduit à Rome; tout ce qu'il avait vu de licencieux et d'infâme dans la capitale du monde chrétien, se retraçait perpétuellement à sa pensée. Croyant encore être fidèle à la foi, il avait séparé insensiblement la religion de ses ministres et l'église de son chef. On lui parle des indulgences et du commerce lucratif qu'en font les Dominicains; il tonne contre cet abus dans une thèse de théologie qu'il soutient à Vittemberg. L'envoyé de Rome dénonce au pape comme téméraire; Léon X n'ose ni le condamner ni l'absoudre. Luther, qu'enhardit l'impunité, redouble de violence; ses idées se développent, à mesure que s'accroît son audace; son système est *lié*, c'est une église nouvelle qu'il établit; et quoiqu'il lui donne pour base l'indépendance, il saura bien s'en rendre le chef. L'autorité des décrétales, du droit canonique, celle des conciles, celle même du

temps, rien ne l'épouvante; il traduit au tribunal de la raison, sinon la religion tout entière, au moins toutes les lois de l'église; hormis le témoignage de la sainte écriture, il ne veut plus rien admettre; il établit une doctrine nouvelle sur le sacrement de l'eucharistie. La confession, le célibat des prêtres, la plupart des cérémonies de l'église, il les rejette ou les modifie au nom même des écritures. Les Augustins, ses confrères, entraînés dans sa révolte contre le saint siége, des *étudians bouillans* de toute l'audace et de tout l'orgueil que donne la jeunesse, répètent avec fanatisme les paroles du maître. Déjà Luther a des souverains pour disciples, et pour protecteur, un prince à qui sa nation et son siècle ont donné le beau titre de Sage, Frédéric, électeur de Saxe. Ce prince qui exerça pendant un an et demi la fonction de vicaire général de l'empire, et qui refusa la couronne impériale pour la placer sur la tête de Charles-Quint, approuvait une doctrine qui mettait les

empereurs et tous les souverains à l'abri des affronts lâchement endurés par la maison de Souabe. Charles-Quint ne pensait pas si favorablement d'une entreprise hardie, qui, *malgré les* précautions de son auteur, pouvait faire bientôt passer les esprits de l'indépendance religieuse à l'indépendance politique. Cependant il ménagea d'abord le protégé de son bienfaiteur. La diète de Worms avait condamné le réformateur. Par une convention secrète entre les deux princes, Luther devient le prisonnier de Frédéric-le-Sage ; et cette mesure le soustrait à la persécution de ses ennemis, qui voulaient le traduire à Rome. Mais voici une épreuve bien dangereuse pour ce chef de parti : sa doctrine, en se propageant, est déjà corrompue par de trop fougueux disciples. Un fanatique, au cœur atroce, Thomas Munzer, appelle, au nom de l'Évangile, les peuples à la révolte ; il proclame l'égalité civile : des paysans forcenés le suivent. La Thuringe, la Hesse, la Vest-

phalie sont dévastées par la rage de ces sectaires. Luther sort de sa prison pour réprimer ceux qui font un abus odieux de son nom et de sa doctrine; les villes et les souverains s'arment à sa voix; on fait une guerre acharnée à ceux qui se sont mis en guerre contre toute la société; cinquante mille brigands périssent avec leur chef, et ne laissent plus après eux que de faibles et insignifians débris d'une secte forcenée. Luther est regardé comme le sauveur de l'Allemagne; la Saxe, la Hesse, la plupart des villes anséatiques et impériales ont embrassé ses opinions; elles s'établissent paisiblement dans la Suède et le Danemarck, sous la protection de Gustave et de Frédéric. Leurs états étaient pauvres, et ils avaient saisi une occasion de les délivrer de tributs onéreux; les Suédois et les Danois se prêtèrent à une réforme du culte, avec la même docilité que s'il se fût agi d'une loi somptuaire; mais nul autre peuple n'imita le flegme de ces peuples du nord. Luther a fait un appel à la rai-

son, et ce sont les passions qui y répondent. Cependant parmi les sectaires qui s'élevaient en foule, on ne vit aucun incrédule attaquer ouvertement les bases de la religion chrétienne; tout ce que Luther et ses disciples n'avaient point attaqué était regardé comme inattaquable. La religion reprenait des forces pendant la guerre civile de l'église; les sectaires avaient autant de bonne foi que d'orgueil; la puissance de Luther fut dans sa conviction; l'enthousiasme religieux s'animait chez lui à mesure qu'il était signalé comme le fléau de la religion. Dès qu'il eut annoncé tout le plan de sa réforme, il parut n'avoir plus aucune découverte à faire. En le voyant immuable on le crut inspiré : la colère lui tint lieu d'éloquence; il régna par l'invective; la cour de Léon X fut déconcertée par ce genre d'attaque; la violence des imprécations de Luther étouffait le bruit des foudres du Vatican; des emportemens abjects, qui dans un siècle plus poli l'eussent avili lui-même, avilirent aux yeux du

peuple ceux que pour la première fois on voyait impunément outragés. Luther était secondé par un homme qui lui était bien supérieur en lumières, son compatriote Mélanchton; mais il avait sur lui l'ascendant d'un caractère beaucoup plus ferme et beaucoup plus intrépide. Toute l'Europe admirait alors le profond savoir, le goût et l'éloquence d'Erasme. L'église avait craint en lui un homme qui renouvelait le badinage de Lucien, et qui en prenant les moines pour objet de ses satires, paraissait préluder à des attaques plus hardies. Erasme dédaigna ou se fit scrupule de se subordonner au moine turbulent et peu lettré qui embrasait l'Europe. Il combattit la doctrine de Luther; mais il s'aperçut bientôt que des traits fins et délicats ne pouvaient rien contre un homme qui s'était emparé de l'arme alors la plus puissante, celle des malédictions.

Un autre adversaire s'élevait contre la réformation; c'était Henri VIII, roi d'Angleterre. Rome vit avec reconnais- Réforme de Henri VIII en Angleterre.

sance ce monarque impétueux entrer pour la défendre dans la lice théologique, et publier un écrit en faveur de la doctrine et du chef de l'église. Luther traita sans ménagement son auguste antagoniste; mais tandis qu'il bravait le plus irritable des princes, son redoutable ennemi devenait, en dépit de lui-même, l'auxiliaire de la réforme qu'il venait de combattre. Henri VIII, marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Arragon, tante de Charles-Quint, avait conçu un amour adultère pour Anne de Boulen. Le désir de satisfaire sa passion sans remords, ou du moins sans crainte de l'enfer, lui fit demander au pape la cassation d'un mariage dont il avait eu trois enfans; c'était mettre à une terrible épreuve la reconnaissance du saint siége. Clément VII, de la maison de Médicis, occupait alors le trône pontifical; il venait d'éprouver, par le saccagement de Rome et par une insultante captivité, les effroyables effets de la colère de Charles-Quint; il craignit de rallu-

mer le ressentiment de l'empereur, et de s'attirer le mépris des fidèles par une lâche et scandaleuse condescendance. Henri VIII se déclara le pontife suprême de son royaume, pour épouser la jeune fille qui avait allumé ses désirs; il adopta tous les points principaux de la réforme de Luther, en rejeta d'autres; et, pour paraître conséquent à sa doctrine théologique, il fit brûler dans ses états les catholiques et les luthériens. Un parlement esclave sanctionna tous les sanguinaires caprices de ce despote, le seconda pour placer Anne de Boulen sur le trône, et pour la conduire bientôt après à l'échafaud; approuva les divorces du roi qui épousa six femmes, lui accorda encore la condamnation juridique de Catherine Howard, sa cinquième épouse; souscrivit à toutes ses cruautés comme à toutes ses extravagances pédantesques, et fit fléchir devant chacune de ses volontés, la conscience religieuse, la morale, les lois et l'honneur du peuple, qui déjà s'était

montré le plus redoutable à ses rois: ainsi s'établit l'église anglicane, qui dans la suite acquit encore plus de conformité avec celle de Luther. Deux églises nouvelles furent fondées dans le même temps, l'une par Zwingle et l'autre par Calvin.

Zwingle en Suisse. Ces deux réformateurs allèrent plus loin que Luther, et s'arrêtèrent cependant devant les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne. Presque en tout point d'accord entre eux, ils réunirent tous leurs efforts pour attaquer le mystère de l'eucharistie (1), que Luther, suivant eux, avait trop épargné. Ils séparèrent toute idée mystique du sacrement de la cène, et n'y virent plus qu'un signe commémoratif de la mort de

(1) Luther, en rejetant la *transubstantiation* des catholiques, admettait la *consubstantiation*, c'est-à-dire une présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ avec la permanence du pain et du vin; Dieu survenait, mais le pain restait. Zwingle, Calvin, et tous ceux qu'on appela depuis sacramentaires, niaient la présence réelle, et ne regardaient le pain et le vin que comme la figure du corps et du sang.

Jésus. Ils simplifièrent extrêmement les cérémonies de l'église, et détruisirent toute hiérarchie sacerdotale. Zwingle obtint de rapides succès dans la Suisse sa patrie. Les cantons de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffouse mirent aux voix la question de la réforme; la majorité s'étant décidée pour changer de culte, chaçun des citoyens en changea. Il n'en fut pas ainsi dans les petits cantons, ni dans ceux de Fribourg et de Soleure. Les hommes les plus libres et les plus pauvres se virent, avec chagrin, troublés dans des cérémonies qui touchaient leur cœur et charmaient leur imagination. Ils s'indignèrent du changement de leurs alliés, y virent une apostasie sacrilége, marchèrent contre eux et les vainquirent dans la bataille de Cappel. Zwingle y périt en combattant avec ceux qui avaient embrassé sa doctrine: de tous les réformateurs, il fut celui dont le cœur fut le plus humain et la morale la plus douce. Les protestans le vénérèrent comme un martyr

et le vengèrent bientôt ; mais ils s'épouvantèrent de verser le sang de leurs concitoyens ; les catholiques éprouvèrent le même scrupule : les peuples de la Suisse apprirent à tolérer dans leurs amis, leurs voisins, et même dans leurs sujets, un culte différent du leur. Malheureusement cet exemple, qui aurait été si salutaire, fut comme inaperçu du midi de l'Europe, et la sagesse resta renfermée dans les montagnes où la liberté avait pris naissance.

Calvin en France.

Nous allons voir, avec Calvin, la réforme s'introduire dans le royaume où les guerres religieuses devaient faire couler le plus de sang et produire le plus de crimes. Calvin était né en 1505 à Noyon en Picardie. Il était curé à l'âge de seize ans et ne fut jamais prêtre. Ce fut dans l'année 1534 qu'il prit rang parmi les plus redoutables ennemis de l'église romaine. Ses prédications à Paris eurent beaucoup d'éclat et de succès, précisément parce qu'elles étaient périlleuses. La reine de Navarre se sentait attirée vers

des opinions qu'on punissait avec atrocité; elle crut comprendre Calvin, le sauva de la fureur du clergé, et lui procura un asile chez la duchesse de Ferrare, Renée de France, fille de Louis XII, qui ne pardonnait pas au saint siége la lutte malheureuse que son père avait eu à soutenir contre Jules II. Calvin ne put se fixer en Italie, où sa doctrine faisait trop peu de prosélytes. Il vint en Allemagne, plutôt pour affronter que pour seconder Luther, dont il ne se regardait plus comme le disciple, mais comme le vainqueur, parce qu'il avait exagéré toutes ses opinions. Les protestans d'Allemagne restèrent, pour la plupart, fidèles à leur premier apôtre; Calvin voulait le suprême pontificat de la réforme. Il vint s'établir à Genève, devint le législateur de cette république naissante, et en fit la métropole de la religion évangélique. Genève, par le secours du canton de Berne, venait de se soustraire à la double autorité de son évêque et du duc de Savoie: elle professait déjà la ré-

forme de Zwingle; elle embrassa celle de Calvin, qui en était le hardi développement; Luther avait conquis une moitié de l'Allemagne, la Suède et le Danemarck; Zwingle, une partie considérable de la Suisse; Calvin mit tous ses soins à conquérir la France, sa patrie.

Jusque-là, la réforme n'avait eu qu'un petit nombre de partisans en France. Il importe de pénétrer les véritables motifs pour lesquels François Ier. l'avait repoussée. Ces motifs, on ne les cherche ordinairement que dans la politique extérieure de ce monarque, et surtout dans son désir, trop souvent malheureux, d'avoir le pape pour allié, afin de s'établir solidement dans le Milanais. Il me paraît que François Ier. se dirigeait d'après des considérations d'un ordre plus élevé. Combien ne devait-il pas craindre pour un peuple aimable, qu'il voulait rendre plus éclairé, les passions haineuses et la lugubre gravité qui accompagnaient le goût des controverses

théologiques. Il regardait ce genre de discussion comme entièrement opposé à l'esprit de chevalerie, à l'amour des lettres, au génie des beaux-arts : il savait bien d'ailleurs que les Français, lancés une fois dans des innovations religieuses, y seraient entraînés plus loin que tout autre peuple par leur impétuosité naturelle. Il voulait les détourner de raisonner sur ces objets pour les dispenser de se haïr. Il vit avec plaisir la Sorbonne s'élever, dès l'année 1521, contre la doctrine de Luther, et la condamner sur tout point. Bientôt on lui dénonça quelques luthériens parmi les Français : s'il avait de l'aversion pour cette secte, il n'en avait pas moins pour les supplices violens et disproportionnés aux délits. L'irrésolution le conduisit à la faiblesse. Il manqua pour la première fois du courage qu'il faut toujours pour être humain; il ne poursuivit point par lui-même les hérétiques, mais il les laissa torturer et brûler par les parlemens et les officialités. Il en sauva plusieurs, non

par son autorité, mais par son intercession. Ses premiers soins n'eussent-ils pas dû être d'abolir ou de modifier une législation qu'on pouvait regarder comme atroce, même du temps de nos ancêtres? Quand il s'agit des erreurs de l'opinion, la digue la plus forte n'est pas la meilleure. François Ier. comprit, au bout de quelques années, qu'il fallait accorder quelque chose au mouvement de son siècle : il lui vint une pensée digne de son esprit pénétrant et sage, c'était celle d'appeler auprès de lui le judicieux et tolérant Érasme. Sans doute il se proposait de l'opposer également à de tristes novateurs, et à leurs implacables adversaires. Des pédans jaloux traversèrent un projet si honorable pour le savant et pour le monarque.

François Ier. tourna ensuite ses vues sur Mélanchthon : si ce théologien était le principal appui de Luther, ce n'était pas sans gémir et s'épouvanter des discordes de l'église ; il cherchait des moyens de conciliation que Luther repoussait

toujours, et il n'osait abandonner le maître fougueux qu'il ne pouvait modérer. Le timide Mélanchthon ne se rendit point aux vœux de François Ier., qui lui-même éprouvait quelques craintes en appelant en France ce réformateur irrésolu. Puisque ce monarque cherchait des tempéramens, on conçoit avec quel déplaisir il vit Calvin prêcher une doctrine beaucoup plus hardie et plus tranchante que celle même de Luther. Du moins le moine allemand avait pris des précautions pour rassurer les gouvernemens les plus absolus. En donnant à l'église une constitution républicaine, il n'avait cessé de répéter que la société civile se prête à des régimes divers, tous également approuvés par Dieu. Calvin, fondateur de la république de Genève, et devenu, après la mort de Zwingle, l'apôtre de plusieurs républiques de la Suisse, laissait percer dans ses dogmes des maximes inquiétantes pour les rois. Quand il vit François Ier. sérieusement alarmé sur sa puis-

sance, il changea de système; et modérant par politique l'âpreté de son caractère, il publia l'*Institution chrétienne*, et ce fut le premier ouvrage où la réforme évangélique fut présentée avec méthode et un peu de calme philosophique. Ce livre, Calvin le dédia à François Ier. lui-même, et le discours qu'il lui adressa fut un chef-d'œuvre d'adresse. Il lui demandait, non une protection spéciale, mais de la tolérance pour les protestans (1). Les alarmes qu'inspirait Calvin au roi, ôtèrent tout effet à des conseils modérés. François Ier. n'eut de tolérance que pour des persécuteurs; quelquefois même, dans ses dernières années, animé par le cardinal de Tournon, il parut seconder le zèle barbare des évêques et des parlemens. Pourquoi dans sa timidité n'usait-il pas du plus

(1) Ce mot de protestant servait alors de ralliement pour toutes les sectes ennemies de Rome. Les luthériens l'avaient pris à la suite d'une protestation qu'ils firent contre les décrets de la diète de Spire. Quand on voulait les désigner plus spécialement, on les appelait *Ceux de la confession d'Ausbourg*.

beau de ses droits, celui de faire grâce? Pourquoi ne modérait-il pas des peines qui, appliquées aux plus féroces assassins, eussent encore fait frémir la nature? Pourquoi laissait-il punir comme des rebelles déclarés, comme des régicides, des hommes qu'on soupçonnait de mêler à une doctrine obscure, mal comprise par eux-mêmes et par leurs adversaires, quelques maximes dangereuses pour l'autorité royale?

Ce qui nuit le plus à l'autorité, ce sont des alarmes vagues qui décèlent *la peur* et amènent *la tyrannie*. Dans une monarchie tranquille et florissante, la cour ose bien rarement s'éloigner de la religion d'un roi chéri et respecté. Les classes moyennes, qui tendent à copier la cour, restent fidèles au culte que celle-ci n'abandonne pas. Où était le danger pour la France et pour le roi, que dans un petit nombre de réunions on chantât des psaumes traduits par Marot, en vers dénués de force, d'onction et d'harmonie? L'at-

trait que la nouveauté faisait trouver à ces chants, n'eût pas déguisé long-temps leur monotonie. Combien les Français n'eussent-ils pas été promptement ramenés à des cérémonies qui faisaient, non-seulement l'édification, mais la joie de leurs pères! La triste nudité d'un prêche des protestans n'eût pas été long-temps préférée à des églises riches de mille objets d'une antique vénération, et que le génie naissant des beaux-arts décorait de monumens bien plus faits pour parler à l'imagination et au cœur. Il est des dangers qu'on n'éloigne qu'en affectant de les dédaigner. François Ier. pouvait opposer à des théologiens novateurs cette chevalerie qu'il ressuscitait en l'épurant, qui n'était plus ennemie du savoir, mais qui l'était essentiellement de l'obscure scolastique; il pouvait lui opposer les délices, non tout-à-fait innocentes, mais peu coupables de la cour; enfin la franchise, la légèreté et la gaieté de son peuple. Quelque simples que paraissent aujourd'hui de telles considé-

rations, il faut bien convenir que les lumières du seizième siècle ne les indiquaient nullement; mais le privilége des grandes âmes est de deviner, par un merveilleux instinct, ce que l'expérience doit un jour démontrer. Il n'en coûtait, pour arrêter les progrès de la réforme en France, que d'abroger ou de faire tomber en désuétude les lois du roi Robert, de Philippe-Auguste et de saint Louis contre les hérétiques. Je termine ici cette introduction, et réserve pour le premier livre de cette histoire un certain nombre d'événemens, qui, commencés sous François Ier., furent continués sous le règne suivant.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

LIVRE PREMIER.

RÈGNE DE HENRI II.

31 mars 1547. Le connétable, Anne de Montmorenci, dirige les affaires.

HENRI II, en montant sur le trône, se hâta d'appeler auprès de lui le connétable Anne de Montmorenci, l'un des personnages les plus illustres du règne précédent, guerrier qui avait signalé tantôt sa prudence, tantôt son indomptable bravoure, politique adroit, administrateur sévère; mais le plus souvent la fortune avait manqué à ses armes, l'élévation à ses pensées, la magnanimité à ses vertus. François I^{er}., qui lui devait l'éclatant service d'avoir repoussé l'invasion de Charles-Quint dans la Provence, ne lui avait pas

pardonné d'avoir cru trop facilement aux promesses de cet empereur et l'avait exilé à Chantilli. Henri II avait pour le connétable les sentimens d'un élève tendre et respectueux, ou plutôt d'un fils. Le jeune monarque voulait opposer à sa propre faiblesse la fermeté d'un seigneur français, qui, au milieu de la cour la plus galante, affectait d'imiter Caton le Censeur, et qui, suivant de trop près ce modèle, était souvent injuste à force d'être rigoureux.

Influence de Diane de Poitiers. Cependant, le connétable comprit que son autorité serait mal affermie, s'il s'opposait à l'ascendant de la duchesse de Valentinois.

A l'âge de quarante-sept ans, Diane de Poitiers conservait tellement l'éclat de la beauté, que ses ennemis attribuaient ce prodige à la magie. Son enchantement le plus sûr pour régner sur le cœur du roi était d'entretenir ses goûts voluptueux, tout en feignant d'être occupée des soins de sa grandeur et de sa gloire. Elle paraissait obéir à des volontés qu'elle avait su lui suggérer. Elle lui permettait l'inconstance pour le trouver plus docile au retour, et jamais elle n'était plus sûre de faire du roi le ministre de ses caprices, que lorsqu'elle avait eu à

lui pardonner un léger oubli, une petite dissimulation ou des amours volages.

Les premiers jours du règne d'un prince voluptueux furent marqués par des actes sévères. Henri II, infidèle à toutes les instructions que lui avait données son père en mourant, commença par renouveler le conseil. Le cardinal de Tournon, auquel on ne pouvait reprocher qu'un zèle trop emporté contre les hérétiques, reçut l'ordre de quitter ses charges dans le moment où il veillait encore auprès des restes du roi (1). L'amiral d'Annebaud, ministre sage et désintéressé, fut exilé dans ses terres. Plusieurs secrétaires d'état partagèrent cette disgrâce. Des courtisans vifs et spirituels furent mis à la Bastille pour avoir plaisanté sur l'âge de la maîtresse du roi.

La duchesse d'Étampes quitta précipitamment la cour dès que le roi, dont elle était aimée, eut rendu les derniers soupirs; la crainte la plus vive l'accompagna dans sa fuite; elle avait tout à redouter de Diane de Poitiers. Une longue rivalité les avait rendues les ennemies implacables. On supposait assez généralement que Diane n'avait obtenu de François Ier. la grâce de son père, Disgrâce de la duchesse d'Étampes.

(1) Varillas, *Hist. du règne de Henri II*, tom. 1er

Saint-Vallier, condamné comme complice du connétable de Bourbon, qu'en cédant aux désirs du monarque. Elle avait alors tous les charmes de la jeunesse ; il éprouvait tout le feu des passions, mais il était généreux ; et les historiens les plus recommandables ont refusé de croire qu'il eût attaché une condition infâme à un acte de clémence. Mais, quelques années après, elle parut à la cour avec tous les signes d'une faveur éclatante ; elle y montrait beaucoup d'ambition et peu de scrupule : il est vraisemblable qu'elle partagea quelque temps le cœur du monarque avec la duchesse d'Étampes, et qu'elle eut le dépit de ne pouvoir le fixer. Le roi la vit avec beaucoup de plaisir s'emparer de toutes les affections de son fils, qui lui paraissait avoir besoin d'être poli par l'amour. Henri se déclara son chevalier et devint son esclave. Diane lui faisait partager sa haine contre la duchesse d'Étampes. La cour était divisée en deux partis. Diane, devenue toute-puissante par la mort de François Ier., n'épargna rien pour humilier son ennemie, et se crut généreuse parce qu'elle lui laissait la liberté. Henri II fit redemander d'abord à la duchesse d'Étampes un diamant de cent mille écus, dernier présent qu'elle eût reçu du roi ; c'é-

tait, disait-il, un bien de la couronne. Mais en même temps il donnait à Diane des pierreries qui surpassaient la valeur de ce diamant. Bientôt après il revendiqua, comme biens du domaine, la terre de Chevreuse et l'hôtel d'Étampes; il les confisqua; et, par la plus scandaleuse inconséquence, il donna l'hôtel à sa maîtresse et la terre au cardinal de Lorraine. Ce ne fut point là le terme des humiliations de la duchesse d'Étampes ni des ressentimens de Diane; le roi lui-même suscita la colère du duc d'Étampes contre une épouse adultère, comme si on eût oublié qu'il était époux et qu'il aimait la duchesse de Valentinois. Le duc d'Étampes entretint pendant plusieurs années les tribunaux des infidélités de sa femme, et des prétendues persécutions qu'il en avait éprouvées au temps de sa faveur. Il appela plusieurs témoins parmi les courtisans; et le roi eut l'extrême faiblesse de faire, dans ce procès, une déposition peu favorable à la mémoire de son père(1). Avilie et humiliée, la duchesse d'Étampes chercha quelques consolations dans la

(1) Cette déposition est donnée textuellement dans les manuscrits de Fontanieu, qui sont à la Bibliothèque Royale. Elle est conçue dans des termes fort ignobles.

religion protestante que détestait sa rivale.

Conduite de Catherine de Médicis.

La reine Catherine de Médicis affectait de céder à la faveur de la duchesse de Valentinois, comme une épouse patiente et résignée. Quoiqu'elle fût jeune encore, et qu'elle joignît la grâce à la beauté, elle avait recours aux plus humbles soumissions pour vaincre la froideur de son époux. Elle perdait beaucoup à la mort de François I^{er}., qui la chérissait tendrement, et lui confiait le soin d'ordonner et d'embellir ses fêtes. Secrètement avide du pouvoir, elle ne dédaignait pas ce que son altière rivale voulait bien lui laisser de faveurs à distribuer; et, pour mieux grossir son partage, elle feignait d'en être satisfaite. Cette lâche condescendance envers une femme qu'elle haïssait, était le seul indice qu'elle fît entrevoir des vices profonds de son caractère.

Luxe de la cour.

Le mouvement que François I^{er}. avait donné aux beaux-arts semblait devoir se ralentir sous un prince peu fait pour apprécier leurs productions, et moins fait encore pour fournir des inspirations au génie. Henri II n'était passionné que pour les exercices du corps. Les chevaliers de sa cour avaient soin de reconnaître sa supériorité dans tous les genres de luttes et de jeux, et cherchaient

avidement l'occasion d'être vaincus par le monarque. Henri croyait, par cette activité frivole, masquer son indolence, et ne faisait que la rendre plus manifeste. Il n'avait qu'une instruction médiocre, même pour ce temps; néanmoins il montra de l'intérêt pour les savans et pour les artistes : c'était Diane de Poitiers qui lui avait recommandé de suivre sur ce point l'exemple de son père. Elle faisait orner, avec la plus rare élégance, des hôtels, des châteaux qu'elle avait obtenus par des confiscations odieuses. La cour imitait à la fois sa cupidité et son luxe. Les cardinaux de Lorraine et de Guise, et tous les princes de cette maison ne négligèrent point un genre de prestige utile à leur renommée et à leurs desseins ambitieux. Le connétable de Montmorenci voulut éclipser par de nobles dépenses des rivaux secrets qui ne s'annonçaient alors que comme ses courtisans. Il déployait dans les châteaux d'Écouen et de Chantilli une magnificence royale. Il y recevait souvent un maître qui oubliait complètement devant lui l'orgueil du trône, et le nommait *son compère et son ami*. Une partie des épargnes de François I^er^. fut employée à payer à Montmorenci plusieurs années d'un traite-

ment qu'il n'avait point reçu dans sa disgrâce (1); cette somme s'élevait à près de cent

Lois somptuaires.

mille écus. Le luxe, en moins de trois mois, avait pris plus d'accroissement à la cour que pendant les cinq dernières années du règne précédent; et c'était le moment où l'on faisait paraître des lois somptuaires. Le chancelier Olivier s'était flatté de mettre un frein aux caprices et à la vanité des femmes. De graves réglemens avaient prescrit, sous des peines sévères, les vêtemens et les modes qu'elles devaient porter suivant leur naissance et le rang de leurs époux. D'abord elles éludèrent ces réglemens par des nuances nouvelles qu'elles imaginèrent; ensuite, elles firent comme une conspiration générale pour s'affranchir de ce qui leur paraissait la plus odieuse des contraintes. On fut étourdi du nombre et de l'éclat des contraventions. On voulut sévir; quelques femmes furent arrêtées; mais il ne se trouva pas, dans les divers parlemens du royaume, de magistrats assez sévères pour les punir (2).

27 mai. 1547. Funérailles de François Ier, du Dauphin et du duc d'Orléans.

Les obsèques de François Ier. (3) furent

(1) *Hist. de France*, continuée par Garnier.

(2) *Ibidem.*

(3) Il était mort le 31 mars 1547, à l'âge de 52 ans. Dans une relation de ses obsèques, écrite en latin par

dignes d'un roi qui avait fait connaître aux Français une magnificence pleine de goût. Henri II voulut que les restes de ses deux frères, le dauphin et le duc d'Orléans (1), déposés dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, fussent portés à Saint-Denis avec ceux de son père. Cette pompe funèbre se fit le 27 mai, aux approches de la nuit. Le cortége, composé des principaux corps d'élite, de tous les grands du royaume et d'un innombrable clergé, traversait à la lueur des torches des rues dont toutes les maisons étaient tapissées de noir, hommage que la douleur publique avait rendu spontanément à la mémoire d'un monarque chéri. De vieux guerriers rappelaient les périls qu'ils avaient courus auprès de leur roi, à Marignan, à Pavie; les artistes et les savans s'entretenaient des bontés d'un prince qui voulut être le père des lettres. C'est lui, disait-on, qui a fait

Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, on voit que le corps de François Ier., porté à Haute-Bruyère, y resta jusqu'au 11 avril. Son effigie fut placée sur un lit de parade; et pendant onze jours il fut servi comme s'il eût été vivant, en présence des grands de la cour.

(1) François, dauphin, était mort en 1536. Charles, duc d'Orléans, nommé d'abord duc d'Angoulême, en 1545, à l'âge de 23 ans.

nommer sa bonne ville de Paris *Fontaine de toutes sciences*. On pleurait, et cependant des vieillards ne pouvaient s'empêcher de dire : « Louis XII fut encore pleuré davantage (1) ».

Mort de Henri II. Henri II avait voulu être témoin de cette cérémonie. Il s'était transporté avec le maréchal de Saint-André et Scépeaux de Vieilleville dans une maison de la rue Saint-Jacques, et, pour n'être point reconnu, il avait quitté le violet, couleur de deuil des rois de France. Avant que la pompe funèbre passât sous ses yeux, il versait des larmes sincères ; les éloges que Saint-André et Vieilleville faisaient de son père redoublaient sa douleur. Il leur parla de son frère le duc d'Orléans avec le plus tendre intérêt. On ne conçoit pas comment ces deux seigneurs, l'un renommé pour sa circonspection, et l'autre pour sa loyauté, purent, dans un tel moment, révéler au roi des torts graves qu'avait eus envers lui le frère qu'il pleurait (2). Henri frémit de colère

(1) *Mémoires de Vieilleville*, rédigés par Vincent Carlois, son secrétaire.

(2) Le dauphin François et le prince Henri II, fils de François Ier., étaient tombés dans la Charente en prenant le plaisir d'une promenade sur l'eau. Par

en les apprenant; il se mit à la fenêtre, et voyant s'avancer d'abord le char qui portait le corps du duc d'Orléans, il s'écria (si l'on en croit le secrétaire de Vieilleville): « Le » voilà donc qui mène l'avant-garde de ma » félicité »! On a peine à concevoir que ce secrétaire, écrivain très-naïf, ait pu imaginer un pareil mot; mais il est plus difficile de penser qu'un prince, qui ne montra jamais de penchans féroces, ait pu exprimer un sentiment si exécrable.

Henri fit élever un magnifique mausolée Mausolée élevé à François I.
à son père. Philibert Delorme en conçut le plan; Pierre Bontemps et Germain Pilon en exécutèrent les figures. La reconnaissance enflamma le génie de ces artistes; leur ci-

un empressement maladroit, un courtisan court l'annoncer à François I[er]. Ce malheureux père se livre au désespoir; le duc d'Orléans est au comble de la joie; il se voit, par la mort de ses deux aînés, l'unique héritier du trône; mais cette coupable ivresse ne fut pas de longue durée. Vieilleville vient dire quelque temps après que les deux princes sont sauvés. Le roi, est-il dit dans les mémoires de ce courtisan, *cuyda* (*pensa*) *le manger de caresses*; mais le duc d'Angoulême le reçut fort mal, maudit tout haut sa destinée; et, par l'effet du passage subit de la joie à la tristesse, il tomba dangereusement malade. Ce fait arriva l'an 1537. (*Mémoires de Vieilleville*, liv. 2, chap. 11.)

seau retraça noblement les traits d'un roi généreux et spirituel qu'ils avaient vu souvent applaudir à leurs essais (1).

Anecdote sur l'Oraison funèbre de ce prince.

Ce fut Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, qui prononça l'oraison funèbre de François Ier. Il eut grand soin de dissimuler les désordres galans de ce prince; et il alla jusqu'à dire : Qu'il était persuadé qu'*après une si sainte vie, l'âme du roi, en sortant de son corps, avait été transportée au ciel sans passer par les flammes du purgatoire.* Ces expressions suffirent pour faire conclure à des docteurs de Sorbonne que l'évêque de Mâcon, hérétique en secret, niait le purgatoire. Ils envoyèrent une députation à Saint-Germain, où résidait la cour, pour y porter leurs plaintes contre le panégyriste. Le roi était absent; Jean Men-

(1) On lit, dans la Description du musée des monumens français, un traité par lequel Pierre Bontemps s'engage à faire, moyennant soixante livres, deux figures pour le tombeau de François Ier. Par un autre traité, Germain Pilon s'oblige à faire, pour onze cents livres, huit figures destinées à orner le même tombeau. Lorsqu'on voit ce monument, regardé encore de nos jours comme un chef-d'œuvre, et qu'on songe au salaire exigé par les deux sculpteurs, on admire autant leur génie que leur désintéressement. Ces sommes étaient fort modiques, même pour cette époque.

dose, premier maître d'hôtel, dont François Ier. aimait beaucoup l'esprit enjoué, reçut fort poliment les députés, sut les égayer en dînant avec eux, et leur dit en les congédiant : « Tranquillisez-vous, messieurs ; si vous aviez vu d'aussi près que » moi le feu roi, mon bon maître, vous » auriez mieux compris le sens des paroles » de M. l'évêque de Mâcon. François Ier. » ne pouvait s'arrêter nulle part, et s'il a » fait un tour en purgatoire, on n'aura ja- » mais pu lui persuader d'y rester long- » temps (1) ». Cette plaisanterie amusa la jeune cour, déconcerta les docteurs, et le roi ne put se résoudre à examiner sérieusement l'accusation portée par la Sorbonne. On préparait la dispendieuse cérémonie du sacre ; mais auparavant Henri II eut l'imprudence de donner à la cour un spectacle bien différent, c'était un combat judiciaire. Dans une histoire spécialement consacrée à la peinture des mœurs, on lira sans doute avec intérêt les détails d'un événement qui caractérise les Français du seizième siècle.

François Vivonne de la Châtaigneraie et Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, 10 juillet 1547.

(1) Cette anecdote est tirée de l'*Histoire universelle* du président de Thou, liv. III. Cet historien en donne trop peu de ce genre.

Guy Chabot, sire de Montlieu, qui depu porta le nom de Jarnac, nés dans la mêm province, s'étaient rencontrés dès leur en fance à la cour de François Ier., dont il avaient été pages. Tous deux se firent re marquer dans les combats; mais durant le loisirs de la paix, Vivonne ne s'exerçait qu'aux armes; il avait obtenu dans tous les genres d'escrime une telle renommée, que personne n'osait plus le mettre à l'épreuve. Il abusait de cette supériorité. Montlieu annonçait des penchans plus doux; il s'occupait de plaire aux femmes et y réussissait. Vivonne, plus riche que son ami, s'étonna de lui voir faire des dépenses supérieures aux siennes. Il lui demanda un jour, en présence de Henri qui était alors dauphin, comment il pouvait soutenir un si brillant équipage, vu la fortune médiocre de son père. Montlieu répondit qu'il avait soin de faire sa cour à sa belle-mère, et qu'il obtenait par elle plus d'argent que son père n'eût voulu lui en fournir. Peut-être accompagna-t-il ces paroles d'un ton ou d'un sourire qui donnait à entendre davantage. Le dauphin et Vivonne crurent voir dans cette réponse la révélation d'un commerce incestueux. Vivonne au moins s'abstint de ré-

péter cet entretien ; le dauphin ne manqua pas d'en faire part à Diane de Poitiers. Celle-ci fut indiscrète à son tour ; elle haïssait dans le sire de Montlieu le favori de la duchesse d'Étampes. Cette rumeur scandaleuse, après avoir occupé la cour, vint retentir jusques dans le château où vivait le baron de Jarnac. Rempli d'indignation, il mande son fils. Montlieu se jette à ses pieds et désavoue avec tant de force le crime et l'horrible jactance dont on l'accuse, qu'il a le bonheur de dissiper des soupçons si funestes à l'honneur de sa famille. Le baron de Jarnac et son fils brûlent de venger leur outrage, et partent pour la cour. François Ier. était à Compiègne. L'offense faite à l'un de ses vieux compagnons lui paraît demander une réparation éclatante. Il permet à Montlieu de déclarer, en présence de toute la cour, que quiconque a dit qu'il entretenait un commerce criminel avec sa belle-mère *en a menti par la gorge*. Le roi ne pouvait croire qu'un tel cartel dût avoir des suites. Il y avait une gratuite et odieuse inhumanité à déchirer le cœur d'un vieillard, en le forçant de haïr ou sa femme ou son fils. Le dauphin gardait le silence ; mais il fisait

dans tous les regards que son indiscrétion était condamnée.

Vivonne fut instruit de la scène de Compiègne, et de l'espèce d'humiliation que subissait le prince auquel il était attaché; il prend tout sur lui. L'opinion qu'il a de sa force le rend aussi grossier que cruel; il affirme que Guy Chabot s'est vanté *d'avoir couché avec sa belle-mère*. Les cartels s'échangent; les deux champions demandent le combat en champ clos. Les ministres du roi pensent qu'il doit leur être accordé. Plus sage que ses conseillers, François I^er^. le refuse. La chevalerie qu'il voulait maintenir *n'était point celle* du douzième siècle. Il aimait les tournois et défendait les combats judiciaires. Vivonne et Montlieu reçoivent la défense expresse de vider par les armes un différent que le roi attribuait à leur étourderie réciproque. Que ne peut la bonté d'un monarque magnanime? François I^er^. vit ses ordres respectés par deux ennemis furieux; mais sa mort laissa le champ libre à leur haine. Vivonne, pendant deux ans, avait enduré le supplice d'être regardé par les dames comme un chevalier déloyal; il lui tardait de se venger sur son adversaire d'un genre de disgrâce dont l'ami-

tié de Henri II ne pouvait le dédommager. Le roi céda aux vœux de son favori, et permit le combat.

Le jour est indiqué. On cherche tout ce qui peut donner un air de magnificence à cet acte de barbarie. Les deux champions s'épuisent en frais pour leur armure et pour leur suite (1). On prend parti : si plusieurs courtisans se décident pour le champion que favorise le roi, le plus grand nombre reste fidèle à celui dont la cause intéresse les dames. De l'une et de l'autre part on invoque le secours de Dieu, on visite les églises, on fait dire des messes. L'arrogant Vivonne s'est montré bien moins fervent que *Montlieu* dans ces pratiques pieuses (2). C'est le seul

(1) Celui qui envoyait le premier cartel avait le droit d'exiger de son adversaire qu'il fît provision, pour le combat, d'une infinité d'armes différentes. C'était déjà une première vengeance que de forcer son ennemi à d'excessives dépenses. Brantôme, dans son *Discours sur les duels*, rapporte que lorsque La Chataigneraie eut pris lecture du cartel que lui adressait Jarnac, il s'écria : « Jarnac en veut à ma vie et à ma bourse ».

(2) « Car, dit Brantôme, par telle fiance et présomp» tion de soi, il eut peu de souci aussi d'implorer son » Dieu et l'appeler à son aide; et même le jour de son » combat passa légèrement par l'église et la messe ».

présage favorable que l'on conçoive pour ce dernier.

La lice est ouverte à Saint-Germain, le 10 juillet 1547. Les nobles des provinces les plus éloignées ont quitté leurs donjons pour assister à ce spectacle si chéri de leurs pères, et qui leur paraissait se renouveler trop rarement. Les balcons sont remplis par des femmes qui toutes ressentent vivement l'outrage fait à la baronne de Jarnac, et qui accusent l'altière maîtresse du roi. Un magnifique échafaud est dressé pour *Henri II* et pour les princes. Il aime tant à se produire dans de telles occasions qu'il oublie entièrement sous quels fâcheux auspices il assiste à ce combat. Le connétable de Montmorenci est juge du camp. On croit que ses vœux sont pour Montlieu; mais il ne s'est point opposé à un combat que le roi a voulu, et qui d'ailleurs convient à la rudesse de ses mœurs. Le brillant duc d'Aumale remplit un poste que son ambition vigilante a recherché, c'est celui de parrain d'armes de la Châtaigneraie. Quelqu'intérêt que l'on mette au combat, le duc d'Aumale, qui n'y doit jouer qu'un rôle de représentation, appelle sur lui tous les regards. Il existe déjà dans toutes les âmes un pressentiment de ses

grandes destinées. François Ier. avait démêlé en lui une profonde ambition, que ne cessaient d'enflammer son père Claude de Guise, le cardinal de Lorraine, son oncle, et son frère, l'archevêque de Reims. Ce monarque, en mourant, avait dit à son fils : « Craignez les Guises, contenez le duc d'Aumale ». Henri a dédaigné un conseil qui lui paraît tenir à une injuste défiance. Tout asservi qu'il est aux volontés du connétable, il ne peut échapper à l'ascendant du seigneur le plus distingué de sa cour. Le duc d'Aumale s'est fait un appui de Diane de Poitiers, sans oublier devant elle son rang, sa naissance et la gloire à laquelle il est appelé. Ses traits sont pleins de noblesse, la légère cicatrice d'une blessure qu'il a reçue au visage, rappelle ses premiers exploits : toutes ses paroles annoncent une âme élevée ; il manifeste partout sa supériorité sans montrer des formes altières. Poli avec les courtisans, il n'est familier qu'avec les soldats.

D'autres personnages occupent encore l'attention des spectateurs. Le maréchal de Saint-André est un des favoris du roi ; c'est un guerrier estimé, mais il est insatiable de présens ; il prélève sa part dans des confiscations nombreuses. Scépeaux de Vielle-

ville ne demande rien, et refuse quelquefois. Les vieux Français retrouvent dans Cossé de Brissac les traits et l'âme de Bayard. Henri le voit avec quelqu'inquiétude; on dit que Brissac est aimé de Diane de Poitiers. Il tarde cependant à celui-ci de quitter la cour; vrai chevalier, il n'aime que les combats; qu'on l'éloigne, pourvu qu'il commande. Montluc, capitaine avisé, soldat impétueux, parle toujours de ses prouesses: on lui pardonne son orgueil en faveur de sa franchise. Le bouillant Tavannès a souvent fait admirer sa bravoure; mais il a fait craindre sa férocité. Quel homme dangereux si la France a le malheur d'être en proie aux guerres civiles! Un jeune homme s'attire le respect de toutes parts: c'est Châtillon, neveu du connétable de Montmorenci. Il est calme, intrépide, porté à la réflexion: on s'étonne de voir dans cette cour un homme qui médite. S'occupe-t-il des projets les plus sages ou de pensées ambitieuses? on l'ignore. Une parfaite amitié paraît l'unir au duc d'Aumale. Que deviendra-t-elle lorsque l'un sera le grand duc de Guise, et l'autre l'amiral de Coligni?

Le son des tambours et des trompettes, mêlé à celui des cloches, annonce le combat

judiciaire. Vivonne s'avance dans la lice, d'un air arrogant ; Montlieu, d'un air modeste (1) : tous deux affirment par serment que *leur cause est juste ; qu'ils ne portent point d'armes défendues, et qu'ils n'ont point eu recours à des enchantemens.* Ils frappent ; toute la force de la Châtaigneraie ne peut triompher de l'adresse de Montlieu. Enfin celui-ci paraît plier sous les coups de son adversaire ; il couvre sa tête de son bouclier, et décharge deux coups de son épée sur le jarret gauche de Vivonne (2). On voit tomber ce chevalier qui avait cru sa victoire in-

(1) Toutes les particularités de ce duel sont textuellement tirées du procès verbal que le Laboureur a inséré au 2e. tome des additions aux Mémoires de Castelnau. Ce procès verbal contient quelques circonstances de plus dans les manuscrits de Fontanieu. Gui Chabot de Jarnac y est toujours appelé Montlieu.

Brantôme, neveu de La Chataigneraie, dans son *Discours sur les duels*, raconte ou plutôt défigure une partie des circonstances de ce combat. Il accuse Jarnac d'avoir usé de supercherie dans le choix des armes : il lui fait encore d'autres reproches, dont l'injustice est évidente.

(2) Ce coup inattendu, que Montlieu porta à son adversaire, fut appelé *coup de Jarnac*, et passa en proverbe, pour signifier une atteinte soudaine et qu'on ne songe point à parer.

faillible. Sa vie est à la merci du vainqueur, qui peut traîner trois fois dans la lice ses membres mutilés. Montlieu rougirait d'user de ce droit barbare. « Rends-moi mon honneur! crie-t-il à son rival, et demande » merci à Dieu et à ton roi ». Vivonne garde un silence farouche. Montlieu vient se jeter aux pieds de Henri. « Sire, je vous donne » mon adversaire, lui dit-il, daignez m'estimer homme de bien; pardonnez aux » fautes de notre jeunesse. Prenez-le, sire, » en considération de votre glorieux père » qui nous a nourris tous deux ». Le roi se tait. Montlieu retourne vers Vivonne, mais sans le menacer de son épée. Il se prosterne, et répète trois fois, en se frappant la poitrine avec son gantelet de fer: *Domine, non sum dignus;* mais, pendant qu'il prie, Vivonne fait un effort pour ressaisir son épée, se lève sur le genou, et se traîne jusqu'à son adversaire. « Ne bouge, ou je te » tuerai, lui dit Montlieu. —Tue-moi donc, » reprend Vivonne ». Montlieu le regarde avec compassion, fait tomber sa daguette, et, revenant au roi: « Prenez-le, sire, il » est vôtre, je vous donne sa vie, et je demande à Dieu que ce brave chevalier » puisse vous servir dans un jour de bataille;

« comme je voudrais vous y servir moi-« même ». Henri se tait encore. Ce second refus n'empêche point Montlieu d'user de générosité. « Vivonne, mon ancien camarade, » dit-il à son adversaire; Vivonne, implore » ton créateur, et soyons encore amis ». Il n'en obtient aucune réponse. Le roi cédera-t-il enfin à une nouvelle prière? Montlieu la fait avec toute l'éloquence du cœur. Le roi se rend, accepte Vivonne pour sien. Le connétable et les maréchaux réclament l'usage qui accorde le triomphe au vainqueur; Montlieu le refuse. Henri l'embrasse, et lui dit: « *Vous avez combattu en César* » *et parlé comme Aristote* (1) ». Le duc d'Aumale veut rendre des soins au vaincu, et ne peut calmer sa rage. On se retire; la multitude se jette dans la tente où Vivonne avait fait préparer un festin magnifique pour ses amis (2), et pille la vaisselle. Vivonne, qui avait déchiré en furieux ses bandages, ne survécut que trois jours à ses blessures. Le duc d'Aumale lui fit ériger un tombeau.

(1) Ces paroles, où Aristote est si étrangement cité, sont tirées du procès verbal.

(2) « Conviant ce jour, dit Brantôme, ses amis et » amies à se trouver à la vue du combat, il leur disait ces propos: *Je vous convie tel jour à mes noces* ».

Mesures particulières. De 1547 à 1558.

La cérémonie du sacre (1), des plaisirs variés et des occupations futiles, firent bientôt oublier à Henri le chagrin que lui avait fait éprouver le dénoûment inattendu de ce combat. Le connétable se chargeait d'établir l'ordre le plus sévère dans toutes les parties du gouvernement. Complaisant pour la plupart des demandes des courtisans privilégiés, il était inflexible pour celles que n'appuyait pas une faveur signalée. Il réprima la licence des gens de guerre avec plus de force que ne l'avait fait François Ier (2);

(1) Le sacre de Henri II se fit du 25 au 29 juillet 1547; car le jour de cette cérémonie n'est pas constaté d'une manière positive dans les histoires. Il est dit, dans les Mémoires du maréchal de Vielleville, liv. 3, chap. 1er., que Henri II fit sommer Charles-Quint, par un héraut, de s'y trouver en qualité de comte de Flandre, et d'y faire sa charge de pair de France. « Je m'y trouverai avec 50,000 hommes pour » y faire mon devoir, répondit l'empereur ». Heureusement il n'exécuta pas sa menace, et le sacre du roi se fit avec autant de pompe que de tranquillité. Aucun historien n'a fait usage de cette anecdote. Cependant les détails dans lesquels entre le rédacteur des Mémoires d'où elle est tirée, semblent offrir tous les caractères de l'authenticité.

(2) « On disait dans les armées qu'*il se fallait* » *garder des patenôtres de M. le Connétable*; car en

à la multitude des vagabonds et des malfaiteurs, il opposa les rigueurs de la justice prévôtale (1), et prit des mesures pour faire cesser parmi les Français la contagion des crimes dont ils avaient trouvé l'exemple en Italie ; heureux s'il avait su punir les crimes d'une barbare intolérance.

Quelques paysans vaudois, restes obscurs d'une secte fondée au treizième siècle par un habitant de Lyon, nommé Valdo, et qui fut Massacre des Vaudois en 1546 et 1547.

» les disant et marmottant, lorsque les occasions se » présentaient, comme force débordemens et désor» dres y arrivent, maintenant il disait : *Allez-moi* » *prendre un tel ; attachez celui-là à un arbre ; faites* » *passer celui-là par les piques tout à cette heure*, » *et les arquebusez tous devant moi. Taillez-moi* » *en pièces ces marauts ; brulez-moi ce village ; bou*» *tez-moi le feu partout à un quart de lieue à la ronde ;* » et ainsi tels et semblables mots de justice et de police » de guerre proférait-il selon ses occurrences, sans se » débaucher nullement de ses *patère*, jusqu'à ce qu'il » les eût parachevés ». (*Brantôme, Discours* 52, *connétable de Montmorenci.*)

(1) La justice prévôtale ne s'exerçait auparavant que sur les mendians ; elle s'étendit alors sur tous les hommes pris en flagrant délit, voleurs de grands chemins, homicides, domiciliés ou non, ceux même qui servaient dans les compagnies d'ordonnance, milice toute composée de gentilshommes, enfin les braconniers ou transgresseurs des ordonnances sur les chasses.

en butte à une atroce persécution (1), avaient trouvé un refuge dans les montagnes qui séparent le Dauphiné du Piémont. C'était en défrichant les terres les plus stériles du royaume, qu'ils avaient reconnu l'hospitalité de quelques seigneurs chez lesquels la voix de la pitié ou celle de l'intérêt avait fait taire un préjugé fanatique. Cette paisible colonie fut pendant deux siècles à l'abri de toute persécution. Elle était pauvre et peu nombreuse. La cour de Rome, instruite de l'existence des Vaudois, supposa que ces paysans s'occupaient à la maudire dans les assemblées particulières où ils lisaient et interprétaient, suivant l'opinion de leurs pères, l'ancien et le nouveau Tes-

Il fut permis à son prévôt et à son lieutenant, en appelant avec lui sept juges du plus prochain siége, ou à leur défaut des avocats, de juger ces sortes de malfaiteurs jusqu'à sentence de mort inclusivement et sans appel. Le parlement vit avec douleur que la vie des citoyens allait être entre les mains de juges pris au hasard; il considéra que l'article qui concernait les braconniers pouvait surtout donner lieu aux plus horribles vexations. Il fit des remontrances qui ne furent point écoutées, et enregistra l'ordonnance avec cette clause, *attendu la malice du temps*.

(1) De Thou, Gauffredi, Garnier, Voltaire, *Essai sur les Mœurs*.

tament. Elle voulut exciter contre eux le zèle de Louis XII (1); ce bon roi se fit informer, non de leur croyance, mais de leurs mœurs, et dit : « Ils sont meilleurs chrétiens » que nous ». Il cassa les procédures que des seigneurs et des évêques avaient commencées contre eux, et leur rendit avec joie un faible patrimoine qu'on avait déjà confisqué.

Quel fut l'étonnement de ces paysans lorsqu'ils apprirent, peu de temps après, que des opinions semblables à celles dont leurs ancêtres avaient été les martyrs et dont ils se croyaient les derniers dépositaires, trouvaient de puissans protecteurs en Allemagne et quelques partisans en France! Ils s'en réjouirent sans orgueil; leurs pasteurs cédèrent aux instances des ministres protestans de la Suisse qui voulaient faire avec eux une sorte de traité d'union, moins pour ajouter aux forces de la religion réformée que pour lui prêter une origine plus ancienne. Cet acte fut dénoncé à François Ier.; mais ce monarque, tout résolu qu'il était de maintenir la religion catholique, ne put se déterminer à punir comme des rebelles des paysans laborieux. Un arrêt cruel que le parlement d'Aix

(1) L'an 1501.

avait rendu contre les Vaudois resta sans exécution.

Le moment vint où la politique embarrassée de François I^er^. (1) souffrit plutôt qu'elle ne commanda des persécutions religieuses. Des magistrats violens cherchèrent à l'entraîner dans des mesures que leur suggérait un zèle barbare. A leur tête était Jean Meynier, baron d'Oppède, qui, réunissant par le plus dangereux abus la fonction de premier président du parlement d'Aix à celle de lieutenant *militaire de la Provence*, montrait l'âme d'un bourreau, soit qu'il prononçât ses arrêts, soit qu'il les fit exécuter. Il avait recherché la main d'une veuve opulente qui joignait au charme de la beauté les vertus les plus pures. La comtesse de Cental devait le prompt accroissement de sa

(1) L'an 1540. Ce fut Guillaume Dubellay, seigneur de Langeai, commandant pour le roi en Piémont, qui, chargé par François I^er^. de prendre des informations sur les Vaudois, fit un rapport favorable, qui disposa ce prince à la clémence. On ne doit pas oublier non plus de dire, pour l'honneur des gens de lettres, que le cardinal Sadolet, savant philosophe et poëte latin, qui était alors évêque de Carpentras, reçut avec bonté les Vaudois, et intercéda pour eux. (Voy. *De Thou*, liv. 6.)

fortune au soin qu'elle avait eu d'attirer dans ses terres des Vaudois qui ne laissaient rien d'inculte autour d'eux. Respectée à la cour, elle y prêtait son appui à des paysans, les seuls parmi les hérétiques qui ne fussent point des novateurs. Ce qu'elle entrevit du caractère du baron d'Oppède la fit trembler pour ses vassaux. Elle refusa sa main. D'Oppède jura de se venger; un horrible massacre fut le moyen de sa vengeance. A des imputations qu'il réveille contre les Vaudois, *il en ajoute* de nouvelles qu'il a calculées avec un art profond. Suivant les rapports, qu'il adresse au gouvernement, les Vaudois veulent se former en cantons *républicains*, à l'exemple des cantons suisses dont ils partagent les erreurs et avec lesquels *ils* entretiennent une correspondance coupable; ils forment des rassemblemens, ils exercent la jeunesse aux armes, ils sont prêts pour une sédition. Des magistrats fanatiques ou pervers appuyèrent le témoignage imposteur de d'Oppède. François Ier, est indécis; le cardinal de Tournon est alarmé; la cour de Rome menace ses anciens ennemis. Le roi n'a point encore prononcé; « Prévenons les ordres de la cour, dit le baron » d'Oppède au parlement d'Aix; nous en

» avons la puissance, et c'est pour nous un » devoir puisque la religion nous l'impose ». Une levée d'hommes que le roi a ordonnée dans la Provence et qui doit servir contre les ennemis de l'état, il va l'employer contre les Vaudois. Le baron de la Garde, chef de ces nouvelles troupes, les met à la disposition de d'Oppède, et veut présider avec lui à cette fatale exécution. D'Oppède est suivi de quelques magistrats qu'il a remplis de toute sa rage. Le territoire habité par les Vaudois est investi. Ces hommes, qu'il avait accusés de s'exercer à la révolte, fuient devant une poignée de soldats. Femmes, enfans, vieillards, tous cherchent à se sauver du massacre général. Enfin, ils sont arrivés au pied des montagnes du Piémont : fatigués, haletans, ils gravissent les rochers qui peuvent les séparer de la France. Tandis qu'ils montent, des feux allumés sur le sommet leur font craindre de nouveaux ennemis. Un soldat des bandes piémontaises cède à la pitié et leur crie de loin : « N'avancez-pas, malheureux, où vous êtes perdus ». Ils redescendent; les hommes se dispersent, les femmes n'ont plus de force pour se traîner à leur suite. Les soldats de d'Oppède accourent de toutes parts : le viol est le pre-

mier acte par lequel ces défenseurs de la foi signalent leur zèle. Les maisons, les granges, les vergers, tout est livré aux flammes. Aucun des habitans n'est épargné, presque tous ceux qui ont pu fuir sont arrêtés et réservés à la peine infâme des galères. Il n'existe plus rien du bourg florissant de Mérindol. D'Oppède se présente ensuite devant Cabrières. Trente hommes et soixante femmes qui n'ont pas abandonné la ville, refusent d'en ouvrir les portes; trop faibles pour résister long-temps, ils veulent du moins obtenir une capitulation qui les sauve : ils l'obtiennent, on leur a promis la liberté; mais à peine défilent-ils, on les enveloppe et on les égorge. Plus de quatre mille Vaudois ont péri, vingt-huit villages sont devenus la proie des flammes, toute cette peuplade est détruite.

Procès du baron d'Oppède.

D'Oppède se vanta de cette expédition; il crut que les Français allaient applaudir au récit de tant de barbaries; on en eut horreur. Il ne restait plus de vieillards qui eussent pu voir les guerres civiles du règne de Charles VI. Un tel massacre était une affreuse nouveauté pour des hommes que Louis XII et le monarque régnant (car c'é-

tait encore François I^er^.) n'avaient habitués qu'à de nobles émotions ; en même temps c'était un triste présage des horreurs dont la religion allait devenir le prétexte.

D'abord François I^er^. parut décidé à punir les magistrats qui avaient souillé son règne. D'Oppède, instruit de la rumeur qui s'élevait contre lui à la cour, s'y rend aussitôt. Le roi refuse de le voir. Était-ce assez d'une marque de défaveur pour tant de sang répandu? Le cardinal de Tournon vint à bout de persuader à son maître que le procès des membres du parlement d'Aix donnerait une nouvelle audace à l'hérésie. François I^er^. recommanda dans ses derniers momens à son fils de punir le massacre des Vaudois (1). Néanmoins il est vraisemblable que Henri II et le connétable, en faisant instruire ce procès, cédèrent bien moins aux vœux du roi défunt qu'au désir de rendre odieux le cardinal de Tournon et de justifier sa disgrâce. Le parlement de Paris, chargé de juger la conduite des principaux magistrats

(1) Ce fait est tiré des mémoires des écrivains protestans. En général ils ne se montrent point défavorables à la mémoire de François I^er^.

du parlement d'Aix, ne montra que faiblesse et que partialité. D'Oppède accusé osa presser ses juges d'imiter son exemple et d'être aussi impitoyables que lui envers les hérétiques. Après cinquante audiences solennelles, il fut acquitté, ainsi que les complices de ses fureurs (1). Un seul d'entr'eux, l'avocat général Guérin (2), fut condamné à être pendu, non comme assassin, mais comme faussaire. *La justice du ciel*, dit l'historien de Thou, *suppléa à la justice de la terre.* D'Oppède mourut peu de temps après, d'une maladie dangereuse et assez semblable à celle qui depuis enleva Charles IX.

(1) Ces complices de d'Oppède étaient le président Delafonds, les conseillers Badet et de Tributs, et l'avocat général Guérin.

(2) De Thou prétend que la principale cause de la condamnation de Guérin fut qu'il était sans protecteur à la cour. Il avait joué le rôle le plus affreux dans l'exécution des Vaudois, « ayant été « cause, dit le père Mainbourg, dans son Histoire du « Calvinisme, de tout le désordre, par la licence qu'il « avait donnée aux soldats, en criant effroyablement « *tolle, tolle* (tue, tue) ». Ce qui vraisemblablement causa sa perte, ce fut qu'il se rendit partie contre le président d'Oppède, pendant le cours du procès.

Procès du maréchal de Biez et de Jacques de Couci.

Deux accusés illustres furent, vers le même temps, traduits devant une commission militaire ; l'un était le maréchal de Biez, et l'autre, Jacques de Couci, seigneur de Vervins. Le premier expiait une faute militaire qu'il avait commise à la fin du précédent règne, et surtout la faveur dans laquelle il s'était maintenu auprès de François Ier. pendant la disgrâce du connétable. La France reprochait au second la reddition de Boulogne aux Anglais : cet événement avait été l'une des plus pénibles disgrâces qu'eût éprouvées ce monarque. Des habitans de Boulogne, réfugiés dans la capitale, ne parlaient qu'avec indignation de la conduite de Couci ; on l'accusa de trahison ; et, contre toute justice, on rendit cette accusation commune au maréchal de Biez, son beau-père, à qui l'on ne pouvait reprocher que de la négligence. Ce vieux guerrier, de qui Henri II avait voulu recevoir l'ordre de la chevalerie (1), voyait

(1) Ce qui procura cet honneur au maréchal de Biez, ce fut la ressemblance qu'on remarquait entre lui et Bayard, par qui François Ier. avait voulu être armé chevalier. Henri II témoignait la plus tendre affection au maréchal, et ne l'appelait jamais que son père.

son maître méditer l'arrêt de sa honte ou de sa mort. Le roi se montra fort animé contre les accusés dans l'instruction de ce procès : il faisait venir souvent le premier président Lizet, chef de la commission, pour lui demander l'état de la procédure (1). Dès que celui-ci rapportait un moyen de justification présenté par les accusés, Henri le réfutait avec emportement. Comme le sieur de Vervins alléguait pour sa défense qu'il n'avait pu accepter l'offre généreuse des habitans de Boulogne, parce qu'il avait déjà fait sa capitulation : « Je lui apprendrai, dit le roi, à » fausser sa foi envers son prince naturel et » souverain, pour tenir sa parole à un étran- » ger ». Deux témoins déposèrent que Vervins avait reçu en leur présence des flacons remplis d'or, qui lui étaient envoyés par le roi d'Angleterre ; ils firent contre le maréchal de Biez une accusation du même genre : c'étaient des imposteurs. Arrêtés cinq années après pour un nouveau crime, ils rétractèrent leurs dépositions contre ces deux guerriers. Couci, l'héritier d'un nom cher aux

(1) Où en est le procès de ces *misérables?* disait le roi, qui ne désignait Couci et son beau-père que par les épithètes les plus injurieuses. (Voyez *Mémoires de Vielleville*, liv. 2, chap. XIII.)

Français, fut décapité. Le maréchal de Biez ne fut jugé que dix-huit mois après, le 5 août 1551. Henri, qui lui fit grâce, avait cependant exigé qu'il fût condamné à la peine capitale ; et l'un de ses motifs, en faisant prononcer le déshonneur du maréchal, avait été de pouvoir disposer de toutes ses places : lui-même en fit l'aveu au président Lizet (1). Les courtisans se montrèrent moins empressés de recevoir les dépouilles de de Biez que Henri de les leur offrir. Vieilleville eut la générosité de refuser une des places du maréchal, et l'adresse d'énoncer son refus sans offenser le roi. La mémoire de de Biez et de Couci fut réhabilitée sous le règne de Henri III. On peut voir, par ce procès, combien l'autorité royale, après trois

(1) Henri II s'exprime ainsi dans les Mémoires et à l'endroit cités : « Il faut qu'il soit condamné à mort » et confisqué, autrement je ne disposerais pas de son » état de maréchal ; car, vous le savez, les états de » connétable, maréchaux et chancelier de France » sont totalement collés et cousus à la tête de ceux » qui en sont honorés, que l'on ne peut arracher l'un » sans l'autre ».

La peine de mort prononcée contre de Biez fut commuée en une prison perpétuelle. On ne tarda pas à rendre la liberté à ce vieillard octogénaire. Il se retira dans sa maison du faubourg Saint-Victor, où il

règnes modérés, reprenait facilement l'impulsion violente qu'elle avait reçue de Louis XI : l'exemple suivant va le montrer encore mieux.

Une révolte éclata pendant l'année 1548, dans la Guyenne et la Saintonge : elle fut assez sérieuse pour qu'on craignît de voir renaître la sanguinaire et longue anarchie qui désola le royaume pendant la captivité du roi Jean. En France, comme dans tout autre état de Europe, les impôts étaient moins le résultat de la sage prévoyance du gouvernement, que de la détresse où le réduisaient tantôt ses prodigalités, tantôt des malheurs publics. La perception en restait toujours accompa- *Révolte de la Guyenne et de la Saintonge.*

mourut, cinq ou six mois après, autant de chagrin que de vieillesse. (Voyez le livre 6 des *Mémoires de Montluc*, qui, s'exprimant sur le compte de de Biez avec autant de raison que de franchise, défend victorieusement sa mémoire.)

En 1575, Jacques de Couci, fils de Vervins, en considération des grands services que sa maison avait rendus à l'état, obtint du roi Henri III, que l'arrêt rendu contre son père et le maréchal de Biez, son aïeul, serait annulé et leur mémoire réhabilitée. Il est probable que dans cette révision l'innocence de de de Biez fut aussi favorable à la cause de son gendre, que dans leur procès les torts de Vervins avaient nui à celle du maréchal.

gnée des mêmes violences qui avaient signalé leur origine. François I^er^. avait été forcé d'augmenter les rigueurs de la gabelle (1), et d'y assujétir même les provinces qui fournissent le sel abondamment. La ville de la Rochelle et ses environs se soulevèrent: François marcha en personne pour châtier cette rébellion; la ville coupable se soumit; les habitans vinrent tomber aux genoux de leur roi. Quand ils aperçurent quelques signes de compassion sur son visage, ils firent entendre leurs sanglots. Le cri de *miséricorde* était dans toutes les bouches. François I^er^. fit plus que pardonner à ses sujets repentans, il les consola d'avoir pu faillir envers leur roi. « Je ne suis venu ici pour » vous dire (ainsi s'exprima ce roi magnanime) tout l'ennui que je reçus, quand » me furent apportées les nouvelles de la misérable rebellion que présentement vous » confessez; mais bien pour vous dire, mes » amis (car amis vous puis-je appeler, maintenant que vous reconnaissez et que vous » pleurez votre offense), mais bien pour » vous dire combien j'ai eu de liesse de vous » avoir vus rentrer dans le devoir ». Ensuite il s'étendit sur toutes les conséquences

(1) *Manuscrits de Fontanieu.* — *De Thou.*

du crime qu'il pardonnait. Ce discours serait trop long à rapporter; mais quel bonheur pour l'histoire d'avoir à répéter des paroles telles que celles-ci ! « Je ne ferai jamais » volontairement à mes sujets, ce que l'em» pereur a fait aux Gantois pour moindre » offense que la vôtre; il en a maintenant » les mains sanglantes, et je les ai, la merci » à Dieu, encore sans aucune teinture du » sang de mon peuple ». Les acclamations d'une foule reconnaissante ayant interrompu ce discours, le bon roi reprit la parole en ces termes : « Je veux que tous les prison» niers soient délivrés présentement; que » les clefs de votre ville vous soient ren» dues; que vous soyez réintégrés et resti» tués totalement en ma grâce, en votre » liberté et vos priviléges, et veux aujour» d'hui demeurer en votre garde; et pour la » réjouissance et congratulation, je veux que » vous sonniez vos cloches, tiriez votre ar» tillerie, et fassiez feu de joie en rendant » grâce à Dieu (1) ».

Voilà le roi précurseur de Henri IV. Re-

(1) Voyez le liv. 9 des *Mémoires de M. Martin Du Bellay*, seigneur de Langey, d'où le discours de François est textuellement tiré.

venons à Henri II, ou plutôt au connétable de Montmorenci.

Comme les contrebandiers de la Saintonge et de la Guyenne trouvaient des complices dans presque tous les paysans de ces provinces, ils soutenaient de fréquens combats contre les employés de la gabelle : huit de ces derniers furent massacrés. Les prisons de Périgueux et de Saintes furent bientôt remplies des contrebandiers les plus signalés. Leurs partisans formèrent le projet de les délivrer. Quatre mille paysans s'assemblèrent sous la conduite de chefs grossiers et féroces. Ils firent trembler ceux des seigneurs qui voulurent s'opposer à leurs excès, brûlèrent des châteaux, mirent au pillage des bourgs et des petites villes, arrêtèrent plusieurs des officiers du grenier à sel, et les livrèrent aux supplices raffinés qu'invente et que prolonge une populace furieuse : on les étouffait avec ce sel qui était l'objet de leurs dures perquisitions ; on salait leurs cadavres. Cette troupe déchaînée se grossit et devint une armée. Le nouveau règne avait multiplié les mécontens. La noblesse des provinces n'avait pas vu sans jalousie cinq ou six grandes familles s'emparer de tous les emplois, de toutes les grâces, et ne lui laisser

qu'une existence obscure. Puimoreau, gentilhomme de la province, se mit à la tête des rebelles et prit le nom de colonel de la Saintonge. Bientôt ils furent réunis au nombre de cinquante mille hommes. Les prisons de Périgueux, de Saintes et d'Angoulême furent forcées; quelques détachemens de troupes royales furent battus. La révolte s'étendit jusqu'à Bordeaux; la populace de cette grande ville se livre à tous les genres d'excès; les hommes paisibles se dispersent et se cachent; les magistrats sont intimidés. Le parlement, qui d'abord a rendu des arrêts sévères contre les rebelles, n'ose les faire exécuter: il appelle de Bayonne Tristan de Monneins, lieutenant du gouverneur de la province. Monneins se présente avec intrépidité; mais il n'amène avec lui qu'un faible cortège; tandis que de l'hôtel-de-ville il ordonne des mesures contre les mutins, il est investi par eux. L'orateur qu'ils ont choisi pénètre jusque dans l'assemblée que Monneins préside. Là il expose tous les grief des mécontens, et enflamme les esprits par la véhémence et l'audace impunie de ses discours. Monneins, qui, presque seul dans toute la ville, ose se montrer fidèle au roi, ne voit pour lui de refuge assuré qu'au château Trompette: il

s'y rend, et bientôt il y est assiégé. Les séditieux s'étaient emparés des canons de la ville, et les tournaient contre le fort. Monneins a trop peu d'artillerie, trop peu de soldats pour soutenir un siége. Un président du parlement de Bordeaux, La Chassagne, dans l'intention de prévenir un crime, trompe les séditieux en paraissant embrasser leur parti; il s'engage à persuader à Monneins de quitter le fort, et obtient d'eux la promesse de respecter les jours de cet officier. Le commandant cède aux sollicitations de La Chassagne, il sort du château Trompette; mais à peine est-il revenu à l'hôtel-de-ville, que le peuple vient l'assaillir de nouveau. Les piques, les poignards sont levés sur sa poitrine; Monneins croit opérer une diversion à la fureur des mutins, en jetant au milieu d'eux la chaîne d'or qui pend à son cou. La multitude ne voit dans ce mouvement qu'une insulte: en vain La Chassagne intercède pour celui qui ne s'est livré à ces furieux que sur sa parole, Monneins est percé de mille coups, et Montlieu, l'un de ses gentilshommes, tombe à ses côtés en voulant le défendre. On mutile, on traîne par les rues leurs restes inanimés, qui seraient restés sans sépulture, si des religieux

n'avaient exposé leurs jours pour leur rendre les derniers devoirs. Cependant, La Chassagne, devenu suspect aux rebelles, poursuivi par eux, s'était retiré dans un couvent de Dominicains; on l'arrache de cet asile. Les mutins, dans leurs excès, n'étaient point exempts de crainte : ils voyaient arriver le moment où, pressés par les troupes du roi, ils seraient désavoués et punis par les principaux de la ville. Ils étaient maîtres d'égorger La Chassagne; ils aimèrent mieux le déclarer leur chef pour lui faire partager leurs dangers. Investi de l'autorité, il parut en faire un usage conforme à leurs vœux. Les conseillers du parlement, les bourgeois, les notables et les prêtres eux-mêmes, tout fut forcé de prendre les armes, en apparence pour se joindre aux factieux, et dans le fait pour les réprimer. La Chassagne n'avoua ce dessein, qu'après avoir, sous différens prétextes, renvoyé ou puni du dernier supplice les brigands les plus dangereux. L'alarme devint générale, lorsqu'on apprit la prochaine arrivée du connétable à la tête d'une armée. Le parlement de Bordeaux reprit ses fonctions; pour se disculper de sa foiblesse passée, il outra les rigueurs de la loi dans le châtiment des coupables. L'un

d'entr'eux, nommé Lavergne, qui le premier avait sonné le tocsin, fut puni du supplice réservé pour les seuls régicides, il fut écartelé. Le parlement eût voulu persuader au connétable que sa présence n'était plus nécessaire pour rétablir l'ordre dans une cité qui d'elle-même procédait si violemment contre les séditieux; mais Montmorenci pressait sa marche, résolu de se montrer inexorable.

Henri II visitait ses villes du Piémont, lorsqu'il apprit la nouvelle de cette révolte. Une armée qu'il faisait marcher vers les frontières de l'Italie, fut dirigée contre les rebelles. On la divisa en deux corps, l'un sous la conduite de François de Lorraine, duc d'Aumale, et l'autre sous celle du connétable de Montmorenci. Les deux rivaux se montrèrent dans cette occasion sous un aspect bien différent. François de Lorraine, en arrivant dans la Saintonge, dédaigna d'opposer l'appareil des combats à des bandes qui se dispersaient; il fit punir les chefs des mutins et se contenta du repentir de tout le reste. On eût dit, à sa conduite, que François I^er^. régnait encore.

Quant au connétable, il agit contre Bordeaux pacifié, comme si cette cité eût été dans

tout le feu de la sédition. Les magistrats, suivis d'un nombreux cortége d'archers et de gens d'armes, le supplièrent de ne point laisser entrer dans la ville les troupes allemandes qu'on savait être portées au pillage. « Ce » sont, répondit-il, de fidèles serviteurs du » roi. Pouvez-vous en dire autant de vous-» mêmes »? Les députés lui présentèrent les clefs de la ville: « Qu'en ai-je besoin? dit-» il, vous allez voir quelle entrée je sais me » faire ». En même temps il dirige son artillerie contre les murailles et y fait une large brèche. Il désarme tous les habitans, et ne veut voir en eux que des coupables ou des lâches. Le généreux La Chassagne est un des premiers objets de la rigueur du connétable; s'il lui laisse la vie, il lui ôte la liberté; il le traduit devant le parlement de Toulouse; mais on ne put le trouver coupable. La peine de mort est prononcée contre cent soixante des principaux citoyens de la ville, d'autres sont condamnés aux galères. Pendant un mois, Bordeaux est le théâtre des plus sanglantes exécutions. Montmorenci tourne contre les séditieux les supplices cruels qu'ils avaient employés. Plusieurs sont brûlés vifs; il fait pendre au battant de la cloche celui qui avait sonné le

beffroi ; les jurats et cent vingt notables sont contraints d'aller, en habits de deuil et tête nue, déterrer avec leurs ongles le corps de Tristan de Monneins, et de porter tour à tour son corps sur leurs épaules jusqu'au lieu de sa sépulture. Pendant cette odieuse cérémonie, Montmorenci, représentant le roi, se tenait sur un balcon, et forçait les magistrats de la ville de se mettre à genoux devant lui en criant *miséricorde* et en demandant pardon. Bordeaux, dépouillé de tous ses privilèges, est imposé à de fortes amendes; on enlève les cloches de toutes les églises, on ordonne la démolition de l'hôtel-de-ville. Quelques-unes de ces dispositions cruelles furent adoucies par le roi au bout de quelque temps. Enfin Montmorenci quitte Bordeaux, mais c'est pour faire dresser des échafauds dans les provinces que François de Lorraine avait épargnées. Il traverse lentement la Guyenne, l'Angoumois, la Marche et la Saintonge, et marque son passage par l'exécution des rebelles, qui, gagnés par la clémence du duc d'Aumale, étaient redevenus des sujets fidèles. Le connétable était fier de l'épouvante qu'il jetait dans toutes les âmes; mais ce ministre, par son é-

cessive sévérité, paraissait plutôt proscrire que punir.

Situation de l'Europe. 1548.

Une tâche difficile était imposée au successeur de François Ier. Il s'agissait de sauver la France et l'Europe de l'ambition de Charles-Quint, de surveiller, pendant la paix, un souverain qui ne connaissait pas le repos; de jouer contre lui le rôle dangereux d'allié des plus faibles puissances; enfin de surprendre celui qui avait coutume d'étourdir ses ennemis par la violence et la rapidité de ses aggressions. Quel heureux événement, pour Charles-Quint, que la mort de François Ier.! Jamais il n'y eut, entre deux rois, une rivalité plus ardente; c'était quelquefois une inimitié poussée jusqu'à la rage, d'autres fois une émulation de qualités brillantes. Si Charles-Quint avait tenté de se produire sous un aspect chevaleresque, c'était pour ne pas laisser à son rival ce puissant moyen de séduction. La fortune avait plus fait pour l'empereur d'Allemagne que pour le roi de France, et cependant le premier n'avait jamais pu ni accabler ni éclipser le second.

L'Espagne et le Nouveau Monde.

Avant de suivre Charles-Quint dans le cours de plusieurs entreprises qui, sans être dirigées contre la France, devaient

être de graves sujets d'alarmes pour le royaume, montrons quels étaient les élémens de la puissance d'un souverain qui se crut appelé à reprendre le rôle de Charlemagne, sans avoir le génie de cet habile conquérant. Les Espagnols, dont il avait dompté l'arrogance, lui obéissaient sans murmure en faveur de sa gloire. D'ailleurs la cupidité avait distrait les nobles Castillans du soin de conserver leurs privilèges. L'or du nouveau monde occupait tellement leur pensée, qu'ils demeuraient presqu'insensibles au bruit des controverses dont toute l'Europe était agitée. Ils étaient pleins de ferveur pour un culte qui, violemment transporté dans le Mexique, avait fourni tant de prétextes à leur avarice. Les exploits merveilleux de Cortez, les infâmes exploits de Pizarre, étaient le principal sujet d'entretien de la nation espagnole. Elle consentait à se voir représentée au-delà de l'Atlantique par les sanguinaires aventuriers qui l'enrichissaient. Richesses illusoires que Charles-Quint sut mal apprécier! Tandis qu'il s'agitait, son peuple s'habituait à l'indolence. La plaie qu'avait faite à l'agriculture le barbare édit de Ferdinand le Ca-

tholique, concernant l'expulsion des Maures, s'élargissait tous les jours. L'industrie ne faisait aucun progrès chez un peuple qui trouvait commode d'acheter avec de l'or les fruits de l'industrie de ses voisins. Tout fier qu'était Charles-Quint des nouveaux empires qui lui avaient été soumis presque du moment où ils furent découverts, il ne sut jamais y faire sentir son autorité, y poser les bases d'un bon régime colonial. On ne le vit ni prévenir, ni réprimer les guerres civiles, les guerres d'assassinats, par lesquelles les Pizarre et les Almagro vengeaient, en s'entr'égorgeant, des millions d'Américains immolés comme de vils troupeaux. Maître de la marine alors la plus puissante du monde, il la fit servir à des rapines et la rendit inutile au commerce. Aussi connut-il souvent la pénurie, quand tout partait de son opulence.

Les Pays-Bas semblaient devoir l'indemniser, par leur agriculture et par leur commerce, de la langueur inattendue de l'Espagne; mais ce qui donnait à ce prince d'un caractère inquiet une politique nécessairement tracassière, c'était la difficulté de régir à son gré, et d'assujétir fortement des provinces fort distantes et de l'Espagne et de Pays-Bas, Autriche, Italie, Allemagne.

l'Autriche. Les états héréditaires d'Autriche étaient soumis sans être florissans; le royaume de Naples, le duché de Milan, tant de fois perdus et reconquis, avaient besoin d'être ménagés. Soumettre des princes allemands révoltés et ligués contre le chef de l'empire, assigner de nouvelles divisions aux différens états de l'Italie, qui ne pouvaient rien sans la France et qui détestaient les Français, voilà le double but que se proposait Charles-Quint. S'il pouvait y atteindre, non-seulement il menaçait la France du haut des Pyrénées et des Alpes, il l'investissait encore des rives du Doubs, de la Moselle, de la Meuse, de la Sambre et de la Somme. Enfin ses nombreuses galères lui donnaient le moyen d'insulter sur l'Océan et sur la Méditerranée, toutes les côtes de ce beau royaume, qui n'eût plus semblé qu'une enclave ou une citadelle bloquée au milieu d'un si vaste empire.

France. Plusieurs circonstances nouvelles aplanissaient les obstacles que Charles-Quint avait jusques-là rencontrés dans ses projets. François Ier. n'avait pu que bien rarement former contre son rival une ligue redoutable : qui maintenant saurait renouer cette coalition de tant de princes jaloux les

uns des autres? Henri II, qui n'avait été qu'un faible lieutenant de son père, semblait devoir oublier les combats et les intérêts politiques dans les tournois et les molles voluptés. L'empereur voyait avec plaisir les affaires de France conduites par le connétable de Montmorenci, auquel il se croyait supérieur en politique. En flattant ce vieux guerrier, qui, malgré son heureuse campagne en Provence, avait eu plus d'une raison de se défier de la fortune, Charles espérait l'éloigner de la guerre jusqu'à ce que lui-même fût prêt à la porter sur les frontières de France.

La mort du roi d'Angleterre Henri VIII, qui avait précédé de quelques mois celle de François Ier., favorisait les progrès de Charles-Quint. Henri VIII, si craint de ses sujets, et qui n'en était pas abhorré autant qu'il aurait dû l'être, avait su se rendre respectable au dehors. Sa politique était à la fois capricieuse et loyale. Son inconstance avait eu tous les résultats d'une combinaison habile. Trompé par Charles-Quint après son expédition de Boulogne, il allait s'en venger en se réunissant au roi de France, son ancien ami, quand la mort les surprit l'un et l'autre. Édouard VI, encore enfant, avait succédé à Angleterre.

son père. Les troubles d'une minorité allaient se joindre pour l'Angleterre à des troubles religieux que Henri VIII, sanguinaire théologien, avait tout à la fois excités et contenus par son despotisme.

Turquie. Soliman régnait et soutenait la gloire de ses premiers exploits. Nulle soumission n'avait coûté à Charles-Quint pour faire cesser les ombrages de ce formidable voisin. Il souffrait que son frère Ferdinand lui payât une espèce de tribut pour une petite portion de la Hongrie. Une guerre, où la Turquie se trouvait engagée contre la Perse, détourna l'attention de Soliman des affaires de l'Europe.

Venise. Ce n'était pas sur l'Italie qu'allaient tomber les premiers coups de l'empereur : il n'avait rien à craindre de cette contrée. Depuis la ligue de Cambrai, Venise n'existait plus qu'avec les souvenirs de sa gloire. L'Autriche et la Porte Ottomane avaient seules profité de l'abaissement où l'aveugle politique de Louis XII avait réduit cette république. Son territoire devenait le passage et pouvait devenir la conquête du dominateur de l'Italie. Venise, long-temps parée des dépouilles du Levant, était le théâtre des plaisirs licencieux et la sombre école de la politique défiante.

Redoutable pour des citoyens mécontens, cette politique n'avait plus que de faibles armes à opposer au plus ambitieux des souverains. Charles-Quint avait montré à l'Europe la faiblesse de Rome. Il n'avait que trop vengé les sanglans affronts des empereurs de la maison de Souabe; et son hypocrisie avait encore accru l'horreur de ses violences. Après avoir fait Clément VII son prisonnier, il cherchait à rendre Paul III l'instrument de ses desseins. Ce vieux pontife, quoiqu'il eût régné jusques-là sans éprouver de disgrâce, suivait encore, plus que ses derniers prédécesseurs, une marche faite pour ruiner une domination théocratique. C'était le second pape qui eût à s'occuper de l'établissement d'un fils. Les Romains ne l'avaient pas vu sans murmure former pour son fils Louis de Farnèse, un état particulier des duchés de Parme et de Plaisance, qu'avait conquis le pape guerrier Jules II. Charles-Quint lui faisait acheter cher la protection suspecte qu'il accordait au nouveau duc. Paul III avait été obligé de permettre que le plus important concile fût convoqué à Trente, ville soumise à l'Empereur. Le duc de Savoie n'attendait que de lui la restitution de ses états: deux autres puissances semblaient Savoie.

invariablement attachées à l'alliance de l'empereur. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avait besoin d'être défendu par ses armes contre les inquiétudes de plusieurs villes avides de recouvrer leur liberté et d'être encore nommées républiques. L'empereur avait à Gênes un illustre et fidèle ami; c'était André Doria, l'un des plus grands hommes du seizième siècle. L'Europe s'entretenait encore du danger auquel venait d'échapper ce vieillard.

Toscane.

Conjuration de Fiesque. De 1546 à 1547.

Tandis qu'André Doria croyait avoir assuré le calme d'une république qui lui devait le maintien de sa puissance et de ses lois, une conjuration se formait contre lui et contre sa famille dans le palais du comte Jean-Louis de Fiesque. Il semblait qu'en Italie le plus grand titre d'honneur fût d'avoir bien conduit une conspiration. Fiesque n'était animé contre les Doria par aucun motif de vengeance. Son ambition était insensée; il voulait commander à sa patrie, et pour son premier exploit assassiner le vieillard qui en était l'honneur. Doué de tous les avantages extérieurs, le comte de Fiesque affectait la frivolité, et savait allier aux grâces de la jeunesse la plus profonde dissimulation. Son affabilité l'avait rendu agréa-

ble au peuple qu'il voulait asservir. Il conspirait contre les Doria, et se montrait le courtisan le plus assidu de l'oncle et du neveu. Sa principale force consistait en quatre galères dont le pape lui avait confié le commandement. Des hommes qui, sous l'administration la plus douce, trouvaient des sujets de mécontentement et de haine, se joignirent au comte de Fiesque. Ce fut dans un festin, qu'il se donna violemment de nouveaux complices : ses convives témoignaient leur surprise d'entendre le bruit des armes dans un palais où ils s'attendaient à trouver les apprêts d'une fête. Fiesque leur révèle son sinistre projet. « Ce Doria, dont
» on proclame si haut la gloire et les services,
» qu'est-il autre chose que le lieutenant et
» le satellite de l'empereur? En vain sa vieil-
» lesse nous présente l'espoir d'être délivrés
» bientôt du joug sous lequel il nous tient
» courbés; sa domination, ou plutôt sa ty-
» rannie, se continue dans un neveu qui
» surpasse son orgueil, sans approcher de ses
» talens. Tout est prévu, tout est disposé
» pour que mon généreux dessein s'accom-
» plisse cette nuit même; mais je n'ai pas
» voulu l'exécuter sans y faire participer les
» Génois qui honorent le plus la république.

» Voilà pourquoi je vous ai rassemblés. Refuserez-vous de punir les tyrans? je ne le » pense pas; mais si quelqu'un de vous hésite, c'est sur lui que vont tomber mes premiers coups ». Un tel discours a produit tout l'effet que Fiesque devait en attendre, tous les convives s'arment et le suivent. Le comte se hâte de sortir avec sa troupe, et court au port s'emparer des galères de la république. En passant de l'une à l'autre sur une planche, il tombe dans la mer. Les conjurés ont perdu leur chef; ils agissent encore, parce que cet accident, caché dans les ténèbres de la nuit, est ignoré de la plupart d'entr'eux. Le neveu de Doria, sur qui ce vieillard se reposait d'une partie de l'administration, s'avance vers le port, attiré par les clameurs qui s'y élèvent et qu'il croit provenir d'une légère émeute de marins. Les conjurés le poignardent, c'est-là le terme de leur audace, ils ne font plus que des mouvemens incertains. Qu'est devenu leur chef? Un frère de Fiesque se présente. « Ce n'est plus du comte Louis qu'il » s'agit, dit-il, il n'est plus; je prends sa » place ». Cette indiscrète arrogance répand une morne consternation parmi les conjurés; ils méprisent le prétendu successeur de

Fiesque, et refusent de lui obéir. On se disperse, on fuit. Presque tous les principaux coupables sont arrêtés et conduits au supplice.

Telle étaît la situation de l'Italie. Voyons celle de l'Allemagne, ou plutôt transportons-nous sur le théâtre d'une guerre déjà allumée. Suivons-en les événemens avec rapidité; ils sont importans pour les intérêts de la France, quoiqu'elle n'ose encore y jouer aucun rôle. Ce n'est pas seulement la cause du protestantisme, c'est l'indépendance de toute l'Europe qui est défendue par Jean-Frédéric, électeur de Saxe. Nous allons voir ce prince succomber bien promptement; mais à sa chute commence sa grandeur. Plus on fait d'efforts pour l'avilir, plus il s'élève. Quand il perd l'autorité d'un souverain, il prend la dignité d'un sage dans les fers. Il doit avoir un vengeur, et ce vengeur c'est Maurice, ce perfide parent, qui a causé son infortune. Charles-Quint est trompé au milieu de toutes ses ruses; il est arrêté dans ses vastes projets par la dissimulation d'un homme qu'il en croit l'aveugle instrument. Avant d'éprouver le malheur d'être vaincu, l'ambitieux monarque éprouvera un

Situation de l'Allemagne.

malheur plus humiliant à ses yeux, celui d'être joué.

Ligue de Smalcalde. 1547. La ligue de Smalcalde avait le double objet de fonder en Allemagne l'indépendance politique et la liberté de conscience. La république bizarre que formaient, dans cette contrée, des souverains et des villes libres avait reçu un ciment nouveau de la religion réformée : mais Luther n'était plus, et lui seul avait pu calmer d'anciennes rivalités entre les princes ses disciples. Le jeune Maurice de Saxe (1), quoiqu'il fût entré dans la ligue des protestans, avait conçu le projet d'arracher la couronne électorale à son parent, le vertueux Jean Frédéric. Il dissimula, ouvrit une correspondance secrète avec l'empereur, qui lui enseigna tous les moyens de tromper ses confédérés. Instruit à feindre par un maitre si habile, Maurice

(1) Ce prince, qui va jouer un si grand rôle dans la révolution la plus importante du seizième siècle, descendait d'Albert, second fils de l'électeur Frédéric II. Il n'avait aucun droit au trône électoral, puisque Jean Frédéric, qui l'occupait alors, descendait de la branche aînée qu'on appelait *Ernestine*. Maurice possédait la Misnie et une partie assez considérable de la Saxe.

La ligue de Smalcalde était formée depuis l'année 1529 par les soins de Luther, et pour le maintien de

de Saxe fit avorter les desseins de la ligue. Enfin il se déclara, envahit les états de l'électeur. Celui-ci trouva dans l'affection de ses peuples les moyens de recouvrer sa puissance. Maurice, en persévérant dans ses opinions religieuses, devint l'allié du vengeur de la religion catholique. Charles, pendant les troubles de la Saxe, avait surpris les confédérés de la Souabe et de la Franconie. Le duc de Vittemberg fit de lâches soumissions, et fut châtié par le vainqueur plutôt avec dédain qu'avec colère. Les villes d'Ulm, d'Augsbourg et de Strasbourg payèrent les contributions qui devaient servir à soumettre les confédérés. Charles, aidé de Maurice, marcha contre l'électeur de Saxe, qui n'avait plus d'autre allié que le

la religion réformée. Elle n'entra en hostilité directe contre l'empereur, que vers l'année 1544. L'irrésolution de Jean Frédéric, et celle de son gendre, le landgrave de Hesse, leur avaient fait manquer les occasions d'accabler Charles-Quint, qui avait à peine dix mille hommes à opposer à une armée de soixante-dix mille protestans. Cette armée ne resta pas long-temps sous les drapeaux de princes qui ne pouvaient la solder, et qui se faisaient un scrupule de la mener au pillage. La mort de Luther, en 1546, acheva d'ôter toute énergie aux princes luthériens.

landgrave de Hesse. On l'avait vu, dans tout le feu de l'âge, confier à des lieutenans ses redoutables armées ; à cinquante ans, il veut pour lui toute la gloire et les premiers périls. Il ose ce que ses ennemis ont supposé qu'il n'oserait jamais. Arrivé sur les bords de l'Elbe, vis-à-vis Muhlberg, il entreprend le passage du fleuve, à la vue de l'armée saxonne. Des soldats espagnols nagent l'épée entre les dents. L'empereur monte sur un cheval magnifique, s'élance avec ses escadrons, protégés par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie. Ils gagnent l'autre rive. L'armée saxonne déconcertée fuit en désordre ; il n'était plus temps pour elle de refuser le combat : l'électeur s'y prépare ; son courage n'est point épuisé ; mais l'ardeur de ses troupes est ralentie par un premier affront.

Bataille de Muhlberg. 1547. Charles-Quint parlait à ses soldats comme à une troupe de héros. A l'approche du combat, il leur montra dans les airs un aigle qui planait sur son camp. Le soleil, après avoir été voilé par un épais brouillard, parut dans tout son éclat. Charles-Quint vit dans ces deux circonstances un double augure pour le succès de ses armes. Cependant l'électeur de Saxe se présentait dans une or-

dre de bataille imposant. Il avait ordonné aux troupes du centre de recevoir dans une complète immobilité le choc de la cavalerie impériale, jusqu'à ce que ses ailes, qu'il avait fort élargies, pussent se déployer. Ce choc fut mal soutenu, et les ailes de l'armée saxonne furent bientôt attaquées. Charles-Quint, Maurice et le duc d'Albe rivalisaient d'impétuosité. Du côté des Saxons, on ne combattait plus avec courage qu'autour de l'électeur. Enfin il est entraîné dans la fuite générale. Le combat a cessé, le carnage se prolonge (1). A chaque instant on amenait d'illustres prisonniers au camp de l'empereur. Il demandait toujours l'électeur de Saxe. Vers la fin du jour, on conduisit ce prince au vainqueur; il avait été reconnu parmi les fugitifs, à la majesté de son visage. Il s'était vaillamment défendu et n'avait succombé qu'après avoir reçu deux blessures. Le sang qui coulait de ses joues, sa contenance calme et fière, la renommée de ses

(1) La perte des Saxons, dans la bataille de Mohlberg, fut de douze cents hommes tués et de huit cents prisonniers. Celle des impériaux ne fut que de cent cinquante hommes tués ou blessés.

vertus, tout donnait à son malheur une haute dignité. Mais dès que Charles-Quint a vu son ennemi en sa puissance, il a cessé d'être un héros. Le prisonnier descend de cheval et veut, suivant l'usage, baiser la main de l'empereur; Charles-Quint le repousse. « Puissant empereur, lui dit Jean » Frédéric, puisqu'ainsi l'ordonne la for» tune, je suis votre prisonnier... — On me » reconnaît donc pour empereur, dit Char» les-Quint, avec un sourire amer; Je n'é» tais que Charles de Gand dans vos mani» festes. — Je m'attends, reprend l'électeur, » à être traité suivant ma dignité. — C'est » suivant vos actions que vous serez traité » par votre vainqueur et votre maître ». Charles ne fut que trop fidèle à ses menaces.

Noble constance de l'électeur de Saxe.
1547.

Cependant le prince électoral, blessé dans la bataille, s'était retiré dans Wittemberg avec les fugitifs. Sybille de Clèves, épouse du malheureux électeur, résidait avec sa famille dans cette ville, qui était bien fortifiée, bien pourvue de vivres et défendue par une garnison nombreuse. Le malheur de son époux n'avait point abattu son courage. Ses fils et tous les guerriers lui avaient déféré l'honneur du commandement. Tous

les habitans venaient de jurer à ses pieds de mourir pour leur patrie. Charles-Quint manquait d'artillerie pour commencer le siége de Vittemberg. Maurice ne lui offrait, à cet égard, que des secours insuffisans. Il fallait donc, au sortir d'une action glorieuse, subir un affront, et confesser l'impuissance de ses armes. Charles aima mieux abuser de la victoire que d'en perdre le prix. « Écrivez à » votre épouse, fit-il dire à son captif, per- » suadez-lui bien de rendre Vittemberg : » vos jours dépendent de sa soumission. — » Le seul conseil qu'elle recevra de moi, » répondit l'électeur, c'est celui de compter » pour rien les dangers de son époux, lors- » qu'il s'agit de soutenir l'honneur de nos » ancêtres et les droits de nos enfans ». Dans le même temps, Charles écrivait à Sybille : « Votre résistance va décider la mort de l'é- » lecteur ». C'était le seul genre d'alarmes qui pût la troubler. Mais l'exécution d'une telle menace lui paraissait impossible ; ou du moins elle savait combien les lois du corps germanique devaient la rendre difficile. Charles-Quint a bientôt écarté cette barrière. Un conseil de guerre, composé d'Espagnols et d'Italiens, va juger l'électeur. On ne peut douter du résultat, c'est le duc

d'Albe qui préside. L'arrêt de mort est prononcé : on vient le signifier à l'électeur. On s'était tout promis de l'étonnement et de la terreur que lui causerait cet arrêt inattendu.
1547. Mai. L'électeur jouait dans ce moment une partie d'échecs avec Ernest de Brunswick, qui était prisonnier avec lui. Il entend lire l'arrêt sans déceler la moindre émotion. Après un moment de silence : « Vous me faites » connaître, dit-il, que Vittemberg ne veut » pas se rendre et que ma femme et ma famille restent fidèles à leurs sermens. Me » voilà bien consolé de cet arrêt de mort; » je vois sans regret l'empereur retrancher » quelques jours d'une vie déjà trop longue ». Après avoir ainsi parlé, l'électeur prie son compagnon de continuer la partie d'échecs commencée, y donne toute son attention et la gagne (1).

(1) L'histoire moderne offre peu de tableaux aussi imposans et aussi pathétiques que celui de la captivité de Jean Frédéric, électeur de Saxe; trois historiens ont traité cet événement avec une dignité et un intérêt qui rappellent les plus beaux passages des historiens de l'antiquité : ce sont Jean Sleidan, Auguste de Thou, et Robertson. Le premier a servi de guide aux deux autres, qui ont ajouté plusieurs circonstances

Mais la consternation régnait au château de Vittemberg. Sybille se reprocherait de conserver encore du courage. Ni elle ni ses enfans ne balancent plus. Rendre Vittemberg et tout l'électorat, renoncer aux préroga-

Dévouement de Sybille

à sa narration. Sleidan, allemand, luthérien et magistrat de Strasbourg, avait été employé dans diverses négociations relatives à la ligue de Smalcalde; et il le fut depuis dans celles qui amenèrent le fameux traité de Passaw. Sa principale histoire, écrite en latin et formant vingt-six livres, a pour titre : *De statu Religionis et reipublicæ Germanorum sub Carolo V.* Il eut le grand mérite de déplaire, par son impartialité, aux hommes de son parti. Cependant il juge Charles-Quint avec une sévérité inexorable et quelquefois injuste. Auguste de Thou montre plus de calme et une critique plus judicieuse : le talent de cet historien me paraît s'élever beaucoup lorsqu'il rend compte d'événemens étrangers à sa patrie; il sait alors se borner aux détails nécessaires pour l'intérêt et la clarté de sa narration; son style est moins rapide et moins vigoureux que noble et pur. Robertson a sur eux l'avantage d'avoir écrit dans sa langue natale, à une époque où elle était perfectionnée par quelques hommes de génie.

On n'a présenté ici qu'un récit abrégé de la bataille de Muhlberg et de ses suites. Les faits qu'on a rapportés sont du petit nombre de ceux sur lesquels s'accordent presque tous les historiens et presque tous les mémoires.

tives de leur naissance, rien ne leur coûte, s'il est encore temps de sauver la vie du meilleur époux et du plus tendre père. Ce sont eux maintenant qui supplient le souverain dont ils allaient défier toutes les forces. Le duc Maurice se rend leur organe. Le remords le poursuivait au milieu de son triomphe. Il craignait de paraître à ses nouveaux sujets, couvert du sang d'un prince, son parent, dont il avait partagé les projets politiques, et dont il partageait encore les opinions religieuses. Charles-Quint, dès qu'on lui proposa une forte rançon, parla de clémence; mais il ne promit point de rendre la liberté à son prisonnier. Sybille avait eu à vaincre la résistance de son époux, qui croyait ses jours trop achetés par la ruine de ses enfans. Touché de leurs instances, il signa enfin une convention par laquelle il mettait ses états et sa personne même à la disposition de l'empereur; mais il y eut une condition à laquelle il fut impossible de le faire souscrire. On voulait qu'il se soumît aux décisions du pape et du concile, concernant la réforme. « On peut » me dépouiller, dit-il, mais non m'avilir ». L'empereur, qui n'avait voulu que faire parade de son zèle, se relâcha sur ce point.

Maurice fut investi de l'électorat, et se montra encore le courtisan respectueux de son trop puissant allié. Mais une perfidie, dont l'empereur le rendit l'instrument, lui fit sentir amèrement sa dépendance. Parmi les confédérés, les uns avaient été accablés dès le premier choc, les autres n'avaient même osé engager le combat. Un seul souverain restait armé; c'était le landgrave de Hesse; il ne résistait plus que dans l'espoir d'obtenir une capitulation moins dure que celle de ses malheureux alliés; et ce fut lui qui subit les conditions les plus déshonorantes. Il était beau-père de Maurice. Le nouvel électeur fut chargé, avec le marquis de Brandebourg, de décider le landgrave à se soumettre. Ils lui promirent que sa vie et sa liberté seraient respectées; pour achever de vaincre sa défiance, ils se rendirent eux-mêmes garans de cette promesse, et signèrent un acte par lequel ils s'engageaient à subir le même traitement que Charles lui ferait éprouver. Enfin ils lui dépeignirent avec tant de force le danger de la résistance, que le landgrave céda; et lui, qui était encore à la tête d'une armée imposante, et qui voyait dans ses sujets un zèle intrépide pour la réforme, il consentit à livrer à l'empereur sa personne

Humiliation du landgrave de Hesse.

et ses états, et à lui demander pardon à genoux de sa rébellion. Charles-Quint montra dans cette cérémonie une pompe, une arrogance, une dureté qui rendaient plus sensible encore la dégradation du landgrave. Ce prince crut avoir acheté par assez de basses soumissions le pardon de sa faute. Il s'approcha pour baiser la main de l'empereur; mais le marquis de Brandebourg et Maurice, frappés de l'expression sévère qui régnait sur le visage du monarque, écartèrent le malheureux prince. Le soir ils soupèrent avec lui chez le duc d'Albe. Le banquet se ressentit du sombre caractère de celui qui le donnait, et de la situation déplorable d'un prince avili. Que ne peut cependant l'espoir de la liberté? Vers la fin du repas, le landgrave n'était plus occupé que de la joie de revoir sa famille. Il se disposait à sortir, lorsque le duc d'Albe lui signifie l'ordre de l'empereur qui le déclare prisonnier. Un même cri d'indignation sort de la bouche de Maurice de Saxe, de l'électeur de Brandebourg et du landgrave. Tous s'écrient que la parole de l'empereur est engagée; mais Charles-Quint, inflexible aux réclamations de son ennemi vaincu, résista de même aux deux princes qui n'étaient

plus que les faibles ministres de sa vengeance.

Maurice indigné dissimula. Cependant Charles faisait trembler l'Allemagne, l'épuisait en contributions, en traitait les divers souverains comme ses délégués; et pour entretenir leur épouvante traînait à sa suite deux prisonniers qu'il eût dû considérer comme ses accusateurs, le sage Frédéric et le faible landgrave.

Une guerre de religion venait de se terminer en Allemagne; une guerre de religion allait s'y rallumer. Voyez cependant comme le flegme naturel aux peuples de cette contrée amortit le plus épouvantable des fléaux. Si la chute de Jean Frédéric excite une pitié mêlée d'admiration, si celle du landgrave de Hesse montre dans son oppresseur les fraudes les plus impudentes de la politique, ces événemens n'ont rien qui soit particulier aux guerres religieuses. Les sujets de ces deux souverains sont les témoins indignés mais immobiles de leurs malheurs. Ce long orage des guerres de religion semble encore éloigné de la France; mais combien il y sera plus terrible !

La France, depuis le nouveau règne, avait interrompu ses liaisons politiques avec (Dispositions de la France et de l'Angleterre.)

les protestans de l'Allemagne. Ce n'était pas que Henri II et le connétable sentissent vivement le danger de fomenter l'hérésie dans le royaume, par les secours donnés à des princes hérétiques. L'un et l'autre craignaient Charles-Quint, affectaient de croire à ses protestations pacifiques, et négligeaient les projets de François Ier., parce que les faibles ressources de son économie étaient déjà dissipées. La duchesse de Valentinois, tous les princes de la maison de Lorraine, le maréchal de Saint-André, enfin le connétable lui-même, s'étaient partagé les fonds que le rival de Charles-Quint avait destinés à la ligue de Smalcalde. Une autre entreprise, réclamée par l'honneur, excitait la principale attention du connétable; il s'agissait de reconquérir Boulogne sur l'Angleterre, et de laver ainsi le dernier affront qu'eût reçu François Ier. Tout favorisait ce projet, et l'on pouvait espérer de porter en Écosse un coup plus funeste encore à l'Angleterre. C'était un devoir sacré pour la cour de France de protéger la veuve de l'infortuné Jacques V. La défaite et la mort de ce monarque semblaient livrer l'Écosse à un joug qu'elle avait plusieurs fois subi, et dont elle avait été perpétuellement

menacée. Cette veuve du roi d'Écosse était une princesse de Lorraine, sœur des Guises; elle exerçait la régence, en attendant la majorité de sa fille, Marie Stuart, qui était au berceau à la mort de son père. Aux dangers extérieurs qui la menaçaient se joignaient les discordes intestines nées de la rapide propagation de la réforme dans l'Écosse. Rien n'eût pu sauver cette reine, si l'Angleterre n'eût éprouvé elle-même les troubles d'une minorité. Le duc de Sommerset, régent d'Angleterre, sous le titre de protecteur, s'était impérieusement subordonné ceux que le testament de Henri VIII lui avait associés pour la régence. Toujours en alarmes sur les manœuvres de ses rivaux, il flattait la nation, et cédait à l'esprit novateur. La plupart des Anglais abandonnaient avec impétuosité la réforme religieuse de Henri VIII pour celle de Luther. Ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que le culte inventé par un despote capricieux et féroce trouvait des zélateurs fanatiques. De là mille agitations, présages de ces sombres et sanglantes discordes qui devaient long-temps désoler l'Angleterre. Sommerset, pour faire honorer son protectorat, voulait forcer par la terreur de ses armes la régente d'Écosse à

consentir au mariage de Marie Stuart avec le jeune roi d'Angleterre. Toute onéreuse qu'était pour les Anglais la possession de Boulogne, cette nouvelle conquête leur rappelait des souvenirs chers à leur orgueil. Le duc de Sommerset fit faire de nouveaux travaux à Boulogne et dans les forts qui l'environnaient : c'était annoncer évidemment l'intention de violer le dernier traité conclu entre la France et l'Angleterre. Il y avait été convenu que Boulogne serait rendu au bout de huit ans au roi de France, sous la condition imposée à celui-ci de payer deux millions au roi d'Angleterre. Gaspard de Coligni de Châtillon fut chargé par le roi de fortifier la ville d'Ardre, et d'en étendre les ouvrages jusqu'aux portes de Boulogne. Dans le même temps une flotte mettait à la voile pour l'Écosse. Une élite de seigneurs français partait pour accomplir un des premiers devoirs des preux chevaliers ; les Dandelot, les La Rochefoucauld, les Pienne, les Crussol, les Bourdeille, les Joyeuse, étaient fiers d'avoir été choisis pour protéger deux reines, l'une veuve et l'autre orpheline, contre les attaques d'un injuste voisin ; on leur avait donné pour chef Montalambert de Dessé, dont la naissance n'égalait pas la

Expédition en Écosse. 1547.

leur ; mais il se fit respecter d'eux par l'autorité de son caractère et par ses talens guerriers. Cette troupe n'était que de cinq mille combattans. Réunie aux montagnards écossais, elle tint souvent tête à une armée anglaise de vingt-cinq mille hommes, soumit plusieurs forts, sut s'avancer avec audace, se replier avec prudence ; elle surprit des camps par des attaques nocturnes, et lassa l'ennemi en se montrant infatigable. La santé du brave Montalambert s'altéra pendant le cours de cette expédition ; il fut obligé de revenir en France. De Thermes, qui prit le commandement après lui, ne fut ni moins habile ni moins heureux. Les frontières de l'Écosse furent sauvées. Les Anglais gémirent de voir leurs propres frontières exposées à l'invasion des Français dont ils avaient si long-temps ravagé les provinces. Leur confusion et leurs alarmes furent au comble, quand ils apprirent que les cours de France et d'Écosse avaient arrêté le mariage de Marie Stuart avec le dauphin François, et que la jeune reine était conduite en France.

Le roi s'était réservé de commander l'expédition de Boulogne. Il l'entreprit avec une armée plus brillante que formidable. Les seigneurs opulens avaient armé à leurs

Expédition de Boulogne. 1549.

frais de jeunes gentilshommes qui se vouaient à leur service ; tous cherchaient à se distinguer par la somptuosité et par l'élégance de leurs équipages. Cette multiplicité de troupes d'élite ne pouvait tenir lieu de corps réguliers et permanens. Plus le roi portait de magnificence dans le camp, moins la discipline pouvait s'y établir. Les premiers succès de cette expédition furent brillans et rapides ; quatre forts que les Anglais avaient construits autour de Boulogne, Sellacques, Ambletense, Blaquenai et Mont-Lambert, furent emportés de vive force ou contraints de capituler. La première ardeur des troupes avait été employée à faire la conquête de ces forts ; mais, lorsque les Français furent parvenus sous les remparts de Boulogne, ils ne mirent point dans les travaux du siége l'activité que demandait une saison assez avancée. (1) Pour amuser un roi, qui, sans

(1) Je ne rapporte cette anecdote qu'avec l'expression du doute sur son authenticité : les historiens anglais n'en font aucune mention ; on ne la trouve que dans les mémoires de Vieilleville ; cette dernière objection ne suffirait pas pour la rejeter. Les auteurs des mémoires ne parlent guère que de leurs faits d'armes particuliers, ou de ceux des capitaines auxquels ils étaient personnellement attachés. Les historiens an-

avoir l'âme d'un vrai chevalier, aimait avec passion toutes les formes chevaleresques, voici ce que Vieilleville imagina, si l'on en croit les mémoires rédigés par son secrétaire. Le bruit s'était répandu dans le camp que le duc de Sommerset avait parlé légèrement de la valeur française. Vieilleville voulut avoir raison de cet outrage, et crut que sa dignité et l'éclat de ses services le rendaient l'égal du régent d'Angleterre. Accompagné de quatre gentilshommes et d'un trompette, il se présenta à la porte de Boulogne; et, après la chamade battue, il fit dire aux Anglais que, si le duc de Sommerset était là, il lui donnerait volontiers un coup de lance. Vieilleville fut bien déconcerté quand on lui répondit que le duc de Sommerset était malade à Londres. « Qu'au moins, dit le « chevalier français, un de vos milords « se présente ». Aucun des milords ne ré-

glais rejettent avec soin les faits où leur nation ne joue pas le rôle le plus brillant; surtout lorsque ces faits sont, comme celui-ci, d'une médiocre importance. Vincent Carloix parle, comme un témoin, du combat qu'il raconte; et la naïveté de sa narration le rend très-vraisemblable. Le jeune Anglais, dont il parle, était fils du comte de Varvick, qui remplaça et fit mourir le duc de Sommerset.

pondit à cet appel. « Anglais, s'écrie Vieilleville impatienté, il y va de l'honneur de votre nation, si aucun de vous ne vient ici faire preuve de sa personne. Voici mon gendre qui n'a pas vingt ans; il demande à faire ses premières armes contre le fils d'un de vos milords ». Pour cette fois, un fils du comte de Varvick sort de la ville. Les conditions du combat sont bientôt arrêtées. D'Épinai, gendre de Vieilleville, renverse son adversaire du premier choc, et l'amène prisonnier à la tente du roi, à qui ce fait d'armes cause autant de joie que si on lui eût annoncé la prise d'un ouvrage avancé de la place. Quelques jours après, d'Épinai, compatissant à la tristesse de son prisonnier Dudley, lui demanda *s'il lui ennuyait en si bonne compagnie?* Ému de ce ton d'intérêt, le jeune Anglais lui avoue qu'épris de la fille du comte de Belfort et près de l'épouser, il tomberait malade de chagrin s'il ne repassait la mer. L'usage était alors, mais chez les étrangers bien plus que chez les Français, d'exiger des prisonniers des rançons, équivalant au moins à la moitié de leur fortune. Le jeune vainqueur n'eut garde de s'en prévaloir : il pleura, en songeant en son âme quel eût été son mal-

Trait de courtoisie chevaleresque.

heur dans une telle situation. « Partez, dit-il » à Dudley, en l'embrassant, il n'est besoin » de mettre à prix d'argent nos premières » armes à vous d'eux. Je vous tiens quitte » pour quatre belles haquenées, dignes d'ê- » tre présentées aux princes et princesses » auxquels en mon cœur je les ai vouées ». Cette générosité, vivement ressentie par Dudley, établit entre les deux familles des liens d'amitié assez semblables à ceux que l'hospitalité formait chez les anciens.

Levée du siége de Boulogne. 1549.

Charles-Quint, qui était alors dans les Pays-Bas, se plaignit amèrement au roi de France du siége de Boulogne. Il était, disait-il, le tuteur du roi Édouard, et ne pouvait souffrir qu'on voulût enlever à ce monarque les conquêtes de Henri VIII. Ce message offensa la jeune cour, et peu s'en fallut que le héraut ne fût exposé à un traitement ignominieux, pour s'être exprimé dans des termes insultans. Cependant il est vraisemblable que les menaces d'un souverain victorieux contribuèrent beaucoup à faire manquer l'entreprise de Boulogne. Une violente tempête qui s'éleva fut le prétexte de la levée du siége. Toutes les tentes furent renversées par l'ouragan, des chevaux furent noyés, on perdit beaucoup

de bagages. Le roi se retira et crut que la prise de quatre petits forts suffisait à sa gloire. Bientôt il ouvrit une négociation avec l'Angleterre. Le duc de Sommerset venait de succomber aux manœuvres de ses rivaux, qui, dans une nuit, s'étaient rendus maîtres de Londres. Après avoir fait d'inutiles tentatives pour leur résister à main armée, il fut forcé de se démettre du protectorat et de se livrer à ses ennemis. Ceux-ci furent impitoyables envers un homme qui avait exercé seul la régence, dont Henri VIII avait voulu faire leur partage commun. Ils l'accusèrent de tous les crimes dont il est aisé de charger les vaincus; et, se plaçant au nombre de ses juges, ils cimentèrent de son sang leur puissance précaire. Varvick, depuis comte de Northumberland, se conduisit envers ses complices comme le duc de Sommerset l'avait fait envers ses collègues. Il devint le chef du gouvernement, et résolut de vendre cher à la France la possession très-dispendieuse pour l'Angleterre de la ville de Boulogne. Il ne se bornait pas d'abord à demander des sommes considérables; il voulait que la jeune reine d'Écosse fût reconduite dans son royaume. La cour de France crut

faire assez pour sa gloire et pour la politique de rejeter cette dernière proposition ; mais elle consentit à racheter pour quatre cent mille écus une ville qu'il lui était aisé de reconquérir. Le connétable, à qui l'on reprochait de sacrifier, dans cette occasion, la dignité de la plus belle nation de l'univers, colora cette paix par la proposition d'un mariage du jeune roi d'Angleterre avec Madame Élisabeth, fille aînée du roi de France. L'âge de la princesse apportait des délais au mariage ; mais les deux rois se plurent à se considérer sous les nouveaux rapports que ce lien allait établir entre eux.

Henri II envoya une magnifique ambassade à son gendre futur. Jamais un souverain n'avait mis plus de pompe en payant à un prince moins puissant que lui une espèce de tribut. Le maréchal de Saint-André, celui de tous les courtisans qui savait le mieux flatter le goût de son maître pour l'ostentation, se rendit à Londres avec une élite de la cour la plus élégante. Cette ambassade fut une continuité de festins pour lesquels le maréchal faisait venir à grands frais tout ce que la France produit de plus exquis. Le roi Édouard, qui n'avait

Ambassade de Henri II au roi d'Angleterre.

1550.

pas seize ans accomplis, vit tout cet appareil avec beaucoup de plaisir : il faisait oublier aux Français, par la grâce et la cordialité de son accueil, que c'était de l'or qu'ils lui apportaient avec tant de vanité. Il reçut du maréchal de Saint-André le cordon de Saint-Michel. Aucun roi d'Angleterre n'avait encore paru mieux disposé pour la France.

Fête donnée à Henri II.

Henri II semblait ne régner que pour ordonner et recevoir des fêtes. Quoiqu'il fût éloigné d'avoir un esprit fin et pénétrant, il savait justifier par la politique son penchant aux plaisirs. C'était un moyen, disait-il, de faire cesser le goût des controverses religieuses : mais s'il les amortissait par des jeux, il les ranimait bientôt par les persécutions. Il entremêla trop souvent l'appareil des échafauds à des pompes dans lesquelles il tâchait de captiver l'amour du peuple. Ce fut ainsi qu'il souilla son entrée à Paris : il l'avait différée de plus de deux ans. Le parlement avait condamné à mort un grand nombre de calvinistes, et avait remis leur supplice au jour de l'arrivée du roi. Voulait-on, en les exposant aux regards du monarque, embellir cette fête par un acte de clémence ? Non : une idée si naturelle ne se

présente point à des hommes qu'avengle le fanatisme : on voulait sanctifier cette fête par un pieux sacrifice. Des bûchers furent allumés sur le parvis Notre-Dame, à la place Maubert, à la Grève et dans la rue Saint-Antoine. Les calvinistes y furent conduits par bandes. Henri, qui revenait au palais des Tournelles, après avoir assisté à des joutes brillantes, voulut contempler de près un des bûchers. Il reconnut la voix d'un de ses anciens domestiques que les flammes allaient étouffer. Le saisissement qu'il éprouva fut une bien imparfaite punition de sa lâche et barbare curiosité.

Les fêtes de la cour de Henri II remplissent une longue partie des mémoires de ce temps (1). A travers mille détails qui, dans État des lettres et des beaux-arts.

(1) Brantôme décrit une fête magnifique donnée au roi Henri II, lors de son entrée dans la ville de Lyon. On commença par représenter devant lui le spectacle d'un combat à outrance, à l'imitation de ceux des gladiateurs romains, mais sans effusion de sang. Douze champions vêtus à l'antique exécutèrent d'abord plusieurs manœuvres avec une précision qui excita l'admiration du roi et de la cour. Six d'entr'eux figurèrent très-adroitement le combat des Horaces et des Curiaces. Puis s'étant séparés en deux troupes, ils s'attaquèrent avec des armes *tranchantes et non feintes*, et se chargèrent avec tant d'impétuosité, et

l'histoire, pourraient paraître ou puérils et monotones, on reconnaît que les arts se per-

une fureur si bien jouée, *qu'il n'y eut si bonne dague qui ne fût coupée en deux ou trois tronçons, qui étonna de prime face le regardant, pensant qu'ils le fissent à bon escient, s'étant pris tellement en crainte, qu'ignorant leur adresse, plusieurs s'écrièrent qu'on les secourût et qu'on les départît.* Henri fut si charmé de ce spectacle, qu'il en demanda une autre représentation.

Ensuite le roi et la duchesse de Valentinois furent conduits, à quelque distance de la ville, dans un petit bois peuplé de cerfs et de chevreuils apprivoisés.

Les premières dames de Lyon, représentant Diane et son cortége, arrivèrent avec les attributs de leurs rôles. A peine furent-elles devant le roi, qu'un lion vint au milieu d'elles, se laissa doucement enchaîner et conduire aux pieds du prince; et Diane lui offrit, sous cet emblême, la ville de Lyon *douce et gracieuse*, et *humiliée à ses lois et commandemens*. La duchesse de Valentinois, qui était le principal objet de la fête, trouva l'idée de cette chasse très-ingénieuse, et en témoigna sa reconnaissance à la ville de Lyon.

On avait préparé sur le Rhône un spectacle d'un autre genre; c'était une naumachie ou combat de galères. Le roi et la cour y assistèrent sur une barque magnifiquement décorée, et appelée *Bucentaure*. Ces jeux ne finirent qu'à la nuit, et furent terminés par un très-beau feu d'artifice tiré sur les galères. Mais ce qui mit le comble aux plaisirs de cette journée, ce fut une tragi-comédie intitulée Sophonisbe, que

fectionnaient beaucoup plus que les mœurs. La mythologie était ingénieusement em-

le cardinal de Ferrare, archevêque de Lyon, fit jouer dans une salle décorée à grands frais. La représentation de cette tragi-comédie lui coûta, dit Brantôme, plus de dix mille écus.

Les fêtes qui se donnaient en l'honneur de Henri II n'étaient pas toutes aussi ingénieuses ni aussi magnifiques : plusieurs n'avaient d'autre mérite qu'une bouffonnerie grotesque. Telle fut celle qu'il reçut à Saint-Jean de Morienne : on en lit dans les *Mémoires de Vieilleville*, une description dont la singularité est encore augmentée par la gaîté naïve de Vincent Carloix. « Il est vrai qu'à Saint-Jean de Morienne, pour ce » qu'elle porte titre d'évêché, il fut prié par l'évêque » et les habitans de les honorer de quelque forme » d'entrée, et l'assurèrent de lui donner le plaisir de » quelque nouveauté qui le contenterait, et qu'il n'a- » vait encore jamais vue. Sa Majesté, pour ne perdre » sa part de cette nouvelle invention, à lui toutefois » inconnue, les en voulut bien gratifier, et se pré- » senta le lendemain à la porte de Morienne, en » équipage assez royal pour une telle ville, accom- » pagné des princes et seigneurs de sa suite, sembla- » blement de toute sa maison, et entra sous le poêle à » lui préparé ; mais comme il eut marché environ » deux cents pas en belle ordonnance, voici une com- » pagnie de cent hommes vêtus de peaux d'ours, têtes, » corps, bras et mains, cuisses, jambes et pieds, si » proprement qu'on les eût pris pour ours naturels, » qui sortent d'une rue, le tambour battant, ensei-

ployée dans ces fêtes : les dieux y étaient représentés avec leurs véritables attributs : elles étaient quelquefois terminées par des représentations dramatiques, qui n'étaient

» gne déployée, et chacun l'épieu sur l'épaule, et se » vont jeter entre le roi et la garde de Suisse, mar- » chant quatre par rang, avec un ébahissement très- » grand de toute la cour et du peuple qui était par les » rues, et amenèrent le roi, qui était merveilleuse- » ment ravi de voir des ours si bien contrefaits, jus- » ques devant l'église; qui mit pied à terre suivant la » coutume de nos rois, pour adorer. . . . L'adoration » faite, les ours dessus dits remenèrent le roi en son » logis, devant lequel ils firent mille gambades, toutes » propres et approchantes du naturel des ours, comme » de lutter, et grimper le long des maisons et des pi- » liers des halles; et (chose admirable) ils contrefai- » saient si naturellement, par un merveilleux artifice » en leurs cris, le hurlement des ours, que l'on eût » pensé être parmi les montagnes; et voyant que le » roi, qui déjà était en son logis, prenait un grandis- » sime plaisir à les regarder, ils s'assemblèrent tous » cent, et firent une *chimade* (chamade), ou salve à » la mode de *chiorme de galère* (à la manière des » galériens), tous ensemble si épouvantable, qu'un » grand nombre de chevaux sur lesquels étaient valets » et laquais, attendant leurs maîtres devant le logis » du roi, rompirent rênes, brides, croupières et san- » gles, et jetèrent avec les selles tout ce qui était » dessus eux ».

plus de pieuses bouffoneries. Un arrêt du parlement condamna *les mystères* comme une indigne profanation des choses sacrées. Les calvinistes, qui n'envisageaient la religion que sous les rapports les plus sévères, avaient relevé l'indécence de ces jeux, où plus d'une fois sans doute l'impiété se déguisa sous l'apparence de la crédulité. Les *Frères de la Passion* devinrent des comédiens, et prirent possession du théâtre de Bourgogne. Le poète Jodelle fut le premier qui fit entrevoir aux Français ce que pouvait être une tragédie. Sa *Cléopâtre* charma la cour et le public. Elle fut jouée devant Henri II, à l'hôtel de Reims, et ensuite dans un collège, avec un grand concours d'illustres spectateurs : c'étaient des poètes, noblement rivaux de Jodelle, qui avaient voulu jouer les principaux rôles dans cette tragédie. L'auteur, fidèle à leurs conseils, avait tâché d'imiter la marche des tragédies de l'antiquité ; mais c'était avec un trop faible talent qu'il avait voulu atteindre à la simplicité majestueuse des anciens. Il fallait un siècle, il fallait surtout Corneille pour donner à notre langue un caractère élevé. Une tragédie, qui n'avait d'autre mérite qu'un peu de raison, plut beaucoup

Jodelle. Sa Cléopâtre.

à des hommes fatigués des inepties d'une scène si long-temps grossière. Henri II fit donner à Jodelle une gratification de cinq cents écus. Les auteurs qui avaient concouru à son succès le célébrèrent avec ivresse. Jodelle fut à leurs yeux un nouvel Eschyle; ils renouvelèrent pour lui les fêtes de Bacchus; et, dans une cérémonie, moitié grotesque, moitié sérieuse, ils vinrent lui décerner le prix dont Athènes récompensa ses premiers tragiques : ils amenèrent un bouc au poëte couronné et chantèrent des hymnes à Bacchus (1).

Cette sorte de paganisme littéraire excitait l'humeur des controversistes; mais qu'y avait-il de plus propre à calmer leurs funestes débats, que cette vénération pour l'antiquité, et l'espèce de délire qui s'y joignait? Tous les poëtes étaient élèves des érudits et souvent érudits eux-mêmes. Obligés de recourir aux langues grecque et latine pour suppléer à l'indigence de la nôtre, forcés de s'aider des anciens dès qu'ils voulaient élever leur imagination, ils vivaient avec eux plus qu'avec leurs contemporains; et ils croyaient, dans leurs humbles demeures, marcher sous les

(1) *Manuscrits de Fontanieu.* — *Histoire du Théâtre français*, par Fontenelle.

portiques d'Athènes et de Rome : ils s'aimaient entr'eux comme s'aiment les citoyens d'une petite peuplade ; sept poëtes se plaisaient à confondre leurs titres de gloire, et s'appelaient la *pléiade française*. Ronsard, qu'ils reconnaissaient pour leur chef, avait imaginé ce nom. Si François I^{er}. n'avait pas donné aux lettres l'impulsion la plus vive, on doit convenir qu'il ne pouvait leur donner une direction plus judicieuse. Quoiqu'il n'eût qu'une instruction fort légère, il avait averti les littérateurs, par la solidité de ses établissemens, d'attendre tous leurs progrès d'une instruction profonde. Dès qu'il s'agissait d'un élégant badinage, il était un de leurs plus aimables rivaux. Fidèles à sa mémoire, ils se firent respecter de son successeur. Henri II applaudissait à leurs travaux, sans savoir ni les apprécier avec discernement, ni les inspirer avec grandeur. Diane de Poitiers, les princes de la maison de Lorraine et quelquefois le connétable de Montmorenci, leur donnaient des encouragemens qu'ils ne payaient point par de basses flatteries. Aucun d'eux ne se montrait le digne héritier des grâces de Clément Marot ; mais du moins aucun d'eux n'imita l'exemple de cet esprit inquiet, et ne quitta comme lui la

douce école des poëtes de l'antiquité pour la sombre école de Luther et de Calvin. Ils dédaignaient l'esprit de controverse, et ne furent ni instrumens ni victimes des persécutions religieuses. Il faut honorer leur sagesse, lors même qu'on ne peut rendre hommage à leur génie. L'éducation des Français en littérature a été bien lente; mais que de fruits ne devait-elle pas produire!

Quelques années plus tard, des esprits d'une trempe originale exprimèrent de plus fortes pensées, soit en recourant à la majesté de la langue latine, soit en prêtant à la prose française, encore dénuée de nombre, d'harmonie et de lois, l'énergie de leur âme ou les grâces faciles de leur imagination. J'aurai ailleurs occasion de rendre compte de leurs travaux et de montrer les commencemens de Michel l'Hôpital, de Montaigne, de son ami La Boëtie, et d'Auguste de Thou. Mais je dois faire remarquer ici l'heureuse et trop courte influence qu'exerça

J. Amyot. Traduction de Plutarque.

Jacques Amyot, par sa belle traduction des vies de Plutarque, premier chef-d'œuvre de notre littérature. Même après lui, aucun traducteur ne sut mieux s'identifier avec l'auteur original. En conservant à Plutarque toute sa gravité, il sut prêter à la

philosophie du dernier sage de la Grèce le mérite de l'onction et de la naïveté. Cet ouvrage fit une grande fortune à la cour. Jacques Amyot, abbé de Bellozane, reçut de Henri II la plus noble des récompenses; ce roi le nomma précepteur de deux de ses enfans. On ne peut, sans une profonde douleur, songer aux inutiles soins que prit Amyot pour rendre un de ses élèves, qui fut depuis Charles IX, semblable aux héros dont il avait, d'après Plutarque, retracé les vertus magnanimes; mais il eut la consolation de voir d'illustres guerriers se former à l'envi sur ces grandes âmes de l'antiquité. Le duc de Guise affectait d'imiter Scipion; mais on put lui reprocher par la suite d'imiter trop César. Le maréchal de Brissac, malgré son ardeur chevaleresque, voulait reproduire Fabius, et il y réussit. Quant au connétable, nous avons dit qu'il avait choisi Caton le Censeur pour modèle. Souvent, à l'heure de ses repas, il se faisait relire la vie de ce personnage sévère. Son neveu, l'aîné des Châtillon, aspirait à ressembler à Caton d'Utique. Il me tarde de montrer les efforts que firent ces guerriers pour donner un nouveau lustre aux armes de leur patrie, et pour abaisser la fortune de Charles-Quint. Mais il me reste encore une

tâche difficile, c'est d'expliquer les manœuvres politiques qui précédèrent un mouvement d'armes glorieux. C'est ici que l'on retrouve, dans toute son aridité, la fatigante complication des intérêts du sacerdoce avec ceux des potentats, dédale où s'égarent souvent les historiens modernes. Est-on sorti des intrigues de cour, c'est pour tomber dans les intrigues plus profondes d'un concile ou d'un conclave. Il faut sans cesse passer du bruit des armes aux clameurs de l'école. La politique, matière si âpre en elle-même, vient s'embarrasser de toutes les épines de la théologie. Abrégeons ces détails; le temps en a beaucoup diminué l'importance. Transportons-nous en Italie, c'est une conspiration qui nous y rappelle.

Affaires d'Italie. Le fils du pape Paul III, Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, avait l'âme atroce de César Borgia, sans en avoir les talens. Il dressait des embûches à ses voisins, tandis qu'il avait tout à craindre de la haine trop légitime de ses sujets. Charles-Quint était convaincu que le duc de Parme avait favorisé la conjuration du comte de Fiesque. L'alliance que l'empereur avait contractée avec cette maison, en donnant

sa fille à Octave Farnèse, petit-fils du pape, ne modérait point en lui le désir de se venger d'une perfidie. Ferdinand Gonzague, gouverneur du Milanez, entretint des intelligences avec des seigneurs qui gémissaient sous la tyrannie de Farnèse. Sûrs d'être protégés dans leur conjuration par Charles-Quint, ils suivirent l'exemple de Fiesque, et devinrent les flatteurs du prince qu'ils voulaient poignarder; et celui-ci les traitait comme ses amis, en attendant le jour où il pourrait les condamner à mort. Anguisciola, Lando, Pallavicini, Confalonieri furent secondés dans leurs projets par le tyran lui-même, qui, en se faisant détester chaque jour davantage, accroissait le nombre de leurs complices. Il résidait à Plaisance. Après d'inutiles tentatives pour l'attirer hors de son palais, les conjurés résolurent de l'assassiner dans son palais même. L'art des conjurations s'était tellement perfectionné, que les citoyens les plus considérables d'une petite ville et d'un très-petit état purent, pendant plusieurs jours, préparer une attaque générale sans qu'un prince soupçonneux en prît le moindre ombrage (1). Le 10 septembre 1547,

Conjuration contre Pierre Farnèse. 1547.

10 septembre.

(1) S'il faut en croire De Thou, Farnèse avait eu

ils se rendent en grand nombre à la citadelle (Farnèse en avait fait son palais); c'était en plein jour et à l'heure du dîner. Les uns occupent les postes extérieurs qu'aucune troupe ne gardait; les autres remplissent l'intérieur des appartemens, et ne semblent occupés que de faire leur cour. Le duc, après dîner, se retire dans sa chambre. *Lando* donne le signal en tirant un coup de pistolet par la fenêtre. Le pont-levis de la citadelle

quelqu'avis de la conjuration. Voici comme il s'exprime à ce sujet : « On dit (et ce n'est pas sans fondement) que le duc, informé de la conjuration dont » il ignorait cependant les complices, aussi-bien que » le lieu où elle devait éclater, avait eu enfin recours » à la magie que son père lui avait apprise. . . . » Il ajoute qu'un démon, évoqué par Farnèse, lui avait dit qu'il trouverait sur une pièce de monnaie le nom des conjurés et le lieu de l'exécution. Sur un côté de la monnaie de Parme étaient gravés ces mots: P. ALOIS. FARN. PARM. ET. PLAC. DUX. Le mot PLAC. désignait Plaisance où il fut tué, et comprenait en même temps les premières lettres du nom des conspirateurs, Pallavicini, Lando, Anguisciola et Confalonieri. *Exemple très-remarquable*, ajoute l'historien, *des effets de la magie.*

Ces idées qu'avait De Thou sur la magie, ne doivent en rien diminuer l'autorité d'un historien d'ailleurs si judicieux. Il partageait cette croyance avec des grands hommes de son temps, tels que Henri IV et Sully.

est baissé ; les gardes sont surpris et désarmés. Anguisciola pénètre sans obstacle dans la chambre du duc et l'égorge. Les conjurés se répandent dans les rues en criant *liberté*. Trois coups de canon avertissent les troupes de Gonzague du succès de la conspiration ; elles arrivent, et Plaisance, où retentit encore le cri de *liberté*, n'a fait que changer de maître. Charles-Quint y domine. Le gouverneur de Parme, fidèle aux Farnèse, résiste aux ordres de l'empereur et n'est point attaqué. Cette possession est conservée à Octave, petit-fils du pape Paul III, et gendre de l'empereur (1).

Ne perdons point de vue ces petits duchés de Parme et de Plaisance ; ils vont figurer avec éclat, pendant deux siècles, dans les négociations les plus importantes et dans les guerres les plus générales de l'Europe. Paul III, en apprenant la mort de son fils et la perte de Plaisance, est accablé à la fois de douleur et de remords (2). Si les crimes

Conduite irrésolue du pape Paul III. De 1547 à 1548.

(1) *Mathieu. — De Thou. — Ribier. — Manuscrits de Fontanieu.*

(2) Rien de plus compliqué et de plus fastidieux dans l'histoire, que les immenses détails qui ont été recueillis sur la tenue et la longue durée du concile de Trente. Sans doute l'histoire de ce concile, par Fra-

d'Alexandre VI et le religieux trafic que fit Léon X, pour soutenir sa prodigue magnifi-

Paolo, est un monument hardi de l'esprit de critique appliqué à des objets que jusques-là on osait à peine soumettre aux jugemens humains; mais les intrigues sacerdotales sont le plus terrible écueil de l'histoire moderne, et jusqu'à présent peu d'historiens ont su l'éviter. Ceux qui furent les contemporains de ces grands troubles de l'église, s'égarent à l'envi dans des discussions théologiques dont ils supposent tous les esprits occupés. La plupart professaient les opinions des églises réformées. Le désir de dévoiler et de condamner tout ce qui fut l'objet de la vénération de leurs ancêtres les emporte trop loin; et le ton de la satire remplace chez eux le ton de l'histoire. Ceux qui sont animés d'un grand zèle pour la religion catholique, errent dans des apologies et des explications qui fatiguent les lecteurs sans pouvoir les édifier. Enfin l'esprit d'irréligion invite d'autres écrivains à retracer des scandales qu'ils croient réjouissans, mais qu'on ne peut raconter sans blesser les mœurs et tous les genres de convenance. Voltaire, malgré quelques aperçus vastes ou ingénieux qu'il a présentés dans son *Essai sur les Mœurs des Nations*, a beaucoup rétréci le champ de l'histoire moderne, en la voyant presque tout entière dans l'histoire ecclésiastique.

J'ai consulté particulièrement dans cet ouvrage, en ce qui concerne les intrigues de la cour de Rome sous le pape Paul III, Fra-Paolo, De Thou et Robertson. J'ai tâché de m'en tenir à des résultats généraux et peu contestés.

cence, excitèrent les premières révoltes contre l'autorité du saint siége, Paul III assura le succès de ces révoltes, par son irrésolution et ses maladroits artifices. D'abord on l'avait vu se lier intimement avec l'empereur, pour réprimer les protestans d'Allemagne et rompre la ligue de Smalcalde. Il lui avait même envoyé des troupes qui figuraient avec assez d'honneur dans une armée peu nombreuse. Les premiers succès de Charles-Quint lui donnent de l'ombrage; il rappelle ses troupes; il se repent d'avoir laissé convoquer le concile à Trente, ville soumise à la domination de l'empereur; il n'a que peu de foi au zèle religieux d'un monarque qui ne souffre aucun frein à son ambition. L'empereur, souverain de tant d'évêques allemands, espagnols, flamands, italiens même, qui forment la majorité du concile, ne voudra-t-il pas s'en servir pour restreindre et renverser peut-être l'autorité de la cour de Rome? Quels sont ses sentimens secrets? Quelle est sa croyance? Le sac de Rome, la prison de Clément VII, les respects dérisoires par lesquels Charles-Quint voulut pallier cette persécution et la rendit plus cruelle, voilà de mauvais garans de sa foi, de sa déférence filiale. Paul III transfère

Le concile est transféré de Trente à Bologne.

le concile à Bologne, dans les états de l'église. L'empereur s'indigne. Le pape, qui le voit marcher de victoire en victoire, craint les effets de sa colère, et implore les secours du roi de France. Ses intrigues ne peuvent entraîner à la guerre une cour qui ne respire que les plaisirs. C'est à elle qu'il s'adresse encore pour venger l'assassinat de Pierre-Louis Farnèse ; il n'en reçoit que de stériles témoignages d'intérêt. Il revient en suppliant auprès de l'empereur, qui insulte froidement au chagrin du vieillard et garde Plaisance. Que faire? Les cardinaux et ses sujets lui reprochent d'avoir démembré des domaines de l'église deux états qui étaient la conquête du pape guerrier Jules II. Il conçoit le projet de les rendre au saint siége ; mais voici un nouvel adversaire qui s'élève contre lui : c'est son petit-fils Octave. Celui-ci veut garder le duché de Parme, resté en dépôt entre ses mains. Au milieu de ce mouvement, des conspirateurs tentent, sans succès, d'assassiner Gonzague ; et c'est le pape qui est accusé d'avoir dirigé leurs coups. Les réformés virent avec joie un scandale nouveau dans l'église : le pape armait contre son petit-fils Octave, l'appelait un apostat dénaturé, et se disposait à lancer contre lui

Querelle entre Paul III et Octave Farnèse.

1549.

les foudres du Vatican. La mort délivra ce vieillard de la honteuse extrémité où il se trouvait réduit. Paul III mourut le 10 novembre 1549, dans la seizième année de son pontificat et la quatre-vingt-deuxième de son âge. Mort de Paul III.

Qui ne s'attendrait à voir les Farnèse anéantis après la mort du pape, leur aïeul? Mais ils sont opulens, on les craint, ils ont une faction puissante dans le conclave : leur parti, qui se réunit à celui de la France, réussit à faire nommer le cardinal del Monte, qui prend le nom de Jules III. Le nouveau pape fait éclater sa reconnaissance aux dépens des intérêts de Rome. Il rend le duché de Parme à Octave Farnèse. Ici se déclare un nouveau changement dans la politique européenne. Charles-Quint, qui s'était d'abord montré le protecteur d'Octave, son gendre, ne peut résister ni au désir de posséder le duché de Parme, ni aux instances de Ferdinand Gonzague, mortel ennemi des Farnèse, dont il a fait assassiner le père. Octave, dépouillé de son petit état, cherche un vengeur dans le roi de France. Henri II, satisfait du succès de ses armes en Écosse et de la restitution de Boulogne, commençait à suivre des conseils moins ti- Élection de Jules III. 1549.

mides. Le Piémont, qu'il occupait et que le sage Brissac attachait à la France par une administration paternelle, lui faisait espérer de ressaisir en Italie une domination qui tant de fois avait échappé à ses trois prédécesseurs. Les Guises depuis long-temps voulaient la guerre. François de Lorraine, qui prit le nom de duc de Guise après la mort de
1548. Claude, chef de cette famille (1), avait épousé Anne d'Est, petite-fille de Louis XII par sa mère, et voyait dans cette alliance plus d'un moyen de conquérir une principauté en Italie. Son frère, le cardinal de Guise, qui, après la mort de son oncle (2), prit le nom de cardinal de Lorraine, brûlait de faire concourir le pape et le roi de France aux projets ambitieux de son frère. Octave Farnèse vit ses plaintes contre l'empereur favorablement accueillies à la cour de France. Dès ce moment la guerre parut inévitable. Voici les circonstances qui la rendaient redoutable pour Charles-Quint.

Intérim. Fatigué d'un concile qu'il n'avait plus à sa disposition, Charles-Quint avait imaginé de

(1) Claude, duc de Guise, mourut le 18 avril 1550.

(2) Jean, cardinal de Lorraine, mourut dans l'année 1550.

trancher à lui seul toutes les difficultés théologiques qui troublaient la paix de la chrétienté. Tandis qu'il traitait l'Allemagne comme sa conquête, il se flattait de lui prescrire une croyance uniforme. C'était par les conférences de trois théologiens, dont deux étaient catholiques et l'autre protestant, qu'il suppléait à l'autorité des pères du concile. Le résultat fut prompt, et comme les protestans avaient été vaincus à la guerre, il leur fut presqu'en tout point défavorable (1). L'empereur se hâta de consacrer ce système de doctrine comme une loi sous le nom d'*interim*. Il paraissait attendre encore Mai.
la décision suprême du concile; mais le pape voyait que l'empereur, en s'arrogeant le droit de confirmer l'autorité du saint siége, voulait celui de la modifier ou de la détruire. Tandis que l'*interim* paraissait aux

(1) Tous les dogmes et toutes les pratiques extérieures de la religion catholique étaient confirmés. Seulement, pour ne pas heurter trop rudement des préjugés déjà fortement établis, deux points de réforme étaient, si non autorisés, du moins tolérés pour un temps : les ecclésiastiques mariés n'étaient point obligés de se séparer de leurs femmes ; et il était permis aux provinces accoutumées à communier sous les deux espèces de conserver cet usage. (*Fra-Paolo.* — *Sleidan.* — *Robertson.*)

protestans le comble de l'oppression, il était un sujet de scandale pour les catholiques. Peu s'en fallut que Charles-Quint ne fût excommunié dans le temps même où il voulait soumettre les Pays-Bas au tribunal de l'inquisition. Charles-Quint sentait tout le poids de la grandeur toutes les fois que sa puissance rencontrait des obstacles inattendus. Il voulait maîtriser toutes les consciences, et la sienne même, était livrée à des irrésolutions religieuses. Le successeur très-modéré de Luther, Melanchthon, en conférant avec l'empereur, avait jeté du trouble dans son âme. Charles-Quint était à demi protestant lorsqu'il se montrait encore le fléau du protestantisme. Des douleurs de goutte très-aiguës vinrent le saisir, lorsque, plein de l'ambition des anciens conquérans, il voulait imiter l'impétuosité de leur courage. Son tempérament affaibli lui faisait un supplice de l'activité que conservait son âme. Perdu dans le labyrinthe des intrigues dont il s'était environné, il sentait l'impuissance de suffire à tout, et voulait encore tout conduire. Il passait des rêves de l'ambition à un état de langueur qu'il prenait pour de la sagesse. Dans ce conflit de pensées, il conçut le projet de faire passer, lui vivant, la cou-

Charles-Quint projette d'abdiquer la couronne impériale.

ronne impériale sur la tête de son fils Philippe, alors âgé de vingt-un ans. Peut-être, frappé du pressentiment d'une mort prochaine, avait-il voulu assurer tout son héritage à Philippe. On lui supposa une intention plus profonde. « Charles-Quint, disait-on, veut se servir de son fils, pour achever de courber l'Allemagne sous un joug despotique; et lui, dégagé de ce soin, il poursuivra ses projets de conquêtes, bien sûr d'être toujours secondé par un empereur, son vassal ». Tous les princes d'Allemagne frémirent de ce projet. Philippe, que Charles-Quint leur avait montré avec pompe, déplut à chacun d'eux par son arrogante gravité. Ferdinand, nommé depuis 1550 roi des Romains, se voyait avili et dépouillé par un frère qui l'avait assez désigné comme son successeur à l'empire. Il s'emporta. Catholiques et protestans tout se réunit à lui. Charles se vit obligé de conserver la couronne impériale et résolut d'en augmenter l'éclat. Condamné à s'occuper encore d'*interim* et de concile, il montra plus d'ardeur que jamais à se rendre le suprême arbitre des controverses religieuses. Il avait redoublé de menaces envers son prisonnier, Jean Frédéric, pour lui faire accepter l'*interim*. Ce fut une nou-

32500

velle occasion pour l'électeur de montrer la fermeté de son âme. Charles-Quint se vengea de ses refus en augmentant les rigueurs de sa captivité. Le faible landgrave de Hesse, dans l'espoir de recouvrer sa liberté, offrit à l'empereur d'accepter l'*interim*. Charles rejeta et publia ses offres. Tout son espoir reposait sur Maurice, qui paraissait soumis à ses volontés.

Maurice de Saxe commence à trahir Charles-Quint.

De 1549 à 1550.

Le nouvel électeur mettait son bonheur et sa gloire à tromper le politique le plus habile qui eût encore paru en Europe. Loin de faire des objections contre l'*interim*, il proclame dans les états cette règle de conscience, brave les nouvelles malédictions qu'il reçoit des protestans, s'en fait un mérite auprès de l'empereur, et paraît jaloux de l'aider encore une fois à soumettre les rebelles. Les princes d'Allemagne étaient domptés; mais les villes libres résistaient encore. C'était le roi de France qui les excitait à rester fidèles aux dogmes de Luther; il leur fournissait de l'argent et leur faisait espérer des secours en hommes. Mais était-il possible à des villes telles que Hambourg, Brême, Lubeck, Magdebourg, Augsbourg, Strasbourg et Constance de concerter les moyens d'une défense commune? L'empe-

reur a bientôt réduit les villes du midi; Maurice marche contre celles du nord; il assiége Magdebourg, et l'assiége aussi mal qu'il peut le faire, sans éveiller les soupçons de l'empereur. Il exagère tous les obstacles de cette entreprise. Charles-Quint et son défiant ministre Granvelle, évêque d'Arras, sont trompés. Enfin Magdebourg ouvre ses portes. Maurice, dont cette ville avait craint 3 novembre 1551.
la vengeance, s'annonce à elle ouvertement comme un pacificateur, et secrètement comme un ami. Charles-Quint ne prend aucun ombrage de ce qu'elle a nommé Maurice son premier magistrat. Cet empereur, qui au bout de cinq ans se plaisait encore à inventer de nouvelles vexations et de nouveaux outrages pour deux souverains, ses captifs, ratifie sans difficulté le pardon accordé par Maurice à une petite république, dont le courage a opposé une longue résistance à ses armes et à sa fortune (1).

Cependant, même avant d'entrer dans Magdebourg, Maurice, dont les desseins n'étaient point encore pénétrés des protestans, avait signé, sous le voile du plus profond mystère, un traité d'alliance offensive avec le roi de France. Il faut voir, dans tous

(1) *Sleidan.* — *De Thou.* — *Robertson.*

les ouvrages des protestans, avec quelle complaisance, avec quelle espèce d'orgueil ils racontent et peut-être exagèrent les ruses politiques d'un prince, dont la destinée fut d'être signalé long-temps comme le plus odieux déserteur de la réforme et d'en être le plus solide appui ! Toutes ces ruses, ils les bénissent sous le nom de voies *incompréhensibles* de la providence. Les historiens allemands, qui partout ailleurs font valoir, le plus souvent avec justice, la bonne foi de leur nation, triomphent de voir au seizième siècle un prince allemand remporter le prix de la politique sur une foule d'Italiens, d'Espagnols, de Flamands, et, pour tout dire, sur Charles-Quint lui-même. Ils montrent Maurice licenciant son armée, après la prise de Magdebourg, mais prenant ses mesures pour la trouver toute rassemblée au premier signal ; ils le montrent entouré de deux conseillers d'état qui informaient le cardinal de Granvelle de toutes ses démarches, et leur livrant, avec les apparences d'un épanchement intime, des secrets tout opposés à ses véritables desseins ; feignant du respect pour le concile de Trente, lorsqu'il a repris sa ferveur pour la confession d'Augsbourg ; décidé à tromper son allié catholique, le roi

de France, si celui-ci, en secourant les protestans d'Allemagne, continue ses barbares persécutions envers les calvinistes français; ils le montrent enfin jouant l'irrésolution et la crainte, lorsqu'après un premier éclat, il est résolu de s'abandonner tout à l'audace. Maurice fait annoncer à l'empereur qu'il vient le trouver en le suppliant, et cependant il marche avec une puissante armée, pour l'enfermer dans les gorges du Tyrol. Je ne suivrai point les détails de ses stratagèmes; j'aurai bientôt à parler de ses exploits (1).

François Ier. avait posé les bases principales du système politique de la France. L'alliance avec les Suisses, utile et admirable prix de la victoire qu'il avait remportée sur eux; l'alliance avec les Turcs, que ce descendant de Saint-Louis ne put contracter qu'à regret, à une époque où Soliman étendait les conquêtes de ses terribles prédécesseurs; l'alliance avec les princes protestans d'Allemagne; enfin quelque commencement d'amitié avec la Suède, voilà les heureuses combinaisons d'un roi dont on n'a pas assez apprécié la politique.

(1) *Arnold, Vie de Maurice.* — *Robertson.*

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. 1549.

Depuis le commencement du règne de Henri II, les Suisses avaient été vivement sollicités de renouveler les traités qu'ils avaient faits avec son prédécesseur; mais Charles-Quint avait mis en œuvre tous les ressorts de sa politique pour les éloigner de l'alliance du roi et pour les engager dans la sienne. Cependant quelques avantages proposés aux cantons par le connétable l'emportèrent sur les brigues de l'empereur et fixèrent leurs irrésolutions. Le traité fut renouvelé pour la vie du roi et pour cinq ans après sa mort. Les Suisses s'obligèrent, entre autres conditions, à le servir partout où bon lui semblerait, excepté sur mer; deux cantons seulement, Zurich et Berne, arrêtés par quelques scrupules de conscience, refusèrent d'entrer dans ce nouvel engagement. Charles-Quint avait obtenu plus de succès dans ses négociations clandestines avec la Porte.

Avec les Turcs. 1547.

Soliman avait à se plaindre de la cour de France; on avait négligé de l'informer de la mort du dernier roi. Il menaçait la Hongrie. Charles-Quint et Ferdinand, son frère, sentaient combien il était urgent d'arrêter, à quelque prix que ce fût, les entreprises d'un tel ennemi. L'empereur acheta du sultan une trève de cinq ans, à des conditions hu-

miliantes. Il se soumettait à un tribut, et souffrait qu'on lui refusât le titre d'empereur. Montmorenci n'eut connaissance de la négociation que quand le traité fut conclu ; tout ce qu'il put obtenir fut une mention du roi de France dans le traité de Hongrie. Henri II y était désigné sous le titre d'empereur d'occident. Toutefois Soliman ne fut pas pour la France un allié inutile. Pour prix des secours qu'on en tira dans les guerres qui suivirent, on ferma les yeux sur les entreprises des corsaires musulmans, et l'on brava les cris de l'empereur, dont le zèle intéressé se scandalisait d'une intelligence si contraire aux intérêts de la chrétienté.

Le connétable, dans les trois premières années de son administration, ne parut nullement disposé à renouveler l'alliance avec les protestans d'Allemagne. Mais le cardinal de Lorraine, moins pacifique, était moins scrupuleux. La diplomatie semblait alors le partage des ecclésiastiques. Marillac, évêque de Vienne, et de Fresse, évêque de Bayonne, secondaient le plan du cardinal de Lorraine, communiquaient avec les luthériens allemands, se montraient pleins de pitié pour eux et d'indignation pour leurs oppresseurs. Établir la liberté de conscience en Allema-

Avec les protestans d'Allemagne. 1550.

gne et le tribunal de l'inquisition en France, voilà les deux projets que le cardinal de Lorraine faisait marcher de front ; il croyait concilier de cette manière les intérêts de la religion avec ceux de la politique. On redoubla les persécutions afin d'attirer les bénédictions du ciel sur les armes du roi; et tandis qu'on préparait un manifeste *contre* un empereur qui se permettait de condamner des protestans à *la prison*, on condamnait au feu des protestans beaucoup *plus* timides. Les hommes d'état, que de telles contradictions embarrassaient peu, supposaient le peuple français plus stupide au seizième siècle qu'il ne le fut jamais dans les siècles les plus grossiers.

Le cardinal de Lorraine, à l'exemple des papes eux-mêmes, servait tantôt l'église et tantôt sa maison, faisait quelquefois fléchir ses principes ultramontains, et affectait ceux d'un évêque français qui ne voulait obéir au pape qu'avec quelques réserves de liberté. Souvent il bravait à Rome le pape qu'il défendait dans le concile; il n'avait pas craint de lui faire déclarer la guerre par le roi de France. Je ne m'étendrai pas sur cette guerre qui, entreprise sans animosité, fut conduite sans vigueur. Les mouvemens d'ar-

mes y furent insignifians, les mouvemens d'intrigues y furent actifs. L'histoire peut aujourd'hui dédaigner les uns et les autres.

Il s'agissait toujours de Parme. Le pape Jules III n'était pas resté long-temps fidèle à la reconnaissance qu'il avait témoignée aux Farnèse. Charmé de voir l'empereur improuver le nouveau don qu'il avait fait à Octave du duché de Parme, il avait cédé si facilement aux représentations de ce souverain, qu'on pouvait bien le soupçonner de les avoir provoquées. Rompre avec Octave, c'était rompre en même temps avec le roi de France, son protecteur : ainsi le pape, au bout de quelques mois, était devenu l'ennemi de ceux qui l'avaient porté au trône pontifical. Inquiet des suites de son ingratitude, il appela l'empereur à son aide, et n'eut plus rien à lui refuser. Le concile fut rétabli à Trente; la cour de France refusa d'y envoyer un ambassadeur et des prélats. Jacques Amyot, abbé de Bellozane, ce littérateur aux talens duquel nous venons de rendre hommage, fut chargé de signifier à cette assemblée même la protestation de son maître, et fit entendre que le roi se proposait de rendre à l'église gallicane ses précieuses libertés, et à rétablir la pragmatique sanction,

Guerre de Parme. 1550.

1551.

toujours redemandée par le parlement et les universités. Le cardinal de Lorraine parla, écrivit beaucoup dans cette négociation. On l'entendit déplorer le sort des luthériens d'Allemagne. « Pourquoi, disait-il, aggraver » leurs malheurs, lorsqu'il est devenu si diffi- » cile de les ramener à la foi? Les armes de » l'empereur ont détruit d'avance l'effet que » les décrets du concile auraient produit sur » eux ». Ce cardinal, en dépit du connétable, devint, dans cette conjoncture si délicate, le guide principal d'un roi qui, brouillé avec le saint siége, craignait d'être entraîné au schisme et à l'hérésie. Une nouvelle persécution lui offrit les moyens de calmer les scrupules du roi. On vit paraître, presque en

Édit de Châteaubriant. 1551.

même temps, deux édits : l'un défendait aux Français d'envoyer de l'argent à la cour de Rome; l'autre, qui fut nommé l'édit de Châteaubriant, était dirigé contre les hérétiques, et les rendait à la fois justiciables des juridictions ecclésiastique et séculière; en sorte que ceux qui avaient été absous par l'une, pouvaient encore être poursuivis et condamnés par l'autre (1). C'était par des mesures si violentes et si contradictoires

(1) Les juges séculiers devaient rechercher et punir dans l'hérésie le crime public, tandis que la justice

qu'on voulait réprimer en France l'esprit de discussion. Les défenseurs, ou plutôt les ministres mêmes du saint siége, supprimaient les tributs pécuniaires que la piété envoyait à Rome, et redoublaient de fureur contre ceux qui avaient prononcé d'une manière trop absolue leur indépendance du saint siége. Le même édit interdisait, sous les peines les plus sévères, la circulation des ouvrages de Calvin et de tous les réformateurs. Bien peu de personnes en France

ecclésiastique poursuivrait les délits contre la foi romaine.

D'autres dispositions de cet édit avaient pour objet de fermer aux hérétiques tout asile et toute voie de salut contre les poursuites des deux juridictions. La plus active vigilance était prescrite aux cours supérieures et aux tribunaux subalternes dans la recherche des coupables. Étaient réputés *fauteurs d'hérésie*, non-seulement ceux qui donnaient retraite ou fournissaient quelques moyens d'évasion aux fugitifs; mais encore quiconque osait intercéder pour les détenus. Les biens des proscrits étaient confisqués, ou saisis entre les mains des acquéreurs suspects de collusion. Les dénonciations étaient encouragées par des récompenses. Enfin cet édit prononçait les peines les plus sévères contre les libraires et imprimeurs qui publieraient ou mettraient en circulation les livres des docteurs protestans, et ceux même des catholiques dont la doctrine était suspecte.

pouvaient entendre les écrits des controver-sistes; mais chacun pouvait se rendre juge des tyranniques contradictions du gouver-nement. Les mensonges de l'autorité trou-vaient des esprits rebelles. Cependant le gou-vernement français avait déjà commencé les hostilités contre le pape et contre l'*empereur* même. Les Français parvinrent à maintenir Octave Farnèse dans le duché de Parme, et se maintinrent dans la ville de la Mirandole, dont le prince s'était mis sous la protection de Henri II. Brissac, gouverneur du Pié-mont, et le maréchal de Strozzi, firent d'a-droites surprises à Ferdinand de Gonzague, qui avait bloqué ces deux villes. Le premier soumit trois forts du Piémont, Quiers, Quéras et Saint-Damien. Le pape humilié demanda la paix. Le cardinal de Lorraine négocia ce raccommodement et parut être un arbitre entre un père et un fils. Qu'avait-il voulu en faisant déclarer cette guerre? Entraîner une guerre plus sérieuse, celle du roi de France contre l'empereur. Il était près d'atteindre à son but; le moment était venu d'étouffer une querelle importune et dange-reuse. Octave conserva son duché de Parme, et il fut de nouveau permis aux Français d'envoyer de l'argent à Rome.

Préparatifs de guerre contre Charles-Quint.

1551.

Il ne faut point s'étonner des ressorts compliqués que le cardinal de Lorraine mit en œuvre pour forcer Henri II à jouer contre Charles-Quint le rôle glorieux, mais difficile, de François Ier. Le roi, quelque langage que lui tînt la cour, se sentait inférieur à son père. De longues fatigues, des courses lointaines, des périls imminens, un continuel travail de l'esprit effrayaient un prince qui aimait plus les images de la guerre que la guerre même. Il aurait volontiers quitté ses fêtes et ses tournois pour aller surprendre quelques forts et même pour briller dans de légers combats à la tête de ses chevaliers; mais dévouer sa vie aux mêmes sollicitudes que Charles-Quint, l'imiter pour le combattre, cet effort était au-dessus de son âme. La duchesse de Valentinois n'aurait pas souffert une longue absence du monarque qui se disait encore son chevalier. Le connétable avait secondé les vœux de son maître et de Diane; il avait en quelque sorte amusé l'ardeur belliqueuse de la jeune cour par trois guerres peu sérieuses, celle de Boulogne, celle d'Écosse, et enfin celle de Parme et de la Mirandole. Même en négociant avec les princes et les villes libres d'Allemagne, il n'était nullement résolu de tenter de longs

efforts en leur faveur : ni les finances du royaume, ni la discipline des soldats ne lui paraissaient assez solidement établies pour suffire à plusieurs campagnes ou pour répondre du succès des batailles rangées. C'était sans avoir remporté de victoire éclatante qu'il avait obtenu la réputation d'un sage et vaillant capitaine. Fallait-il la compromettre dans un âge avancé, ou la sacrifier à de jeunes rivaux? Cependant Maurice de Saxe, et Albert de Brandebourg étaient entrés en campagne. L'Allemagne tout entière, sans distinction de catholiques et de protestans, s'agitait pour recouvrer sa liberté. Charles-Quint voyait de toutes parts les dangers et n'en avait prévu aucun. Son frère, Ferdinand, avait à défendre la Hongrie contre une nouvelle invasion de Soliman. Des députés du corps germanique venaient sommer le roi de France de remplir ses engagemens. Les courtisans offraient leur vaisselle pour subvenir aux frais de la guerre. Le roi craignit que ses dispositions pacifiques ne fussent jugées l'effet de la pusillanimité. Le connétable vit qu'il était temps de se décider pour la guerre; mais il ne cessait de gémir sur l'état des finances, sur les charges nouvelles qu'il faudrait im-

poser au peuple, enfin sur la présomption et la pétulance des jeunes seigneurs (1).

Le 12 février 1552 le roi se rendit au parlement, accompagné des princes du sang, des cardinaux, des ministres et des ducs; il y tint un lit de justice. *Cette* solennité avait pour but de faire connaître aux Français les motifs et les ressources de la guerre; mais Henri II et son ministre ne voulaient pas que le parlement se crût le conseil de la nation. Le discours que prononça le roi fut laconique et sévère. Il se réduisait en substance à ces termes : « Je » vais venger les hérétiques qu'opprime » l'empereur d'Allemagne; poursuivez, pen» dant mon absence, poursuivez avec plus » de rigueur que jamais les hérétiques de » notre royaume ». Le roi finissait par déclarer que, pendant son absence, la régence du royaume serait confiée à la reine son épouse. Il y eut plus d'art et moins de sécheresse dans le discours du connétable de Montmorenci; ce ministre sut, en faisant le tableau de cinq années de son administration, donner de l'éclat à des événemens d'une légère importance, et les présenter comme de fa-

Lit de justice. 1552. 12 février.

(1) *De Thou. — Garnier. — Mézerai.*

vorables présages pour de plus grandes entreprises.

Cependant le trésor est vide; comment pourvoir aux besoins d'une guerre qui ne peut manquer d'être longue et dispendieuse? On commence par recourir aux expédiens de finance qu'employait François I^{er}. dans les plus dures extrémités. La vénalité des offices judiciaires, établie par le monarque, invite à créer des offices nouveaux. Pour obtenir des ressources momentanées (1), on crée ainsi des charges permanentes. A ce mode d'emprunt déguisé, on ajoute un emprunt direct; mais il se remplit mal, soit par la rareté du numéraire, soit par la défiance des capitalistes. Pour la première fois, c'est le clergé qui fournit à l'état les ressources les plus efficaces. Ce corps fait au roi le don important et volontaire de trois millions de livres. D'où lui vient ce zèle pour une guerre dont il doit détester le but et craindre les résultats? Les évêques français ne frémissent-ils plus au nom de Luther? Il

(1) Le roi créa soixante nouveaux siéges présidiaux, ce qui formait plus de six cents offices à vendre. Ce fut une plaie pour l'état que cette subite et vaste augmentation du nombre des gens de justice. Cet édit était une invention du cardinal de Lorraine.

n'en est parmi eux qu'un bien petit nombre dont le catholicisme soit suspect; mais occupés à se défendre en France contre la doctrine de Calvin, ils voient avec moins d'horreur le triomphe de la doctrine de Luther en Allemagne. D'ailleurs ils flattent un gouvernement dont l'appui leur est nécessaire. Avec un don de trois millions de livres, ils achètent le droit de poursuivre l'hérésie; ils en obtiennent un autre prix, c'est le rétablissement de plusieurs priviléges de la juridiction ecclésiastique. C'est par là surtout que le cardinal de Lorraine les a déterminés à un sacrifice.

Le roi a donné rendez-vous à la noblesse pour le 15 mars 1552, à Vitry, sur les frontières de Champagne. Tout est en mouvement dans les châteaux des seigneurs opulens et dans les chaumières des pauvres gentilshommes. Plus de huit mille ont répondu à l'appel du monarque. Heureux ceux qui peuvent entrer dans les compagnies d'élite des princes du sang, du maréchal de Saint-André, des ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers! Un vieux et funeste préjugé les détourne de prendre du service dans l'infanterie. Quelques-uns seulement consentent à entrer dans des compagnies d'élite, où l'on

n'a point à craindre les rigueurs de la discipline. La cour anime par des fêtes les préparatifs militaires. Les dames dansent avec des seigneurs luthériens qui arrivent de l'Allemagne, pour admirer et pour presser la singulière croisade que forme en leur faveur une cour catholique; elles distribuent des écharpes à leurs chevaliers. La reine et Diane de Poitiers accompagneront le roi jusqu'à la frontière; nouvelles occasions de fêtes; jamais l'image des plaisirs ne s'est trouvée mieux mêlée à celle de la guerre. Les Français voyageaient fort peu dans ce temps; l'espérance de voir et de passer le Rhin réjouissait les courtisans. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ce nouveau mouvement de l'opinion, c'étaient les sentimens d'affection et de fraternité qu'éprouvaient les Français pour les Allemands. On s'applaudissait d'avoir avec eux une origine commune. Le roi, dans son manifeste, n'avait rien négligé pour fortifier ces dispositions (1). Au frontispice de ce manifeste, on

(1) Henri II, dans ce manifeste, se comparait à Flaminius partant pour aller délivrer la Grèce. Un tel rapprochement ne présentait pas une belle perspective à l'Allemagne, puisque l'expédition de Flaminius doit être considérée comme la première cause de l'es-

voyait gravé le bonnet de la liberté entre deux poignards, avec la devise, *liberté*, et pour légende, *Henri, protecteur de la Germanie et des princes captifs*. Les enrôlemens se faisaient partout avec facilité; l'enthousiasme chevaleresque ralentissait, mais pour trop peu de temps, l'ardeur des controverses religieuses.

clavage de la Grèce; mais au seizième siècle on ne se piquait pas de scrupules, quand il s'agissait de faire une citation. L'historien Sléidan donne en entier ce manifeste qui est fort curieux, et dont il est probable que Dubois, le principal secrétaire du connétable, était l'auteur.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Ce livre ne contiendra que des événemens politiques et militaires; mais ne sera point un détail minutieux de marches, de campemens, de siéges, d'escarmouches. L'art de la guerre était alors bien éloigné des vastes et terribles développemens que trois siècles devaient lui donner; tout tenait aux inspirations plus ou moins heureuses des capitaines. Moins ils connaissaient la tactique, plus il leur fallait de promptitude dans le coup d'œil: c'était par la réunion de mille qualités brillantes qu'ils devaient suppléer à la science ou plutôt la deviner. Idée générale de ce livre

Mais si au seizième siècle les opérations de la guerre sont peu compliquées, il n'en est pas ainsi des intrigues de la politique; la ruse était l'arme nécessaire et le refuge des états faibles, et les états puissans y avaient recours par ambition. Cependant quelques républiques n'avaient d'autre défense que

leur loyauté même. L'Europe voyait encore un nombre considérable de petits états subsister avec quelque gloire autour des puissans royaumes que possédait ou que menaçait Charles-Quint. Le plus beau modèle de confédération qui exista jamais fut celui des villes anséatiques : elles seules surent donner de la consistance à la masse informe et confuse de la confédération germanique. Des villes libres dirigeaient, par la force de leurs conseils et de leurs exemples, des princes qui les voyaient avec envie, et qui affectaient de les dédaigner. La ligue helvétique, créée par l'amour de la liberté et maintenue par l'enthousiasme belliqueux, put toujours se passer des combinaisons de la fraude et de la défiance. La politique des princes et des républiques d'Italie, beaucoup plus raffinée dès sa naissance, devint une science complètement ennemie de la morale : Machiavel avait tracé le code de cet art détestable. Des ministres, des cardinaux, des papes et même des monarques firent leur éducation politique dans le livre *Du Prince* (1).

(1) Je n'ai jamais compris, en lisant le livre *Du Prince*, comment quelques auteurs ont pu y voir la satire et non l'apologie de la politique des tyrans. Chaque fois que Machiavel loue des intrigues artifi-

et dans d'autres ouvrages moins célèbres et non moins odieux. La France fut perdue, lorsque la cour lentement, mais profondément empoisonnée par cette doctrine, ne rougit pas de donner à de grands crimes le nom de grands coups d'état. Cette corruption ne se manifesta d'une manière effrayante que sous les successeurs de Henri II; mais elle avait déjà fait des progrès sous le règne de ce monarque. Henri, plutôt par défiance que par faiblesse, tint toujours divisées les grandes familles auxquelles il semblait abandonner le pouvoir suprême; il dissimulait avec elles; et de leur côté elles masquaient habilement leur ambition. C'est ici que se dé-

cieuses et scélérates, c'est avec le langage le plus clair et le plus positif. Au reste, on retrouve la même doctrine, le même dédain pour les lois de la morale et de l'équité dans un livre où il parle en républicain, c'est-à-dire dans ses Discours sur les *Décades de Tite-Live*. Il y conseille à chaque instant les moyens de la fraude et de la violence. De tous les écrivains d'un grand talent, Machiavel paraît être celui qui, par le but de ses ouvrages et par l'influence qu'ils exercèrent, fit le plus de mal au genre humain. J'ai la conviction que l'histoire peut fournir la meilleure réfutation de ses pernicieuses maximes. J'ai le désir le plus vif d'arriver à ce résultat en écrivant l'histoire.

clara ouvertement la rivalité des princes de Lorraine et des Montmorenci, soutenus des Chatillon. Cette rivalité ne fut pas moins fatale à la France que ne l'avait été, un siècle auparavant, celle des Bourguignons et des Armagnacs. Nous allons voir combien de pures vertus elle altéra par degrés.

Succès de l'armée française en Allemagne. 1552.

Une conquête aussi facile qu'importante s'offrait à la France. La fortune de Charles-Quint paraissait tellement ébranlée par la nouvelle ligue des princes de l'Allemagne, qu'on se flattait de recouvrer sans combats la plus grande partie des provinces qui formaient autrefois le royaume d'Austrasie. S'emparer du pays messin, réduire la Lorraine à l'état d'un grand fief de la France, soumettre les villes et les forts du pays de Luxembourg, s'assurer une domination en Alsace, enfin donner au royaume la puissante frontière du Rhin, voilà quel était le but secret d'un armement qu'on représentait comme un exemple rare de générosité.

L'armée, rassemblée pour l'expédition d'Allemagne, consistait en quinze mille hommes de bandes françaises, neuf mille lansquenets, sept mille Suisses, quinze cents lances, la maison du roi, quatre cents archers de la garde, deux mille chevau-légers,

douze cents arquebusiers à cheval, deux mille hommes des arrière-bans et cinq cents cavaliers anglais que le roi Édouard envoyait au secours de son futur beau-père. L'armée qui devait agir dans le Piémont, sous les ordres de Brissac, ne comprenait guère moins de vingt mille hommes. Enfin le gouvernement, qui concevait l'espoir d'opposer avec succès sa marine naissante à celle de Charles-Quint, avait fait équiper trente galères sur la Méditerranée et vingt-cinq vaisseaux sur l'Océan. Il n'hésitait plus à déclarer une nouvelle alliance avec Soliman; les marines française et turque devaient agir concurremment sur la Méditerranée.

Entrée des Français dans Metz.

Après avoir souvent changé de maîtres, les villes de Metz, de Toul, de Verdun et de Strasbourg étaient parvenues à n'en plus reconnaître aucun. Elles augmentaient le nombre de ces petites et paisibles républiques qui avaient des souverains pour alliés, et l'empereur lui-même pour protecteur. La France, occupée tantôt à repousser le joug de l'Angleterre et tantôt à conquérir l'Italie, n'avait point menacé l'indépendance de ces villes qui lui avaient autrefois appartenu. Elles ne craignaient que Charles-Quint.

C'était avec beaucoup d'alarmes qu'elles l'avaient vu réduire sous son obéissance les villes impériales de Cambrai, de Liége et d'Utrecht. Elles ne doutaient pas que ce monarque ambitieux ne les comprît bientôt au nombre de ses places d'armes; aussi s'étaient-elles livrées à l'allégresse en apprenant l'armement de Henri II, tant était respectée encore la loyauté française. Ce fut devant Toul que l'armée conduite par le connétable se présenta d'abord; Toul ouvrit ses portes sans défiance et perdit sa liberté. Metz, ville plus importante, expia son indolente sécurité. Une armée de cinquante mille hommes se déployait autour de ses vieilles murailles; et soixante pièces d'artillerie les menaçaient. Le connétable exigeait que l'armée d'un roi protecteur de la Germanie entrât sans obstacle dans cette ville impériale. Le sénat de Metz, à cette proposition, voulait armer les citoyens. Mais à l'approche du danger, des haines anciennes s'étaient réveillées. D'un côté, le cardinal de Lenoncourt, évêque de Metz, regardait le sénat comme l'usurpateur des droits de souveraineté du siége épiscopal; de l'autre, le peuple faisait à ses magistrats les reproches auxquels est toujours en butte l'aristocratie

même la plus modérée. Metz n'offrait pas ce concours de volontés, cette ardeur de résistance qui eût pu lui tenir lieu de remparts et d'artillerie. En vain le sénat représentait-il au connétable que Charles-Quint lui-même, lorsqu'il marchait contre la France, n'avait pu obtenir de Metz que d'y entrer de sa personne. Le vieux et rusé guerrier s'emportait en voyant ces signes de défiance, et paraissait disposé à s'en venger par le siége de la ville. Enfin il fut convenu (et les magistrats avaient cru tout sauver par ce traité), que le connétable entrerait seulement avec des gens de sa suite et deux compagnies, qu'on appelait enseignes. Montmorenci s'applaudit de pouvoir opérer par un stratagème facile une conquête si importante. Des officiers entrèrent dans Metz sous l'habit de ses domestiques; quant aux compagnies, qui devaient être de trois cents hommes, il en porta le nombre jusqu'à plus de quinze cents. Les magistrats, qui se tenaient à la porte de la ville pour compter ceux qui entraient, furent déconcertés moins encore par la multitude que par la violence des suivans du connétable. Le peuple s'effraya, s'attroupa et fut dispersé. Les Français coururent aux autres portes et les firent

ouvrir ; la plus grande partie de l'armée fut entrée dans la ville. Ce fut ainsi que le connétable acquit à la France, avec un beau territoire, un boulevard dont on connut bientôt l'importance (1). Mais il est douloureux de ne pouvoir expliquer le procédé des Français que par ces mots de François Rabutin :

(1) Cette manière de s'emparer de Metz excita l'indignation de tous les publicistes allemands. Vincent Carlois rapporte les expressions suivantes, tirées d'un mémoire écrit en latin, et contenant la relation de l'entrée des Français dans Metz : *Hostis pro hospite, sub spe et fide protectionis, Germaniam invasit, et proditoriè, cum omni perfidiâ Metim, Tullum et Verdunum, olim clavem sancti imperii, amplissimas et immunes civitates sibi asciscere ausus est.* — « Ennemi, sous l'apparence de l'hospitalité, se parant du » titre et des priviléges de protecteur, il envahit l'Al» lemagne ; et par une perfidie et une trahison inouie, » il osa s'emparer de Metz, de Toul et de Verdun, » cités libres et florissantes, autrefois la clef du Saint» Empire ».

Le bon Vincent Carlois s'emporte contre l'injustice de cette imputation, et traite l'historien allemand de *pédant et d'ivrogne*. Il paraît que les Français de cette époque se servaient volontiers de ces épithètes en parlant des Allemands.

Des commentateurs ont cru que l'ouvrage, dont il est ici question, fait partie du recueil de Schardius, qui a pour titre : *De rebus Germanicis.*

leur nous étions adonc les plus forts (1).

Occupation de la Lorraine.

Pendant ce triste exploit du connétable, Henri II avait été retenu à Joinville par une dangereuse maladie de la reine. A défaut de médecins habiles, Diane de Poitiers entreprit et opéra la guérison de Catherine de Médicis (2). Elle ne l'aimait pas, et en était secrètement détestée; mais une autre épouse aurait pu lui disputer un ascendant que Catherine semblait lui céder avec résignation. La reine parut se féliciter de devoir la vie à la duchesse de Valentinois; elle revint à Paris exercer la régence que le roi lui avait confiée pour tout le temps de son expédition d'Allemagne. Heureux les Français, s'ils n'avaient subi l'autorité de Catherine de Médicis que dans cette occasion (3)! Le roi vint rejoindre son armée, qui trouvait partout des conquêtes à faire plutôt que des combats à livrer. La Lorraine n'avait presque point de troupes pour sa défense; elle

(1) *De Thou. — Tavanes. — Rabutin.*

(2) *De Thou. — Mémoires de Vieilleville.*

(3) On ne peut disconvenir que, dans cette première régence, Catherine de Médicis ne manqua pas de vigueur. Elle tint la main à l'exécution d'édits bursaux, auxquels le parlement faisait une assez forte opposition. Elle les força de les enregistrer sans plus

aurait subi le sort du pays messin, si Guises n'eussent veillé sur leur pays natal et sur la branche aînée de leur famille. Leur ambition trouvait tellement à s'exercer en France, en Écosse, et même en Italie, qu'ils protégèrent le duc leur neveu. Ce prince était dans l'enfance; sa mère, Christine, gouvernait pour lui. Fille du sanguinaire tyran de Danemarck, Christierne II, elle en avait la fierté sans en avoir les penchans féroces. La politique lui disait en vain de s'attacher aux heureux cadets de la maison de Lorraine; elle ne leur montrait que froideur et défiance, bravait Henri II, et s'appuyait du secours de Charles-Quint. En vain voulut-elle engager les seigneurs et le peuple lorrains à faire respecter leur territoire par l'armée du roi de France, les Guises, toujours aimés et toujours puissans dans leur première patrie, suscitèrent un parti contre

de délai. Il fut résolu qu'on y procéderait, mais dans la forme suivante. On ouvrait les deux battans de la porte de la salle d'audience; un huissier lisait à haute voix l'édit; après la lecture, le premier président, sans sortir de son siége et sans prendre les voix, appelait un greffier et disait : *Maître Simon [illegible], écrivez sur le repli de ces lettres : lues et publiées de très-exprès commandement du roi.*

la duchesse douairière. La régence lui fut ôtée par une délibération des états. Les Guises étaient maîtres de la faire donner à l'un d'eux; mais il convenait à leurs vastes projets d'affecter du désintéressement et de ne reconnaître plus que la France pour patrie. Le comte de Vaudemont, prince de la troisième branche de la maison de Lorraine, fut nommé régent. L'armée du roi pénétra sans obstacle jusqu'à Nanci. Henri déclara qu'il destinait sa fille, madame Claude, au jeune duc, et ce prince fut conduit en France; il devait être élevé à côté du dauphin.

Fermeté des habitans de Strasbourg.

Henri vint se montrer à ses nouveaux sujets, les habitans de Metz, et recevoir leurs sermens de fidélité. Il s'efforça par mille soins de calmer leur ressentiment, et alla bientôt dans l'Alsace essayer encore de surprendre et de soumettre d'autres villes impériales. Déjà il est aux portes de Strasbourg. Avertie par l'exemple de Metz, cette ville s'était préparée pour un siége; d'actifs magistrats avaient rassemblé une garnison de cinq mille hommes, dont une population nombreuse partageait les travaux. Ils avaient fait raser les édifices extérieurs, et couvrir les remparts d'une artillerie formidable. Cependant ils ne refusèrent pas de fournir des

vivres au roi. « Vous allez, lui dirent-ils, dé-
» fendre la liberté de l'Allemagne; mais
» permettez-nous quelqu'inquiétude pour la
» nôtre ». Henri, qui devait s'attendre à un affront trop mérité, affecta de s'en plaindre avec amertume. Tout son zèle pour la confédération germanique s'était déjà refroidi; il n'attendait plus qu'un prétexte pour revenir sur ses pas. Avec plus d'audace, et surtout avec plus de sincérité, peut-être eût-il renversé Charles-Quint du trône impérial. Ce puissant dominateur de l'Europe éprouvait alors les cruelles vicissitudes de la fortune, ou plutôt il portait une peine tardive de son orgueil et de son imprévoyance.

Services de Maurice de Saxe.

Le soulèvement de l'Allemagne avait été un événement inattendu, pour le souverain qui depuis cinq ans la parcourait avec l'appareil d'un triomphateur; il avait cédé à la tentation commune de mépriser trop ceux qu'on opprime sans peine. La pénurie d'hommes et d'argent qu'éprouvait presque toujours ce maitre de tant d'états, est un témoignagne manifeste des vices de son administration. Tout lui manquait à la fois. Les vaisseaux qui lui apportaient chaque année les trésors du nouveau monde avaient éprouvé, dans l'année 1551, un assez long re-

ans (1). En Italie, il n'avait point eu assez de troupes pour soumettre Parme et la Mirandole. Le roi de France s'était avancé plus de quarante lieues au-delà de ses frontières sans avoir rencontré d'ennemis. Enfin l'empereur avait envoyé la plus grande partie de son armée d'Allemagne au secours de la Hongrie, attaquée par les Turcs. Les montagnes du Tyrol servaient de refuge à ce conquérant sans armée. Des garnisons, disséminées dans de petites forteresses, faisaient toute sa défense. Cependant Maurice affectait de ne marcher qu'à regret à la rencontre d'un ennemi qu'il avait tant de fois nommé son bienfaiteur et son père; et Charles-Quint, de son côté, affectait de ne pas croire à la révolte déclarée de son vassal. Il se soumit à ouvrir avec lui une négociation par l'entremise de son

(1) Charles-Quint n'avait jamais donné qu'une attention légère aux immenses conquêtes que firent pour lui en Amérique Fernand Cortez, Almagro et les Pizarre. Pendant près de vingt ans, les aventuriers qui faisaient tous les frais de ces expéditions lointaines en recueillaient presque tous les bénéfices. Ce fut vers l'année 1554 que Charles-Quint parvint à prélever une part importante sur les mines du Mexique et du Pérou; mais leur exploitation ne rendit d'immenses richesses que sous le règne de Philippe II, qui en fit un usage pernicieux.

frère, le roi Ferdinand. Le langage de l'amitié, les plus humbles protestations, tout fut employé pour fléchir l'électeur qui se présentait comme le vengeur de ses propres victimes. Charles-Quint crut avoir trouvé le moyen de dissoudre une ligue si redoutable, quand il apprit que Maurice consentait à venir trouver à Lintz le roi Ferdinand. Le salut de l'empereur dépendait d'une trève à quelques conditions qu'elle fût obtenue. Les protestans et les catholiques marcheraient-ils long-temps sous les mêmes drapeaux? Des villes épuisées, des princes indigens pourraient-ils suffire à la solde des aventuriers mercénaires auxquels ils avaient confié leur vengeance? Le fougueux Albert, marquis de Brandebourg, ne s'offenserait-il pas de rester le second de l'artificieux Maurice? Que deviendrait l'alliance de l'Allemagne avec le roi de France, qui, pour premier gage de son amitié, avait démembré du saint empire une fertile province? Mais le duc de Mecklembourg, lieutenant de l'électeur de Saxe, s'avançait toujours dans la Souabe, pendant que celui-ci laissait à Ferdinand l'espoir de l'abuser. Enfin elle est signée cette trève que Charles-Quint veut rendre si funeste aux protestans. Seulement Mau-

Charles-Quint cherche à l'arrêter par des négociations.

rice a exigé qu'elle ne commençât que dans seize jours. Maurice veut employer ces jours si précieux, et peut-être lui suffiront-ils pour s'assurer de la personne même de Charles-Quint. Il conduit son armée à l'entrée du Tyrol. Huit cents homme de troupes impériales s'offrent seules pour la défendre. Mais ils sont fortement retranchés. Maurice les attaque. Déconcertés, vaincus, ils vont porter leur épouvante à Ruten. Maurice y arrive presqu'aussitôt; tout cède à ses armes; tout fuit. Il marche vers le château d'Ehremberg; c'est le seul passage qu'une armée puisse s'ouvrir à travers les montagnes du Tyrol; mais cette forteresse, bâtie sur un rocher escarpé, est défendue par une garnison nombreuse. Les soldats de Maurice, à l'aspect de cette forteresse, ne peuvent concevoir comment il sera possible d'en faire le siége; ils condamnent la témérité de leur général; ils s'attendent à une retraite difficile. Un berger, qu'attire l'appât d'une récompense, vient trouver l'électeur, s'offre à lui indiquer un sentier par lequel ses soldats peuvent gravir le sommet de la montagne et dominer sur le château même. Il avait découvert, ou plutôt frayé lui-même ce sentier en faisant paître ses

Maurice poursuit ses avantages.

chèvres. Le duc de Mecklembourg et des soldats d'élite suivent ce guide par les ordres de Maurice ; tout est danger pour eux. Ils seront écrasés si la garnison les aperçoit. Ils aiment mieux cacher leur marche dans la nuit ; mais la nuit peut leur faire perdre les traces incertaines d'un sentier qu'un seul homme a pratiqué. Ceux dont le pied chancelle roulent dans des précipices ; on n'ose rappeler par des cris ceux qui s'égarent. Enfin le duc de Mecklembourg et la plus grande partie de ses soldats sont parvenus à la hauteur de la forteresse même. Le jour seul peut donner de la confiance, il faut l'attendre dans une complète immobilité. Le jour paraît, et Maurice attire toute l'attention des assiégés par une fausse attaque ; ils se réjouissent d'avoir à repousser ce téméraire assaut. Mais quel est leur effroi, lorsqu'ils voient une autre troupe au-dessus de leurs têtes, et la forteresse attaquée par le seul point où on l'a laissée sans défense ! Le duc de Mecklembourg a déjà tenté l'escalade ; bientôt il combat dans le fort même : la peur a multiplié le nombre des assaillans aux yeux des assiégés. Ceux-ci posent les armes, ils se rendent ; ils ont oublié qu'à la défense d'Ehremberg est attachée celle d'Ins-

pruck, où l'empereur a cru trouver un refuge assuré. Maurice veut prévenir, par la rapidité de sa marche, tous ceux qui pourraient avertir Charles-Quint de son danger. Si sa cavalerie ne peut le suivre à travers tant de rocs escarpés, son infanterie va se porter rapidement sur Inspruck, fermer toute issue à Charles-Quint, et ramener captif celui qui traîne encore à sa suite deux souverains d'Allemagne; celui dont un roi de France et un pape ont porté les fers; mais c'est en vain que Maurice présente une si brillante perspective à ses soldats victorieux; ils montrent l'âme des plus vils mercénaires, lorsque leur premier succès devrait en faire des héros; leur aveugle cupidité laisse échapper une proie magnifique pour réclamer un modique salaire. Ils se mutinent, refusent de marcher jusqu'à ce que leur chef leur ait payé une gratification pour la prise du château d'Ehremberg. « Eh! que demandez-vous, leur crie Maurice! c'est à Charles-Quint lui-même à vous payer le prix de vos exploits. Encore un jour ou deux de fatigue, il est en votre puissance; et je vous promets pour sa rançon les trésors du nouveau monde ». La sédition est enfin apaisée, tant par l'effet de cette pro-

messe, que par une première distribution faite aux soldats; mais d'irréparables momens ont été perdus. La fortune, qui la veille avait si cruellement trahi Charles-Quint, le sauve par un accident que devait si peu craindre le vainqueur. Un messager arrive à ce monarque. *Le château d'Ehremberg est pris*, lui dit-il, *les confédérés marchent sur Inspruck; je n'ai sur eux que deux ou trois heures: fuyez* (1).

Détresse de Charles-Quint.

Il était neuf heures du soir, la nuit était obscure et pluvieuse, Charles-Quint éprouvait les douleurs les plus aiguës de la goutte. Il n'avait autour de lui qu'un cortége de deux cents gardes. Le roi Ferdinand, qui venait d'arriver de *Lintz*, un grand nombre de courtisans couraient éperdus dans la ville; chacun se rendait au palais. Charles-Quint en sortait déjà; on le portait dans une litière; les plus illustres seigneurs le suivaient à pied pêle-mêle avec des domestiques: tous les rangs sont confondus dans cette cour qui fuit. Une multitude de torches donnent à cette marche l'aspect d'une pompe funéraire; mais ces clartés peuvent servir de direction à l'ennemi qui les pour-

(1) *Sleidan.* — *De Thou.* — *Mémoires de Ribier.* — *Robertson.*

suit. Il faut se détourner de la route, descendre et gravir par des sentiers escarpés, côtoyer des précipices. Charles-Quint, de sa litière, croit entendre l'Europe qui se réjouit de son malheur, qui recueille avidement les détails de cette nuit de disgrâce, et les compare avec la pompe triomphale dont il a fatigué cinq ans l'Allemagne. Qu'il voudrait, pour paraître grand dans la mauvaise fortune, avoir usé modérément de la fortune prospère! Enfin il arrive à Villack, dans la Carinthie; et lui qui vient d'être éprouvé par le ciel, il est forcé d'en bénir la faveur, lorsqu'il apprend que, s'il fût parti deux heures plus tard, il était au pouvoir de Maurice. Mais voici un nouveau sujet d'alarmes; on annonce à l'empereur qu'un corps de troupes se présente au-delà de Villack. Il n'attend point de renforts, il n'a donné aucun ordre. Quel est ce corps? Les confédérés ont-ils réussi à l'envelopper de toutes parts? Ses craintes se modèrent, mais sans se dissiper tout-à-fait, lorsque les troupes se font connaître pour vénitiennes. Le sénat de Venise, qui croyait encore l'empereur au faîte de la puissance, lui avait envoyé ce corps auxiliaire. Après mainte explication et mainte difficulté, Charles-

Quint s'environne de ces troupes, qui furent pour lui le premier noyau d'une nouvelle armée.

1551. J'ai dit que Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, avait accompagné son frère dans sa fuite. C'était pour ce prince que le malheur d'une telle situation devait être le plus accablant, car il venait de se rendre coupable d'un crime. Un prélat tout-puissant dans la Hongrie, le cardinal Martinuzzi, en se montrant à la fois guerrier habile et prudent négociateur, avait, dans l'année 1551, repoussé les troupes de Soliman et fléchi la colère d'un si formidable ennemi. Ferdinand avait envers ce prélat des obligations plus anciennes et même plus importantes, car il lui devait la possession de plusieurs provinces : il l'avait comblé d'honneurs et de richesses. Le cardinal Martinuzzi s'était déclaré le protecteur des priviléges de la noblesse hongroise. Ferdinand vit un rebelle dans un bienfaiteur importun : il dissimula pour rendre sa vengeance plus sûre et plus terrible. Par ses ordres, des seigneurs assassins vinrent trouver Martinuzzi dans sa magnifique résidence, et lui remirent de la part du roi la lettre la plus flatteuse ; il la lisait avec attendrissement,

lorsqu'un assassin le frappe (1) : il se défend et meurt sous des coups redoublés. Ce crime fut fatal à Ferdinand, et augmenta les malheurs de Charles-Quint. Martinuzzi trouva dans la Hongrie des vengeurs qui appelèrent de nouveau les Turcs. Hors d'état de résister à cette nouvelle invasion, Ferdinand avait eu recours à son frère ; et si nous venons de voir Charles-Quint tellement dépourvu de troupes à l'approche des plus grands dangers, c'est parce qu'à la fin de l'année 1551 il avait envoyé en Hongrie l'élite de son armée. Ainsi, de ces deux frères si tristement réunis à Villach, l'un pouvait dire à l'autre : *J'expie ton orgueil ;* et celui-ci pouvait répondre : *J'expie ton crime.*

Charles-Quint, dans sa détresse, reprit une vivacité de coup d'œil, une clarté de conception qu'il paraissait avoir perdues pendant le cours de ses prospérités. Son esprit vient de se familiariser avec un principe qui Paix de Passau.

(1) Le meurtre du cardinal Martinuzzi est le seul crime que l'histoire reproche au roi Ferdinand, depuis empereur. Sa politique modérée, et les principes de tolérance religieuse auxquels il resta toujours fidèle, firent le salut de l'Allemagne. De Thou donne beaucoup de détails sur l'assassinat de Martinuzzi.

avait beaucoup plus effarouché la politiq que ses sentimens religieux, la liberté conscience. C'est un soulagement pour lu de n'avoir plus à s'occuper de débats théo logiques. Il punira la cour de Rome qui, sur le premier bruit de ses malheurs, de nouveau dissous le concile de Trente. Il rassemblera tous ses moyens contre la France; et peut-être à la fin de l'année lui ravira-t-il les conquêtes qu'elle vient d'opérer avec tant de facilité. Henri II reconnaîtra, dans ce Charles-Quint qu'il croit humilié, le rival et le vainqueur de François Iᵉʳ. voilà les pensées qui occupent l'empereur. Que lui servirait de se livrer à tout son ressentiment contre Maurice? S'il peut s'en venger un jour, c'est dans une pleine sécurité qu'il faudra le surprendre. Les conférences qui devaient avoir lieu le 26 mai sont reprises ce jour même, comme si rien d'important ne s'était passé dans cet intervalle. Ferdinand et Maurice sont réunis à Passau: la trève est déclarée; tout prescrivait à l'habile électeur de s'assurer un prix glorieux et permanent de ses succès. Charles-Quint avait été surpris; mais on ne pouvait sérieusement le regarder comme vaincu. Maurice, qui cinq ans auparavant avait trahi la ligue

de l'Allemagne, devait craindre à son tour des trahisons. Son traité avec le roi de France devait-il l'arrêter par de vains scrupules? Henri II ne s'était-il pas payé par ses propres mains de ce qu'il avait fait ou paru faire en faveur de l'Allemagne? Maurice voulait être béni par ses sujets qui l'avaient haï comme un usurpateur, par les luthériens qui l'avaient maudit comme un apostat. Il signa la paix de Passau, qui fut nommée la paix de religion (1) : c'est un des plus beaux mo-

(1) Voici quelles étaient, en substance, les principales conditions de ce traité : il était arrêté que, dans un délai de dix jours au plus, les confédérés licencieraient leurs troupes et que le landgrave serait mis en liberté; qu'en attendant qu'il fût pris des mesures pour prévenir désormais les disputes de religion, ceux qui suivaient la confession d'Augsbourg auraient le libre exercice de leur culte, sans qu'il fût permis de les inquiéter pour raison de leur croyance; que ceux-ci de leur côté observeraient la même tolérance à l'égard des catholiques; que la justice serait rendue avec impartialité à tous les sujets de l'empire, sans distinction de religion; que toute réclamation relative aux dommages, soufferts de part et d'autre pendant la guerre, serait prescrite. On négligea dans ce traité les intérêts du roi de France, sauf à régler les différens particuliers qu'il pouvait avoir avec l'empereur, et qui étaient étrangers à l'empire. (*Recueil des Traités.*)

numens du seizième siècle; c'est le premier gage de tolérance que s'accordèrent des sectes chrétiennes.

Jean Frédéric refuse la liberté.

Charles-Quint, lorsqu'il fuyait d'Inspruck, avait voulu remettre en liberté l'un de ces deux princes malheureux dont toute l'Europe lui demandait la délivrance : la politique et non le remords lui avait suggéré cette pensée. Il supposait que Jean Frédéric le vengerait de Maurice, et rentrerait bientôt dans ses états à main armée. Le sage électeur reçut avec indifférence l'offre de la liberté, et il la rejeta. « Il est trop tard, ré» pondit-il au ministre de Charles-Quint;
» ma présence pourrait jeter du trouble par» mi les confédérés; je ne veux point nuire
» à leur cause. Je suis prêt à suivre encore
» l'empereur, non pour lui insulter dans ses
» disgrâces, mais pour lui apprendre, s'il en
» a besoin, comment on supporte le mal» heur ». La paix de Passau permit à Jean Frédéric de passer ses jours auprès de sa famille : il ne fit aucune tentative pour recouvrer son électorat; il n'avait plus besoin de la souveraineté pour prouver sa grandeur.

Maurice, pendant cette courte guerre, et même pendant les négociations de Passau, avait reconquis tout le pays de Hesse; aidé

des armes du fils du landgrave, un prince faible, mais indignement trompé, eut le bonheur d'être vengé par l'amitié et par la piété filiale. Il reprit le gouvernement de sa principauté.

De puissans renforts arrivaient à Charles-Quint, qui, tranquille sur l'Allemagne, ne respirait plus que la guerre contre la France. Les malheurs, ou plutôt les épreuves qu'il venait de subir, lui avaient ramené l'affection de ses sujets. Son crédit était épuisé; mais d'opulens seigneurs espagnols vinrent à son secours et lui prêtèrent des sommes considérables. Les villes de Flandres eurent la générosité d'oublier des griefs récens; elles crurent que les revers de Charles-Quint garantissaient leurs priviléges, et le détourneraient d'établir parmi elles le tribunal de l'inquisition. Elles tinrent à honneur de montrer leur fidélité et leur zèle. Tandis que l'empereur avait tant de reproches à faire au duc d'Albe, qui n'avait cessé de lui conseiller des violences, à l'évêque d'Arras, qui lui avait fait ourdir mille trames perfides; il éprouvait le bonheur d'avoir, dans André Doria, un grand homme et un honnête homme pour ami. Cet illustre vieillard redoublait d'ardeur et d'activité pour con-

Charles-Quint reprend de nouvelles forces.

duire par terre et par mer des secours de tout genre à Charles-Quint. L'Europe apprit avec étonnement que l'empereur, peu de jours après avoir signé une paix, témoignage de ses revers, avait autour de lui une armée de soixante mille hommes : la France ne put l'apprendre sans terreur. Henri II avait signalé son retour par des conquêtes ; mais il s'agissait de garantir, avec une armée épuisée de fatigues, un grand nombre de places qui donnaient une nouvelle frontière au royaume. Expliquons en peu de mots les événemens militaires antérieurs au siége de Metz par Charles-Quint. Je me garderai bien d'aller chercher des exploits à travers des scènes de pillage et de désolation.

Pendant que *les chevaux de l'armée française buvaient l'eau du Rhin*, deux corps de troupes impériales dévastaient, l'un la Picardie et l'autre la Champagne ; ce n'étaient point des armées, mais des partis. Le comte de Reuth, à la tête de ces détachemens, pénétra jusqu'à Noyon. Il avait tout brûlé sur son passage ; il brûla cette ville et menaça Compiègne. Le comte de Mansfelt, à la tête de l'autre troupe, s'empara de Stenai et permit tout à ses aventuriers. Catherine de Mé-

dicis, alors régente du Royaume, prit des mesures pour arrêter ce fléau. L'amiral d'Annebaud, qu'elle avait rappelé à la cour et choisi pour son conseil, contint ces barbares Allemands. L'armée du roi se mit en marche pour délivrer la Picardie et menacer le Luxembourg. Ce fut le dernier exploit de ce guerrier, qui mourut peu de temps après et fut remplacé par Châtillon de Coligni dans la dignité d'amiral de France. Les représailles furent violentes; partout où se trouvait le connétable de Montmorenci, le droit de la guerre était exercé avec une implacable rigueur (1). La ville de Stenai fut re-

(1) Ces deux expéditions étaient dirigées par la sœur de Charles-Quint, Marie, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas; elle était devenue la terreur de la France et avait porté la consternation jusques dans Paris. Les mémoires du duc de Nevers, écrits par François de Rabutin, et ceux de Vieilleville, contiennent une foule de faits et de détails qui caractérisent la fureur avec laquelle on se battait sur cette frontière. Au milieu de tant de scènes de dévastation et de brigandage, on aime à retrouver quelques traits de cette loyauté dont plusieurs officiers français conservaient le caractère. Vincent Carloix rend un beau témoignage de l'humanité de son maître et de la fermeté avec laquelle il maintenait la discipline. A la suite d'une expédition sanglante, Vieilleville rencontra dix

prise après un siége fort court : on se détourna de Thionville; Verdun ouvrit ses portes et prêta serment de fidélité au roi; Damvilliers fut emporté au bout de quel-
1552. Mai. ques jours. Le connétable fit donner tout le butin pris dans cette ville à Gaspard de Coligni, qui rougit de ce bienfait de son oncle, et partagea le butin entre ses soldats. Ivri se défendit mal, quoique le comte de Mansfelt s'y fût renfermé avec quatre mille hommes. Il éprouva ce qu'on doit attendre de soldats qu'on a laissés s'abandonner au brigandage. Ils demandèrent à se rendre dès que la tranchée fut ouverte; le comte de

soldats français qui avaient ouvert quinze ou seize cadavres de Bourguignons, et fouillaient dans leurs entrailles avec une curiosité féroce; il les maltraita et leur reprocha cette abomination avec colère, lorsqu'un de ces furieux lui dit, pour s'excuser : « Ces » Bourguignons ont avalé leur or; ne nous est-il pas » permis de le chercher » ? — « Tigresse canaille, » s'écria le général, transporté d'indignation, quel » opprobre faites-vous à nature! Quelle abominable » cruauté avez-vous aujourd'hui exercée au christia- » nisme! De quel déshonneur avez-vous avili les » armes, et foulé au pied la bonne renommée de no- » tre nation, qui est estimée la plus courtoise de » l'univers! Je jure à Dieu que vous en mourrez ». Ces misérables furent aussitôt pendus.

Mansfelt, pour sauver son honneur, prit à témoin le parlementaire français, de ses inutiles efforts auprès d'une lâche garnison. Montmédi n'opposa pas plus de résistance qu'Ivoi; de là le connétable se porta sur le Hainault. Trois bourgades pillées et démolies, Trélon, Glaïon, Chimai, et plusieurs châteaux et villages brûlés expièrent l'incendie de Noyon. Ce fut là le terme des courses de l'armée française. On entrait seulement dans le mois d'août. La disette et les maladies prescrivaient de terminer la campagne; mais Charles-Quint était en mesure pour ouvrir une campagne nouvelle. Le connétable songe à mettre sa gloire en sûreté; le duc de Guise veut commencer la sienne.

Le duc de Guise, gouverneur de Metz, met cette ville en état de siége. Sa conduite, son caractère.

Le duc de Guise a seul pénétré les desseins de l'empereur: en vain ce monarque affecte-t-il de répandre dans l'Allemagne qu'il va conduire en Hongrie sa puissante armée; c'est Metz que Charles-Quint menace, a dit le prince lorrain. Plein de cette pensée, et plein aussi du sentiment de ses ressources personnelles, Guise obtient un poste périlleux; celui de lieutenant-général dans les trois évêchés: il s'établit dans la ville de Metz. Il sait bien que, s'il est

assiégé, le connétable ne marchera point à son secours : il s'en applaudit. Son rival va lui laisser une gloire sans partage.

C'était une difficile entreprise, que d'inspirer aux habitans d'une ville si nouvellement et si violemment réunie à la France, les sentimens de vieux Français. Le duc de Guise leur fit oublier, par la grâce de ses manières, ce qu'avaient eu d'odieux les procédés du connétable. Il calma leurs regrets sur la perte de leur indépendance. « Prenez » votre rang, leur disait-il, dans une nation » dont vous faisiez autrefois partie. Quand » on a eu le bonheur d'être Français, peut- » on cesser de l'être? Le roi veut vous traiter » en père; l'empereur veut vous traiter en » maître; soyez l'honneur de la France et non » la proie de l'Allemagne ». C'était par de continuels actes de modération et d'équité qu'il appuyait ces discours; il prouvait que le moyen le plus sûr pour gagner les cœurs des peuples, c'est d'être juste. Les succès du duc de Guise auprès des Messins furent si rapides et si complets, que non-seulement il les fit consentir, mais concourir à la démolition de leurs faubourgs et de leurs maisons de plaisance. Les propriétaires étaient convenablement indemnisés; les

paysans quittaient les travaux de la vendange pour venir élever les nouveaux remparts de la ville. Ils étaient bien moins attirés par l'appât d'une forte récompense que par le plaisir d'avoir pour compagnons le duc de Guise, trois princes du sang de France et les seigneurs les plus illustres, qui portaient la hotte et maniaient le mortier au bruit des trompettes et des chansons militaires. Il fallait cependant éloigner les bouches inutiles. Le duc de Guise indiquait des asiles et prodiguait des secours aux femmes, aux enfans, aux vieillards qui partaient. Pour satisfaire à des libéralités si nombreuses, il se gardait bien d'importuner le gouvernement par des demandes perpétuelles. Le cardinal de Lorraine aidait son frère et lui envoyait une grande partie de ses opulens revenus. Enfin le duc de Guise, avant d'être le défenseur de Metz, en était déjà par ses bienfaits le véritable conquérant.

En moins de deux mois, Metz, malgré la vaste étendue de son circuit, avait été environné d'ouvrages de fortification d'autant plus redoutables, qu'ils devaient être masqués aux yeux des assiégeans par la haute et vieille muraille qui faisait auparavant toute la défense de cette ville. La Moselle, qui

se divise en deux bras, dont l'un baigne les murs et l'autre passe au milieu de la cité; la Seille, qui, avant de se réunir à cette rivière, arrose aussi Metz en deux points différens, prêtaient beaucoup à l'art des ingénieurs. Le duc de Guise en avait auprès de lui trois fort distingués, Camille Marin, Léon Strozzi et Saint-Remi; et lui-même, versé dans cette partie de l'art militaire, était jaloux de prouver que les Français pouvaient y surpasser les Italiens. Ce qui restait d'endroits faibles lui était parfaitement connu; mais, sans les déceler aux soldats de la garnison, il remédiait aux défauts des fortifications par la quantité de gabions et de sacs de terre dont il s'était pourvu. Tout autre que lui eût été embarrassé de maintenir dans la subordination des princes et des seigneurs fort avides de gloire sans doute, mais peu jaloux de servir d'instrument à la gloire d'un prince de Lorraine. Parmi eux était le jeune prince de Condé, qui devait bientôt se mesurer avec Guise dans des combats si funestes. Les autres personnages illustres, qui venaient de se jeter dans Metz, étaient le duc d'Enghien, frère de Condé, un troisième prince du sang, La Roche-sur-Yon; deux des fils du connétable, François de Montmorenci

et Damville ; deux des frères du duc de Guise, le marquis d'Elbeuf et le grand prieur ; Horace Farnèse, le duc de Nemours, le vidame de Chartres, les frères La Rochefoucault et Rendan, La Trémouille, Mortemar, Duchâtelet, Levis, Biron, les deux Mailli, Canaples, Martigues, Matignon, Gamaches, Fontrailles, Gondrin et Béthune. Chacun d'eux eut son poste assigné ; et cette fière noblesse sut cette fois s'abstenir de faire au-delà de son devoir.

Parmi les édifices dont la démolition était indispensable, était l'antique abbaye de Saint-Arnould, où étaient déposées les cendres d'Hildegarde, épouse de Charlemagne, celles de Louis-le-Débonnaire, et d'autres princes de cette maison, que le duc de Guise mettait au nombre de ses aïeux. Pour apaiser les regrets et les scrupules du peuple, il vint, dans une procession générale, la tête nue et un flambeau à la main, chercher les cendres illustres, les reliques et les vases sacrés de la ville, pour les transporter dans la cathédrale (1).

Albert de Brandebourg. Perfidie de ce brigand.

Mais pendant que le duc de Guise, occupé de ces soins, se servait avec habileté des ressources d'une province fertile, et fai-

(1) *Salignac. — De Thou.*

sait entrer dans Metz des provisions suffisantes pour alimenter, pendant une année entière, une garnison de six mille hommes et une population assez nombreuse, il avait à se défendre contre les fureurs et les perfidies d'un brigand dont il fallait se faire ou un dangereux ennemi, ou un auxiliaire plus dangereux encore : ce brigand était le marquis Albert de Brandebourg. Une rage féroce, une insatiable cupidité l'avaient rendu odieux à toutes les sectes, à tous les partis : catholiques, luthériens, Allemands et Français frémissaient également au nom d'un prince qui depuis trois mois portait partout les meurtres et les rapines. Long-temps ami de Maurice de Saxe, il l'avait aidé à trahir les confédérés de Smalcalde, et l'avait ensuite secondé dans le noble dessein de délivrer deux princes prisonniers et l'Allemagne tout entière. Quelle que fût la cause qu'il embrassât, le choix de ses moyens décélait toujours la violence de son caractère. Chef d'une armée d'aventuriers, comme lui sans religion et sans patrie, il lui fallait du butin et du sang. Sur le premier bruit de la conférence et de la paix de Passau, il se vit avec désespoir frustré de la proie qu'il s'était promise. Il dénonça l'électeur de Saxe

comme un traître et refusa de souscrire à la paix; Maurice cependant y avait réservé les droits du prince son allié. Albert se mit en guerre, non contre une secte, contre un parti, contre une nation, mais contre toute la société. Les circonstances servaient sa fureur. Charles-Quint n'avait garde d'employer une partie de ses troupes contre un prince luthérien, qui se rendait exécrable aux luthériens même. Le roi Ferdinand conduisait l'élite de ses forces en Transylvanie, et Maurice l'y suivait avec son armée victorieuse, dans la belle ambition d'humilier Soliman comme il venait d'humilier Charles-Quint. Les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg virent leur territoire assailli et dévasté par une troupe furieuse dans laquelle venaient s'enrôler tous les bandits de l'Allemagne. Leur chef trempait ses mains dans le sang des prêtres catholiques, pour donner à ses cruautés le prétexte de la religion. Il se montra comme un brigand déclaré devant Nuremberg. Pour forcer cette ville libre à lui payer une énorme rançon, il fit égorger sous les yeux des habitans de nombreux prisonniers qu'il avait faits sur leur territoire. Les habitans d'Ulm, menacés d'un traitement pareil, firent cette réponse au marquis

Albert : *Nous nous portons bien ; et tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous ne ferons rien de ce que vous demandez.* Cette fermeté les sauva. De là le marquis se porta sur les villes de Coblentz, de Trèves, de Worms, de Spire. Il semblait s'enorgueillir du nom d'Attila que la haine des peuples lui avait donné. C'était dans les plus grossiers excès d'intempérance qu'il jouissait de ses rapines ; mais une ivresse abrutissante n'empêchait pas son esprit de s'exercer aux combinaisons les plus astucieuses. Il voyait arriver le moment où les nations se réuniraient contre leur fléau commun, s'il ne se mettait sous la protection d'un puissant souverain. C'était le roi de France qu'il prétendait servir ; il s'appelait son lieutenant, et mettait des fleurs de lis à ses drapeaux ; mais à chaque instant il changeait avec la cour de France de langage et de mesure : tantôt il demandait des sommes immenses pour prix de ses secours ; tantôt il rejetait avec une apparence de dignité la solde qui lui était proposée. Il sollicitait vivement l'honneur de couvrir Metz avec son armée. Guise, qui ne voyait dans cette alliance ni sûreté ni gloire, évita de s'unir avec un prince noirci de crimes et familiarisé avec la

trahison. Irrité de la défiance qu'on lui opposait, Albert recourait à une profonde dissimulation. D'abord il demanda au duc de Guise une entrevue hors des murs de la ville. Celui-ci s'excusa d'après la loi imposée à tous les gouverneurs de ne s'absenter sous aucun prétexte. Albert voulut ensuite entrer dans Metz avec une partie de ses troupes, et se vit encore une fois refusé. Pour donner un gage de sa sincérité au gouverneur, il le pria de recevoir sa grosse artillerie; Guise y consentit; bientôt cette artillerie fut redemandée à ce gouverneur, qui la rendit fidèlement. Enfin Albert vit bien qu'il fallait renoncer au projet de livrer Metz en paraissant la défendre. Il parla de revenir sur ses pas pour mettre en sûreté des conquêtes qu'il promettait d'abandonner ensuite au roi de France. Le connétable, qui se trouvait en Lorraine avec une petite armée d'observation, offrit de le faire reconduire; il lui donna des gardes et un détachement commandés par le duc d'Aumale, avec l'instruction d'observer cet ami suspect et de l'empêcher de se joindre à Charles-Quint: car on ne doutait pas qu'ils ne fussent liés par une convention secrète. Albert, n'osant refuser ce secours incommode, feignit de

l'accepter avec reconnaissance. Il se laissa docilement conduire tant qu'il put craindre l'armée du connétable; mais dès qu'il se crut en sûreté, il changea de direction et marcha sans détour vers les quartiers de l'empereur. Le duc d'Aumale indigné voulut lui fermer le passage; il engagea le combat avec une troupe d'élite, mais peu nombreuse. Albert soutint le premier choc des cavaliers français, tandis qu'il faisait filer sur le derrière des troupes qui les cernèrent et leur coupèrent toute issue. Ils s'ébranlèrent, combattirent encore avec valeur, mais avec confusion. Réné, vicomte de Rohan, et La Châtre furent tués. Le chef de cette malheureuse expédition, d'Aumale, fut fait prisonnier avec la plupart de ses officiers et de ses soldats. L'évêque de Bayonne, qu'on employait toujours dans les négociations avec les princes luthériens, était présent à ce combat. Il put s'échapper, et vint porter cette triste nouvelle dans le camp des Français.

Le duc d'Aumale est fait prisonnier.

Guise renferma au fond de son cœur le chagrin que lui causaient la défaite et le malheur de son frère; il ne cessait d'enflammer ses compagnons par ses discours. Sans dissimuler les périls, sans exagérer les ressour-

tes, il savait prouver que sa confiance n'était point présomptueuse. « Nous avons » rempli, disait-il, la plus grande partie » de notre tâche. Il était plus malaisé de » construire en deux mois la place d'armes » où nous sommes, qu'il ne nous le sera de » la défendre pendant dix mois. Plus l'armée de l'empereur se grossit, plus il est » près du moment où les vivres lui manqueront. Une nouvelle armée lui arrive des » Pays-Bas, près de cent mille hommes » seront sous ses ordres; mais quelle saison » a-t-il choisie pour les mettre en campagne? Comment pourra-t-il les vêtir, les » nourrir et les solder? Je me suis bien informé de ses moyens et j'en connais les » bornes. Le roi vient de me faire demander dans quel temps je croyais nécessaire » qu'il vînt à mon secours avec toute son » armée : avant de répondre, j'ai parcouru » encore une fois les lignes de cette place; » j'ai visité mes magasins; quant à votre » courage il m'est connu; voici quelle a été » ma réponse : *Je n'ai pas besoin d'être secouru avant dix mois* ».

Guise donnait à tous ses procédés un air de grandeur, même lorsqu'il y entrait de la finesse. Un lieutenant de l'empereur, Louis

Davila, avait cru pouvoir abuser de la loyauté du gouverneur de Metz pour prendre des renseignemens sur l'état de cette place. Il avait chargé un espion très-intelligent d'entrer dans Metz et de s'y présenter comme un esclave déserteur, qui emmenait le plus beau des chevaux de son maître. L'espion fut reçu dans la ville. Quelques jours après, Louis Davila écrivit au duc de Guise pour réclamer l'esclave fugitif et le cheval précieux qu'il avait volé. « J'ai fait » chercher votre cheval, lui répondit Guise, » et je me fais un plaisir de vous le renvoyer. » Quant au transfuge, il ne peut vous être » rendu : tout esclave devient libre dès qu'il » entre dans le royaume de France. J'exé» cute avec scrupule une loi si digne des » chrétiens (1) ».

Charles-Quint fait le siége de Metz.

Charles-Quint avait fait une extrême diligence dans ses préparatifs pour le siége de Metz : il n'imaginait pas que le duc de Guise eût pu en réparer les fortifications dans un si court intervalle. Le duc d'Albe lui avait en vain représenté le danger d'entreprendre ce siége dans une saison avancée. « Si nous différons jusqu'au printemps » prochain, disait l'empereur, nous nous

(1) *Salignac.* — *De Thou.*

» présenterons devant une ville imprénable.
» Voici le seul moment de l'attaquer avec
» succès ». Son armée, forte de près de cent mille combattans, formait en trois camps l'investissement de la ville. Albert avec sa troupe occupait l'un de ces camps. L'armée du connétable venait de quitter les frontièrès de la Lorraine et marchait sur Hesdin en Artois, dont les troupes flamandes s'étaient emparées : le duc de Vendôme et Châtillon de Coligni parvinrent facilement à les reprendre. Heureusement Toul et Verdun avaient reçu de fortes garnisons, l'une sous le commandement du duc de Nevers, l'autre sous celui du maréchal de Saint-André. L'empereur n'osa se détourner de son entreprise principale pour attaquer deux villes qui appuyaient fortement celle de Metz. Tandis que cent vingt pièces d'artillerie battaient une vieille muraille, Nevers, Saint-André, Vielleville inquiétaient les assiégeans; la garnison de Metz faisait de fréquentes sorties; les Condé, les Montmorenci, les La Rochefoucault sollicitaient à l'envi l'honneur de les conduire : Guise ne tardait pas à les suivre. Tous les soldats, tous les canonniers avaient acquis une extrême précision dans leurs manœuvres. Charles-Quint pro-

diguait ses munitions de guerre; Guise employait les siennes avec plus d'économie et de succès. Une tranchée, qui la veille avait été couverte d'ouvrages, de gabions, de soldats et de machines, était quelquefois nettoyée en deux ou trois heures : vingt hommes bien postés détruisaient des files entières d'ennemis. Les troupes d'Albert étaient celles que les Français attaquaient avec le plus d'acharnement : ils ramenaient de nombreux prisonniers dans la place, et ne quittaient le combat que pour venir réparer les fortifications. Les assiégeans n'étaient pas plus heureux dans les travaux de la sape que dans ceux de l'artillerie. Vers la fin du mois de décembre, plus de quatorze mille coups de canon avaient été tirés; la vieille muraille offrait des brèches considérables; mais quand l'empereur et le duc d'Albe vinrent les visiter, ils furent confondus d'apercevoir d'autres ouvrages beaucoup plus importans que cette muraille avait masqués. La tour principale des assiégés vint à s'écrouler. Tout le camp impérial en tressaillit d'allégresse; mais à ces acclamations succéda une morne stupeur, quand cette masse en tombant laissa voir une autre tour nouvellement bâtie, et qui semblait s'élever tout à coup derrière

ces décombres. La poudre commençait à manquer aux assiégeans; leurs vivres étaient épuisés, les moulins étaient brûlés à une longue distance : Saint-André, Vielleville et Nevers ne cessaient d'enlever des convois. Les paysans de Lorraine poursuivaient avec des faux les brigands d'Albert qui venaient mendier du pain dans les foyers que deux mois auparavant ils avaient dévastés. La rigueur du froid était extrême; les fluxions de poitrine et d'autres maladies vinrent porter la mortalité dans les camps de Charles-Quint : ce prince ne vit plus de salut que dans un assaut; pendant plusieurs jours il y disposa ses troupes. Malade lui-même, il visite en litière les tentes et les barraques; il n'est point d'effort qu'il ne fasse auprès de ses vieux soldats. Les secours contre la famine et la maladie ne peuvent être que dans Metz : il faut les y chercher, et des brèches ont ouvert la place. Le jour est indiqué; soixante mille combattans sont sous les armes; leur ardeur s'est ranimée; mais un instant a suffit pour abattre leur courage. Ils ont vu, le long d'un mur encore solide, les Français, tous la pique à la main, couverts d'une armure étincelante, entourés de mille bouches à feu, pleins de joie et d'ar-

deur martiale, commandés par l'élite des guerriers d'une nation belliqueuse. A ce spectacle, ils ont senti plus que jamais la misère, le dénûment, la langueur qui depuis un mois les accable : leurs chefs ont plusieurs fois commandé l'assaut, et tout est resté immobile. Charles-Quint, qui se fait porter en litière à travers les rangs, essaie en vain les prières et les menaces (1) : les armes tombent des mains à ses soldats ; ils ne demandent plus que le signal du départ.

Charles-Quint lève le siège.

Charles consterné se décide à le donner. Le 1er. janvier Metz est délivré ; le duc de Guise jouit de toute sa gloire ; ou plutôt il va, par son humanité, obtenir une gloire encore supérieure à celle de sa belle défense.

Humanité du duc de Guise et des Français.

Des mourans et des blessés restaient étendus au pied des remparts : Guise les recueille, les console, les fait traiter avec le même soin que si c'étaient ses propres soldats (2). Il sort avec une partie de sa garni-

(1) Le 30 décembre, dit Mathieu dans son *Histoire de Henri II*, l'empereur fit assembler son armée, et montrant la brèche s'écria : *Comment, n'entre-t-on pas là ?* Furieux du silence de ses soldats : « *Je vois bien*, ajouta-t-il à ceux qui le suivaient, *que je n'ai plus d'hommes* ».

(2) Ce fut un grand bonheur pour tous les blessés,

son pour inquiéter la retraite de l'empereur. Les trois ou quatre mille hommes qu'il pouvait conduire ne se mesuraient qu'avec trop d'avantage contre cinquante mille fugitifs ou plutôt cinquante mille malades. Il répugnait au cœur de nos chevaliers de tenter ces sortes de combats ; s'ils faisaient des prisonniers c'était pour les arracher à la mort. Les deux La Rochefoucault venaient de couper un détachement assez nombreux ; en apercevant une longue file de chariots couverts, ils sont importunés du facile triomphe qui leur est offert, ils voudraient voir venir à eux des combattans. Le capitaine de la troupe allemande s'avance : « Seigneurs » Français, leur dit-il, n'est-ce pas pour l'hon- » neur que vous combattez ? — Oui sans dou- » te, ont répondu en même temps les offi- » ciers et les soldats. — Eh, bien ! reprend-t-il, » s'il est ainsi, retirez-vous ; vous n'auriez » nul honneur à combattre contre des mou- » rans (1) ». Les Français s'éloignent. Je ne

de trouver dans la ville de Metz le chirurgien Ambroise Paré, qui a obtenu une place parmi les hommes les plus distingués du seizième siècle, par les progrès qu'il fit faire à l'un des arts les plus utiles à l'humanité.

(1) Nous croyons devoir ajouter ici une anecdote

sais s'il fut jamais rendu un plus bel hommage au caractère des Français. Que de pareils exemples eussent été long-temps suivis; que des âmes héroïques eussent mis leur étude à modifier ainsi les droits de la guerre; le seizième siècle, si fertile en grandes découvertes, n'en eût point compté de plus

fort semblable à celle qu'on vient de lire, et qui est tirée de la relation du *Siége de Metz*, par Bertrand de Salignac : « Ce même jour, une troupe de nos gens » de cheval, sortirent par le pont des Morts, pour aller » donner jusqu'à la file de ceux qui passaient sous le » mont Saint-Martin, et trouvèrent beaucoup de ca- » valerie espagnole qui lui faisait escorte. Les autres » commencèrent à attaquer l'escarmouche; mais l'un » des ennemis appela un de nos arquebusiers à cheval » pour s'enquérir *ce que c'était que les Français de-* » *mandaient*; et comme il lui fut répondu *qu'ils cher-* » *chaient à combattre et donner coups de lance*; l'Es- » pagnol dit *leur troupe n'être maintenant en état de* » *répondre à cela, qu'ils se retiraient et qu'on les lais-* » *sât aller en paix* ». Les Français les laissèrent passer et retournèrent sur leurs pas.

Beaucoup de personnes se figurent que les mœurs chevaleresques cessèrent en France à la mort de Bayard, ou du moins à celle de François Ier. Le trait que nous venons de citer, et beaucoup d'autres dont nous aurons encore à parler démentent cette opinion. Au reste, on peut ajouter que l'esprit de chevalerie ne s'est jamais éteint parmi les Français.

importante, de plus utile au genre humain (1). Lorsque toutes les nations de l'Europe auraient fait l'énumération de ce qu'elles avaient inventé à cette grande époque de créations merveilleuses, les Français auraient pu dire : *Nous avons inventé, nous, l'art d'adoucir les maux de la guerre* (2).

Résultat de la campagne. 1552.

La France n'avait pas vu de campagne plus brillante depuis celle qui avait suivi la bataille de Marignan. L'armée du roi s'était avancée jusqu'au Rhin ; son retour même

(1) La relation détaillée du *Siége de Metz*, par Bertrand de Salignac, un des ancêtres de Fénélon, les mémoires du duc de Nevers et du maréchal de Vieilleville ne laissent rien à désirer sur ce grand événement. Le récit des historiens allemands et espagnols ne diffère que par des circonstances fort légères de celui des historiens français. Tous s'accordent à rendre le plus brillant témoignage à l'humanité que montrèrent le duc de Guise et ses principaux officiers, après la levée du siége. De Thou fait tenir à ce général un discours fort étendu, pour exhorter ses soldats à repousser le dernier assaut tenté par Charles-Quint ; mais on s'aperçoit trop que l'historien parle ici à la place du militaire. En écrivant son histoire en latin, de Thou s'est privé de la puissante ressource de rapporter les paroles vives et chevaleresques de nos guerriers, ou de leur prêter des expressions analogues à leur temps et à leur caractère.

(2) *De Thou. — Robertson.*

avait été marqué par une suite de conquêtes. La défense de Metz avait fait oublier comment le connétable s'en était rendu maître : les habitans de cette ville, redevenus Français, étaient proclamés l'honneur et l'appui de leur première patrie : ceux de Toul et de Verdun avaient un peu participé à cette gloire. La Lorraine était rentrée sous la protection de la France : presque tout le pays de Luxembourg venait d'être soumis. Hesdin et Stenay n'avaient été qu'un moment au pouvoir des ennemis : les événemens politiques n'étaient pas moins heureux que les opérations militaires. Par le traité de Passau, les princes d'Allemagne avaient cessé d'être les vassaux de Charles-Quint : Soliman continuait à menacer la Hongrie ; l'Italie remuait pour secouer le joug de l'Espagne. Jules III oubliait, au milieu de soins minutieux et des voluptés, l'agrandissement de l'autorité pontificale et celui de sa maison : comme il avait excité la colère de l'empereur, la crainte le tenait attaché à la France. Les Napolitains, toujours inquiets, toujours ennemis de la domination présente, venaient jusqu'à la cour de Henri II accuser l'avarice et la dureté de leur vice-roi. Le duc de Ferrare et le duc de Parme suivaient

ouvertement le parti de la France. Le frère de ce dernier, Horace Farnèse, duc de Castro, venait d'épouser Diane d'Angoulême, fille légitimée de Henri II (1). Un événement d'une plus haute importance appelait les Français dans l'Italie, qui avait été depuis soixante ans l'objet de tant d'espérances et le théâtre de tant de revers.

La république de Sienne avait maintenu sa liberté plus long-temps que Florence et que Pise, ses anciennes rivales ; moins opulente, elle avait été moins corrompue. Ses mœurs faisaient encore la garantie de ses lois. Les voisins jaloux qui n'avaient pu l'as- Affaires d'Italie. 1552.

(1) Le roi de France avait eu cette princesse d'une demoiselle piémontaise, nommée Philippe Duc, qui, selon le président Hénaut, se fit religieuse après ses couches. Les mémoires du temps ne font connaître par aucun détail cette maîtresse de Henri II : elle n'eut sans doute, comme les autres rivales de Diane de Poitiers, qu'une courte faveur. Mézeray et quelques autres écrivains supposent que Diane d'Angoulême était fille de la duchesse de Valentinois, sans indiquer sur quel fondement ils appuient cette opinion. Il est assez généralement reçu que Henri II n'eut aucun enfant de Diane de Poitiers ; celle-ci laissa deux filles de son mari, Louis de Brézé. La première épousa le maréchal Lamarck ; et la seconde, dont nous avons parlé plus haut, fut mariée au duc d'Aumale.

servir, suscitèrent dans son sein de fatales discordes. Le peuple s'arma contre les grands, signala sa victoire par des proscriptions, et, craignant à son tour des vengeances, risqua de se donner un maître en appelant un protecteur. Ce fut Charles-Quint que Sienne choisit. Elle reçut une garnison, et se crut encore libre. Mais bientôt elle s'aperçut que le joug des étrangers était bien plus dur que celui des nobles. Les magistrats dépouillés de leur autorité, et souvent de leurs biens, conspirèrent avec les familles nobles qu'ils avaient exilées. Il ne s'agissait point ici de l'un de ces assassinats qui décidaient toutes les révolutions en Italie. Il fallait surprendre une garnison dans une forteresse. La liberté ne pouvait être le prix que d'un brillant courage et d'une parfaite concorde. Les exilés et les citadins s'entendirent dans toutes leurs mesures, et montèrent à l'assaut avec une ardeur digne des plus beaux jours des républiques anciennes. La garnison fut détruite ou chassée ; le fort fut démoli, et l'on fit à la fois des sermens d'union et de liberté. L'honneur d'un si bel effort appartenait surtout aux dames de la ville. Elles ne laissèrent pas se refroidir l'enthousiasme qu'elles avaient excité. Elles travaillaient de leurs

mains aux remparts et achetaient des armes en vendant leurs ornemens les plus précieux. Cependant le gouverneur de la Lombardie se disposait à venger l'outrage fait aux armes de son maître. Le grand-duc de Toscane, Côme de Médicis, craignait que Florence n'imitât bientôt l'exemple de Sienne. Quoique peu guerrier, il voulait arrêter les progrès d'une liberté contagieuse. Sienne se vit forcée de se mettre encore sous la protection d'un monarque. Le roi de France, auquel elle eut recours, était trop mal établi en Italie, pour lui faire craindre une domination tyrannique. Enfin ce qui bannissait toute alarme du cœur des Siennois, c'étaient les vertus du maréchal de Brissac, gouverneur du Piémont.

Sage conduite de Brissac.

Cet habile capitaine était le plus vigilant comme le plus humain des guerriers. Dans un pays où chaque bourgade était une forteresse, il s'avançait pas à pas, faisait des surprises et n'en éprouvait jamais, s'abstenait le plus possible de donner l'assaut, et lors même qu'il était contraint de l'ordonner, en prévenait les suites. Les maisons d'une ville qu'il avait conquise étaient pour lui comme des temples inviolables. Ses troupes ne causaient jamais d'épouvante

qu'aux hommes armés. Il veillait sur les récoltes. Les gens de la campagne recueillaient paisiblement les fruits de leurs vergers, pendant que l'armée française défilait sur la route. Ils offraient des dons et ne craignaient pas de rapines. Quand Brissac était sûr d'être bien approvisionné dans son camp, il fermait les yeux sur quelques voitures de grains qui passaient à l'ennemi. Les précautions de sa police militaire ressemblaient à celles d'une police rurale; elles étaient si bien combinées qu'il eut toujours des vivres en abondance, tandis que l'ennemi éprouvait le plus souvent la disette. Au lieu d'exiger, comme on le faisait dans toute l'Europe, des rançons usuraires pour les prisonniers, il réduisait ces rançons à la valeur d'un mois d'appointemens, si c'étaient des officiers, et de quelques jours de solde, si c'étaient des soldats; noble piége par lequel il obtint plus d'une capitulation inattendue. C'est une étude digne des philosophes et des militaires de lire de si précieux détails dans les mémoires de du Villars, secrétaire de Brissac. Je ne connais rien de plus touchant que des images de bienfaisance à côté de celles de la guerre.

La campagne des Pays-Bas, en 1555, va nous offrir un spectacle bien différent. Le gouvernement français s'y était mal préparé, et prouvait que l'imprévoyance et l'irrésolution laissent promptement échapper les faveurs les plus signalées de la fortune. Le connétable qui, l'année précédente, avait tenu son armée en quelque sorte cachée devant celle de Charles-Quint, se flatta qu'il pourrait encore opérer des conquêtes sans combat. Il mit tout en mouvement auprès des princes de l'Allemagne pour faire rompre une paix qui devait être à leurs yeux un bienfait inespéré du ciel. Il eût voulu que l'ambitieux Maurice vînt encore une fois défier Charles-Quint, et que, par une subite invasion, il fît rappeler au centre de l'Autriche les débris d'une armée que tous les fléaux avaient atteinte sous les remparts de Metz. Maurice avait d'autres projets à suivre et un autre ennemi à combattre; ce n'était plus contre Charles-Quint, c'était contre le féroce Albert qu'il allait jouer une seconde fois le rôle de protecteur de l'Allemagne. Charles-Quint qui, après le plus cruel revers, brûlait de se montrer encore terrible et victorieux, employait en préparatifs militaires un temps que le connétable consumait en Campagne des Pays-Bas. 1553.

vaines négociations. *Je vois bien*, avait-il dit en s'éloignant de Metz, *que la Fortune est femme et qu'elle abandonne les cheveux blancs.* Aux tourmens de son âme se joignaient les souffrances toujours plus aiguës de la goutte. Par une étrange contradiction, il était toujours plus fatigué du soin de régner, et toujours plus épris du projet d'une domination universelle. Il ne ranimait ses forces que pour descendre du trône avec gloire. Encore deux ou trois années d'illustres fatigues, et il étonnerait le monde par la scène la plus imposante et la résolution la plus inattendue. Avec quelle consolation n'apprenait-il pas de Bruxelles, où il avait transporté sa résidence et rassemblé ses troupes, que le gouvernement français n'assurait les fonds de l'année que par de petites et faibles ressources; que Henri II se flattait déjà d'avoir surpassé son père et ne songeait plus à l'imiter; que le héros de Metz était plus envié que célébré; que le connétable se garderait bien de laisser le commandement à son jeune et fortuné rival; enfin qu'il était difficile de décider s'il existait encore une armée du roi de France.

Siége de Térouane. 1553. A peine le printemps s'annonce, l'armée de Charles-Quint, forte de soixante mille

combattans, marche sur Térouane. Cette place, rasée sous Louis XII, avait été reconstruite et fortifiée par François Ier. Ce monarque avait eu souvent à s'applaudir de sa prévoyance et de ses soins. Il avait coutume de dire que *Térouane et Acqs en Provence étaient les deux oreillers sur lesquels le roi de France pouvait dormir en paix*. La nouvelle de ce mouvement de Charles-Quint vint troubler les fêtes qui se succédaient à la cour sans aucune interruption. Térouane manquait à la fois de munitions et de défenseurs. Le connétable saisit avec empressement une occasion de répandre un nouvel éclat sur sa famille. Il crut que la défense de Térouane, confiée à François, l'aîné de ses fils, pourrait être égalée à la défense de Metz. Il lui donna pour second et pour conseil d'Essé-Montalambert, que ses exploits en Écosse avaient fait mettre au rang des guerriers les plus distingués. Consumé par une maladie de langueur, ce capitaine s'était retiré du service et vivait dans sa terre. La lettre du connétable qui lui apprenait sa nomination le fit tressaillir de joie. En s'arrachant du lit de douleur où une jaunisse le retenait : « Je n'aurai donc point, » s'écria-t-il, le chagrin de mourir loin du

» champ d'honneur »! Il embrassa plusieurs fois le courrier, et lui dit avec gaîté : *Vous pouvez annoncer au roi que, quand les ennemis auront pris Térouane, d'Essé sera guéri de sa jaunisse et mort sur la brèche*(1). Il fit diligence et vint trouver François de Montmorenci, qui le reçut comme un père. La plus brillante jeunesse de la cour brigua l'honneur de le suivre. Cette troupe, composée en grande partie des défenseurs de Metz, se fit jour à travers les ennemis, et entra comme en triomphe dans Térouane. Mais l'aspect de la place diminua beaucoup la confiance et la joie de nos Français. Elle eût demandé des réparations qu'il n'était plus temps de faire. Les Espagnols entreprenaient le siége de cette ville dans une saison favorable. La Flandre leur fournissait des vivres en abondance. Des paysans, que la

(1) Les historiens ont raconté de différentes manières les saillies chevaleresques qui échappèrent à d'Essé dans cette occasion, et qui toutes faisaient allusion à son état de maladie. Voici ce qu'on lit dans les écrits du baron de Forquevaulx : *Ce brave homme s'acheminait à Térouane, fort content de changer un lit importun et fâcheux en un très-honorable, où il choisirait beaucoup plus volontiers mourir que de se recoucher au premier.*

garnison de Térouane avait souvent pillés, s'offraient avec ardeur pour seconder les travaux du siége. On était sûr que le connétable, toujours ennemi des batailles rangées, se tiendrait immobile, et craindrait de faire pour son fils ce qu'il n'avait pas fait pour le duc de Guise. Cependant le dévouement fut le même que si l'on eût été soutenu des plus justes motifs d'espérance. Fréquentes sorties, réparations des brèches, usage des contre-mines, rien ne fut négligé. Au bout de six semaines, les ennemis, commandés par un ingénieur habile, Hallain de Biancourt, avaient fait une brèche de plus de soixante pas de largeur. L'assaut fut livré; le combat fut opiniâtre. La nuit seule put le terminer. Les Espagnols furent repoussés de tous les points: leur perte était immense; celle des Français, moins considérable, était plus importante: ils avaient à regretter le brave d'Essé Montalambert (1), à qui, par la plus noble défé-

(1) Il fut tué d'un coup d'arquebuse par un soldat espagnol.

D'Essé était un des plus spirituels comme des plus braves chevaliers de cette époque. Souvent dans les combats, au milieu des plus grands dangers, il disait à ses compagnons: *Ah! messieurs, que le roi ne nous voit-il faire! car il vaut mieux rompre une lance de-*

rence, François de Montmorenci avait laissé jusque-là le commandement. Avec lui périrent, dans cette action glorieuse, Pienne, Ferrières et plusieurs autres officiers. Un renfort de trois cents hommes pénétra quelques jours après dans la place : mais elle était bien près d'être entièrement ruinée. Une mine fit sauter les derniers ouvrages. Montmorenci avait assez fait pour l'honneur et pour son roi. Le 20 juin, de l'avis de son conseil de guerre, il résolut de capituler. Il en avait déjà fait la proposition aux ennemis; mais le chagrin de ne point obtenir le prix de son courage, et la crainte où il était sans doute d'encourir la colère d'un père orgueil-

vant son roi, que de gagner une bataille loin de sa vue.

Pendant son séjour en Écosse, il voyait fréquemment la reine douairière, *et il était très-bien venu avec elle*, dit Brantôme, *pour l'amour de ses gentilles façons, bonnes grâces et honnêtetés.* Cette princesse aimait fort le jeu et jouait souvent avec d'Essé, dont la fortune était médiocre, et qui ne se prêtait aux goûts dispendieux de la reine que par complaisance, tant *il était*, dit encore Brantôme, *courtois et respectueux aux dames.* Après une partie où il avait exposé une somme très-considérable, *Madame*, dit-il, *vous avez joué en grand reine et princesse libérale, et moi j'ai joué en bélître de gentilhomme par trop prodigue.*

leux et inexorable, troublèrent l'esprit de ce jeune commandant au point qu'il négligea la plus nécessaire et la plus simple des précautions, celle de faire demander une suspension d'armes. Les ennemis furent assez peu généreux pour profiter d'une telle faute. Ils montèrent à l'assaut, ou plutôt ils entrèrent dans une ville démantelée, non pour y livrer un combat, mais pour y faire un massacre. Les Français étaient dispersés dans différens quartiers, sur la foi d'une trève qu'ils croyaient obtenue. De quelle horreur ne furent-ils pas frappés, en voyant de perfides vainqueurs égorger sans pitié des femmes et des enfans? Ils se rassemblent encore pour protéger ces malheureux habitans, et ils sont résolus de vendre cher leur vie. Mais une voix s'est fait entendre à travers les rangs des Espagnols : « Les voilà, s'est écrié un offi- » cier, les voilà ces braves Français qui ont » pris soin de nos jours devant Metz » ! Chacun des Espagnols est ému, se souvient d'un bienfait et croit retrouver son bienfaiteur dans celui qu'il allait égorger. Des hommes, sur lesquels la pitié ne pouvait rien tout à l'heure, sont désarmés par la reconnaissance. On n'entend plus que ces cris : « Sauvez » Montmorenci, sauvez-le des Flamands;

Surprise et sac de cette place. 21 Juin.

» les Flamands n'étaient pas au siége de Metz, » ils ne savent pas combien il a été humain » et compatissant pour nous. Martigues, » Dampierre sont-ils ici? Sauvez-les; nous » leur devons la vie; sauvez-les tous. Ne faisons pas périr des Français : recevons-les à » rançon, et qu'eux-mêmes en fixent le prix». Ainsi s'arrêta le carnage; et l'humanité se fit entendre jusques dans le sac d'une ville indignement surprise. Montmorenci fut presque le seul officier français qui n'obtint pas la liberté. Charles-Quint fit raser la ville de Térouane jusqu'aux fondemens (1) (2).

Siége espagnol d'Hesdin.

Les troupes espagnoles s'avançaient déjà sur Hesdin, et pas un détachement de l'armée française ne se présentait pour arrêter leur marche. Le connétable avait si mal pris ses mesures, qu'au mois de juillet l'armée paraissait être encore dans ses quartiers d'hi-

(1) L'empereur était à Bruxelles lorsqu'il fut instruit de la prise de Térouane. Selon les expressions de François Rabutin, *il en prit aussi grand plaisir que si c'eût été l'empire de Constantinople.* Il commanda que cette forteresse fût rasée jusqu'aux fondemens, afin qu'il n'en restât que la place, où on *dirait que Térouane avait été.*

(2) *Mémoires de Rabutin.* — *Brantôme.* — *La Popelinière.* — *Dépêches de Marillac*, extraites des Manuscrits de *Fontanieu.*

ver. Les officiers n'en étaient que plus animés à signaler leur courage et leur passion pour les entreprises difficiles. On eût dit que deux ou trois cents gentilshommes avaient résolu de tenir lieu d'une armée à la France. Ceux même qui venaient d'échapper au désastre de Térouane, tels que Martigues et Dampierre, coururent s'enfermer dans Hesdin, place qui, prise et reprise l'année précédente, n'avait été que faiblement réparée. Ce dévouement excita une noble émulation parmi ceux même que les fêtes et la faveur du roi avaient encore retenus dans une cour voluptueuse. Horace Farnèse s'arracha des bras de sa jeune épouse, pour prouver que le gendre du roi de France était un digne chevalier français. Une si belle ardeur fut mal récompensée. Le maréchal de Lamarck, nouveau duc de Bouillon, commandait dans Hesdin, et montrait peu de talent et de fermeté. Charles-Quint lui avait opposé un jeune héros; c'était Philibert Emmanuël, duc de Savoie, qui, dépouillé de ses états par les Français, voulait, en soumettant des villes de l'Artois et de la Picardie, se faire rendre à la paix ses villes du Piémont. Les approches d'Hesdin furent bien défendues; mais dès que les Français furent enfermés

dans la place, ils regardèrent leur perte comme inévitable. Nulle armée ne venait à leur secours. Le duc de Savoie avait fait ouvrir une mine qui pouvait en un instant renverser les derniers ouvrages des assiégés. Lamarck se tenait retranché derrière un fossé rempli de feux d'artifice et de matières inflammables. C'était une mauvaise défense, et qui compromettait la ville même. Il était temps de capituler. Qui ne s'attendrait à voir les assiégés, d'après le fatal exemple de Térouane, prendre toutes les précautions pour prévenir un nouveau malheur ou une nouvelle perfidie? L'imprévoyance fut la même qu'à Térouane, et les suites en furent encore plus désastreuses. La trève était signée;
11 Juillet. on discutait les articles de la capitulation, lorsqu'un malheureux prêtre de la ville s'avança près du fossé, conduit par la curiosité ou par une exécrable intention. Des gardes négligens lui permirent de s'approcher des feux d'artifice. A l'aspect d'une troupe d'Espagnols qui venaient reconnaître le rempart, il mit le feu aux matières inflammables. L'explosion fut beaucoup plus funeste aux assiégés qu'aux assiégeans. Ceux-ci voulurent se venger de cette infraction à la trève; ils allumèrent la terrible mine. Les remparts,

les tours, les maisons s'écroulent : la plupart des défenseurs de la place périssent engloutis sous des ruines. Martigues, Dampierre, Lusignan et Horace Farnèse sont au nombre des morts. Le duc de Bouillon est fait prisonnier (1) (2).

Triste résultat de cette campagne.

Le connétable n'avait voulu entrer en campagne, que lorsqu'un renfort de douze mille Suisses lui aurait assuré la supériorité du nombre sur l'armée ennemie. Comme la saison était fort avancée, il fit, sans art et sans gloire, une promenade militaire qu'il souilla par l'inutile dévastation de campagnes fertiles. Ce triste résultat humilia son orgueil; il tomba malade. Les nouvelles preuves d'affection qu'il reçut du roi lui rendirent la vie.

(1) La nouvelle de la prise de Térouane et d'Hesdin arriva dans la capitale au moment où on y célébrait la délivrance de Metz. La cour n'était occupée que de fêtes et de tournois, et ne s'entretenait que de la gloire du duc de Guise. Ce double succès de Charles-Quint fit une impression d'autant plus triste, qu'on était loin de s'attendre à un coup si hardi de la part d'un prince que l'on croyait accablé par ses malheurs et par ses infirmités. Le bruit de sa mort s'était même répandu, et l'on avait eu l'indiscrétion de s'en réjouir publiquement.

(2) *Mémoires de Du Villars. — De Thou. — Histoire de France de Garnier.*

grand puisqu'il fut perfide. La Saxe, qui devait à Maurice le haut rang où elle venait de s'élever dans l'ordre politique, se soumit au prince Auguste, son frère. Jean Frédéric existait encore. Le plus sage des princes de son temps ne s'étonna point que ses anciens sujets se souvinssent moins de ses modestes vertus, que des exploits de Maurice. Albert rassembla les débris de son armée, et crut que la mort de son rival compensait bien sa défaite. Mais vaincu par Henri de Brunswick, dans une seconde bataille, et repoussé par la haine de toute l'Allemagne, il fut réduit à chercher un asile en France. Il y trouva le mépris, quoiqu'il y apportât des richesses. L'ivrognerie, qui avait été la cause de plusieurs de ses crimes, ne put les lui faire oublier. Il succomba, dans l'année 1557, au sentiment de sa honte et à ses remords (1).

Mort d'Albert de Brandebourg. 1557.

Mort du roi Edouard.

Tandis que la religion réformée s'affermissait en Allemagne, elle était menacée de la plus violente persécution en Angleterre. La mort du roi Édouard causait cette révolution, et faisait présager de grands changemens dans la politique de tous les princes de l'Europe. Ce monarque était mort d'une maladie de langueur, dans la seizième année

Jeanne Grey. 1553.

(1) *Sleidan. — Ribier.*

de son âge et la septième de son règne. Northumberland, qui gouvernait à sa place, était haï des grands et du peuple. Il avait tout à craindre de l'héritière légitime du trône, Marie, fille de Henri VIII et de Catherine, reine d'Aragon. Dans son désespoir, il conçut un projet hardi, celui de faire proclamer reine Jeanne Gray, qui descendait de Henri VII. Douée des grâces les plus accomplies et des plus aimables vertus, regardée par tous ceux qui avaient le bonheur d'approcher d'elle comme un prodige de sens, d'esprit et même d'érudition, Jeanne Gray avait un titre encore plus assuré à la faveur des Anglais, elle était protestante. Marie était catholique : tout annonçait même qu'elle serait fanatique dans sa croyance. Elle l'avait professée non-seulement avec courage, mais avec un zèle amer à la cour du roi Édouard. Cependant la haine qu'inspirait Northumberland l'emporta dans le cœur des Anglais, sur les craintes qu'excitait Marie. Le conseil, le peuple et les troupes abandonnèrent presqu'au même instant le parti de Jeanne Gray ; et Marie fut proclamée. Celle-ci jouit d'abord avec quelque modération de son triomphe ; et le seul Northumberland fut sacrifié à sa vengeance. A peine Charles-

Marie est proclamée reine d'Angleterre.

Suite de la guerre des protestans.

1553.

De plus grands événemens se passaient alors en Allemagne. Les heureux effets de la paix de Passau y avaient été troublés par une nouvelle sorte de guerre civile allumée entre deux princes luthériens, Maurice de Saxe et le marquis de Brandebourg. Charles-Quint regardait comme le triomphe de sa politique d'avoir si promptement armé l'un contre l'autre deux princes qui avaient surpris sa prudence et abaissé sa fortune. Il avait permis qu'Albert, revenu du siége de Metz, pour prix de ses inutiles secours, exerçât de nouvelles rapines en Allemagne, et vînt exiger à main armée le payement des contributions qu'il avait imposées à des évêques, à des chapitres, à toutes les commanderies de l'ordre Teutonique. L'empereur osa le relever des condamnations que lui-même avait fait porter contre ce brigand, par la chambre impériale de Spire. Maurice trouva glorieux de remplir un devoir que Charles-Quint méconnaissait. Il revint précipitamment avec son armée des frontières de la Hongrie, invita tous les opprimés, sans distinction de culte, à se ranger sous ses drapeaux et à marcher contre un ancien ami, qui s'était rendu aussi odieux que méprisable. Il le joignit sur le territoire de Lune-

bourg, et lui présenta la bataille. Les troupes que Charles-Quint avait prêtées au marquis de Brandebourg avaient porté son armée à près de vingt-cinq mille soldats : celle de l'électeur de Saxe n'était pas inférieure en nombre. Ceux qui combattaient pour l'honneur l'emportèrent sur ceux qui n'étaient armés que pour le pillage. Le centre d'Albert fut enfoncé. Maurice, déjà victorieux, aperçut un de ses corps qui pliait sur un autre point ; il y courut, le rallia. Mais tandis qu'il s'élançait de nouveau dans les rangs ennemis, il fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse. Ses soldats le vengèrent ; la déroute d'Albert fut complète. On apporta soixante-quatre drapeaux à Maurice mourant. Il soupira, en contemplant ces nouveaux trophées de sa victoire : « Ah ! que » sont, dit-il, ces vaines pensées de gloire » sur le bord du tombeau » ? Il mourut à l'âge de trente-un ans. Cependant pouvait-il se plaindre d'une mort prématurée, lui qui avait compté assez de jours pour réparer le tort de s'être montré dès sa jeunesse un parent ingrat ? L'Allemagne pleura son libérateur. Malgré l'éclat héroïque de ses dernières années, et l'importance du but auquel il parvint, on ne saurait dire qu'il fut

Mort de l'électeur Maurice. 9 Juillet.

grand puisqu'il fut perfide. La Saxe, qui devait à Maurice le haut rang où elle venait de s'élever dans l'ordre politique, se soumit au prince Auguste, son frère. Jean Frédéric existait encore. Le plus sage des princes de son temps ne s'étonna point que ses anciens sujets se souvinssent moins de ses modestes

Mort d'Albert de Brandebourg. 1557.

vertus, que des exploits de Maurice. Albert rassembla les débris de son armée, et crut que la mort de son rival compensait bien sa défaite. Mais vaincu par Henri de Brunswick, dans une seconde bataille, et repoussé par la haine de toute l'Allemagne, il fut réduit à chercher un asile en France. Il y trouva le mépris, quoiqu'il y apportât des richesses. L'ivrognerie, qui avait été la cause de plusieurs de ses crimes, ne put les lui faire oublier. Il succomba, dans l'année 1557, au sentiment de sa honte et à ses remords (1).

Mort du roi Edouard.

Tandis que la religion réformée s'affermissait en Allemagne, elle était menacée de la plus violente persécution en Angleterre.

Jeanne Gray. 1553.

La mort du roi Edouard causait cette révolution, et faisait présager de grands changemens dans la politique de tous les princes de l'Europe. Ce monarque était mort d'une maladie de langueur, dans la seizième année

(1) *Sleidan.* — *Ribier.*

de son âge et la septième de son règne. Northumberland, qui gouvernait à sa place, était haï des grands et du peuple. Il avait tout à craindre de l'héritière légitime du trône, Marie, fille de Henri VIII et de Catherine, reine d'Aragon. Dans son désespoir, il conçut un projet hardi, celui de faire proclamer reine Jeanne Gray, qui descendait de Henri VII. Douée des grâces les plus accomplies et des plus aimables vertus, regardée par tous ceux qui avaient le bonheur d'approcher d'elle comme un prodige de sens, d'esprit et même d'érudition, Jeanne Gray avait un titre encore plus assuré à la faveur des Anglais, elle était protestante. Marie était catholique : tout annonçait même qu'elle serait fanatique dans sa croyance. Elle l'avait professée non-seulement avec courage, mais avec un zèle amer à la cour du roi Édouard. Cependant la haine qu'inspirait Northumberland l'emporta dans le cœur des Anglais, sur les craintes qu'excitait Marie. Le conseil, le peuple et les troupes abandonnèrent presqu'au même instant le parti de Jeanne Gray ; et Marie fut proclamée. Celle-ci jouit d'abord avec quelque modération de son triomphe ; et le seul Northumberland fut sacrifié à sa vengeance. A peine Charles-

Marie est proclamée reine d'Angleterre.

Quint vit-il sa cousine-germaine élevée sur ce trône, qu'il conçut l'espérance d'y faire asseoir son fils Philippe, comme son époux. Marie, déterminée à braver les rumeurs d'un peuple turbulent pour faire dominer la religion catholique, désirait elle-même un mariage qui lui donnerait un puissant appui dans un jeune époux héritier de tant d'états. La cour de France, sacrifiant cette fois la politique à des scrupules religieux, ne traversa que faiblement un projet de mariage, qui devait réveiller dans le cœur de Charles-Quint et de son fils l'espérance tant de fois trompée d'une monarchie universelle. Elle se reposa sur l'orgueil et la défiance du parlement d'Angléterre, pour prescrire de sévères limites à l'époux de la reine. Ces limites furent en effet tracées de telle manière que Philippe devait rester complétement étranger au gouvernement de l'Angleterre. Mais ce prince, patient et dissimulé, se flattait de rendre moins illusoire le titre qu'il venait d'acquérir. La publication des articles du contrat de mariage, tels qu'ils avaient été réglés par le parlement, parut aux mécontens une occasion favorable pour éclater. Ils sondèrent les dispositions de la cour de France, et ne reçurent de l'ambassa-

Elle épouse Philippe, fils de Charles-Quint.

deur Noailles, qu'un refus formel de seconder leurs mouvemens contre une reine catholique. L'un d'entre eux, sir Wyat, donna précipitamment le signal d'une révolte, leva une armée, la conduisit jusqu'aux murs de Londres, et parut ensuite étonné de l'audace de son entreprise. Ses troupes furent dispersées. Il paya de sa tête un effort commencé avec témérité et soutenu sans courage. Les parens de Jeanne Gray, et son jeune époux Guilford, avaient trempé dans ce complot qu'elle seule désapprouvait et qu'il lui avait été impossible de rompre. La colère de Marie se tourna sur cette intéressante victime. Jeanne Gray, devant des juges inexorables et sur l'échafaud *même*, montra, par sa constance et sa sérénité, combien son âme s'était élevée par de nobles études (1).

(1) *Histoire d'Angleterre* de Hume. — *Négociations de Noailles.* — *Recueil de Ribier.*

Ce *Recueil de Ribier*, qui fournit aux historiens beaucoup de pièces authentiques, se compose des dépêches écrites par les rois, ambassadeurs et ministres sous les règnes de François Ier., Henri II et François II. Les *Manuscrits de Fontanieu* forment un supplément très-utile à cette collection, et offrent encore plus de pièces curieuses. En général, les dépêches des ambassadeurs à cette époque sont écrites dans un style assez clair et assez précis. Les plus distinguées sont

Le mariage de Philippe et de Marie fut célébré avec la lugubre gravité qui convenait à de telles circonstances et au sombre caractère des deux époux. Les persécutions suivirent de près cette pompe nuptiale. Marie avait annoncé le projet de détruire entièrement la religion réformée en Angleterre; sa cruelle dévotion se refusait aux conseils de la prudence autant qu'à ceux de l'humanité. Deux prélats d'un caractère opposé partageaient entr'eux sa confiance. L'un était l'inflexible Gardiner, premier ministre de la reine, sou

celles de Marillac, archevêque de Vienne, qui remplit différentes missions en Flandres et en Allemagne. Parmi les dépêches des généraux, on doit remarquer celles de François de Guise et celles du maréchal de Brissac. Il paraît certain que ces deux capitaines écrivaient eux-mêmes leurs dépêches. Montluc, dans ses mémoires, dit, qu'impatienté de ne pouvoir parler au duc de Guise qui était toujours enfermé dans son cabinet, il s'écria: *Quand se lassera-t-il donc de faire des écritures? Il pourrait gagner autant que tous les greffiers du parlement.* Quant aux dépêches du maréchal de Brissac, elles sont écrites d'un style bien plus naturel et plus ferme que les *Mémoires de du Villars*, son secrétaire et son panégyriste. On a aussi un grand nombre de dépêches écrites par le connétable de Montmorenci, ou plutôt en son nom. Elles donnent une idée assez avantageuse des talens de Dardoisson secrétaire principal.

le titre de chancelier; l'autre, le cardinal Polus, légat du pape, homme qui, au seizième siècle, professait des sentimens et des principes tels que les ecclésiastiques eussent dû les pratiquer en tous les temps, tels que Fénélon les manifesta dans le siècle suivant. Marie vit dans le prêtre violent un homme d'état habile, et dans le prêtre pacifique un homme trop simple et trop peu résolu. Charles-Quint lui recommandait dans toutes ses lettres de modérer son zèle pour la religion catholique, ou du moins de ne pas le faire éclater par des persécutions. Ce monarque, qui aspirait au moment de devenir tranquille spectateur de cette scène du monde qu'il avait tant agitée, jugeait et condamnait plusieurs actes de son règne. « Que de maux ne me serais-je pas » épargnés, écrivait-il à Marie, si j'eusse été » moins violent et moins absolu dans les » matières de religion »! Quant à Philippe, que les auto-da-fés du saint office avaient toujours édifié et récréé, il ne voyait de sûreté pour un règne que dans le tribunal de l'inquisition. J'aurai bientôt à parler des scènes sanglantes dont Marie épouvanta l'Angleterre : elles étaient le prélude de celles qui devaient désoler la France. A cette époque d'une effervescence commune à toutes les

Premiers actes du règne de Marie.

nations, les bons exemples étaient perdus, et les mauvais trop fidèlement suivis.

La reine Marie, dans le même temps qu'elle se livrait à un zèle fanatique, se montrait animée du louable désir de faire cesser la guerre des princes chrétiens. C'était le cardinal Polus qui lui avait suggéré la pensée d'offrir sa médiation à l'Autriche et à la France. Les représentations de cet homme de paix furent reçues avec assez d'indifférence. Les deux souverains armés étaient fatigués de combats; mais aucun des deux ne voulait avouer sa fatigue : on n'osa terminer la guerre et on aima mieux la continuer avec langueur. Les campagnes des années 1554 et 1555 n'offrent que deux événemens militaires dignes d'attention, le combat de Renti, dans les Pays-Bas, et la courageuse défense de Sienne, par Montluc.

Combat de Renti. 13 août. 1554.

Dans la campagne de 1554, le roi, le connétable et le duc de Guise marchaient à la tête d'une armée nombreuse. Tous trois paraissaient désirer vivement l'occasion d'engager une bataille décisive avec l'armée impériale; mais ce désir n'était sincère que chez le duc de Guise, et il ne commandait qu'une aile de l'armée. Le connétable, en s'occupant de trois petites entreprises, ra-

lentit l'ardeur dont les troupes étaient animées. On prit Mariembourg, Dinant et Bovines. La dévastation des campagnes souilla le faible honneur de ces conquêtes. L'armée se dirigea ensuite sur Renti; le siége de cette chétive forteresse était commencé. Le duc de Guise couvrait les opérations avec un corps de neuf à dix mille hommes; il apprit avec joie qu'un corps de troupes allemandes, un peu plus fort que le sien, marchait pour l'attaquer. C'était l'avant-garde d'une armée que Charles-Quint commandait en personne. Le choc fut vif. Les Français plièrent d'abord. Le duc de Guise eut bientôt réparé le désordre: il engagea l'action avec autant d'ardeur que d'habileté; il espérait forcer l'empereur de venir à sa rencontre, et le connétable de se joindre à lui; mais l'empereur, par une manœuvre savante, se saisit d'un poste que le connétable aurait dû couvrir avec son corps de réserve. Pendant ce temps, le duc de Guise remportait une victoire complète. Sous ses ordres, Gaspard de Coligni et Tavanes avaient enfoncé les rangs de l'avant-garde ennemie. Les impériaux avaient perdu quinze cents hommes; la perte des Français n'était que de deux cents. Le duc de Guise, qui ne se vit pas soutenu, ne put profiter de

ce brillant avantage. Il passa la nuit sur le champ de bataille. Le connétable put voir les suites funestes de son immobilité, puisque Charles-Quint, malgré la défaite de son avant-garde, entra dans la forteresse assiégée. Mais sans doute Montmorenci s'applaudissait d'avoir ainsi diminué la gloire de son rival. Il affecta de rapporter à Coligni, son neveu, tout l'honneur de cet inutile succès. Le duc de Guise défendit ses droits avec vivacité. L'explication eut lieu devant le roi. Ni la présence du monarque, ni le souvenir d'une longue amitié ne put modérer deux rivaux aussi fiers. Le duc de Guise s'écria: « Monsieur, ne m'ôtez pas mon honneur. » Dès ce moment, les deux plus grands caractères de cette époque conçurent l'un pour l'autre la plus profonde inimitié, et ce fut ainsi que l'insignifiant combat de Renti eut des suites funestes pour la France. Le roi, pour rester neutre entre François de Guise et de Coligni, avait donné le prix de la bravoure à Tavanes. L'armée française resta deux jours encore dans le voisinage de Renti. Henri, qui voulait sauver l'honneur de ses armes, envoya un hérant à Charles-Quint, pour l'avertir qu'il se tenait prêt à recevoir la bataille. « Je l'ai gagnée, répondit l'empe-

» reur; ne suis-je pas entré dans la ville que » vous assiégiez » ? L'armée fit sa retraite en bon ordre sur la Picardie (1).

Les préparatifs qu'avait faits le roi pour cette campagne des Pays-Bas, l'avaient empêché d'envoyer des renforts suffisans à son armée d'Italie. Cette faute causa la perte de la république de Sienne. On ne peut voir sans admiration les efforts par lesquels cette ville retarda et illustra sa chute. Je dois faire ici une remarque : si l'Italie moderne diffère autant de l'Italie antique, ce n'est pas que les républiques de Florence, de Pise, et surtout celles de Venise et de Gênes n'aient montré à différens intervalles ce que peut le mobile de la liberté; mais les perpétuelles intrigues de la cour de Rome pervertissaient leur politique, tandis que l'esprit de commerce refroidissait leur enthousiasme. Elles n'eurent du patriotisme et de la grandeur que par accès. Dans les jours de leur splendeur, elles montraient de la magnificence sans connaître une véritable fierté. Ces hommes libres semblaient toujours craindre la servitude pour le lendemain; ils détournaient leurs périls par la ruse, au lieu d'attendre l'occasion d'en triompher par le courage.

Siège de Sienne. 1554 à 1555.

(1) *Rabutin. — De Thou. — Tavanes.*

Pierre et Léon Strozzi.

Sienne, comme nous l'avons vu plus haut, s'était livrée aux Français avec une noble confiance; elle avait vu arriver avec joie dans ses murs deux illustres bannis de Toscane, Pierre et Léon Strozzi, qui, sous les auspices de la reine Catherine de Médicis, leur parente et leur amie, s'étaient attachés au service de France. L'année précédente, Léon, ingénieur et marin distingué, dans l'opinion très-injuste que le connétable de Montmorenci voulait le faire assassiner, s'était brusquement enfui de Toulon, après avoir poignardé un agent du connétable. Pierre Strozzi avait obtenu le rappel de son frère. L'un et l'autre se livraient à l'espoir d'opérer de Sienne une révolution dans Florence leur patrie. Le roi de France leur avait confié une armée à l'aide de laquelle ils rendirent à Sienne les villes et les ports de son territoire. Côme de Médicis, grand-duc de Toscane, se regarda comme personnellement menacé par les opérations de deux hommes proscrits dans ses états. Il leva une armée qu'il joignit aux troupes de l'empereur. Le marquis de Marignan, qui commandait cette armée, parvint en peu de temps à enfermer Pierre Strozzi dans Sienne. Celui-ci eut la douleur de perdre son frère dans une légère

escarmouche. Fatigué d'épuiser inutilement les vivres de la ville assiégée, il résolut d'en sortir. Il laissait à Sienne un gouverneur intrépide, Blaise de Montluc; son dessein était de marcher à la rencontre du marquis de Marignan, avec une armée forte de douze mille fantassins et de quinze cents chevaux. Victorieux, il eût non-seulement délivré Sienne, mais attaqué Florence. Des troupes mercenaires qu'il avait à sa solde, répondirent mal à son courage. Il attaqua sans succès le marquis de Marignan dans son camp de Marciano. Au lieu de profiter de la nuit, pour opérer sa retraite, il se piqua de ne se retirer qu'en plein jour et dans l'appareil le plus fier. Le marquis de Marignan l'atteignit le lendemain, et n'eut pas de peine à mettre en désordre des troupes dont il avait tenté la foi par l'appât d'une solde plus considérable. Pierre Strozzi rallia ses compagnies d'élite, et rendit la victoire indécise jusqu'à ce qu'il tombât sur le champ de bataille, tout couvert de blessures; à peine une moitié de l'armée put-elle échapper à ce désastre. Le malheureux général, qu'on ramenait sur un brancard, sut résister à la douleur d'un revers que son extrême bravoure avait du moins ennobli; avec les troupes qui lui res-

Blaise de Montluc, gouverneur de Sienne.

taient, il se tint à portée de recevoir des secours du Piémont. Après les avoir inutilement attendus, il rentra dans Sienne, y passa quelques jours, en sortit sans être inquiété, et sut se maintenir dans Portohercule, petit port des Siennois. Montluc soutenait le courage de ces républicains, comme si lui-même eût été animé de l'esprit des républiques anciennes. Il était depuis long-temps signalé entre les braves. Dans sa vivacité gasconne, il était toujours original et souvent insupportable. Il amusait ou étourdissait ses compagnons, tantôt par les saillies de sa vanité, tantôt par les éclats de sa colère. Ces défauts même le rendaient plus ardent au service. Quand il se vit chargé de la défense de Sienne, il résolut, non pas tout-à-fait de réformer son caractère, mais de l'adoucir. Devenu patient par calcul, il forma toutes les âmes à une patience héroïque. Dès le départ de Strozzi, « Songeons, avait-il dit aux » Siennois, à ce qu'il faudra faire si Strozzi » est battu ». Et par là il avait prévenu la morne consternation qui devait être la suite de cette défaite. Il sut faire pratiquer aux Français qu'il avait avec lui, une frugalité dont les Italiens avaient plus l'habitude. Les rations furent diminuées de bonne heure.

Montluc parlait comme un Romain dans le sénat de Sienne, citait Tite-Live et tous les héros de son histoire, inspirait joyeusement la concorde, invoquait, dans des processions, les saints les plus vénérés dans la ville, et avertissait les habitans de ne pas trop compter sur des miracles. On l'avait nommé dictateur de la république. Ce titre faisait oublier aux Siennois qu'ils étaient commandés par un étranger. Il trouva en eux des héros, dans une nuit où la ville fut menacée d'être prise ignominieusement. Le marquis de Marignan avait résolu de donner l'escalade à un fort qui était défendu par une compagnie allemande peu affectionnée aux Siennois. Près d'exécuter ce projet, ce général avait envoyé une provision de rafraîchissemens au gouverneur de la place. Ces traits de courtoisie militaire furent usités pendant trois siècles et se sont perdus; cependant les nations ne peuvent pas trop se souvenir pendant la guerre qu'elles cesseront un jour d'être ennemies. Au reste, ces présens avertissaient presque toujours d'une tentative prochaine ou des assiégeans ou des assiégés. Le fort de Lomolia fut attaqué dans la nuit de Noël et emporté sans peine, soit par la trahison, soit par la lâcheté des Allemands qui

Sa conduite courageuse.

le défendaient. Montluc accourt furieux, conçoit l'espoir de reprendre le fort dans cette nuit même; il rassemble ses fidèles Gascons, et fait entrer dans leurs rangs les plus dévoués des Siennois. Il marchait déjà vers le fort, lorsqu'il aperçoit l'officier Saint-Auban, qui venait de s'y laisser surprendre. Il lui met l'épée sur la gorge : *Méchant*, lui dit-il, *tu es cause de nous faire perdre la ville, ce que tu ne verras jamais ; car je te tuerai tout à cette heure, ou tu sauteras dedans.— Oui, monsieur, j'y sauterai*, répond l'officier tout épouvanté, et il appelle quelques-uns de ses amis, les priant de franchir avec lui un large fossé, pour attaquer le rempart. Montluc se tenait derrière eux, encourageant ceux qui s'avançaient de bonne grâce, et faisant sauter de force ceux qui montraient peu d'ardeur. Bientôt il les suit; et, secondé surtout des capitaines Charri et Cornelio, il rentre dans le fort. Cependant une troupe d'ennemis beaucoup plus considérable s'avançait pour le reprendre. Les torches qu'ils portaient leur furent fatales; elles servaient aux assiégés pour diriger leurs coups. Le marquis de Marignan, repoussé sur tous les points dans cette nuit, perdit six cents des siens. La perte de Montluc fut légère. Ce re-

vers força les assiégans de renoncer à de semblables attaques. Que n'imagina point Montluc, pour soutenir l'espérance des Siennois et les préserver des horreurs de la famine? Arrêtons-nous encore un peu avec lui dans les remparts de Sienne. Depuis plus de six mois qu'il soutenait ce siége avec tant de vigueur, il avait été presque constamment malade. Il se montrait tous les jours, mais fort enveloppé de fourrures. En le voyant pâle, exténué, les Siennois craignaient de le perdre. « *Que ferons-nous*, disaient les da- » mes et les peureux (car en une ville il y en » a des uns et des autres), *que ferons-nous,* » *si nous perdons notre gouverneur? Après* » *Dieu, toute notre fiance est en lui; il n'est* » *possible qu'il en échappe* ». Montluc croit fermement qu'il dut la vie aux prières de ces *bonnes femmes.* Sans attendre une parfaite convalescence, il résolut de se montrer aux Siennois, dégagé de tout l'attirail d'un malade. Deux petits flacons de vin grec, que lui avait envoyés un cardinal, lui servirent à rehausser les couleurs de son teint. Il se fit apporter *des chausses de velours cramoisi* avec d'autres parures élégantes *qu'il portait autrefois pour l'honneur d'une dame de qui il était amoureux, quand il en avait le loi-*

sir. Il vint dans ce nouvel équipage à l'hôtel de ville, où cette métamorphose excita de grands éclats de rire; lui-même riait de bon cœur. *Eh quoi!* dit-il à l'assemblée, *pensez-vous que je sois ce Montluc qui s'en allait mourant par les rues? Nenni, nenni; car celui-là est mort, et je suis un autre Montluc.*

Sienne capitule. Cependant les secours de France, qu'il ne cessait de promettre, n'arrivaient point; les vivres s'épuisaient: Montluc renvoya de la ville les soldats allemands sur lesquels il comptait peu et qui consommaient beaucoup. Ce fut pour lui une extrémité bien cruelle d'être contraint de faire sortir des enfans, des vieillards et des femmes. On ne pouvait précisément les regarder comme des bouches inutiles, car tous avaient concouru à bâtir les remparts et même à les défendre. En sortant d'une ville affamée, ils se plaignaient comme s'ils eussent été exilés d'une ville florissante. Ces malheureux furent exposés aux rapines et aux violences des assiégeans: Montluc ne peut dissimuler qu'il en périt un grand nombre. Enfin, au mois d'avril, les horreurs de la faim furent insupportables; Montluc, et c'est ici sans doute un excès de fierté, ne voulut point signer de capitulation; mais il permit aux

magistrats de traiter pour leur ville et pour les troupes françaises. Le marquis de Marignan accorda, au nom du grand-duc de Toscane, les conditions les moins rigoureuses pour les habitans de Sienne et les plus honorables pour les Français, qui ne furent point prisonniers (1). Montluc avait soutenu le siége pendant dix mois (2).

(1) *Pirci, Memorie di Siena. — Montluc. — De Thou.*

(2) Montluc, en rendant compte au roi Henri II de sa conduite pendant le siége de Sienne, étonna beaucoup ce monarque, qui ne l'avait pas cru capable de montrer tant de modération, de patience et de dextérité dans une ville étrangère. Voici la réponse originale que lui fit Montluc, telle qu'on la lit dans ses mémoires. « Je dis au roi que je m'en étais allé un samedi » au marché, et qu'en présence de tout le monde j'a» vais acheté un sac et une petite corde pour lier la bou» che d'icelui, ensemble un fagot; ayant pris et chargé » le tout sur le cou, à la vue d'un chacun; et comme je » fus à ma chambre, je demandai du feu pour allumer » le fagot, et après je pris le sac, et là je mis dedans » toute mon ambition, toute mon avarice, mes haines » particulières, ma paillardise, ma gourmandise, ma » paresse, ma partialité, mon envie et mes particu» larités, et toutes mes humeurs de Gascogne, bref » tout ce que je pus penser qui me pourrait nuire à » considérer tout ce qu'il me fallait faire pour son ser» vice; puis après je liai fort la bouche du sac avec la

Succès de Brissac en Italie. Prise de plusieurs places. 1555.

Peut-être s'est-on demandé, en lisant ce récit, pourquoi Brissac, ce capitaine si vigilant et si zélé pour l'honneur de sa nation, n'avait pas porté du secours à Sienne. En butte à la jalousie du connétable, il ne recevait lui-même que de faibles renforts : on le laissait manquer d'argent, et sa résolution était prise de ne pas s'en procurer par des rapines. Cependant, aidé d'illustres volontaires qui venaient se former à son école, il sut non-seulement garder ses conquêtes, mais signaler chacune de ses campagnes par la prise de quelques nouvelles places. Les princes d'Enghien et de Condé, les ducs de Nemours et d'Aumale, le vidame de Char-

« corde, afin que rien n'en sortît, et mis tout cela dans « le feu : et alors je me trouvai net de toutes choses « qui me pouvaient empêcher en tout ce qu'il fallait « que je fisse pour le service de sa majesté ».

Ce récit est fort divertissant ; mais il s'en fallut de beaucoup que Montluc ensevelit pour toujours les défauts dont il venait de se confesser au roi : nous verrons avec horreur sa conduite pendant les guerres civiles. Ses mémoires, en ce qui concerne le siége de Sienne et le combat de Marciano, s'accordent avec l'ouvrage italien qui a pour titre : *Pecci, Memorie di Siena*. De Thou s'est plu à traduire la relation de Montluc ; mais elle perd dans le latin la piquante naïveté de notre vieux langage.

tres et Bonnivet le dédommageaient par une sorte de respect filial des froideurs de la cour.

Brissac, en voulant pénétrer jusqu'à Sienne, eût compromis, par l'effet d'une seule bataille, des places dont la conquête était le prix de plusieurs années de patience et de courage : il évitait avec soin les fautes qui avaient fait perdre trois fois l'Italie aux Français. C'était un sujet d'admiration de voir, dans un des plus brillans chevaliers, la prudence et l'art de Fabius. Cependant l'énumération de ses conquêtes et le récit de ses combats ne présente rien d'important à l'imagination. Il serait difficile aujourd'hui de concevoir tout ce que coûta d'efforts héroïques la prise de Céva, d'Ivrée, de Verceil, de Casal, de Pondescure et de Vulpian. Les grands événemens qui de nos jours se sont passés en Italie, ont fait oublier les petites et laborieuses victoires de nos ancêtres. Ce qui mit le comble à la gloire de Brissac, ce fut d'avoir vaincu tour à tour les plus habiles généraux de Charles-Quint, le duc de Savoie et le duc d'Albe. Deux anecdotes de la dernière campagne méritent d'être rapportées, parce qu'elles peignent les guerriers français du seizième siècle.

jeune gentilhomme, nommé Boissi, perdit un jour patience, et s'élança contre *les braves de Naples*, en appelant à lui ses compagnons. Plusieurs le suivirent; et ils remportèrent une victoire complète. Le maréchal accourut sur le champ de bataille, et, dissimulant la profonde douleur que lui causait cette violation de la discipline militaire, il récompensa par des présens ceux qui avaient suivi Boissi. Cependant le jeune imprudent n'osait encore se montrer devant un général qu'il savait être inflexible sur la discipline.

» ces clefs, dit Brantôme, faisaient un bruit comme » si ce fussent été sonnettes, pour l'amour des sauts » du cheval, qui en même temps que lui sautaient en » l'air et tintinnaient ainsi ».

Le roi Henri II était partisan de la gaieté la plus folle et la plus aventureuse : Nemours servait à souhait toutes ses fantaisies. Un jour de mardi gras, le roi et ses jeunes gentilshommes couraient la ville de Paris en masque, et c'était entr'eux à qui ferait le plus de folies. Arrivés devant le palais, Nemours paria qu'il monterait en courant à cheval par le grand escalier. Il le fit, entra par la grand'salle du palais qu'il parcourut au galop, puis descendit par l'escalier de la Sainte-Chapelle sans que son cheval bronchât. Brantôme, qui rapporte ce fait, ne manque pas d'ajouter que ce trait de Nemours fut miraculeux et conduit évidemment par la main de Dieu.

Il céda enfin, et se présenta. Brissac le fit arrêter et traduire devant un conseil de guerre. Boissi fut condamné à expier par la mort sa généreuse imprudence. Les vieux soldats se doutaient seuls qu'une telle sentence ne recevrait point d'exécution. Brissac ne pouvait imiter l'action atroce de Manlius; il fit venir Boissi : « Le jugement est juste, » lui dit-il; en violant la défense de ton gé- » néral, tu as exposé toute l'armée; tu mé- » rites la mort : mais ton nom et ton âge » appellent ma compassion. Je te fais grâce. » Accepte de moi cette chaîne d'or; elle te » fait mon captif dans les jours de combat, » et t'avertira d'attendre mon signal (1) ».

La marine française avait obtenu quelques avantages dans la Méditerranée; mais elle n'avait rien tenté que sous la protection du pavillon ottoman. Soliman s'était rendu non moins redoutable par ses galères que par ses armées. Il se montra un allié fidèle des Français : mais son ardeur de conquêtes s'était ralentie. Dragut qui commandait ses vaisseaux, après avoir menacé le royaume de Naples et la Toscane, se retira, fier d'avoir maltraité une flotte commandée par André Doria. Secondés par les Turcs, les Français

Conquête de l'île de Corse par la France.

(1) *Boivin Du Villars.*

attaquèrent inopinément l'île de Corse, qui appartenait à la république de Gênes. Paul de Thermes, formé à l'école de Brissac, dirigeait cette expédition. Il parla de liberté aux Corses. Ce peuple, qui portait impatiemment le joug de maîtres arrogans, se rendit l'auxiliaire des Français et des Turcs. Toute l'île fut soumise, à l'exception de Calvi que défendait Spinola.

Ainsi se continuait, mais en paraissant s'affaiblir d'année en année, une guerre qui n'avait été vivement conduite que pendant la première campagne. Un grand nombre de villes soumises par les Français dans le Piémont, le Milanez, le territoire de Gênes et la Corse, enfin la conquête beaucoup plus importante de Metz, de Toul et de Verdun, faisaient oublier aux Français le chagrin d'avoir perdu Hesdin et Térouane, et de n'avoir rendu qu'un moment d'existence à la république de Sienne. Henri II n'offrait point encore la paix; mais il voyait avec plaisir la cour d'Angleterre renouveler ses offres de médiation par l'organe du bon cardinal Polus. Le prince Philippe approuvait les propositions de la reine Marie, son épouse. Enfin il était naturel de supposer que l'un et l'autre étaient mis en avant par l'empereur lui-même.

Le connétable de Montmorenci désirait ardemment une paix qui mettait des bornes au crédit et à l'ambition des Guises. Il eût bien voulu être secondé dans ses vœux par le pape, médiateur naturel des princes de la chrétienté. Mais Jules III n'avait montré, pendant son pontificat, que de l'indolence et de l'irrésolution. Il mourut le 23 mars 1555. Marcel II, qui lui succéda, mourut peu de jours après son élection. Les cardinaux, quelles que fussent l'élégance et même la dissolution de leurs mœurs, sentaient la nécessité d'élever un homme religieux et austère sur le trône, dont les pontifes du douzième et du treizième siècles avaient fait un tribunal si redoutable pour les rois. Ils crurent avoir trouvé dans le cardinal Caraffe un digne émule de Grégoire VII. Malgré les efforts de la faction impériale, ce cardinal fut élu et prit le nom de Paul IV. Dès les premiers jours de son règne, il se conduisit comme aurait pu le faire un prince long-temps enivré du pouvoir. Au sortir du conclave, c'était déjà un despote arrogant et fantasque. On s'était attendu à voir une rigidité monastique dans un vieux cardinal qui avait renoncé à d'opulens bénéfices pour fonder un ordre de moines, les Théatins. Il imita, non les déré-

Mort du pape Paul III.

Élection de Paul IV.

glemens de Jules III, mais son faste excessif. Loin de se prêter aux vœux que toute l'Europe lui adressait pour terminer la guerre, il manifesta sans pudeur le désir de la rendre plus sanglante, et d'y mêler ses armes. La haine qu'il avait conçue dès long-temps contre l'empereur, s'était irritée par les obstacles que ce monarque avait voulu mettre à son élection. Oubliant le danger de précipiter dans la réforme un prince ambitieux, qui déjà cessait de la combattre et de la persécuter, il se proposait hautement de le chasser de l'Italie. On eût dit, à la violence de ses mesures, qu'il se croyait encore au temps des Guelfes et des Gibelins. De telles dispositions, dans lesquelles il était encore animé par ses neveux, tournèrent toutes ses pensées du côté de la cour de France. C'était avec l'effusion d'un zèle apostolique qu'il exhortait Henri II à poursuivre sans relâche un empereur, dans lequel il feignait de voir un ennemi de l'église. Pour l'exciter, il lui montrait ce fatal appât qu'Alexandre VI avait autrefois présenté à l'ambition de Charles VIII, l'investiture du royaume de Naples. Dans l'effervescence de ses vœux, il voyait l'Italie presque toute entière changer de domination. La Toscane redevenait une ré-

publique. De nouvelles principautés allaient se former sur les débris des possessions de l'Autriche en Italie. Les unes augmenteraient le territoire de l'église, d'autres seraient données aux Caraffe, et d'autres enfin à la maison d'Est, alliée du duc de Guise. C'était ce héros que Paul IV demandait pour opérer cette grande révolution, et pour conduire à la fois l'armée de France et celle du Saint-Siége. Le cardinal avait pris des engagemens secrets avec le pape. Tous les historiens croient qu'il était convenu entre eux que le duc de Guise, qui, par sa femme, prétendait succéder aux droits de Louis XII, garderait pour lui au moins une grande partie du royaume de Naples, après l'avoir conquis. Fortifié d'un tel appui dans l'Italie, le cardinal de Lorraine espérait remplacer sur le trône pontifical le vieillard dont il secondait l'ambition. Le duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, eût été investi d'une principauté dans la Lombardie. Ainsi la branche cadette de la maison de Lorraine eût possédé autant de principautés, que jadis les chevaliers normands en avaient subjugué dans leurs courses rapides. Pour l'accomplissement de si vastes projets, leur espoir et celui du pape reposaient sur la duchesse de

Valentinois. Cette femme altière pouvait-elle être insensible au bonheur de voir son gendre et ses petits-enfans élevés au nombre des souverains? Les Guises lui rendaient alors les hommages les plus assidus; et leur ambition faisait taire leur fierté.

Malgré l'opposition du connétable de Montmorenci, le faible Henri II était séduit par ce plan de conquêtes, et brûlait de procurer à ses fils des états secrètement promis aux princes de Lorraine. Mais l'Europe dut un trop court intervalle de repos à un événement qu'elle ne pouvait comprendre, l'abdication de Charles-Quint.

Charles-Quint prend la résolution d'abdiquer.

A l'âge des illusions, et quand tout paraissait lui sourire, Charles-Quint avait cru pouvoir, dans un temps déterminé, donner à ses vastes états l'ensemble et la force centrale dont ils avaient besoin. Une telle entreprise lui paraissait urgente et légitime; mais elle demandait des conquêtes; c'était la France qu'il fallait conquérir: il importait au moins que l'héritier de la maison de Bourgogne recouvrât le duché de ce nom. Impatient d'arriver à son but, il crut, en prenant des moyens peu généreux, économiser du temps et avancer pour lui l'heure du repos. Aussi quelle rançon usuraire osa-t-il

demander au roi valeureux que le sort avait fait son captif! Cette rançon lui échappa, il eut de nouveau recours aux armes. Comme François Ier. balançait sa fortune, il usa sur lui d'un indigne avantage, celui de savoir tromper. Ses fourberies politiques, sans étendre beaucoup sa puissance, avaient compromis sa gloire. Pour la rétablir, il sentit la nécessité de se montrer un héros; et déjà il avait quarante ans. Pendant qu'il conduit à Tunis une brillante expédition, l'Allemagne se soulève, le schisme se déclare, un moine fougueux devient le fléau des papes et inquiète ce puissant empereur. Il faut repousser Soliman des frontières de l'Autriche, François Ier. de l'Italie, surveiller le capricieux Henri VIII et dompter l'Allemagne. Aidé de la fortune, Charles-Quint parvient à contenir tous ses ennemis; mais il est lui-même contenu par eux. La mort de Henri VIII, et surtout celle de François Ier. le rappellent à ses premiers desseins: il redouble d'activité, et cependant il est parvenu à l'âge où sans doute il avait espéré pouvoir goûter le repos sur le trône, et des infirmités en rendent pour lui le besoin plus pressant. Il combat, il triomphe, il s'enivre de la victoire; mais son arrogance a doublé

le nombre de ses ennemis ; ses embarras s'accumulent, ses infirmités augmentent ; il voudrait transmettre à son fils une partie du fardeau sous lequel il craint de succomber. Il échoue dans le projet de lui céder la plus brillante de ses couronnes ; il brouille tout ce qu'il croit concilier, il révolte tout ce qu'il croit soumettre : on le trompe, on le joue. Avec les trésors du nouveau monde il est sans finances ; avec tant d'états il est sans armée. Il croit venger devant Metz l'affront qu'il a subi dans le Tyrol, et n'y trouve qu'une grande calamité. La prise et l'incendie d'Hesdin et de Térouane ne lui procurent qu'une vengeance incomplète. Le besoin d'une victoire éclatante et celui du repos le sollicitent tour à tour. Des succès trop balancés lui font perdre l'espérance de frapper encore les hommes par l'éclat de sa fortune et la force de son génie : il n'a que cinquante-six ans, mais sa santé n'a jamais été plus déplorable ; il renonce à paraître un héros et veut se montrer un sage. Il prend la résolution d'abdiquer, et le dernier jour de son règne en sera le plus étonnant et le plus auguste.

Les fureurs auxquelles Paul IV se livrait contre Charles-Quint irritaient ce prince,

au point qu'il parlait quelquefois d'un nouveau sac de Rome, et bientôt il rejetait cette pensée avec horreur : il sentait la nécessité de traiter avec la France, et de lui faire pour la première fois d'importantes concessions. Son successeur pouvait signer avec moins de honte une paix désavantageuse, et la violer avec moins de scrupule. Si le caractère de Philippe n'était pas de nature à exciter la plus vive affection d'un père, il pouvait à beaucoup d'égards justifier les espérances d'un monarque encore travaillé d'ambition dans le moment où il quittait le trône. Charles voyait dans son fils un prince moins fait pour éclipser sa gloire que pour continuer lentement ses desseins : il estimait en lui la tenacité de caractère, l'habitude de la réserve et celle du travail ; peut-être s'était-il quelquefois repenti de l'avoir initié de trop bonne heure aux mystères de la politique. Philippe ne montra jamais ni les grâces ni les doux penchans de la jeunesse ; Charles pouvait douter qu'une docilité froidement respectueuse fût un gage assuré de reconnaissance. Quelqu'affermi qu'il fût dans sa résolution, cette crainte ne laissait pas de le troubler ; elle répandit un

intérêt douloureux sur la cérémonie de son abdication; il ne cédait encore qu'une partie de ses états; mais il annonçait l'intention de renoncer à toute sa puissance.

Il cède la souveraineté des Pays-Bas à son fils Philippe.
Du mois d'octobre au mois de janvier.
1555.

L'empereur avait convoqué une assemblée à Bruxelles : les députés de toutes les provinces des Pays-Bas s'y rendirent ; il s'avança lentement vers son trône ; à sa droite était son fils, à sa gauche sa sœur Marie. Un secrétaire lut l'acte par lequel l'empereur cédait à son fils la souveraineté des Pays-Bas. Charles se leva ensuite ; comme sa faiblesse était extrême, il s'appuya sur l'épaule du prince d'Orange, de ce même homme qui devait enlever à Philippe une partie de ces provinces; tout respirait la véritable sagesse et même la grandeur d'âme dans le discours qu'il prononça. Charles y rappelait sans faste ce qu'il avait fait pour ses sujets depuis le jour où l'empereur Maximilien lui avait confié dans cette même salle ce même gouvernement. Il parla moins de ses exploits que de ses voyages ; il rappela qu'il en avait fait neuf en Allemagne, six en Espagne, quatre en France, sept en Italie, dix dans les Pays-Bas, deux en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois

la mer. Il attribuait à ses fatigues sa vieillesse anticipée, ses infirmités, ses cruelles souffrances; mais tous ses maux lui étaient, disait-il, moins insupportables que la pensée de ne pouvoir plus se livrer avec assez de vigilance aux soins de son empire. Le ciel lui avait réservé un précieux dédommagement, en lui donnant un fils aussi pénétré que lui-même des devoirs d'un souverain, et bien plus propre à les remplir; il lui cédait volontiers un trône qu'il avait du moins le bonheur de quitter sans remords. Ces touchans aveux, ces excuses, que la religion n'arrache qu'avec peine aux souverains expirans, Charles les fit d'une voix ferme, sans en être sommé par l'approche de la mort; il demanda pardon à tous ceux dont il avait pu méconnaître les droits ou négliger les intérêts. « Puissent, ajouta-t-il, les bénédictions des peuples auxquels j'ai commandé, » appeler les bénédictions du ciel sur cette » retraite où je vais chercher un bien qui » m'échappait toujours, le repos » ! Puis s'adressant à son fils : « Je crois, par l'acte que » je remplis aujourd'hui, me donner de nouveaux droits à votre reconnaissance : cependant j'exige bien moins de vous ce sen-

» timent que je ne vous recommande le bonheur de mes sujets ». Les larmes coulaient en abondance; Philippe les fit tarir par la sécheresse de sa réponse.

Il lui cède la couronne d'Espagne. Trêve de cinq ans entre la France et l'Espagne. 1556.

Peu de temps après cette cérémonie, Charles abdiqua de même la couronne d'Espagne en faveur de son fils: l'Europe étonnée de cet événement en augura des suites heureuses. L'un des premiers actes de Philippe II fut de proposer à la France une trève de cinq ans; elle fut acceptée. L'amiral de Coligni s'était rendu à la cour de Bruxelles avec la suite la plus élégante, pour féliciter le nouveau roi (1). Il fut admis à l'audience de Charles-

(1) On peut remarquer que l'amiral de Coligni avait amené avec lui un des fous de Henri II, nommé Brusquet. Celui-ci s'avisa d'une bouffonnerie qui fut peu goûtée du nouveau roi. Il entra dans l'église au moment où on célébrait la messe en présence de la cour, et jeta au milieu de la foule quelques poignées de jetons, en criant: *Largesse de la part du roi*. Le peuple se précipita sur ces faux écus avec tant d'empressement et de confusion, que Philippe, ignorant la cause de ce tumulte, crut que sa vie était menacée, et courut effrayé se cacher derrière l'autel. Quand il eut appris l'impertinence de Brusquet, il s'efforça d'en rire et de ne point en paraître offensé.

Quint : ce monarque saisit avec empressement une occasion de montrer devant des Français combien il se prêtait de bonne grâce à la vie privée. Il sut disputer avec eux de politesse et d'enjouement. A ses questions sur la famille royale, sur les principaux personnages de la cour, sur la France, on eût dit qu'il avait toujours désiré la prospérité de ce royaume, qu'il aimait Henri II en bon parent, et ne lui enviait d'autre avantage que celui d'être encore jeune. Il parla de la duchesse de Valentinois avec cette adroite galanterie qu'autrefois il avait témoignée si à propos à la duchesse d'Étampes. Il n'était plus roi, mais il était encore homme de cour (1).

Charles-Quint se retire au monastère de Saint-Just. 24 février. 1557.

Après un séjour de cinq mois dans les Pays-Bas, Charles-Quint s'embarqua pour l'Espagne. Il se dirigeait vers le monastère de

(1) Charles reçut l'ambassadeur et sa suite dans une salle meublée très-simplement et tendue de noir, parce qu'il était en deuil de sa mère, Jeanne-la-Folle. Après un entretien où il avait montré beaucoup d'aisance et de gaîté, il provoqua Brusquet par une plaisanterie à laquelle celui-ci riposta familièrement. Il se fit alors entr'eux d'eux un combat de jeux d'esprit assez froids et peu dignes d'être rapportés.

Saint-Just, dans l'Estramadure. On ne peut trop remarquer combien les fondateurs de ces pieux asiles en choisissaient heureusement le site. Le monastère de Saint-Just était situé au fond d'une vallée. De belles collines, des arbres antiques, une multitude de fontaines, entretenaient une fraîcheur délicieuse dans un lieu qu'entouraient au loin des plaines desséchées par le soleil. Charles-Quint avait autrefois éprouvé une sensation nouvelle pour lui en visitant cette solitude. « Voici, avait-il dit, une retraite » qui aurait bien convenu à Dioclétien », et cette pensée était souvent revenue à son esprit, dans les momens où il se fatiguait à ébranler le monde. Quelques mois avant son abdication, il avait envoyé au monastère un architecte chargé d'élever le modeste pavillon qu'il allait préférer à tant de palais magnifiques. Avant d'y arriver, Charles avait trouvé en Espagne de tristes occasions d'exercer sa nouvelle sagesse. Sa vue excitait à peine la curiosité d'un peuple qui autrefois se portait en foule sur son passage. Les seigneurs castillans n'étaient venus qu'en petit nombre lui offrir de froids respects. Il fut obligé de s'arrêter plusieurs jours à Burgos, pour y attendre le paiement d'une pension

de cent mille écus, qu'il s'était réservée; en sorte qu'avant d'entrer dans sa solitude, il s'était déjà désabusé sur l'admiration des hommes, et (ce qui était beaucoup plus pénible) sur la reconnaissance d'un fils.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Dispositions orageuses de la cour.

L'ABDICATION de Charles-Quint ne procura qu'un instant de repos à l'Europe; mais la prolongation de la guerre était le moindre des maux que la France eût à craindre. La violence du gouvernement et la faiblesse du monarque; les intrigues et la cupidité d'une femme de cinquante-huit ans, fière de régner encore par l'adultère; le mécontentement d'une reine délaissée, dont l'apparente résignation cachait des projets de vengeance; l'opiniâtreté d'un vieux ministre, capable de tout sacrifier à sa jalousie; l'ambition du cardinal de Lorraine, qui voulait se servir de la valeur française pour élever sa famille sur des trônes divers; l'indignation secrète de trois princes du sang, honteux du choix qui leur était laissé de ramper ou devant Montmorenci, ou devant les princes lorrains, ou devant Diane de Poitiers; enfin une inimitié déclarée entre François de Guise et l'amiral de Coligni; voilà quelles

étaient les causes prochaines d'une guerre civile. Quand les grands se combattent, ils cherchent tout ce qui peut exister d'objets de dispute dans une nation, pour en faire des élémens de discorde. Dans tel siècle, ils demandent des armes aux théologiens ; dans tel autre, ils en demandent aux philosophes. Des opinions qui pourraient rester le secret de la conscience, d'autres qui n'ont été que les rêves consolans du sage, tout sert aux débats des grands. Enfin, quand ils en viennent à mettre en mouvement la multitude, ils créent pour elle un fanatisme dont ils sont exempts.

Des précieuses qualités des Français, celle qui devait disparaître la première, c'était cette simplicité qu'on doit considérer comme l'attribut des belles âmes. Le plus brillant personnage de ce temps, François de Guise, avait beaucoup de noblesse d'âme, mais peu de candeur : nous avons déjà vu, mais nous allons voir bien davantage, combien la rudesse du connétable se prêtait aux précautions des courtisans : le maréchal de Saint-André était perfide dans sa politesse ; Coligni, impénétrable dans sa gravité ; le jeune prince de Condé, dangereux dans ses manières caressantes : le cardinal de Lorraine employait à la cour de

Saint-Germain les moyens qu'il pratiquait à la cour de Rome. Les femmes, à l'exemple de Diane de Poitiers, se fiaient moins à leurs charmes qu'à leur manége. Les chevaliers qui retraçaient le mieux la loyauté antique, restaient ou retombaient dans le second rang. Le maréchal de Brissac, le duc de Nevers et Vieilleville conservaient leur indépendance, mais sans la rendre redoutable aux chefs des partis. Les braves Dandelot, La Rochefoucault et Jarnac n'agissaient, ne pensaient que d'après Coligni (1). Les quatre dernières années du règne de Henri II, furent un combat perpétuel entre ces personnages. Le roi ne man-

(1) Un tableau plus détaillé de la cour de Henri II aurait détourné l'attention des événemens compliqués et importans qui font la matière de ce livre. Si l'on veut connaître les traits originaux des caractères que nous avons indiqués, on peut consulter, dans les *Manuscrits de Fontanieu*, des lettres écrites par les principaux personnages de cette cour. Elles font voir l'empire que Diane de Poitiers exerçait sur le roi; sa déférence et celle de son faible amant pour le connétable de Montmorenci; enfin la contrainte qui tenait Catherine de Médicis dans une dépendance servile du favori et de la maîtresse de son époux : nous transcrirons ici quelques-unes de ces lettres; mais l'orthographe en est si défectueuse, qu'elles seraient presqu'inintel-

quait pas d'alimenter ces haines, en feignant de les concilier : car l'indolence est souvent tra-

ligibles si nous n'avions soin de la rectifier autant que possible.

Lettre de Henri (de sa main) au connétable de Montmorenci.

Mon compère, par ce que Échenez m'a dit, je doute que les ennemis ne veuillent Mariembourg, ce que je crois malaisément; mais s'il était ainsi, souvenez-vous qu'il n'y a point de gendarme ni d'homme pour commander que Losc. Je sais bien que avez plus de soin de ce qui me touche que moi-même, qui me fera signer cette lettre. Je vous prie, gardez-vous bien que ne soyez malade; car vous me feriez mourir. Votre bon maître et ami, HENRI.

P. S. Je m'en vais jeudi à Offemont, qui ne sera sans vous y souhaiter.

Lettre de Diane de Poitiers au connétable de Montmorenci.

Monsieur, j'ai été bien aise d'avoir entendu, par ce porteur, la paix assurée d'entre le pape et le roi : Dieu veuille qu'elle continue. Pour le moins nous n'aurons plus son empêchement. Ainsi vous avez entendu l'amas que l'on fait de ce côté de deçà, où l'on met le meilleur ordre que l'on peut : je vous prie de y penser pour bien mander votre avis. Au demeurant tout se porte bien de part deçà. Dieu veuille que nous puissions bientôt voir à notre contentement. Et pour ce que je sais bien que vous êtes assez empêché, je ne vous ferai plus longue lettre. Je ne vous ferai que présentement

cassière; mais il était nécessaire à son repos qu'on s'attaquât poliment. Pour le satisfaire

mes recommandations à toutes vos bonnes grâces, comme celle qui est

Votre humble bonne amie,

DIANE DE POITIERS.

Je vous recommande tout ce qui me touche.

Lettre de Catherine de Médicis au connétable de Montmorenci.

Mon compère, j'ai vu ce que vous me mandez, et vous mercie bien fort de l'assurance du contentement que le roi a de moi, qui est tout ce que je désire en ce monde d'être en sa bonne grâce. Et quant à ce que vous mandez de mon pouvoir, je suis bien aise, puisqu'il faut qu'il soit vu, qu'il soit de façon que l'on connaisse que ce que me mandez est vrai, que je suis dans la bonne grâce du roi; mais quant à avoir puissance davantage, je serai bien marrie toutes les fois qu'il faudra que j'en aie pour lui faire service, non pas que je lui en fasse à regret; mais je sais bien qu'il faut que je n'aie pas cet heur de être auprès de lui, qui me fait souhaiter que quand il arriverait une autrefois besoin que eussiez ma place et moi la vôtre, pour tant que la guerre durerait, et que je lui pense faire autant de service que en avez fait. Je vous prie, puisque cela ne peut être, de faire pour moi comme voudriez que je fisse pour vous, de me faire être bientôt auprès de lui et me mander de ses nouvelles, et si vous êtes si près des ennemis que l'on nous en a fait ici peur. Je fus hier voir M. le cardinal, qui est près d'ici, qui

sur ce point, on se perfectionnait en duplicité.

se porte assez bien. Je ne vous saurais mander autre chose, qui me fait finir ma lettre en me recommandant à votre bonne grâce,

Votre commère et amie,

CATHERINE.

Lettre de Henri II à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois.

Madame, ma mie, je vous supplie me tenir pour excusé, si plutôt je ne vous écris; et ce qui en a été occasion, c'est un rhume qui me tomba sur le visage qui m'a fait garder deux jours la chambre. Et Dieu merci, de cette heure je me porte bien, et plus à votre commandement que je ne fus jamais. Je suis bien aise de avoir gagné le procès de Lymonclis, non pas pour l'amour de moi, mais de vous, et me déplait qui m'vaut dix fois davantage, et vous assure que ne sauriez avoir tant de bien que vous en souhaite celui qui vous aime plus que lui-même, et qui vous supplie le tenir en votre bonne grâce. En vous écrivant cette lettre, j'ai reçu des lettres de M. de Nevers, qui me mande que dimanche l'empereur s'en retourna à Thionville. Quoi qui en est, ils n'ont point donné d'assauts; et faut que je vous die que jusques à cette heure, les nôtres ont eu toujours du meilleur, et espérance en Dieu et en Notre-Dame, que l'empereur y recevra une bonne honte, et Dieu le veuille par sa grâce. H.

P. S. Je vous prie, ayez souvenance toujours de

Une grâce était-elle accordée à l'un des Montmorenci ou des Châtillon, on jugeait

votre affectionné serviteur, et n'oubliez mes patenôtres.

La lettre suivante, de Catherine de Médicis au roi, fut écrite à l'occasion de la disparition de Léon Strozzi qu'elle protégeait. Ce capitaine italien s'était, comme nous l'avons vu, échappé de Toulon après avoir tué un Corse, qu'il supposait chargé par Montmorenci de l'assassiner. La reine craignait que la colère de Henri ne retombât sur Pierre Strozzi, frère de Léon et sur elle-même. Sa lettre, pleine de contrainte, d'embarras, de précaution, donnera une juste idée de cet esprit artificieux et dissimulé.

Monseigneur, j'ai entendu par Brezé ce qu'il vous a plu lui commander de me dire; et je vous assure que je n'ai jamais eu chose qui plus m'ennuyât (non pour lui, car le plus grand plaisir que j'aurais avoir, ce serait d'entendre qu'il eût plu à Dieu l'avoir fait noyer quand il prit cette délibération); mais pour voir la faute qu'il a faite à votre service.... et encore que je suis sûre que n'est que désespoir et non pas méchanceté, ainsi que verrez par une lettre que je vous envoie (non point pour le excuser, car les vœux que voudrais faire pour lui seraient de le ôter de ce monde); mais seulement pour vous faire connaître, à mon avis, l'occasion de sa faute. Mais, monseigneur, je vous supplie très-humblement que, s'il est malheureux, il ne puisse faire malheureux ceux à qui il touche, et principalement son frère, le seigneur Pierre, le-

nécessaire, pour rétablir la balance politique, d'accorder une grâce équivalente à l'un des princes lorrains.

Les princes du sang seuls étaient pauvres, à l'exception d'Antoine de Bourbon, qui devait sa fortune à son épouse, Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre. Hen-

quel, monseigneur, je vous recommande, et vous supplie très-humblement que la faute de ce malheureux n'ait puissance de vous faire oublier les services qu'il vous a faits. Car je suis sûre de celui-là, qui mourra plutôt de cent mille morts, que de vous faire jamais faute ni oublier les obligations qu'il vous a. Je vous supplie me pardonner si je vous ennuie de si longue lettre. . . . pensant au déplaisir que je ai que personne de qui je vous ai tant parlé . . . vous ait fait faute à l'heure que espérais qu'il vous dût tant servir; et ne vois rien qui me le puisse ôter que de ouir dire que Dieu l'ait fait noyer, et que pour toute sa maleurte, je n'en sois éloignée de votre bonne grâce, en laquelle très-humblement me recommande, priant notre Seigneur vous donner très-bonne et longue vie, et félicité en vos affaires.

Votre très-humble et très-obéissante femme

CATHERINE.

Presque toutes ces lettres sont sans date, ce qui ajoute encore à leur obscurité. Elles sont écrites d'un style si trivial et si embarrassé, que nous nous croyons dispensés d'en transcrire un si grand nombre.

ri II aurait beaucoup désiré que son parent trafiquât du Béarn, qu'il obtint, avec le titre de roi, en 1557, après la mort de Henri d'Albret, son beau-père. Faible comme l'était Antoine, peut-être aurait-il souscrit au désir du monarque : mais Jeanne d'Albret était une fille trop respectueuse et une mère trop tendre, pour ne pas conserver ce glorieux héritage à son fils, qui naquit le 13 décembre 1553, pour le bonheur de la France et la gloire de l'humanité. Le titre de roi, porté par l'aîné de la branche de Bourbon, releva sinon la fortune, au moins les espérances de ses deux frères, les princes d'Enghien et de Condé. L'un et l'autre cherchaient à porter leurs ressentimens dans cette âme paresseuse.

Mauvaise administration des finances.

La France éprouvait combien peu les petites économies d'un ministre réparent les prodigalités du monarque envers ses favoris. Après des guerres, qui ne furent point heureuses, Louis XII avait pu modérer les impôts. François I^er^., qu'on croyait épuisé par des guerres beaucoup plus dispendieuses, mourut avec la gloire de laisser au trésor royal des preuves d'un esprit prévoyant. Le gouvernement, en 1556, malgré la facilité qu'il avait trouvée dans ses conquêtes, et la

parcimonie qu'on pouvait reprocher à ses derniers armemens, était déjà endetté de plus de vingt-cinq millions de livres tournois, sans compter les charges nouvelles qui résultaient de la création des offices. Je n'irai point appauvrir l'histoire par les détails d'une administration petite, injuste et désordonnée. Ce qu'il ne faut point faire en finances, on peut l'apprendre dans une bien longue suite de règnes : ce qu'il faut faire, on l'apprend dans les tableaux de cinq ou six administrations équitables et judicieuses.

Le parlement de Paris, traité par Louis XII avec bienveillance, et par François Ier. avec sévérité, fut livré sous Henri II au mépris de la cour. Le connétable de Montmorenci avait contre les gens de robe des préventions qui lui étaient inspirées par son antique noblesse, et par ses penchans despotiques. Les édits les plus défavorables aux cours souveraines étaient enregistrés sans opposition et même sans remontrances. Elle furent obligées de supporter l'établissement des sièges présidiaux, qui jugeaient en dernier ressort les affaires d'une médiocre importance. Le parlement de Paris fut divisé en deux semestres : l'un qui jugeait pendant l'hiver, l'autre pendant l'été. Le gouvernement fit

Avilissement de la magistrature.

naître des divisions entre ces semestres, qui suivaient une jurisprudence contraire. Dans presque toutes les contestations où étaient intéressés les grands, la cour nommait des commissions qui décidaient d'après le plus ou moins de faveur ou d'opulence des plaideurs. Les lettres-patentes qui créaient ces commissions étaient payées fort cher. Tout le royaume eut horreur de cette distribution fiscale et arbitraire de la justice. Les places de conseillers étaient alors mises à une sorte d'encan. Les hommes les plus décriés venaient siéger à côté des magistrats renommés par une intégrité héréditaire, et par un profond savoir (1). La magistrature ne lutta pas sans honneur contre tant de mesures faites pour l'avilir. Depuis l'année 1555, elle ne cessa de dénoncer les abus qui portaient la corruption dans son sein, et fit cesser d'odieux trafics

(1) Souvent le roi donnait à un de ses courtisans, ou à un militaire qui l'avait bien servi, trois ou quatre charges de conseiller au parlement, que celui-ci vendait à son profit. De simples huissiers à verge osaient acheter ces charges. Tous les hommes riches faisaient juger leurs affaires par des commissions dont les rapporteurs étaient souvent gagnés. C'était ainsi que l'insouciance et la prodigalité du monarque avilissaient les ordres les plus respectables.

qui renversaient toutes les lois. Ce fut alors que se formèrent L'Hôpital, de Thou, Harlai, les plus belles âmes et les esprits les plus lumineux qui aient honoré la magistrature de France. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la jurisprudence se perfectionna parmi nous, au milieu des continuels progrès de l'anarchie et du fanatisme.

Mais le plus grand service que rendit alors le parlement, ce fut de s'opposer à l'établissement de l'inquisition. Il ne faut pas s'étonner si les corps judiciaires ont obtenu en France plus de considération et de pouvoir que dans aucun autre pays de l'Europe. D'abord ils furent les instrumens dont se servirent des rois judicieux, pour défendre leurs droits et ceux du peuple contre les usurpations des grands et de l'église; ensuite ils osèrent s'opposer à la faiblesse et aux préjugés des rois, qui se laissaient gouverner par une cour cupide ou subjuguer par l'autorité de Rome. Que ne firent-ils pas pour empêcher Louis XI et François Ier. de sacrifier la pragmatique sanction à la politique d'un moment? Depuis le règne de Henri II, ils luttaient avec une noble persévérance contre la juridiction des officialités. Le parlement maintenait avec énergie le droit

Le parlement de Paris s'oppose à l'établissement du tribunal de l'inquisition.

d'appel comme d'abus, et en faisait une égide pour les malheureux calvinistes. Les supplices devenaient plus rares à mesure que les lois devenaient plus atroces. Le cardinal de Lorraine vit un scandale dans cette modération ; il proposa de supprimer l'appel comme d'abus, et de rendre les tribunaux ecclésiastiques seuls juges des crimes contre la foi. Il n'hésita pas à parler de l'inquisition telle que l'Espagne en offrait le modèle. Déjà il existait en France un inquisiteur, Mathieu Orry, dont les pouvoirs avaient été enregistrés par le parlement; mais ces pouvoirs se bornaient à l'espionnage. Les magistrats ne voulaient point avoir au-dessus de leur tête un tribunal sanguinaire dont eux-mêmes fussent devenus justiciables. Les discordes qui existaient entre les deux semestres, cessèrent dans le péril commun. Ceux qui détestaient les hérétiques, ceux qui donnaient aux opinions de Calvin un secret assentiment, ceux enfin qu'une philosophie naturelle élevait au-dessus de tout esprit de secte, s'unirent contre le cardinal de Lorraine. Pour la première fois, ils renvoyèrent un édit de Henri II, avec un *refus d'obtempérer*. Une députation du parlement porta au roi des représentations énergiques qu'avait

rédigées le président Seguier. Henri II les écouta sans colère, et parut pendant quelque temps avoir oublié son édit.

Causes des progrès du calvinisme en France.

Ce ne fut point la manie des raisonnemens qui causa en France les rapides progrès du calvinisme. Il y avait long-temps que des esprits portés à la malice et à la satire riaient des scandales causés par les gens d'église. Dès qu'il fut question d'une réforme religieuse, ils mirent plus d'aigreur et sans doute plus d'exagération dans leurs reproches. La cour prit parti pour le clergé et s'alarma pour elle-même. Bientôt les courtisans disgraciés et les mécontens de toute espèce grossirent le nombre des novateurs; ils feignirent d'entendre les ouvrages de Calvin, et crurent en être sincèrement édifiés. La vérité des reproches qu'il adressait à ses adversaires parut une garantie de la vérité de sa doctrine. Des hommes naturellement légers renonçaient aux cérémonies imposantes et diversifiées du catholicisme, pour suivre un rite religieux d'une simplicité monotone. La traduction des livres sacrés ouvrait un champ plus vaste aux méditations des fidèles. Les orateurs catholiques parlaient alors trop peu des préceptes de la morale; ils prêchaient rarement et fort mal; on aimait à entendre

de la bouche des ministres protestans des commentaires de la morale évangélique. Enfin, ce qui faisait le plus grand attrait de ces prêches, c'est qu'ils étaient défendus, et que ceux qui avaient le courage d'y assister se croyaient à la fois des saints et des héros (1).

Première église des réformés à Paris.

Ce fut dans l'année 1555 que s'établit à Paris la première église de la religion réformée. Les curés et les moines ne cessaient de tonner du haut de la chaire contre cette assemblée, et la représentaient sous les mêmes couleurs que les persécuteurs du christia-

(1) Henri II, loin de réformer les abus qui existaient dans le clergé, ne cessa d'y en introduire de nouveaux, et ses extrêmes complaisances pour ses favoris en furent la cause principale. Sous lui, des seigneurs laïcs et des ministres obtinrent souvent des évêchés en titre. Les mêmes hommes en avaient trois ou quatre autres en commande; et ils les faisaient gérer par des vicaires qu'on nommait custodinos, moyennant une faible rétribution. Les gens de la cour accumulaient encore plus les abbayes. Le même homme possédait à la fois quatre ou cinq canonicats dans différentes églises. Un autre, sans être engagé dans les ordres sacrés, jouissait de deux ou trois cures. M. l'abbé Garnier a fait un tableau fort détaillé de ces désordres, qui sont constatés par plusieurs actes du parlement et du clergé lui-même.

nisme naissant représentaient les premières assemblées des fidèles. L'objet de ces réunions, était suivant eux, non-seulement de se livrer à la profanation des saints mystères; mais de sceller une odieuse fraternité par d'impurs embrassemens, par des adultères et des incestes. La multitude croyait à ces imputations. Le parlement de Paris, fatigué de livrer aux flammes des hommes qui croyaient obéir à leur conscience, fermait les yeux sur ces assemblées; et quelques-uns de ses membres osaient même s'y rendre. On transférait fréquemment d'une maison à une autre le lieu des réunions; on veillait à ce qu'elles ne fussent pas trop nombreuses. Deux ans de calme firent naître une imprudente confiance. Au mois de mai de l'année 1557, quatre cents personnes s'étaient réunies dans une maison de la rue Saint-Jacques, en face du collége du Plessis, pour y faire la cène. Dans le nombre étaient plusieurs dames de la cour, et quelques-unes étaient attachées à la reine. Les historiens me paraissent avoir trop peu remarqué cette dernière circonstance. Je crois y voir une première indication de la politique et du caractère de Catherine de Médicis. Les protestans détestaient dans sa rivale, la duchesse de Va-

lentinois, leur plus cruelle ennemie. La reine, sans les aimer, voulait sans doute obtenir quelque crédit parmi eux, s'en servir, si leur parti prenait des forces, et les trahir, s'ils restaient faibles.

Émeute de la rue Saint-Jacques. 1557.

Une assemblée si nombreuse excita des alarmes, et peut-être avait-elle été dénoncée d'avance. Le peuple s'attroupa dans le quartier Saint-Jacques. Il faisait nuit; les protestans, après avoir récité leur liturgie, allaient se retirer, lorsqu'ils s'entendirent menacer avec d'affreuses vociférations. Ils reconnurent que toute issue leur était fermée. Les voisins avaient éclairé leurs maisons, pour que nul calviniste ne pût s'échapper à la faveur des ténèbres. A la vue de ce péril, plusieurs s'ouvrirent un passage les armes à la main. La multitude aurait pu assaillir avec impunité des femmes et des vieillards qui restaient sans défense; mais elle faisait un premier essai de ses fureurs et ne s'était point encore familiarisée avec le meurtre. Un procureur du roi arriva, suivi de nombreux sergens. Plus de deux cents personnes furent arrêtées et livrées à mille outrages, pendant qu'on les conduisait en prison. La consternation régnait dans les familles les plus recommandables; elles auraient voulu arracher des imprudens au plus

horrible supplice. Les magistrats voyaient le nombre et la qualité des coupables qui leur étaient déférés. Le cardinal de Lorraine s'indignait de la lenteur du parlement; il fit commencer les procédures par un lieutenant civil, Meusnier, qui, accusé de faux dans une affaire particulière, subissait alors une procédure criminelle. Le parlement de Paris lutta contre le cardinal de Lorraine et son infâme protégé, et cependant il se crut obligé de condamner au feu cinq protestans, pour absoudre le reste. Peu de temps après, pour se dédommager d'une contrainte si cruelle, le parlement reprit la procédure dirigée contre le lieutenant civil Meusnier, et le condamna, comme faussaire, au pilori et au bannissement. Le cardinal de Lorraine veillait sur un homme qui lui avait vendu ses fureurs. Habile à susciter des émeutes, il fit délivrer Meusnier par la populace (1)(2). Une

(1) Les calvinistes furent bientôt délivrés par ordre du roi. Il avait été déterminé à cet acte de clémence, moins par penchant que par déférence pour les cantons protestans et pour l'électeur palatin qui avaient sollicité leur élargissement. Henri II faisait alors des levées en Allemagne, et cette considération l'obligea de céder aux instances des princes allemands.

(2) De Thou. — *Histoire des églises réformées de France*, par Théodore de Beze. — *Garnier*.

campagne malheureuse, un grand désastre militaire, une paix désavantageuse, le mécontentement, les discordes qui en furent les suites irritèrent cette animosité des partis. A mesure que la vengeance et l'orgueil fermentaient dans les âmes, on invoquait, on commentait, on dénaturait une religion dont le mobile est la charité.

Politique artificieuse de Philippe II.

Le connétable s'applaudissait d'avoir fait signer une trève, qui en laissant à la France, pour cinq ans, la possession de ses nouvelles conquêtes, lui procurait tous les moyens de s'y fortifier. Mais on ne pouvait guère espérer que l'Espagne voulût bien laisser à la France le temps d'affermir sa domination dans les trois évêchés, dans la *Lorraine*, le duché de Luxembourg, le Piémont, une petite partie de la Toscane et l'île de Corse. Philippe, dès le début de son règne, montrait une politique plus insidieuse que celle même de son père. Jamais il ne prenait un engagement sans y laisser à dessein des clauses équivoques. L'amiral de Coligni, en négociant la trève, avait proposé des conditions assez sages pour la rançon des prisonniers. Les ministres de Philippe l'avaient invité à ne point insister sur cet article. « Nous » possédons, avaient-ils dit, des prisonniers

» importans; laissez-nous le mérite d'un noble procédé, tel qu'on doit l'attendre de la nation espagnole ». Ils éludèrent ainsi une stipulation positive. Le roi Philippe, après la trève signée, fit resserrer plus étroitement les prisonniers français, parmi lesquels étaient Dandelot (1), frère de Coligni, François de Montmorenci et le maréchal de Lamarck, duc de Bouillon. Les deux premiers payèrent une énorme rançon; celle du maréchal de Lamarck fut portée jusqu'à cent mille écus. Il ne pouvait payer cette somme qu'en vendant la plus grande partie de son patrimoine. A la plus indigne avarice, Philippe joignit la cruauté : il exigea que la femme et la fille du maréchal vinssent tenir sa place en prison, jusqu'à ce que la rançon fût entièrement acquittée. Elles n'hésitèrent point à partir pour hâter la délivrance du maréchal. Comme il entrait en Picardie, il expira dans de violentes convulsions. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné; des médecins le déclarèrent. On ne peut cependant accuser Philippe d'un crime dont il est impossible de comprendre

(1) Dandelot était prisonnier depuis l'année 1551. Il avait été pris dans une escarmouche auprès de Parme.

l'objet. Mais il est certain qu'il avait abusé du droit de la guerre, et l'on pouvait imputer la mort de ce Français aux rigueurs de sa détention. Le marchal de Lamarck était gendre de la duchesse de Valentinois. L'indignation dont cet événement la remplit fut une des principales causes de la rupture de la trève.

Complot des cordeliers de Metz.

Le roi d'Espagne donnait à la cour de France d'autres sujets de mécontentement : on avait arrêté plusieurs de ses espions, et acquis la preuve qu'ils cherchaient à corrompre la garnison et les habitans de plusieurs forteresses. Ces agens d'une cour déloyale avaient pénétré jusque dans la ville de Metz; déjà ils avaient séduit à prix d'or un assez grand nombre de soldats, qui s'engageaient à faire un mouvement dans la cité pendant que le gouverneur de Thionville se présenterait aux portes avec une petite armée, dont la trève faciliterait les approches. La vigilance de Vieilleville, gouverneur de Metz, fit échouer ce complot. Un an auparavant, il en avait découvert un autre, qui, par sa singularité, mérite de trouver place dans l'histoire. Le gardien d'une maison de cordeliers était le chef de cette conspiration. Souple, insinuant, ce moine s'était rendu agréable aux

Français. Tous les ans il faisait un voyage aux Pays-Bas, sous prétexte d'y aller voir ses parens. La reine Marie, gouvernante de ces provinces, l'employait comme un espion fort intelligent. En s'entretenant un jour avec lui, elle lui demanda si l'empereur, son frère, ne pourrait pas enlever Metz aux Français, à l'aide d'une surprise. Le franciscain affirma que les habitans n'attendaient qu'une occasion pour recouvrer leur liberté. Bientôt il s'offre lui-même pour donner à Charles-Quint une ville que cet empereur n'a pu conquérir avec cent mille combattans; et voici le plan qu'il propose à la reine. Le gouverneur de Thionville peut mettre à sa disposition trente ou quarante soldats, qui, dans l'espace d'un mois, entreront successivement dans Metz, déguisés en cordeliers. Ils seront cachés dans le monastère. Les moines, qui lui sont tous dévoués, et à chacun desquels il promettra un évêché au nom de l'empereur, sauront les seconder. A un jour convenu, le gouverneur de Thionville se mettra en marche avec toutes ses troupes. Avant l'action, les faux et les vrais cordeliers sortiront du monastère, et, à la faveur des ténèbres, mettront le feu à cent vingt maisons de la ville. Tandis que la garnison se dispersera pour éteindre tant

d'incendies, les troupes impériales donneront l'escalade à la ville, et, postés sur les remparts, les soldats déguisés les favoriseront.

Charmée de l'esprit d'invention et du courage de ce moine, la reine de Hongrie approuve ce plan ; le gouverneur de Thionville reçoit l'ordre de le seconder. Les faux cordeliers sont introduits dans la ville et dans le monastère, sans que personne ait remarqué une affluence extraordinaire de franciscains. Le jour indiqué approchait. Le comte de Mesgues, gouverneur de Thionville, faisait de grands préparatifs. Vieilleville en fut informé, et sut que ce gouverneur avait eu des conférences secrètes avec deux cordeliers. Le vague soupçon qu'il conçoit, le conduit chez ces moines. Aux premières questions qu'il leur adresse, il les trouve interdits. On visite les cellules; les faux cordeliers, qui avaient conservé leurs guêtres de soldats, sont découverts. Le gardien, qui était absent, est arrêté à son retour. Vieilleville, après s'être assuré de ces étranges conspirateurs, marche au-devant des troupes de Thionville, les surprend et les bat. Il s'occupe ensuite du procès des cordeliers. Le tortures leur avaient arraché des aveux uni

formes. Le prévôt leur signifia l'arrêt de mort et les laissa ensemble pour se confesser réciproquement ; mais, au lieu de donner leurs derniers momens à la pénitence, ces malheureux moines se livrèrent aux plus violens excès de la rage. Indignés contre le gardien qui les avait perdus, ils se précipitent sur lui, l'accablent de coups, et, dans leur aveugle vengeance, en le faisant mourir, lui sauvent l'ignominie du supplice. Vingt d'entr'eux sont pendus dans l'intérieur du monastère ; six novices, après avoir fait amende honorable, la corde au cou, sont condamnés au bannissement. Depuis ce jour, Vieilleville, pour se mettre à couvert du ressentiment et des trames des autres moines, protégea les protestans de Metz (1).

Le pape voyait d'un œil inquiet le repos de l'Europe, et craignait qu'il ne lui devînt fatal. La sévérité ou plutôt la violence de ses mesures envers tous les partisans de l'Autriche, les outrages et les vexations qu'il avait fait éprouver aux principaux seigneurs de l'état romain, et particulièrement aux Colonne, enfin le traité qu'un peu avant la trève il avait conclu avec la France, tout lui donnait des regrets amers de sa précipita- Intrigues du pape Paul IV.

(1) *Vieilleville. — Mézerai. — Garnier.*

tion. Les exilés de Rome s'armaient; les Colonne étaient à leur tête. Le duc d'Albe les favorisait. Henri II, il est vrai, avait fait comprendre Paul IV dans la trève; mais la politique espagnole ne pouvait manquer de subterfuges pour faire expier au saint siége ses projets ambitieux. Afin de rallumer une guerre qui lui paraissait son unique refuge, le violent Paul IV se couvrit du voile de la médiation. Il voulait, disait-il, changer la trève en une paix définitive. Son neveu, dont il avait fait son principal ministre, le cardinal Caraffe, vint en qualité de légat à la cour de France. C'était un prélat impudent et tout guerrier. Comme il n'avait jamais prétendu à la vénération des fidèles, il s'étonnait et s'impatientait même d'en être l'objet. On prétend que, forcé de distribuer des bénédictions au peuple de Paris, il disait ces mots, au lieu des paroles sacramentelles: *Trompons ce peuple, puisqu'il veut être trompé* (1). Doué d'une imagination vive, et tout à la fois présomptueux et flatteur, il mit tout en usage pour rappeler aux armes la cour de France. Ses discours n'avaient que trop d'analogie avec ceux par lesquels Ludovic Sforce et le duc de Valentinois avaient autre-

(1) *Qui vult decipi decipiatur.*

fois séduit Charles VIII et Louis XII ; mais la France est le pays où l'on oublie le plus vite les leçons du passé. Le cardinal Caraffe semblait distribuer des couronnes au nom du saint père ; il promettait à Henri le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils ; il gagna à son parti la reine Catherine de Médicis, en lui faisant espérer que le grand-duché de Toscane, l'héritage de ses pères, passerait sous ses lois. Les promesses qu'il faisait aux Guises et à la duchesse de Valentinois étaient plus secrètes et n'étaient pas moins brillantes. Le cardinal de Lorraine affectait de justifier, avec le flegme et l'habileté de l'homme d'état, un projet qui n'eût dû tromper aucun politique. Le cardinal de Tournon s'opposait au succès des artifices de la cour de Rome ; mais ne les dévoilait qu'avec timidité. Le connétable de Montmorenci annonçait seul une résistance inflexible ; il céda cependant ; toute l'autorité de ce ministre pacifique ne pouvait rien contre la duchesse de Valentinois.

Procès de François de Montmorenci et de mademoiselle de Piennes.

L'infortuné défenseur de la ville de Térouane, François de Montmorenci, venait d'être rendu aux vœux de sa famille. « Mon » fils, lui dit le connétable, l'amitié du roi » me permet d'espérer un établissement qui

» garantit à jamais votre fortune : vous pou-
» vez devenir son gendre. Je demande pour
» vous la main de la veuve d'Horace Farnèse,
» et je la demande en homme sûr d'obtenir
» une si haute faveur ». François de Montmorenci fut consterné à ce discours. Avant sa prison, il avait aimé l'une des personnes les plus belles de la cour, mademoiselle de Pienne, et lui avait promis solennellement de l'épouser. Il fit, en tremblant, l'aveu de cet engagement au père le plus jaloux de son autorité. Le connétable, cette fois, eut plutôt recours à la tendresse qu'à l'autorité d'un père. Quand il vit son fils ému, il lui tint un langage plus sévère. François de Montmorenci, entraîné par la déférence filiale, lui sacrifia en même-temps son bonheur et sa foi. Mademoiselle de Pienne réclama l'exécution d'un engagement sacré. L'officialité, qui jugeait les promesses de mariage, allait prononcer entre elle et le fils du connétable. Le gouvernement, qui n'avait pu la séduire par des promesses ni l'effrayer par des menaces, la fit enfermer dans un couvent ; et là elle fut interrogée par des juges d'église. On lui demanda si le jeune Montmorenci avait usé avec elle des droits du mariage ; elle répondit qu'elle s'en rapportait à la déclaration de

M. de Montmorenci; celui-ci, interrogé à son tour, répondit d'abord qu'il s'en rapportait à la déclaration de mademoiselle de Pienne; enfin, pressé de nouveau, il fit une réponse négative qui dut paraître suspecte. Cependant le connétable employa tous les efforts de l'autorité, pour obtenir une décision qui permît à son fils d'être gendre du roi. A sa sollicitation, Henri II rendit un édit qui annulait tous les engagemens matrimoniaux contractés par des fils de famille, sans l'aveu de leurs parens : il donnait à cette loi un effet rétroactif, *attendu*, portait le préambule, *que l'édit était fondé sur la loi de Dieu.* Cette précaution ne suffit pas encore. Le pape était juge par appel des sentences de l'officialité. Le connétable devait craindre qu'un pontife du caractère de Paul IV ne saisît une occasion d'humilier le ministre, qui traversait tous les vœux de sa politique. Il envoya son fils à Rome (1), pour solliciter

(1) Voici dans quels termes Brantôme rapporte cette aventure. « Au retour de cette prison, il fut éperdument amoureux de mademoiselle de Pienne, l'une des filles de la reine, aussi belle, aussi accomplie qu'il y en eût en France, et d'aussi bonne maison : et ainsi que M. le connétable lui avait moyenné et pourchassé le mariage entre lui et madame la du-

la nullité d'un engagement que ce jeune et noble guerrier regrettait profondément de ne pouvoir remplir. Les droits de mademoiselle de Pienne furent sacrifiés au désir de causer un vaste embrasement en Europe.

Emportement du pape.

L'impatience avec laquelle Paul IV attendait le signal de cette guerre, était telle, que de plus longs délais l'eussent fait succomber à sa rage. Les souverains sont guettés dans leurs emportemens, et des témoignages inattendus en transmettent à la postérité les expressions les plus extravagantes. On trouve,

chesse de Castres; et comme le père le lui annonça, et le jour des noces, *M. de Montmorenci lui fit réponse*, qu'il ne pouvait entendre à cela, d'autant qu'il avait promis à mademoiselle de Pienne. Qui fut étonné? ce fut le bonhomme, qui eut plus de recours à ses larmes et à une grande tistesse de cœur, qu'à une âpre colère contre le fils; non toutefois sans une remontrance ferme et juste: et ainsi qu'il vit le fils persister en son opinion et en son dire, il s'avisa de lui faire changer d'acte, et de l'envoyer en Italie.... Étant à Rome, l'occasion se présenta du siége d'Ostie, qui importait pour le service du pape et du roi son maître, là où il alla, et y acquit beaucoup d'honneur à la prise; et après, s'en retournant en France, où, par oubli de ses amours, il épousa madame la duchesse de Castres, au grand contentement de son père.

dans les actes de Ribier (1), le récit d'un entretien que ce fougueux octogénaire eut avec deux gentilshommes, qui faisaient partie de la légation de France. Eux-mêmes en firent à leur cour un rapport authentique. Voici en substance ce que leur dit le saint père : « Je m'engage à mettre la couronne du saint » empire, dont j'ai seul droit de disposer, » sur la tête de mon fils bien-aimé le roi de » France. Je ferai l'un de ses fils roi de Na- » ples, un autre duc de Milan, ou plutôt roi » de Lombardie. Il peut, en combattant les » hérétiques, acquérir en un sens la monar- » chie du monde entier et se faire adorer » comme rédempteur de l'Italie. Quiconque » lui parle de paix est un ministre d'iniquité, » un ministre du diable. Je prie Dieu de le » maudire, et je le maudis. Quant à vous, » ajouta-t-il, en s'adressant aux deux Fran- » çais, avec un visage enflammé de colère, » cheminez droit l'un et l'autre; car je vous » jure le Dieu étant que, si je puis apprendre » que vous vous mêliez de telles menées, je » vous ferai voler la tête de dessus les épau- » les; et ne pensez pas pour cela que j'at-

18 novembre. 1556.

(1) *Actes de Ribier. — Histoire du concile de Trente de Fra Paolo. — Histoire de Charles-Quint par Robertson.*

» tende l'aveu du roi : je lui écrirai que je » vous ai châtiés comme traîtres à sa majesté » et à moi ». Enfin, il s'échauffa tellement pendant une heure, qu'il en perdit la respiration.

Rupture de la trève. Le duc de Guise passe en Italie. Succès insignifiant de cette campagne.

La trève fut rompue. Des troupes d'élite, mais peu nombreuses, furent confiées au duc de Guise. A peine arrivé dans le Piémont, ce général sentit les difficultés ou plutôt la folie de l'entreprise où l'avait engagé la précipitation de son frère. Le maréchal de Brissac fit tout pour détourner une expédition qui exposerait encore une fois les Français à la perfide versatilité des princes italiens. Déjà le duc de Parme, Octave Farnèse, oubliait tout ce qu'il devait à la France et s'alliait avec l'Espagne. « Usez plus sagement des forces qui » vous sont confiées, dit le maréchal de » Brissac au duc de Guise. Au lieu de courir » les chances d'une expédition lointaine, at- » taquez les places de la Lombardie. Je vous » seconderai de tous mes moyens; et moi » votre ancien, moi maréchal, je mettrai ma » gloire à servir sous vos ordres ». Éclairé par ces avis judicieux, et touché d'une proposition si loyale, le duc de Guise eût bien voulu abandonner la difficile entreprise de

1557. Janvier.

la conquête de Naples, pour la seule guerre

qui convenait à sa petite armée; mais les ordres de la cour étaient positifs, et il ne put obtenir de les faire révoquer. Le pape, à qui le duc d'Albe venait d'enlever Ostie et Civita-Vecchia, et qui n'avait pour défendre ses états que Montluc avec deux mille Gascons, appelait des secours à grands cris. Le duc de Guise, avant de se séparer du maréchal de Brissac, remit entre ses mains une conquête assez importante qu'il venait de faire avec une célérité digne de sa réputation: c'étaient la ville et la forteresse de Valence. Le duc de Parme, quoiqu'ennemi de la France, n'osa mettre obstacle à son passage. Le duc de Ferrare l'attendait avec des forces assez respectables pour un si faible potentat. Il le conjura, comme avait fait Brissac, de ne pas s'engager dans le territoire ou de Rome ou de Naples, avant d'avoir soumis d'abord la Lombardie, et ensuite la Toscane. Mais le pape furieux était prêt à lancer des anathèmes contre un auxiliaire trop lent ou trop peu zélé. Le duc de Guise fit son entrée à Rome. Les honneurs qui lui furent rendus ne le consolèrent pas de ne trouver aucun préparatif militaire dans les états d'un pontife qui tenait un langage si belliqueux. Pendant que le maréchal de Strozzi et Montluc rendaient au pape Ostie

et Civita-Vecchia, et défendaient ce qui restait de territoire aux malheureux Siennois, contre les efforts du grand-duc de Toscane, le duc de Guise pénétra dans l'Abruzze. Il y fit d'abord quelques progrès; mais s'étant engagé dans le siége de Civitella et voyant le duc d'Albe s'avancer au secours de cette ville avec une armée supérieure à la sienne, il se retira et ne manœuvra plus que pour éviter une bataille. Tel fut le résultat insignifiant d'une campagne qui, suivant la promesse de Paul IV, devait donner au roi de France l'Italie et l'empire. Heureux encore les Français de ce que la prudence de leur général les avait sauvés cette fois des désastres qu'ils éprouvèrent si souvent dans ces contrées!

1556.

Hostilités dans les Pays-Bas. L'Angleterre se déclare contre la France.

Tous les genres d'imprudence avaient accompagné la rupture de la trève. Le gouvernement français n'avait pris aucune précaution pour empêcher Marie, reine d'Angleterre, de joindre ses armes à celles de son époux. Sans doute il eût été facile d'inspirer des alarmes sérieuses à une reine qui, pour renverser le culte établi par son père, répandait plus de sang que ce barbare monarque n'en avait fait couler dans un long règne. La nation anglaise frémissait; quelques promesses, quelques secours eussent armé de nou-

veaux mécontens. Mais la cour de France applaudissait au zèle inhumain de Marie. Henri II fut tellement étonné de la déclaration de guerre de cette reine, qu'il fut prêt à faire éprouver le plus indigne traitement au héraut chargé du message. Les forteresses les plus importantes n'avaient reçu aucune espèce de réparations. Quoique l'armée du duc de Guise fût peu considérable, celle qui restait pour couvrir la Picardie ne s'élevait pas à plus de dix-huit mille hommes. On avait beaucoup augmenté les impôts, mais ces nouvelles ressources avaient à peine suffi à l'augmentation des dépenses de la cour.

Tentatives inutiles de Coligni sur la ville de Douai.

Dans une telle situation, les Français ouvrirent les hostilités sur la frontière des Pays-Bas, sans donner aucun avertissement de la rupture de la trève. Ils s'étaient flattés de surprendre la ville de Douai. L'amiral de Coligni, dont toute l'Europe vantait la loyauté, se chargea de cette expédition. Il croyait légitime de punir ainsi les Espagnols de leurs tentatives sur Metz, Mariembourg et d'autres villes. Le hasard fit échouer son projet. Tandis que, dans la nuit, les Français dressaient des échelles sur les murailles de la ville de Douai, une vieille femme, qui ne dormait pas, donna l'alarme; aussitôt toute

la garnison fut sur pied. Il fallut se retirer précipitamment. Coligni se vengea de la confusion qu'il venait d'éprouver, par une action bien moins digne encore de son caractère : il se porta sur la ville de Lens qu'aucune fortification ne défendait, et la mit au pillage.

Les Espagnols eurent bientôt rassemblé une armée de soixante mille combattans. Le duc de Savoie en était général. La trève éloignait pour lui l'espérance de rentrer dans ses états : il vit avec joie les Français la rompre eux-mêmes. D'abord, il affecta de l'irrésolution dans ses mouvemens. Des frontières de la Champagne, qu'il avait menacées, il revint précipitamment sur celles de la Picardie. Un renfort de deux mille Anglais accrut sa confiance. Il avait déjà commencé l'investissement de Saint-Quentin, lorsque Coligni, n'écoutant que son courage, se fit jour à travers les lignes des Espagnols, et entra dans la ville assiégée avec neuf cents soldats. L'amiral fut douloureusement surpris en voyant à quel point était délabrée une place de guerre d'une telle importance. Outre le mauvais état des remparts, elle avait besoin de vivres, de munitions et d'une garnison nombreuse. L'imagination de Coligni s'exerçait sur les moyens de faire entrer des secours

dans Saint-Quentin. Il conçut un plan d'une exécution hardie, et parvint à en donner avis au connétable, qui était établi à La Fère avec l'armée. Une grande partie de la ville était défendue par un marais, qui présentait la surface d'un étang. Coligni avait cru, d'après le témoignage des habitans eux-mêmes, que des bateaux pouvaient descendre un ruisseau qui coulait à travers ce marais. C'était sous la protection de l'armée toute entière qu'un tel mouvement devait s'exécuter. Ce marais même la mettait à couvert des ennemis, qui ne pourraient se porter sur elle que par une chaussée fort étroite; elle se retirerait avec célérité, après avoir lancé et vu arriver un grand nombre de bateaux chargés d'hommes et de provisions. Ce plan séduisit le connétable : il voulait prouver que l'âge ne l'avait point affaibli; il voulait surtout qu'on pût dire : « Le duc de Guise aurait-il montré » plus de vigueur et d'audace » ?

Bataille de Saint-Quentin, 10 août. 1557.

En peu de jours on construit des bateaux à La Fère; c'est Dandelot, colonel général de l'infanterie, qui doit faire entrer dans Saint-Quentin tous les secours qu'attend l'amiral. L'armée se met en marche. Elle se compose à peine de dix-huit mille hommes; mais une foule de chefs illustres sont rangés

autour du connétable. Trois princes du sang, le comte d'Enghien, le prince de Condé et le duc de Montpensier, servent sous ses ordres; le maréchal de Saint-André et le duc de Nevers conduisent chacun une aile de l'armée. On arrive à huit heures du matin. L'ennemi se tient immobile; ses forces ne sont point encore réunies. Tout paraît annoncer qu'il n'a nul soupçon d'un projet si hardi. Montmorenci est forcé d'engager son avant-garde sur un terrain fangeux. Le marais est sondé. D'abord les bateaux paraissent voguer avec facilité vers les murs de la ville; mais bientôt on les voit qui s'arrêtent. La profondeur de la vase met un obstacle à leur passage et même à leur retour. Pour empêcher qu'ils ne deviennent la proie de l'ennemi, le connétable fait jouer avec peu d'effet six pièces d'artillerie. Quelques-uns des soldats embarqués reviennent, d'autres se noient. Quatre cent cinquante hommes seulement pénètrent dans Saint-Quentin, sous la conduite de l'intrépide Dandelot. On a consumé un temps précieux.

Mort du comte d'Enghien.

Déjà la retraite est devenue difficile. L'armée espagnole forte de cinquante-cinq mille hommes, se déploie; on voit son avant-

garde qui défile sur la chaussée avec moins d'embarras qu'on ne l'avait supposé ; car depuis quelques jours cette chaussée avait été élargie. Les princes ouvrent l'avis de se porter en toute diligence sur les Espagnols au moment où ils tentent ce passage. Un moulin dont ils s'étaient emparés leur offrait le moyen d'empêcher la réunion et l'approche de tous les corps de l'armée ennemie. Le connétable, qui tout à l'heure encore disait : *Je vais montrer aux Espagnols un tour de vieille guerre*, ne parle plus que de retraite. C'est lui qui se plaint du temps perdu ; il ne sait cacher que par des mots arrogans et durs le trouble de son esprit : il offense le comte d'Enghien ; celui-ci s'emporte : *Je ne veux point*, dit ce prince, *être tué par derrière*. Le connétable se fait obéir, commence sa retraite sous la protection de sa cavalerie. Mais celle des ennemis, conduite par le comte d'Egmont, s'élance avec impétuosité. La confusion, l'épouvante sont portées dans les rangs par les conducteurs des bagages qui fuient en désordre. Le centre est attaqué par le comte d'Egmont. Le duc de Mansfeld et le duc de Brunswick tombent sur les ailes. Le duc de Savoie, déjà sûr de la victoire, prend ses mesures pour opérer la destruc-

tion de l'armée française. Elle ne suit plus de conseil, ne respecte plus aucun ordre. Le connétable déconcerté s'adresse à un vieil officier. *Que faut-il faire*, lui dit-il? *Je le savais il y a une heure*, répond celui-ci; *je ne le sais plus maintenant. Et moi*, s'écrie le comte d'Enghien, *je sais où l'on peut trouver non sauveté, mais mort honorable.* Ce prince s'élance à ces mots, avec tous ceux de sa suite, à travers les escadrons espagnols, et trouve la mort. Le connétable cède à toute l'impétuosité de son courage. Secondé par le maréchal de Saint-André et par une foule de jeunes chevaliers, il charge avec furie et renverse tout devant lui; mais les ennemis, par une habile manœuvre, parviennent à envelopper cette troupe de héros trop peu nombreuse. Le connétable a vu tomber la plupart de ceux qui combattaient à ses côtés. Une blessure qu'il reçoit à la hanche le renverse de cheval. Couvert de sa pesante armure, il renverse plusieurs de ceux qui s'approchent de lui. Enfin, épuisé de fatigue, il se rend. Nous allons voir bientôt qu'il en coûta plus à la France pour délivrer le connétable, qu'il ne lui en avait coûté autrefois pour racheter François Ier. Le maréchal de

Le connétable fait prisonnier.

Saint-André, le duc de Montpensier, le comte de la Rochefoucault, deux Biron, Saint-Seran, d'Aubigné, le duc de Longueville, furent faits prisonniers. Six cents gentilshommes furent tués. Parmi eux on regrettait, outre le comte d'Enghien, François de la Tour, vicomte de Turenne, Claude de Rochechouart, Laroche du Maine, Saint-Gelais et Rochefort. Le nombre des morts du côté des Français fut de plus de quatre mille hommes, et celui des prisonniers plus considérable encore. On ne sauva que deux pièces de canon. La perte des Espagnols ne fut, si l'on en croit leur rapport, que de quatre-vingts hommes. Le duc de Nevers ramena les fugitifs à La Fère, c'est-à-dire à deux lieues du champ de bataille (1).

(1) Les historiens espagnols, et particulièrement Herrera, ont exagéré les forces des Français à la bataille de Saint-Quentin. Leur relation est en général moins claire et moins précise que celle des officiers français qui nous ont laissé des mémoires sur les événemens militaires de ces temps. Le trouble de l'esprit du connétable de Montmorenci pendant l'action, est représenté sous des couleurs très-vives, et peut-être exagérées, dans les *Mémoires de Rabutin*, gentilhomme attaché au duc de Nevers, et dans ceux de *Mergey*, qui, très-jeune encore, était page du comte de la Rochefoucault, et qui fut fait prisonnier avec

Suite de la défaite de Saint-Quentin.

Quelque funeste que fut la bataille de Saint-Quentin, il ne faut pas la comparer, ainsi que l'ont fait la plupart des historiens, à celles de Créci, de Poitiers et d'Azincourt: dans ces trois honteuses journées, l'armée française était de beaucoup supérieure à celle des Anglais; tandis que les Français à Saint-Quentin furent vaincus par des ennemis au moins trois fois plus nombreux. Le connétable fit une tentative audacieuse qui

son maître. Lorsque des chevaliers français nous disent, *j'ai vu*, il faut les croire. Mais cette règle de critique souffre des exceptions dans les temps de guerres civiles: les préventions de la haine peuvent alors égarer la bonne foi la plus pure.

Il est assez généralement reconnu que les vainqueurs ne perdirent, dans cette journée, pas plus de quatre-vingts hommes.

La bataille de Saint-Quentin est appelée, par les Espagnols, la journée de Saint-Laurent, parce qu'elle fut donnée le jour de la fête de ce saint. Philippe crut être redevable de ce prodigieux succès à la protection spéciale de saint Laurent. Il fit vœu de bâtir une église, un monastère et un couvent qui lui seraient consacrés. Pour accomplir ce vœu, il fit construire, à l'Escurial, un édifice qui en réunissait les trois objets. Les architectes, forcés de se prêter à la fantaisie bizarre et superstitieuse du monarque, donnèrent au bâtiment de l'Escurial la forme d'un gril, instrument du supplice de saint Laurent, suivant la légende.

convenait mal à son âge et à la nature de ses talens militaires.

Toute la France, en apprenant cette défaite, accusa le connétable de présomption et d'inhabileté. Le roi, qui était resté à Compiègne, déplora seul le sort de son ministre, de son ami. Mais on voyait, aux singulières expressions de sa douleur, que sa peine la plus vive était d'être condamné à régner par lui-même. La reine Catherine, qui se trouvait à Paris, montra plus de fermeté. Comme déjà le peuple était frappé de la crainte de voir les Espagnols s'avancer en quelques jours vers la capitale, et que de timides bourgeois fuyaient précipitamment avec leurs familles, la reine fit convoquer une assemblée à l'hôtel-de-ville. Elle y parut 12 août.
environnée de plusieurs cardinaux, des premiers magistrats et de toutes ses dames, exposa elle-même les suites déplorables de la bataille de Saint-Quentin, fit tomber toutes les exagérations de la peur, et sollicita les ressources du patriotisme. Elle avait demandé, elle obtint de la bonne ville de Paris, la solde de dix mille soldats évaluée à cent mille écus. Les autres villes du royaume imitèrent, suivant leurs moyens, cette libéralité. Déjà le roi avait écrit au duc de Guise,

pour le rappeler d'Italie avec son armée, et au maréchal pour lui demander une partie de ses troupes. Les officiers échappés au désastre de Saint-Quentin et réfugiés à La Fère, avaient déféré le commandement au duc de Nevers; ce choix fut confirmé par le roi. Au bout de quelques jours, le plus grand fléau qui puisse frapper un peuple, la terreur panique avait cessé pour les Français.

Cependant les ennemis usaient mal de leur victoire. Les officiers espagnols et surtout les officiers allemands spéculaient sur les rançons qu'ils demanderaient pour un si grand nombre d'illustres prisonniers. Ils les achetaient à un prix modique des soldats qui les avaient désarmés; puis ils se les revendaient entr'eux. Nos chevaliers étaient l'objet d'un infâme et odieux encan. Le comte de Mansfeld, qui s'était distingué dans la bataille, eut la honte d'avoir fait le plus de bénéfice dans de tels marchés. On s'occupait encore de ce trafic, lorsque Philippe II arriva de Cambrai sur un champ de bataille, qu'il n'avait point vu pendant l'action. Le duc de Savoie descendit de cheval pour baiser la main du monarque; *C'est à moi*, lui dit Philippe, *à baiser les mains qui ont remporté une si belle victoire*. Cette occasion fut la seule où

l'on vit le sombre Philippe s'exprimer avec cette politesse et cette grâce. La joie qu'il ressentit ne troubla point sa prudence ordinaire; il eut la force de s'opposer à la proposition que firent le duc de Savoie et Ferdinand Gonzague, de négliger le siége de Saint-Quentin et de marcher sur Paris même. Les historiens espagnols reprochent à Philippe II de n'avoir pas suivi ce brillant conseil de deux généraux expérimentés, et ils s'appuient sur le sentiment de Charles-Quint lui-même. Lorsque cet empereur apprit les détails de la journée de Saint-Quentin, il demanda si l'armée victorieuse avait marché sans délai vers Paris: sur la réponse négative, il parut ne mettre plus qu'une médiocre importance à un tel succès. Mais une jalousie secrète n'altérait-elle pas le discernement accoutumé de ce monarque? S'avancer dans l'intérieur de la France, en laissant derrière soi les forteresses de la Picardie, la petite troupe de Coligni et l'armée du duc de Nevers, pousser au désespoir une nation belliqueuse et fidèle, s'exposer à la terrible chance de n'avoir plus de magasins, et faire dans une saison avancée le siége d'une capitale défendue par des remparts, des fossés et une population nombreuse; un tel plan eût paru

téméraire à Charles-Quint lui-même, s'il eût commandé l'armée qui venait de remporter cette grande victoire. Le dévouement de Coligni contribua beaucoup à rendre moins funeste pour la France la défaite de Saint-Quentin. Sans la fermeté de ce capitaine, dont toute la vie, à dater de cette époque, ne fut plus qu'une lutte continuelle du courage contre toutes les épreuves de la fortune, Saint-Quentin, la plus mauvaise place de guerre de la France, se fût rendue au vainqueur le lendemain de la bataille; La Fère eût été attaquée avec d'autant plus de facilité, que les débris de l'armée fugitive *lui formaient* une garnison beaucoup *trop nombreuse*.

Belle défense de Coligni à Saint-Quentin.

Les drapeaux enlevés à l'armée française flottaient devant les remparts de Saint-Quentin. Des salves de réjouissance annonçaient la victoire des Espagnols. Les habitans de cette ville n'étaient point animés de cet héroïsme que montrèrent ceux de Calais après la journée de Créci. Les soldats eux-mêmes, en voyant les brèches de la place, se plaignaient d'être inutilement sacrifiés par l'opiniâtreté du gouverneur. Coligni n'osait plus tenter de sorties, parce qu'elles offraient trop de facilité pour la désertion. Cependant

le duc de Nevers essaya de lui faire passer de nouveaux secours. Sur un détachement de mille hommes, cent cinquante seulement purent entrer dans la ville : les autres furent tués ou faits prisonniers. Le découragement était général ; les maladies se multipliaient. A tous les murmures, Coligni n'opposait que ces paroles : *Notre devoir est de mourir ici.* L'ingénieur Saint-Remi, qui s'était couvert de gloire au siége de Metz, lui prêtait le secours de son art, mais ne cessait de dire douloureusement : *Je n'ai jamais vu plus mauvaise ville de guerre ni plus mauvaise garnison.* Dandelot, qu'animaient deux beaux mobiles, l'amour de la patrie et l'amitié fraternelle, remplissait les devoirs d'un intrépide soldat et ceux d'un ingénieur vigilant. Le baron de Jarnac, celui que nous avons vu produire son noble caractère dans un combat singulier, se dévouait à un chef dans lequel il voyait son ami, son guide et son modèle. Cinq ou six autres officiers, parmi lesquels l'histoire nomme Téligni et La-Fayette, montraient le même zèle. Dix-sept jours après la bataille, les murs de la ville étaient ouverts par onze énormes brèches. Coligni attendait encore l'assaut, et sans doute il l'eût repoussé, s'il eût été secondé

par des soldats dignes de lui ; mais abandonné par les siens sur la brèche, il fut obligé de se rendre. La ville était déjà prise que Dandelot se défendait encore avec furie sur un autre point. Fait prisonnier, il parvint à s'échapper le lendemain (1).

Cependant le duc de Guise revenait d'Italie ; il avait à remercier la fortune qui l'avait

(1) Le peu de détails que nous donnons sur le siége de Saint-Quentin, sont tirés d'un mémoire rédigé par Coligni lui-même, pendant qu'il était prisonnier à l'Ecluse. Le ton de sincérité qui règne dans cette relation, et le caractère de celui qui l'a composée, nous inspirent la plus grande confiance. Le début en est remarquable. Le fier historien semble vouloir prouver, les armes à la main, la vérité des faits qu'il raconte. Il ne veut pas qu'on voie une apologie dans son récit, et il en donne deux raisons principales. « La première, » dit-il, qu'il n'est point besoin de se justifier, quand » l'on n'est accusé de personne ; et que je me sens si » net en ce qui touche mon honneur, que je ne crains » point de le pouvoir être. La seconde est que, quand » je le serais d'aucun, je sens mon cœur assis en assez » bon lieu pour le pouvoir défendre, comme il appartient à un gentilhomme, homme d'honneur et de » bien, et pour en pouvoir répondre à un chacun selon la qualité, sans venir aux écritures ni en faire » un procès, comme font les avocats ».

Ce mémoire est daté du 28 décembre 1557 ; mais l'époque de sa publication n'est pas bien connue.

arrêté dans une entreprise trop magnifiquement annoncée. S'il ne ramenait pas son armée victorieuse, du moins il l'avait conservée tout entière. Après avoir éprouvé l'infidélité des neveux du pape, il lui en coûtait moins d'abandonner la cause d'un pontife si fougueux dans ses paroles, si timide dans ses mouvemens. Quelques mois auparavant, Paul IV eût puni par des anathèmes une telle défection; mais la violence de son sang s'était calmée, et le soin de sa sûreté l'emportait enfin sur d'ambitieuses chimères. Loin de se plaindre du roi de France, il parut compatir à ses malheurs avec une affection paternelle, et annonça que seul il saurait faire tête à l'orage. Philippe II, qu'il haïssait, était bien loin d'imiter l'impétuosité vindicative et même féroce à laquelle son père osa se livrer envers le pape Clément VII. Engagé à regret dans une guerre contre le chef de l'église, il lui faisait dire à chaque instant : *Pourquoi, entre deux monarques, vos fils, persécutez-vous celui qui vous est le plus soumis?* Paul IV connut que, malgré les rigueurs de sa position, il pouvait tenir un langage altier à un roi qui avait ou de tels sentimens ou une telle politique. Il ne fit point d'avances, il en reçut. Alors il

Soumission de Philippe II envers le pape.

offrit un pardon. Philippe abandonna la cause des barons romains qui l'avaient imploré comme un vengeur, rendit au saint siége les villes dont il s'était emparé, et enfin consentit à ce que le duc d'Albe vint en son nom, à Rome, demander pardon au pape d'avoir envahi le territoire de l'église. Après une soumission de ce genre, Philippe fit encore en Italie d'autres actes de modération ou de faiblesse : il rendit Plaisance à l'inconstant et dangereux Octave Farnèse, et céda au grand-duc de Toscane tout le territoire de Sienne.

Le duc de Guise nommé lieutenant-général.

Le duc de Guise quitta Rome le jour même où le duc d'Albe y faisait son humiliante entrée. Il revint par mer avec quelques-unes de ses compagnies : le reste de son armée suivit la route de terre. La ville de Paris ne se crut sauvée que lorsqu'elle revit le défenseur de Metz. En lui donnant le titre de lieutenant général du royaume, le roi l'investissait d'une sorte de dictature.

Il se rend maître de Calais. Janvier. 1558.

Le duc de Guise brûlait de répondre par un succès éclatant à la confiance illimitée du monarque et à l'enthousiasme des Français; mais les rigueurs de l'hiver se faisaient sentir; son armée, peu nombreuse encore, était composée de troupes nouvelles et de troupes

étrangères. L'armée ennemie conservait tout l'orgueil et toutes les forces de la victoire. Guise parcourait la frontière sur tous les points, recevait des renseignemens sur toutes les places : ceux qu'on lui donna sur Calais le déterminèrent. Cette ville, qui rappelait aux Anglais tant de triomphes obtenus en France, leur en faisait toujours espérer de nouveaux. Le gouverneur de Boulogne, Senarpont (1), avait fait connaître l'état de dénûment de cette place, que les Français découragés croyaient inexpugnable. Le

(1) Les écrivains protestans, toujours empressés à faire valoir les talens et les services de l'amiral de Coligni, réclament pour lui l'honneur d'avoir conçu la première idée d'une entreprise sur Calais. D'après les détails très-circonstanciés que M. Garnier a recueillis sur l'expédition de Calais, il demeure prouvé que Senarpont, gouverneur de Boulogne, avait depuis plus d'une année présenté au gouvernement les moyens de surprendre cette place. Le mérite de l'exécution est tout, dans les opérations de ce genre. Le duc de Guise prépara ce mouvement par les diversions les plus habiles, et le conduisit avec une promptitude et une intrépidité dignes des plus grands capitaines.

La ville de Calais était dans la possession des Anglais depuis le mémorable siége qu'illustra le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, c'est-à-dire depuis l'année 1347.

duc de Guise tenta tous les moyens de détourner l'attention de l'ennemi. Une partie de son armée marche vers Luxembourg; pour lui, dans les premiers jours de janvier, il s'avance avec une étonnante célérité vers un marais qui environne au loin la ville. Tout lui réussit : un premier fort dont il s'empare, le rend maître d'une chaussée fort importante; il marche, dans la nuit, vers un second fort, et, lorsqu'au point du jour il en veut faire l'attaque, il le trouve évacué par les Anglais, forcés de rassembler dans Calais leurs trop faibles moyens de défense. Il s'avance encore, et aperçoit les vaisseaux français qui doivent le seconder. Il presse le siége ou plutôt l'assaut de la ville avec une impétuosité sans exemple. Étourdis par la multiplicité des fausses attaques et la furie des attaques sérieuses, les Anglais se retirent d'ouvrages en ouvrages; ils cèdent et capitulent le neuvième jour du siége. Calais est rendu à la France, et le duc de Guise s'empare encore de la ville de Guines et du château de Ham. C'était sous les yeux des vainqueurs de Saint-Quentin qu'il venait d'humilier les Anglais. Cet exploit semblait associer son nom à celui de Du Guesclin. On ne peut exprimer le bonheur qu'é-

prouvèrent les habitans de Calais, quand ils se virent rendus à leur première patrie. Les calvinistes, les catholiques, oubliaient enfin leurs cruelles discordes pour célébrer un exploit si national.

Mais par quelle mesure Henri II signala-t-il la délivrance de Calais? par un nouvel édit qui établissait en France le tribunal de l'inquisition. Ce fut en annonçant au parlement la prise de cette ville, que le roi, dans un lit de justice, apporta cet édit odieux. Trois grands inquisiteurs étaient nommés, et tenaient à la fois leurs pouvoirs du pape et du monarque. C'était le cardinal de Lorraine qui l'avait provoqué de nouveau. Ainsi, ce prêtre violent souillait les lauriers de son frère. Il fut nommé un des grands inquisiteurs. Le second était le cardinal de Bourbon, frère du roi de Navarre, et le troisième le cardinal de Châtillon, qui portait déjà dans son cœur les principes de la religion réformée. L'édit donnait à ces inquisiteurs, ainsi qu'à leurs délégués, une pleine puissance d'arrêter, d'emprisonner et de punir du dernier supplice toute personne sans distinction de rang et de qualité, suspecte ou atteinte d'hérésie. Le parlement parut d'abord intimidé par la solennité re-

Il établit en France le tribunal de l'inquisition.

doutable d'un lit de justice. Cependant il fit, en enregistrant l'édit, une restriction qui en modifiait beaucoup la disposition la plus dangereuse. Il réservait aux laïques *l'appel comme d'abus* des sentences de ce tribunal.

Pendant qu'on faisait une telle insulte et une telle violence à la nation, il existait une sorte d'assemblée nationale à laquelle on avait donné fort improprement le nom d'états généraux. Le roi en avait nommé les membres. C'était seulement une assemblée des notables. Il s'agissait de fournir au roi trois millions d'écus. Le clergé acheta, par le don gratuit d'un million d'écus, l'odieux édit dont nous venons de parler. Le tiers-état fournit les deux autres millions, par forme d'emprunt.

[illegible] et de Marie Stuart. [illegible]

Les honneurs et la fortune des Guise ne cessaient de s'accroître, et tel était le bonheur de leur position, qu'ils semblaient plus faire pour le roi de France que celui-ci ne pouvait faire pour eux. En mariant leur nièce Marie Stuart, reine d'Écosse, avec le dauphin François, ils faisaient présent aux Valois d'une nouvelle couronne. Il est vrai que ce mariage était convenu depuis huit ans; mais la jeune reine, élevée en France,

avait excité, par l'éclat précoce de sa beauté, et par les grâces de son esprit, la jalousie de Catherine de Médicis, qui, froidement respectée par son mari, eût voulu régner sans partage sur son fils. Elle s'était unie à la duchesse de Valentinois pour traverser ce mariage. Mais, après la prise de Calais, la reine et Diane de Poitiers se crurent obligées de céder à l'ascendant du duc de Guise. Le mariage du dauphin et de la jeune reine d'Écosse fut célébré avec une somptuosité peu conforme à l'état des finances du royaume. Le duc de Guise, que cette solennité avait appelé à la cour, la quitta bientôt pour voler à un nouvel exploit.

Thionville était alors, après Metz, la place de guerre la plus estimée. C'était de là que les Espagnols faisaient de fréquentes incursions tant sur le territoire des trois évêchés que sur les frontières de la Champagne. Vieilleville, gouverneur de Metz, parvint à mettre un terme aux entreprises de la garnison de Thionville, et commença l'investissement de cette place. Le duc de Guise vint en faire le siége avec une belle armée et une puissante artillerie. Les ennemis, qui n'avaient pas soupçonné sa marche, s'occupèrent trop tard de faire entrer de

Le duc de Guise assiége et prend Thionville. 22 juin.

nouvelles forces dans la ville assiégée. Le comte de Mansfeld et le comte de Horn essayèrent d'y pénétrer, et furent repoussés. Les travaux du siége furent conduits avec autant de vigueur que d'intelligence. On n'avait fait encore que des brèches peu considérables, lorsque le duc de Guise ordonna

Mort de Strozzi.

l'assaut. Il s'avançait avec le maréchal de Strozzi pour déterminer le point d'attaque, lorsqu'un boulet de canon frappa Strozzi sur l'épaule duquel il était appuyé. Strozzi, toujours intrépide, et rarement heureux, survécut peu d'heures à sa blessure. Né Italien, il avait été infecté de bonne heure des grossières maximes d'un athéisme que beaucoup de personnes professaient dans l'Italie et jusques dans la ville même d'où partaient les foudres de l'église. Il n'en était pas moins dévoué à la maison des Guise, qui était déjà la terreur des protestans, et qui allait en être le fléau. Le général cacha cette perte importante aux troupes qui marchaient à l'assaut. Montluc était à leur tête (1). Après

(1) Voici dans quels termes Montluc raconte cette action. « Un soldat du capitaine Volumats en deux « sauts [illegible] à moi, et me dit que les ennemis avaient « aban[illegible] les casemates. Tout à coup je me jette « à côté du trou et pris un soldat, et crie : *Sauto*

sept heures de combat, la garnison capitula, et ne fut point prisonnière de guerre. Le duc de Guise ne voulut point raser cette forteresse, qu'il espérait conserver à la France.

Il semblait que les troupes françaises ne pussent plus avoir de succès que sous la conduite du duc de Guise. On célébrait encore à Paris la conquête de Thionville, lorsqu'on y reçut la triste nouvelle de la bataille de Gravelines. Le maréchal de Thermes venait de subir le sort du connétable de Montmorenci; mais il avait été moins victime de ses fausses combinaisons que d'un funeste coup du hasard. Cet officier s'était distingué en Écosse, en Piémont; on lui devait la con- Bataille de Gravelines. Juillet.

» *dedans, soldat, je te donnerai vingt écus.* Il me » répondit que non ferait, et qu'il était mort; et sur » ce il voulait se défaire de moi à toute force. Mon » fils, le capitaine Montluc, et ces capitaines, que j'ai » nommés auparavant, lesquels me suivaient, étaient » derrière moi. Je commence à renier contre eux, » pourquoi ils ne m'aidaient à forcer ce galant. Alors » tout à un coup le jetâmes la tête la première dedans, » et le fîmes hardi en dépit de lui. Comme je vis que » les casemates ne tiraient plus, nous jetâmes deux » autres arquebusiers dedans, partie de leur gré, partie » par force. Il y avait eau jusque dessous les aisselles; et » peu après le capitaine Montluc se jeta dedans. Les ca- » pitaines Coseil, Lamotte, Castet-Segrat, les Ausil-

quête de l'île de Corse. Le duc de Guise, qui voulait diviser l'attention des ennemis, l'avait réservé pour agir dans la Flandre maritime, pendant qu'il attaquait les places du Luxembourg. A la tête de dix ou douze mille hommes, Thermes, impatient de se montrer digne du grade de *maréchal* qu'il venait d'obtenir, se porta sur Dunkerque et le prit d'assaut le cinquième jour du siége. Le pillage avait suivi et déshonoré ce rapide succès. Thermes espéra également surprendre la ville de Nieuport. Malheureu-

» lons, ayant tous rondelles, firent le saut pour sauver » mon fils, et trois ou quatre arquebusiers après eux. » Et comme je vis qu'ils étaient neuf ou dix, je leur » criai : *Courage, compagnons, montrez que vous* » *êtes Gascons et donnez le tour aux ennemis* : ce » qu'ils firent. Les ennemis qui étaient sur leur terre- » plein, tiraient des pierres aux leurs pour les faire » retourner aux casemates. Comme le capitaine Mont- » luc fut auprès de la porte de la casemate, il ren- » contra les ennemis, lesquels voulaient entrer. Un » arquebusier des nôtres tua le chef; deux autres y » furent tués de coup de main; alors les autres se je- » tèrent dans la casemate, et un criant par le trou » de la canonnière : *Secours, secours, nous sommes* » *dans les casemates*. Alors M. de Nevers et M. de » Bourdillon m'aidèrent promptement à mettre sol- » dats dedans. Et depuis, M. de Nevers m'appela tou- » jours son capitaine, tant qu'il a vécu ».

sement les troupes, embarrassées de butin, ne firent point assez de diligence. L'armée espagnole, sous le commandement du comte d'Egmont, se présenta pour protéger la ville de Nieuport; le maréchal de Thermes voulut assurer sa retraite par un combat. Il s'arrêta dans une position d'où il pouvait braver l'immense supériorité des ennemis. Sa droite était postée dans un angle que forment la Meuse et l'embouchure de la rivière d'Aa. Il avait couvert sa gauche de la plus grande partie de son artillerie, et d'un grand nombre de chariots. Le comte d'Egmont vint l'attaquer: renversé de cheval, et voyant ses troupes découragées, il allait donner le signal de la retraite, lorsque les deux armées virent arriver à pleines voiles une escadre formidable. Les Espagnols poussèrent des cris de joie. C'était une escadre anglaise forte de douze vaisseaux. Le hasard seul l'avait amenée sur ces parages, et le bruit de l'artillerie l'avait attirée près du champ de bataille. Ces vaisseaux purent entrer dans la rivière; leurs batteries prirent en flanc l'armée française sur un point qui, tout à l'heure, était inexpugnable. Thermes essaya de changer son ordre de bataille; mais ses nouvelles dispositions furent mal com-

Le maréchal de Thermes fait prisonnier.

prises. Favorisés par un secours qu'ils croyaient miraculeux, les Espagnols reprirent une nouvelle ardeur. L'armée française fut tournée; deux mille hommes périrent. Le maréchal fut fait prisonnier. Presque tous les Français rendirent les armes, ou furent tués dans leur fuite par les paysans, dont ils avaient ravagé les propriétés.

A la nouvelle du malheur du maréchal de Thermes, le lieutenant général abandonna le Luxembourg, pour porter son camp sur la Somme. Le roi vint le trouver dans la ville d'Amiens, et put bientôt s'apercevoir de l'effet que produisaient sur les Espagnols le nom du duc de Guise, et ses dispositions militaires. Ni le duc de Savoie, ni le comte d'Egmont, n'osait hasarder devant lui la réputation que l'un devait à la journée de Saint-Quentin, et l'autre à celle de Gravelines. Pendant que les armées se tenaient immobiles de part et d'autre, Henri II conspirait contre le général qui protégeait ses états, en faveur de celui qui les avait compromis la sûreté. Dès que la duchesse de Valentinois fut mécontente des Guise, le roi les vit tels que son père les lui avait représentés dans ses derniers momens. Combien l'adroite brusquerie du connétable de Mont-

morenci ne lui paraissait-elle pas préférable à l'arrogance despotique du cardinal de Lorraine! Ce prélat se montrait le tyran du conseil et de la cour: il était le suprême arbitre des lois, des finances et de la religion, pendant que son frere dirigeait toutes les forces du royaume. Altier et fantasque, il ne put se soumettre long-temps à l'orgueil et aux caprices de la duchesse de Valentinois. Cette femme adroite dissimula son dépit: elle mit tous ses soins à réchauffer, dans le cœur du monarque, sa vieille amitié pour le connétable. « Convenait-il d'oublier dans le malheur un sujet » si zélé, un capitaine autrefois si utile à la » France? Ce n'était pas ce que l'on attendait d'un roi vanté pour l'honorable » constance de ses sentimens. M. le connétable pouvait encore rendre un grand service à son pays, à la chrétienté, en servant de médiateur auprès du monarque » dont il était le prisonnier. Quel homme » d'état saurait mieux négocier une paix » trop nécessaire? Le cœur du roi serait » bien soulagé quand il pourrait diminuer » les impôts et s'occuper du pauvre peuple » comme le bon roi Louis XII. Il était » temps de ramener les plaisirs à la cour.

» Combien elle avait changé de face depuis » que le cardinal de Lorraine disposait de » tout! Le roi n'était-il pas choqué de l'or» gueil insupportable de ce prélat? M. le » connétable se chargeait de tous les soins, » il mettait beaucoup d'ordre dans la cour, » et y laissait régner la joie (1) ».

La duchesse de Valentinois appuyait des représentations de ce genre, en leur donnant l'apparence du désintéressement et de la générosité. Elle feignit d'avoir eu souvent à se plaindre de l'inflexibilité du connétable, et de faire quelques sacrifices à la tranquillité du roi. Henri II ne respira plus que pour le retour du connétable. Il lui écrivait des lettres qu'il faudrait regarder comme d'hono-

(1) *Varillas*, *Histoire du règne de Henri II.* — Cet historien, ou plutôt ce biographe, donne presque toute son attention aux intrigues de la cour. Il s'appuie sur des manuscrits de la bibliothèque royale, qu'il est toujours sage de vérifier après lui; car sa fidélité, ou du moins son exactitude, est en général fort suspecte. — *Les Manuscrits de Fontanieu*, et ceux de Béthune, que nous avons consultés, renferment plusieurs lettres de Henri II et de Diane de Poitiers au connétable, pendant qu'il était prisonnier des Espagnols; le sens en est tout-à-fait conforme aux paroles que nous venons de prêter à la duchesse de Valentinois.

rables témoignages de la bonté de son naturel et de la chaleur de ses sentimens, si la crainte des Guise n'eût beaucoup influé sur cette vive sollicitude pour le connétable. Cette correspondance passait sous les yeux du duc de Savoie. Ce prince victorieux comprit l'avantage qu'il en pouvait tirer pour obtenir, avec la paix, la restitution de ses états. Quand il aurait eu un souverain dans ses fers, il n'aurait pu lui témoigner plus de déférence et de respect; mais s'agissait-il de rançon, il la mettait au prix qu'on aurait pu exiger pour un souverain même. Enfin, d'après le conseil du duc de Savoie, Philippe II permit au connétable d'avoir une entrevue avec le roi, dont il était si amèrement regretté. Le roi était alors avec le duc de Guise dans son camp sur la Somme, et il y éprouvait un genre d'inquiétude qui rendait plus vif son désir de la paix.

Fermeté du duc de Guise.

L'armée française se trouvait composée pour la plus grande partie de mercenaires étrangers. La fidélité et la discipline des Suisses ne laissaient rien à craindre; mais il n'en était pas ainsi des aventuriers allemands qu'on appelait les reitres : rien n'était plus suspect que des troupes auxquelles l'appât

d'une solde plus forte avait fait quitter le service de l'Espagne peu de temps après la victoire de Saint-Quentin. Le duc de Guise était l'objet de leurs murmures, parce qu'il réprimait leurs brigandages. Le roi craignait d'être prisonnier dans son camp. Le duc de Guise résolut d'intimider ces soldats. Il fait une revue, donne au baron de Hunebourg un ordre qui lui déplait. L'Allemand désobéit, s'emporte et menace son général du bout de son pistolet. Le duc de Guise tire son épée, éloigne le pistolet et le fait sauter de la main de cet officier. Montpezat, lieutenant des gendarmes de ce prince, se précipite sur le baron de Hunebourg pour lui ôter la vie. *Arrêtez, Montpezat*, lui cria le duc de Guise, *vous ne savez pas mieux tuer un homme que moi*; et, se tournant vers le baron : *Je te pardonne l'injure que tu m'as faite ; mais le roi se trouve offensé dans ma personne ; c'est à lui à décider de ton sort, et je t'arrête.* Après l'avoir remis aux mains de ses gendarmes, il continua à parcourir les rangs de troupes allemandes, qui, frappées de respect et de terreur, gardèrent le silence et rentrèrent dans le devoir (1).

(1) *Brantôme, dans la vie du duc de Guise.*

Henri ne put modérer les expressions de sa joie en revoyant Montmorenci. C'était de la part de ce monarque une double faute, que de révéler aux ennemis à quel point la paix et le connétable lui étaient nécessaires. Il envoya des ministres plénipotentiaires dans l'abbaye de Cercamp, pour ouvrir des conférences avec les ministres de l'Espagne, de l'empire, de l'Angleterre et de la Savoie.

Ouverture des négociations pour la paix.

Les propositions de ces puissances étaient si arrogantes et si dures, que l'honneur souffrait à les entendre. On redemandait à Henri toutes ses conquêtes et celles même de son père. Honteux de servir de prétexte et d'organe à des prétentions de ce genre, le connétable affecta de jouer quelque temps le rôle d'un Régulus français : il retourna dans sa prison. Mais bientôt il désira d'en sortir encore une fois sur parole. Les Espagnols lui accordèrent avec joie une faveur qui devenait le gage de leurs espérances. Montmorenci revint trouver le roi à Beauvais, et conclut le mariage de son fils Damville avec Henriette de Lamarck, petite-fille de la duchesse de Valentinois. Après avoir scellé cette alliance, il combattit les propositions de paix, et revint encore une fois dans les

Prétentions exorbitantes des ennemis.

Pays-Bas : mais il ne voulait que céder avec moins de honte. Philippe II avait lu dans l'âme de ce ministre ; il parut céder sur quelques points, ne lui parla plus que de sa rançon, en fixa le prix à deux cent mille écus, et promit de n'exiger que la moitié de cette somme si le connétable faisait conclure la paix. Montmorenci accepta ce marché : une paix désavantageuse en fut la suite.

Mort de Marie, reine d'Angleterre.

La mort de Marie, reine d'Angleterre, hâta la conclusion de ce traité. Elle éprouvait, presque depuis le commencement de son règne, un genre de tourment qui se fait sentir même aux princes dont un faux zèle a excité les fureurs. Haïe de ses sujets, elle croyait voir partout des révoltes et des complots, et cette crainte faisait pour elle tout l'effet du remords. Les supplices n'avaient fait qu'accroître les progrès de l'hérésie. On vénérait comme des martyrs le prélat Crañmer, un grand nombre d'évêques, de théologiens et personnages austères morts victimes de leurs opinions. La perte de Calais fournissait de nouveaux prétextes et de nouveaux alimens à la haine qu'inspiraient Marie et Philippe II. La reine aimait cet époux,

dont le cœur ne connut jamais une affection sincère; elle gémissait de ses froideurs et s'inquiétait de son absence; elle tomba dans une langueur qui devint une maladie mortelle. Son plus grand désespoir était de laisser le trône à une sœur qu'elle détestait, à la *fille* d'Anne de Boulen, à une hérétique, qui allait détruire son ouvrage. Elle expira, le 16 novembre 1558. Élisabeth fut proclamée reine. Philippe II n'était plus rien pour l'Angleterre; Élisabeth, ennemie d'un tyran dont elle avait craint plusieurs fois d'être la victime, ne laissa pas long-temps ses sujets dans l'inquiétude de la voir un jour s'unir avec leur flegmatique oppresseur. Philippe, qui se voyait non rebuté, mais adroitement éconduit dans ses offres de mariage, ne voulut plus rien faire pour un allié politique, dont la fidélité lui devenait suspecte; il faisait entrevoir comme possible le sacrifice de Calais (1). De nouvelles conférences s'ouvrirent à Cateau-Cambrésis. Assuré plus que jamais de sa faveur, le connétable ne craignit point d'employer à la négociation de la paix l'homme dont elle devait le plus traverser les

Élisabeth lui succède.

(1) *Hume et Rapin Thoiras, Histoire d'Angleterre.*

vœux et faire tomber le crédit, le cardinal de Lorraine. La cour de France n'exigeait plus que les trois évêchés et la ville de Calais. Philippe était disposé à céder ce qui ne lui appartenait pas. Les difficultés relatives à l'empire furent aplanies, et celles qui regardaient l'Angleterre furent éludées.

Mariage de Philippe II avec Élisabeth de France.

Dans les premières conférences de la paix, tenues à l'abbaye de Cercamp, il avait été proposé d'unir don Carlos, fils de Philippe II, avec madame Élisabeth, fille du roi de *France*. Les négociateurs français vantaient la beauté et les grâces de cette jeune princesse, et la renommée confirmait leurs éloges. Après la mort de Marie, et quand Philippe désespéra d'obtenir la main de la nouvelle reine d'Angleterre, il demanda la princesse pour lui-même. Cette âme, que la politique paraissait occuper toute entière, avait éprouvé quelqu'émotion en voyant le portrait de la fille du roi de France. Ce portrait avait fait sur son fils une impression plus profonde. Henri II fut satisfait d'avoir pour gendre le maître de tant d'états; madame Élisabeth, instruite du caractère ombrageux de Philippe, regrettait le premier lien qu'elle avait dû former.

Un autre mariage, dont on convint à Cateau-Cambrésis, fut celui du duc de Savoie avec madame Marguerite, fille de François I^er^. C'était pour ce vainqueur de Saint-Quentin que la paix était la plus utile et la plus glorieuse : on lui rendait le Piémont et la Savoie, sauf des réserves que l'événement rendit illusoires. On ne peut exprimer quel fut le chagrin du maréchal de Brissac lorsqu'il apprit qu'on allait abandonner les importantes conquêtes de François I^er^. et les siennes. Le triste résultat de tant de périls et d'exploits navrait cette âme chevaleresque. Aux yeux de tout politique instruit par l'expérience, les possessions en Italie offraient une tentation funeste à l'ambition de nos rois. Mais il était bien naturel à Brissac de regretter dans le Piémont le théâtre de ses victoires, de ses vertus et de ses bienfaits. « Cours » à Paris, dit-il à son fidèle secrétaire, Boivin » Du Villars, cours à Cateau-Cambrésis, à » *Bruxelles*; va trouver le roi, dis-lui qu'on ne » rende pas sans coup férir une province qui » vaut bien les plus belles villes de France, » et dont il tire cinq cent mille écus; dis-lui » qu'on n'enterre point ainsi la gloire et la valeur de tant de princes et gentilshommes; » dis-lui que je m'offre à lui conserver le

Mariage du duc de Savoie avec madame Marguerite, sœur de Henri II.

Brissac s'oppose à la paix.

» Piémont. Oui, qu'il me mette, moi et » mon armée au ban de la France comme » rebelles : si je réussis, sa majesté aura con» servé un si beau bien ; si je succombe dans » mon entreprise, moi seul en porterai la » peine. Du moins on ne pourra reprocher » au maréchal de Brissac d'avoir abusé par » de fausses promesses les bannis de Naples, » du duché du Milan, de Montferrat, et ces » loyaux Siennois dont la situation me dé» chire le cœur. Rien n'est désespéré, dis-le » bien à sa majesté, dis-le bien à M. le con» nétable. Je vendrai ma terre d'Estelan, » j'en tirerai cinq cent mille écus, je les » prêterai au roi. Quel digne chevalier, » quel bon gentilhomme n'imitera mon » exemple »?

26 mars 1559. Du Villars fait diligence. Il arrive à Paris lorsque la paix n'était pas encore conclue. Le connétable venait de partir pour Cateau-Cambrésis. Henri donne audience à l'envoyé du maréchal de Brissac. Le duc de Guise est à côté du roi. Tandis que Du Villars rapporte avec une courageuse fidélité les expressions d'un guerrier qui s'alarme pour l'honneur de sa patrie, le roi se trouble, pâlit, et pousse des soupirs, indices de sa faiblesse (1).

(1) « Le roi, dit Du Villars, avait quatre ou cinq fois

Le duc de Guise, encore plus désespéré que Brissac, parce qu'il était plus ambitieux, appuya les propositions dont Du Villars était l'interprète. « Tout ce qu'éprouve le » maréchal de Brissac, s'écria-t-il, mon » cœur l'éprouve aussi. Tout ce que nous » sommes de bons serviteurs de votre ma- » jesté, en deçà et par delà des monts, nous » vous conjurons d'accepter notre vaisselle, » nos terres, nos châteaux, notre vie, plutôt » que de signer une telle paix. Oui, sire, » quand les Français auraient à reculer devant » l'ennemi pendant trente ans, si ne sauriez- » vous perdre ce qu'un seul trait de plume » va vous enlever. De tant de places qu'on » vous propose d'abandonner, confiez-m'en » la plus mauvaise, je saurai ou m'y main- » tenir ou mourir sur la brèche. Mais qui » nous force aujourd'hui à des pensers si » ravalans? Sire, envoyez-moi plutôt atta- » quer cette ville de Saint-Quentin qu'on » nous met à si haut prix : je sais les en- » droits faibles de cette place, et de Douai, » et de Cambrai, et de Valenciennes. Mieux » vaudra parler de paix quand les Français » seront en Flandres ».

Le duc de Guise se joint à Brissac.

changé de couleur, avec des soupirs qui ne sentaient rien de bon ».

Conclusions de la paix de Cateau-Cambrésis.

Le roi ne trouva de moyen de faire cesser cette conférence que d'envoyer Du Villars à Cateau-Cambrésis, auprès du connétable. « Allez, lui dit-il, ramentevoir mon compère de faire tout ce qu'il avisera pour le bien de mes affaires en Italie ». Ce message fut très-mal reçu du connétable, et sans doute le roi s'y attendait. La paix fut signée, le 3 avril par le connétable, le cardinal de Lorraine, le maréchal de Saint-André, Morvilliers et l'Aubépine, ministres plénipotentiaires de la France, et par le duc d'Albe, le prince d'Orange, Ruy-Gomez et l'évêque d'Arras, ministres plénipotentiaires de l'Espagne.

Calais était le seul objet important du traité entre la France et l'Angleterre. Il fut convenu que le roi de France garderait cette place pendant huit ans seulement, qu'après l'expiration de ce terme, il la rendrait aux Anglais, sinon qu'il donnerait, par forme d'indemnité, cinq cent mille couronnes. Il devait fournir des cautions pour le paiement de cette somme; mais si la paix venait à être violée par l'Angleterre, Henri se trouvait délié de tout engagement. Cette dernière clause fournit à la France, sous le règne de

Charles IX, un prétexte pour conserver cette possession importante.

Les rois de France et d'Espagne se juraient amitié et se promettaient d'unir leurs efforts pour détruire l'hérésie. Toutes les places qui avaient été conquises de part et d'autre furent rendues réciproquement. Ainsi Henri perdait Thionville, Mariembourg, Yvoi, Damvilliers, Montmédi, Valence, Hesdin et le comté de Charolais, et ne recevait pour dédommagement que Saint-Quentin, Ham et le Catelet.

Les états du duc de Savoie lui furent rendus, excepté Turin, Pignerol, Quiers, Chivas et Villeneuve d'Ast, qui restaient provisoirement au roi de France. Henri *II* renonçait également à toutes ses conquêtes en Italie; il restait en possession de Toul, de Metz et de Verdun. Cet article fut peu contesté par l'empereur. Ferdinand, lors de son élection, avait éprouvé des difficultés de la part du pape Paul IV, et en avait craint de la part du roi de France. Pour rendre ce monarque favorable à ses intérêts, il avait secrètement promis aux ambassadeurs français, envoyés à la diète d'Augsbourg, de ne pas insister sur la restitution des trois évêchés.

Voilà cette paix de Cateau-Cambrésis qui d'abord le désespoir de plusieurs braves guerriers et ensuite l'esprit de partis firent appeler honteuse. Mais peut-on flétrir de ce nom une paix qui rendait Calais à la France, et lui faisait acquérir la belle province des trois évêchés? Sans doute Henri II montra le plus indiscret empressement à délivrer le connétable; sans doute ce guerrier céda trop au désir d'arracher l'autorité à son rival, le duc de Guise; mais la fatale prépondérance qu'acquit Philippe II ne fut nullement un résultat de la paix de Cateau-Cambrésis. L'ambition des Guise fit beaucoup plus pour l'ascendant politique de l'Espagne, que cet imprudent traité. La France, qui, par la guerre, n'avait perdu qu'une ville et deux bourgades, céda beaucoup au-delà de ce que demandaient la nécessité et la générosité même. Il fallait, au lieu de se réserver des droits illusoires sur cinq villes du Piémont, obtenir en dédommagement plusieurs villes de Flandres. Voilà ce qu'indiquait le bon sens, ce guide assuré de la bonne politique. Mais c'est assez parler d'une paix qui, par elle-même, n'eut aucune suite funeste pour la France. L'histoire et la morale doivent réserver toute la rigueur de leurs jugemens

contre les guerres injustes et inhumainement prolongées.

Les mercenaires Allemands avaient été Générosité du duc de Nevers. congédiés, même avant la signature du traité. Ils marquaient leur route par des brigandages. Le duc de Nevers, chargé de reconduire les Reitres en Allemagne, avait fait d'inutiles efforts pour arrêter leurs rapines : il eut la générosité de les faire passer par ses propres domaines (ce qu'il pouvait facilement éviter). Mécontens d'un général qui avait voulu les réprimer, ils commettaient sur ses terres plus de désordres qu'ailleurs. « *Au moins*, disait le duc de Nevers, *voilà du mal que j'ai sauvé à mes voisins* ». Une telle action, de telles paroles valent les plus beaux exploits militaires (1).

Le maréchal de Brissac ne fut pas moins Générosité du maréchal de Brissac. fidèle à son noble caractère ; il paya de ses propres fonds des dettes qui avaient été contractées pour le gouvernement en Italie, et que le roi, depuis le traité de Câteau-Cambrésis, refusait d'acquitter. Ces fonds, il les prit sur une dot réservée pour sa fille qu'il allait marier, s'imposa pendant une année les privations les plus pénibles, après ce

(1) *Mémoires de Rabutin.*

délai, fit célébrer avec joie un mariage qui avait si honorablement différé (1).

Le cardinal de Lorraine, humilié d'avoir été choisi comme l'un des instrumens d'une paix dont il condamnait les bases principales, alarmé sur la grandeur et peut-être même sur la sûreté de sa famille, se hâta de ranimer les persécutions religieuses, pour avoir un moyen de se rendre odieusement nécessaire. Il ne lui suffisait pas d'engager le roi dans des actes cruels, il fallait l'entraîner à des mesures qui ne lui permissent plus d'écouter des conseils modérés.

Persécutions religieuses.

Peu de jours après les noces du dauphin, les protestans avaient fait dans Paris un imprudent essai de leurs forces. La religion réformée comptait parmi les étudians de l'université, un grand nombre d'adeptes zélés et turbulens. Ils osaient soutenir des rixes sanglantes contre les moines de l'abbaye de Saint-Victor, qui voulaient leur interdire la promenade du Pré-aux-Clercs. L'autorité n'avait réprimé que faiblement leurs excès. Cette promenade devint leur conquête et fut bientôt le rendez-

(1) *Mémoires de Boivin Du Villars.* — *Manuscrits de Béthune.* — *Actes de Ribier.*

vous des protestans. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret, son épouse, protestans au fond du cœur, mais jusques-là très-réservés dans l'expression de leurs sentimens, se rendirent dans ce jardin avec une suite nombreuse. Ils prirent un extrême plaisir à entendre chanter les psaumes de Marot, et bientôt les répétèrent eux-mêmes avec un chœur de trois ou quatre mille personnes. Ce bruyant cortége traversa plusieurs rues du faubourg Saint-Germain. Le peuple, un moment séduit par cette nouveauté, paraissait préférer le chant de cette psalmodie à celui de l'église. Le lendemain, les catholiques jetèrent des cris d'alarmes, le cardinal Bertrand, garde des sceaux (1), somma le parlement de Paris, d'informer contre un mouvement qui lui paraissait séditieux. Ce corps trouva le délit bien faible en lui-même; d'ailleurs il avait été hautement protégé par le premier prince

(1) Le chancelier Olivier, magistrat humain et judicieux, ne pouvant même énoncer ses opinions dans une cour qui suivait des principes tout opposés, s'était retiré des affaires. Les sceaux furent confiés à Bertrand, fougueux ennemi des hérétiques, et qui, pour prix de son zèle intolérant, obtint le chapeau de cardinal.

du sang : la procédure n'eut aucune suite.

L'opinion s'était répandue à la cour qu'une grande partie du parlement de Paris était au fond du cœur, complice des hérétiques. La division subsistait entre la grand-chambre et la tournelle, relativement aux nombreux procès d'hérésie. La première se montrait envers eux d'une rigueur implacable. Le premier président Lemaître, et les deux présidens Minard et Saint-André, ne parlaient que de supplices. La seconde, où se trouvaient les présidens De Thou, De Harlai et Séguier, affectait de fermer les yeux sur des indices très-frappans d'hérésie, acceptait comme une profession de foi formelle, un désaveu équivoque, et enfin, lorsqu'elle était forcée de punir, bornait presque toujours la peine au bannissement. Il faut dire, à l'honneur de ces derniers magistrats, que l'esprit de secte n'avait aucune part à leur modération. Ils étaient à la fois des catholiques sincères, et des philosophes qui devançaient leur siècle. Mais quelques-uns de leurs confrères, en s'attendrissant sur les hérétiques, avaient fini par partager leurs opinions. Cependant ils ne donnaient prise sur eux par aucune grave imprudence. « Il » faut, dit le cardinal de Lorraine dans le

Conseil du cardinal de Lorraine.

» conseil du roi, tendre un piége à ces hommes dangereux, les inviter à parler et à » produire leurs sentimens, et les punir » ensuite d'après leur propre confession ». Il propose un lit de justice, dans lequel le roi viendra, sous le voile du doute, et même d'une sorte de condescendance, consulter le parlement sur les mesures à tenir relativement aux hérétiques. Cette proposition est discutée. Puisque Henri n'a pas frémi de la perfidie, dont on veut le rendre l'organe, puisqu'il ne l'a pas rejetée avec indignation, il est aisé de prévoir quel sera le résultat du conseil. Le connétable appuie l'avis du cardinal. Le bon Vieilleville atteste seul l'honneur français; le prélat insiste : Voici les exécrables paroles qui lui sont prêtées dans les mémoires de Vieilleville. On peut présumer qu'il y eut moins de bassesse et d'atrocité dans ses expressions; qu'importe, quand il s'agit de tels sentimens!

« Quand cela ne servirait, sire, qu'à faire » paraître au roi d'Espagne que vous êtes » ferme en la foi, et que ne voulez tolérer » en votre royaume chose quelconque qui » puisse apporter aucune tache à votre ex- » cellent titre de roi très-chrétien, encore » y devez-vous aller franchement et de

» grand courage. Il faut donner curée à » tous ces grands et seigneurs d'Espagne » qui ont accompagné le duc d'Albe pour » solenniser et honorer le mariage de leur » roi avec madame votre fille, en faisant » brûler en place publique une demi-dou» zaine de conseillers au parlement, com» me hérétiques luthériens qu'ils sont, et » ainsi préserverez le corps du parlement. » Si vous n'y pourvoyez par ce moyen, » toute la cour en sera infectée et contami» née, jusqu'aux huissiers, procureurs et » clercs du palais ».

Le roi se décide à tenir le lit de justice qui lui est proposé. Vieilleville essaie encore de le détourner d'*aller faire l'office d'un théologien inquisiteur de la foi*. Il ne l'ébranle qu'un moment. Le crédit du cardinal de Lorraine l'emporte sur l'avis de l'honneur.

Lit de justice. Plusieurs conseillers sont arrêtés.

Le 15 juin 1559, le roi, accompagné des cardinaux de Lorraine et de Bourbon, du connétable, du duc de Guise, de plusieurs autres princes et seigneurs, se rend au parlement, qui siégeait alors aux Augustins. (On disposait le palais de Justice pour les fêtes du mariage de madame Élisabeth avec le roi d'Espagne). Une garde nombreuse environne les dehors du couvent, et plu-

sieurs officiers pénètrent dans la salle. Le roi n'était point attendu, la cérémonie d'un lit de justice n'avait point été annoncée. Le parlement délibérait sur les moyens de ramener une jurisprudence uniforme dans les jugemens sur les hérétiques. A l'aspect du monarque, qui d'abord ne peut dissimuler l'agitation de son âme; du cardinal de Lorraine, dont le sourire n'a jamais été plus sinistre; du connétable, dont le visage paraît avoir une expression plus dure que de coutume; du duc de Guise, qui a perdu la noble sérénité de ses traits, la terreur se répand dans toutes les âmes. Henri II met son étude à écarter des craintes qui prescriraient le silence et lui feraient manquer la proie qu'il vient chercher. Ses premières paroles respirent la paix, il ne fait nul reproche au parlement, il paraît neutre entre les magistrats qui poursuivent les hérétiques avec violence, et ceux qui montrent pour eux plus que de la compassion. Heureux d'avoir rendu à son royaume une paix qu'il appelle honorable, il voudrait, aidé de la sagesse de son parlement, amener la paix des consciences: il invite chacun des magistrats à s'exprimer en liberté.

Les membres du parlement de Paris se

confièrent à la parole du roi. Trois monarques d'une loyauté sans tache avaient fait oublier les artifices de Louis XI, et l'on croyait encore Henri II un chevalier. La plupart de ceux qui ouvrirent l'avis de modérer les peines jusqu'alors décernées contre l'hérésie, exprimèrent avec force et clarté des principes d'une politique ou d'une philosophie bien remarquables pour de pareils temps. Les présidens Harlai, De Thou et Séguier firent une adroite apologie de la modération qu'on leur avait reprochée. Ils insistèrent sur les dangers des supplices atroces et disproportionnés aux délits, invoquèrent la triste expérience qu'on avait faite depuis plus de vingt-cinq ans, pour montrer combien la persécution accroissait l'enthousiasme, les forces et le nombre des sectaires qu'on voulait réprimer. Ils indiquèrent des moyens plus doux pour contenir l'esprit de nouveauté, et firent sentir le danger de sacrifier aux alarmes, au despotisme de la cour de Rome, les libertés de l'église de France et les sages lois de la nation. En s'élevant au-dessus des idées de leur siècle, ils eurent le bonheur de n'être pas compris, et la profondeur de leur doctrine fit leur salut. Mais quelques conseil-

lers s'exprimèrent avec moins de mesure. L'un d'eux, Louis Faur, fit une citation fort indiscrète d'un passage de l'écriture; on présume qu'il en faisait l'application non pas au roi, mais au cardinal de Lorraine. « Commençons, avait-il dit, par examiner » quel est le véritable auteur des troubles, » de peur qu'on ne soit obligé de faire la » même réponse qu'Élie fit autrefois à » Achab : *C'est vous qui troublez Israël* ». Le conseiller Anne Dubourg causa une extrême confusion au roi en s'exprimant ainsi : « Tandis que l'on traîne au bûcher des hom- » mes qui ont *l'unique tort de prier pour* » *leur prince*, une honteuse licence entre- » tient et multiplie les blasphèmes, les par- » jures, les débauches et les adultères ». Sans doute la duchesse de Valentinois était alors loin de la pensée de ce magistrat; mais des hommes perfides parurent se troubler, comme si le roi venait de recevoir une offense personnelle. D'autres magistrats (et ceux-ci paraissaient former la majorité), encouragèrent le roi à redoubler de rigueur contre les hérétiques. Le premier président, Lemaître, lui proposa l'exemple de Philippe-Auguste,

qui, disait-il, fit mourir six cents hérétiques en un seul jour (1).

La délibération est finie; le roi peut se livrer à toute sa colère. Il reproche au parlement l'indécence et la hardiesse de plusieurs des avis qui ont été proposés; il jette des regards menaçans sur *Louis Faur*, qui a parlé d'Achab, et sur *Anne Dubourg*, qui a parlé d'adultère. *Il se lève*; le capitaine des gardes, Montgomeri, vient prendre ses ordres, et arrête de sa propre main les deux conseillers dans le sein de leur compagnie. Trois autres conseillers sont arrêtés chez eux, et trois échappent aux poursuites. Le roi, au sortir de cette expédition, traverse Paris avec pompe, et, de toute part, il entend des murmures qui diminuent son orgueil et sa joie.

Mort de Henri II. 10 juillet 1559. Ce fut par cet acte de violence que Henri II prépara les fêtes d'une paix désavantageuse, et du double mariage qui en voilait les sacrifices. Il lui tardait de montrer, dans un tournoi, une ardeur chevaleresque qu'il avait peu manifestée dans les combats. Nous voilà ramenés à l'un de ces spectacles par

(1) *De Thou*. — *Mézerai*. — *Garnier*. — *Vieilleville*. — *De Bèze*, *Histoire des églises réformées*.

lesquels nous avons vu s'ouvrir ce règne. Ce n'est plus la haine qui se fait ouvrir le champ clos, et cependant le tournoi aura des suites funestes. Si la superstition fut, dans la seconde moitié du seizième siècle, plus répandue encore parmi toutes les classes des Français qu'elle n'avait pu l'être dans des siècles plus grossiers, il n'en faut pas seulement chercher la cause dans l'effervescence des querelles religieuses. Il était bien difficile, à ceux qui avaient vu les fêtes où Henri II reçut un coup mortel, de ne pas lier ensemble le premier et le dernier événement de son règne. Se rappelaient-ils le tableau qu'offrait dans ces fêtes la famille royale? Que de vœux, que d'espérances trompés! Qu'elle devait être promptement moissonnée, la nombreuse et florissante famille du roi! Pouvait-on penser, en voyant ses quatre fils, que c'étaient là les derniers des Valois? Heureux encore, parmi ces jeunes princes, ceux dont la mort serait seulement prématurée. L'un devait périr consumé par le remords du plus grand crime qu'ait jamais pu commettre un monarque, et l'autre, après s'être indignement avili, devait être frappé par le fer d'un fanatique. Combien d'autres rapprochemens se

présentaient encore à l'imagination de ceux qui se rappelaient toutes les circonstances du fatal tournoi? Avec quelle satisfaction leurs regards ne s'étaient-ils pas arrêtés sur les deux plus aimables princesses de l'Europe, la fille et la belle-fille du roi? Que dirent-ils quand ils apprirent, après un petit nombre d'années, que madame Élisabeth avait péri d'un poison versé par l'ordre de son époux; et lorsque plus tard ils apprirent que Marie Stuart avait porté sa tête sur l'échafaud! Quel sort était réservé à ces princes, à ces guerriers qui, ce même jour, déployaient leur magnificence? Auteurs et instrumens des guerres civiles, presque tous en seront les victimes. Les combats dans lesquels ils vont se jeter ne pourront les soustraire aux coups des assassins. Je reviens au tournoi. Il eut lieu le 29 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenans étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. Henri, dans ces jeux terribles, signala son adresse. Son ardeur s'enflammait à mesure qu'il obtenait des succès qui, suivant toute apparence, lui étaient faiblement disputés. Enfin les courses avaient cessé, et les spectateurs s'applaudissaient de ce que la lice n'avait point été ensanglantée

par les accidens trop ordinaires à ces sortes de combats, lorsque le roi, enivré de la vaine et faible gloire dont il venait de se couvrir, aperçut deux lances qui restaient encore entières. Il en saisit une, et commande à Montgomeri, son capitaine des gardes, de s'armer de l'autre, pour commencer une joute nouvelle en l'honneur des dames. En vain les reines font-elles supplier le roi de s'en abstenir : il veut de nouveaux applaudissemens. Il donne l'ordre à Montgomeri de se mettre en défense. Le choc fut terrible entre deux champions d'une force extrême. Dans la secousse, la visière du roi se soulève, un éclat de lance brisée le blesse au front au-dessus de l'œil gauche. Il tombe; on l'emporte sans connaissance au palais des Tournelles. Les soins de l'art sont bientôt déclarés inutiles. Un abcès s'était formé à la tête. Henri II expira le 10 juillet, dans la quarante-unième année de son âge. En vain le ciel avait-il donné à ce monarque un cortége d'hommes distingués pour illustrer son règne : il excita l'ardeur de leur rivalité sans pouvoir la contenir. Il commit enfin, de toutes les fautes les plus dangereuses dans un souverain, celles qui

provienneut d'un défaut de franchise et de force d'âme (1).

Mort de Charles-Quint. 21 septembre 1558.

Un événement qui intéressa beaucoup moins l'Europe, ce fut la mort de Charles-Quint. Il ne vit point la conclusion de ce traité de Cateau-Cambresis, si bien fait pour lui rendre des pensées d'orgueil. D'abord il avait supporté la solitude avec une sérénité digne de Dioclétien, son modèle; ses goûts étaient simples, ses délassemens ingénieux, sa conversation facile et même enjouée. Mais au bout d'une année, celui qui avait pu soutenir le fardeau de tant d'intrigues ourdies par lui-même, parut succomber à l'ennui de l'inaction. Le sage qui s'était élevé au-dessus des grandeurs humaines devint un solitaire mélancolique et farouche. Dans sa dévotion, aussi exaltée qu'inquiète, il ne trouvait point de règle certaine pour sa foi : après tant d'efforts pour imposer une croyance uniforme à ses sujets, il ne savait où arrêter la sienne; il tourmentait les moines dont il s'était fait le compagnon, comme s'ils eussent été ses courtisans : enfin quelque chose de vaste, d'excessif, d'immodéré, le suivait dans la solitude.

(1) *Mathieu.* — *De Thou.* — *Garnier.*

La bizarre idée qui lui vint de faire la cérémonie de ses obsèques lui coûta la vie. Ce spectacle lugubre troubla son imagination, et détruisit ce qui lui restait de forces. Charles-Quint expira le 21 septembre 1558.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

RÈGNE DE FRANÇOIS II (1).

Il est deux fléaux de l'ordre politique qui vont toujours à la suite l'un de l'autre; les proscriptions et les guerres civiles. Depuis vingt-cinq ans on brûlait en France des hommes qui n'étaient point des rebelles; les trente-six années qui suivirent furent signalées par les meurtres, les conspirations, les soulèvemens, les combats, les massacres. Hé quoi! ont-ils donc tous disparu

(1) A dater du règne de François II, les matériaux pour écrire l'histoire deviennent d'une extrême abondance. Aux différens mémoires que nous avons employés pour le règne précédent, vient se joindre une foule d'ouvrages écrits par des controversistes, plusieurs pièces authentiques sont contenues dans le recueil qui a pour titre: *Mémoires du prince de Condé*. Deux ministres protestans, Théodore de Bèze et La Planche, ont donné un récit fort détaillé de la conjuration d'Amboise, qui fait le principal et presque l'unique événement du règne de François II. Le savant abbé Le Laboureur, dans ses additions aux *Mémoires de Castelnau*, fournit beaucoup d'anecdotes intéres-

ces personnages qui montrèrent une si pure magnanimité, sous François I^er^. et même sous Henri II? Non, nous rencontrerons dans le cours de cette époque de vrais chevaliers et des sages dignes de donner des lois dans des temps plus heureux. Mais l'esprit de haine et de licence avait pris de telles forces, qu'il frappa d'impuissance tous ceux qu'il ne put entraîner. La seule gloire qui fut permise à des hommes vertueux, fut, non d'empêcher des crimes, mais de n'en point commettre.

santes, et, ce qui est plus précieux encore, des jugemens dictés par une critique impartiale et judicieuse. Il faut attribuer, à cette multiplicité de matériaux, la fatigante prolixité où sont tombés tous nos historiens. De Thou ne leur avait donné que trop cet exemple. Mathieu et La Popelinière se perdent dans les plus insignifians détails. M. Garnier consacre tout un volume à écrire l'histoire d'un règne qui ne dura que dix-sept mois; et, cette proportion, il la suit encore dans le règne de Charles IX. Continuée dans un tel système, l'*Histoire de France*, au point où il l'a laissée, c'est-à-dire en 1562, eût demandé encore plus de deux cents volumes. Cet intolérable défaut s'excuse un peu mieux dans une histoire particulière, telle que celle de la maison de Bourbon, par M. Désormeaux, ouvrage qui, malgré le peu de succès qu'il obtint, offre quelquefois une narration assez animée. Si j'en excepte

François II. 1559.

François II n'avait pas encore seize ans accomplis lorsqu'il monta sur le trône; sa santé était faible, son esprit lent et froid n'avait été nullement cultivé; une seule passion remplissait son cœur, c'était son amour pour sa jeune épouse. Cette princesse, tout occupée de s'instruire et de plaire, ne goûtait point encore le plaisir de dominer; mais

De Thou, Mézerai me paraît l'emporter de beaucoup sur ces faibles historiens, parce qu'il est rapide et parce qu'il est sincère.

C'est ici que commence l'*Histoire des guerres civiles de France*, par Davila. Les faits y sont liés avec beaucoup plus d'art que dans nos histoires nationales. Davila, sans être un écrivain distingué, a le talent, mais trop souvent la prétention de faire bien connaître les intrigues de la cour et le mobile secret des principaux personnages. Il réussit encore mieux à exposer les circonstances intéressantes d'un combat. On voit qu'à cet égard il avait étudié la manière des anciens, et surtout celle de son illustre compatriote Guichardin; mais il est difficile de lire sans répugnance, et même sans horreur, une histoire qui a pour objet l'apologie de Catherine de Médicis. Cette reine semblait être, pour Davila, ce que César de Borgia était pour Machiavel. Il a beaucoup de peine à s'empêcher d'admirer la Saint-Barthélemi : il l'admirerait si on n'eût pas laissé échapper un grand nombre de protestans. C'est un coup d'état qui lui paraît hardiment conçu, mais conduit avec trop de faiblesse.

elle faisait passer toute l'autorité à ses deux oncles, les princes Lorrains. Ils étaient six frères, le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, le cardinal de Guise, le marquis d'Elbœuf et le Grand-Prieur. Les quatre derniers n'avaient ni les qualités éminentes qui faisaient le partage de leur aîné, ni les vices trop bien décorés qui rendaient le cardinal de Lorraine l'homme le plus dangereux de son siècle. Ce fut un grand malheur pour la France que le duc de Guise eût un tel frère, et que le guerrier magnanime daignât quelquefois se subordonner à l'insolent et artificieux prélat. L'un fut nommé ministre de la guerre, l'autre ministre des finances. Le cardinal de Lorraine, qui, durant tout le règne précédent, avait cherché avec tant d'ardeur les occasions de faire valoir les talens militaires et politiques de son frère, sembla, dès qu'ils gouvernèrent ensemble, tout occupé de les rendre inutiles.

Politique de Philippe II. Son influence sur le gouvernement français.

Après la paix de Cateau-Cambresis, les gouvernemens de France et d'Espagne qui cessèrent de se craindre, songèrent à se rendre plus redoutables à leurs sujets. En se garantissant un droit réciproque d'oppression intérieure, ils s'affaiblirent de tout le sang qu'ils firent couler par des proscrip-

tions. Philippe II ne cessa plus d'allumer des bûchers en Espagne et dans les Pays-Bas. S'il réussit à étouffer le schisme dans le premier de ces états, il faut bien se garder de voir dans ce succès, une preuve de l'efficacité des mesures de terreur auxquelles il eut recours. Les réformés avaient été peu nombreux en Espagne et ne pouvaient s'y multiplier. La conquête et l'or du nouveau monde, avaient fait une puissante diversion à un genre de nouveauté bien moins séduisant. D'ailleurs un peuple qui ne devait son indépendance et sa gloire qu'à de continuels combats contre les Maures, devait avoir, plus que tout autre, de la soumission et de la simplicité dans sa foi. Enfin les pompeuses et agréables cérémonies du catholicisme frappaient vivement l'imagination sous un climat ardent, et ne pouvaient être aisément sacrifiées au dangereux plaisir de sonder les abîmes de la théologie scolastique. Ces différentes causes firent plus, en Espagne et en Portugal, contre l'hérésie, que le tribunal de l'inquisition. Mais dans les Pays-Bas, l'atrocité de Philippe II fit d'un peuple fatigué de l'oppression une florissante et sage république. Que de trésors furent enfouis par ce monarque

dans cette contrée qu'il inondait de sang! quel échec en reçut la puissance gigantesque qu'il tenait de son père! et cependant on peut dire qu'il ne porta encore qu'une peine légère de sa féroce opiniâtreté. Si du moment où Philippe II établit le tribunal de l'inquisition dans les Pays-Bas, le gouvernement français eût conservé un peu de calme et de sagesse, tout l'héritage de la maison de Bourgogne allait bientôt échapper à l'Autriche. Mais Philippe II veillait à prévenir en France un retour de raison qui eût entraîné sa ruine. Dès le règne de François II, il ne cessa de tout corrompre en France par son or, par ses conseils, et surtout par ses exemples. Le cardinal de Lorraine fut son ministre autant que le duc d'Albe lui-même.

Une seule personne pouvait espérer de balancer en quelques points l'ascendant de ce prélat: c'était la reine-mère. La mort de son époux l'affranchissait d'un joug insupportable, celui d'une rivale beaucoup plus âgée qu'elle. L'épreuve de patience qu'elle avait subie l'avait perfectionnée dans l'art de la dissimulation. Elle paraissait indifférente au pouvoir, lorsqu'elle en était le plus avide; incapable d'aucune affection

sincère, elle trompait également amis ou ennemis. Il n'y avait pour elle ni sécurité ni plaisir, si elle n'excitait, ne renouvelait et ne perpétuait les discordes.

Disgrâce de Diane de Poitiers.

Les Guise n'hésitèrent pas à sacrifier la duchesse de Valentinois à la reine, que sa puissance avait si long-temps outragée. Le roi Henri II n'avait pas encore rendu le dernier soupir, que déjà on signifiait à l'altière Diane de sortir du palais. « *Le roi* est-il » mort, demanda-t-elle? » Comme on *lui* répondit qu'il respirait encore, « hé bien, » reprit-elle, je reste dans ce palais où personne que lui n'a des ordres à me donner. » Tous les traitemens qu'on me réserve me » seront indifférens quand *j'aurai le* malheur » de lui survivre ». La reine-mère lui fit bientôt redemander les plus précieux de ses diamans, comme biens de la couronne. Diane, à ce que l'on croit, évita cet affront, qu'elle avait fait éprouver à la duchesse d'Étampes : mais bientôt elle fut obligée de céder à Catherine de Médicis la magnifique terre de Chenonceaux, en Touraine.

Disgrâce du connétable de Montmorenci.

Quant au connétable, il fut plutôt traité comme un ministre inutile, que comme un seigneur dangereux. On le laissa d'abord veiller presque seul auprès des restes d'un

roi qui s'était obstiné à rester sous sa tutelle. On paraissait l'oublier complètement lorsque de lui-même il vint se présenter avec ses fils au nouveau monarque. François l'accueillit avec de grands témoignages de bienveillance, et même de respect; mais il montra le plus vif empressement à lui accorder une permission que ce vieux courtisan avait très-faiblement demandée; c'était celle de renoncer aux soins du ministère. Au bout de quelques jours la place de grand-maître de la maison du roi, dont le connétable avait obtenu pendant la dernière année du règne de Henri II, la survivance pour son fils aîné, fut donnée au duc de Guise. Catherine de Médicis jouissait enfin du plaisir de déclarer sa haine contre un seigneur, que, pour plaire à son époux, elle avait nommé comme lui *son ami, son compère*. Elle lui reprochait d'avoir jeté dans l'âme de son mari des soupçons sur sa fidélité conjugale, en disant, que, de tous les enfans du roi, un seul lui ressemblait, Diane, sa fille naturelle. Montmorenci se défendait avec chaleur d'un propos si sottement indiscret. La reine-mère affectait de le croire capable d'une faute qui eût étonné, même de la part d'un jeune courtisan. Le connétable, qui conservait autant d'orgueil

que s'il eût été vainqueur à Saint-Quentin, ne put supporter ce qu'il appelait l'ingratitude de la cour. Il songeait à la vengeance; mais il ne vit pas sans alarmes celle que lui promettaient ses neveux, les Châtillon. Surtout il craignait d'unir sa cause avec celle des protestans.

Colonie de protestans français au Brésil. 1555.

Les Châtillon se présentaient comme les puissans défenseurs de la religion réformée. Dans le temps même où ils étaient comblés des faveurs de la cour, ils n'avaient pu s'empêcher de trouver le roi et leur oncle trop impitoyables envers les hérétiques. L'amiral de Coligni avait fait une noble tentative pour adoucir ces rigueurs immodérées. Dans l'année 1555, il était parvenu à persuader au roi d'envoyer une colonie de protestans français dans le Brésil. On pouvait, à cette époque, disputer aux Portugais, ou partager avec eux, la possession de cette partie si riche, si salubre et si spacieuse du nouveau monde. L'amiral voyait une double gloire à former le premier établissement des Français dans l'Amérique, et à sauver de la mort des citoyens utiles et industrieux. Malheureusement un plan, qu'il avait conçu avec grandeur, fut exécuté avec parcimonie. Le gouvernement, qui craignait d'au-

noncer quelqu'indulgence pour les protestans, ne leur ouvrit un asile lointain qu'avec des précautions craintives. On voulut entremêler des catholiques avec des calvinistes qui allaient chercher le libre exercice de leur religion dans des terres inconnues. Le chevalier de Villegagnon, qu'on leur avait donné pour chef, fut traversé dès les premiers travaux de sa nouvelle colonie par des discordes qu'entretenaient sa faiblesse et sa partialité. A peine avait-on bâti le fort de Coligni, et commencé quelques plantations, que déjà catholiques et protestans se contrariaient dans leurs rites et dans leurs opinions religieuses, avec autant d'animosité qu'ils auraient pu le faire en France. Quoique Villegagnon fût calviniste, ses frères virent en lui un instrument d'oppression. Tout languit; et les Portugais, habiles à communiquer leur fanatisme aux catholiques français, n'eurent pas de peine à renverser cette colonie naissante. Le chagrin qu'éprouva Coligni d'avoir vu tromper ses plus chères espérances par la faute du gouvernement, le rendit insensible aux bienfaits qu'il en recevait encore. Il gémissait d'un crédit qui associait son nom à celui des hommes dont il con-

damnait le plus l'inexorable politique (1).

Les Châtillon penchent vers le calvinisme.

L'impétueux Dandelot eut à peine [illegible] dans l'âme de son frère, quelque penchant pour la religion réformée, qu'il en devint le sectateur le plus ardent. Le sort les sépara sous les murs de Saint-Quentin. Coligny, prisonnier des Espagnols, chercha, dans des méditations religieuses, une diversion à ses douleurs patriotiques. Il avait beaucoup fait pour sauver la France : mais était-il sûr que la cour lui rendrait le même témoignage que sa conscience ? Plus il avait d'austérité dans le caractère et d'indépendance dans l'esprit, plus il devait se sentir attirer vers le nouveau culte. Il jura en son cœur de le défendre, et ne respira plus que pour accomplir ce serment. Quant à Dandelot, qui avait pu s'échapper le lendemain de la prise de Saint-Quentin, l'enthousiasme chevaleresque dont il était animé, et qui le conduisit sous les murs de Calais, sous ceux de Thionville, partout où l'on pouvait espérer de la gloire, n'arrêtait pas en lui l'enthousiasme d'un prosélyte du culte nouveau. Il déclarait ses sentimens avec une franchise si audacieuse, qu'il ne fut plus possible à Henri II

(1) *Théodore de Bèze. — La Popelinière. — De Thou.*

de paraître les ignorer. Combien n'était-il pas pénible à ce monarque de sévir contre un neveu du connétable, dans un moment où il adoucissait la captivité de son vieux ministre par de si fatales complaisances ! Il fit venir Dandelot à la cour, et recourut bien plus aux prières qu'aux menaces. Mais rien ne pouvait fléchir ce chevalier, ennemi du mensonge, et qui, sectaire aussi courageux que guerrier intrépide, attendait ou plutôt appelait le martyre. Le roi lui ayant demandé ce qu'il pensait de la messe : « Je la re» garde, répondit-il, comme une exécrable » profanation ». Le roi frémit de ce blasphème. Dandelot est conduit dans une prison à Meaux. On le dépouille de sa charge de colonel général de l'infanterie française. Elle est offerte à Montluc, qui ne l'exerce qu'un petit nombre de jours. Le pape Paul IV, instruit de l'audace de Dandelot, pressait ardemment son supplice. Une victime aussi illustre lui paraissait digne d'ouvrir honorablement le tribunal de l'inquisition en France. Un des grands inquisiteurs était le cardinal de Châtillon, frère et complice secret de cet hérétique obstiné. Le cardinal de Lorraine n'osait se livrer à ses fureurs accoutumées. Tout se disposait pour

Opiniâtreté de Dandelot.

le retour du connétable. Ce guerrier ne persuaderait-il pas au roi qu'on avait agi trop violemment envers son neveu? On ne s'occupa plus que de vaincre, au moins en apparence, l'obstination de Dandelot. On eut recours à son frère l'amiral de Coligni, qui, de sa prison, le conjura d'attendre une occasion plus favorable pour faire éclater ses sentimens. Dandelot consentit enfin, non à démentir hautement sa foi, mais à entendre une messe dans l'intérieur de sa prison. Cette condescendance, à laquelle il se prêta de mauvaise grâce, suffit pour lui faire ouvrir les portes de sa prison; et bientôt il fut réintégré dans son brillant emploi. La nouvelle d'une si faible transaction du roi de France avec un hérétique, indigna le furieux vieillard qui occupait la chaire pontificale. Il s'emporta contre le cardinal de Lorraine lui-même. « Ne sait-il pas comme moi, » disait-il, que jamais un hérétique n'a pu » se convertir sincèrement? Mais il n'a pas » même pour excuse d'avoir été trompé: » le courtisan l'a emporté chez lui sur le » ministre de Dieu; mais Dieu se venge de » ceux qui le servent avec tiédeur (1) ».

(1) *De Thou. — Théodore de Bèze. — Histoire de*

Disposition des esprits à embrasser le calvinisme.

Deux hommes, tels que Coligni et Dandelot, se joignant aux calvinistes de France, apportaient un heureux changement dans leur condition. Ils entraînaient avec eux un grand nombre de leurs compagnons de guerre. Le vidame de Chartres, le baron de Jarnac et le comte de La Rochefoucault, croyaient déjà que le parti de l'honneur était de défendre des hommes qu'on punissait du plus effroyable supplice, pour avoir prié Dieu en français. Dès qu'on avait essuyé quelque froideur ou quelque refus de la cour, on semblait en appeler à Genève. Des militaires, des courtisans, prenaient peu la peine de réformer la licence de leurs mœurs en témoignage de leur zèle pour un culte sévère. Chanter des psaumes de Marot, paraissait une expiation et des fautes commises et des fautes à commettre. On aimait mieux exposer sa vie que de réformer ses mœurs; et la perspective d'un martyre prochain dispensait de vertus qu'on regardait comme minutieuses. Les femmes faisaient beaucoup plus de prosélytes que les docteurs de l'école. On faisait plus de sermens à sa dame qu'à son dieu.

l'État de la France, tant de la république que de la religion, par La Planche.

Il faut bien se garder de croire que les ouvrages de controverse fussent alors les recherchés en France, comme ils l'étaient en Allemagne et en Angleterre. Pas un noble, à l'exception de Coligni et de Castelnau, n'avait ni le loisir, ni le goût de s'en occuper. Ailleurs, le protestantisme était le plus exalté des sentimens ; en France, c'était une mode. S'il y prit des forces dangereuses, il les dut à l'esprit chevaleresque de plusieurs guerriers qui voulaient venger des opprimés.

Le roi de Navarre et le prince de Condé.

Les deux premiers princes du sang, le roi de Navarre et le prince de Condé, faisaient espérer leur appui aux protestans. Ni l'un ni l'autre de ces frères n'était animé d'aucune ferveur *religieuse* ; mais tous deux avaient de justes sujets de ressentiment contre la cour. Si leurs intérêts étaient communs, leurs caractères étaient entièrement opposés. L'un montrait autant d'irrésolution, que l'autre avait de fougue. Il fallait du repos au premier, et du tumulte au second. Leur seul point de ressemblance était un vif amour des voluptés : mais l'un achevait de s'y énerver, et l'autre y puisait une nouvelle ardeur pour les intrigues et les combats.

Ces deux princes mal vus à la cour.

Les Guises traitèrent ces deux princes avec un dédain plus insultant que ne l'avait fait le connétable lui-même. L'aîné avait vu ses droits sur la Navarre Espagnole indignement sacrifiés par la paix de Cateau-Cambresis. Les Guise n'eurent aucun égard à ses réclamations. Ils l'avaient représenté au jeune roi comme un prince ouvertement séditieux, ami des protestans, et protestant lui-même : aussi le monarque lui fit-il l'accueil le plus sévère, quand il se présenta dans une cour où l'ordre de sa naissance l'appelait à jouer le premier rôle. On ne voulut point le recevoir au château de Saint-Germain ; et le premier prince du sang serait resté sans asile, si le maréchal de Saint-André ne lui avait offert un logement dans son hôtel (1). Bientôt les Guise, pour l'éloigner, lui confièrent la mission de conduire à Philippe II, madame Élisa-

(1) Ceux qui se plaisent à chercher de grands événemens dans de petites causes, pourront attribuer les guerres civiles de France au peu d'égards et de procédés que montrèrent les princes lorrains envers le roi de Navarre. De tous les vices du cardinal de Lorraine, celui qui eut les suites les plus funestes pour le royaume, ce fut son penchant à l'insolence dans la prospérité. Ce prélat eut le tort de ne pas ménager la cour,

beth, sa jeune épouse. Une telle démarc faite devant le roi d'Espagne, compron tait les prétentions légitimes d'Antoine Bourbon sur la Navarre. Il obéit cependa et crut sauver ses droits par une protestat déposée chez des notaires (1). Louis

et de ne pas connaître les Français. Il força Antoine Bourbon, prince d'un caractère apathique, à prê son nom aux mécontens. Il est douteux que, sans ce appui présumé, le prince de Condé et l'amiral de Coligni, eussent pu rien entreprendre.

(1) Comme nous aurons à nous occuper de la triste destinée d'Elisabeth, fille de Henri II, et reine d'Espagne, nous croyons devoir parler ici de l'accueil sévère qui lui fut fait à son entrée sur les frontières de ce royaume. Le cardinal Mendoze, en recevant sa souveraine, lui adressa d'une voix rauque ces paroles du psaume 44 : *Audi, filia, et vide et inclina aurem tuam, obliviscere populum et domum patris tui.* « Ecoute, ma fille, et prête une oreille attentive à ces » paroles : Oublie ton peuple et la maison de ton » père ». L'évêque de Burgos, d'un ton encore plus imposant, continua par le verset suivant : *Et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est dominus tuus.* « Et le roi convoitera ta beauté, parce qu'il est » ton seigneur et ton maître ».

Elisabeth, qui entendait le latin, fut si effrayée de ces citations et du ton dont elles étaient prononcées, qu'elle tomba évanouie entre les bras de ses femmes, si l'on en croit une *Histoire de Navarre*, par Favin.

Bourbon avait été envoyé, deux mois auparavant, dans les Pays-Bas, pour remplir des conditions du traité de Cateau-Cambresis. Ce jeune prince, qui, malgré les preuves multipliées de sa valeur, n'avait pu obtenir aucun emploi important, languissait dans l'indigence. Le cardinal, alléguant la détresse des finances, ne lui accorda qu'une somme fort modique pour un voyage dispendieux. L'amiral de Coligni, qui cherchait tous les moyens d'attacher fortement à son parti un prince d'un caractère entreprenant, lui offrit de se démettre en sa faveur du gouvernement de Picardie. Comme il possédait en outre celui de Normandie, il jugeait que ce sacrifice lui était commandé par l'honneur. Les Guise souscrivirent à cet arrangement; mais, dans l'absence du prince de Condé, le gouvernement de Picardie fut donné au maréchal de Brissac. Coligni s'emporta contre les Guise, qui, sous prétexte de récompenser un grand capitaine, manquaient à leur parole.

Cependant l'amiral ne laissait pas éclater à la fois tous ses sentimens. Il savait se taire dans une cour où chacun dissimulait. C'était sans assister aux prêches, qu'il les multipliait dans tous le royaume. Il s'exprimait Conduite réservée de Coligni.

plutôt comme un arbitre impartial des protestans et des catholiques, que comme l'ami des premiers. En se modérant ainsi, il se croyait plus sûr de faire servir à ses desseins le ressentiment de son oncle le connétable et l'ambition de la reine-mère. Il se voyait recherché de celle-ci, et l'entendait gémir de l'incapacité de son fils, de la légèreté de la reine, sa belle-fille, et de la tyrannie des Guise : elle allait jusqu'à lui témoigner une crainte vague que cette famille n'usurpât un jour le trône. L'amiral l'exhortait à résister aux Guise, et lui promettait l'appui des princes et des nobles, sans rien dire de celui des protestans.

Quelque soin que prît l'amiral pour ne pas choquer les principes ou religieux ou politiques du connétable, il ne put entraîner à son gré ce défiant vieillard. Les premières conférences des mécontens s'étaient tenues à Vendôme, dans le château du roi de Navarre. Le connétable y envoya son secrétaire D'Ardois; mais avec des instructions si restreintes, que celui-ci paraissait plutôt venir observer que seconder les dispositions des princes. Montmorenci, malgré son ambition obstinée, restait fidèle à son culte et à son roi. Changer de foi sur ses

vieux jours, lui paraissait une indigne lâcheté. Personne n'avait montré plus que lui de répugnance pour les opinions de Calvin; il avait autrefois refusé un bénéfice à ce fameux chef de secte, et, après avoir conféré avec lui, il n'avait rien compris à toute sa théologie, *sinon que ce docteur était un fol.* Ce que le connétable ne comprenait pas davantage, c'était la possibilité de tolérer des opinions qui ne s'accordaient pas avec les siennes ni avec celles du roi. Coligni le fit donc tenter en vain dans les conférences de Vendôme. Le roi de Navarre s'effraya bientôt d'avoir tenu de pareilles assemblées. Trompé, ou feignant de l'être, par quelques promesses des Guise, et même du roi d'Espagne, il alla se cacher dans le Béarn. Son épouse, Jeanne d'Albret, le reçut avec mépris. Passionnée pour la religion nouvelle, quand elle désespéra de lui donner un digne défenseur dans son époux, elle mit tous ses soins à élever son fils pour jouer un jour un rôle si périlleux.

Il ne restait plus à Coligni qu'un seul appui, ou plutôt qu'un seul instrument parmi les princes : c'était Louis de Bourbon. La difficulté était de contenir ce prince. Dès son retour des Pays-Bas, il avait déclaré ses opi-

nions. Réunir et armer des sectaires, jusque-là marchaient isolément et fière aux supplices; chasser les Guise; relé en Lorraine des ambitieux, qui, tou gouvernant sous un Valois, rappelaient souvent qu'ils descendaient de Ch magne; s'emparer de l'autorité, sou jeune et faible monarque; rompre Rome; se venger de l'Espagne, s'uni l'Angleterre : tous ces projets parais nobles et légitimes à un prince qui mon trait, sinon tous les talens du *connétable* de Bourbon, au moins sa bravoure et son impétuosité.

Dispositions de l'Allemagne.

Cependant le calme renaissait dans les deux pays de l'Europe qui avaient les premiers éprouvé les malheurs des troubles religieux. L'empereur Ferdinand, fidèle aux conditions de la paix de Passau, veillait à réunir les efforts des princes catholiques et des princes protestans, pour protéger la Hongrie contre les nouveaux efforts de Soliman. Malgré tout ce qu'on avait dit de l'esprit de républicanisme inhérent à la région réformée, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse et l'électeur de Brandebourg n'en étaient pas moins des souverains absolus.

Élisabeth pacifiait l'Angleterre par des prodiges de politique et de sagesse. Elle tolérait les catholiques qui, sous le dernier règne, s'étaient montrés si intolérans. Le parlement britannique était gouverné par la douce éloquence de cette reine ; elle se prémunissait contre le ressentiment de Philippe II, qu'elle avait en quelque sorte privé d'une couronne en refusant sa main. Comme elle voyait la cour de France livrée à l'ascendant de ce monarque, elle recevait avec affection les âgens secrets que lui envoyaient le prince de Condé et l'amiral de Coligni, et leur faisait toutes les offres d'une assistance fraternelle. De l'Angleterre.

La religion réformée se propageait en Écosse, et là, plus que partout ailleurs, elle excitait un sombre enthousiasme. Le peuple écossais, déjà prévenu contre une reine aimable qu'il ne connaissait pas, obsédait de ses clameurs la régente qui gouvernait au nom de Marie Stuart, sa fille. Les prédicans ne pouvaient lui pardonner l'esprit de persécution dont les Guise, ses frères, étaient animés contre les protestans. De l'Écosse.

Ce même culte faisait de grands progrès dans les Pays-Bas, malgré le despotisme de Philippe II. Ces provinces, indignées d'avoir Des Pays-Bas.

été soumises au tribunal de l'inquisition, faisaient entendre de violens murmures, et trouvaient des appuis dans trois guerriers distingués, le comte d'Egmont, le comte de Horn et le prince de Nassau.

Mort du pape Paul IV. 18 août. 1559.

Un événement qui venait de se passer dans la capitale même d'un culte catholique enflammait les espérances des protestans. Paul IV mourut le 18 août 1559, âgé de quatre-vingt-trois ans, et après un règne de quatre ans et demi. Ce règne ne fut qu'un continuel accès de fureur. Après s'être abandonné aux conseils du cardinal Caraffe, son neveu, Paul IV, instruit des désordres, des rapines et des infâmes débauches de ce ministre, l'avait chassé avec indignation; et, par cet acte de fermeté, il croyait avoir signalé son dévouement à la patrie; mais la violence de son administration ne fit que s'accroître. Avant lui, les papes, qui s'étaient fait le plus redouter des rois, avaient régné doucement sur leurs propres sujets: Paul IV fit trembler les siens. Les Romains, qui étaient alors un peuple voluptueux, spirituel et caustique, étaient gênés dans leurs goûts et dans toutes leurs pensées par le tribunal de l'inquisition. A la mort de Paul IV, ils firent éclater tumultueusement leur hor-

reur pour ce pontife, pour sa famille et ses institutions. Le peuple vint fondre sur la prison du tribunal de l'inquisition, y mit le feu, après en avoir fait sortir les prisonniers. Les dominicains, juges de se tribunal, furent obligés de se cacher, pour échapper à la fureur des révoltés. Une statue de Paul IV, récemment élevée, et chef-d'œuvre de l'art, fut abattue et jetée dans le Tibre. Les cardinaux n'osèrent rendre des honneurs funèbres à ce pape. Cette révolte du peuple romain semblait faite pour animer encore davantage les nations chrétiennes à briser le joug des pontifes de Rome. Mais pendant ce temps Philippe II faisait périr avec une pompe effroyable vingt-huit nobles espagnols, dans un auto-da-fé dont il avait voulu repaître ses regards; et, ce qui était plus révoltant encore, il faisait le procès à la mémoire de son père, en livrant au tribunal de l'inquisition le confesseur de Charles-Quint, de ce monarque qui s'était dépouillé pour un tel fils de toutes ses couronnes.

Dans le même temps, le parlement de Paris condamnait l'un de ses membres, Anne Dubourg, neveu d'un chancelier de France. Ce magistrat, qui avait si impru-

demment bravé Henri II, et qui s'étoit comme précipité dans un piége indignement tendu par ce roi, comptait sur l'appui du corps auquel il avait été violemment arraché. Les quatre conseillers qui avaient partagé sa disgrâce et ses fers, eurent recours à tous les genres de soumission pour apaiser la colère du roi et de ses ministres. Ils confessaient l'imprudence de leurs discours, et se défendaient avec force de l'accusation d'hérésie. Anne Dubourg au contraire était déterminé à ne pas racheter ses jours par le désaveu de ses opinions; s'il luttait contre des ennemis résolus à le perdre, c'était pour illustrer et non pour fuir une mort qui devait accroître l'indignation, la constance et les forces de son parti. L'autorité ecclésiastique prononça la première sur son sort. L'évêque de Paris le déclara hérétique; l'archevêque de Sens confirma cette sentence. Anne Dubourg porta l'appel comme d'abus au parlement de Paris; il demanda à être jugé par toutes les chambres assemblées. L'inflexible cardinal de Lorraine le soumit à une commission composée des présidens, des conseillers et des maîtres des requêtes les plus signalés par leur zèle à punir l'hérésie. Dubourg voulut récuser plusieurs d'en-

tr'eux, comme ses ennemis personnels; il ne fut point écouté. Son avocat Marillac avait imaginé, pour le sauver, de lui prêter des sentimens d'horreur pour le calvinisme; mais Dubourg écrivit pour les désavouer, et fit une profession de foi qui rendait sa mort inévitable. A chaque séance, il redoublait de ferveur pour le martyre, et se croyait animé d'un esprit prophétique. Un jour, excédé du ton de menaces dont le président Minard usait avec lui : « Tremble toi-même, » lui dit-il; crois-en la parole d'un homme » qui va paraître devant Dieu. Tu ne tarde» ras point à y paraître toi-même, toi qui » verses le sang des hommes de paix, et » peut-être ne vivras-tu point assez pour » voir mon supplice dont tu fais ta joie, et » dont je fais aussi la mienne ».

Ces paroles produisirent une vive impression sur toute l'assemblée; mais combien ne parurent-elles pas coupables, lorsqu'on apprit, peu de jours après, que le président Minard avait été assassiné en rentrant chez lui le soir! On regarda la sinistre prophétie d'Anne Dubourg comme une preuve évidente de ses intelligences avec les auteurs de ce meurtre. L'arrêt de mort ne fut plus différé. Anne Dubourg fut condamné à être pendu, Meurtre du président Minard. 18 décembre.

puis livré aux flammes. Il subit le supplice avec fermeté (1). Les autres conseillers ne furent condamnés qu'à une amende et à une suspension de leur office. Peu de temps après, ils furent réintégrés par le crédit d'un puissant et éloquent intercesseur, le président de Thou.

Le cardinal de Tournon.

Le cardinal de Lorraine avait associé à son administration deux hommes estimés des Français; l'un, le cardinal de Tournon, et l'autre, le chancelier Olivier. Si l'on reprochait au premier trop de rigueur contre les hérétiques, on estimait, sur tout autre point, la droiture de son âme et l'étendue de ses lumières. *C'était pour lui un titre de gloire d'avoir pu inspirer à son maître chéri, François Ier.; l'amour de l'économie.* On l'avait vu, sous le règne de Henri II, où il n'obtint aucune faveur, s'opposer à la politique trop timide du connétable de Montmorenci. Il eut bien moins de fermeté pour arrêter le cardinal de Lorraine, soit dans ses lâches et perfides complaisances pour le roi d'Espagne, soit dans une administration confuse et désordonnée, soit enfin dans des

(1) Anne Dubourg dit, en montant à l'échafaud: *Mon Dieu ne m'abandonnez pas, de peur que je ne vous abandonne.*

mesures qui semblaient tendre à dépraver le caractère de la nation française. Le chancelier Olivier semblait mieux fait pour contenir le ministre prélat qui l'avait rappelé au conseil, moins pour recourir à ses lumières que pour profiter de la renommée de ses vertus. Ce magistrat, auteur de quelques sages réglemens, sous François I^{er}. et sous Henri II, avait puisé dans la jurisprudence des notions de philosophie. La manière dont on punissait les erreurs de la conscience avait depuis long-temps inquiété la sienne. Il était entré au ministère avec l'espoir ou de faire cesser ou de modérer les persécutions religieuses; mais il attendait des circonstances favorables qu'il ne savait pas faire naître. Le chancelier Olivier.

C'était en poursuivant des hommes obscurs ou peu puissans que le cardinal de Lorraine se préparait les moyens de frapper de plus illustres victimes. Il avait réservé à une seule des chambres du parlement la connaissance des délits contre la religion; cette chambre était si prompte à prononcer la peine du feu contre les hérétiques, qu'elle mérita l'exécrable surnom de *chambre ardente*. Un inquisiteur, nommé Monchy, et, sous ses ordres, une armée de délateurs, race Chambre ardente.

d'hommes qu'on n'avait plus guère connu en France depuis le règne de Louis XI, étaient jour et nuit occupés à trouver des criminels, ou plutôt à supposer des crimes. Pour enflammer la haine du peuple contre les hérétiques, on ne manquait pas de témoins imposteurs, qui déclaraient les avoir surpris dans les plus infâmes débauches. L'impunité était assurée à ces dénonciateurs, lors même qu'ils avaient été convaincus de calomnie. Ils livraient au pillage toutes les maisons qu'ils visitaient. D'infidèles domestiques revenaient chargés des dépouilles de leurs maîtres. Plus de sûreté dans les liens de famille : l'appât d'une forte part dans les confiscations armait des frères contre leurs frères, des femmes contre leurs époux. Le faubourg Saint-Germain, qu'on appelait à Paris la petite Genève, s'était long-temps maintenu à l'abri de ces recherches, grâce à la résolution qu'avaient prise les principaux habitans de faire respecter leurs foyers. La troupe des délateurs et des satellites du cardinal de Lorraine se présenta pour faire le siége d'une maison de ce quartier, où la cène se célébrait sous la protection de quelques gentilshommes intrépides. Ceux-ci se défendirent, blessèrent et dispersèrent des ar-

chers; mais, forcés de prendre la fuite à leur tour, ils laissèrent leurs maisons, leurs familles, leurs amis à la merci des vainqueurs ou plutôt des brigands. Le peuple venait prendre part à ces expéditions trop souvent lucratives. Le système du cardinal de Lorraine était non-seulement de tolérer, mais d'encourager les excès de la multitude, afin de s'en faire un auxiliaire assuré contre les classes que le raisonnement ou l'indignation conduisaient à l'indépendance religieuse.

Fanatisme du peuple.

Ce fut à cette époque que le fanatisme du peuple érigea dans les rues et sur les routes une foule de croix, de madones et d'images de saints. On allumait des cierges devant ces statues grossièrement taillées; on forçait les passans de s'incliner à leur aspect, et de contribuer pour leur entretien. Malheur à ceux qui se refusaient ou se prêtaient de mauvaise grâce à ces signes de dévotion. La mort était quelquefois le châtiment d'une résistance qui paraissait signaler l'hérésie. Après plus de deux siècles, ces croix, ces statues devaient être détruites par la même classe d'hommes qu'animait un fanatisme tout contraire.

Au milieu de tant de rigueurs, on ne put découvrir avec exactitude les auteurs du

meurtre du président Minard. Robert Stuart, gentilhomme écossais, arrêté pour ce sujet, crut échapper aux poursuites, en invoquant les secours de la reine dont il portait le nom. Cette jeune princesse désavoua la parenté qu'il réclamait. Comme on ne pouvait réunir contre lui des témoignages suffisans, on eut recours à la question pour lui arracher des aveux; il résista à d'affreuses tortures. On ne put le condamner; il se vengea depuis.

Brutalité du cardinal de Lorraine.

Les Guise avaient songé d'abord à grossir le nombre de leurs partisans par les libéralités et les grâces qui signalent d'ordinaire un nouveau règne. Ils avilirent l'ordre de Saint-Michel, en le prodigant. Mais bientôt ils se repentirent d'avoir *multiplié* autour d'eux les solliciteurs. Le cardinal de Lorraine fit éclater son impatience avec une brutalité féroce. La cour était à Fontainebleau: la ville était remplie de personnes qui venaient présenter des demandes, soit au roi, soit à ses ministres. Le cardinal de Lorraine fit planter une potence auprès du château, et publier, à son de trompe, une ordonnance par laquelle il était enjoint, à tous ceux qui s'étaient rendus à Fontainebleau pour y solliciter quelque grâce, d'en

sortir dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. Comme ce prélat joignait la poltronnerie à la dureté, il est à présumer que cet ordre lui avait été inspiré par la crainte de quelque complot. Mais, pour se tranquilliser sur une conspiration chimérique, il en fit naître une véritable. La noblesse n'avait point encore reçu d'insulte plus grave, elle comprit qu'elle était sous le joug des étrangers (1) (2).

Pendant plus de soixante-dix ans, les Conjuration d'Amboise.
Français avaient traversé l'Italie, sans montrer ni goût, ni disposition pour un art trop perfectionné dans cette contrée, celui des conspirations. Une noble impuissance de dissimuler leurs sentimens, les rendait inhabiles à des trames qui supposent un long et savant usage de la feinte. C'est une douce sécurité pour des souverains que de régner sur une nation qui a placé son point d'hon-

(1) Le cardinal de Lorraine ne prit sans doute une mesure si extravagante que parce qu'il était irrité d'une foule de brocards lancés contre lui. Tout le monde répétait le quatrain suivant :

« François premier prédit ce point,
» Que ceux de la maison de Guise
» Mettraient ses enfans en pourpoint,
» Et son pauvre peuple en chemise. »

(2) *La Planche.*

neur dans la franchise; ces murmures sont des avertissemens, et quand ils cessent, il n'est plus de péril; mais beaucoup d'hommes avaient appris, dans la cour, à mentir; dans les réunions clandestines, à se taire; dans les camps, à se liguer. Depuis six mois que régnait François II, ou plutôt les Guise, déjà plusieurs assemblées secrètes s'étaient tenues, soit à Vendôme, chez le roi de Navarre, soit à La Ferté, chez le prince de Condé. Les chefs des mécontens y avaient délibéré, sans pouvoir s'entendre, mais aussi sans se trahir. Ceux d'entr'eux, qu'animait la haine la plus profonde contre la cour, résolurent de mettre en communication et en mouvement leurs lieutenans principaux. Ils purent réunir et bientôt armer plus de six cents gentilshommes, sans se montrer à eux, sans leur promettre un appui direct, enfin sans se déclarer leurs chefs. Aujourd'hui même, la part qu'eurent à ce mouvement les principaux de l'état reste encore problématique. On ne sait si le faible roi de Navarre en fut instruit, si le connétable n'en attendit pas l'événement. On ne peut affirmer si Coligni l'imagina pour entraîner le prince de Condé, ou si celui-ci voulut, par un coup si hardi, terminer l'irrésolution

de l'amiral. Un seul des chefs permit que son nom fût connu des principaux conjurés, c'était le prince de Condé. Ne nous étonnons pas de ce qu'après deux siècles et demi l'histoire ne peut indiquer avec certitude les principaux auteurs de la conjuration d'Amboise. Quel homme ne reculerait pas devant l'effroyable honneur d'avoir été le provocateur d'une guerre civile? Les protestans eux-mêmes ne veulent pas que Coligni, dont la mémoire leur est toujours sacrée, se soit décidé promptement à venger leur cause au prix du sang de ses concitoyens.

Jean de Bari, seigneur de La Renaudie, La
gentilhomme périgourdin, fut choisi pour conduire le mouvement. C'était un homme d'un caractère à la fois impétueux et opiniâtre; livré au plaisir, et dissipateur dans sa jeunesse, il avait été accusé du crime de faux, et condamné au bannissement (1). On croit qu'il était innocent, et qu'il avait eu la générosité de ne point nommer le véritable

(1) De Thou s'exprime ainsi sur cette accusation: *Vexatus Renaudius causâ tandem exciderat et ob falsi crimen, quod forte incurrerat, ut ferè in hujusmodi negotiis, etc., ob alienum potius quam ob suum crimen damnatus.*

faussaire qui lui tenait de près par les liens du sang. Genève fut son asile, et Calvin son consolateur. Plein d'enthousiasme pour la religion réformée, il se croyait appelé à la faire régner dans sa patrie. C'était lui que Coligni avait employé auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour ménager un secours éventuel aux protestans. Fier de l'accueil et des promesses qu'il en avait reçus, il osa rentrer en France, et devint l'agent général des églises calvinistes. Il parcourait, avec une extrême promptitude, les villes principales du royaume, et surtout celles de l'ouest et du nord. Il se présentait avec une égale confiance dans les assemblées secrètes de ses frères, et dans les châteaux des seigneurs mécontens. « *Ce n'est point assez,* » disait-il aux uns, de verser votre sang » pour une cause sainte; il est temps de » faire trembler vos ennemis, et de les forcer du moins de mettre un terme à leurs » cruautés. Souffrirez-vous, disait-il aux » autres, souffrirez-vous long-temps en» core le règne d'un nouveau maire du pa» lais? Il faut que tous les bons Français » se connaissent et s'unissent ». Il leur assignait pour rendez-vous la ville de Nantes. Plusieurs illustres mariages et des procès

importans devaient appeler dans cette ville, vers le mois de février, une affluence extraordinaire de gentilshommes : cette circonstance faciliterait une grande réunion, et n'y laisserait rien de suspect.

Il réunit à Nantes les gentilshommes de son parti.

La ville de Nantes vit sans étonnement, arriver dans ses murs, un grand nombre de gentilshommes qui paraissaient y être appelés par les plaisirs ou les affaires. Se rencontraient-ils dans les promenades ou dans les solennités, ils évitaient avec soin tout signe d'intelligence. A peine se saluaient-ils. La Renaudie les réunit le 1er. février dans une salle basse et obscure. Ce conspirateur se montre à la fois théologien, jurisconsulte, homme d'état. Il se hâte de prévenir les conjurés que rien, dans son entreprise, ne menace les jours du roi, de ses frères, des deux reines, des princes de la maison royale ; qu'il s'agit au contraire d'empêcher une famille si chère aux Français d'être aujourd'hui dominée, et demain peut-être expulsée par des étrangers aussi cruels qu'artificieux. « Les ennemis des Bourbons ne » sont-ils pas ceux des Valois ? C'est par » des meurtres qu'ils appuieront cette fausse » généalogie qui les fait descendre de Char- » lemagne. Qui sait même s'ils n'ont pas

» déjà tenté le plus grand des crimes!
» La santé du jeune roi s'altère. Cet état
» d'infirmité l'a mis à la disposition des
» deux oncles de la reine son épouse. Peut-
» être ne laisseront-ils vivre le malheu-
» reux monarque qu'autant de temps qu'il
» leur en faudra pour frapper en son nom
» des princes ses parens et ses légitimes
» tuteurs. Délivrer le roi de leurs mains,
» c'est leur arracher leur instrument et leur
» victime, c'est sauver la race de *Hugues*
» Capet, c'est remplir le devoir de bons
» Français et de loyaux chevaliers ».

La Renaudie prétendait avoir éprouvé des scrupules, et montrait les décisions des jurisconsultes et des théologiens, qui déclaraient son entreprise urgente, *indispensable* et sainte. « Mais un seul jour, ajoutait-il, un
» seul instant peut décider le succès de ce
» mouvement en faveur de la maison royale,
» et les suites n'en seront pas sanglantes. On
» n'a qu'un seul but, celui de renvoyer en
» Lorraine une famille ambitieuse. Les ven-
» geurs de l'Évangile feront grâce de la vie
» à un prélat scandaleux et sanguinaire. La
» seule peine qu'il recevra sera de ne plus
» mettre à la question, de ne plus livrer
» aux flammes des hommes religieux. On

» ne relèvera pas, pour son supplice, cette » infâme potence qu'il avait fait dresser » près du château du roi, cette potence dont » il menaça des gentilshommes tout cou- » verts de blessures, des gentilshommes » supplians. S'il n'a pas mérité par lui-même » cette clémence, ce grand inquisiteur, ce » bourreau de tant de familles, ce fléau de » la noblesse française, il la devra aux ser- » vices que son frère eut le bonheur de » rendre ou plutôt de paraître avoir ren- » dus. Il faut bien accorder quelque va- » leur au duc de Guise; mais qui ne sait » combien il doit de sa gloire à la fortune? » Les rigueurs d'un hiver, et la goutte de » Charles-Quint, ont fait tout le succès de » sa défense de Metz; *Châtillon* a vaincu » pour lui à *Renti*; Senarpont avait tracé » pour lui le plan d'attaque de Calais que » le courage de Dandelot a emporté. A » Thionville, il a profité des dispositions » de Vieilleville et du dévouement de Stroz- » zi. Se fera-t-il un titre de gloire de sa » campagne d'Italie? J'accorderai qu'il s'y » est montré en prévoyance, en bonne foi, » en habileté militaire, l'égal du cardinal » Caraffe, son digne allié. Que sont devenus » tous ces projets pour lesquels on a rompu

» une trève salutaire et recommencé une » guerre funeste ? Le duc de Guise ne voit » plus d'états à saisir en Italie au nom de » son prétendu héritage de la maison d'Anjou ; mais il se fait un état de la Ffance ; » cette couronne lui suffit aujourd'hui : il a » deux appuis pour s'en emparer, sa nièce » qu'il domine, et le roi d'Espagne dont il est » devenu le courtisan. Il parle de troubles, » et c'est lui qui les excite ; il crie à la révolte, et médite une usurpation. Braves » guerriers, quelles places désirez-vous ? » Cessez d'y prétendre : elles appartiennent » toutes à ses frères. Il dépouille les Montmorenci, il menace de l'échafaud les La » Rochefoucault, les Châtillon et les Bourbon même. Le prince de Condé est surtout l'objet de sa jalousie et de son ressentiment. Tous les nobles, dévoués à la » maison royale, sont destinés à périr, les » uns, parce qu'ils sont protestans, et les » autres, parce qu'ils détestent le sang et les » bûchers. Parmi ceux qui m'écoutent, tous » n'ont pas un même culte, mais tous ont » même foi, même honneur. Nous sommes » Français, et chaque jour nous laissons » conduire au supplice de malheureuses » femmes qui sont des modèles de douceur

» et de chasteté! Nous sommes Français, et
» nous souffrons que les espions des inqui-
» siteurs suivent partout nos pas, diffament
» notre conduite, nous accusent de nous
» livrer aux plus infâmes débauches, dans
» le moment où nous prions le ciel d'éclai-
» rer nos persécuteurs! Nous sommes Fran-
» çais, nous sommes chevaliers, nos armes
» sont teintes du sang des ennemis de la
» France, et nous consentirions encore à
» vivre dans l'ignominie, à mourir au gi-
» bet! Pour moi, je l'ai juré, on n'aura ma
» vie que dans un combat. Je vous vois tous
» prêts à faire le même serment. Mais il ne
» suffit pas de chasser les Guises; jurons de
» délivrer le roi et de venger les princes.
» Un d'entr'eux nous appelle; il vous réu-
» nit et vous parle par ma voix. Voyez à
» quel point le ciel nous favorise; nos enne-
» mis viennent se livrer à nous: bientôt ils
» vont conduire à Blois, dans une ville ou-
» verte et sans défense, le roi et la famille
» royale. Nous les surprendrons dans une
» complète sécurité: gardons-nous de la
» troubler par aucun mouvement, par au-
» cun signe. L'honneur nous répond du
» secret, et le secret assure notre ven-
» geance ».

De six cents conjurés assemblés à Nantes, nul ne trahit sa foi. Tous ne devaient pas porter à Blois en même temps; mais tous devaient éclater le même jour dans les différentes provinces. Ils s'étaient donné des chefs particuliers, parmi lesquels on remarquait Castelnau, Maligny, Mazères, Maillé de Brézé. La Renaudie a été bien averti. Le roi est en effet parti pour Blois, pour rétablir sa santé chancelante; il est faiblement gardé. Le prince de Condé doit s'y rendre, suivi de ses gentilshommes, pour aider du dedans le mouvement que les conjurés tenteront sur la ville et sur le château. La Renaudie, prêt à donner le signal, vient chercher à Paris quelques nouveaux auxiliaires. Trop de confiance l'anime; il *s'éloigne* un peu de ses *précautions accoutumées*. Ses amis, ses agens affluent nuit et jour dans la maison où il loge. C'est celle d'un protestant, de l'avocat Avenelle, qui souvent a couru des périls pour ses frères; mais ce concours l'étonne, l'inquiète; il interroge La Renaudie. Pourquoi celui-ci dissimulerait-il avec un hôte, un ami, dont le zèle lui est connu? La Renaudie lui confie le plan général de la conspiration, mais en lui laissant ignorer le nom des conjurés et le détail

de l'exécution. Il le quitte, c'est pour rassembler son armée, et pour marcher sur Blois.

Avenelle est troublé de la confidence qu'il a reçue. La crainte qui le poursuit ajoute un grand effet à ses scrupules. Si jusqu'à ce jour il a servi les protestans, c'est en restant fidèle au roi. La fortune et la valeur du duc de Guise lui paraissent devoir l'emporter sur toute l'audace de la Renaudie. Confident de cette conspiration, il ne manquera pas d'en être déclaré le complice. Mais trahir la cause des protestans! Hé bien, la cour sera forcée de déclarer qu'elle doit son salut à un protestant même. Ces motifs le décident. Il va trouver un maître des requêtes entièrement dévoué au cardinal de Lorraine, et lui fait part de tout ce qu'il vient d'apprendre. Tous deux partent pour Blois. La conjuration est découverte.

La nature avait refusé au cardinal de Lorraine tout courage d'action. Cet homme, si prompt à faire verser le sang, tremblait toute sa vie à l'aspect d'une épée nue. Dès les premiers mots d'Avenelle, il s'efforça de nier un danger dont il ne voyait pas le remède. Il attribuait à celui-ci la peur dont il était troublé lui-même. Le désordre de son esprit s'accroît avec sa conviction. La présence et Alarmes de la cour.

le calme intrépide de son frère ne peut le rassurer ; il court épouvanter le roi et les deux reines. Le roi pleure et, pour la première fois, le reproche sort de la bouche de ce timide jeune homme. « Qu'ai-je donc fait » à mon peuple, s'écrie-t-il, pour qu'il at» tente à mes jours ? Je veux entendre ses » doléances et y faire droit. C'est vous, » c'est vous seul, dit-il au cardinal de Lor» raine, qui me rendez odieux à mes sujets. » La jeune reine n'ose élever la voix. Frappée de la douleur et de la colère de son époux, elle se repent d'avoir tout sacrifié à l'ambition de son oncle. La reine-mère, qui se félicite au fond du cœur d'avoir donné quelques espérances aux protestans, parle de négocier avec eux. « C'est à l'amiral de Co» ligni qu'il faut recourir, dit-elle ; sur ses » conseils qu'on a trop dédaignés. Tout est » perdu si on ne calme les protestans. » Le cardinal de Lorraine n'a déjà plus d'indignation contre les hérétiques.

Fermeté du duc de Guise.

Tandis qu'on fait des apprêts de défense ou de fuite, un seul homme change l'aspect de la cour et y ramène la confiance ; c'est le duc de Guise. Il regarde comme un grand bonheur, non-seulement que cette conspiration ait été découverte, mais qu'elle ait

été formée. Il veut qu'en prenant des précautions pour s'en garantir, on la laisse éclater. Qu'on sépare, si l'on veut, les protestans paisibles de ceux qui sont ouvertement factieux; mais le point important est de saisir ceux-ci en pleine révolte contre leur roi, de découvrir leurs chefs, d'étonner leur audace, d'anéantir leurs ressources. Son plan de défense est arrêté. La cour se transportera de Blois à Amboise. Le château fortifié de cette ville est à l'abri d'un coup de main. Le prince de Condé, Coligni et Dandelot, seront mandés auprès du roi; mais sans aucun signe de défiance, quels que soient leurs projets, ils serviront d'otages. On s'aidera du secours de tous les gentilshommes voisins. Les officiers et les domestiques du roi seront armés; on tirera des secours d'Orléans, de Blois, de Tours, de Bourges et de Poitiers; la confiance, l'activité, la valeur feront le reste.

Ce plan était d'une extrême hardiesse; car Guise employait à sa défense des seigneurs qui presque tous étaient ses ennemis déclarés ou secrets, le maréchal de Vieilleville, les deux La Rochefoucault; enfin, ce qui était le comble de l'audace, Coligni et Condé lui-même. Une seule menace indis- Condé et Coligni sont mandés auprès du roi

crète, un seul mot de défiance eût pu avoir fait soulever contre lui les défenseurs même du château; il sut feindre la plus entière confiance; les seigneurs suspects furent placés dans des postes, où, sans nuire à la cour, ils étaient forcés de nuire, au moins indirectement, à leurs amis.

Coligni arrive le premier au château d'Amboise; on le reçoit avec respect. Le cardinal de Lorraine convient avec lui et avec le chancelier Olivier qu'il faut modérer les lois contre les protestans. Tous trois rédigent un édit par lequel on accorde une amnistie générale aux sectaires. Le roi n'en excepte *que les prédicans, et ceux qui auraient trempé dans des complots contre sa personne et son autorité.*

Condé, qui venait de la Ferté-sous-Jouarre, fut déconcerté en apprenant que la cour s'était transportée au château d'Amboise. Une telle précaution ne lui permit pas de douter que la conspiration n'eût été découverte. Des partisans de la maison de Guise qu'il rencontra sur sa route, augmentèrent ses alarmes en lui parlant des différentes missions dont ils étaient chargés. Après quelques irrésolutions, il prend le parti de se rendre à la cour, soit pour servir les conju-

rés, s'il en est encore temps, soit pour se disculper de tout soupçon de complicité avec eux. C'est à lui que le duc de Guise paraît confier le poste d'honneur dans la défense du château; mais il l'environne de surveillans qui en font un captif.

La Renaudie, que le prince de Condé avait fait avertir de tant de fâcheux contre-temps, ose maintenir son plan d'attaque. « Nos projets, dit-il à ses compagnons, sont plutôt » soupçonnés que découverts; je vois que » les Guise tremblent, je ne vois pas encore » qu'ils soient préparés: le fussent-ils, il fau» drait les affronter encore. Si nous ne pou» vons plus les surprendre dans Blois, nous » pouvons les attaquer dans le château d'Am» boise. Nous devons au prince de Condé, » aux amis qui ont osé entrer dans ce château, » de seconder ce qu'ils entreprennent pour » nous. Le château de Noizai nous appar» tient; nous y avons un dépôt d'armes: gar» dons-nous de l'abandonner; gardons-nous » de fuir. Réunis aujourd'hui, ou pour la vic» toire ou pour une mort glorieuse, si nous » nous séparons, nous nous présentons de » nous-mêmes aux tortures, à l'échafaud. » Il faut oser au-delà de ce que nos ennemis

« craignent de nous : c'est notre serment, » c'est notre salut ».

Castelnau s'enferme dans le château de Noizai

Un conseil si audacieux est suivi. Trois cents conjurés se rendent au château de Noizai, et, sous la conduite du baron de Castelnau, y pénètrent en repoussant dans la ville de Tours un corps qui voulait s'opposer à leur passage. La Renaudie doit les y suivre avec un autre corps, et l'attaque est fixée pour le lendemain 16 mars : la découverte de la conspiration ne l'avait fait différer que d'un seul jour.

La cour reçoit de nouveaux indices sur la conjuration.

Mais un des conjurés, Lignières, méditait une trahison. Au lieu de se rendre à son poste, il arrive au château d'Amboise, et révèle au duc de Guise les mesures, les dispositions et les forces de ses compagnons. Quel trait de lumière! Le duc de Guise peut maintenant diriger ses coups avec assurance; il fait attaquer le baron de Castelnau par le duc de Nemours, guerrier brillant et courtisan dévoué. Castelnau voit le château de Noizai investi, lorsqu'il se disposait à investir Amboise. Il ne reçoit point les secours qu'il attend. Les coups d'arquebuse qu'il entend de tous les points de la forêt lui apprennent que ses compagnons sont attaqués. Quelle sera l'issue de ces com-

bats multipliés? Qu'est devenu La Re[illegible]udie?

[illegible] Renaudie s'avançait avec précaution Mort de La Renaudie.
[illegible]t de Château-Renaud, que les [illegible] de Guise fouillaient en tous [illegible] approchait du château de [illegible] aperçoit un corps de troupes [illegible] au sien. C'est un corps ennemi, [illegible]on parent, son ancien ami, le baron de Pardaillan, qui le commande. Voici le premier choc, qui sera suivi de plusieurs guerres civiles, et ce sont deux parens, deux amis qui l'engagent. La Renaudie et Pardaillan s'élancent l'un sur l'autre; le premier perce son adversaire de deux coups d'épée, et l'étend mort à ses pieds. Un page de Pardaillan veut venger son maître, et blesse *la* Renaudie d'un coup d'arquebuse : celui-ci conserve encore assez de force pour terrasser le page; il le tue, et bientôt lui-même tombe mort entre ses deux ennemis. Ses compagnons consternés se dispersent, et presque partout ils tombent dans des embuscades. On ne cesse d'amener des prisonniers au château; on y traîne le cadavre du chef des conjurés. Pour signal des exécutions sanglantes qui vont souiller la demeure du roi, le corps de La Renaudie est

suspendu aux murs du château. Bientôt on apprend un autre succès, Castelnau a capitulé.

Castelnau capitule.

Tout annonce que ce conjuré [illegible] caractère était plein de droiture [illegible] nul doute de la légitimité d[illegible]. Quand il s'était aperçu du [illegible] cours et de renfort dans le [illegible], il avait consenti à une [illegible] avec le duc de Nemours, et promis devant lui que tout le but de ce mouvement était de présenter une requête au roi pour obtenir l'éloignement des Guises. « Jetez donc à bas » vos armes, lui avait dit le duc de Nemours. Quel sujet fidèle ose se présenter » à son roi dans un semblable appareil? Je » m'engage à vous conduire, vous et vos » compagnons, en sa présence; mais faites à » sa majesté des prières et non des menaces. » Castelnau accepta cette proposition, et Nemours signa l'engagement que les jours et la liberté de Castelnau et de ses compagnons seraient respectés. En entrant à Amboise, ils furent conduits, non devant le roi, mais dans les cachots. Nemours fut plus confus qu'irrité du mépris que l'on faisait de sa parole.

Tout semblait pacifié. Si le duc de Guise

n'avait pas eu à signaler tout son héroïsme [illegible]ns cette circonstance, il avait montré plus [illegible]ence d'esprit, plus d'adroites et subi[illegible]isons que souvent n'en demande [illegible] premier mouvement parut [illegible] magnanimité qu'il avait montré[illegible] de Metz. Nommé une seco[illegible]nt général du royaume, il céda au[illegible] du chancelier Olivier, et fit rendre le [illegible] un édit par lequel le roi accordait une amnistie générale aux rebelles, sous la condition qu'ils déposeraient les armes; mais soit que les conjurés qui fuyaient au hasard, ne fussent pas instruits de cet édit, soit qu'ils y vissent un piége, plusieurs d'entr'eux osèrent revenir sur leurs pas pour attaquer le château d'Amboise. Ils étaient conduits par deux chefs intrépides, Lamothe et Coqueville. Leur bravoure fut extrême; mais leurs dispositions étaient mal concertées; partout le duc de Guise leur fit tête et les repoussa. Le prince de Condé, qu'observait le duc d'Aumale, fut obligé de se battre contre des hommes qu'il avait armés. Peu d'entr'eux survécurent à cette attaque désespérée; la retraite de Lamothe et de Coqueville fut le signal des exécutions les plus barbares et Exécution des conjurés.

d'une indigne profanation de la demeure royale. Le duc de Guise sortit de son ca-tère, et le cardinal de Lorraine rentra dans le sien : l'amnistie fut révoquée... niers, sans avoir été même... leurs noms, furent pendus... château ; d'autres liés... nombre de dix ou douze... dans la Loire. Plus de douze... personnes pé-rirent dans Amboise. L'air de cette ville était infecté par les restes de ces victimes ; alors le duc de Guise donna l'ordre de ne plus faire de prisonniers : on pendait aux arbres de la forêt tous ceux qu'on rencon-trait armés ou qui avaient le malheur d'ins-pirer des soupçons. Des voyageurs, de pai-sibles marchands, périrent du même sup-plice que les conjurés. On faisait contre eux un indice de l'argent qu'ils portaient.

On n'avait différé la mort des chefs que pour obtenir d'eux, par les tortures, des déclarations contre les princes, les Châtil-lon et les Montmorenci. Lahigne, Ra... et Mazères, ayant été mis à la question, déclarèrent que La Renaudie leur avait parlé du prince de Condé, comme du chef de cette entreprise ; mais il n'y eut pas une seule déposition qui chargeât le roi de Navarre ni

le connétable de Montmorenci, ni Coligni, ni Dandelot. Castelnau montra devant ses juges tant de noblesse, de fermeté, qu'une grande partie de la cour s'intéressa pour lui. Le duc d'Aumale sollicita sa grâce par générosité, et Catherine de Médicis fit la même prière par politique. Le cardinal de Lorraine, raffinant jusque dans sa cruauté, vint faire assaut d'argumentation scolastique avec cet accusé qu'on disait très-habile dans la controverse, et eut la confusion de ne point obtenir l'avantage de la dispute sur un homme qui s'attendait à la mort. Après cette conférence, le supplice de Castelnau fut décidé.

Tandis qu'on allait procéder à l'exécution des chefs, on vit les reines pompeusement vêtues et suivies de toutes leurs dames, se présenter au balcon du château pour jouir de ce spectacle. Peut-être faut-il ici plus plaindre que blâmer Marie Stuart; son âge permet de penser que le cardinal de Lorraine lui avait imposé cette affreuse obligation. Catherine de Médicis rendit les princes, ses fils, témoins de ces supplices. Supplice des chefs.

Le dernier des conjurés qu'on menait à la mort, Villemongey, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et les levant

au ciel : « O mon Dieu ! s'écrie-t-il, je
» prie, en mourant, de venger le sang de
» martyrs ». A ces mots, une des dames
se leva précipitamment et sortit du salon
tout éperdue et baignée de larmes : c'é-
tait Anne d'Est, épouse de François de
de Guise, et petite-fille, par sa mère, de
Louis XII. Digne d'un tel aïeul, digne aussi
de sa mère, qui montra toujours, soit en
Italie, soit en France, une âme courageuse,
elle ne cessait d'exhorter son époux à se mo-
dérer dans la vengeance. Catherine de Mé-
dicis la suivit et lui demanda la cause du sai-
sissement qu'elle venait d'éprouver. « Ah !
» madame, lui dit-elle, de tels spectacles
» font horreur. Combien de vengeances se
» préparent ! Je crois voir encore bien du
» sang qui va couler. Que Dieu sauve les
» princes vos fils et mes enfans ! »

Procès du prince de Condé.

Le prince de Condé avait été forcé d'as-
sister au supplice de ses amis. Entouré de
délateurs il ne put cacher son trouble. « Le
» roi, dit-il, regrettera peut-être un jour
» de s'être privé de si braves guerriers ». Il
restait à prononcer sur le sort de ce prince.
Dès que le roi eut connaissance de la dépo-
sition de La Bigne, qui déclarait Condé chef
de l'entreprise, il le fit mettre aux arrêts.

On fit la visite de son hôtel à Amboise ; et l'on n'y trouva ni dépôt d'armes, ni papiers suspects ; mais un de ses gentilshommes, Maligny, s'était échappé la veille avec son écuyer ; et beaucoup d'autres indices donnaient de la force au témoignage de Labigne, confirmé par les aveux de Ramay et de Mazères. On ne pouvait cependant les regarder comme des preuves juridiques, suffisantes pour le condamner un prince du sang. Les trois conjurés n'avaient parlé que sur la foi de La Renaudie ; et celui-ci n'avait-il pas abusé d'un nom auguste ? Le cardinal de Lorraine voulut observer par lui-même le prince de Condé. Il lui proposa, du ton de l'intérêt, d'entendre derrière une tapisserie, les dépositions des conjurés, afin de pouvoir les réfuter avec plus d'avantage. « Apprenez, lui répondit le prince, que » ma qualité ne me permet pas de me te- » nir caché, et qu'elle vous permet encore » moins d'interroger des criminels sur mon » compte ».

Condé avait demandé au roi d'être admis à faire entendre sa justification dans une assemblée générale, en présence des reines, des enfans de France, des grands dignitaires, des chevaliers de l'ordre, et des ambas-

sadeurs des puissances étrangères : cette faveur lui fut accordée. Le prince s'avance fièrement ; et au lieu d'entrer dans une apologie que le sentiment de sa propre conscience et la conviction de ceux qui l'écoutaient eussent rendu difficile, *S'il est ici*, dit-il, *un homme assez audacieux pour m'accuser d'avoir conjuré contre le roi, je déclare que cet accusateur, à moins que ce ne soit le roi ou l'un des princes ses frères, en a faussement et malheureusement menti. Qu'il se présente, et mettant à part ma dignité de prince du sang, que je ne tiens que de Dieu, je suis prêt à le combattre, et à lui faire avouer qu'il est lui-même l'ennemi du roi, de la famille royale et de la monarchie.*

Magnanimité du duc de Guise.

Quel est son étonnement, quand le duc de Guise, qu'il vient de désigner et de défier, s'exprime en ces termes : *C'est souffrir trop long-temps qu'un si grand prince reste exposé au soupçon du plus noir attentat. Je le prie, s'il soutient un combat, de m'accepter pour son second.* Le duc de Guise a vaincu, par ces mots, son adversaire ; car il l'a forcé à lui exprimer de la reconnaissance. Nul accusateur ne se présente dans une assemblée qui vient d'être transformée en tribunal de chevalerie. Tous les

regards s'arrêtent sur le duc de Guise ; chacun voudrait lire au fond de cette âme qu'on croit irritée, mais qu'on sait être généreuse. Il est calme, impénétrable ; il ne brave, par aucun sourire, le prince auquel il pardonne. Le cardinal de Lorraine prouve, par son dépit et sa confusion, que son frère est sincère dans sa magnanimité. Le prince de Condé s'approche du monarque, et lui dit : *Puisqu'il n'existe contre moi ni accusateur, ni preuves, ni indices, je vous supplie, sire, de me tenir pour un sujet fidèle.* Le roi, que la conduite du duc de Guise a frappé de stupeur, ne sait que répondre. Il consulte le cardinal de Lorraine, qui l'invite à rompre l'assemblée. On se sépare. Chacun juge de la scène qui vient de se passer d'après son caractère et ses penchans. Le duc de Guise paraît le plus parfait modèle de la générosité à ceux qui ont conservé une âme chevaleresque, et politique adroit à tous ceux qui, dans cette cour, se sont façonnés à la dissimulation.

Cependant, on ne fait aucune procédure contre le prince de Condé. Le roi ratifie indirectement la clémence de son ministre ; mais il retient encore son dangereux parent auprès de sa personne, et s'en fait accompa- Condé [illegible]

gner dans ses voyages. Les Guise, après avoir surveillé le prince, craignent en lui un surveillant. En lui rendant la liberté, ils vont mettre à une nouvelle épreuve ce caractère turbulent. Le prince de Condé se retire à La Ferté-sous-Jouare, bien décidé à ne pas rester long-temps sous le poids de l'humiliation qu'il vient de subir (1).

Suite de la conjuration d'Amboise.

Les Guise, après leur victoire d'Amboise, se servent encore des moyens par lesquels ils l'avaient obtenue. Ceux qu'ils soupçonnent le plus, sont forcés de concourir à leurs desseins. Le roi de Navarre, qu'ils avaient fait inquiéter par de secrets

(1) La conjuration d'Amboise est un des événemens qui offrent le moins de doute et d'embarras à la critique de l'histoire. De Thou en a si bien développé tous les mobiles, détaillé toutes les circonstances, que l'imagination est vivement transportée sur le lieu de la scène. Cependant les discours qu'il fait tenir à La Renaudie est un manifeste trop régulier, trop apprêté, qui n'aurait produit que l'effet le plus froid sur les conjurés. Dans sa narration, il s'occupe trop longuement des personnages secondaires. Du reste, c'est injustement qu'on lui reprocherait d'avoir suivi de préférence les relations des écrivains protestans en ce qui concerne la journée d'Amboise, elles ne sont que faiblement contredites par les écrivains catholiques. Ici Davila s'accorde entièrement avec lui.

avis, et rassurer par une lettre du roi, cherche à donner des preuves de sa fidélité, même aux dépens du parti pour lequel il incline. Des gentilshommes protestans, fidèles aux engagemens qu'ils avaient pris avec les Guise, avaient fait une levée d'armes dans l'Agénois. Le roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne, marche contre des hommes qui croient suivre ses étendards, et profite, pour les tailler en pièces, de la confusion où les jette cette attaque inattendue.

Quant au connétable de Montmorenci, dont les sourds ressentimens et le calme suspect excitaient encore plus la défiance des princes lorrains; ils le chargèrent de porter au parlement de Paris la lettre où le roi expliquait tout l'événement de la conjuration d'Amboise. Montmorenci ne put s'empêcher, en s'acquittant de cette mission, de contrarier un peu les ministres qui la lui avaient imposée. La lettre du roi portait que la conjuration était dirigée contre sa personne. Le connétable fit entendre qu'elle n'était dirigée que contre les Guise, en s'exprimant ainsi: « S'il n'y a point de gen-
» tilhomme qui souffre qu'on insulte chez
» lui son parent et son ami, comment le roi

» aurait-il souffert qu'on osât attaquer ses » ministres dans son propre palais » ?

Mort du chancelier Olivier.

Les supplices, dont la ville d'Amboise avait été le théâtre, navrèrent du plus profond chagrin le cœur du chancelier Olivier. Il craignait d'être regardé comme le ministre des vengeances du cardinal de Lorraine, lui qui n'avait parlé que d'amnistie, lui qui, sans partager toutes les opinions des protestans, convenait avec eux qu'une réforme dans l'église était nécessaire. Troublé par des images sinistres, ce vieillard tomba malade, et bientôt on désespéra de ses jours. Le cardinal de Lorraine vint le visiter. La vue de ce ministre parut lui être odieuse. Des écrivains protestans prétendent qu'il s'écria : *Malheureux cardinal, tu nous damnes !* Mais il serait difficile et pénible de penser qu'après une vie si pure, ce digne magistrat ait expiré avec le remords de cruautés qu'il n'avait pas commises. Sa mort fut pleurée; mais bientôt elle parut être l'occasion d'un changement heureux dans le système du gouvernement. Ce fut Michel de L'Hôpital qu'on lui donna pour successeur. La France dut ce choix à une femme qui fut depuis l'auteur de tous ses maux, à Catherine de Médicis.

La naissance de Michel de L'Hôpital, loin de lui ouvrir la route des honneurs, semblait devoir la lui fermer à jamais. Son père était un médecin qui, attaché au connétable de Bourbon, l'avait suivi dans sa fuite (1). Michel, dès sa jeunesse, annonça des talens précoces qui, d'abord cultivés par son père, se développèrent avec éclat dans les meilleures universités d'Italie. La rare flexibilité de son esprit semblait l'appeler à la fois vers plusieurs carrières. Il s'annonçait comme poëte, comme orateur, comme jurisconsulte, enfin comme homme d'état. C'était la poésie latine qu'il cultivait; mais il ne se bornait pas comme la plupart des auteurs, ses contemporains, à une frivole recherche

Michel De L'Hôpital.

(1) Voici comment le chancelier de L'Hôpital raconte dans son testament une circonstance peu connue de sa vie. « . . . . Long-temps après que Charles » de Bourbon, étant chassé de France par envie et » privé de tous ses biens, fut retiré vers Charles d'Autriche, empereur, mon père le suivit, ayant laissé » ses enfans, tant fils que filles, ne les pouvant mener avec soi pour leur bas âge et la crainte qu'il » en avait. Moi qui étais lors aux études à Toulouse, » âgé de 18 ans, fus enlevé par soupçon et enfermé » en prison publique, jusqu'à ce qu'on m'eût relâché » et fait sortir par commandement exprès du roi, » parce qu'on ne m'avait en rien trouvé coupable ».

d'élégance et d'harmonie. La force de sa pensée et l'énergie de son âme donnaient un caractère viril aux premières productions de sa jeunesse. L'amour de la gloire, et sans doute aussi l'amour de la patrie, le ramenèrent en France. Son début au barreau fut si éclatant, que l'envie lui reprocha en vain d'être le fils d'un proscrit. François Ier. jeta les yeux sur un jeune homme si digne d'entrer dans le cortége déjà nombreux des savans, des jurisconsultes, des poëtes, qu'il rassemblait autour de lui. Michel de L'Hôpital fut nommé conseiller au parlement de Paris. Jeune magistrat, il fut un rigide censeur des abus de la magistrature : mais il ne put remédier au plus fâcheux de tous, les jugemens par commissions; et lui-même siégea souvent parmi les commissaires. Le zèle féroce que montraient plusieurs de ses confrères contre les protestans le révolta. Lassé de ne pouvoir leur arracher des victimes qu'il eût voulu sauver, il chercha des fonctions moins pénibles pour son âme. Le roi Henri II le nomma président de la chambre des comptes, et bientôt après conseiller d'état. Là, il eut à soutenir quelques luttes contre le corps dont il sortait. Le chancelier Olivier l'avait aimé comme un fils. Cathe-

rine de Médicis vit en lui un homme qui, pour prix d'une élévation inespérée, se vouerait tout entier aux intérêts de sa puissance, et saurait élever une digue contre l'ambition des Guise. Le cardinal de Lorraine, fier d'avoir été son premier protecteur, et touché des éloges qu'il avait reçus de sa reconnaissance, approuva le choix de la reine-mère, et se flatta de le faire servir à ses desseins. Michel de L'Hôpital, nommé chancelier de France, ne chercha point s'il devait plus aux Guises qu'à la reine-mère; mais il se souvint de ce qu'il devait à l'humanité, aux lois, à sa patrie.

Habitués que nous sommes à des maximes de tolérance religieuse, nous qui les avons lues dans un si grand nombre d'ouvrages éloquens, profonds ou ingénieux, nous qui avons vu ces maximes devenir la loi de l'Europe presque toute entière, nous concevons mal combien, dans le seizième siècle, il y avait de difficulté à tracer ces principes et à les concilier, soit avec l'autorité du gouvernement, soit avec l'autorité de la foi. Des idées, qui sont devenues le partage du bon sens, n'ont pu être découvertes que par le génie. Sans doute les seules inspirations de la pitié conduisaient tous les hommes

sages et vertueux de ce temps à désirer l'abolition de supplices atroces; les bons magistrats ne cessaient d'exprimer ce vœu; ce qui appartient à Michel de L'Hôpital, ce qui annonce à la fois l'élévation de son esprit et celle de son caractère, c'est la sagesse d'un plan qui embrassait toutes les parties de la législation. Pour que le roi pût être avec succès le conciliateur de ses sujets divisés sur la religion, il voulait le rendre, sur tous les points, leur bienfaiteur commun. Trop sûr de n'être pas compris d'abord par des esprits superstitieux, plus sûr encore d'avoir à lutter contre des passions basses qui empruntaient le masque du zèle religieux, il s'était proposé de ne pas se découvrir trop tôt, de ne se lasser jamais, de ne céder à aucun homme, de n'être entraîné par aucun événement.

Coup d'œil sur la cour.

Voici comment la cour se présentait à lui dans le début de son ministère. Catherine de Médicis voulait faire le bien, seulement parce que le cardinal de Lorraine voulait faire le mal. Le duc de Guise s'estimait heureux d'avoir pu faire oublier le sang versé dans Amboise, par l'adroite clémence dont il avait accablé son rival. La reine-mère retenait Coligni à la cour et affectait de caresser

les Châtillon pour inquiéter les Guise. La jeune reine annonçait des penchans trop aimables pour n'être pas accessible à la pitié. Le roi épouvanté demandait à ses ministres de lui épargner des scènes aussi tragiques que celle d'Amboise. Le seul cardinal de Lorraine persistait dans le projet de donner des suites terribles à cette victoire remportée sur les protestans. A l'amnistie que, dans sa frayeur, lui-même avait accordée, il voulait faire succéder un édit qui suspendrait sur leurs têtes les glaives de l'inquisition, non telle qu'elle avait été établie en France sous le règne précédent, mais absolue, implacable et sombre comme en Espagne. L'Hôpital ne se contenta pas de détourner ce fléau, il voulut faire abolir le tribunal déjà établi, et qui n'avait reçu encore que peu d'activité; il effraya le cardinal de Lorraine sur le danger d'un soulèvement général, et proposa un édit que, malgré ses vœux et ses penchans, il était obligé de rendre extrêmement sévère, mais qui délivrait une nation confiante d'un tribunal non moins fait pour la pervertir que pour l'opprimer. Le cardinal céda. Par l'édit de Romorantin, la connaissance du crime de l'hérésie fut attribuée aux évêques à l'exclusion des juges séculiers. Les

Édit de Romorantin.

présidiaux étaient seulement chargés d'appliquer la peine. Les assemblées secrètes des protestans étaient défendues sous peine de mort. Le chancelier n'était pas fâché que cet édit parût trop sévère; s'il en fit l'apologie devant le parlement de Paris, qui refusait de l'enregistrer, ce fut en des termes qui décelaient sa répugnance pour toutes les mesures violentes. Son discours, plein de véhémence et de sagesse, annonçait de judicieux projets de réforme, soit dans la discipline ecclésiastique, soit dans l'administration du royaume, et faisait pressentir deux événemens agréables aux Français, la convocation des états-généraux et celle d'un *concile national*.

Aidé de l'amiral de Coligni et de la reine-mère, *L'Hôpital parvint bientôt à faire adopter* ces deux mesures aux princes lorrains qui paraissaient devoir en craindre l'événement. Mais le duc de Guise ne voyait dans ces assemblées qu'un moyen de mettre au jour les desseins de ses ennemis, de les confondre, de les accabler; et le cardinal de Lorraine espérait y faire jouer les ressorts de l'intrigue, et comptait beaucoup sur le pouvoir de son éloquence.

Assemblée de Fontainebleau.

Ce fut dans une assemblée de notables, tenue à Fontainebleau, le 21 août, et qui

ne dura que quatre jours, que l'on arrêta de convoquer les états généraux et un concile national. Cette assemblée de notables parut un piége aux personnages principaux que les Guise y avaient fait appeler. Le prince de Condé s'était échappé de son château de la Ferté-sous-Jouarre, pour aller chercher un asile en Béarn, auprès du roi son frère. L'un et l'autre imaginèrent des prétextes pour ne pas se rendre auprès du roi. Le connétable et l'amiral osèrent se présenter devant leur maître, chacun avec une escorte de sept à huit cents gentilshommes. Coligni lut une requête de plusieurs habitans de la Normandie, qui demandaient l'expulsion des Guise. On se menaçait dans l'assemblée; on se menaçait encore plus au dehors. Deux évêques français, l'un et l'autre conseillers d'état, Marillac, archevêque de Vienne (1), et

(1) Charles Marignac, archevêque de Vienne, fut un homme distingué par ses talens et par son caractère. Il est remarquable qu'il passa une partie de sa vie publique à traiter avec les ennemis de la religion catholique. François Ier. l'envoya en qualité d'ambassadeur d'abord en Turquie, puis en Angleterre; nous avons vu que Henri II le chargea de négocier avec les protestans d'Allemagne. Il se dévoua au prince de Condé avec une constance peu ordinaire : il avait cher-

Montluc, évêque de Valence, tinrent un langage qui les fit soupçonner d'une adhésion secrète aux opinions des protestans.

Loin de modérer l'effervescence des esprits, la nouvelle d'une convocation des états généraux ne fit que fournir des alimens aux discordes. La littérature, qui naissait à peine, fut détournée de ses paisibles travaux pour écrire des libelles (1). On n'y discutait plus d'ennuyeux sujets de controverse; au nom de la religion, l'on usait de la calomnie, en attendant l'occasion de recourir au poignard. Dans les écrits des catholiques, on ne cessait de reprocher aux protestans le pré-

ché à le détourner du dessein de se rendre à la cour. Lorsqu'il sut que ce prince avait été arrêté à Orléans, il sollicita vivement sa délivrance, et mourut, dit-on, du regret de n'avoir pu l'obtenir : il était âgé de cinquante ans. Sa doctrine religieuse paraît avoir été la même que celle du chancelier de L'Hôpital, dont il fut l'ami. Sa correspondance diplomatique, conservée dans les *Manuscrits de Fontanieu*, est de beaucoup supérieure à celle des hommes d'état de son temps. Il laissa un fils naturel.

(1) La conspiration d'Amboise avait été précédée par plusieurs écrits des protestans, dans lesquels on s'élevait contre un édit de Charles V, qui fixe la majorité des rois de France à quatorze ans. Rien de plus lourd dans la forme et de plus frivole dans le fond, que

tendu scandale de leurs assemblées clandestines. Le prince de Condé était assimilé à ce Charles-le-Mauvais, qui fut, sous Charles V, le fléau de sa famille et de sa patrie. Les protestans usaient de terribles représailles dans leurs libelles : ils supposaient avec assez de vraisemblance que la reine-mère, sans avoir beaucoup connu l'amour, avait cédé souvent à la volupté; ce qu'elle tolérait, ce qu'elle encourageait, même dans ses filles d'honneur, montrait en elle l'absence de tout scrupule. Ils faisaient une longue énumération des concubines du cardinal de Lor-

ces représentations auxquelles les écrivains catholiques et les partisans des Guise répondaient avec plus de pesanteur encore. Le parlement de Paris ne manquait pas de faire brûler les écrits des premiers par la main du bourreau. Plusieurs libraires furent arrêtés, et quelques-uns condamnés au supplice du feu. De tous les libelles qui furent publiés pendant le cours des guerres civiles, il n'y en eut aucun de piquant avant le règne anarchique et ridicule de Henri III. En général les Français savaient mieux conter que discuter; et lorsque la gaieté manquait aux écrivains, ils n'avaient plus d'autre ressource que la pédanterie la plus gauche, l'invective et la calomnie. Les contes des trouvères des treizième et quatorzième siècles valent cent fois mieux que toutes les brochures polémiques du seizième.

raine, ce fougueux antagoniste du mariage des prêtres : on ne parlait de lui que comme d'un pédant fourbe et sanguinaire. Si les protestans ne pouvaient avilir le caractère du duc de Guise, ils voyaient du bonheur dans sa gloire, du calcul dans sa générosité.

Les protestans ne cessaient de jeter des cris d'alarmes sur les dangers dont ils voyaient menacés tous les descendans de Hugues Capet, et se représentaient comme les derniers défenseurs de cette famille. De là vient, suivant eux, le nom de huguenots qui leur fut donné, ou qu'eux-mêmes se donnèrent, dans cette année 1560 (1).

Tentative des protestans sur la ville de Lyon.

Ils se soulevaient *ou du moins* se liguaient dans la plupart des provinces méridionales. C'était *le prince de Condé qui*, du fond du Béarn, *les* mettait en mouvement ; ce prince

(1) Plusieurs historiens donnent à ce nom une étimologie fort bizarre : ils le font dériver d'un lutin ou revenant, nommé *le roi Hugon*, qui, suivant la croyance du peuple de Tours, rôdait toutes les nuits dans cette ville. Les protestans y étaient assez nombreux et tenaient des assemblées nocturnes : on les nomma *Huguenots*, comme les suivans du roi Hugon. Quelle que soit l'origine de ce mot étrange, plus il semblait obscur et mystérieux, plus il accroissait la haine des partis.

traversait les sages mesures du chancelier de L'Hôpital, qui eut aussi souvent à se plaindre de ceux pour lesquels sa pitié s'intéressait, que de ceux dont il voulait fléchir la cruauté. L'un des gentilshommes attachés à ce prince, Maligny, qui avait pu s'échapper d'Amboise, tenta de s'emparer de la ville de Lyon, en y faisant entrer une centaine d'hommes. Son entreprise, mal concertée, manqua; il put se sauver encore une fois; mais cinquante de ceux qui l'avaient suivi furent pendus. Les Guise cherchaient par tous les moyens à faire sortir le prince séditieux de son nouvel asile. Ils ne se croyaient pas assez sûrs des villes du midi pour aller le réduire dans le Béarn. Chaque jour, ils acquéraient des preuves de ses trames nouvelles; mais ils se gardaient bien de les divulguer. Lassagne, un de ses agens, fut arrêté sur la déposition d'un militaire, dont il avait voulu faire son complice; il fit des aveux, livra des lettres: le roi de Navarre, les Montmorenci, les Châtillon et le vidame de Chartres (1) s'y trouvaient compromis. Les Guise continuè-

(1) Le vidame de Chartres, un des protestans les plus zélés, passait généralement pour avoir été aimé de Catherine de Médicis. Par l'acharnement avec lequel elle le poursuivit, on peut juger qu'elle eut à lui

rent de feindre une entière sécurité ; ils semblaient n'avoir plus d'autre pensée que celle des états généraux. Mais tandis qu'ils réunissaient tous leurs moyens pour se former un parti puissant dans cette assemblée, le prince de Condé pouvait-il n'y pas paraître? Il n'écouta que son naturel confiant et fougueux et osa sortir du Béarn. Le roi de Navarre, malgré son *irrésolution* et sa timidité, le suivit. L'un et l'autre étaient rassurés par des promesses que le cardinal de Bourbon, leur frère, leur avait faites au nom des Guise, et même par des lettres du roi. Le prince de Condé recevait dans sa marche des avis inquiétans : *Éléonore de Roye*, *fidèle* épouse de ce prince inconstant, la duchesse de *Montpensier* et l'amiral de *Coligni* l'avertissaient du dessein qu'avaient les Guise de le faire arrêter : il ne répondait que par ces mots : *Ils n'oseront pas*.

Le prince de Condé ose se rendre aux états généraux

La cour s'était rendue dès le 18 octobre à Orléans, où l'assemblée des états généraux devait se tenir le 10 décembre. Le roi y avait fait son entrée dans un appareil for-

reprocher, ou l'inconstance, ou l'indiscrétion. Il fut arrêté après la déposition de Lassagne, et mourut peu de temps après : les uns disent à la Bastille, les autres au sortir de cette prison.

midable. Les hérétiques, qui étaient très-nombreux dans cette ville, avaient été désarmés ; plusieurs étaient arrêtés, on instruisait leur procès. Tout semblait annoncer qu'on allait renouveler les exécutions d'Amboise. Dandelot, alarmé de ces préparatifs, s'échappa d'Orléans pour chercher un refuge dans son gouvernement de Bretagne. Les princes, malgré tant de présages sinistres, s'approchaient du roi qui les avait mandés. Antoine de Bourbon n'osait se rendre suspect par une fuite précipitée. Condé voulait encore une fois braver ses ennemis. Personne ne vint au-devant des princes, toutes les rues étaient bordées de soldats; le roi fit à ses parens le plus sombre accueil. Dans toute cette cour, Catherine de Médicis fut la seule qui parut les voir avec intérêt ; mais ses mots entrecoupés, ses gémissemens, les pleurs qu'elle affectait de répandre, étaient les plus sûrs indices du sort qui les attendait. Deux capitaines des gardes Il est arrêté.
vinrent arrêter le prince de Condé ; on conduisit le roi de Navarre dans un hôtel où il fut gardé à vue ; on entoura de canons la prison où Condé fut enfermé. Une commission fut nommée pour le juger. Éléonore vint se jeter aux pieds du roi, et demander la

grâce de son *seigneur mari*. *Non*, répondit le jeune monarque, *je ne ferai jamais grâce à un mauvais parent qui a voulu m'ôter la couronne et la vie.*

Il est traduit devant une commission.

Les Guise n'avaient plus rien à ménager. Le prince de Condé ne put obtenir d'être jugé, suivant les lois de la monarchie, par le parlement de Paris, assisté des pairs. Les Guise craignaient les délais d'une procédure juridique; ils se défiaient de Catherine de Médicis, qui, dans sa politique tortueuse, feignait l'amour de la paix, et du chancelier de L'Hôpital, qui porta toujours ce sentiment dans son cœur. La conjuration d'Amboise, la tentative de Maligny sur Lyon, les révélations de Lassagne, la profession ouverte que faisait le prince de Condé de la religion réformée, étaient des griefs suffisans pour décider la commission. Le magistrat humain qui la présidait, Christophe de Thou, ne put s'empêcher lui-même de voir dans la conduite du prince de Condé tous les actes d'un prince rebelle. Les Guise pressaient cette procédure, persuadés que l'évidence des délits sauverait l'illégalité des formes.

Projet criminel faussement imputé au duc de Guise.

La justice veut que les Guise soient ici vengés d'une accusation odieuse et invrai-

semblable, et qu'on s'étonne de voir, sinon admise, du moins rapportée par un historien aussi judicieux qu'Auguste de Thou. On a prétendu que les Guise, dans le moment où ils se disposaient à envoyer le prince de Condé sur l'échafaud, avaient voulu faire assassiner le roi de Navarre par le roi de France lui-même; que François II devait mander son cousin auprès de sa personne, et saisissant le premier prétexte pour feindre une grande colère, le percer d'un poignard. Ce fut, dit-on, Catherine de Médicis qui, instruite de ce complot, en fit avertir Antoine de Bourbon. On prête à ce prince des paroles qui s'accordent bien mal avec son caractère. *Je vais*, lui fait-on dire, *dans un lieu où l'on a juré ma mort; mais jamais peau ne fut vendue si cher que je leur vendrai la mienne. Capitaine Remi, si je péris, prenez ma chemise percée de coups et toute sanglante; portez-la à ma femme et à mon fils; qu'ils en envoient des lambeaux à tous les rois; ils liront dans mon sang la vengeance qu'ils doivent tirer du lâche assassinat d'une tête couronnée.* Enfin on ajoute que le roi n'ayant pu se décider, malgré sa promesse, à consommer ce

noir attentat, le duc de Guise s'écria : *Oh! le roi lâche et poltron!*

Est-ce assez d'invraisemblances et de suppositions révoltantes! *Si* le héros de Metz et de Calais eût voulu se délivrer du roi de Navarre par un assassinat, c'est à des hommes consommés dans le crime, ce n'est point à un monarque valétudinaire, timide et religieux, qu'il eût confié l'exécution d'un projet si atroce. Le faible *Antoine* de Bourbon offrait-il donc tant de sujets d'alarmes? On le gardait à vue; il était méprisé de son parti même. Que de moyens n'avait-on pas de l'envelopper dans le procès et la condamnation de son frère? *Enfin* quel eût été pour le duc de Guise *le* prix de ses exécrables leçons? Eût-il conservé tranquillement la puissance absolue sous un roi si prompt à venger son autorité par le meurtre?

Condé est condamné à mort.

Le procès du prince de Condé s'instruisait avec cette effrayante *célérité que* les gouvernemens obtiennent toujours des commissions. Le roi rejette toutes les requêtes par lesquelles ce *prince* sollicite un jugement légal. Puisque la commission ne s'était point déclarée incompétente, elle était forcée de se déclarer convaincue. Les actes séditieux du prince étaient multipliés,

et des témoignages positifs s'élevaient contre lui. Les prières d'Éléonore, son épouse, celles de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, et de la duchesse de Montpensier, ne sont point écoutées. Antoine de Bourbon essaie en vain de fléchir le cardinal de Lorraine par la plus humble démarche. Le prélat reçoit un roi qui vient intercéder pour son frère, comme un juge reçoit l'accusé qui comparaît devant son tribunal ; il l'avertit de trembler pour lui-même. Le jugement de la commission est prononcé ; le prince de Condé est condamné à porter sa tête sur l'échafaud. Catherine de Médicis, qui verrait avec regret périr le puissant ennemi des Guise, et qui seule ne pourrait plus leur inspirer d'alarmes, obtient de son fils un délai de quelques jours. Le chancelier n'a point encore signé l'arrêt. « Pourquoi, a-t-il dit au roi, se priver d'un puissant moyen de contenir les mécontens ? Vous les verrez soumis, tant qu'ils craindront de hâter par leur révolte le supplice de leurs chefs : vous les verriez terribles et sans frein s'il s'agissait de les venger ». Mais les Guise condamnent tout délai comme l'effet de la pusillanimité. Le roi paraît décidé ; il va faire un voyage à

Chambord, pour éviter d'être témoin du supplice d'un prince de son sang. On a fait les apprêts du départ ; il est fixé au lendemain. Mais quel événement ! Quel changement de scène ! Quel rayon d'espoir pour les Bourbons ! Quel coup de foudre pour les Guise ! Le roi, en assistant à vêpres, est tombé dans un long évanouissement. En revenant à lui, il a poussé des cris aigus ; il se plaint d'un violent mal de *tête* ; un abcès s'est formé dans son cerveau ; les médecins sont déconcertés ; la mauvaise constitution du roi rend inutiles tous les remèdes. La cour a changé de face ; ceux des courtisans, qui se montraient les plus animés contre le prince de Condé, ne parlent plus que de clémence ; tous les regards sont fixés sur Catherine de Médicis. A travers l'ostentation de sa douleur maternelle, il est aisé de juger combien elle est impatiente d'être l'arbitre d'un nouveau règne. Des rumeurs se répandent que le roi est empoisonné. Le peuple ne manque pas d'accuser les huguenots.

Mort du roi.

La maladie du roi s'envenimait de jour en jour. Les Guise commençaient à protester que ce n'étaient point eux qui avaient voulu la condamnation du prince de Condé.

Cependant ils cherchaient à intimider la reine-mère et sur ses propres périls et sur ceux de l'autorité royale. « Croyez-vous, » lui disaient-ils, qu'on ne vous demandera » pas compte à vous-même des rigueurs » exercées contre les hérétiques et les sédi- » tieux? En vous livrant aux Bourbons, vous » leur livrez le prince qui va régner. Tout » est perdu, si la mort du roi fait changer » les maximes du gouvernement. Si l'on » manque l'occasion d'exercer une juste ri- » gueur, que de flots de sang ne faudra-t-il » pas verser un jour! Un des Bourbons est » condamné à mort; s'il périt, vous dispo- » sez des jours de son frère, de son com- » plice; vous tenez dans les fers celui qui » s'apprête à vous disputer la régence et à » troubler le royaume de factions nou- » velles; enfin nos périls sont communs, » nos principes sont les mêmes; unissons nos » intérêts ». Catherine de Médicis écoutait avec attention ce discours, et y répondait sans franchise et sans colère. Elle ne parlait que de paix; elle ne songeait qu'à son pouvoir. Cependant elle se hâta de faire part au roi de Navarre des instances que faisaient les Guise pour hâter le supplice du prince de Condé et pour faire ordonner le sien

même ; elle intimida un prince dont elle connaissait le bon naturel et la faiblesse ; il pouvait sauver les jours de son frère et s'affranchir de tout péril. Antoine de Bourbon hésitait à faire le sacrifice de ses droits. Catherine de Médicis ordonna des dispositions rigoureuses, qui semblaient indiquer la résolution définitive de faire périr le prince de Condé ; elle fit à la duchesse de Montpensier des confidences qu'elle savait bien devoir être rapportées au roi de Navarre. « *Vous êtes mort*, lui dit cette dame, si » *vous ne signez ce qu'on exige de vous* ». Il signa.

François II mourut le 5 décembre, dans la dix-huitième année de son âge, après dix-sept mois de règne et dix-sept jours de maladie.

FIN DU 4me. LIVRE ET DU 1er. VOLUME.

TABLE
DES SOMMAIRES
DE CE VOLUME.

INTRODUCTION.

Desseins de l'auteur, page j. — État de la France sous les prédécesseurs de François Ier., ij. — Sous François Ier., vj. — État des lettres et des beaux-arts, ix. — Industrie, xiv. — Femmes à la cour, xv. — Effets de la découverte du nouveau monde, xix. — Politique de François Ier., xxij. — Guerriers illustres sous François Ier., xxv. — Ministres, xxvj. — Origine des troubles religieux, xxviij. — Progrès et décadence de la puissance des papes, *ibid.* — Luther commence à dogmatiser, xxxv. — Réforme de Henri VIII en Angleterre, xlj. — Zwingle en Suisse, xliv. — Calvin en France, xlvj.

LIVRE PREMIER.

RÈGNE DE HENRI II.

Le connétable Anne de Montmorenci dirige les affaires, page 1. — Influence de Diane de Poitiers, 2. — Disgrâce de la duchesse d'Étampes, 3. — Con-

duite de Catherine de Médicis, 6. — Lo[illegible] *ibid.* — Lois somptuaires, 8. — Funérailles de François Ier., du dauphin et du duc d'Orléans, *ibid.* — [illegible] de Henri II, 10. — Mausolée élevé à François Ier, [illegible] — Anecdote sur l'oraison funèbre de ce prince, [illegible] Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, 1[illegible] — Haines particulières, 24. — Massacre des Vaudois, [illegible] Procès du baron d'Oppède, 31. — Procès du maréchal de Biez et de Jacques de Couci, 34. — Révolte de la Guyenne et de la Saintonge, 37. — Situation de l'Europe, 47. — L'Espagne et le Nouveau Monde, *ibid.* — Pays-Bas, Autriche, Italie, Allemagne, [illegible] France, 50. — Angleterre, 51. — Turquie, 5[illegible] — Venise, *ibid.* — Savoie, 53. — Toscane, 5[illegible] — Conjuration de Fiesque, *ibid.* — Situation de l'Allemagne, 5[illegible] — Ligue de Smalcalde, 58. — Bataille de Muhlberg, 60. — Noble constance de l'électeur de Saxe, 62. — Dévouement de Sybille, 65. — *Humiliation du landgrave de* Hesse, 68. — Dispositions de la France et de l'Angleterre, 69. — *Expédition en Écosse*, 72. — *Expédition* de Boulogne, 73. — Trait de courtoisie chevaleresque, 76. — Levée du siége de Boulogne, 77. — Ambassade de Henri II au roi d'Angleterre, 79. — Fête donnée à Henri II, 80. — État des lettres et des beaux-arts, 81. — Jodelle, sa Cléopâtre, 85. — J. Amyot, traduction de Plutarque, 88. — Affaires d'Italie, 90. — Conjuration contre Pierre Farnèse, 91. — Conduite irrésolue du pape Paul III, 93. — Le concile est transféré de Trente à Bologne, 96. — Querelle entre Paul III et Octave Farnèse, *ibid.* — Mort de Paul III, [illegible] — Élection de Jules III, *ibid.* — Charles-Quint projette d'abdiquer la couronne impériale, 100. — Maurice de Saxe

commence à trahir Charles-Quint, 102. — Renouvellement de l'alliance avec les Suisses, 106. — Avec les Turcs, *ibid.* — Avec les protestans d'Allemagne, 107. — Guerre de Parme, 109. — Edit de Châteaubriant, 110. — Préparatifs de guerre contre Charles-Quint, 113. — Lit de justice, *ibid.*

LIVRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Idée générale de ce Livre, 121. — Succès de l'armée française en Allemagne, 124. — Entrée des Français dans Metz, 125. — Occupation de la Lorraine, 129. — Fermeté des habitans de Strasbourg, 131. — Succès de Maurice de Saxe, 132. — Charles-Quint cherche à l'arrêter par des négociations, 134. — Maurice poursuit ses avantages, 135. — Détresse de Charles-Quint, 138. — Paix de Passau, 141. — Jean Frédéric refuse la liberté, 144. — Charles-Quint reprend de nouvelles forces, 145. — Le duc de Guise, gouverneur de Metz, met cette ville en état de siége, sa conduite, son caractère, 149. — Albert de Brandebourg, perfidie de ce brigand, 153. — Le duc d'Aumale est fait prisonnier, 158. — Charles-Quint fait le siége de Metz, 160. — Charles-Quint lève le siége, 164. — Humanité du duc de Guise et des Français, *ibid.* — Résultats de la campagne, 167. — Affaires d'Italie, 169. — Sage conduite de Brissac, 171. — Campagne des Pays-Bas, 173. — Siége de Térouanne, 174. — Surprise et sac de cette place, 179. — Siége et prise d'Hesdin, 180. — Triste résultat de cette campagne, 183. — Suite de la guerre des confédérés, 184.

— Mort de l'électeur Maurice, 185. — Mort d'Albert de Brandebourg, 186. — Mort du roi Édouard, *ibid.* — Jeanne Gray, *ibid.* — Marie est proclamée reine d'Angleterre, 187. — Elle épouse Philippe, fils de Charles-Quint, 188. — Premier acte du règne de Marie, 191. — Combat de Renti, 192. — Siége de Sienne, 195. — Pierre et Léon Strozzi, 196. — Blaise de Montluc, gouverneur de Sienne, 197. — Sa conduite courageuse, 199. — Sienne capitule, 200. — Succès de Brissac en Italie, prise de plusieurs places, 204. — Combat singulier entre le duc de Nemours et le marquis de Pescaire, 206. — Comment Brissac punit une infraction à la discipline, 207. — Conquête de l'île de Corse par la France, 209. — Mort du pape Paul III, 211. — Élection de Paul IV, *ibid.* — Charles-Quint prend la résolution d'abdiquer, 214. — Il cède la souveraineté des Pays-Bas à son fils Philippe, 218. — Il lui cède la couronne d'Espagne; trève de cinq ans entre la France et l'Espagne, 220. — Charles-Quint se retire au monastère de Saint-Just, 221.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Dispositions orageuses de la cour, 224. — Mauvaise administration des finances, 232. — Avilissement de la magistrature, 233. — Le parlement de Paris s'oppose à l'établissement du tribunal de l'inquisition, 235. — Cause des progrès du calvinisme en France, 237. — Première église des réformés à Paris, 238. — Émeute

de la rue Saint-Jacques, 240. — Politique artificieuse de Philippe II, 242. — Complot des cordeliers de Metz, 244. — Intrigues du pape Paul IV, 247. — Procès de François de Montmorenci et de mademoiselle de Pienne, 249. — Emportement du pape, 252. — Rupture de la trève; le duc de Guise passe en Italie; succès insignifiant de cette campagne, 254. — Hostilités dans les Pays-Bas; l'Angleterre se déclare contre la France, 256. — Tentatives inutiles de Coligni sur la ville de Douai, 257. — Bataille de Saint-Quentin, 259. — Mort du comte d'Enghien, 260. — Le connétable fait prisonnier, 262. — Suite de la défaite de Saint-Quentin, 264. — Belle défense de Coligni à Saint-Quentin, 268. — Soumission de Philippe II envers le pape, 271. — Le duc de Guise nommé lieutenant général, 272. — Il se rend maître de Calais, *ibid.* — Édit qui établit en France le tribunal de l'inquisition, 275. — Noces du dauphin et de Marie Stuart, 276. — Le duc de Guise assiége et prend Thionville, 277. — Mort de Strozzi, 278. — Bataille de Gravelines, 279. — Le maréchal de Thermes fait prisonnier, 281. — Fermeté du duc de Guise, 285. — Ouverture des négociations pour la paix, 287. — Prétentions exorbitantes des ennemis, *ibid.* — Mort de Marie, reine d'Angleterre, 288. — Élisabeth lui succède, 289. — Mariage de Philippe II avec Élisabeth de France, 290. — Mariage du duc de Savoie avec madame Marguerite, sœur de Henri II, 291. — Brissac s'oppose à la paix, *ibid.* — Le duc de Guise se joint à Brissac, 293. — Conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis, 294. — Générosité du duc de Nevers, 297. — Générosité du maréchal de Brissac, *ibid.* — Persécutions religieuses, 298. — Cruauté du cardinal de

Lorraine, 301. — Lit de Justice; plusieurs conseillers sont arrêtés, 302. — Mort de Henri II, 306. — Mort de Charles-Quint, 310.

*LIVRE QUATRIÈME.

RÈGNE DE FRANÇOIS II.

François II, 314. — Politique de Philippe II; son influence sur le gouvernement français, 315. — Disgrâce de Diane de Poitiers, *ibid.* — Disgrâce du connétable de Montmorenci, *ibid.* — Colonie de protestans français au Brésil, 320. — Les Châtillon penchent vers le calvinisme, 322. — Opiniâtreté de Dandelot, 323. — Disposition des esprits à embrasser le calvinisme, 325. — Le roi de Navarre et le prince de Condé, 326. — Ces deux princes mal vus à la cour, 327. — Conduite réservée de Coligni, 329. — Dispositions de l'Allemagne, 332. — De l'Angleterre, 333. — De l'Écosse, *ibid.* — Des Pays-Bas, *ibid.* — Mort du pape Paul IV, 334. — Mort du président Minard, 337. — Le cardinal de Tournon, 338. — Le chancelier Olivier, 339. — Chambre ardente, *ibid.* — Fanatisme du peuple, 341. — Despotisme du cardinal de Lorraine, 342. — Conjuration d'Amboise, 343. — La Renaudie, 345. — Il réunit à Nantes les gentilshommes de son parti, 347. — La conjuration est découverte, 353. — Alarmes de la cour, *ibid.* — Résolution du duc de Guise, 354. — Condé et Coligni sont mandés auprès du roi, 355. — Castelnau s'enferme dans le château de Noizai, 358. — La cour reçoit de nouveaux indices sur la conjuration, *ibid.* — Mort de La Renaudie, 359. — Castel-

nau capitule, 360. — Exécution des conjurés, 361. — Le prince de Condé soupçonné de complicité, 362. — Supplice des chefs, 363. — Procès du prince de Condé, 364. — Magnanimité du duc de Guise, 366. — Condé est mis en liberté, 367. — Suite de la conjuration d'Amboise, 368. — Mort du chancelier Olivier, 370. — Michel de L'Hôpital, 371. Coup d'œil sur la cour, 374. — Édit de Romorantin, 375. — Assemblée de Fontainebleau, 376. — Tentatives des protestans sur la ville de Lyon, 380. — Le prince de Condé ose se rendre aux états généraux, 382. — Il est arrêté, 383. — Il est traduit devant une commission, 384. — Projet criminel faussement imputé au duc de Guise, *ibid.* — Condé est condamné à mort, 386. — Mort du roi, 388.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

T. II.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle, troisième édition, revue et corrigée, 6 vol. in-8.

Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur des lois.

Delaunay

HISTOIRE

DE

Wd. C. 2

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1814.

HISTOIRE
DE
FRANCE
PENDANT
LES GUERRES DE RELIGION.

LIVRE CINQUIÈME.

CHARLES IX.

Caractère de Charles IX. Son éducation.

1560, 5 décembre.

CHARLES IX monta sur le trône à l'âge de dix ans et demi. Son caractère, indocile et fougueux, inspirait des craintes trop légitimes. Les leçons de Jacques Amyot, son précepteur, de Cypierre et du prince de Laroche-sur-Yon, qui furent successivement ses gouverneurs, avaient été contrariées par celles qu'il recevait journellement des personnages les plus bas d'une cour corrompue. On remarquait en lui tantôt de la rudesse, et tantôt du penchant à la dissimulation. Il étonnait quelquefois par les saillies d'un esprit vif, ceux qu'il avait effrayés

comme un enfant farouche ; et cependant son état habituel était l'indolence. Il est à présumer que Catherine de Médicis ne s'était nullement occupée de sa première éducation ; pour le malheur des Français, elle dirigea la seconde. Haïr, se taire, attendre avec patience le moment de se venger, le saisir avec emportement : voilà ce qu'il apprit de sa mère.

Situation des principaux personnages de la cour

Catherine de Médicis s'empara de l'autorité (1), Antoine de Bourbon était encore rempli de frayeur, le prince de Condé encore prisonnier. La jeune veuve de François II se voyait condamnée à quitter bientôt sa patrie adoptive, pour aller régner sur

(1) Par un règlement du conseil, du 21 décembre 1560, la reine-mère fut investie de la régence ; mais elle ne reçut ni du conseil, ni des états généraux, le titre de régente. Les mémoires devaient être adressés au roi de Navarre, qui était tenu d'en faire le rapport à la reine-mère. Elle décidait toutes les affaires d'après l'avis du conseil : les dispositions de ce règlement sont obscures et embarrassées. Le président Hénaut, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, relève l'erreur des historiens qui ont donné à Catherine de Médicis le titre de régente pendant la minorité de Charles IX. Cette erreur est bien légère ; la reine-mère gouverna pendant presque toute la durée de ce règne, qui fut de quatorze ans.

de turbulens montagnards dont elle était à peine connue. Les Guise n'avaient plus d'autre appui que les prêtres, les moines et la multitude de la capitale. Le connétable se tenait sur ses gardes, et, croyant avoir à défendre sa liberté et sa vie, il habitait ses châteaux dans un appareil aussi redoutable que celui dont s'entouraient autrefois les grands vassaux de Hugues-Capet ou de Louis-le-Jeune. Son ambition se réveilla, lorsqu'il reçut de la reine-mère un message qui le rappelait à la cour. Il tardait au connétable de rompre avec des mécontens, dont les démarches politiques et les opinions religieuses excitaient ses scrupules et sa secrète aversion. Habitué, même au milieu de ses plus grands emportemens, à des pratiques d'une dévotion minutieuse, il respirait en sortant d'un parti qui voulait le triomphe des huguenots. D'un autre côté, l'amiral de Coligni était consulté par la reine-mère avec tous les signes de la plus aveugle déférence. Dès le premier jour de son autorité, elle avait promis son amitié à tous les grands personnages qui se détestaient entre eux, et qu'elle-même détestait. C'était pourtant sur l'appui d'une telle protectrice que le chancelier de L'Hôpital comptait pour sauver

l'autorité royale, et rendre du calme à la France.

États généraux. L'Hôpital propose les moyens de ramener la paix dans l'Église.

Le 13 décembre, le roi mineur ouvrit les états généraux. La première séance fut remplie par une harangue du chancelier de L'Hôpital. Ce discours, qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt, présente un ensemble d'idées sages et fortes. L'hommage que rend L'Hôpital aux libertés de la nation, montre toute la noblesse et la pureté de son âme. Nul publiciste de nos jours ne pourrait tracer plus habilement le tableau d'une monarchie tempérée, ni mieux indiquer combien les qualités aimables de la nation adoucissent l'autorité. Mais ces qualités précieuses, l'ardeur des controverses et l'esprit de faction les effaçaient chaque jour du cœur des Français. Le vertueux chancelier s'efforçait, dans sa harangue, de faire croire que la concorde était rétablie à la cour. Il parlait de la soumission du roi de Navarre aux vœux et à l'autorité de la reine-mère. Mais on savait combien ce prince se repentait de la renonciation que la peur lui avait arrachée. L'Hôpital proposait les moyens de ramener la paix dans l'église : sans oser présenter encore d'une manière directe le plan de tolérance qu'il était résolu de suivre, il annonçait la

prochaine convocation d'un concile national, et voulait faire oublier les noms de papistes et de huguenots qui, disait-il, seraient un jour pour la France ce que furent en Italie les noms de Guelfes et de Gibelins. Il s'élevait contre l'atrocité des supplices par lesquels on avait puni jusque-là les erreurs de la conscience; l'on put voir, dès cette première séance, que la plupart des députés partageaient son sentiment. Après avoir indiqué différentes réformes à faire dans l'administration et dans les lois, le chancelier exposa sans ménagement le déplorable état des finances. « *Jamais orphelin*, dit-il, *ne* » *s'est trouvé plus dénué de ressource que* » *notre jeune roi* ». Depuis la mort de François Iᵉʳ., qui avait laissé au trésor royal des fonds sagement économisés, le capital des dettes de l'état s'était élevé à la somme de quarante-trois millions. Pour bien juger de la profondeur de cette plaie, il faut savoir que l'intérêt était alors de douze pour cent.

Les trois ordres s'occupèrent séparément de la rédaction de leurs cahiers de doléances, et ne voulurent pas même se réunir, malgré l'invitation du chancelier, pour nommer un orateur commun, honneur que le

cardinal de Lorraine se croyait sûr d'obtenir. La noblesse et le tiers-état avaient résolu, à l'instigation de l'amiral Coligni, de faire tomber sur le clergé une grande partie des impositions nouvelles, et de le soumettre à des réformes importantes; c'est pourquoi ils s'en tinrent à une délibération séparée. Je voudrais, sans entrer dans des détails auxquels il me paraît impossible de donner l'intérêt et le mouvement nécessaires à l'histoire, faire connaître les états généraux d'Orléans, et en tirer quelqu'aperçu sur le degré de civilisation où la France se trouvait à cette terrible époque (1). A l'exception du discours du chancelier de L'Hôpi-

(1) M. Garnier donne une analyse fort détaillée des états-généraux de Pontoise, et de toutes les discussions où le gouvernement se trouva engagé avec le parlement pendant la première année du règne de Charles IX. Telle est à cet égard sa scrupuleuse exactitude ou plutôt sa fatigante prolixité, qu'il consacre un volume entier à l'histoire d'une seule année; encore faut-il observer que cette année fut beaucoup moins remplie que toutes les autres d'événemens historiques. M. Garnier a surtout consulté le procès-verbal des états d'Orléans; et son travail a consisté à traduire cette froide relation dans un français plus moderne. Dans le compte rapide que nous rendons ici des états généraux d'Orléans, nous avons consulté

tal, toutes les harangues furent lourdes, froides et embarrassées de l'érudition la plus fatigante. Quand-on les compare aux cahiers de l'assemblée de Tours, tenue peu de temps après la mort de Louis XI, on s'aperçoit que la nation n'avait fait aucun progrès dans le genre d'élocution convenable aux assemblées politiques. Les orateurs citent continuellement les anciens sans savoir imiter leurs grands traits. D'un autre côté, on n'y

ce procès-verbal et l'analyse qu'en font le président De Thou et M. Garnier.

Il n'est pas étonnant que ces états fournissent à l'histoire peu de traits caractéristiques des mœurs : les trois ordres délibéraient séparément; on ne s'occupa que de la rédaction des cahiers, et le peu de temps qu'on y employa prouve que la discussion fut très-superficielle. Le tiers-état avait choisi pour orateur le député Lange, qui, dans un style barbare, adressa les plus basses flatteries à la reine-mère. Quintin, orateur du clergé, fut plus ridicule encore. C'était un recteur de l'université, pour lequel il était tout-à-fait nouveau de s'exprimer en français. Dans une de ses harangues, il parut attaquer l'amiral de Coligni, et fut obligé de lui faire des excuses. Le baron de Rochefort parla pour la noblesse de France, et montra un peu plus de dignité que les orateurs des autres ordres. Quant aux discours du chancelier de L'Hôpital, ils sont plus remarquables par un sens juste et profond, que par des mouvemens oratoires.

trouve aucune trace de cet esprit naïf et piquant dont les Français offraient déjà le modèle dans leurs productions légères. Cependant, ces discours ont un caractère de droiture, de probité et de sagesse, qui semblaient confirmer les espérances de paix. Ainsi, la nation française ne courut point à la guerre civile, elle y fut précipitée par son gouvernement.

Réglement relatif à la régence.

Les députés avaient cru que le premier objet de leurs délibérations serait la formation de la régence; mais Catherine de Médicis s'était bien gardée de mettre en question un droit qu'elle possédait par le fait, et qui était fondé sur les usages de la monarchie. Elle fit publier un *réglement par lequel* le roi lui donnait non *le titre, mais l'autorité* de régente, sous la *condition* vague et illusoire de *prendre*, sur toutes les affaires, l'avis du roi de Navarre, premier prince du sang. Ce réglement fut un sujet de murmures bien plus pour les partisans de ce prince que pour ce prince lui-même. Il n'avait d'ambition que par complaisance pour son épouse. L'irrésolution d'un tel chef ralentit l'ardeur de son parti. Après de faibles et stériles réclamations, sur le droit qu'avaient les états généraux, de donner la ré-

gence, on s'occupa des deux objets les plus épineux, le culte et les finances. Les calvinistes étaient moins nombreux dans le tiers-état que dans la noblesse. Les cahiers de ces deux ordres exprimèrent le vœu de modérer les peines contre les protestans. Le clergé lui-même ne paraissait pas éloigné d'admettre une législation plus douce sur ce sujet. C'était un beau triomphe pour le chancelier; et il pouvait se flatter d'obtenir le résultat le plus précieux de la convocation des états généraux. Cette assemblée, après deux mois de travaux, touchait à sa fin, lorsque la discussion sur les finances vint jeter un grand trouble dans les esprits.

Les trois ordres avaient été également indignés des prodigalités qui, en douze années, avaient élevé la dette de l'état à quarante-trois millions. Personne n'ignorait quelles avaient été les profusions du roi Henri II envers la duchesse de Valentinois, le connétable de Montmorenci, le maréchal de Saint-André, et quelques autres favoris. On accusait le duc de Guise de s'être considérablement enrichi sous le règne de François II: rien n'était plus injuste. Loin de faire servir à sa fortune un pouvoir presqu'absolu, le duc de Guise avait beaucoup

augmenté ses dettes. Ses ennemis, en voulant l'humilier, prirent une mesure qui servit ses desseins. Le roi de Navarre, aussi maladroit dans ses intrigues qu'irrésolu dans sa conduite, fit demander, par l'ordre de la noblesse, la restitution de toutes les sommes qui avaient été illicitement perçues sous les deux règnes précédens. Le chancelier de L'Hôpital, qui vit de grands germes de discordes dans cette proposition, se hâta de suspendre l'assemblée des états généraux. La clôture s'en fit le 31 janvier 1561; elle devait être rouverte au mois de mai de la même année; une commission de plusieurs députés devait employer cet intervalle à préparer le travail. Cette commission se tenait à Paris; le premier objet dont elle s'occupa, ce fut la demande de restitution des sommes illicitement perçues sous les deux derniers règnes. Le duc de Guise s'applaudit de cette attaque dirigée contre lui. Il vit arriver chez lui le maréchal de Saint-André. Ce seigneur fastueux et concussionnaire, qui s'était enrichi de la dépouille des protestans, avait tout à craindre de la proposition faite par l'assemblée de Paris; il savait que le connétable ne pouvait être tranquille. Il eut avec le duc de Guise, un entretien dans le-

Saint-André réconcilie le duc de Guise avec Montmorency.

quel il lui présenta les considérations suivantes : « Vous voyez comment les huguenots, secondés par des princes rebelles, » profitent de nos divisions pour perdre » tous ceux qui, pendant quinze ans, ont » contenu leurs efforts séditieux. Ils en veulent à la fois à nos biens et à notre honneur. Bientôt ils auront le plaisir de frapper séparément le duc de Guise et le connétable de Montmorenci, et peut-être » l'un par l'autre. Vos périls, votre religion, les derniers vœux d'un roi qui vous » chérissait également, tout vous prescrit » à l'un et à l'autre de vous réunir contre les » ennemis de la foi. Sans être infidèle à » l'amitié que je vous porte, je n'ai jamais » renoncé à celle du connétable : hé bien! » je puis vous garantir qu'il est encore aussi » zélé que jamais pour la monarchie et pour » la religion. Avez-vous pu penser qu'il » changeât de caractère et de foi sur la fin de » ses jours ? Ne sentez-vous pas que ce sont » les artifices de la reine qui vous tiennent divisés ? Voulez-vous déconcerter » toute sa politique, et dominer en dépit » d'elle ? Montrez-vous réunis ; marchez ensemble à la tête de tous les catholiques et » de tous les sujets fidèles. Croyez-en les

» avertissemens d'une femme qui connaît
» bien la reine, de la duchesse de Valenti-
» nois, votre amie, votre alliée : c'est elle
» qui m'envoie vers vous ; elle vous conjure,
» au nom du roi qui nous aimait tous, de
» voir et d'embrasser le connétable de Mont-
» morenci (1) ».

Le duc de Guise fut enchanté d'une telle proposition présentée par un intermédiaire aussi habile. Il montra un faible reste de ressentiment contre le connétable ; mais ce n'était que pour donner une plus grande apparence de sincérité aux éloges qu'il fit ensuite de sa loyauté, de ses talens politiques et militaires. Saint-André courut de là chez l'ancien ministre qui, pour l'honneur de sa réputation d'inflexibilité, parut un peu moins facile que le duc de Guise ; mais il fut bien loin de montrer sa rudesse accoutumée. Le maréchal de Saint-André, inquiet de savoir si le connétable n'était pas retenu par quelque affection pour ses neveux, eut la satisfaction d'entendre ce vieillard en parler comme d'ingrats qu'il abandonnait pour la vie. Dès lors toutes les difficultés lui parurent aplanies. On approchait du temps de

(1) *Histoire des guerres civiles de France*, par Davila. — *Brantôme*.

Pâques. Le confesseur du duc de Guise et celui du connétable, qui désiraient vivement leur réunion, joignirent les ordres du ciel aux instances du maréchal de Saint-André et de la duchesse de Valentinois. Guise et Montmorenci se virent dans des églises où ils remplissaient les devoirs de la religion catholique. Enfin, il fut convenu que, le jour de Pâques, ils recevraient ensemble la communion, afin de rendre leur réconciliation plus solennelle et plus saintement redoutable. Le soir de ce même jour, le connétable donna au duc de Guise un souper d'apparat. Ils ne cessèrent plus de paraître ensemble dans toutes les occasions. Saint-André, pour prix d'avoir négocié cette alliance politique, en fit partie. Les protestans, qu'elle menaçait de proscription, la nommèrent *triumvirat*; elle eut des résultats si funestes, que l'histoire lui a laissé ce nom. Le triumvirat avait un chef invisible dans le roi d'Espagne, Philippe II, qui voulait le triomphe du catholicisme dans toute l'Europe, et l'anarchie de la France. Guise et Montmorenci subissaient la secrète influence d'un roi, dont le nom leur rappelait le sujet de leurs différens. Ainsi, moins par zèle religieux que par animosité contre leurs ennemis,

Formation du triumvirat.

ils se liguaient, sans l'aveu de leur souverain, et sous les auspices d'un souverain étranger.

Caractère et conduite de Catherine de Médicis.

Depuis la formation du triumvirat, tout se disposa pour la guerre civile. Que la cour continuât à sévir contre les protestans, Condé et Coligni éclataient; qu'elle leur fût favorable, Guise et Montmorenci prenaient les armes. Catherine de Médicis, avec sa perfide impartialité, ne prenait pas une mesure qui ne dût hâter le signal du combat et enflammer la rage des combattans. Les vices de son caractère, plus encore que ceux de sa politique, empoisonnaient jusqu'aux sages conseils qu'elle recevait de Michel de L'Hôpital; elle n'avait de confiance qu'aux discordes qu'elle semait. Un air de frivolité, de gaieté même régnait dans les préludes d'une des guerres civiles les plus sanglantes dont parle l'histoire. A la galanterie noble et chaste qui avait régné à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à la galanterie moins scrupuleuse, mais vive, spirituelle de François Ier., aux formes respectueuses par lesquelles Henri II avait embelli son *servage* envers Diane de Poitiers, succédaient des amours honteusement passagers, et dans lesquels, pour plus de scan-

dale, on faisait intervenir les intérêts de la religion. Catherine de Médicis favorisait ces amours, dont elle avait fait une école d'intrigues et d'espionnage. Ses filles d'honneur, qu'elle avait soin de choisir très-jolies et très-adroites, étaient chargées de captiver le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de Guise, enfin tous les seigneurs qui se montraient accessibles à ce genre de séduction. Coligni presque seul y résistait. Les avis les plus perfides étaient donnés sous le voile de l'amour; on méditait la délation jusqu'au sein des plaisirs.

Les mêmes personnes écoutaient dans un même jour le sermon d'un prêtre catholique et celui d'un ministre protestant. Chacun délibérait le matin sur la religion qu'il avait à choisir. La mode de la cour était de se conformer à l'irrésolution qu'affectait la reine sur les matières de foi. On peut présumer qu'elle avait au fond du cœur cette incrédulité italienne du seizième siècle, qui niait Dieu et la morale; mais il lui convenait de paraître ne douter que de quelques points de la religion.

Dans ce temps, huit ou dix évêques semblaient pencher, non pas tout-à-fait pour la réforme de Calvin, qui leur paraissait beau-

coup trop absolue, mais pour celle d'Angleterre qui conserve l'épiscopat. Le régime ecclésiastique, dans le système de Rome, est une monarchie absolue; dans le système de l'église de France, une monarchie *tempérée*; dans celui de l'église anglicane, il participe de la nature d'un gouvernement mixte; dans les autres systèmes, il est une démocratie plus ou moins modifiée. Les évêques les plus relâchés gardaient encore des ménagemens. Le seul cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, se déclarait assez ouvertement calviniste; Montluc (1), évêque de Valence et frère du guerrier de ce nom, était résolu à montrer à peu près autant d'hérésie qu'il conviendrait à la *politique de la reine*; il prêchait à la cour une *doctrine versatile* qui semblait faite pour essayer les dispositions des courtisans. La reine ne se lassait point de l'entendre et conduisait le roi à ses sermons. Le connétable, même avant le

(1) Il est à remarquer que le maréchal de Montluc, dans ses mémoires, ne parle jamais de son frère l'évêque de Valence, dont il condamnait sans doute les opinions et la politique. Ce prélat, qui ne fut que trop constamment attaché à Catherine de Médicis, après avoir flotté entre les deux religions, finit par faire une apologie de la Saint Barthélemi.

triumvirat, condamnait cette conduite de Catherine de Médicis, et l'accusait de pervertir le roi. Il fut un jour sur le point de précipiter de la chaire l'évêque de Valence, qui, conformant son costume à l'ambiguité de sa doctrine, ne ressemblait pas mal à un ministre protestant. L'évêque fut trop heureux d'échapper par la fuite aux menaces du connétable. Les expéditions, qui amusaient ce vieillard redouté, étaient de se présenter dans un prêche brusquement et en bonne escorte. Il criait d'une voix tonnante : *Qu'on me chasse tous ces marauds, qu'on me pende ce damné de ministre.* Il ne se retirait pas sans avoir vu distribuer des coups ni sans en avoir donné lui-même.

Cependant le chancelier de L'Hôpital marchait à travers mille embarras vers son but principal, celui d'une tolérance déclarée, en tâchant d'attirer à son esprit de paix et de sagesse une cour frivole et corrompue. Le sang des protestans ne coulait plus que dans des émeutes populaires ; il n'était plus question contre eux ni d'échafauds ni de bûchers. Les deux ordres de la noblesse et du tiers-état s'étaient accordés à demander dans leurs cahiers que la plus grande peine portée contre les religionnaires fût le bannissement. Le Édit de janvier 1562.

chancelier avait rédigé un édit qui supprimait la plupart des dispositions rigoureuses des édits de Châteaubriand et de Romorantin. Depuis que la cour persécutait moins les calvinistes, le parlement de Paris les haïssait davantage. Le chancelier craignait un corps dont le *zèle* fanatique n'était que trop secondé par les dispositions de la capitale; il consentit à modifier ou plutôt à déguiser encore une fois son plan de tolérance, jusqu'à ce que la nouvelle assemblée des états généraux lui eût prêté plus de force. Ainsi se forma l'édit de juillet, qui déclarait illicites toutes les assemblées religieuses des protestans, mais qui ne les punissait plus que par la peine du bannissement, en laissant ces délits sous la *juridiction ecclésiastique.* C'était le duc de Guise *qui avait* animé l'opposition du parlement de Paris. Il s'applaudit d'avoir fait reculer le chancelier, et s'écria que, pour soutenir l'édit de juillet, *jamais son épée ne rentrerait au fourreau.* Ce mot trahissait son impatience de courir aux armes (1).

Le chancelier, pour consoler les Français d'une telle rigueur, donna l'un des édits les

(1) *Histoire de la maison de Bourbon*, par Désormeaux, tome 3.

plus importans pour notre jurisprudence et dont l'enregistrement souffrit beaucoup de difficultés. Ce fut l'édit d'Orléans. Nous en parlerons plus tard.

Les états généraux se rouvrirent à Pontoise, le premier août. C'était la même assemblée que celle d'Orléans, mais elle était réduite à un très-petit nombre de députés. Il y en avait treize pour le tiers-état et treize pour la noblesse. Par une irrégularité fort extraordinaire, le clergé n'y était pas représenté; on avait supposé sans doute que ce corps devait donner toute son attention à l'espèce de concile national qui devait se tenir à Poissi. Le chancelier communiqua toute sa sagesse à cette nouvelle assemblée ou plutôt à cette commission d'états généraux. L'autorité de la reine, comme régente, y fut confirmée; mais le roi de Navarre fut nommé lieutenant général du royaume. La proposition de revenir sur les dons faits par Henri II et François I^er^., fut écartée. Enfin la noblesse et le tiers-état se prononcèrent pour la liberté de conscience, et ces deux ordres exprimèrent leur vœu pour des réformes sévères dans le régime ecclésiastique. L'Hôpital se félicitait de voir ainsi l'élite de la nation consacrer tous ses plans; mais tout

États de Pontoise.

ce que concevait la sagesse de ce magistrat, ce n'était point une reine perfide qui voulût l'exécuter. La modération chez elle n'était que faiblesse et que ruse.

Plan du chancelier.

Quelles étaient les espérances du chancelier, en appelant et en faisant demander par les états généraux un concile national? Ceux qui ont cru que ce grand magistrat avait au fond du cœur les principes d'un sectaire, me paraissent bien loin d'avoir apprécié son génie politique. Il se flattait d'écarter par ce moyen les décisions ultramontaines du concile de Trente; de tenir en échec la puissance de Rome, sans la renverser; de rendre le clergé plus indépendant et plus français; de le faire concourir, au moins indirectement, aux charges de l'état; d'abolir certains monastères, et de prescrire aux autres une discipline moins inquiétante et moins mystérieuse qu'ils ne l'avaient reçue de leurs fondateurs (1).

(1) C'est dans les discours prononcés par le chancelier de L'Hôpital, soit dans les états généraux d'Orléans et de Pontoise, soit au parlement de Paris, que nous avons trouvé les différens projets dont nous venons de faire mention. Avant lui, le chancelier Olivier avait indiqué à peu près les mêmes mesures. Tous les esprits sages sentaient à cette époque la [illegible]

La plus grande partie du clergé devina le plan du chancelier, et préféra un ordre de choses où il n'était possible de s'entendre sur aucun point à celui où l'on s'entendrait pour diminuer ses priviléges. Les moines, qu'on alarmait sur leurs biens, s'étudiaient à augmenter la confusion en irritant toutes les haines. Ils redoublèrent de ferveur pour la cour de Rome, qui craignait elle-même l'obéissance altière et suspecte des évêques français. Du fond de chaque monastère sortaient des hommes qui, défenseurs ardens des principes ultramontains, formaient en France une véritable milice pour un prince

cessité d'une réforme ecclésiastique. Sous le règne de Henri II particulièrement, il s'était fait une espèce de trafic des évêchés et des abbayes. La plupart des prélats étaient distraits du soin de leurs diocèses, soit par le goût des plaisirs, soit par une ambition qui les tournait entièrement vers les affaires politiques. Ils remplissaient la plus grande partie des ambassades, même auprès des hérétiques. Ils rapportaient de ces missions un esprit délié, et une sécheresse de cœur fort opposée à la charité évangélique. S'il eût paru au seizième siècle des évêques du caractère de Fénélon, de Fléchier, de Massillon, le calvinisme sans doute n'eût fait que de médiocres progrès en France, et l'on n'eût point répandu des flots de sang pour détruire cette secte.

étranger. Leurs maximes sur l'autorité du prince redevinrent aussi absolues qu'elles avaient pu l'être du temps des rois Robert et Philippe Ier. Ils redirent avec emportement ce que la cour de Rome, intimidée par ses nombreux ennemis, ne disait plus que faiblement depuis près d'un demi-siècle. Les franciscains et tous ceux des moines que leur pauvreté semblait mettre à l'abri de toute alarme, se firent un point d'honneur de surpasser le zèle des disciples opulens de saint Benoît, de saint Bruno et de saint Bernard; ils ne cessèrent de soulever la multitude contre des novateurs qui tenaient presque tous aux classes élevées ou moyennes de la société; mais une congrégation plus puissante par la flexibilité de sa doctrine, par la force et le mystère de ses institutions, s'établissait en Europe : c'étaient les jésuites. Ils tenaient leurs lois d'un des hommes les plus bizarres, les plus ardens et les plus opiniâtres de ce siècle, saint Ignace de Loyola. L'enthousiasme de ce militaire espagnol, qui avait renoncé au service de son roi pour s'établir le chevalier de la sainte Vierge, ou plutôt le chevalier du pape, avait eu quelquefois les apparences de la folie. Mais que ne peut un homme

Fondation des jésuites. Ignace de Loyola.

possédé d'une pensée unique ! Au bout d'un petit nombre d'années, Ignace de Loyola devint l'ami du pape, et se présenta comme le protecteur des rois eux-mêmes. Muni d'un faible savoir, tardivement et ridiculement acquis, il sut fonder un ordre voué à toute espèce de science comme à toute espèce d'ambition ; il fit sur ses disciples l'essai d'un despotisme dont il donna ensuite des leçons à tous les potentats. Son successeur, Lainès
Lainès, n'avait ni moins de chaleur, ni moins de ténacité. Acolyte des deux cardinaux de Lorraine au concile de Trente, il y avait combattu les luthériens avec la même âpreté que Luther lui-même portait dans la dispute ; il brûlait d'établir solidement en France une société qui avait déjà posé en Italie et en Espagne les fondemens de sa vaste domination. Mais les moines craignaient une congrégation qui, par le titre fastueux de *Compagnie de Jésus*, semblait élever ses prétentions jusqu'à l'apostolat. Ses prédications ultramontaines causaient beaucoup d'ombrage à l'université et au parlement de Paris ; mais le péril fit taire les scrupules et la jalousie. Puisque les jésuites avaient le roi d'Espagne pour protecteur, ils

n'avaient presque plus besoin du gouvernement pour s'établir en France.

Cependant la reine venait de faire une démarche qui, si elle eût été sincère, l'eût bientôt amenée à professer ouvertement la religion réformée. Elle avait écrit à Pie IV une lettre dont chaque mot devait faire frémir le chef de l'église. Sous prétexte de communiquer des doutes à sa sainteté, et tout en feignant d'ignorer et de respecter les mystères de la théologie, la reine affectait le savoir d'un docteur de la nouvelle église, et en décelait les opinions; elle demandait au pontife *la suppression des images condamnées par Dieu même et désapprouvées par saint Grégoire;* la suppression de plusieurs fêtes, et particulièrement de la Fête-Dieu nouvellement introduite; enfin la liberté d'employer le français dans les prières publiques. On croit que cette lettre, toute empreinte d'hérésie, était l'ouvrage de l'évêque de Valence; mais il est vraisemblable que la reine, toujours fidèle à son système de duplicité, sut faire entendre au saint père que cette lettre n'exprimait pas ses véritables sentimens, et qu'elle lui avait été dictée par une convenance politique. S'agissait-il d'opprimer les huguenots, elle gémissait, et

quand elle les avait protégés, elle gémissait bien plus encore. Le pape se garda bien de tonner contre l'hérésie naissante de la reine. Il agissait faiblement dans sa cause; mais il faisait agir avec violence les prélats et les moines (1). Pour en tirer le plus grand parti, il envoya en France un légat, que son nom, ses relations et ses talens, rendaient très-propre à cette mission difficile; c'était Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare : celui-ci n'arriva auprès du roi très-chrétien que pour être témoin d'une assemblée faite pour épouvanter la cour de Rome. Le gouvernement venait d'ordonner, non pas tout-à-fait un concile national, mais un genre de colloque qui pouvait en avoir les effets; on n'avait point encore entendu parler d'un plus beau tournoi théologique : c'était le cardinal de Lorraine qui avait provoqué ce genre d'escrime entre des évêques catholiques et des protestans; il voulait confondre par ses argumentations ceux qu'il avait si long-temps effrayés par des bûchers. Malgré la violence de son caractère, il s'était imposé la loi de donner à ce combat les formes les plus loyales, les plus polies, et de montrer par-

Le cardinal provoque une conférence de théologiens.

(1) *De Thou*, liv. XXIII. — *Histoire du Concile de Trente*, par Fra Paolo.

mi des théologiens toutes les grâces d'un homme de cour. D'ailleurs sa fougue intolérante s'était fort ralentie depuis que la reine affectait de flotter entre les deux religions. Il n'était pas alors fort éloigné de faire quelques concessions aux réformateurs; enfin il se flattait d'opposer habilement dans ces conférences théologiques les disciples de Luther à ceux de Calvin, et d'exciter entre eux de telles inimitiés, que désormais les calvinistes de France ne pussent compter sur l'appui des luthériens allemands. Il avait fait appeler des docteurs de cette dernière école; mais ils arrivèrent trop tard pour seconder sa politique. Quelques conversions d'éclat, opérées ou par ses argumens ou par ses intrigues, auraient été d'un aussi grand prix à ses yeux que le gain d'une bataille pouvait l'être aux yeux de son frère. La reine et le chancelier avaient beaucoup goûté ce projet de colloque; elle, dans l'espoir d'échauffer les disputes, et lui dans l'espoir de les concilier.

Colloque de Poissi. 1561.

Les conférences s'ouvrirent à Poissi dans un couvent de religieuses, en présence du jeune roi et de toute la cour. L'Hôpital, qui en fit l'ouverture, insista sur la nécessité d'une réforme ecclésiastique; plus forte-

encore qu'il ne l'avait fait devant les états généraux d'Orléans, de Pontoise, et devant le parlement de Paris. C'était le cardinal de Tournon, primat des Gaules, qui présidait cette assemblée, à laquelle il n'avait pas donné son assentiment, et qu'il regardait comme un grand sujet de scandale. Il n'entendit pas sans impatience le discours du chancelier; mais, dissimulant sa pensée et ses craintes, il demanda seulement que la harangue du chancelier fût imprimée, afin qu'on pût la méditer avec plus de fruit. L'Hôpital, qui comprit qu'on voulait préparer contre lui une accusation d'hérésie, déclara que sa harangue n'était pas écrite.

Les avantages n'étaient point égaux entre les deux partis. On voyait d'un côté cinquante-deux prélats, qui paraissaient ne s'être rendus à cette assemblée que par obéissance pour le roi (le plus grand nombre des évêques français s'étaient refusés même à cette déférence); brillans de tout l'éclat de leurs dignités, de leurs richesses, de leur faveur à la cour, ils étaient maîtres de fermer le débat dès qu'il leur paraîtrait défavorable : de l'autre, on voyait des ministres protestans, qui, sur la foi toujours suspecte des sauf-conduits, venaient renouveler

l'exemple dangereux de Jérôme de Prague et de Jean Hus, au concile de Constance. Ils étaient conduits par des gardes, qui paraissaient bien plus les surveillans que les protéger. Quelques gentilshommes calvinistes avaient augmenté volontairement leur escorte. L'aspect d'une cour galante étonnait leurs regards austères; ils n'avaient pour eux que l'intérêt de leurs malheurs et de leur courage (1).

Calvin refuse de se rendre à [illegible]

La cour de France avait eu l'intention d'envoyer un sauf-conduit à Calvin lui-même, pour prendre part au colloque de Poissi; mais il s'était bien gardé de rentrer dans sa patrie, après en avoir depuis si long-temps troublé la paix. Tranquille dans son pontificat de Genève, où il s'établit rival du pontife de Rome; assez [illegible]

(1) On a beaucoup plus écrit sur le colloque de Poissi, que sur les événemens les plus importans du règne de François Ier, et de Henri II. Théodore De Bèze, dans son *Histoire des Églises réformées de France*, donne beaucoup de détails sur une époque mémorable de sa vie, et ce chef de secte s'exprime à cet égard avec plus de modération et d'impartialité que La Popelinière et d'autres écrivains protestans. Le sage Thou, dans son *Histoire de France*, n'avait garde de traiter légèrement un sujet si important pour la théologie. Il jette du blâme sur la conduite du cardinal de Lorraine.

un pouvoir qu'il devait à l'hérésie, pour avoir fait livrer aux flammes un théologien qu'il accusait d'hérésie à son tour, le cruel juge de Servet évita le danger du martyre. Quel sauf-conduit pouvait le mettre à l'abri des coups d'une multitude furieuse, qui aurait cru voir en lui l'Antechrist? Il choisit pour son représentant au colloque de Poissi celui qu'il avait déjà désigné comme devant être son successeur; c'était Théodore De Beze. Calvin n'avait pu faire un choix plus judicieux: Théodore De Beze, né à Vezelai en Bourgogne, avait abusé dans sa jeunesse des avantages qu'il tenait de la nature et de la fortune. Doué d'une belle figure, d'un esprit facile, d'une imagination féconde, maître d'un revenu considérable, il s'était

Quel était ce docteur.

en lui opposant la fermeté du cardinal de Tournon, et surtout celle du général des jésuites Lainez. Mais aucune relation, pas même celle du judicieux De Thou, n'explique clairement quelles étaient les intentions du cardinal de Lorraine, lorsqu'il usait de ménagemens si nouveaux envers la religion réformée. On a voulu conclure de quelques discours de ce prélat dans l'assemblée de Poissi, qu'on lui a reproché à tort des principes d'extermination envers les hérétiques: mais l'histoire offre mille témoignages qu'il professa toujours ces principes avant et depuis le colloque de Poissi.

livré à des amours libertins, et les avait chantés dans des poésies lascives dont on vantait beaucoup l'élégance. L'altération qu'éprouva sa santé à la suite de ces excès, hâta pour lui le moment du repentir; il se fit disciple de Calvin, et conçut bientôt l'espérance d'exercer après lui une autorité qui avait tant d'influence sur les destinées de l'Europe. Calvin, malgré l'âpreté de son caractère, fut séduit par les grâces d'un jeune homme, dont l'esprit flexible convenait à ces circonstances difficiles. A peine le cardinal de Lorraine eut-il aperçu Théodore De Beze, que, le présumant ambitieux, il espéra s'illustrer par cette importante conversion. Il s'était approché de lui à Saint-Germain, après une audience où les ministres avaient été présentés à la reine: « Vous êtes Français, lui avait-il dit; votre » amour pour les lettres semble un indice » heureux de votre amour pour la paix. J'es- » père que le moment où vous rentrez dans » votre patrie sera aussi utile à ce royaume » que le moment où vous en êtes sorti a été » funeste à sa tranquillité ». Beze s'était défendu avec modestie de l'importance que le cardinal voulait bien donner à ses opinions et à ses discours. Ce premier entretien di-

Le cardinal de Lorraine essaie inutilement de le séduire.

deux chefs de parti donna l'espoir qu'on verrait régner de la modération et de la politesse dans un débat théologique. Pour s'en assurer mieux, et surtout pour se donner réciproquement l'occasion de déployer leur éloquence, ils convinrent de substituer les discours suivis à l'argumentation scolastique ; Beze devait ouvrir l'attaque.

L'émotion de toute l'assemblée fut extrême, quand ce jeune ministre prononça, du ton de la plus vive ferveur, une prière dans laquelle il rappelait sans amertume et les longs malheurs de ses frères et leurs périls actuels. Il s'étendit ensuite sur toutes les espérances que faisait naître un jeune roi environné des guides les plus sages ; il rendait un hommage empressé à la prudence d'une mère qui, douée de l'esprit le plus pénétrant, cherchait, disait-il, la vérité avec un cœur simple ; il priait le ciel de fortifier les premières lueurs de concorde qui eussent apparu depuis quarante ans, et protestait de son ardeur à recevoir des lumières nouvelles, comme de sa constance à défendre les vérités auxquelles Dieu l'avait appelé. Tandis qu'il parlait ainsi, toute la faveur de l'assemblée semblait se porter vers des hommes que

Discours de Théodore De Beze.

la veille on regardait encore comme des monstres d'audace et d'impiété. On parla avec le ministre protestant : chacun sentait qu'un mot prononcé dans cette assemblée pouvait prévenir une longue suite de combats et de meurtres. Le cardinal lui-même était ému ; mais quand Théodore De Beze entra dans les sujets de controverse, quelle que fût sa dextérité, la plupart des évêques semblaient moins occupés des moyens de réfuter ses objections que pénétrés du regret de ne pouvoir punir sur-le-champ ses blasphèmes. Ce sentiment se manifesta, et faillit opérer la rupture de l'assemblée. Quand Beze vint à dire que, *bien que ses frères confessassent la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie, ils croyaient que son vrai corps, formé dans le sein d'une vierge, était aussi éloigné du pain après la consécration que le ciel de la terre*, les murmures furent tels que l'orateur eut bien de la peine à poursuivre (1).

Effet que produisent ses discours sur l'assemblée.

Quand Beze eut cessé de parler, le cardinal de Tournon, bouillant d'indignation, supplia le roi de préserver son esprit des erreurs les plus coupables, et parut adresser des reproches indirects à la reine-mère qui expo²

(1) *Théodore De Beze. — La Planche.*

sait le jeune monarque à un tel danger. Le cardinal de Lorraine montra plus de modération, car il attendait le moment de briller à son tour. « *Plût à Dieu*, s'écria-t-il, *que* » *cet homme eût été muet, ou que nous eus-* » *sions été sourds* » ! Ces mots semblaient exprimer également de l'horreur pour l'hérésie de Beze et de l'admiration pour son éloquence. Les conférences furent continuées, et la seconde séance eut lieu le 16 septembre. La plupart des évêques murmuraient contre le cardinal de Lorraine qui compromettait la religion pour les intérêts de sa vanité. Pourtant, ils étaient résolus de lui décerner un triomphe éclatant, afin de faire cesser plus tôt un combat dangereux.

Le jour venu, le cardinal de Lorraine s'avança pour répondre à des hommes qu'un an auparavant il eût traduits à son terrible tribunal. Il obtint sans peine les suffrages d'une assemblée favorablement disposée. Son discours ne manquait ni de force ni de méthode : éloignant avec habileté des questions subsidiaires, le cardinal de Lorraine laissait aux protestans l'espoir qu'on pourrait leur accorder quelques points de réforme ; mais il défendait avec chaleur le dogme de l'Eucharistie et l'unité de discipline de l'é- Réponse du cardinal de Lorraine.

glise catholique. Chaque fois qu'il s'arrêtait, des prélats, ses confrères, s'écriaient à l'envi: *Voilà l'évidence! Ces hommes sont bien obstinés s'ils ne se rendent pas à de tels raisonnemens, à de telles autorités!* Dès qu'il eut fini de parler : « C'en est assez, s'écria le » cardinal de Tournon, c'en est assez; les » conférences ne peuvent plus avoir d'objet, » puisqu'il ne peut plus y avoir de bonne foi » dans les objections de nos adversaires. La » piété du roi et de la reine va sans doute » terminer un débat qui a jeté le trouble » dans le cœur des fidèles ». « Je m'engage, » s'écria Théodore de Beze, à réfuter sur » l'heure tous les raisonnemens qu'on vient » de nous opposer ». Soit que la reine fût fatiguée d'entendre parler théologie, soit qu'elle craignît de compromettre le triomphe du cardinal de Lorraine, elle remit à un autre jour la suite de la conférence. Beze ne produisit qu'un effet médiocre dans une réplique tardive. On s'aperçut qu'un tel mode de conférence n'aurait aucun résultat.

Accommodement entre les partis.

La reine voulait quelqu'apparence de conciliation, pour se disculper elle-même d'avoir ouvert un débat si périlleux; elle choisit de part et d'autre des docteurs qui étaient chargés d'opérer un rapprochement entre

les églises; et elle nomma, pour représenter le clergé catholique, des théologiens suspects au moins de quelque complaisance pour l'hérésie, tels que l'évêque de Valence. Au bout de quelques jours, on obtint sur le sacrement de l'Eucharistie une profession de foi commune, qui, par le vague et l'ambiguité de ses expressions, éludait plutôt qu'elle ne résolvait les principales difficultés (1). Le cardinal de Lorraine, devenu le juge d'un combat dont il avait été d'abord le tenant, voulut bien se contenter de cette profession de foi; mais le cardinal de Tournon et le jésuite Lainez s'indignèrent des termes de cet accommodement, et reconnurent l'hérésie sous l'enveloppe habile dont on l'avait couverte. La complaisance que venait de montrer le cardinal de Lorraine leur devenait suspecte. On craignait qu'il ne sacrifiât au vœu de la reine et surtout à son ambition des principes mal affermis, quoique violemment professés. L'impatience avec la-

(1) Voici dans quels termes était rédigée cette profession de foi :

« Nous confessons que Jésus-Christ, en sa sainte cène, nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang par l'opération de son Saint-Esprit, et que nous recevons et mangeons

quelle il attendait des ministres luthériens que lui-même avait appelés aux conférences de Poissi, semblait décéler en lui quelque penchant pour une secte moins tranchante

sacramentellement, spirituellement, et par foi, ce propre corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, et chair de sa chair, afin d'en être vivifiés, et percevoir tout ce qui est requis à notre salut. Et pour ce que la foi (appuyée sur la parole de Dieu) fait et rend présentes les choses promises, et que par cette foi nous prenons vraiment et de fait le vrai et naturel corps et sang de Notre Seigneur Jésus-Christ par la vertu du Saint-Esprit, en cet égard, nous confessons la présence du corps et du sang d'icelui en la sainte cène.

» En tant que la foi rend les choses promises présentes, et que cette foi prend véritablement le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus Christ par la vertu de son Saint-Esprit; en cet égard, nous confessons la présence du corps et du sang d'icelui en la sainte cène, en laquelle il nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang par l'opération du Saint-Esprit, et nous y recevons et mangeons, spirituellement et par foi, ce corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, et chair de sa chair, afin d'en être vivifiés, et percevoir tout ce qui s'y reçoit pour notre salut ».

Les prélats qui assistèrent à cette conférence étaient les évêques de Valence et de Sées; les docteurs de Sorbonne étaient Despance, Salignac et Bouteiller; et les ministres, Martyr, De Beze, Saule, Marlorat et

que le calvinisme et qu'il avait toujours favorisée en Allemagne. Les évêques résolurent de prévenir l'arrivée d'un tiers parti qui pourrait fournir des moyens d'accomode-

Spina. Leurs noms se trouvent enchâssés dans ce huitain ridicule.

» Messieurs de Valence et de Sées
» Ont mis les papistes aux Ceps :
» Solignac, Bouteiller, Despance,
» Pour servir Dieu quittant la pance.
» Marlorat, De Beze, Martyr,
» Font mourir le pape martyr.
» Saule, Merlin, Saint-Paul, Spina,
» Sont marris qu'encores pis n'ha ».

Les protestans regardèrent la conclusion de cette affaire comme le triomphe de leur cause, et le célébrèrent par des épigrammes contre leurs adversaires. Voici un sonnet qui fut composé à cette occasion.

D'un visage hypocrite envers chacun user,
Étonner l'univers du feu du purgatoire,
Fermer avec pardons d'enfer la gueule noire,
Et du pouvoir de Dieu sans vergogne abuser,
D'un concile aposté le mensonge excuser,
Aux idoles fumeux bailler de Dieu la gloire,
Remettre à tous sermons la besace en mémoire,
Et de gestes farceurs tout le monde amuser :
Tels furent, pères saints, vos divins artifices,
Pour vous faire bâtir tant de beaux édifices,
Ornés de toutes parts de joyaux précieux ;
Aux mailles de tels rets et à telles pentières,
Vous prîtes des comtés et des duchés entières,
Vous approchant des rois beaucoup plus que des cieux.

ment et qui déjà séduisait quelques-uns de leurs confrères. Ils demandèrent à grands cris d'être délivrés d'un sujet de scandale, et la plupart d'entr'eux reprirent d'eux-mêmes le chemin de leurs diocèses. La reine-mère fut ainsi obligée de renoncer au colloque de Poissi, et chercha d'autres moyens d'épouvanter les triumvirs. Leur ligue venait de se fortifier par l'accession de l'un de ceux contre lesquels elle avait paru d'abord principalement dirigée, c'était Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

Antoine de Bourbon se détache des protestans et se joint aux triumvirs.

Hippolyte d'Est, légat du pape, s'était servi du nom et de l'autorité du roi d'Espagne, pour opérer cette réconciliation d'un prince faible avec ses plus ardens ennemis et avec le culte qu'il avait abandonné. Ce prélat italien, aidé de don Jean Henriquez, ambassadeur d'Espagne, avait étourdi Antoine de Bourbon par des promesses dont lui seul pouvait être dupe. A en croire ces négociateurs, Philippe II ne possédait pas sans remords le royaume de Navarre, usurpé par Ferdinand-le-Catholique; il était disposé à le rendre à l'héritier légitime; mais il voulait qu'un sacrifice fait à l'équité fût utile à la religion catholique; les réclamations des Espagnols pouvaient, il est vrai, l'empêcher

de restituer la Navarre ; mais il offrait à Antoine de Bourbon l'île de Sardaigne en dédommagement. Quelques historiens prétendent que les Guise présentèrent au roi de Navarre la possibilité d'obtenir une autre couronne, celle d'Écosse ; ils ajoutent que ce prince voluptueux avait été vivement frappé des charmes de Marie Stuart, et que les Guise lui promettaient la main de cette aimable princesse pour prix de son retour à la religion catholique. Mais il est difficile de penser qu'Antoine de Bourbon eût eu l'extrême lâcheté de solliciter, auprès de la cour de Rome, la rupture de son mariage avec Jeanne d'Albret qui l'avait fait roi. D'ailleurs, aurait-il obtenu ce divorce ? Enfin aurait-il commencé par abandonner le royaume de Navarre, pour aller loin de sa patrie partager un trône toujours ébranlé par des discordes intestines, et toujours menacé par les armes de l'Angleterre ? L'envie contribua plus que l'ambition au changement de ce prince. Son frère, le prince de Condé, excitait bien plus que lui l'enthousiasme des protestans ; jaloux et irrité, il voulut se faire craindre d'un parti qui n'avait cessé de lui reprocher sa tiédeur et sa faiblesse. Il profita du colloque de Poissi pour rentrer dans le

culte de ses pères, et fit honneur de sa conversion à l'éloquence du cardinal de Lorraine. « Voyez, disait ce prélat, ce qu'a » obtenu la vérité dans ces conférences qu'on » me reprochait tant »!

La reine-mère paraît protéger les protestans.

La reine-mère, dans son dépit et ses alarmes, prit le parti de protéger d'une manière plus ouverte les protestans qu'abandonnait leur chef, afin de montrer aux seigneurs ligués contre elle tous les moyens qu'elle avait de se venger de leurs intrigues et de leurs menaces. Depuis long-temps, le chancelier attendait cette disposition de la reine-mère pour déclarer avec hardiesse et suivre avec fermeté un plan dont il avait d'abord dérobé la connaissance aux esprits les plus pénétrans. Sans doute il jugeait trop bien Catherine de Médicis pour espérer fixer sa politique versatile; mais le bien qu'il voulait faire, il croyait l'avoir mis à l'abri des caprices et des intrigues de la reine. N'avait-il pas déjà fait prononcer en faveur de son plan de tolérance l'assemblée des états généraux d'Orléans et de Pontoise? C'était lui qui avait donné à la partie la plus éclairée de la nation cette impulsion de sagesse; et il paraissait l'avoir reçue. Charles IX régnait depuis deux ans, et la minorité de ce

L'Hôpital propose un plan de tolérance.

roi avait été jusque-là bien moins orageuse que le règne de son frère François II. Les Français n'étaient plus ni attristés ni dépravés par l'image de supplices continuels. Déjà l'on ne regardait plus comme possible l'établissement du tribunal de l'inquisition en France; à peine s'était-on aperçu de son existence éphémère, c'étaient les mœurs même de la nation qui le condamnaient. Des plaisirs trop licencieux, à la vérité, avaient refroidi chez les courtisans les passions vindicatives et l'ardeur d'un zèle superstitieux. Il s'était formé, sous les auspices du chancelier, une association de profonds jurisconsultes qui, loin de voir avec alarme la liberté des cultes, la regardaient comme une puissante barrière contre l'esprit dominateur de la cour de Rome. L'exemple de deux peuples voisins favorisait cette innovation courageuse. La tolérance était consacrée en Allemagne par le traité de Passau, et l'empereur Ferdinand lui devait le calme de son règne; la reine Elisabeth avait forcé les différentes sectes d'Angleterre à vivre en paix; n'était-il pas naturel de penser que les Français, peuple mobile et gai, recevraient d'abord avec soumission et bientôt avec reconnaissance un bienfait que l'Allemagne n'avait

obtenu qu'après des combats acharnés, et l'Angleterre qu'après de longues proscriptions?

Cependant le chancelier n'ignorait pas la force des obstacles qu'il allait rencontrer. Trois seigneurs puissans et redoutables, secondés par le faible prince qu'ils venaient d'associer à leurs desseins et à leurs ressentimens, s'élevaient avec violence contre un édit de paix : eh bien! la reine n'avait-elle pas à leur opposer d'autres seigneurs également actifs, intrépides? Ne pouvait-elle pas s'environner de troupes fort étrangères à ces débats et fidèles encore à leurs devoirs? Un peu de fermeté en imposerait aux évêques eux-mêmes. On en comptait déjà douze ou quinze qui paraissaient appeler une réforme ecclésiastique. Le cardinal de Lorraine, long-temps si fougueux, n'avait-il pas montré de l'irrésolution et presque de la charité au colloque de Poissi? Les parlemens pourraient s'opposer à l'enregistrement d'un édit si salutaire; mais le vœu de deux assemblées d'états généraux ne devait-il pas l'emporter de beaucoup sur leurs réclamations ou tracassières ou fanatiques? Pour affaiblir d'avance l'opposition de ces corps, celle du clergé et celle des triumvirs, le

chancelier fit convoquer à Saint-Germain une assemblée où devaient se trouver les hommes les plus illustres par leur naissance et les plus recommandables par leur sagesse. Le choix qu'il en fit fut combiné avec un tel art qu'il était sûr d'obtenir la majorité des suffrages, même en présence des triumvirs. Les princes lorrains refusèrent de s'y trouver. Le connétable et le maréchal de Saint-André y parurent (1).

Le chancelier, calme et serein comme un homme qui voit se lever le plus beau jour de sa vie, prononça un discours d'une énergie bien supérieure à tous ceux dans lesquels il n'avait expliqué qu'à demi sa pensée. Un ton paternel, des locutions familières, des principes lumineux et hardis, présentés comme les simples résultats du bon sens et de l'expérience, furent habilement mêlés dans ce discours à ce ton d'autorité que la vertu doit toujours prendre quand il s'agit d'opérer un bien durable et universel. La vétusté du langage, une trop grande multiplicité de citations historiques et surtout des développemens bien nécessaires devant des

Assemblée à Saint-Germain. 1561.

(1) *De Bèze. — La Popelinière. — De Thou.*

hommes du seizième siècle, mais heureusement superflus pour nous, ne permettent pas d'insérer ce discours dans l'histoire; on en a vu l'esprit dans les considérations que j'ai résumées tout à l'heure. Mais il faut faire connaître par un seul trait la manière franche et le légitime orgueil d'un homme qui sentait sa supériorité sur des contemporains, dont il voulait dissiper les préjugés et contenir les passions malfaisantes. L'énergie de l'expression consiste ici dans la familiarité du langage. Voici comment L'Hôpital répond à quelques-uns de ses détracteurs. « Je sais » parfaitement que j'aurai beau dire, je ne » désarmerai pas la haine de ceux que ma » vieillesse ennuie. Je leur pardonnerais » leur déchaînement et leur impatience s'ils » étaient bien assurés de gagner au change; » mais quand je considère tout ce qui m'entoure, je serais bien tenté de leur adresser » cette réponse d'un bon vieil homme d'évêque qui portait comme moi une grande » barbe blanche, et qui la montrant à ses » nombreux détracteurs, se contenta de » leur dire : *Quand cette neige sera fondue,* » *il n'y aura plus que de la boue.* »

Le cardinal de Tournon, le connétable, les maréchaux de Saint-André, de Brissac

et de Thermes, s'opposèrent à l'édit que présentait le chancelier, comme s'il eût dû entraîner l'entière destruction de la religion catholique. Le parti des Châtillon et de plusieurs seigneurs qui adhéraient ouvertement ou en secret au calvinisme fit triompher l'avis de plusieurs magistrats que L'Hôpital avait choisis comme de zélés auxiliaires.

Ainsi se forma et se rendit la fameuse ordonnance qui fut connue sous le nom d'édit de janvier.

Toutes les peines prononcées par des édits précédens contre les assemblées des religionnaires étaient suspendues provisoirement, jusqu'à la détermination d'un concile général. On leur permettait de faire leurs prêches et leurs exercices religieux dans les faubourgs des villes; on leur défendait de s'y rendre armés, à la réserve des gentilshommes qui pouvaient y porter, comme partout ailleurs, la dague et l'épée. Ils devaient restituer aux églises les ornemens et vases sacrés dont ils s'étaient emparés; il leur était défendu de mettre obstacle à la perception des dîmes, de faire aucune levée de gens de guerre, et d'établir entr'eux aucune contribution, si ce n'était pour la sub-

sistance de leurs ministres et le soulagement des pauvres (1).

Lorsqu'on suit l'histoire des nations célèbres, on remarque d'abord que chaque siècle introduit des changemens nécessaires dans les institutions des grands empires; que ces changemens, annoncés avec violence, sont violemment combattus par l'autorité qui s'en alarme; on remarque ensuite que des esprits d'une trempe supérieure conçoivent quelque puissant moyen de conciliation entre les espérances des novateurs et les craintes de leurs adversaires. S'il arrive que ce moyen terme, trouvé par la sagesse et le génie, soit admis sans obstacle, les troubles cessent, le bien s'opère, le temps cimente son nouvel ouvrage; mais si la voix du conciliateur est méconnue, à d'éphémères lueurs de paix succèdent de noirs orages. Les uns ont refusé de marcher vers le but, les autres se sont précipités au-delà; tous tombent dans des abîmes: la civilisation, qui aurait dû se perfectionner, se détériore; l'état de société s'interrompt; l'état de barbarie se montre plus hideux que dans l'enfance des peuples.

(1) *Recueil des édits de Charles IX. — De Bèze. — La Popelinière. — Mémoires de Condé.*

Le parlement de Paris enregistre l'édit de janvier.

Le chancelier pouvait se dispenser de présenter aux parlemens un édit qui contenait les vœux des états généraux. Ce fut sans doute la reine-mère qui, timide, ou peu empressée de terminer les débats, le força de suivre cette marche. Les parlemens, soit par respect pour d'anciennes maximes, soit par une lâche complaisance pour une multitude fanatique, refusèrent presque tous d'enregistrer l'édit de paix. Ceux de Paris et de Toulouse manifestèrent une opposition qu'excitaient sans doute les triumvirs. L'Hôpital fit comprendre à la reine le danger de reculer devant des seigneurs audacieux; il trouva un appui dans un prince du sang d'un caractère loyal et modéré; le prince de La Roche-sur-Yon, nommé depuis peu gouverneur du roi, fit cesser par sa fermeté et par son adresse la résistance du parlement de Paris, qui enregistra l'édit de paix après trois lettres de jussion. Ce fut dans cette occasion que François de Montmorenci, nommé depuis peu maréchal et gouverneur de l'Ile-de-France, déploya cette sage énergie qui maintint sa vertu inaltérable au milieu des fureurs des partis et des vices de son temps. Il étouffa par de justes rigueurs des émeutes populaires que les triumvirs avaient

suscitées contre l'édit de janvier. Puisqu'il fut plus sage que son père, il me paraît plus digne de gloire.

Rixe entre les catholiques et les huguenots.

Après tant d'années de persécution, les protestans usèrent avec un peu de licence et d'orgueil de la liberté restreinte qui leur était accordée. Comme beaucoup de curieux s'introduisaient dans les prêches, le nombre des religionnaires parut plus grand qu'il ne l'était en effet. Dans la plupart des grandes villes, les moines persuadèrent à la multitude que les huguenots ne s'en tiendraient pas aux premiers avantages qu'ils avaient obtenus, et que bientôt toutes les églises seraient livrées à des profanations. Plusieurs évêques, plusieurs gouverneurs et lieutenans du roi fomentaient des séditions. Les protestans menacés se rendaient en armes à leurs prêches, malgré les défenses de l'édit. Les prêtres et les ministres ne cessaient de s'accuser réciproquement et de se maudire du haut de la chaire chrétienne: c'était seulement dans les villes de commerce que les principes de paix commençaient à produire quelques fruits.

Un peu avant l'édit de janvier, il y avait eu à Paris une rixe violente entre les catholiques rassemblés dans l'église de Saint-Mé-

dard, et les huguenots qui faisaient leurs prières dans un prêche voisin. Plusieurs personnes avaient été tuées ou blessées des deux côtés, et l'avantage était resté à peu près égal entre les combattans. Mais dans les provinces, les émeutes furent de véritables massacres. Presque partout les catholiques avaient la supériorité du nombre, et ils en abusaient avec une fureur implacable. Souvent les meurtres avaient été prémédités : on semblait faire d'horribles essais de la plus exécrable des journées (1).

Dans la ville de Cahors, le peuple s'arma au son du tocsin, et vint enfermer les huguenots dans un prêche où ils étaient rassemblés : bientôt il mit le feu dans cette maison; les flammes forcèrent les calvinistes d'en sortir; mais ils tombèrent presque tous sous les piques, les haches et les poignards de la foule inhumaine qui les attendait à la porte. Peu de temps après, aux environs de cette ville, des paysans huguenots massacrèrent le baron de Fumel, leur seigneur, et lui firent éprouver le plus épouvantable supplice. La reine chargea Montluc d'aller punir l'un et l'autre de ces crimes; elle put faire un tel

Massacre de Cahors.

Montluc est chargé de punir les séditieux.

(1) *Mémoires de Condé. — Registres du Parlement.*

choix sans perfidie. Chacun à la cour était convaincu qu'un militaire, jusque-là si estimé et frère d'un évêque qui ne parlait que de tolérance, se montrerait à la fois équitable et sévère envers les deux partis; mais il y avait dans le cœur de l'intrépide défenseur de Sienne un fond de cruauté que la discipline et l'honneur militaire avaient pu contenir, et que les troubles civils manifestèrent. Celui qui figurait avec tant d'honneur dans la liste des braves, se plaça dans celle des bourreaux. Aucun de ses imitateurs ne put

Sa cruauté envers les huguenots.

le surpasser en férocité. La seconde partie des mémoires de Montluc, écrits par lui-même, est un des plus hideux tableaux qui aient jamais été présentés, et une des plus terribles études qu'on puisse faire sur le cœur humain. Il n'en coûte rien à cet homme de dire, *Je fus cruel*; et toujours il le dit avec orgueil; on croirait qu'il se complait, dans sa vieillesse, à retracer le détail de ses cruautés; il jouit encore des tortures de ses victimes. Cent mille témoins qui auraient déposé contre Montluc, ne rendraient pas sa mémoire plus exécrable que son propre témoignage. Arrivé dans la Guyenne, Montluc oublia le massacre de Cahors où avaient péri plus de soixante-dix huguenots, et ne

s'occupa que de venger le sieur de Fumel : il parcourait les champs avec deux bourreaux qu'il appelait *ses laquais;* quelquefois même il étranglait des malheureux de ses propres mains. Avec lui point de procédure; à peine s'informait-il du nom de ceux qui étaient arrêtés; tout bouillant de colère, il leur sautait au collet, les chargeait de coups; puis il disait à l'un des bourreaux : *Frappe, vilain.* Un diacre de dix-huit ans lui avait paru trop jeune pour mériter la mort; mais il lui fit donner tant de coups de fouet que le malheureux jeune homme mourut peu de jours après. Lisez Montluc : le monstre rapporte ce fait avec une sorte de plaisir. Des commissaires civils l'avaient précédé dans la ville de Cahors, et s'étaient contentés de soumettre à des amendes les principaux instigateurs du massacre. Montluc arrive et tourne toute sa fureur contre les commissaires qui osent parler de punir des catholiques. Je ne puis ni répéter ce qu'il leur dit dans son emportement, ni continuer, d'après lui-même, le récit de ses barbaries.

Bientôt on apprit qu'à Toulouse, à Tours, à Amiens, à Sens et dans beaucoup d'autres

villes (1), le peuple avait imité et même surpassé le massacre de Cahors. La reine ne fit justice d'aucun de ces meurtres; ainsi tombait en ruine le salutaire édit de janvier. Ce monument de la sagesse de L'Hôpital ne put résister aux coups que lui porta le duc de Guise. Voici la plus fatale époque de la vie de ce héros. Ce fut lui qui ouvrit toutes ces guerres civiles dont Henri IV fit la clôture. Suivons le duc de Guise qui s'avance rapide-

(1) De ces divers massacres, c'est celui de Tours qui présente le plus de raffinement de cruauté. Voici comment D'Aubigné le raconte dans son *Histoire universelle*, tome 1er., liv. 3, pag. 130. Mais il ne faut pas oublier que D'Aubigné est le plus partial et le plus passionné de tous les écrivains protestans : « Trois « cents protestans furent enfermés, affamés par trois « jours, puis liés deux à deux, menés à l'écorcherie, et « sur un sable de la rivière, là assommés de différentes « façons : les petits enfans s'y vendirent un écu : une « femme d'une beauté excellente ayant fait pitié à « celui qui la menait tuer, un autre l'entreprit; et, « pour montrer la fermeté de son courage, la dépouilla « nue, et prit plaisir avec d'autres à voir périr et « faner cette beauté par la mort ».

Le massacre de *Sens* fut postérieur à celui de Vassi, dont nous donnerons tout à l'heure une relation détaillée. *De Thou*, liv. 19, et Théodore De Bèze, dans son *Histoire des Églises réformées de France*, tome II, liv. 7, s'ac-

ment vers le terme de ses exploits et de ses jours, l'histoire recueille tout sur un homme si extraordinaire, et lui subordonne ses contemporains comme il savait se les subordonner lui-même.

Après la mort de François II, le duc de Guise, qui avait tout à craindre, affecta un flegme imperturbable. Sa cour parut se grossir quand il cessa d'être ministre. Plus

Conduite du duc de Guise après la mort de François II.

cordent dans tous les détails du massacre de Sens. Fatigués de répéter ces horreurs, nous recueillerons seulement les circonstances qui montrent toute la démence et l'atrocité du fanatisme. Pendant trois jours, les cloches de la cathédrale de Sens invitèrent les catholiques à égorger les huguenots. On poussa la rage jusqu'à arracher des vignes qui avaient appartenu à des protestans. «Quelques jours après ce massacre, dit Théodore De Bèze, le roi se promenait du Louvre aux Tuileries, sur le bord de la rivière. Un corps flottant sur l'eau, le visage contre le ciel, s'arrêta droit devant le roi, lequel demandant ce que c'était, un gentilhomme lui répondit que *c'était un de ceux qu'on avait tués à Sens, qui venait lui demander justice*». Le cardinal de Guise, qui accompagnait le roi, se hâta de lui faire prendre un autre chemin. Castelnau, dans ses mémoires, dit que le massacre de Sens était imputé par les huguenots au cardinal de Guise, qui était alors archevêque de cette ville. Il est certain qu'un archidiacre de la cathédrale marcha pendant trois jours à la tête des assassins.

il voyait les troubles s'accroître, plus il sentait qu'il allait devenir nécessaire. Il dépensait sa fortune, en bienfaits habilement multipliés. L'art de donner supléait chez lui à la modicité des dons ; il consolait même des malheureux qu'il ne pouvait soulager ; il fortifiait et disciplinait son parti comme pour s'en faire au besoin une armée; il charmait les prêtres et subjuguait les femmes; les pauvres et les vieux soldats paraissaient être ses enfans ; enfin il réservait toute son audace pour une grande occasion, et ne la dissipait pas en bravades frivoles et en éclats indiscrets. Pendant la tenue des états généraux et avant la formation du triumvirat, Montluc, dévoué au duc de Guise, vint le trouver et lui rapporter des paroles injurieuses, que, suivant lui, Antoine de Bourbon avait proférées sur son compte. « Le roi de Navarre serait allé encore plus loin, ajouta Montluc, si je ne lui avais fait une réponse dont je suis bien sûr que vous ne me dédirez pas. *Puisque vous avez de tels griefs contre le duc de Guise*, lui ai-je dit, *que ne tardez vous à vous en expliquer une bonne épée à la main?* Et le roi de Navarre m'a répondu qu'un tel expédient était fort de son goût ».

Montluc, repartit le duc de Guise, *avez-vous un écrit signé du roi de Navarre pour me tenir un tel langage ?* Le confident transsier fut obligé de répondre qu'il n'en avait pas. *Il vous semble*, lui dit alors le duc avec un froid dédain, *il vous semble être encore en Piémont, vous divertissant à faire battre vos soldats les uns contre les autres. Apprenez que le roi de Navarre ni moi ne sommes pas nés pour exercer votre imagination.*

Le même Montluc lui parla une autre fois d'un officier qui, disait-il, avait conçu le projet de l'assassiner, et s'en était vanté. Le duc voulut connaître ce militaire, s'approcha de lui, le regarda fixement, et lui trouvant un air timide, embarrassé : *Cet homme-là*, dit-il, *ne me tuera jamais.*

Plus il voyait arriver le moment d'un grand choc qu'il désirait sans doute, plus il redoublait de courtoisie envers son ennemi, le prince de Condé, dont il avait déjà confondu les desseins, et qu'il allait combattre plus ouvertement. La reine avait voulu donner de l'éclat à la justification d'un prince qui n'avait d'autre titre de grâce à ses yeux que d'être l'ennemi des Guises. Le parlement avait acquitté dans les termes les plus honorables le chef bien reconnu de la conju-

Réconciliation apparente du duc de Guise et du prince de Condé.

ration d'Amboise. Il jouissait d'un crédit tout-puissant à la cour. Le duc de Guise, qui n'y paraissait plus que rarement, fut invité par la reine à venir se réconcilier avec le prince de Condé sous les yeux du roi. La reine aurait cru son autorité garantie si une telle réconciliation avait été sincère; mais elle pensait que la nécessité de feindre rendrait leur animosité plus profonde. Elle ne se trompa point; la guerre civile parut imminente quand les deux chefs qui devaient la conduire se furent embrassés (1).

(1) Selon La Popelinière, Catherine de Médicis avait voulu que cette réconciliation se fît avec solennité, en présence du roi, des princes, des pairs, des grands officiers de la couronne et des chevaliers de l'ordre. Le duc de Guise consentit à une explication sur l'affaire d'Orléans : *Monsieur*, dit-il au prince de Condé, *je n'ai ni ne voudrais avoir mis en avant aucune chose qui fût contre votre honneur, et je n'ai été auteur, motif, ni instigateur de votre prison.* — Le prince répondit, *qu'il tenait pour méchans et scélérats, celui ou ceux qui en avaient été cause.* — *Je le tiens de même*, répliqua le duc de Guise, *mais cela ne me touche en rien.* Après ce désaveu, les deux princes s'embrassèrent, et l'on dressa un acte de cette réconciliation, *qui n'était et ne pouvait être*, ajoute l'auteur, *que le sceau de la haine.*

Marie Stuart quitte la France pour prendre possession du trône d'Écosse.

Guise venait d'être obligé de laisser partir pour l'Écosse la jeune reine, sa nièce. Agée de dix-neuf ans, douée d'une beauté accomplie, des grâces les plus séduisantes, d'un esprit vif et parfaitement orné, Marie Stuart était négligée dans la cour de Catherine de Médicis; mais elle n'en aimait pas moins la France où elle avait été heureuse avant d'en avoir partagé le trône. Retourner en Écosse lui paraissait l'exil le plus rigoureux; mais la régente sa mère était morte, avec le regret d'avoir vu s'établir et triompher un culte odieux aux princes lorrains ses frères; l'Écosse, agitée par des prédicans fanatiques, menaçait de secouer le joug d'une reine qui, par son éducation, lui paraissait étrangère, et qui de plus était catholique. Dans quelle situation se trouvait Marie Stuart? D'un côté l'inimitié de la reine-mère la chassait de France, et de l'autre la jalousie d'Élisabeth rendait périlleux pour elle son départ pour l'Écosse. Élisabeth ne pouvait souffrir que sa jeune rivale osât prendre le titre de reine d'Angleterre, et elle était résolue de punir sévèrement cette bravade diplomatique. Elle avait fait équiper quelques vaisseaux qui ne s'approchaient des côtes de France que pour s'emparer de la

reine d'Écosse dans sa traversée. Le duc de Guise conduisit sa nièce à Calais, et se sépara d'elle en lui laissant une brillante escorte, parmi laquelle étaient trois princes lorrains (le duc d'Aumale, le grand-prieur de France, et le marquis d'Elbeuf), et Damville, le second fils du connétable. Qui ne sait avec combien de larmes Marie s'éloigna de cette terre chérie! elle eût désiré que les vaisseaux anglais, dont on lui avait fait peur, s'approchassent à temps pour la forcer de rentrer dans le port. Au déclin du jour, elle voyait encore parfaitement les côtes de France; le temps était calme, elle espéra les voir encore le lendemain. Pour ne pas perdre cette dernière consolation, elle voulut coucher sur le pont. Éveillée dès *l'aube du jour*, elle vit ou crut voir les côtes de la France, et répéta long-temps avec des sanglots: *Adieu, France, adieu pour jamais! France, je ne te verrai plus* (1)! Quand la destinée de Marie Stuart n'eût pas été aussi tragique, on se souviendrait encore avec attendrissement de l'hommage qu'une si aimable princesse rendit à notre belle patrie. Peut-être on s'étonnera que la France, à la veille de tant d'hor-

(1) *Mémoires de Condé.* — *Brantôme.* — *La Popelinière.*

ribles convulsions, inspirât tant de regrets à Marie Stuart ; mais l'image même des dangers dont est menacée une terre où l'on a joui le bonheur, ne rend-t-elle pas encore plus profonds et plus déchirans les adieux qu'on lui fait? Parmi ceux qui me lisent, combien, dans des jours non moins douloureux, ont dit avec autant d'amertume que Marie Stuart : « Adieu, France, adieu » pour jamais (1) »! Ne suivons point cette reine en Écosse où l'attendent les plus durs disciples de Calvin. Voyons le duc de Guise à la tête des catholiques français, qui veulent écarter par les armes la persécution qu'ils

(1) C'est à Brantôme qu'on doit le récit attachant qu'on vient de lire. Il était de la suite de Marie Stuart, au départ de cette reine pour l'Écosse.

Marie Stuart exprima ses regrets pour la France dans ces vers naïfs et touchans :

> Adieu, plaisant pays de France,
> O ma patrie
> La plus chérie,
> Qui a nourri ma jeune enfance!
> Adieu, France, adieu nos beaux jours!
> La nef qui déjoint nos amours
> N'a eu de moi que la moitié
> Une part te reste, elle est tienne,
> Je la fie à ton amitié,
> Pour que de l'autre il te souvienne.

(2) *Brantôme. — Castelnau.*

commencent à craindre à leur tour, ou du moins la tolérance à laquelle on veut les soumettre.

Les Guise tentent une négociation avec les luthériens d'Allemagne.

Guise paraissait avoir abandonné la cour à ses adversaires Condé et Coligni; il s'était rendu en Lorraine et de là en Alsace. Son dernier voyage, dans lequel il était accompagné du cardinal de Lorraine, avait un but important. Décidé à s'emparer de l'autorité par un coup d'éclat, et convaincu que les protestans useraient de toutes leurs forces pour se mettre à l'abri d'une domination si redoutable, le duc de Guise était venu à Saverne pour négocier *hardiment* une alliance entre les *catholiques français* et les luthériens *allemands*. Le cardinal de Lorraine poussa *si loin les prévenances et l'adulation* envers le duc de Virtemberg qui vint le trouver à Saverne, envers tous les ministres luthériens qui accompagnaient ce prince, qu'il leur paraissait tout prêt à se déclarer luthérien lui-même. Cette négociation, qui fut un grand sujet d'alarmes pour la cour de Rome, n'avait certainement aucune sincérité de la part des Guise. Le cardinal de Lorraine, habitué à ne porter aucun scrupule dans sa politique, n'était arrêté par aucun genre de bienséance : cette

intrigue diplomatique suspendit durant plusieurs mois toute relation entre les protestans de France et d'Allemagne. Le duc de Wirtemberg avait même pris des engage[illegible] intimes avec le duc de Guise; mais ce c[illegible]er dévoila ses desseins avec une violence qui ne lui permit plus d'espérer l'appui d'aucun religionnaire.

* Cependant le prince de Condé paraissait dominer à la cour et dans la capitale. La reine avait placé le roi son fils sous la protection du chef de la conjuration d'Amboise. Les protestans étaient assassinés dans plusieurs des grandes villes du royaume, tandis que toute l'autorité paraissait être dans leurs mains. Tantôt la reine prodiguait à leurs chefs des témoignages d'attachement, et tantôt elle affectait de trembler devant eux. On ne savait si le prince de Condé était son protecteur ou son tyran. Il avait commis une grande faute, celle de n'entrer à Paris qu'avec une faible escorte; à peine avait-il amené avec lui deux cents gentilshommes pour tenir en respect une multitude fanatique. Trois ou quatre cents étudians de l'université, armés à la hâte et fort mal, loin de rendre sa troupe plus imposante, excitaient un peu le ridicule par l'inex-

Crédit de Condé à la cour. Faiblesse de ses moyens. La reine lui oppose le duc de Guise.

périence et la maladresse de leurs exercices militaires. Les moines eux-mêmes ne désespéraient pas de chasser cette milice nouvelle. Lorsque Catherine de Médicis vit la faiblesse ou le peu de zèle d'un parti d[illegible] ligui depuis long-temps lui [illegible] les forces, elle cessa d'avoir du penchant pour le calvinisme. Le roi de Navarre se voyait dépouillé par son frère de l'autorité que paraissait lui donner le titre de lieutenant général du royaume; mais, comme il n'osait pas le chasser de Paris, il eut la lâcheté de charger de ce soin un homme qui, un an auparavant, avait été si près de faire tomber sur l'échafaud la tête du prince de Condé et la sienne; il appela le duc de Guise à Paris. Catherine de Médicis l'y appelait en même temps, mais le priait de ne se présenter qu'avec une escorte de douze gentilshommes.

Massacre de Vassi. 1 mars 1562.

Guise reçut ces deux lettres dans le château de Joinville. Sa résolution est prise; il se met en marche, suivi de son frère le cardinal de Guise, d'un grand nombre de gentilshommes, de pages, de deux compagnies de gendarmes et de domestiques armés. Comme il passait à Vassi, petite ville de la Champagne, il s'arrêta pour entendre la messe.

Il n'ignorait pas que les protestans étaient assez nombreux dans cette ville ; on prétend que la duchesse de Guise, sa mère, qui habitait à Dammartin, l'avait prié de la déli[illegible]'un voisinage fâcheux. Tandis qu'il se ren[illegible]église, il entend sonner des cloches dans le faubourg ; on lui dit que ce sont les protestans qui se rendent à leur prêche; il témoigne de la douleur et du scandale; il entre dans l'église; mais la plupart de ses gentilshommes, de ses pages et de ses domestiques, au lieu d'entendre la messe avec lui, entrent tout armés dans le faubourg, et se présentent devant la grange où se tenait cette réunion dont leur maître s'est plaint. Ce lieu pouvait contenir sept à huit cents personnes. Quelques huguenots étaient à la porte : une troupe armée les insulte; le service est interrompu. Les calvinistes traitent les aggresseurs de papistes et d'idolâtres. Deux pages tirent des coups d'arquebuse et de pistolet; les calvinistes n'ont pour armes que des pierres. Les gens du duc de Guise enfoncent les portes de la grange, blessent et tuent des huguenots. Les vieillards, les femmes et les enfans ne sont pas épargnés. Averti d'une rixe qu'il avait dû prévoir, le duc de Guise a quitté la messe; il entre

dans le prêche. Qui ne s'attend à voir tout se calmer à l'aspect d'un héros jusqu'alors si chéri pour son humanité? *Un tel maître* devait-il manquer d'autorité sur ses gens? Aucun d'eux n'avait péri, et ils avai[illegible] ou blessé un grand nombre de leurs adversaires. *Le duc de Guise*, dit Brantôme, *avait l'épée au poing et ne saigna personne.* Eh quoi! de cette épée qu'il avait toujours tirée si noblement, il n'écartait pas des domestiques assassins! Dans cette mêlée, il fut atteint d'une pierre à la joue, et son sang coula. Ses gens saisissent ce prétexte pour se livrer à toute leur rage; rien n'échappe de tout ce qui n'a pu s'enfuir par les portes, les fenêtres ou le toit de la grange. *On compta plus de soixante morts et deux cents blessés.* Qu'était donc devenu le duc de Guise? Où s'était-il retiré après sa légère blessure? Eût-il été grièvement blessé, mourant, ne devait-il pas employer à sauver des enfans et des femmes ce qui lui restait de voix et de force? Je n'admire plus tant la présence d'esprit dans une bataille, lorsqu'on en manque pour empêcher un massacre. Je ne puis croire que le duc de Guise eût voulu cette épouvantable et lâche effusion de sang; mais il avait

évidemment voulu du tumulte. Celui qui, dans une telle circonstance, n'a pu empêcher un massacre, donne la preuve qu'il a encouragé des violences. Le duc de Guise ne dévoila que trop les sentimens dont il était animé ; il fit venir le capitaine qui commandait à Vassi, lui reprocha d'avoir causé ce malheur, en souffrant une assemblée illicite. Cet officier allégua l'édit de janvier, qui autorisait les prêches des protestans dans les faubourgs : *Détestable édit !* s'écria le duc, en mettant la main sur la garde de son épée, *c'est avec cette arme que je saurai le rompre !* Ainsi, au lieu de se justifier du sang répandu, il n'annonçait que du sang à répandre. Il continua sa route et ne punit aucun de ses domestiques. Les scrupules et les remords sont bien faibles chez un homme qui veut la guerre civile (1).

(1) Sans doute le massacre de Vassi ne surpassa point et même n'égala point en horreur ceux de Cahors, de Tours et de Sens ; mais il eut des conséquences bien plus étendues et bien plus funestes, puisqu'il occasionna la guerre civile. Tous les historiens qui déclarent leur partialité pour le parti catholique, se sont efforcés de présenter ce malheureux événement comme une rixe tout-à-fait imprévue, et dans laquelle les huguenots auraient été les agresseurs ; mais ils tom-

Enthousiasme des Parisiens pour le duc de Guise.

Guise s'était arrêté quelques jours à [illegible] château de Nanteuil, soit pour grossir son escorte, soit pour donner aux Parisiens plus d'impatience de *recevoir leur libér*[illegible]. Les plus glorieux faits d'armes de [illegible] n'avaient point causé autant [illegible] dans la capitale que la nouvelle de cet indigne massacre. Les hommes faibles répétaient, d'après des fanatiques, que les huguenots de Vassi avaient provoqué la troupe armée de

bent dans de choquantes contradictions sur toutes les circonstances qu'ils imaginent pour atténuer les torts des suivans du duc de Guise et ceux de ce seigneur. Ils ne s'accordent sur aucun point. Suivant Castelnau, le duc s'approcha du prêche *seulement par curiosité*; suivant Brantôme, il *fit avertir les huguenots de suspendre leur office, jusqu'à ce qu'il eût entendu la messe*: ni ces deux écrivains, ni Davila, ni le père Daniel ne persuaderont à personne que des hommes sans armes aient provoqué une troupe assez nombreuse et commandée par le plus grand capitaine de la France. On s'indigne particulièrement contre Brantôme, lorsqu'après avoir avoué qu'il périt plus de soixante personnes du côté des huguenots, et que le duc de Guise ne perdit pas un seul homme, il finit par dire: « Cette rumeur ne fut rien et ne méritait pas qu'on « en menât tant de bruit ». La Popelinière, Davila et Daniel s'expriment à peu près avec cette inhumaine indifférence. Étrange scrupule que celui des homm

duc de Guise. On exagérait le péril qu'il avait couru; sa délivrance était un coup du ciel; dans les places publiques, dans les églises, on lui donnait les noms de nouveau Jéhu, de nouveau Machabée, tandis que les protestans, qui gémissaient à l'écart, le nommaient le nouvel Hérode. Théodore de Bèze, qui était devenu, depuis le colloque de Poissi, l'apôtre de toutes les églises ré-

qui, pour se montrer fidèles à une religion de douceur et de paix, méconnaissent les principes de l'humanité!

Je ne puis dissimuler que j'ai exprimé d'une manière plus absolue que les historiens De Thou, Mathieu, Garnier et Anquetil, l'opinion que le duc de Guise avait voulu faire commettre des violences à Vassi. Qu'on suive attentivement la conduite qu'il tint après le malheureux événement de cette ville, et l'on sera convaincu qu'il avait voulu donner un appareil menaçant à sa marche sur Paris : c'était se déclarer ouvertement rebelle que d'en appeler à son épée de l'édit de janvier.

Les *Mémoires de Condé*, tom. III, renferment une relation du massacre de Vassi, écrite par les protestans. On y prête au duc de Guise des traits de grossièreté et d'inhumanité entièrement opposés à son caractère. Tous les écrivains protestans s'accordent à dire que la duchesse de Guise, qui accompagnait son époux, ne cessa de l'exhorter à faire cesser le massacre.

formées, se persuada que le roi de Navarre, saisi d'une juste indignation, romprait avec un allié si dangereux, ou du moins empêcherait des massacres nouveaux. Il vint le trouver : mais quelle fut sa douleur, quand, après un accueil glacé, Antoine de Bourbon répondit à toutes ses plaintes, *que les protestans de Vassi avaient mérité leur sort*, et qu'il ajouta ces paroles : *Quiconque touche le bout du doigt de mon frère le duc de Guise, me touche dans tout mon corps. Sire*, lui dit le ministre protestant, *je parle pour une religion qui sait mieux endurer les injures que les repousser : mais souvenez-vous que c'est une enclume qui a usé bien des marteaux.* La reine reçut avec moins de dureté les plaintes des protestans; mais, dans ses paroles ambiguës, elle ne leur donna aucun espoir de vengeance, ni de protection. Il ne restait plus à la cour qu'un seul homme qui se souvînt de l'édit de janvier; c'était son auteur, le chancelier de L'Hôpital. Chacun cédait à l'orage : lui seul y résistait.

Guise entre à Paris en triomphe. 1562. Le prince lorrain fit son entrée à Paris, par la porte Saint-Denis (1), avec une suite

(1) C'était par cette porte que les rois de France faisaient leur entrée.

non moins brillante et non moins nombreuse que celle dont François Ier. et Henri II avaient pu éblouir leur capitale. Il avait à sa droite le connétable et à sa gauche le maréchal de Saint-André. Plus de douze cents gentilshommes, l'élite de la noblesse catholique, le suivaient à cheval. Le prévot des marchands vint le haranguer à la porte Saint-Denis, genre d'hommage qui n'était réservé qu'au roi. Le titre de défenseur de la foi, que lui donna ce magistrat, fut répété par cent mille bouches. On baisait les vêtemens de celui qui venait d'ensanglanter une malheureuse et paisible bourgade.

Il dépendit du duc de Guise de commencer un combat, ou plutôt d'ordonner une longue suite de meurtres, dans cette même soirée où l'on célébrait le massacre de Vassi. Il rencontra sur son passage, et près de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, le prince de Condé, qui revenait d'un prêche, suivi de cinq cents gentilshommes. La multitude fanatique qui grossissait l'escorte beaucoup plus imposante du duc de Guise, ne respirait que vengeance, et n'attendait qu'un signal pour engager l'action. Le prince de Condé, malgré l'imminence du danger, n'avait pas voulu se détourner de son chemin. Les deux

partis étaient attentifs aux mouvemens de leurs chefs. Guise, *en se contenant*, remua tout : le prince et *lui* se saluèrent avec respect et courtoisie. Ainsi se termina une journée dont les souvenirs n'annonçaient que trop les audacieuses éspérances des princes lorrains.

Le prince de Condé sort de Paris. 1562. La reine, épouvantée, s'était retirée avec le roi à sa maison de campagne de Monceaux, en Brie. Condé refusait de sortir de Paris, où il avait été appelé par le roi lui-même. Les triumvirs, malgré leur arrogance, ne voulaient point avilir ouvertement l'autorité royale, dont ils comptaient se faire une arme puissante. A force de menaces ou d'avis prétendus officieux, ils obtinrent *de la régente* un ordre donné au prince de Condé de sortir de Paris. Catherine le signa, mais en criant à la violence. Condé faisait le même calcul que le duc de Guise; il voulait avoir le roi pour lui, ou plutôt en sa puissance. Il ne quitta Paris qu'avec l'espérance de marcher sur Fontainebleau, et se tint, comme en embuscade, pour saisir un moment favorable. La reine lui avait écrit de rassembler ses troupes en diligence : elle l'invoquait comme un libérateur : Condé avait sonné l'alarme parmi les protestans, en écrivant ces mots :

l'amiral de Coligni : *César a passé le Rubicon ; il a pris Rome, et ses étendards commencent à branler par les campagnes.*

De telles expressions indiquent sous quels traits imposans son ennemi se présentait à ses yeux. Les gentilshommes protestans venaient à lui de toutes parts. Guise voulut le prévenir et marcher avant lui sur Fontainebleau. Il tint au roi de Navarre, au connétable, à Saint-André, un discours de cette sorte : « Ne ménageons plus une reine qui » nous trompe et nous trompera toujours ; » enlevons le roi, et faisons croire qu'il nous » appelle. Montrons-nous pendant un jour » des sujets hardis, pour nous montrer par » la suite des sujets dévoués. Ne séparons » jamais ces deux mots, la foi et le roi. Protégeons la vie du monarque, affermissons » son trône : profitons du moment où la » reine nous craint, et prévenons celui où » elle pourrait se venger. Elle va nous traiter » de rebelles; mais demain le prince de Condé » et tous ses partisans seront des rebelles aux » yeux de la France et de toute l'Europe. » *Quand il s'agit du bien public, qu'importe* » *qu'on l'obtienne de gré ou de force?* Nos » gentilshommes et nos gendarmes sont » prêts : marchons sur Fontainebleau, et

Les triumvirs se rendent maîtres de la personne du roi.

» n'en revenons point sans avoir le fer » dans nos rangs ». Le conseil est suivi ; le roi de Navarre est entrainé à cet acte de violence. Guise laisse au prince, dont il fait son aveugle instrument, l'honneur de commander sa petite armée de deux mille hommes. On arrive à *Fontainebleau*, le roi de Navarre vient trouver la reine, et dans les termes les plus respectueux, l'invite à le suivre à Paris, avec le roi et les princes ses fils. La reine-mère prend, devant le plus faible des princes, un air majestueux et courroucé. Elle ne peut comprendre l'énormité de cet attentat. « *Quand on la laisserait, disait-elle, seule, abandonnée, elle défendrait encore la liberté de son fils, de son roi.* Elle va le montrer aux soldats, à leurs coupables chefs; elle leur fera tomber les armes des mains ». Le roi de Navarre est déconcerté; il n'ose résister et retourne tremblant auprès du duc de Guise. « J'avais » bien prévu ce grand éclat, dit Guise; mais » ce moment de fierté sera bientôt passé, et » nous verrons venir des larmes qui ne m'é» branleront pas davantage; après tout, » nous ne voulons faire aucune violence » à la reine ; elle peut rester dans ce château, » choisir un couvent en France, ou, si elle

» le préfère, se retirer en Italie; mais nous » avons juré de ne point abandonner le roi » aux ennemis de la religion et de son au- » torité. Malheur à qui recule dans de pa- » reils momens »! Fortifié par ce langage, le roi de Navarre revient auprès de la reine; il ne prie plus, il ordonne. Déjà le duc de Guise fait défiler les équipages. On emmène le roi; la reine n'a garde de rester séparée de son fils: seulement, avant de partir, elle envoie secrètement un homme affidé vers le prince de Condé, pour l'instruire de l'enlèvement du roi et pour implorer sa protection.

Charles IX et sa mère versent des pleurs pendant toute la route, et les gendarmes y sont aussi insensibles que le duc de Guise. Après trois jours de marche, le roi est conduit à Paris. Maintenant tout ce qu'ordonneront les triumvirs sera légal (1).

Condé rassemble les gentilshommes protestans. 1562.

Cependant Condé n'était point dans la situation d'un fugitif. Un roi puissant qui eût appelé l'arrière-ban de sa noblesse n'eût pas été plus promptement obéi que ce prince, dont tout le trésor montait à six cents écus. Les gentilshommes protestans étaient convaincus, ainsi que lui-même, qu'il s'agissait,

(1) *Tavanes.* — *Davila.*

non-seulement de défendre l'édit de janvier, mais encore de rendre la liberté au roi et à la reine. Toutes les routes étaient couvertes de nobles bien armés, bien équipés, qui conduisaient avec eux leurs plus fidèles vassaux (1). Leurs ancêtres n'étaient point partis pour les croisades avec plus de zèle. Des mi-

(1) On lit, dans les mémoires de Michel de Castelnau, la liste des principaux seigneurs protestans qui firent la première levée d'armes.

« Ainsi les seigneurs et la noblesse protestante conclurent que, puisqu'ils avaient un prince du sang » pour leur chef, qui vivrait et mourrait avec eux, » il leur fallait mettre le tout à la fortune et au hasard de la guerre : voyant aussi qu'ils avaient » l'amiral, principal officier de la couronne, et digne » chef de parti, pour les bonnes et grandes qualités » qu'il avait en lui; *et d'autant qu'il avait quelque* » apparence *de tenir sa religion* plus étroitement que » nul autre, *il tenait* en bride, comme un censeur, les » appétits immodérés des jeunes seigneurs et gentils-» hommes protestans, par une certaine sévérité qui » lui était naturelle et bienséante. Et Dandelot, son » frère, combien qu'il n'eût pas tant d'expérience, » était tenu néanmoins fort vaillant et hasardeux, et » avait beaucoup de créances avec les soldats. Et » pour le regard du cardinal de Châtillon, leur frère » il avait été, dès sa jeunesse, nourri au maniement » des grandes affaires, et était très-grand courtisan » qui aimait et faisait plaisir et caresse à la noblesse :

nistres protestans les suivaient, et répandaient un air de recueillement de dévotion austère sur tous ces voyages à main armée. Quand ces espèces de caravanes se rencontraient, elles se saluaient avec des versets de l'écriture. Aux heures de récréation, on chantait en chœur des psaumes de Marot (1);

» quant au prince Porcien, il était jeune, prompt, » volontaire, et toutefois bien suivi : comme étaient » les sieurs de Rohan de Bretagne, de la Rochefoucault, de Genlis, de Montgomeri, de Grammont, » de Soubise, de Mouin, de Pienne, et plusieurs autres » seigneurs ».

Les détails des combats où nous allons entrer nous feront connaître plus particulièrement ces guerriers qui, pour la plupart, ont une physionomie très-distincte.

(1) De tous les actes religieux publiés par les protestans dans le cours des guerres civiles, il en est peu qui ne soient empreints de toutes les exagérations de la haine et de la vengeance. Les seules qui me paraissent offrir un caractère touchant, ce sont les prières ordinaires des soldats de l'armée de Condé. Théodore de Bèze les avait sans doute rédigées : elles font beaucoup plus d'honneur à son talent et à son cœur que tous ses ouvrages de controverses. Je ne puis m'empêcher de citer ici quelques passages *des prières du soir en l'assiette de la garde*.

« Seigneur Dieu, combien que tu aies créé la nuit » pour le repos de l'homme, comme tu lui as ordonné

on s'abstenait de violence et d'insulte envers les catholiques. Les gentilshommes déposaient leurs épargnes dans un trésor commun. Si les protestans *perdirent* cet esprit d'ordre et de modération; s'ils fondèrent les ressources de leur armée sur le pillage des églises catholiques; si on les vit, fougueux iconoclastes, déchirer les tableaux, briser les statues, enfoncer les tabernacles, les violences de leurs adversaires ne fournirent que trop de prétextes à ces grossiers excès. Rendre le mal au centuple, voilà jusqu'où l'on

» le jour pour travailler; toutefois puisqu'il t'a plu » nous choisir pour veiller cette nuit, afin d'assurer » le repos des autres, nous te supplions et requérons » très-humblement, au nom et en la faveur de notre » Seigneur Jésus-Christ, ton fils, ne vouloir permettre que par négligence, intempérance, ou » autre faute, quelqu'un de cette compagnie ordonnée pour veiller, tombe en un sommeil qui soit » dommageable à ceux qui se reposent sur notre fidélité et vigilance: mais que tu nous fasses la grâce de » nous acquitter fidèlement de notre devoir, sous la » charge et conduite des capitaines et chefs que tu as » établis sur nous. Surtout, Seigneur, tiens-nous la » main à ce que le sommeil de péché ne saisisse nos » âmes, pour commettre aucune lâcheté sous l'ombre » et couverture des ténèbres de la nuit. Mais tout au » contraire, en considérant que ta clarté perce les

étend le droit de représailles dans les guerres civiles. L'édit de janvier était encore une loi de l'état, lorsque le connétable de Montmorency, l'homme de France qui devait le plus faire profession de respect pour les lois, vint de son autorité privée fermer les prêches des protestans de la capitale. La plus ignoble multitude grossissait son escorte. Les protestans évitèrent la mort par une fuite précipitée. Le connétable n'ayant aucune dépouille à remporter de ces temples, où la religion ne souffrait aucun ornement, se

Violences du connétable envers les protestans.

» plus épaisses ténèbres du monde, et jusques au plus
» profond du cœur, nous ayons toujours la crainte de
» ton nom devant nos yeux.....

» Nous te prions de tout notre cœur pour notre
» jeune roi et prince souverain après toi. Qu'il te
» plaise bénir sa jeunesse, et le préservant, au milieu
» des périls qui l'environnent aujourd'hui, par les
» maudites entreprises des ennemis de sa couronne et
» du repos de ce royaume, tu lui fasses la grâce de
» favoriser ses vrais et loyaux sujets et serviteurs, et
» de chercher ton honneur et ta gloire sur toutes
» choses. Veuille aussi donner toute grâce à messieurs
» ses frères, à la reine leur mère, aux princes du
» sang, aux vrais seigneurs du conseil. Afin que toute
» foi et hommage te soit rendue de grands et de pe-
» tits; comme tu es le roi des rois et seigneur des
» seigneurs ».

vengea sur les bancs, et les livra aux flammes: le surnom de capitaine *Brûle-Bancs* fut le prix de ces honteux exploits.

Quand le prince de Condé vit son armée portée à cinq ou six mille *hommes*, il osa s'approcher de la capitale et en insulter les faubourgs: mais le siége d'une ville si populeuse et si dévouée aux Guise, n'eût fait qu'user inutilement ses forces. Colligni lui avait présenté un plan beaucoup plus sage, celui de se faire une ligne de défense sur la Loire. La première tentative fut dirigée contre Orléans. Dandelot y entra déguisé avec quelques jeunes gentilshommes; secondé par de jeunes calvinistes, il s'empara des postes les plus *importans*, et Condé, qui vint *le joindre au grand galop* avec deux mille hommes, *entra en conquérant* dans une *ville où il avait* vu l'échafaud de si près. Beaugenci, Pithiviers, tombèrent bientôt en son pouvoir. La rapidité des conquêtes des protestans fut inouie; en moins de trois semaines, leurs divers détachemens prirent Orléans, Blois, Tours, Pont-de-Cé, Angers, Bourges, Poitiers, La Rochelle, Agen, Montauban, Castres, Montpellier, Nîmes, Pezenas, Beziers, Aiguemortes, Tournon, Viviers, Orange,

Mornas, Grenoble, Montélimart, Valence, Lyon, Mâcon, Châlons-sur-Saône, Rouen, Dieppe, le Havre-de-Grâce, Caen, Bayeux, et plusieurs autres villes. Aucune n'avait opposé une résistance sérieuse. Cependant les calvinistes ne formaient pas la dixième partie de la population de la France: pourquoi donc la moitié du royaume se rangeait-elle volontairement sous leurs lois? Il n'y avait ici aucun sentiment d'indépendance ni de révolte. On croyait agir pour le roi; on avait une foi entière aux lettres par lesquelles Catherine de Médicis appelait le prince de Condé au secours du roi, et qu'il avait rendues publiques. Le duc de Guise, partout ailleurs que dans la capitale, avait perdu l'ascendant de son grand nom, depuis qu'on pouvait lui reprocher d'avoir assisté au massacre de Vassi. On condamnait les violences des triumvirs; on rougissait pour le roi de Navarre, de l'alliance où il était entré contre son frère; l'expédition armée de Fontainebleau était regardée comme un attentat sur le roi; l'influence du roi d'Espagne sur les affaires de France, faisait horreur; toutes les villes commerçantes bénissaient l'édit de janvier; une épreuve de quelques mois avait suffi pour habituer à la tolérance des hommes

titrés ou non titrés, qui vivaient loin des intrigues de la cour : le système du chancelier était donc justifié. Oui sans doute, ce grand magistrat eût triomphé de la plus formidable ligue, s'il eût *trouvé dans la reine*, son seul appui, quelque force et quelque sincérité.

La reine paraît se réconcilier avec les triumvirs.

Tandis que Catherine de Médicis écrivait au prince de Condé, qu'elle et le roi étaient captifs entre les mains des triumvirs, elle se hâtait de se réconcilier avec eux. Plusieurs historiens ont répété, d'après l'unique témoignage de Brantôme, que Catherine de Médicis avait été décidée à cette réconciliation, par la connaissance qu'elle acquit elle-même des intentions des triumvirs. *Elle imagina*, si l'on en croit cet écrivain, *de faire faire un trou dans la salle du Louvre, où s'assemblaient le roi de Navarre*, Montmorenci, le duc de Guise et Saint-André. A l'aide d'une sarbacane, elle put entendre toute leur délibération, qui roulait sur elle-même. Chacun d'eux en parlait du ton de la défiance et de la haine. Le maréchal de Saint-André proposa de l'enfermer dans un sac pour la jeter à la rivière, moyen qui parut trop violent au duc de Guise. Comme cette anecdote n'a pu venir à la connaissance

de personne, que par le témoignage de Catherine de Médicis, c'est-à-dire, d'une femme à laquelle il ne coûtait rien de mentir, tout invite à la rejeter. Il est difficile de penser qu'un courtisan, assez méprisable il est vrai par son caractère, mais renommé pour sa circonspection, ait pu proposer sérieusement un expédient qui n'était pratiqué que dans les gouvernemens orientaux. Quoi qu'il en soit, la reine parut s'entendre avec les triumvirs, dans toutes les mesures contre les protestans. Elle signa des actes qui étaient dans une contradiction manifeste avec l'édit de tolérance, souffrit que le chancelier de L'Hôpital fût éloigné des conseils, et mit à la disposition de ceux qui l'avaient enlevée de Fontainebleau, le peu de forces dont se composait l'armée du *roi*. Des régimens suisses fournis par les cantons catholiques, des reitres allemands dont on venait d'acheter à la hâte les services, déjà dangereux dans les guerres extérieures, et bien plus dangereux dans les guerres civiles, enfin quelques compagnies de gentilshommes et de gendarmes élevaient cette armée tout au plus à mille hommes. L'autorité royale n'eût-elle pas été sans cesse compromise et dégradée avec un si faible appui? Que penser du

gouvernement d'une régente qui, à l'approche d'une telle crise, avait si faiblement pourvu à la sûreté de son fils? Tout avait été sacrifié aux plaisirs d'une cour licencieuse (1).

Conférence de Toury entre Catherine de Médicis et le prince de Condé.

1562.

Les triumvirs ont résolu de marcher à la rencontre du prince de Condé, qui, par le pillage des églises catholiques, vient de se rendre, en quelques semaines, plus riche et plus puissant que le roi de France. Ils réservent au roi de Navarre le vain honneur d'un commandement qu'il n'exercera pas; la reine suivait cette armée, et n'y paraissait nullement captive. Elle fit demander une entrevue au prince de Condé. On a dressé un pavillon dans la plaine de Toury; la reine s'y rend accompagnée du roi de Navarre et de trente-six gentilshommes, et le prince de Condé se présente avec un même nombre de ses officiers. On était convenu que les deux troupes resteraient éloignées chacune de huit cents pas du lieu de la conférence; mais à peine se sont-elles entrevues, elles brûlent de se réunir: celui qui, dans ce moment, tirerait un coup d'arquebuse, serait tué par son propre parti. On s'approche, on peut se reconnaître : c'est un parent, c'est

(1) *Tavanes.* — *Pasquier.* — *De Thou.*

un ami qu'on a devant les yeux ; on court l'embrasser. « Ah ! tâchons d'oublier, dit-on » de toutes parts, que nous n'avons pas même » religion, et souvenons-nous toujours que » nous avons même patrie, et presque tous » même famille ». On s'interroge sur une vieille connaissance, sur un instituteur et souvent sur un père. Les jeux de l'enfance, les périls qu'on a partagés à la guerre, reviennent en mémoire. Le ciel était serein ; un beau soleil couchant éclairait des campagnes fertiles qui n'avaient point encore été ravagées. « Cette terre-là, disait-on, » c'est notre commune nourricière ; elle » nous a portés si long-temps gais et de » bon accord. Ah ! faudra-t-il l'ensanglanter ? Force est-il donc de nous entre-tuer » pour le salut de nos âmes » ? On s'embrassait de nouveau, et l'on faisait flotter ensemble les banderoles rouges des catholiques et les banderoles blanches des protestans. Quelques-uns cependant se tenaient à l'écart ; s'ils ne se mêlaient pas à ces scènes touchantes, ce n'était pas manque d'émotion. « Mais en songeant, dit Lanoue, que » dès que les visières seraient abattues, et » que la prompte fureur aurait bandé les » yeux, tous ces frères, tous ces amis ne se

» reconnaîtraient plus, les larmes leur sortaient des yeux (1) (2) ».

La reine fait proposer aux chefs des deux partis de sortir de la France.

Le roi de Navarre, la reine et le prince de Condé n'avaient obtenu aucun résultat satisfaisant de leur première conférence; mais ce mouvement des armées contint les chefs, exemple, bien rare dans l'histoire, d'une suspension d'armes opérée par les troupes elles-mêmes. En voyant les triumvirs d'un côté et le prince de Condé de l'autre, arrêtés par la crainte de paraître les agresseurs, la reine conçut l'espérance de recouvrer son autorité toute entière; elle

(1) *La Noue. — De Thou. — La Popelinière. — Histoire de la Maison de Bourbon.*

(2) *Je cite ici, pour la première fois, les mémoires de Lanoue, qui me paraissent devoir tenir le premier rang après ceux de Joinville et de Comines.* J'aurai plus d'une fois à parler des talens et des vertus d'un des hommes les plus sages, les plus intrépides et les plus modestes de son siècle. Avant M. Anquetil, l'auteur de *l'Esprit de la Ligue*, les historiens, rebutés apparemment par la vétusté du langage, employaient très-rarement les expressions originales et saillantes de nos vieux mémoires. M. Anquetil a commencé à faire un fréquent et judicieux usage de ces richesses qu'on tenait en quelque sorte enfouies. Son ouvrage a d'ailleurs d'autres genres de mérite et d'attraits. Sa narration, sans être brillante et pittoresque, est na-

ouvrit une négociation bizarre, et dont le but étoit d'engager tous les chefs ennemis à s'éloigner en même temps de la capitale et de la France. Elle crut avoir choisi l'instant le plus favorable pour mettre en avant la proposition de l'exil commun des chefs des deux partis. Ce fut l'évêque de Valence, le plus rusé des prélats, qui, les larmes aux yeux, proposa ce moyen au nom de la religion et de la paix. Le prince de Condé, qui croyoit connoître assez ses ennemis pour être sûr qu'ils ne consentiroient jamais à céder ainsi toute l'autorité à la reine, se hâta d'accepter pour son compte, et même

turelle et rapide. On lui sait beaucoup de gré de n'avoir point la pesanteur de tant d'écrivains qui ont alongé et appauvri nos annales. Mais ce qui manque toujours à M. Anquetil, c'est la force. Il fait peu réfléchir; il s'attendrit rarement; il ne s'indigne jamais. Après avoir rapporté les faits atroces de plusieurs personnages, il fait ordinairement une froide balance de leurs vertus et de leurs défauts, comme si l'on devait tenir compte de quelques qualités heureuses à des hommes souillés de crimes.

M. Anquetil, qui devait une grande partie du succès de l'*Esprit de la Ligue* à d'heureuses citations de nos mémoires, a beaucoup trop abusé de ce moyen, et les ouvrages qu'il a donnés diffèrent très-peu des compilations.

engagea sa parole d'honneur que lui et les principaux des siens sortiraient de France aussitôt que les triumvirs se retireraient en Lorraine. Contre l'attente du prince, Guise saisit cette occasion d'affecter des vues désintéressées, et de paraître faire à la paix un sacrifice magnanime. Pendant plusieurs jours on ne parla dans les deux camps que du départ des chefs. Condé paraissait faire en diligence les apprêts du sien; les triumvirs, comme pour l'exciter à tenir une si périlleuse promesse, s'éloignèrent du camp des catholiques et se retirèrent à Châteaudun, qui en était distant de cinq lieues. Tout ce jeu cependant déplaisait au connétable. « Eh quoi ! » disait-il au duc de Guise, est-ce bien vous » que je vois abusé par les mensonges et » *piperies* de la reine ? Vous attendez-vous » qu'après nous avoir si habilement congé- » diés, elle nous rappelle jamais, et qu'elle » nous pardonne son départ de Fontaine- » bleau ? Bien fou qui s'y fierait (1) » !

Guise et Condé feignent d'acquiescer à cette demande.

(1) Tous les historiens de l'époque que je traite, font consumer au lecteur beaucoup de temps, pour suivre les intrigues et les négociations qui précédèrent ou accompagnèrent la première guerre civile. L'objet de leurs pénibles recherches et de leurs fastidieux détails, parait être respectable, puisqu'il s'agit de constater

Guise, qui sans doute dissimulait avec un ami aussi suspect que le connétable, affectait de vouloir tenir à sa généreuse résolution. « Non, disait-il, pour l'amour de la » reine, mais pour l'amour de la paix ».

Mais la rumeur était extrême dans le camp des calvinistes. Condé voyait qu'il était temps de se laisser entraîner par les

Condé rompt toutes les négociations avec la reine.

de quel côté vint l'agression ; mais qu'ont-ils espéré trouver dans des pièces dictées par l'esprit de précaution, et plus souvent encore par l'esprit d'artifice? Il me paraît en général que c'est donner un fondement ruineux à l'histoire, que de la faire porter sur des pièces diplomatiques; tout y est émané de la défiance et tout l'appelle. Le tableau des négociations politiques et des débats intérieurs est plein d'intérêt dans l'histoire des républiques anciennes, parce que les passions y parlaient à découvert; mais dans l'histoire moderne, elles prennent toujours un masque et leur langage est hypocrite. Le style de ces pièces, rédigées par des hommes employés en sous-ordre, manque de sincérité, de couleur et de vie.

Ce qu'il y a de remarquable dans les négociations qui eurent lieu entre le prince de Condé et la reine Catherine de Médicis, c'est que l'évêque de Valence passait pour être le rédacteur des lettres de l'un et de l'autre : la même plume écrivait le manifeste des protestans et celui de la cour. Qu'est-il besoin de se perdre dans ce labyrinthe? N'est-il pas évident que les triumvirs, en s'emparant de la personne du roi,

siens à manquer de parole ; il assembla sa noblesse, et joua le désintéressement. Coligni conjura le prince de ne point céder à une imprudente magnanimité. *Si l'armée ennemie*, s'écria Dandelot, *nous met ainsi en démembrement, elle nous poussera jusqu'à la mer Océane. Voulez-vous m'en croire? Nous ne serons jamais bons amis*

avaient commis la première agression, et que la reine brûlait de mettre aux prises les deux partis, afin de se venger des Guise et de dompter les protestans? Cette conduite tortueuse n'était encore qu'une première ébauche de ses fourberies. Quand elle se fut bien enfoncée dans l'artifice, elle ne vit plus de salut que dans le crime.

Coligni, dans ces négociations, paraît ne jouer qu'un rôle secondaire; mais c'était lui qui concevait les idées les plus fortes. On ne peut attribuer qu'à lui l'acte de confédération qui unissait les protestans. Il se passa beaucoup de temps avant que les catholiques parvinssent à former une confédération sur le même plan; mais ils mirent encore plus de vigueur et d'audace dans leur ligue.

Le parlement de Paris essaya, pendant près d'un mois, le rôle de médiateur entre le prince de Condé et les triumvirs; mais comme ces derniers restaient maîtres de Paris, ils firent de ce corps leur docile instrument. Les arrêts du parlement valaient pour eux plus que des batailles gagnées.

avec ces gens-là que nous n'ayons un peu escrimé ensemble. Théodore de Beze et les autres protestans, qui craignaient d'être abandonnés, combattirent avec la même véhémence la feinte résolution du prince. Il se rendit à leurs vœux, et rompit toutes les négociations avec la reine (1). Dandelot, dans la peur qu'elles ne se rouvrissent, proposa une attaque nocturne sur l'armée ennemie. Cette expédition manqua par l'erreur ou la perfidie des guides.

Les catholiques crièrent à la trahison; les Arrêt du parlement contre les hérétiques.

(1) Condé, pour ne pas tenir un engagement indiscret, prit le prétexte d'une lettre du duc de Guise au cardinal de Lorraine, qu'il prétendait avoir interceptée : on ne la croit pas authentique. La voici :

« Je vous envoie ce porteur en diligence, pour vous « avertir que tout fut hier accordé, et puis vous dire « que le commencement est à l'honneur de Dieu, ser- « vice du roi, bien et repos du royaume. Cedit por- « teur est suffisant; et n'auront nos chers cardinaux, « que par cette lettre, comme aussi notre maréchal « de Brissac, que connaître qu'il y en a qui sont bien « loin de leurs desseins. Notre mère et son frère me « jurent que par la foi qu'ils nous doivent, et qu'ils « ne veulent plus de conseils que de ceux que savez « qui sont le bon chemin. Conclusion : la religion ré- « formée, en nous conduisant et tenant bon comme « nous ferons jusqu'au bout, s'en va à-vau-l'eau, et

triumvirs surtout parurent indignés de la déloyauté du prince de Condé, qui, disaient-ils, faussait sa foi pour ne pas imiter leur généreux exemple (1). Ils vinrent à l'armée, et firent rendre par le parlement de Paris un arrêt qui ordonnait à tous les sujets du roi *de courir sus aux calvinistes*, et de les tuer partout où ils les trouveraient. Condé, qui, pendant la conférence, avait laissé la ville de Beaugenci en dépôt au roi de Navarre, se hâta de la reprendre. Là, se démentit la discipline dont se glorifiaient les gentilshom-

» les amiraux, mal qui est de possible. Toutes nos for-
» ces entièrement demeurent, les leurs rompues, les
» villes rendues sans parler d'édits, ni de prêche et
» administration de sacremens à leur mode. Ces bons
» seigneurs croiront, s'il leur plaît, ce dit porteur, de
» ce qu'il leur dira de la part des trois de leurs meil-
» leurs amis, et baise la main.

» De Baugenci, ce lundi 25 de juin 1562 ».

(1) En parlant des conférences de Toury et de Talsy, où le prince de Condé et les autres chefs de l'armée protestante se rendaient avec peu de précaution, Mézeray ajoute : « Tout le monde s'étonnait » que la reine-mère ne les eût pas tous pris d'un beau » coup de filet, à quoi sans doute elle n'eût pas man- » qué, si c'eût été son intérêt de faire ». Voilà un trait d'historien tel qu'on n'en trouve ni dans le père Daniel, ni dans Garnier, ni dans Anquetil.

mes protestans ; ils n'épargnaient pas même leurs propres frères dans le pillage. *Tout allait bien jusque-là*, dit Lanoue, *c'était un désordre bien ordonné.* L'amiral de Coligni, rigide observateur de la discipline, n'avait pas eu de foi à ces commencemens. « Je crains bien, disait-il, que notre infan- » terie n'accomplisse bientôt le proverbe : » *De jeune ermite vieux diable* ». Les catholiques commirent plus d'excès encore dans les villes de Blois, de Bourges et de Poitiers dont ils s'emparèrent. Ils ne s'arrêtaient pas, dans l'ardeur du pillage, à distinguer les catholiques et les protestans. C'était par les meurtres, les incendies et les viols que commençait des deux côtés la guerre de religion. Les prêtres et les ministres bénissaient ces exploits (1).

Plusieurs des nobles qui avaient couru à l'armée de Condé pour délivrer le roi, étaient déconcertés en voyant le roi marcher contre eux. Leur zèle s'était refroidi ; ils avaient vu des excès déplorables ; leurs récoltes les appelaient. Le prince de Condé n'avait pas assez profité de leur première ardeur ; enfin ils craignaient d'être sacrifiés dans quelque négociation nouvelle ; ils re-

(1) *Davila. — La Noue. — De Thou.*

prirent en grand nombre le chemin de leurs châteaux. L'armée royale éprouvait ainsi des défections, même après des succès. Ceux qui s'étaient enrichis par le pillage étaient paresseux à rejoindre leurs drapeaux.

Les deux partis appellent les étrangers à leur secours.

Ici commence un crime [illegible] des chefs des deux partis. C'est [illegible] appelera les étrangers en France; c'est à qui marchandera leurs funestes secours. Tous les anciens sujets de rivalité, de défiance et d'inimitié qui existaient entre les peuples ont disparu devant une division nouvelle qui ensanglantera pour long-temps l'Europe. Les protestans français cherchent des frères en Angleterre et en Allemagne. Guise, le héros du règne de Henri II, sollicite les secours du roi d'Espagne, du duc de Savoie et du pape; mais ces secours, il faut les acheter. Philippe II craint, s'il envoie aux catholiques français une puissante armée, de leur procurer une trop prompte victoire, et d'étouffer ainsi les germes d'anarchie que sa cruelle politique a profondément semés dans ce royaume. Cependant Philippe fit passer quelques compagnies espagnoles à ses nouveaux amis les triumvirs. Le pape veut bien promettre des troupes,

mais sous la condition que le clergé et le parlement se soumettent sans restriction au régime ultramontain. Le duc de Savoie a pris un autre parti ; il s'est fait craindre. Fort indifférent sur le chapitre de la religion, il menace de donner des secours aux nombreux protestants du Dauphiné, du Lyonnais et de la Provence. On s'occupe dans le conseil du roi de calmer ce prince. On est bien sûr de détourner ses menaces, si on lui rend celles des villes du Piémont qu'il n'a pu se faire restituer même par le traité de Cateau-Cambrésis. Eh bien! on lui abandonnera ces villes, et Turin même. On sacrifiera ce dernier gage des tentatives de nos rois en Italie, ce dernier fruit des exploits de Brissac : et Brissac existe encore, il est l'ami du duc de Guise ! Ils se taisent, eux qui avaient réclamé avec une indignation patriotique contre l'abandon des villes d'Italie; et la capitale du Piémont est définitivement rendue au vainqueur de Saint-*Quentin.*

Le prince de Condé négociait avec la reine Elisabeth, et avec les protestants d'Allemagne. Dandelot avait été envoyé vers ces derniers, et Briquemaut en Angleterre. Ce royaume qui, cinq ans auparavant, était le

Elisabeth, reine d'Angleterre.

théâtre des plus sanglantes exécutions, jouissait d'une paix profonde, grâce à la fermeté, à l'éloquence, à l'humanité de la fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen. Cependant, elle était née avec deux penchans dangereux, la jalousie et la dissimulation. Catherine de Médicis, avec les *mêmes* défauts, n'aima rien et fut un monstre: Elisabeth aima son peuple, et en fit le bonheur. Elle rappelait les Anglais au commerce, et commençait à leur former une marine. Tandis que les protestans de l'Écosse montraient à la fois l'esprit d'intolérance et l'esprit de rébellion, ceux d'Angleterre oubliaient cinq années d'oppression, et vivaient sans orgueil et sans haine, auprès des catholiques dont le culte était courageusement toléré. L'histoire ne peut accuser la reine Elisabeth d'avoir pris un soin cruel pour fomenter au-dehors les discordes religieuses dont elle affranchissait l'Angleterre. Elle ne se refusa pas, dans sa politique, à de favorables occasions qui lui étaient offertes; mais elle ne fut point, comme son ennemi, Philippe II, un artisan de troubles. C'était pour la seconde fois que le prince de Condé l'implorait, et prenait avec elle des engagemens. La prompte défaite des protes-

ans français, à Amboise, n'avait point permis alors à la reine d'Angleterre de leur envoyer des secours. Elle ne leur fit pas attendre ceux dont ils avaient besoin pour s'opposer aux progrès des triumvirs. Par la convention de Hamptoncourt, elle s'engagea à leur fournir six mille hommes. Le prince de Condé mettait en sa puissance le Havre-de-Grâce, qu'elle devait garder au nom du roi de France, et remettre à ce monarque, après la fin des troubles. Enfin, elle envoyait trois mille Anglais dans cette ville, et trois mille autres étaient employés à la défense de Dieppe et de Rouen. Il ne fut pas ouvertement question dans ce traité de la restitution de Calais à l'Angleterre; mais il était trop évident que la reine se servirait de la possession du Havre pour recouvrer celle de Calais.

Tandis que des partis forcenés mettaient ainsi nos villes à l'encan, l'empereur Ferdinand osa parler de se faire rendre par la France Metz, Toul et Verdun; et peut-être les eût-il obtenues pour prix de quelques secours, s'il n'y eût eu diverses trèves dans nos guerres civiles.

Fureurs du fanatisme.

Pendant huit mois tout le royaume fut en feu. Ce serait mal se former l'idée de la vio-

lence et de l'étendue de ce fléau que de porter toute son attention sur les armées principales qui semblaient devoir décider cette grande querelle. Il y avait en France autant de guerres civiles que de provinces; j'ai presque dit que de villes et de bourgades. Les combats ne diffèrent presque en rien des massacres; les uns et les autres sont innombrables. Où trouver des lieux de refuge dans une guerre qui a été commandée du haut des autels? La rage s'est emparée du cœur des catholiques quand ils ont vu les églises dépouillées et profanées; c'est par des homicides qu'ils vengent des sacriléges. La plupart des parlemens ont répété l'horrible mot du parlement de Paris : *Courez sus aux hérétiques*. Par ce seul mot, des meurtres qui étaient déjà sanctifiés sont encore légalisés. Chaque dimanche les curés lisent au prône et commentent ce qu'ont ordonné les magistrats.

Le fanatisme eut son Brutus. Un procureur du roi du bailliage de Bar-sur-Seine dressa un acte d'accusation contre son fils calviniste, força ses confrères à prononcer l'inhumaine sentence, et le fit pendre sous ses yeux. Dans la Provence, le comte de Sommerive combattait contre son père le

comte de Tende qui était à la tête des protestans. En moins de cinq mois, il périt plus de cinq mille protestans dans la ville de Toulouse. Le duc de Montpensier prononçait dans le Poitou autant d'arrêts de mort que Montluc dans la Guienne. Le flegme du premier n'était pas moins odieux que la rage du second. Presque partout les protestans étaient accablés par le nombre; mais s'ils remportaient une victoire, ils la souillaient par d'indignes profanations. Leurs fureurs allaient jusqu'à souiller l'asile des morts; ils exhumaient des caveaux les ossemens de plusieurs princes et seigneurs dont leurs propres chefs descendaient. Qui se faisait huguenot croyait avoir droit sur tous les vases sacrés des catholiques. Un brigandage si lucratif réparait les forces de ce parti, à mesure que les catholiques croyaient l'avoir affaibli à force de meurtres et d'exécutions. Un fait certain, c'est qu'au milieu de tant de désordres, la masse du numéraire se trouva considérablement accrue; souvent les ecclésiastiques étaient eux-mêmes les spoliateurs des vases sacrés tout en prétendant les soustraire à des rapines sacriléges. Plus l'or et l'argent se répandaient, plus la soif du sang était irritée.

Le baron des Adrets.

Un des principaux chefs de l'armée protestante se livra constamment à une cruauté réfléchie, implacable. Le nom du baron des Adrets doit figurer à côté des Montluc (1), des Montpensier et des Tavane, ses ennemis. Il commandait dans le Dauphiné pour les protestans : la fortune seconda toutes ses entreprises ; non-seulement il conserva cette province à son parti, mais il fit des incursions dans tous les pays

(1) « Aucuns alors, dit Brantôme, faisaient comparaison dudit M. de Montluc et M. des Adrets, » tous deux très-braves et vaillans, tous deux fort » bizarres, tous deux fort cruels, tous deux compagnons de Piémont, et tous deux fort bons capitaines ; car si peu que le baron fit la guerre pour la » religion, il fit de très-beaux exploits de guerre.... » et le craignait-on plus que la tempête qui passe par » de grands champs de blé. Jusque-là que, dans » Rome, on appréhenda qu'il arrivât par mer et qu'il » la vînt visiter ; tant sa renommée, sa fortune et sa » cruauté volaient partout ».

Parmi les traits de cruauté du baron des Adrets, en voici un remarquable : Après s'être emparé de la ville de Montbrisson, occupée par les catholiques, il prenait plaisir à faire précipiter du haut d'une tour les soldats de la garnison. Un d'entr'eux, ayant pris deux fois l'élan, ne pouvait se résoudre à sauter. *C'est trop de deux fois*, lui dit le baron. — *Je vous le donne en dix*, répondit le soldat, et il obtint sa grâce.

voisins. Il prit deux fois la ville de Lyon, et la défendit contre des armées supérieures à la sienne. Jamais une capitulation ne fut sacrée à ses yeux ; il inventait des supplices nouveaux pour des ennemis désarmés : c'était aux heures de ses repas qu'il se réservait le barbare plaisir d'en être le témoin ; enfin sa cruauté révolta jusqu'à son parti même. Les protestans s'indignèrent d'être ainsi vengés. Le baron des Adrets, arrêté par eux, resta prisonnier jusqu'à la fin des premiers troubles (1).

Le duc de Guise était le plus humain des chefs de l'armée catholique. Il semblait multiplier les actes de clémence pour faire oublier et pour tâcher d'oublier lui-même la journée de Vassy. La bonté revient aisément dans un cœur magnanime ; elle n'habite pas long-temps dans une âme commune ; le roi de Navarre le prouva ; il se montra inexorable envers ceux que six mois auparavant il appelait ses frères. Laissons-là ces combats partiels, ces barbaries sans résultat, et revenons au centre principal de l'action.

Depuis que le roi et la reine sa mère suivaient l'armée catholique, elle recevait chaque jour des renforts considérables. La prise

Le duc de Guise marche sur la Normandie.
1562.

(1) *Le Laboureur. — Brantôme.*

des villes de Blois, de Bourges et de Poitiers, fournissait des moyens de réduire Orléans, la principale place d'armes du prince de Condé; mais le duc de Guise crut plus instant de marcher sur la Normandie pour empêcher les Anglais de s'établir dans cette province; il avait d'ailleurs à venger un affront que son frère le duc d'Aumale venait de recevoir sous les murs de Rouen, dont le comte de Mongomeri, gouverneur de cette place pour les calvinistes, l'avait forcé de lever le siége : c'était ce même Mongomeri qui avait eu le malheur de blesser à mort le roi Henri II. Depuis ce fatal accident, Catherine de Médicis affectait de prononcer son nom avec *horreur. Il avait pris en haine une cour où l'on ne pouvait plus supporter sa vue; il se fit protestant*, et devint par son courage, ainsi que par son habileté militaire, un des chefs les plus distingués de ce parti. Après avoir repoussé le duc d'Aumale, il se disposait à soutenir une attaque plus sérieuse. Il commandait sans remords contre des Français les troupes anglaises qu'Élisabeth avait envoyées dans cette ville. Un autre chef des protestans, Morvilliers, que le prince de Condé avait envoyé également dans la Normandie, mon-

tra des sentimens plus patriotiques ; il aima mieux abandonner le commandement que de recevoir les anciens ennemis de la patrie dans une province où ils s'étaient montrés autrefois si violens et si terribles.

Ce fut une partie de plaisir pour la cour que le siége d'une des villes les plus industrieuses et les plus opulentes de la France. Les dames, qui naguère étaient à demi-protestantes avec Catherine de Médicis, se réjouissaient d'assister à l'assaut et peut-être au pillage d'une ville hérétique. La tranchée s'ouvrit au son des aubades. Les filles d'honneur de la reine s'étaient établies les juges du camp ; tous les soirs elles décernaient le prix de la valeur. Avisaient-elles un poste bien périlleux, c'était là qu'elles envoyaient leurs chevaliers ; et peut-être avaient-elles reçu à cet égard quelques instructions secrètes de la reine, qui devait désirer d'être délivrée, par les chances de la guerre, des chefs redoutables dont elle subissait les lois. Le duc de Guise se faisait admirer non-seulement par l'éclat de sa bravoure, mais par la vigueur de ses dispositions militaires ; sans commandement il dirigeait tout. Le roi de Navarre, toujours jaloux d'un tel ami, voulut rivaliser par sa valeur avec celui dont il

Siége de Rouen.

ne pouvait égaler les talens. Le fort Sainte-Catherine fut emporté d'assaut ; on parlait déjà d'escalader la ville ; mais le chancelier de L'Hôpital était dans le camp ; comme les triumvirs l'avaient éconduit du conseil, il ne lui restait plus d'autre autorité que celle qui appartient à l'éloquence et à la vertu. Pour épargner à Rouen les horreurs d'une ville prise d'assaut, il proposa d'accorder une amnistie aux habitans, sous la condition que le comte de Mongomery se retirerait au Havre avec les troupes anglaises. La médiation de ce magistrat ne put arrêter que pendant un petit nombre de jours l'ardeur des combattans. L'assaut fut donné le 25 octobre, mais sans succès : il fallut le renouveler le jour suivant ; les catholiques furent encore repoussés, et leur perte fut considérable. Du côté des protestans, il périt dans cette journée plus de femmes que d'hommes (1).

Le roi de Navarre est blessé mortellement, 15 octobre. Antoine de Bourbon avait ordonné un troisième assaut ; il revenait de reconnaître la place, lorsqu'il fut atteint d'une balle d'arquebuse. La blessure fut jugée grave, mais non mortelle. Le duc de Guise pressa vivement le siége. Pendant qu'il donnait l'assaut

(1) *Castelnau.* — *La Noue.* — *Mémoires de Condé.*

.... ville, Mongomeri, réduit aux dernières extrémités, réussit à se sauver en descendant la rivière avec un faible reste de ses troupes, et gagna le Havre-de-Grâce. Le duc de Guise obtint de ses soldats victorieux qu'ils s'abstiendraient du meurtre; mais il leur accorda le pillage qui dura trois jours. Le roi de Navarre crut adoucir les maux de sa blessure en se faisant porter en triomphe dans une ville ainsi dévastée; mais ce barbare plaisir lui fut fatal; déjà il avait aigri sa blessure en restant dans un continuel tête-à-tête avec une des filles d'honneur de la reine, nommée La Beraudière, dont il se disait le chevalier. Pendant la fatigante cérémonie de son entrée, il sentit les approches de la mort. Il fut transporté par eau à Saint-Jean-d'Angely : ce fut là qu'il expira. Il paraît certain qu'à ses derniers momens il rentra dans cette religion qu'il venait de persécuter avec acharnement (1).

Les historiens, par une partialité excusable, ont cherché à épargner le père de Henri IV : ils lui attribuent des qualités brillantes et généreuses; mais il est impossible d'en trouver des traces dans les der- Caractère de ce prince.

(1) *Mémoires de Condé.* — *Tavanes.* — *Brantome.*

nières années de sa vie, les seules qui appartiennent à l'histoire. Toutefois on peut supposer que, s'il avait eu la sagesse de ne point sortir du Béarn, il aurait mérité quelques éloges (1).

Catherine de Médicis gagnait à la mort du roi de Navarre d'être délivrée d'un homme qui, par le titre de lieutenant général du royaume, balançait son autorité. Elle se garda bien de lui donner un successeur. Le duc de Guise et le prince de Condé regardaient l'un et l'autre cette dignité comme le prix des victoires qu'ils pourraient remporter dans la guerre civile.

Arrêts sanguinaires du parlement de Rouen.

Le parlement de Rouen avait quitté cette ville quand les protestans en étaient les maîtres : son retour fut marqué par plusieurs exécutions judiciaires. Dix des principaux habitans furent condamnés à mort ; parmi eux se trouvait un ministre protestant. Sans doute le duc de Guise ne provoquait point ces arrêts de mort ; car ce fut à cette époque qu'il se surpassa lui-même par un trait de clémence digne de ce que l'antiquité a montré de plus magnanime, et le christianisme de plus parfait. Ce trait, qu'ont oublié ou que n'ont point connu les pre-

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs des nations.*

miers historiens de nos guerres civiles, est raconté par Montaigne, qui le tenait de Jacques Amyot. Je me garderai bien d'affaiblir par une version nouvelle un récit dans lequel ces deux grands écrivains du seizième siècle semblent avoir mêlé leurs expressions et leurs sentimens ; « *Jacques Amyot, grand* Clémence du duc de Guise.
« *aumônier de France, me récita un jour* » *cette histoire à l'honneur d'un prince des* » *nôtres, et nôtre était-il à très-bonnes en-* » *seignes, encore que son origine fût étran-* » *gère : que durant nos premiers troubles* » *au siége de Rouen, ce prince ayant été* » *averti par la reine, mère du roi, d'une en-* » *treprise qu'on faisait sur sa vie, et instruit* » *particulièrement par ses lettres de celui* » *qui la devait conduire à chef, qui était* » *un gentilhomme angevin ou manceau, fré-* » *quentant lors ordinairement pour cet effet* » *la maison, il ne communiqua à personne* » *cet avertissement ; mais se promenant le* » *lendemain au mont Sainte-Catherine,* » *d'où se faisait notre batterie à Rouen,* » *ayant à ses côtés ledit seigneur grand-* » *aumônier et un autre évêque, il aperçut* » *ce gentilhomme qui lui avait été remar-* » *qué, et le fait appeler.*

» *Comme il fut en sa présence, il lui dit*

» ainsi, le voyant déjà pâlir et frémir des » alarmes de sa conscience : *Vous vous » doutez bien de ce que je vous veux, et votre » visage le montre. Vous n'avez rien à me » cacher; car je suis instruit de votre affaire » si avant, que vous ne feriez qu'empirer » votre marché, d'essayer à le couvrir. » Vous savez bien telle chose et telle* (qui » étaient les tenans et aboutissans des plus » secrètes pièces de cette menée) : *ne faillez » sur votre vie à me confesser la vérité de » tout ce dessein.* Quand le pauvre homme » se trouva pris et convaincu (car le tout » avait été découvert à la piste, par l'un » des complices), il n'eut qu'à joindre les » mains et requérir la grâce et miséricorde » de ce prince, aux pieds duquel il se voulut » jeter; mais il l'en garda, suivant ainsi son » propos : *Venez çà, vous ai-je autrefois » fait déplaisir? Ai-je offensé quelqu'un des » vôtres par haine particulière? Il n'y a » pas trois semaines que je vous connais. » Quelle raison vous a pu mouvoir à entre- » prendre ma mort?* Le gentilhomme répon- » dit à cela, d'une voix tremblante, que ce » n'était aucune occasion particulière qu'il » en eût, mais l'intérêt de la cause générale, » de son parti, et qu'aucuns lui avaient

» persuadé que ce serait une exécution pleine » de piété, d'extirper, en quelque manière » que ce fût, un si puissant ennemi de leur » religion. Or, suivit ce prince, je vous veux » montrer combien la religion que je tiens » est plus douce que celle de quoi vous faites » profession. La vôtre vous a conseillé de » me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi » aucune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu » tuer sans raison ».

La nouvelle des exécutions ordonnées par le parlement de Normandie, indigna les ministres qui résidaient, à Orléans, auprès du prince de Condé; ils le sommèrent d'user de représailles. Les protestans venaient de faire prisonniers trois catholiques zélés, qui n'avaient point été pris les armes à la main. L'un était un conseiller au parlement de Paris, nommé Sapin, qui avait aux yeux des huguenots un terrible titre de réprobation, celui d'être neveu du premier président Lemaître; le second était Jean de Troyes, abbé de Gastines, et le troisième, Odet de Selves, qui se rendait à Madrid, en qualité d'ambassadeur de France. Il s'en fallut de bien peu que, par un nouveau crime Représailles.

des factions, le droit des gens ne fût violé dans la personne de ce dernier. Il était déjà condamné à mort par le consistoire, lorsque le prince de Condé lui fit grâce; mais le malheureux ambassadeur avait été si troublé de son péril, qu'il en mourut peu de jours après. *Les deux autres*, condamnés à mort par une sentence des ministres protestans, furent exécutés. *Le* premier président Lemaitre, pour venger la mort de son neveu Sapin, fit condamner plusieurs huguenots au feu.

Condé se montre plus redoutable que jamais.

Le duc de Guise se flattait de terminer la guerre civile par un coup décisif, la prise d'Orléans. Il allait se diriger sur cette ville, et le connétable de Montmorenci était en marche pour chasser les Anglais du Havre, lorsque le prince de Condé se montra plus redoutable que jamais. Il venait de recevoir deux renforts inespérés : le comte de Duras, aidé de l'intrépide Larochefoucaut, s'était tiré, dans la Guyenne, de la position la plus difficile. Après avoir été battu par Montluc, il avait promptement rallié son armée. Les cruautés du général victorieux donnèrent aux vaincus les forces du désespoir. Duras parut prendre ses mesures pour se maintenir dans la Guyenne, et, s'échappant avec ha-

[illegible] de cette province, il parvint à pénétrer dans Orléans.

Dandelot venait de faire entrer dans cette même ville un secours beaucoup plus important, et dont l'arrivée semblait presque miraculeuse. Ce valeureux guerrier s'était montré le plus habile négociateur dans sa mission en Allemagne. Le cardinal de Lorraine avait tellement flatté les luthériens de cette contrée, qu'il n'était pas facile de réveiller leur zèle en faveur d'une secte religieuse qui semblait humilier la leur par une plus grande sévérité de dogmes et de discipline. Dandelot ne parla point en théologien, mais en chevalier, et il entraîna tout. Il obtint le consentement de la diète de l'empire et même de l'empereur Ferdinand, pour emmener en France sept mille hommes de troupes qu'il avait levées principalement dans les états du landgrave de Hesse. Il passa le Rhin avec cette petite armée, traversa l'Alsace et la Lorraine, fit d'habiles surprises au maréchal de Saint-André et au duc de Nevers, qui l'attendaient, l'un en Champagne, l'autre en Bourgogne, avec des corps supérieurs au sien; remonta jusqu'aux sources de la Seine et de l'Yonne, gagna les rives de la Loire, en prenant plusieurs villes sur son

Dandelot joint [illegible] Allemands, 12 novembre.

passage, et se montra enfin à Orléans, où ses frères le reçurent comme un envoyé de la providence. « Dieu a marché devant lui, di-» saient les ministres protestans; Dieu lui-» même a conduit ses légions ». Il y avait beaucoup de bons Français rassemblés dans Orléans; mais aucun d'eux ne s'alarmait de la facilité avec laquelle sept mille hommes de troupes allemandes avaient traversé une moitié de la France. Les soldats s'embrassaient, sautaient de joie et entremêlaient à leurs psaumes des chansons militaires, où ils insultaient à tous leurs ennemis.

Les huguenots marchent sur Paris.

Bientôt Condé osa marcher sur Paris, malgré les approches de l'hiver. Les triumvirs, surpris de tant d'audace et d'activité, se virent forcés de rassembler précipitamment leurs forces. Quant à la reine, elle négocia. Le prince de Condé se défia des propositions trop brillantes qu'elle mettait en avant, avec aussi peu de pouvoir que de bonne foi. Tout ne dépendait-il pas du duc de Guise? Condé vit deux fois la reine; mais leur entretien contraint et glacé ne put amener de résultat. Les deux armées ennemies profitèrent de ces conférences pour se donner quelques derniers gages d'un ancien attachement. Guise mit bientôt Paris à l'abri d'une

surprise. Les bourgeois, armés par ses soins, répondirent du salut de la capitale. La terreur se répandit un moment dans la ville; le premier président Lemaître, à qui l'on vint annoncer l'entrée des huguenots, fut frappé d'une telle épouvante qu'il en mourut subitement. Les protestans furent repoussés dans leur attaque; mais ils s'en consolèrent en apprenant la mort du magistrat qui avait prononcé le terrible arrêt, *courez sus aux hérétiques*. Ils s'éloignèrent de Paris et laissèrent dans les environs des traces de leurs fureurs; un de leurs régimens étrangers incendia les beaux villages d'Arcueil, d'Antoni, de Fontenay-aux-Roses et plusieurs autres. Les chefs voyaient avec une consternation muette brûler leurs maisons de plaisance et celles de leurs amis, par les mains des mercenaires auxquels ils avaient confié leur salut. Condé se dirigeait sur la Normandie. Guise résolut de le poursuivre.

Lemaître meurt de frayeur.

On était au milieu de décembre. Les deux armées traversaient la fertile Beauce. Elles avaient reçu l'une et l'autre tous les renforts sur lesquels elles pouvaient compter, celle des catholiques venait d'être grossie par l'arrivée de trois mille Espagnols. Presque tous les chefs distingués étaient sous les drapeaux.

Condé se dirige sur la Normandie. Guise le poursuit.

Les actions engagées jusque-là n'avaient été que courtes et partielles; on se tuait depuis long-temps, on croyait avoir à se battre pour la première fois. De part et d'autre, on se reprochait mille actes de brigandage; de part et d'autre on songeait à s'absoudre par des actes de bravoure. Le ciel allait prononcer sur la sainteté de la cause qu'on prétendait défendre. Jamais combat judiciaire n'avait été, plus que ce grand choc, un appel au jugement de Dieu. Le roi, Paris et toute la France, semblaient devoir être le gage de la bataille. Les catholiques voyaient dans le camp, et jusque sous l'armure de leurs ennemis, les dépouilles des églises; les bagages, qui défilaient sous leurs yeux, portaient des vases sacrés livrés à des profanations. Le zèle des jeunes courtisans était fortifié par la piété calme, intrépide des régimens suisses, qu'avaient envoyés les cantons catholiques; et par la dévotion ardente, superstitieuse des soldats Espagnols. Les protestans bénissaient l'occasion qui leur était offerte de venger dans un jour quarante années d'oppression. Tout ce qu'ils avaient perdu de parens et d'amis, dans les prisons, sur les échafauds, dans les bûchers, par les massacres, s'offrait à leur pensée comme une légion de

martyrs qui conduiraient leurs bras. Les ministres, dans la nuit, leur lisaient les psaumes de l'Écriture, où le dieu d'Israël appelle son peuple à la vengeance, et leur désignaient Paris comme une Babylone nouvelle; on les écoutait avec recueillement, et à la fin de la lugubre prière, toute l'armée répondait *ainsi soit-il*, avec un grand bruit d'armes.

Les chefs s'occupèrent à préparer la victoire par leurs dispositions. Condé, Coligni et Dandelot allaient se mesurer avec le connétable, le duc de Guise et Saint-André. C'était en délibérant autrefois dans les mêmes conseils, en combattant sous les mêmes drapeaux, qu'ils avaient réciproquement appris le secret de toutes leurs habitudes guerrières. Coligni et Dandelot tenaient de leur oncle, de leur bienfaiteur, les moyens de le battre. Le duc de Guise, modeste avec une profonde politique, s'était bien gardé de disputer au connétable l'honneur du commandement, de lui indiquer des dispositions à prendre, des fautes à éviter. L'armée catholique consistait en seize mille hommes d'infanterie bien éprouvée et en trois mille cavaliers. Celle des protestans présentait jusqu'à huit mille hommes de cavalerie et n'avait

Bataille de Dreux, 19 décembre 1562.

que cinq mille fantassins, presque tous allemands et mal disciplinés. Le connétable imagina de présenter la bataille fort près de la ville de Dreux, dans les plaines de Beauce, c'est-à-dire sur le terrain le plus propre à la cavalerie. En faisant une marche de plus, il eût attaqué l'armée ennemie dans des défilés où cette cavalerie eût été presque inutile; il donna le commandement de l'aile droite au maréchal de Saint-André. Guise était à la gauche, mais fort en arrière, avec une réserve bien choisie et des compagnies d'élite, mais peu nombreuses. Ces deux corps étaient masqués aux yeux de l'ennemi, qui crut pouvoir réunir toutes ses forces contre le corps du connétable.

Le 19 décembre, à onze heures du matin, les armées étaient en présence sur un terrain bien égal qui semblait appeler les escarmouches. De quelques pensées violentes et féroces qu'on eût été travaillé pendant plusieurs jours et surtout dans la nuit, veille de la bataille, les soldats ne purent s'envisager sans reconnaître des Français. Pendant deux heures on resta immobile, silencieux, et le courage auquel on s'était excité par les plus ardens mobiles du cœur humain ne paraissait plus qu'un crime; chaque

Français voulait être provoqué ; chacun eût désiré n'avoir qu'à se défendre. L'artillerie réveille l'ardeur des combattans ; Condé s'ébranle au grand galop, le sabre à la main, à la tête de sa cavalerie, et va percer les bataillons suisses qui lui offrent un mur d'airain. Ils soutiennent avec leurs piques baissées le choc de deux escadrons : dans une cause qui ne les touche pas, ces guerriers montrent la même constance que leurs ancêtres montrèrent aux champs de Granson et de Morat. Quand leurs premières lignes sont renversées, les autres n'ont pas reculé ; leurs piques n'ont plus de fer, ils combattent avec le bois.

Pendant un choc si opiniâtre, l'amiral de Coligni chargeait et mettait en déroute la cavalerie légère du connétable ; le prince de Porcien, La Rochefoucault, Mouy et Davarey, rompaient les bataillons qui soutenaient les Suisses. Saint-André ni le duc de Guise ne faisaient aucun mouvement pour marcher au secours du connétable. Déjà le malheureux guerrier a vu périr l'un de ses fils, Gabriel de Monthérou ; la plupart de ses cavaliers fuient et vont porter l'épouvante jusque dans Paris. Pour lui, il combat avec tous ceux qu'il a pu rallier ; repoussé,

il revient à la charge; il est presqu'au même instant blessé d'un coup de pistolet et renversé de cheval. Pas un des siens n'est resté vivant autour de lui. Dans ce moment accourait le prince de Porcien, dont la mère avait été arrêtée par une injuste mesure du connétable; il brûle de venger les malheurs de sa mère; mais quand il voit le connétable abandonné, blessé, hors de combat, il n'a plus de fureur; c'est lui qui protège les jours de son ennemi, il reçoit son épée. De tous les combattans qui couvrent encore cette plaine, un seul s'est élancé pour sauver le connétable; c'est son fils Montmorenci Damville; mais il est obligé de se rejeter bientôt avec les siens vers le duc de Guise; et celui-ci n'a fait de mouvement que pour rallier à lui l'aile droite du maréchal de Saint-André. Les catholiques n'ont pas perdu tout espoir, car il leur reste le duc de Guise. Mais qu'a-t-il fait de son courage? Il a laissé accabler le connétable; ne craint-il pas qu'on ne le soupçonne d'avoir vu son malheur, non-seulement avec indifférence, mais même avec plaisir? On murmure autour de lui; il est pensif, mais serein; d'un geste il contient tout, personne n'ose sortir des rangs.

Le connétable est fait prisonnier.

Guise ne voyait plus dans la plaine que les débris des régimens suisses formés en bataillon carré, qui, attaqués de front, de flanc et par derrière, résistaient encore à toutes les charges des cavaliers, des lansquenets et des reitres. Les huguenots commençaient à les presser moins; ils aiment mieux courir aux bagages de l'armée catholique; avec le butin, le désordre commence: déjà les protestans se dispersent; Coligni fait tous ses efforts pour les remettre en bataille « Où courez-vous, leur dit-il? Attendez donc que vous ayez vaincu pour vous saisir des dépouilles. Tournez au duc de Guise; craignez son repos; il épie votre désordre. Le voyez-vous qui fait serrer les rangs, qui se lève sur les étriers pour nous observer? Bientôt cette grosse nuée va fondre sur nous ».

Guise s'ébranle enfin, et ne dit que ces mots: *Allons, compagnons, la victoire est à nous.* L'infanterie protestante ne peut soutenir le choc d'une infanterie bien plus régulière. La fortune du combat change sur tous les points. Dandelot, qui veut rallier les reitres, est emporté dans leur fuite. Condé n'a pu parvenir à ramener avec lui ses gendarmes; ils abandonnent leur chef.

Condé rend les armes à Damville.

Condé fuit ; un coup d'arquebuse l'atteint à la cuisse ; son cheval est tué, il en remonte un autre ; mais c'est Damville qui le poursuit, et qui brûle d'avoir un illustre prisonnier qui lui réponde des jours de son père. Condé victorieux tout à l'heure rend ses armes à Damville.

Mort du maréchal de Saint-André.

Les révolutions de cette étonnante journée ne sont pas encore finies : Coligni fait avec ses cavaliers ce que le duc de Guise a fait avec un corps de troupes plus imposant ; il se tient en embuscade dans un bois, voit le maréchal de Saint-André qui s'avance avec peu de précaution, le charge. Il se fait un nouveau massacre des principaux officiers de l'armée catholique. Saint-André se trouve bientôt dans la même position que le connétable, il est, ainsi que lui, reconnu par un ennemi mortel : c'est Baubigni Mézières, dont il a fait confisquer les biens à son profit. *Meurs, traître*, lui dit Baubigni, *meurs de la main d'un homme dont tu as pris les dépouilles.* Dans cette mêlée périt le jeune duc de Nevers, fils de celui qui sauva l'armée après la bataille de Saint-Quentin. Guise marche avec son infanterie pour réparer cet échec. Coligni se retire en bon ordre ; mais il a laissé le champ de bataille à l'ennemi. La

nuit ne permet plus de distinguer les écharpes rouges et les écharpes blanches, ni de porter des secours aux blessés, aux mourans. Les malheureux s'interrogent dans les ténèbres; ils écoutent la voix qui gémit autour d'eux : c'est peut-être celle d'un parent, d'un ami, et peut-être a-t-il péri de leurs mains (1).

Les catholiques, maîtres d'un champ de bataille si terriblement disputé, élèvent au ciel le duc de Guise, leur libérateur. Ce triumvir qui, tout à l'heure, se montrait si redoutable, revient à des sentimens dignes des Bayard, des Gaston de Foix, des La Tremouille. Damville lui a présenté son prisonnier, le prince de Condé; et Guise le reçoit comme un ami malheureux. Il lui parle des prodiges de bravoure qu'il lui a vu accomplir, et le fait souper avec lui; fâché seulement que les reîtres, en pillant les bagages et la vaisselle, eussent rendu le repas très-frugal. Il ne restait qu'un lit; le vainqueur l'offre au vaincu. *Pourquoi*, dit Condé, *ne le partagerions-nous pas?* Cette proposition est acceptée; Condé ne put fermer l'œil, et Guise dormit d'un pro- Courtoisie de Guise envers Condé.

(1) *Davila. — De Thou. — Daniel. — Histoire de la maison de Bourbon.*

fond somme. Il faut convenir que les plus brillantes vertus des anciens, n'ont ni la grâce ni l'éclat de ces traits chevaleresques. Ces sentimens étaient bien naturels aux Français, puisqu'on pouvait les retrouver jusque dans les guerres de religion.

Il y eut à la bataille de Dreux huit mille morts sur trente mille combattans, beaucoup de blessés, un moins grand nombre de prisonniers(1).

(1) Il est peu de batailles qui se présentent à l'imagination sous des formes plus [illegible] et [illegible], que la bataille de Dreux. C'est Davila qui me paraît avoir le mieux réussi à en faire le tableau. Mais, suivant la manie de la plupart des historiens, il [illegible] tracer avec détail toutes les circonstances militaires, et là il se montre mal instruit. On lui a reproché d'avoir cité les noms de divers bourgs ou villages qui n'existent pas. Le père Daniel [illegible] connaissances militaires. L'histoire a pour principal objet la peinture des mœurs et des caractères. Dans le récit des batailles, elle doit s'attacher à ce point de vue. Les historiens les plus instruits, si l'on en excepte Xénophon, Polybe et César, n'ont jamais pu former un grand capitaine. Leur véritable triomphe est de former des princes pacifiques, des hommes modérés et vertueux.

[illegible] les principales circonstances de la bataille de Dreux dans les *Mémoires de Lanoue*. Le chap. 10 de ces mémoires, qui a pour titre, *De six choses*

Les cavaliers qui, dès le premier choc, avaient abandonné le connétable, avaient poussé leur fuite jusqu'à Paris, et avaient annoncé que le connétable était prisonnier, son armée en déroute, que tout était perdu. L'épouvante fut générale; la défaite de Saint-Quentin avait causé moins de terreur.

La reine se garda bien de montrer des craintes et une tristesse que le vainqueur au[illegible] lui reprocher. *Eh bien*, dit-elle avec

[illegible] *advenues à la bataille de Dreux*, est [illegible] de clarté, d'impartialité, de candeur. [illegible] pouvoir le citer en entier; mais je [illegible] extraise quelques passages, non-seulement [illegible] confirmer le récit qu'on vient de lire, mais pour présenter quelques aperçus dignes d'intérêt.

« La première chose qui arriva, encore qu'elle ne » soit de fort grand poids, si la peut-on noter comme » chose non ordinaire; c'est, qu'encore que les deux » armées fussent plus de deux grosses heures à une » canonnade l'une de l'autre, tant pour se ran» ger que pour se contempler, si est-ce qu'il ne s'at» taqua aucune escarmouche petite ni grande, sinon » le gros combat... Chacun alors se tenait ferme, re» pensant en soi-même que les hommes qu'ils voyaient » venir vers soi, n'étaient Espagnols, Anglais, ni Ita» liens, ains Français, voire les plus braves, entre les» quels il y en avait qui étaient ses propres compa» gnons, parens et amis, et que dans une heure, il

le plus grand calme, [illegible] *Dieu en français.* Mais lorsqu'un peu plus tard on apprit la victoire du duc de Guise, Catherine de Médicis donna le signal de la joie publique, et cette joie fut poussée jusqu'au délire. On sonna toutes les cloches, on illumina toutes les maisons; les uns faisaient

» faudrait se tuer les uns les autres; ce qui donn[illegible]
» quelque horreur de fait.
» La seconde chose très-remarquable, fut [illegible]
» rosité des Suisses, qu'on peut dire [illegible]
» digne preuve de leur hardiesse. [illegible]
» gros corps de bataille où ils étaient [illegible]
» première charge, et leur bataillon [illegible]
» dommagé par l'escadron de M. le prince [illegible]
» pour cela ils ne laissèrent pas de demeurer fermes
» en la place où ils avaient été rangés, bien qu'ils
» fussent seuls, abandonnés de leur cavalerie....
» *Le* troisième acte fut [illegible] de MM. de
» Guise, par le moyen [illegible] la vic-
» toire.... Comme cette [illegible]
» mme, ceux de la religion [illegible] morts....
» Mais je me souviens que j'ouïs feu M. l'amiral qui
» répondit : « *Nous nous trompons, car bientôt nous*
» *verrons cette grosse nuée fondre sur nous....*
» La quatrième chose digne d'être notée est la lon-
» gue durée du combat. Pour ce qu'on voit ordinai-
» rement ès batailles qu'en une heure tout est gagné
» ou perdu; et celle de Moncontour dura encore moins:
» mais celle-ci commença environ une heure après

des processions, les autres des mascarades; on hérissait le ciel, ou insultait aux protestans; on ne parlait que de vengeance.

Guise ne vint point s'offrir à l'admiration, à l'idolâtrie des Parisiens. C'était par la prise d'Orléans qu'il lui convenait d'illustrer sa victoire. Il se dirigea vers cette ville, pour en faire le siége pendant un hi- Coligni s'empare de Caen.

[illegible], et l'issue fut après cinq heures. Il ne faut pas [illegible] imaginer que pendant ledit temps, on fut [illegible] battant, car il y eut plusieurs inter- [illegible] on se rattaquait par petites charges, [illegible] grosses, qui emportaient les meilleurs [illegible] qui continua jusqu'à la noire nuit....

» Le [illegible] accident fut la prise des deux chefs » des armées....

» Le sixième fut la manière comment les deux armées se désattaquèrent.... Ici, on peut dire qu'il n'y » eut nulle chasse, ainsi que la retraite de ceux de la » religion fut faite au pas et avec ordre, ayant deux » corps de reîtres et un de la cavalerie française, le » tout d'environ douze cents chevaux.... Il (le duc de » Guise) logea sur le champ de bataille, et M. l'amiral alla loger en un village à une grosse lieue de là, » où le reste de son infanterie et de son bagage s'était » retiré ».

La Noue déclare, avec son impartialité ordinaire, que l'armée protestante fut vaincue, parce qu'elle perdit le champ de bataille, son artillerie et ses enseignes d'infanterie.

ver rigoureux. Cependant Coligni, qui ne voulait point s'avouer vaincu, avait laissé Dandelot dans Orléans, avec une garnison suffisante, et avait rapidement soumis toute la Normandie, à l'exception de la ville de Rouen. Le marquis d'Elbeuf, l'un des frères du duc de Guise, s'était jeté dans la ville de Caen, pour la défendre contre les protestans. Coligni, par la vivacité de ses taques, le força bientôt à rendre les [illegible] Il traita humainement son prison[illegible] secours pécuniaires, qu'il rece[illegible] Élisabeth, maintinrent sous se[illegible] mercenaires allemands. Comme [illegible] tis avaient appris à se craindre et à s'estimer davantage dans les plaines de Dreux, la guerre civile paraissait avoir moins de férocité. Le connétable, qui avait été conduit à Orléans, était confié à la garde de la princesse de Condé, sa nièce. Le duc de Guise avait demandé à la reine une garantie pour les jours du prince de Condé. Elle avait donné cette garantie avec empressement, et même avec sincérité, tant un rival du duc de Guise lui paraissait précieux à conserver. Catherine de Médicis avait chaque jour à dévorer les affronts habilement déguisés, qu'elle recevait du vainqueur de Dreux. Im-

périeux, absolu dans ses actes, il ne s'écartait point des formes du respect et de la modestie. Il suppliait la reine de nommer un général à la place du connétable, et indiquait tout autre que lui-même. Cependant il faisait à l'armée les actes d'un roi : attentif à récompenser tous les siens, il nomma jusqu'à vingt-cinq chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, et la reine n'eut plus qu'à [illegible]er son choix. Avant peu, il aurait nompar[illegible]'aux maréchaux de France. Pour avait [illegible] assez de dignités; il faisait la Coligni [illegible]pens. Il ne voulait plus qu'un autre [illegible] puissance, la grandeur de ses [illegible] de son nom. La mort du roi de Navarre et celle du maréchal de Saint-André l'avaient délivré de deux associés peu dignes de lui, et qui auraient pu contrarier ses desseins. Quel avantage la bataille de Dreux ne lui donnait-elle pas sur le connétable! Si celui-ci, dans le fond de son cœur, pouvait accuser son ancien rival d'avoir, par une inaction suspecte, causé sa défaite et sa captivité, le duc de Guise allait le forcer à des témoignages de reconnaissance en le tirant de sa prison d'Orléans. Le clergé, l'armée, le peuple avaient pour lui ce genre de respect que les tribus d'Israël portaient

Ascendant du duc de Guise.

à leurs chefs les plus intrépides. Il semble que Charles Martel et Pepin, dont il se glorifiait de descendre, ne se fussent jamais trouvés dans une position plus favorable. Forcer Dandelot dans Orléans; repousser Coligni qui marchait au secours de son frère; terminer ses exploits religieux par un exploit *tout national*, chasser les Anglais du Havre comme il les avait autrefois chassés de Calais; pardonner aux protestans [illegible] les avoir domptés et contenus; pa[illegible] royaume et se créer à côté du ro[illegible] quelle place indéterminée, p[illegible] royauté même; voilà quel [illegible] François de Lorraine: il en [illegible] grands pas, il y touchait de la main.

Il poursuit le siége d'Orléans. *C'était malgré la reine qu'il continuait le siége d'Orléans: elle n'avait cessé de contrarier une entreprise qui allait élever si haut la fortune et la gloire du prince lorrain.* Le feu prit aux poudres de l'arsenal de Paris, et consuma les munitions destinées au siége d'Orléans: Guise, qui ne douta pas que le feu n'eût été mis par les ordre de la reine, prit des munitions dans d'autres arsenaux. L'artillerie qu'il attendait de Paris ne lui fut pas envoyée: il sut s'en procurer ailleurs. Un message de la reine lui ordonna de mar-

cher contre Coligni, dans la Normandie : Guise fit décider, par un conseil de guerre, qu'il allait continuer le siége d'Orléans. Dandelot, qui commandait dans cette ville, ne pouvait guérir ses soldats de l'impression de terreur que leur causaient le nom, les dispositions et la valeur du duc De Guise. A chaque rencontre les huguenots avaient été battus sous les murs d'Orléans : Guise était maître des faubourgs et venait de s'emparer d'un fort appelé la Tour-du-Pont; il avait fait de larges brèches aux murailles. Coligni, qui avait compté sur une toute autre résistance, arriverait trop tard. Encore vingt-quatre heures, Orléans ouvrait ses portes, et était exposé aux suites terribles d'un assaut. Ce fut pour prévenir ce malheur et pour disposer son époux à la clémence, que la duchesse de Guise vint se présenter au camp, la veille même du jour où l'assaut devait se donner. Il était à la tranchée, lorsqu'il apprit l'arrivée de sa femme. Il va au-devant d'elle, et sans doute il est tout disposé d'avance à céder aux vœux d'une épouse qui est habituée à intercéder auprès de lui pour les malheureux et pour les vaincus. Il était presque nuit; Guise n'avait près de lui que trois hommes, dont l'un

était un gentilhomme nommé Poltrot de Merey. Celui-ci, depuis quelques jours, s'était présenté à lui comme déserteur de l'armée protestante, et avait obtenu sa confiance et ses éloges en combattant avec valeur dans une des dernières actions. Poltrot s'élance au galop en criant : *Je vais prévenir la duchesse de l'arrivée de son mari.* Mais bientôt il s'écarte, se cache derrière une haie, et, malgré l'obscurité, ayant reconnu le duc à une plume blanche qu'il portait à son chapeau,
Il est assassiné par Poltrot. il lui tire un coup de pistolet à l'épaule, et se sauve à toute bride sur un cheval d'Espagne. Ce coup changea les destinées de la France, et rompit de vastes projets que le lendemain pouvait voir presqu'entièrement accomplis. Guise blessé ne peut plus se soutenir sur son cheval. *Il y a long-temps*, dit-il, *qu'on me gardait ce coup. C'est ma faute ; je n'ai jamais pu me précautionner contre les assassins.* On le portait tout sanglant dans la tente où son épouse l'attendait avec tant d'impatience et d'allégresse. L'armée frémit d'horreur. Tout vole vers la tente du général : « Pourra-t-on le sauver ? Y a-t-il de l'espérance » ? Les chirurgiens consternés ne répondent qu'en gémissant. On apprend que la balle est empoisonnée. L'assassin n'est

point encore arrêté : il s'est sauvé à travers les broussailles. Si le gros de l'armée accuse les huguenots, quelques hommes soupçonnent la reine : elle désapprouvait le siége d'Orléans; elle détestait le duc de Guise. La nuit se passa dans les gémissemens, les soupçons, les sombres rumeurs. Au point du jour, l'assassin est arrêté. Il avait erré toute la nuit dans un bois taillis, sans pouvoir reconnaître des chemins qu'il avait étudiés auparavant, tant il était poursuivi par son crime. On l'avait arrêté presqu'à l'entrée du camp; il n'avait fait aucune résistance. Sa fatigue, son air effaré, l'épouvantable désordre de sa personne, tout le trahit. Il se déclare le meurtrier, non avec cet air de triomphe qui accompagne les crimes du fanatisme, mais avec la confusion et l'épouvante des assassins vulgaires. Dans son premier interrogatoire, il a nommé l'amiral de Coligni et Théodore de Bèze, comme lui ayant inspiré son exécrable projet. Poltrot accuse Coligni parmi ses complices.

Poltrot était un gentilhomme angoumois, qui avait passé sa jeunesse au service de l'Espagne. Après avoir été catholique avec fanatisme, il devint protestant avec plus de fanatisme encore, quitta l'Espagne où il avait tout à craindre, s'associa aux périls de ses

frères dans le Languedoc et la Guyenne, fut témoin des horribles cruautés de Montluc, et ne respira plus que vengeance. Il vint à Orléans, quelque temps après la bataille de Dreux. Tout frémissait dans cette ville au nom du duc de Guise : c'était le fléau de la religion évangélique. Seul entre les généraux catholiques, il paraissait armé d'un pouvoir surnaturel pour arrêter les progrès de la réforme. Enfin, les ministres en parlaient comme d'un lieutenant de l'Antechrist : « Quoi ! se disait le sombre Poltrot, un seul » homme met obstacle à ce que la parole de » Dieu soit comprise, soit exécutée sur la » terre ; et cet homme existe encore » ! Il paraît que ce fanatique s'expliqua devant Théodore de Bèze, de manière à lui laisser l'espoir que l'église de Calvin serait bientôt délivrée de son plus terrible persécuteur. Mais peut-être fit-il cette promesse ou cette prédiction en laissant de l'obscurité sur le choix des moyens. De Bèze, soit qu'il le comprît ou non, parut approuver son zèle. Poltrot alla trouver Coligni dans la Normandie. En quels termes s'expliqua-t-il avec un homme d'un caractère si ferme et si loyal? c'est ce que l'histoire ne peut connaître. Mais nous parlerons bientôt de la déclaration de Coli-

gni. Poltrot, prêt à passer dans le camp du duc de Guise, reçut une somme de cent écus de l'amiral. Il chancela dans son exécrable dessein, quand il vit les grandes qualités du duc de Guise et l'affection que ce général commençait à lui montrer. Mais livré de nouveau à sa furie religieuse, il crut trouver le salut éternel dans le plus lâche assassinat.

Le duc de Guise blessé, nul des chefs catholiques ne se chargea de livrer l'assaut aux murs d'Orléans, quoique cette ville fût réduite aux dernières extrémités. La reine se rendit au camp et assista aux derniers momens d'un homme qui régnait à sa place.

Après avoir montré, durant la plus grande partie de sa vie, la magnanimité d'un chevalier, il montra en mourant la patience et la douceur du chrétien. Ce chef de parti ne parlait plus que de pardon et de paix; il conjura la reine de terminer la guerre civile, ce qui était l'inviter à rétablir l'édit de tolérance, contre lequel il avait eu le malheur de s'armer. Il sentit le besoin de se justifier d'un fait pour lequel les Parisiens l'avaient nommé le nouveau Moïse, le nouveau Jéhu. Il protesta n'avoir point ordonné le massacre de Vassi; mais ce n'est point

assez pour son apologie, puisqu'il ne fit point pour l'empêcher tout ce qu'on devait attendre du plus humain, du plus généreux des guerriers. Il ne s'expliqua point (du moins si l'on en croit la relation que fit l'évêque d'Uriez de ses derniers momens) sur deux autres torts de sa vie, la formation du triumvirat et l'enlèvement du roi à Fontainebleau (1).

(1) Nous croyons devoir donner ici la lettre que l'amiral de Coligni écrivit à la reine au commencement du procès de Poltrot.

« Madame, depuis deux jours j'ai vu un interrogatoire qui a été fait à un nommé Jean de Poltrot, » soi-disant seigneur de Merey, du vingt-unième » du mois passé, lequel confesse avoir blessé M. de » Guise, par lequel aussi il me charge de l'avoir sollicité, ou plutôt pressé de faire ce qu'il a fait ; et » pour ce que la chose du monde que je craindrais » autant, ce serait que ledit Poltrot fût exécuté, que » premièrement la vérité de ce fait ne fût bien connue ; » je supplie très-humblement Votre Majesté commander qu'il soit bien gardé. Et cependant, j'ai » dressé quelques articles sur chacun des siens qui me » semblent mériter réponse, que j'envoie à Votre » Majesté par ce trompette, par lesquelles toutes personnes de bon jugement pourront à plus près

Doit-on mettre au nombre des problèmes historiques la complicité d'un homme tel que Coligni avec l'assassin Poltrot? Je pense

Que doit-on penser de la déclaration de Poltrot?

» être éclaircies de ce qui en est. Et, outre cela, je » dis qu'il ne se trouvera point que j'aie jamais recher- » ché celui-là ni autre pour faire un tel acte. Au con- » traire, j'ai toujours empêché de tout mon pouvoir » que telles entreprises ne se missent à exécution; et » de cela, en ai-je plusieurs fois tenu propos à M. le » cardinal de Lorraine, et à M^{me}. de Guise, et même » à Votre Majesté, laquelle se peut souvenir combien » j'ai été contrariant à cela, réservé cinq ou six mois » en çà, que je n'ai pas fort contesté contre ceux qui » montraient avoir telle volonté. Et cela a été depuis » qu'il est venu des personnes que je nommerai quand » il sera temps, qui disaient avoir été pratiquées pour » me venir tuer, comme il plaira à Votredite Majesté » souvenir que je lui dis, à Paris, en sortant du moulin » où se faisait le parlement : ce que j'ai aussi dit à M. le » connétable; et néanmoins, puis-je dire avec vérité, » que de moi-même je n'ai recherché, sollicité, ni » pratiqué personne pour tel effet; et m'en rappor- » terais bien à tous ceux qui ont vu mettre telles » entreprises en avant devant moi, combien je m'en » suis moqué. Et pour n'ennuyer Votre Majesté de » plus longue lettre, je la supplierai encore un coup » très-humblement commander que ledit Poltrot soit » bien et soigneusement gardé, pour vérifier de ce » fait ce qui en est. Aussi qu'étant mené à Paris, » comme l'on m'a dit, je craindrais que ceux de la

que l'histoire ne doit pas hésiter à l'en absoudre. Il n'existe contre lui d'autre indice que la déclaration faite par l'assassin lui-

» cour de parlement le voulussent faire exécuter pour » me laisser cette calomnie et imposture, ou bien » qu'ils voulussent procéder à l'encontre de moi pour » ce fait, ce qu'ils ne peuvent faire étant mes parties » et récusés comme ils sont : et cependant ne pensez » pas que ce que j'en dis, soit pour regret que j'aie à » la mort de M. de Guise; car j'estime que ce soit le » le plus grand bien qui pourrait advenir à ce royaume » et à l'église de Dieu, et particulièrement à moi et à » toute ma maison; et aussi que s'il plaît à Votre » Majesté, ce sera le moyen pour mettre ce royaume » en repos. Ce que tous ceux de cette armée désirons » bien vous faire entendre, s'il vous plaît nous donner » sûreté de ce faire, suivant ce que nous vous avons » fait requérir, aussitôt que nous avons été avertis de » la mort dudit sieur de Guise. Madame, je prie » Dieu vous donner en très-parfaite santé très-heureuse et très-longue vie. De Caen, ce douzième de » mars 1562 ».

Il règne un grand caractère de sincérité et de fierté dans cette lettre; elle cause cependant une impression pénible. On est fâché de voir un homme tel que Coligny, déclarer qu'il regarde la mort du duc de Guise comme le plus grand bonheur pour le royaume. L'horreur pour un atroce assassinat, et le respect pour d'héroïques vertus eussent dû lui interdire la mani-

même, au moment où il fut arrêté. Mais il est constant que Poltrot se rétracta devant le premier président De Thou, et confessa [illegible]

festation de ce sentiment. On peut dire que, par ces expressions imprudentes et condamnables, il écrivit lui-même l'arrêt de sa mort. Ce fut un éternel sujet de reproche contre lui de la part des catholiques et surtout du jeune duc de Guise, qui transformèrent cette déclaration en un aveu de complicité; mais il faut réfléchir que Coligni était le chef d'un parti où l'on regardait en général l'assassinat du duc de Guise comme l'action la plus salutaire et la plus sainte, et où l'on ne cessait de comparer Poltrot à Judith tuant Holopherne. Ce fut sans doute pour ne pas perdre toute faveur dans son parti, que Coligni écrivit ces lignes fatales. Peu de temps après, il envoya à la reine une réponse fort détaillée aux interrogatoires subis par Poltrot. Cette réponse contient, sur presque tous les points, des dénégations formelles. Au reste, la lecture de ces interrogatoires fournit la preuve que Poltrot, malgré l'audace de son action, était un fanatique pusillanime; qu'il cherchait à faire naître des incidens très-compliqués dans son procès pour différer son supplice. On ne conçoit pas comment l'auteur de l'*Esprit de la Ligue* a pu dire que Poltrot n'avait cessé de charger l'amiral : il ne cessa, au contraire, de varier sur ce sujet. L'histoire du président de Thou et les mémoires de Brantôme en offrent des témoignages assurés.

s'être servi de ce moyen pour différer sa condamnation et se ménager des chances éventuelles de salut. On a dit que Poltrot avait renouvelé cette imputation de complicité en marchant à la mort; mais l'espoir d'éloigner le moment du plus épouvantable supplice pouvait encore lui faire proférer une calomnie. L'amiral de Coligni, quoiqu'il fût à la tête d'une armée, avait demandé un sauf-conduit pour être confronté avec l'assassin. Une telle demande prouve beaucoup, surtout lorsque des ennemis implacables ne l'accordent pas. Si l'on eût attendu de nouvelles preuves des aveux de Poltrot, on ne l'eût pas exécuté avec précipitation. La somme de cent écus que l'amiral lui remit, était le salaire d'un espion. Poltrot obéit à l'impulsion du fanatisme, et n'eut pas cependant toute la force que donne cet exécrable sentiment. Il avait tout combiné pour sa fuite : rien ne dut lui coûter pour obtenir soit des délais, soit des adoucissemens à son supplice. Si la vie antérieure de Coligni répond à une si terrible accusation, ce qu'il fit depuis dans deux autres guerres civiles la repousse encore mieux. Un homme capable d'un si noir forfait, se serait-il constamment abstenu des fureurs de la vengeance, et même

de représailles qui semblaient légitimes? Enfin, Henri de Guise, l'accusateur obstiné de Coligni, ne doit pas être entendu de la postérité, puisqu'il se vengea par la trahison, par le meurtre, puisqu'il se vengea par la Saint-Barthélemi.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

LIVRE SIXIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Paix entre les catholiques et les protestans.

Le chancelier de L'Hôpital, qui reprit du crédit à la cour, sut pendant quelques mois inspirer de la fermeté à Catherine de Médicis. Heureux s'il avait pu lui faire comprendre en même temps tous les avantages de la bonne foi. Le parlement de Paris refusait d'enregistrer un édit qui arrêtait l'effusion du sang. Ce corps vit avec étonnement le duc de Montpensier, qui venait de se montrer impitoyable envers les hérétiques, lui signifier, au nom du roi, l'ordre de faire cesser une résistance si funeste. Il enregistra l'édit, mais avec des clauses qui décélaient encore l'esprit de persécution. D'autres parlemens, et surtout celui de Toulouse, semblaient également préférer toutes les chances de la guerre civile à la liberté de conscience; mais quand ils crurent la reine sincère dans ses dispositions pacifiques, ils cédèrent. Coligni, qui regardait cette paix comme le coup le plus fatal qu'eût encore reçu la reli-

gion réformée, gémit de la faiblesse du prince de Condé; mais il ne voulut point se détacher d'un tel chef. Les protestans rendirent au roi les villes qui leur étaient les plus dévouées, telles qu'Orléans et Lyon, ne se réservèrent aucun gage de sûreté, et renoncèrent à la dangereuse assistance de leurs auxiliaires étrangers. Les deux partis concoururent à payer la solde des Allemands, pour être débarrassés de leurs brigandages. Mais il restait encore à chasser les Anglais du Hâvre, place qu'Élisabeth voulait conserver pour obtenir la restitution de Calais.

Le prince de Condé donna une éclatante garantie de son patriotisme, en s'offrant, lui et ses huguenots, pour concourir à l'expulsion des Anglais. On se hâta d'accepter une proposition qui devait rompre toutes ses intelligences avec Élisabeth. La reine voulut que son fils prît part à cette expédition; elle et toutes ses dames vinrent assister aux travaux du siége que dirigeaient le connétable et, sous lui, le maréchal de Brissac et le prince de Condé, qui servait dans l'armée comme volontaire. Les Anglais furent déconcertés en voyant dans les rangs de leurs ennemis ceux qu'ils étaient venus secourir. Une maladie épidémique fit de grands ravages dans

Reddition du Havre. 17 juillet 1563.

la garnison. Le commandant capitula bien plutôt qu'on ne s'y était attendu. Les Anglais n'avaient point encore rendu la place lorsqu'ils virent entrer dans le port une flotte qui leur apportait du secours. Ils observèrent cependant la capitulation.

La reine fait déclarer la majorité du roi. 24 août.

Fière de ce succès, la reine prit une résolution hardie, celle de faire déclarer la majorité du roi lorsqu'il entrait seulement dans sa quatorzième année. Il suffisait, suivant l'opinion du chancelier, que l'année où l'édit de Charles V fixa la majorité de nos rois fût seulement commencée. Les troubles auxquels la France venait d'être livrée devaient éloigner tout scrupule sur cette interprétation de l'édit. N'avait-on pas à craindre que le premier prince du sang, qui était *tout à l'heure* à la tête d'un parti de rebelles, ne cherchât à entrer dans la régence sous le titre de lieutenant-général du royaume? Et alors que de nouvelles discordes, que de nouveaux combats! Ce fut au parlement de Rouen que la reine s'adressa pour un acte aussi important.

Les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne assistèrent à cette solennité, et l'arrêt de la majorité du roi fut publié par un parlement de province, non sans un

grand dépit du parlement de Paris. Mais personne ne fut ému d'une protestation qui n'avait d'autre motif qu'une jalousie de corps.

Caractère de Charles IX.

Le roi adolescent, dont on venait de vanter la sagesse anticipée, n'avait de maturité que pour la haine et la dissimulation. Les événemens tragiques par lesquels s'était ouvert son règne, avaient ajouté une teinte plus sombre à son caractère naturellement farouche. Il n'aimait ni aucun de ses instituteurs, ni aucun de ses parens, ni aucun de ses compagnons. Jouait-il avec ces derniers, il n'avait de plaisir qu'à leur causer de la confusion ou de dangereuses surprises. Quoiqu'enclin à la superstition, il ne savait s'exprimer qu'avec des juremens et des blasphèmes; et la reine sa mère s'affligeait, non pas de ce qu'il avait des vices, mais de ce qu'il ne savait pas leur donner une forme polie. Elle s'était étudiée à lui faire craindre tout ce qui l'entourait. Inquiet sur son pouvoir, sur sa liberté, sur ses jours même, il glaçait tout par un regard soupçonneux, et tremblait devant sa mère.

On pourrait ajouter des traits encore plus fâcheux à l'esquisse que je viens de tracer du caractère de Charles IX, en les prenant dans les mémoires même des écrivains qui

ont tenté son éloge ou son apologie. Brantôme, qui passe souvent de la satire à l'adulation en parlant d'un même personnage, nous représente ce Charles IX, qu'il ose comparer à Charlemagne, comme poussant sa curiosité pour les arts mécaniques jusqu'au point de faire de la fausse monnaie; son goût pour les tours de subtilité, jusqu'à faire venir dans son palais des filous auxquels il permettait de voler ses courtisans en sa présence; enfin, la licence de sa gaieté, jusqu'à courir dans les rues, la nuit, avec des compagnons de débauche, et jusqu'à commettre les plus indignes attentats chez des particuliers dont la frayeur le réjouissait. Si Brantôme oppose à de tels déréglemens quelques qualités brillantes, elles sont douteuses et mal attestées. Il le loue d'un courage impétueux que ce prince ne montra jamais; d'un esprit vaste qu'il ne signala que par des combinaisons qui glacent d'épouvante. C'est une bien insuffisante excuse pour les défauts de Charles IX, que de les attribuer aux troubles de son temps. Dans cette foule de beaux caractères que nous offre la troisème race de nos rois, il est à remarquer que plusieurs se développèrent au milieu des traverses et même des guerres civiles qui désolèrent

leurs premières années. Charles V, à qui la postérité a confirmé le beau surnom de Sage, n'avait vu autour de lui que des crimes quand il s'élevait à de nobles et paisibles vertus. Henri IV dut à de continuels dangers la sublime et naïve élévation de son âme. Louis XIV n'eût peut-être pas atteint à toute la majesté de son caractère et de son règne, s'il n'avait conservé un long et salutaire souvenir des troubles qui assiégèrent son enfance. On ne peut condamner Charles IX, sans accuser avec plus d'indignation Catherine de Médicis; mais il ne faut pas l'accuser elle seule. Charles VII, qui sauva son royaume et du joug des Anglais et de la plus effroyable anarchie, eut pour mère un monstre d'impudicité et de scélératesse, Isabeau de Bavière (1).

Cependant la reine ne paraissait occupée

(1) Presque tous les historiens disent que Charles IX avait du goût pour les lettres: il est difficile de le croire, d'après la nature de ses autres occupations, et surtout d'après la grossièreté habituelle de ses paroles. C'est un bien insignifiant mérite que d'avoir écrit sur la chasse. Il est vrai qu'on lui attribue des vers adressés au poëte Ronsard, et ces vers sont peut-être les meilleurs de ce temps. C'est par cette raison même que j'ai beaucoup de peine à les croire le coup d'essai d'un

que de plaisirs et de fêtes. Dans un an de guerre civile, le gouvernement venait d'emprunter dix-sept millions, ce qui portait à soixante millions le capital de la dette de l'état. Les revenus n'étaient que de neuf millions, et encore n'en touchait-on pas le tiers dans les années de trouble. Catherine

prince inappliqué et farouche. On peut présumer qu'un poëte, ami de Ronsard, les fit par les ordres du roi.

Parmi un très-grand nombre de lettres de Catherine de Médicis à Charles IX, il y en a une fort longue dans laquelle cette reine donne à son fils des avis pour tenir sa cour. Cette lettre remarquable, en ce qu'elle fait connaître plusieurs usages de la cour de Louis XII, de François Ier., et de Henri II, fut écrite après le mariage du roi, c'est-à-dire peu de temps avant la Saint-Barthélemi ; elle est attribuée à Montaigne : cependant il n'est nullement certain que l'auteur des essais ait été le secrétaire de Catherine de Médicis.

La reine-mère commence par féliciter son fils d'avoir « tout réglé par la paix que Dieu lui avait donnée, » de n'avoir perdu une seule heure de temps à rétablir toutes choses selon leur ordre et la raison, surtout aux choses de l'église et qui concernent la religion, laquelle pour conserver, ajoute-t-elle, et » par bonne vie et exemple, tâcher de remettre tout » à icelle, comme par la justice conserver les bons et » *nettoyer le royaume des mauvais* (cette expression, *nettoyer le royaume des mauvais*, est bien sinistre),

de Médicis avait cependant la cour la plus brillante de l'Europe.

Dans les occasions même où tout lui interdisait la magnificence, elle savait y suppléer par la grâce et le goût; qu'elle eût à donner une fête, à la veille ou à la suite d'un événement sinistre, elle ne montrait

» et recouvrer par là votre autorité et obéissance entière.... Je désirerais que vous prissiez une heure » certaine de vous lever; et, pour contenter votre » noblesse, faire comme faisait le feu roi votre père; » car, quand il prenait sa chemise et que les habillemens entraient, tous les princes, seigneurs, capi- » taines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la » chambre, maîtres d'hôtel, gentilshommes servans, » entraient alors, et il parlait à eux et le voyaient, » ce qui les contentait beaucoup.... »

Elle recommande au roi *de ne passer les dix heures sans aller à la messe*, de dîner à onze heures: elle fixe le temps qu'il doit donner à ses affaires, à la chasse et à ses plaisirs; elle veut que deux fois la semaine, *il tienne la salle du bal; car*, dit-elle, *j'ai ouï dire au roi votre grand-père, qu'il fallait pour vivre en repos avec les Français et qu'ils aimassent leur roi, les tenir joyeux et occupés à quelqu'exercice.*

Suivent quelques détails sur la police de la maison de François I^er^. « Les portiers ne laissaient entrer personne dans la cour du château, si ce n'étaient les en- » fans du roi, les frères et sœurs, en coche, à cheval, en » litière... comme aussi au soir, dès que le roi était

pas moins d'imagination pour en ordonner les préparatifs; plus elle y voyait d'hommes ou de femmes objets de sa haine, plus elle redoublait de soins et de gaieté. Elle porta le nombre de ses filles d'honneur jusqu'à cent cinquante. Plusieurs de ces demoiselles te

» couché, on fermait les portes, et on mettait *les* » clefs sous le chevet de son lit....

» Quand il viendra soit de ceux qui ont charge de » vous ou d'autres des provinces pour vous voir, il » faut que vous preniez la peine de parler à eux... » c'est comme j'ai vu faire aux rois vos père et grand- » père, jusqu'à leur demander, quand ils ne savaient de » quoi les entretenir, de leur ménage, afin de parler » à eux... en ce faisant, les menteuses inventions qu'on » a trouvées pour vous déguiser *à vos sujets*, seront » connues de tous ».

Voici le dernier avis que contient cette lettre : « J'ai oublié un autre point qui est bien nécessaire, » et cela se fera aisément si vous le trouvez bon : » c'est qu'en toutes les principales villes de votre » royaume, vous y gagniez trois ou quatre des prin- » cipaux bourgeois et qui ont le plus de pouvoir en » la ville, et autant de principaux marchands qui » aient bon crédit parmi leurs concitoyens, les favo- » risant par bienfaits et autres moyens, sans que le » reste s'en aperçoive et puisse dire que vous trom- » piez leurs priviléges, tellement qu'il ne se fasse et » dise rien au corps de ville ni par les maisons parti- » culières dont ne soyez averti. »

naient à des familles illustres; mais plusieurs aussi n'avaient de titres à son choix que leur beauté et qu'un vif amour des plaisirs. On les voyait danser avec grâce dans des ballets que composait la reine. Elles jouaient des espèces de comédie et d'opéra, et figuraient dans des pantomimes qu'elles-mêmes imaginaient d'après divers épisodes du Boiardo et de l'Arioste. Comme la reine excellait à monter à cheval, ses filles d'honneur formaient à côté d'elle une brillante cavalcade; elles couraient la bague et exécutaient différentes évolutions dans les parties de chasse. Le goût de ces exercices virils ne les empêchait pas de deviser fort subtilement sur l'amour, la religion et la politique. La cour de Catherine de Médicis faisait à la fois des commentaires sur Amadis et sur *le prince* de Machiavel. Ainsi un roman qui trace d'une manière aimable et naïve les perfections idéales de la chevalerie, et un livre où sont données avec flegme les plus savantes leçons de la scélératesse politique étaient également en honneur. Les mots les plus chers aux loyaux Français perdaient leur acception. Une femme d'un haut rang, après des intrigues qui tenaient à la prostitution, était encore appelée *une honnête*

dame. La cour détestait les hérétiques et ne cessait de consulter des astrologues, des devins, des sorciers. Les plus recommandables parmi les filles d'honneur étaient celles qui, comme mesdemoiselles de Pienne et de Rohan, avaient succombé à un amour véritable, et sous la garantie trop vaine d'une promesse de mariage (1). Les autres avaient eu des intrigues multipliées, et presque toujours sous la direction de la reine.

La reine cherche inutilement à enchaîner Condé à la cour.

La reine, qui avait su captiver le roi de Navarre par le moyen de mademoiselle la Bérandière, se flatta, après les premiers troubles, d'enchaîner également le prince de Condé. Tout en faisant la guerre avec les huguenots, il avait été fort importuné de la vie austère que lui avaient imposée leurs

(1) On a parlé, dans le premier volume de cette histoire, de la manière dont François de Montmorenci, depuis maréchal, manqua aux engagemens qu'il avait pris envers mademoiselle de Pienne. Le duc de Nemours avait également fait une promesse de mariage à mademoiselle de Rohan; délaissée par lui depuis plusieurs années, elle s'opposa vivement au mariage qu'il voulut contracter avec la veuve du duc de Guise. La reine de Navarre appuyait fortement les prétentions de mademoiselle de Rohan sa parente; mais la cour et le saint siége se déclarèrent pour le duc de Nemours.

ministres. Mais en s'abandonnant à tous les plaisirs de la cour, il résolut de se mettre en garde contre des artifices qui lui étaient connus, et qui d'ailleurs étaient trop peu voilés. Il repoussa surtout les insinuations de sa nouvelle maîtresse, mademoiselle de Limeuil, la plus belle personne de la cour, et que la reine elle-même mettait en avant pour le brouiller avec Coligni. En vain lui disait-elle que les sombres huguenots préféraient au fond de leur cœur un chef austère et taciturne, à un chef aimable fait pour ressentir et pour inspirer l'amour; que l'amiral s'offrait à eux comme leur unique libérateur; enfin, que ce guerrier l'avait trompé et sacrifié à la bataille de Dreux. Condé fut fidèle à l'amitié, à la reconnaissance : d'ailleurs les terribles études qu'on fait dans les guerres civiles, lui avaient appris combien il y a de danger pour un chef de parti, à rompre avec les siens. Une autre femme cherchait à séduire le prince de Condé; c'était la veuve du maréchal de Saint-André : elle n'avait d'autre attrait à ses yeux que sa fortune immense. Il eut assez peu de délicatesse pour accepter les dons d'une femme que la passion rendait prodigue et n'embellissait pas. Il perdit dans l'année 1563 Eléonore de

Roye, sa vertueuse épouse. Les deux rivales qui se disputaient son cœur redoublèrent d'artifices; mais il n'épousa ni l'opulente maréchale, ni la belle Limeuil qui lui avait donné un fils. C'était au milieu d'une fête que cette demoiselle avait ressenti les douleurs de l'enfantement. Cet incident amusa la cour et ne la scandalisa point. Le prince de Condé s'unit à une demoiselle de Longueville, issue du noble sang de Dunois.

Ainsi Catherine de Médicis ne recueillait plus que de médiocres avantages de cette école de corruption, à laquelle sa politique attachait un si haut prix. Elle se trompait dans ses calculs; *ni le vice, ni l'intrigue*, ni tout *l'attrait des plaisirs licencieux n'usurpent long-temps la puissance de l'amour*. La reine pervertit beaucoup de courtisans, mais sans les attacher sincèrement ni au roi ni à elle-même. Bientôt ils parurent prendre en dégoût des conquêtes faciles, et de là vint l'horrible genre de dépravation qui, sous le règne suivant, outragea la nature. Les femmes n'obtiennent plus que des hommages illusoires quand elles ne règnent pas par la pitié, la bonté, ces beaux attributs de leur sexe. Catherine de Médicis, qui nuisit à toutes les classes de la société, fut surtout

nuisible aux femmes. Pendant la longue durée des guerres de religion, les femmes, à l'exception de deux ou trois, ne se montrèrent ni touchantes médiatrices ni victimes généreuses. Nous avons vu, sur la fin du dix-huitième siècle, des désordres non moins épouvantables; mais de toutes les époques de l'histoire, c'est celle où les femmes montrèrent le plus de bonté, de pitié, d'héroïsme.

Catherine de Médicis protége les arts et les lettres.

Ce serait ici le lieu d'examiner si le règne de Catherine de Médicis fut favorable aux beaux-arts et aux belles-lettres. On ne peut nier qu'à l'exemple de ses illustres aïeux, elle n'attirât auprès d'elle des hommes recommandables dans plus d'un genre. Jacques Amyot fut le précepteur de Charles IX. On peut croire que la reine eut part à ce choix et contribua beaucoup à l'éminente récompense qu'il reçut, la place de grand aumônier de France. Elle sut distinguer le mérite de Montaigne, qui n'avait encore rien composé ni rien publié de l'ouvrage qui le rendit immortel. Il obtint de la reine le cordon de Saint-Michel, faveur dont il se prévalait avec un peu de vanité. Elle et son fils montrèrent une excessive admiration pour le poète Ronsard. Brantôme, auteur vif et pi-

Jacques Amyot.

Ronsard. Brantôme.

quant, auquel il manqua, pour rendre son nom et ses écrits recommandables, de respecter les bienséances et d'aimer la morale, était particulièrement attaché à Catherine de Médicis. L'histoire va chercher des titres d'accusation contre cette reine dans le panégyrique même qu'il en a laissé. Jodelle, Baïf et Dorat eurent souvent à se louer des libéralités de Charles IX et de Catherine de Médicis. Funestes présens! Ces trois auteurs, dont les vers médiocres n'offraient du moins aucune teinte des passions affreuses de leur siècle, finirent par louer la Saint-Barthélemy. Sans entrer dans une longue digression, j'énonce un résultat qui me paraît évident : *Catherine de Médicis ne put jamais inspirer un bon ouvrage.* Il fallait fuir loin d'elle pour croire encore à la vertu et pour oser la peindre. Combien de hautes pensées et de productions utiles sa politique et ses crimes ne durent-ils pas étouffer! Les lettres demandent bien moins aux princes des récompenses, que de beaux faits à décrire.

Dans l'année 1564, la reine fit abattre le château des Tournelles, sous prétexte qu'elle ne pouvait souffrir la vue du lieu où son époux avait péri (1). Elle fit exécuter, sur un

(1) Le vrai motif de son aversion pour le château

plan très-heureux, le palais des Tuileries, qui fut lentement continué jusqu'aux jours de Henri IV. On convient qu'elle avait du goût pour les beaux-arts; mais des troubles perpétuels lui permirent peu de le développer. Sous le règne de François Ier., l'architecture et la sculpture avaient fait de rapides progrès. Un homme de génie, Jean Goujon, surpassa ses prédécesseurs, et obtint, sous Charles IX, un surnom qui lui est aujourd'hui confirmé; celui de Phidias français. Il embellit plusieurs de nos monumens publics et les palais des grands seigneurs de statues, de cariatides et de bas-reliefs qui sont considérés comme autant de chefs-d'œuvres. Jean Goujon.

Le chancelier de L'Hôpital mit à profit la trêve des guerres civiles, pour faire à la France un bien qui dût survivre à des temps désastreux. La nature de son ministère, mais bien plus encore la sage austérité de ses conseils, lui ôtait presque toute influence sur une administration faible et désordonnée. Les lois civiles étaient le seul point sur lequel il n'avait point à craindre le choc des passions frénétiques de ses contemporains. Comme la Travaux du chancelier de L'Hôpital.

était une prédiction qui lui annonçait qu'elle devait y périr d'une mort violente.

cour ne pouvait comprendre des actes d'une profonde législation, elle ne songeait nullement à le troubler. Déjà le chancelier de L'Hôpital avait beaucoup diminué l'anarchie de nos lois et de nos tribunaux, par l'édit d'Orléans. Ce fut lui qui, posant d'une main ferme les limites entre la robe et l'épée, et après s'être appuyé du vœu des états d'Orléans, priva les seigneurs du droit oppressif de rendre la justice par eux-mêmes, voulut que les baillis et les sénéchaux fussent tirés de la robe-courte; sage institution, dit le président Hénault, pour que la force soit balancée par la loi. A la fin de l'année 1565, il réunit autour de lui les magistrats les plus savans et les plus intègres du royaume; il supprima des degrés de juridiction inutiles, créa de sages garanties pour les contrats, et favorisa la liberté du commerce. Par l'ordonnance de Moulins, donnée au mois de janvier 1566, il régla sagement les domaines du roi, borna les degrés des substitutions, diminua les dispendieuses formalités de la justice, introduisit de premières réformes dans une jurisprudence criminelle qui devait être encore long-temps défectueuse et barbare, modifia beaucoup l'abus des commissions, attaqua sans violence une foule de

désordres du régime féodal, posa enfin les premières bases d'une jurisprudence civile adaptée à notre constitution monarchique, à nos mœurs. Ce fut le chancelier de L'Hôpital qui, par l'ordonnance de Roussillon, régla que l'année commencerait au mois de janvier (elle ne commençait auparavant que le samedi saint, après vêpres). Bienfaisantes dans toutes leurs dispositions, les lois dictées par le chancelier de L'Hôpital étaient écrites dans un style noble, précis et clair (1).

Clôture du concile de Trente.

*Dans un temps où l'église de France n'était que trop disposée à l'abandon de ses priviléges, le chancelier de L'Hôpital ne cessa d'en être le défenseur. Par l'édit d'Orléans, il avait fait revivre, relativement aux élections, la pragmatique, si imprudemment sacrifiée par François I^er^. Mais un des plus grands services que ce magistrat rendit à l'église et au roi, fut de s'être opposé à l'admission du concile de Trente, sous le rapport de la discipline.

(1) Paris et douze autres villes, obtinrent un tribunal pour juger les affaires de commerce. La contrainte par corps fut établie contre les débiteurs commerçans. On mit de sages restrictions à la preuve par témoins. On exigea l'enregistrement au greffe des donations entre vifs.

Le 4 septembre 1563, sous le pontificat de Pie IV, se fit la clôture du fameux concile de Trente qui, ouvert en 1545, avait éprouvé de longues et fréquentes interruptions. L'influence de la cour de Rome ne fut jamais plus absolue que dans la dernière session de ce concile. Les pères étaient soumis à ne plus délibérer sur aucun objet que d'après la proposition du pape. Les protestans furent condamnés sur tous les points. Tout espoir de paix dans l'église était évanoui. Un seul des potentats de l'Europe, et le plus puissant de tous, Philippe II, se montrait disposé à recevoir, avec une soumission sans limites, les décisions du concile de Trente; Ferdinand, qui depuis son avénement au trône impérial n'avait pas varié dans ses principes de tolérance, mourut dans l'année 1564, avec le regret de n'avoir pas vu la paix de l'église cimentée par quelques concessions de la cour de Rome. Son fils, Maximilien II, déjà élu roi des Romains, demanda vivement et infructueusement au pape le mariage des prêtres. Sans doute le gouvernement de France applaudissait intérieurement à l'inflexibilité du concile et du pape; mais l'édit de pacification était trop récent pour qu'on

osait tenter d'assujétir les calvinistes français aux décisions d'un concile devant lequel ils s'étaient bien gardés de comparaître. On affecta de recevoir ces décisions avec froideur. Charles Dumoulin, le plus habile des jurisconsultes dont s'entourait le chancelier, attaqua le concile de Trente, non comme un protestant déclaré, mais comme un défenseur des libertés de l'église gallicane. Son écrit causa une grande rumeur dans la capitale. Le parlement, qui était alors plein de zèle pour le culte catholique, décréta Dumoulin de prise de corps. Le chancelier fit intervenir l'autorité du roi pour sauver son ami; ensuite il ramena le parlement à des maximes toujours professées par ce corps. Il résulta de ces soins que le concile de Trente fut reçu en France pour les points de doctrine, mais non pour les règlemens de discipline ecclésiastique.

Par combien d'alarmes le repos momentané de la France n'était-il pas troublé! Quand les intrigues paraissaient un peu languir dans ce royaume, le roi d'Espagne, le pape et le duc de Savoie trouvaient divers moyens de les réveiller; et bientôt Catherine de Médicis faisait cause commune avec ces trois puissances contre des sujets de son fils. La paix est mal observée

La cour de Rome essaya de rendre de la force aux bulles d'excomunication. Elle les lança, mais avec peu d'effet, contre le cardinal Odet de Châtillon, qui venait de se marier ouvertement; contre d'autres évêques (1) de France, et enfin contre la reine de Navarre, qui, depuis la mort de son époux, ne s'occupait que d'étendre les progrès de la religion réformée. Cette reine se plaisait à braver tous les orages. Des prélats et des gouverneurs, ses voisins, avaient formé une ligue pour l'attaquer dans le Béarn; et le roi d'Espagne avait ourdi le plus odieux complot, pour la faire enlever, elle et son fils, et la conduire captive dans les cachots de l'inquisition. Ce fut *l'aimable et malheureuse* épouse du cruel Philippe II, Élisabeth de France, qui fit connaître ce complot à la reine de Navarre. Héroïne de son parti, Jeanne d'Albret en était presqu'un apôtre. Elle entrait dans des discussions théologiques avec la cour de Rome, et les écrits publiés sous son nom n'avaient ni moins de force ni moins de gravité que ceux de Calvin

(1) Ces évêques étaient Saint-Romain, archevêque d'Aix, qui passait pour s'être marié, les évêques de Valence, de Troyes et de Chartres.

même (1). Mais les protestans éprouvaient tous les inconvéniens d'une paix qui ne leur avait laissé nulle garantie. Le gouvernement ne cessait de modifier l'édit d'Amboise, par des déclarations nouvelles, et de restreindre la liberté du culte. Les gouverneurs interprétaient à leur gré cet édit. Point de liberté, point de sûreté même pour les protestans, dans les provinces où commandaient le duc de Montpensier, Tavanes et Montluc. Coligni, qui évitait de paraître à la cour, apprenait dans sa retraite toutes ces violences, parlait quelquefois de recourir aux armes, bien sûr de n'être épargné par la reine qu'autant qu'il s'en ferait redouter. Ce guerrier, si long-temps cité comme un des plus purs modèles de l'honneur français, peu de temps après l'édit de pacification, fut dénoncé au roi comme un assassin. La mère, la veuve et les enfans du duc de Guise vinrent en habits de deuil, et conduits par le cardinal de Lorraine, demander vengeance contre l'homme qui, suivant eux, avait dirigé les coups de Poltrot. C'était avec un long cortége des amis du prince lorrain, et après avoir traversé Paris à pied, qu'ils s'étaient présentés au Louvre. Le roi avait paru vive-

Coligni dénoncé comme assassin du duc de Guise.

(1) Calvin mourut le 27 mai 1564.

ment touché de leur requête. La reine, avec laquelle sans doute cette scène avait été concertée, sut garder les apparences d'une justice impartiale. Le parlement fut chargé de poursuivre les complices de Poltrot. Ce corps, dès le commencement de la procédure, manifesta de grandes préventions contre l'amiral, et paraissait déterminé à décréter de prise de corps un homme qui, en vingt-quatre heures, pouvait encore lever une armée. Le prince de Condé éleva la voix pour un ami dont on avait voulu le détacher par les plus habiles séductions, et rendit la reine responsable d'une accusation odieuse qu'elle dirigeait en secret. Un homme qui, depuis les troubles civils, avait marché sous des drapeaux opposés à ceux de Coligni, vint se joindre au prince de Condé. C'était l'aîné des fils du connétable, le maréchal de Montmorenci, auquel la place de gouverneur de l'Ile-de-France, la loyauté de son caractère et l'influence de sa famille donnaient un crédit puissant. La reine sentit qu'elle allait involontairement renouer entre les Montmorenci et les Châtillon des liens qui lui seraient funestes. L'affaire fut évoquée au conseil, et bientôt, par une déclaration du roi, les poursuites furent suspendues pendant

trois ans. Dès ce moment, François de Montmorenci devint l'ennemi du cardinal de Lorraine et des Guise. Catholique zélé, mais tolérant, fidèle sujet du roi, jusqu'à ce que le roi se fût rendu le parricide de ses sujets, il éleva un tiers parti qui devint beaucoup trop tard le médiateur et en quelque sorte le vainqueur des deux autres. Il eut souvent à lutter contre la politique inflexible et vindicative de son père, et sans doute ce fut lui qui adoucit un peu ce vieillard emporté. Le maréchal de Damville se rendit bientôt aux avis modérés de son frère, et quelques années après, les Brissac, les Biron s'unirent intimement aux Montmorenci.

François de Montmorenci forme un tiers parti.

La procédure qui paraissait menacer l'amiral de Coligni, fut reprise au bout de trois ans, mais ce fut seulement pour la forme. Les Montmorenci ne voulaient plus entendre parler d'une accusation odieuse contre leur parent. La reine et son fils prirent le parti de paraître en user noblement envers un *homme*, qu'on ne pouvait frapper qu'en perdant à la fois tout son parti. D'après une espèce de transaction, que la reine paraissait avoir négociée avec zèle, l'amiral se rendit à Moulins où se tenait encore cette assemblée dont j'ai rapporté les utiles travaux. Il

Coligni déclaré innocent sur sa parole. 1566.

prêta, en présence du cardinal de Lorraine, de la veuve et des fils du duc de Guise, le serment qu'il n'était ni auteur ni complice de la mort de ce prince; et la famille déclara que, d'après sa parole, elle le croyait innocent. La reine, qui se faisait une joie de présider aux réconciliations les moins sincères, avait réglé que Coligni et Henri de Guise s'embrasseraient. Elle eut la satisfaction de voir que ce jeune homme de dix-sept ans, en s'approchant de l'amiral pour l'embrasser, parut saisi d'horreur. Le soir même de cette réconciliation prétendue, le duc d'Aumale et Coligni étaient près d'en venir aux mains; mais ils ne voulurent pas compromettre, dans un combat inutile, des jours que l'un et l'autre croyaient nécessaires à leur parti.

Charles IX voyage avec sa mère. 1564 et 1565.

Catherine de Médicis exécuta un projet qui eût été bien propre à prévenir de nouveaux troubles, si elle en avait eu la volonté; c'était celui de faire voyager le roi à travers la plus grande partie de son royaume, accompagné de sa cour. Les pompes et les fêtes, dont plusieurs villes allaient être successivement le théâtre, fournissaient l'occasion de faire renaître les plus aimables qualités du caractère français. Que de moyens un

jeune monarque et une reine habile n'avaient-ils pas d'adoucir l'esprit de secte, par une commune affabilité envers les deux partis! C'était le chancelier de L'Hôpital qui avait proposé ce voyage. La reine saisit avidement une occasion de diversifier ses plaisirs et d'examiner les ressources et les forces des huguenots; enfin, de s'entretenir avec des princes et des ministres étrangers, qui ne cessaient de l'exhorter à faire régner la religion catholique sans partage. Elle vit successivement dans ces courses sur les frontières, le duc de Lorraine, le duc de Savoie et le vice-légat d'Avignon. Dans la plupart des villes où elle passait, la multitude faisait entendre ces cris : *Vivent le roi, la reine et la messe!* Souvent des huguenots étaient insultés en présence même du cortége royal; et quelques-uns furent massacrés. Quand les députations de ce parti étaient présentées au roi, il leur répondait avec quelques expressions de bonté, mais dans lesquelles paraissait toujours un sens ambigu (1). La reine-mère, qui leur montrait plus d'intérêt, leur était encore plus suspecte. Ces dispositions hostiles de la cour contre les protestans, devinrent bien plus manifestes

(1) *Davila. — De Thou. — La Popelinière.*

après le séjour qu'elle fit à Bayonne. La reine d'Espagne s'était rendue dans cette ville avec le plus brillant cortége, pour revoir un moment sa famille, une ville de France et des Français. Philippe II qui, de toutes les cérémonies et de tous les spectacles, n'aimait que les auto-da-fés, n'avait point accompagné sa jeune épouse à une conférence dont il attendait pourtant de grands résultats politiques.

Il rencontre à Bayonne le duc d'Albe. Juillet 1565.

C'était le duc d'Albe qui le représentait. Rencontre funeste, que celle du plus artificieux, du plus sanguinaire des hommes d'état, avec une femme dès long-temps pervertie, avec un jeune roi que la violence de son tempérament portait au despotisme, aux passions haineuses, et que son éducation, les périls journaliers de son autorité dressaient à la dissimulation! Ce qui rendait le duc d'Albe encore plus dangereux pour le prince qui venait prendre auprès de lui des leçons, c'est qu'il avait de la gloire : jamais cependant il n'y eut une âme moins héroïque. On vantait son courage froid; mais il gardait le même flegme dans sa cruauté. Dès qu'il pouvait s'appuyer du prétexte de la religion, ou de l'autorité royale, il n'y avait plus de crime à ses yeux. Sa figure, son ton,

sa démarche annonçaient plus un inquisiteur qu'un grand capitaine. Catherine de Médicis paraissait goûter le bonheur de revoir sa fille, qui n'avait plus compté de beaux jours depuis son départ de la France. Cependant elle épuisait les inventions du goût en fêtes galantes, en piquantes surprises; et les seigneurs de sa suite se ruinaient à l'envi, pour imiter sa magnificence. Catherine et son fils savaient trouver des momens pour entretenir le ministre espagnol; il mettait tous ses soins à leur persuader qu'il était facile et surtout nécessaire de détruire en France les hérétiques, et il offrait les secours de son maître pour accomplir cette entreprise. Le mystère accompagnait ces entretiens. C'était la nuit, et par un escalier dérobé, que le duc d'Albe venait trouver le roi et la reine-mère. Celle-ci vantait les moyens détournés dont elle avait usé pour miner peu à peu le parti des hérétiques; le duc d'Albe n'applaudissait pas à sa politique autant qu'elle l'aurait désiré. « Que faites-vous des » chefs, lui demanda-t-il? Que tardez-vous » à les exterminer? *Une tête de saumon vaut* » *mieux que dix mille grenouilles* ». Les hommes pervers savent trop qu'on n'inculque jamais plus profondément une pensée atroce,

qu'en la revêtant d'une expression familière (1). Ce mot fit une forte impression sur le jeune roi; il le répéta dans le cours de son voyage, avec une indiscrétion qui inquiéta sa mère. Un cri d'alarme se répandit parmi les protestans. Charles IX ne visita la reine de Navarre, que pour observer les hérétiques. Il exigea qu'elle le suivît à la cour, et le long du chemin, il lui montrait d'un air d'indignation les églises brûlées ou pillées, les tombeaux ouverts, les ossemens dispersés. Dans le Languedoc et la Guyenne, tout par-

Effets de cette conférence.

(1) Tous les écrivains protestans insistent beaucoup sur ce mot du duc d'Albe, pour prouver que le massacre, exécuté au mois d'août 1572, fut projeté entre Catherine de Médicis et le duc d'Albe en l'année 1565. Il faut cependant observer que ce mot n'était menaçant que contre les chefs du calvinisme et n'emportait pas l'idée d'un massacre général. Tous les faits que nous allons rapporter, prouvent que Catherine de Médicis, soit dans la guerre, soit dans la paix, ne cessa de chercher les moyens de surprendre et de faire périr le prince de Condé, l'amiral de Coligni, Dandelot, le cardinal de Châtillon, et sans doute avec eux plusieurs autres chefs aussi distingués par leur naissance que par leur bravoure. Mais il est hors de toute vraisemblance qu'elle ait conçu d'abord le projet de faire périr plus de cinquante mille protestans en quelques jours.

lait des cruautés de Montluc; et le roi ne voyait que celles des protestans. Ce fatal voyage dura presque deux ans, et parut n'être qu'un long cours de parties de plaisir. Cependant la suite du roi était si nombreuse et si mal ordonnée, qu'elle porta des fièvres contagieuses dans plusieurs endroits où elle passa. Les divertissemens de la cour n'en furent point interrompus (1).

Guerre cardinale.

Pendant ce voyage, un incident peu sérieux troubla un moment la capitale. Le cardinal de Lorraine, présomptueux imitateur de son frère le duc de Guise, avait voulu faire à Paris l'entrée la plus solennelle, à son retour du concile de Trente. Des nombreuses créatures de sa maison il avait fait une petite armée, et s'était donné des gardes. Prévenu de son arrivée, le maréchal de Montmorenci, gouverneur de l'Ile de France, se présente à la porte Saint-Denis avec les troupes du roi. Il demande d'où vient tout ce grand appareil, et prie le cardinal de Lorraine de renvoyer une escorte si peu convenable à son caractère. Le cardinal veut forcer le passage; Montmorenci fait tirer sur quelques gens du prélat. Toute cette troupe se disperse. Le cardinal de Lor-

(1) *Brantôme.*

raine saute à bas de son cheval pour se sauver dans une boutique; mais bientôt il demande justice au roi de cet affront.

Le prince de Condé et les Châtillon avaient profité d'un incident si favorable à leur cause, pour amener du secours au maréchal de Montmorenci. Le roi commanda aux deux partis de renvoyer leurs troupes, et l'affront fait au cardinal de Lorraine ne fut point vengé. Peu de temps après, ce prélat arrogant leva une petite armée dans son évêché de Metz, pour réduire son principal régisseur, qui, sans doute par les instigations de la cour, s'était mis dans un état de révolte contre lui. Il emprunta du canon au duc de Lorraine pour cette expédition. Ce régisseur, qui ne fut point appuyé par la cour, fut obligé de fuir; et l'évêque de Metz rentra en triomphe dans ses châteaux. Voilà ce que les mémoires du temps appellent la *guerre cardinale* (1).

Les esprits sont disposés à la guerre.

Au milieu d'une paix si sombre et si orageuse, les deux partis ne cessaient de préparer leurs forces pour le combat. Les protestans vivaient dans un état habituel de confédération. Dans quelque moment qu'on les eût attaqués, ils étaient sûrs de rassem-

(1) *Satire Ménippée. — Esprit de la ligue.*

bler en peu de jours tous leurs hommes d'élite. Ils avaient des intelligences dans le conseil du roi. Plus graves que leurs ennemis, ils étaient plus mystérieux. Leurs souffrances passées les rendaient défians. La plupart d'entr'eux n'étaient pas fâchés que la cour leur fournît des prétextes pour recommencer la guerre. Quand ils se rappelaient leurs combats, ils regrettaient cette vie agitée, et tous ces plaisirs de la vengeance, qui sont le funeste attrait des guerres civiles. Ce qui rendait la paix insupportable à ces sectaires enthousiastes, c'est qu'ils ne faisaient que peu de prosélytes pendant cette espèce de tolérance conquise par les armes. Le nombre des huguenots ne s'était point accru depuis le commencement du règne de Charles IX, et n'augmenta point par la suite. Il est difficile d'évaluer ce nombre, car tous les protestans n'étaient pas également déclarés. On peut présumer qu'il n'y eut jamais en France plus de quinze ou seize cent mille réformés. La population de la France était faible alors. L'extrême difficulté qu'on éprouva depuis la mort de Henri II, à faire des levées d'hommes, la nécessité habituelle où l'on fut de recourir à des troupes étrangères pour former au moins la moitié

État des réformés en France

de l'armée, présentent l'idée d'un pays qui n'est point peuplé, relativement à son étendue et aux ressources de son territoire. Tout avait concouru, depuis quelques mois, à réduire cette population. Les mauvaises lois de finance, l'absence presque totale de commerce extérieur, les progrès du luxe que n'accompagnaient nullement le progrès de nos manufactures, l'anarchie, les massacres, la guerre civile et tout ce qu'elle avait porté de désordre dans une agriculture d'ailleurs fort peu habile ; ces considérations m'induisent à penser que la France possédait, à peine quinze millions d'habitans. Ainsi les protestans n'en formaient guère que le dixième (1).

Il était bien peu de villes où ces derniers eussent pour eux *la* multitude. *Le* peuple des campagnes ne montrait point de goût pour une réforme qui, le privant de nobles

(1) On lit dans plusieurs ouvrages que la France possédait au temps de Charles IX de vingt à vingt-deux millions d'habitans. C'est une exagération évidente et qu'on appuirait mal par de prétendus recensemens. S'il est difficile d'en obtenir de bien exacts aujourd'hui, on peut juger que ces résultats étaient impossibles dans un temps d'anarchie, d'ignorance et de guerre civile. Montesquieu est tombé à cet égard dans des erreurs

et de touchantes cérémonies, lui enlevait ses seuls spectacles et ses plus purs plaisirs. Quelques villages seulement avaient été entraînés au calvinisme par l'autorité des seigneurs. Les négocians, les hommes de loi et les gentilshommes éloignés de la cour, voilà ce qui formait, je ne dirai pas l'élite, mais presque tout l'ensemble du parti protestant. Il n'avait plus de conquêtes à faire à la cour depuis que la reine avait tout-à-fait éloigné les controverses pour faire régner sans partage les plaisirs dissolus. Lorsque les dames d'honneur eurent appris que le consistoire des calvinistes d'Orléans, pendant la première guerre civile, avait condamné à mort une femme adultère, elles rompirent sans retour avec un culte d'une si impitoyable austérité. Qu'était-il donc besoin de tant de ruses, de complots, de machinations scélérates, pour détruire une secte qu'il était si aisé d'affai-

qu'on ne peut concevoir de la part d'un homme dont le génie était si bien dirigé par des connaissances positives. Les mêmes provinces qui composaient la France sous Charles IX doivent avoir aujourd'hui un tiers d'habitans de plus d'après les progrès de l'agriculture, de l'industrie, et surtout d'après l'amélioration des lois et du système administratif.

blir, et qui jusque-là ne s'était propagée que par la persécution? L'effet de la nouveauté était fini pour les Français; il fallait, pour les distraire, s'occuper non de corruption, mais d'arts et d'industrie; perfectionner l'agriculture de France en imitant l'agriculture déjà florissante des Pays-Bas; créer une marine à l'exemple de la reine Élisabeth; fonder comme elle des colonies; attirer l'or de l'indolente Espagne, par les produits de manufactures nouvelles, et non acheter cet or au prix du sang et de l'honneur français; profiter des grandes lois de L'Hôpital, et lui en demander encore de nouvelles; arrêter l'ambition de *Philippe II*; se rendre médiateur entre *lui* et des provinces trop légitimement *révoltées*; *et si on* trouvait ce tyran toujours inflexible, punir sa cruauté en *lui* ravissant les Pays-Bas, c'est-à-dire, *la* plus fertile contrée de l'Europe; employer Coligni à de grandes entreprises, Condé à des actions brillantes; montrer à la cour de l'élégance sans scandale, de la prévoyance sans artifice, et surtout de la modération sans faiblesse. Mais l'intérêt du vice décrédite toutes les combinaisons de cette nature, et s'environnant de

fraudes, il fait passer pour de brillantes chimères tout ce qu'indique le bon sens.

Troubles des Pays-Bas. De 1566 à 1567.

Les troubles des Pays-Bas, et leur révolte contre le roi d'Espagne furent sinon la cause, du moins l'occasion de la seconde guerre civile qui s'alluma en France entre les catholiques et les protestans. Une longue et sourde fermentation avait précédé dans les Pays-Bas ces troubles, qui devaient amener l'une des plus importantes révolutions de l'Europe, et la naissance d'une république nouvelle. Nous avons parlé du dessein qu'avait eu Charles-Quint d'établir le tribunal de l'inquisition en Flandre. Quand les malheurs, les réflexions et les infirmités eurent modifié ses principes absolus, il repoussa le plan que ne cessaient de lui présenter les deux plus sinistres de ses conseillers, le duc d'Albe et le cardinal de Granvelle, évêque d'Arras. D'ailleurs Charles était reconnaissant des secours empressés que les Flamands lui avaient portés dans ses derniers revers; et prêt à déposer l'autorité suprême, il se faisait un scrupule tardif d'attenter aux priviléges des peuples. Ceux des Pays-Bas offraient la plus solide garantie d'un bon régime municipal. Charles voulut mériter les regrets sincères d'un peuple qu'il avait aimé,

et fermer les yeux sur les progrès rapides que faisait la réforme dans les Pays-Bas. Dès que Philippe II eut triomphé de la France, et cimenté ses avantages par le traité de Cateau-Cambresis, il oublia combien il était redevable de ses succès au courage des seigneurs et des soldats flamands; et quittant les Pays-Bas pour toujours, il s'occupa d'y établir le régime despotique, sous lequel il voulait faire plier tous les peuples soumis à sa domination. Sans respect pour les droits de ces provinces, sans égard pour les réclamations de leurs magistrats, il les soumit à l'autorité du tribunal de l'inquisition. Les prisons se remplirent d'hérétiques, les bûchers s'allumèrent. On supposa partout des intentions de révolte, et l'on fit des révoltés. Trois hommes qui devaient être chers à Philippe par l'éclat de leurs services et la sincérité de leur zèle, le comte d'Egmont, le comte de Horn et le prince d'Orange, intercédèrent avec chaleur pour leurs malheureux concitoyens, dénoncèrent au roi les violences de ses ministres, et particulièrement de l'évêque d'Arras, s'élevèrent contre le tribunal de l'inquisition, réclamèrent la tolérance; et cependant ils réprimaient les séditions, même au péril de leur vie. Les

villes de Tournai et de Valenciennes avaient donné le signal de la révolte. Le comte d'Egmont et le comte de Horn les firent rentrer dans le devoir, non sans avoir puni quelques coupables. La duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, et que Philippe II avait établie gouvernante des Pays-Bas, ne pouvait qu'applaudir au zèle de ces seigneurs; et, secondant leurs mesures tantôt énergiques et tantôt modérées, elle était parvenue à rétablir la paix dans son vaste gouvernement. Mais Philippe II avait juré de se venger et de se défaire de trois hommes illustres qui, en lui conservant plusieurs provinces, osaient blâmer sa politique, et dont la soumission équivoque lui paraissait plus dangereuse que la révolte ouverte des Pays-Bas. Le duc d'Albe et l'évêque d'Arras lui persuadèrent qu'il fallait à la fois faire couler le sang de tous les rebelles, et celui de prétendus pacificateurs qui n'étaient que leurs complices. Le roi leva une armée contre ses sujets flamands, et surtout contre les seigneurs auxquels il devait les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. Le duc d'Albe se chargeait avec joie de commander une armée à la suite de laquelle marcherait une troupe d'inquisiteurs et de bourreaux.

Cependant il fallait lui faire traverser une partie de la France. Le duc d'Albe avait sans peine obtenu le consentement de Charles IX, dans les conférences de Bayonne. Que firent cependant le roi de France et la reine sa mère? Occupés de tendre un piége aux protestans français, et méditant les moyens d'exterminer leurs chefs au moment où Philippe II exterminerait les rebelles flamands, ils feignirent de s'opposer avec force au passage d'une armée espagnole à travers le territoire de France. Dans un conseil où siégeait le prince de Condé, il fut résolu de ne pas permettre le passage.

Perfidie de la cour envers les protestans.

Sous ce prétexte, *le gouvernement leva des troupes nouvelles, et fit venir six mille Suisses.* Coligni fut trompé lui-même par l'apparente disposition que montrait le roi à rompre avec l'Espagne. Une âme si noble ne s'était point engagée sans trouble et sans remords dans un état de guerre ouverte contre son souverain. Il lui tardait de se laver, par ses services dans une guerre extérieure, du reproche d'avoir conduit une guerre civile. Une occasion favorable s'offrait de ravir à l'ambitieux Philippe une riche partie de l'héritage de la maison de Bourgogne. Si l'on secondait la révolte des Fla-

mands, ou plutôt si on la réveillait, Coligni pourrait servir à la fois les intérêts de son parti et ceux de son pays. Déjà lui-même ne cessait d'exciter par ses lettres le prince d'Orange, les comte d'Egmont et de Horn à se déclarer ouvertement. Il les avertissait du péril dont les menaçait le duc d'Albe qui, leur faisait-il dire, ne s'approchait que pour les perdre. Le prince d'Orange crut seul aux avertissemens de Coligni, et ne put décider ses deux amis à se soustraire par la fuite au sort qui leur était réservé. Cependant l'armée espagnole, forte de neuf ou dix mille hommes, avait été embarquée pour l'Italie. De *là* elle traversa la Savoie; et quand elle se présenta pour entrer en France par la Bourgogne, loin de rencontrer aucun obstacle, elle fut *reçue* avec le plus vif empressement. De la Bourgogne elle entra dans la Lorraine, et enfin pénétra dans les Pays-Bas sur la fin de l'année 1567. La fureur de Coligni et de Condé fut extrême quand ils virent à quel point le gouvernement les avait joués. Ils résolurent de dissimuler à leur tour et de surprendre par la célérité de leurs préparatifs une reine qui, fidèle aux instructions du duc d'Albe, ne voulait éclater contre les protestans qu'après avoir arrêté et fait périr

leurs redoutables chefs. Cette nouvelle levée d'armes fut combinée avec un ensemble et un secret merveilleux (1).

Condé et Coligny combinent les moyens de se venger.

Le prince de Condé, malgré son nouveau mariage, n'annonçait aucune réforme dans ses mœurs : ainsi que le fameux comte de Fiesque, il affectait la frivolité et l'insouciance. Le matin il combinait, avec ses gentilshommes les plus affidés, les moyens de s'emparer du roi et de sa mère, et venait ensuite montrer à la cour une gaieté légère et brillante. Quant à l'amiral, il paraissait, dans son château de Châtillon, se livrer entièrement à des occupations agricoles. Presqu'à la veille du jour où par ses ordres tous les huguenots éclatèrent à la fois dans la France, la reine avait envoyé vers lui des espions qui le trouvèrent *habillé en ménager et faisant ses vendanges.*

La cour était au château de Monceaux, dans la Brie; ce château n'offrait aucune espèce de défense. Plus on méditait de grands coups, plus on s'occupait de passe-temps frivoles. La sécurité du roi et de la reine fut troublée par un avis que vint leur donner Castelnau. En revenant de Bruxelles, il avait rencontré une troupe de gentilshommes hu-

(1) *De Thou. — La Popelinière.*

guenots dont il avait été autrefois le compagnon à la guerre. Ils ne purent si bien lui cacher l'intention de leur voyage, qu'il ne soupçonnât en eux un projet d'enlever le roi. Mais ses avis et ses conseils furent mal reçus dans cette cour dont il troublait les plaisirs. Il répugnait à la reine-mère de s'avouer à elle-même qu'on avait pu la surpasser en artifices. Le connétable de Montmorenci ne voulait pas croire qu'on eût pu faire des surprises à sa vigilance. Enfin, un frere de Castelnau vient apprendre au roi qu'il a vu sur la route de Brie, le prince, les deux Châtillon, Larochefoucault et six cents cavaliers couverts de fer. Il faut fuir, la cour a le temps de se retirer à Meaux. Les Suisses casernés à Château-Thierry avaient été mandés pour venir défendre le roi. Afin de leur donner le temps d'arriver, le maréchal de Montmorenci, toujours fidèle à ses devoirs malgré l'intérêt qu'il portait à ses parens, se détermine à venir au-devant du prince comme négociateur, comme ami. Il ne lui fait que les reproches les plus modérés. Il l'exhorte à ne point appuyer par les armes et par un coupable attentat des demandes peut-être légitimes. Cette négociation n'eut d'autre effet que de faire perdre au prince

de Condé des momens précieux. Pendant ce temps, les Suisses étaient entrés à Meaux. Mais la cour n'est point encore tranquille : l'armée des huguenots va recevoir des renforts considérables. Paris seul peut offrir un refuge assuré. On se décide à marcher le lendemain vers cette ville, sous l'escorte des six mille Suisses. Le duc de Nemours, qui venait d'épouser la veuve du duc de Guise, dirigeait cette marche : le roi, la famille royale, toute la cour, sont placés au milieu des rangs. Le prince de Condé, ni l'amiral, ne conservaient aucun espoir d'attaquer avec succès cette troupe intrépide ; mais il fallait, par une excessive témérité, donner de l'éclat à cette reprise d'armes. *Ils osent*, avec cinq cents chevaux, venir insulter dans sa retraite le roi qu'ils se flattaient la veille de faire leur prisonnier. Les Suisses étaient importunés de voir ces intrépides cavaliers caracoler autour d'eux. *Ils retournaient souvent la tête*, dit Lanoue, *comme fait un furieux sanglier que les aboyeurs poursuivent.* Le roi, tout bouillant de colère, s'élança pour charger les rebelles. Mais le connétable, qui regardait cette troupe seulement comme une avant-garde, ne voulut point engager une action sérieuse. Il y eut

de part et d'autre quelques hommes tués.

Le prince de Condé abandonna cette poursuite audacieuse pour une entreprise qui ne l'était pas moins. Il s'empara de la ville de Saint-Denis, à deux lieues de la capitale, et de là il venait avec ses cavaliers insulter les faubourgs d'une ville qui pouvait lui opposer son immense population. Les huguenots avaient éclaté le même jour dans toute la France, et plus de quarante villes furent prises au premier signal des hostilités. Ils étaient enivrés de leurs succès : leurs adversaires en étaient étourdis. Le connétable, montrait un flegme qui paraissait suspect aux catholiques. Les huguenots s'emparèrent de Montereau, de Lagni et de plusieurs autres postes d'où ils interceptaient les approvisionnemens de la capitale. Cependant de puissans renforts arrivèrent à Paris. Dans les premiers jours de novembre, l'armée catholique fut portée à dix-huit mille combattans. Celle du prince de Condé ne consistait qu'en mille arquebusiers et quinze cents chevaux ; et c'était elle qui toujours, menaçant Paris, semblait attendre impatiemment le combat. La plupart des historiens modernes font trop peu remarquer la puissance de l'enthousiasme. Cette puissance se manifesta bien vivement à

Ils s'emparent de Saint-Denis et insultent les faubourgs de Paris.

la bataille de Saint-Denis, qui fut donnée le [illegible] novembre. Comment, dans une plaine toute découverte, moins de trois mille Français, dépourvus d'artillerie, [illegible] non victorieusement, du moins avec peu de désavantage, le choc de [illegible] çais protégés par [illegible] il pas des deux côtés [illegible] illustres? Les *Montmorenci*, les Guise, les Biron, les *Condé*, le cédaient-ils en bravoure aux *Châtillon*, aux Rohan, aux Larochefoucault? Mais l'enthousiasme s'éteignait dans une cour qui ne cessait de tendre des piéges à ses propres défenseurs, et prenait *chaque jour des forces nouvelles* dans un camp religieux, où *Rome* respirait la vengeance sans craindre le martyre.

Dispositions du connétable. *Le* connétable avait été informé que Dandelot s'était imprudemment détaché de l'armée protestante avec cinq cents chevaux, pour surprendre Poissi. Il s'avança dans la plaine avec son armée rangée en bataille, et paraissait convaincu que l'armée de Condé se retirerait à son approche. Quel fut son étonnement, lorsqu'il vit douze cents fantassins et quinze cents cavaliers l'attendre de pied ferme! La cour et le peuple de Paris lui avaient reproché de trop différer une action

générale. On soupçonnait les Montmorenci d'être encore une fois d'intelligence avec les Châtillon. Le connétable voulait donner une preuve éclatante de sa loyauté. Cependant, soit qu'il attendît un mouvement de retraite des ennemis, pour les charger avec plus d'avantage, soit qu'il éprouvât des difficultés imprévues dans son ordre de bataille, il n'engagea l'action que vers quatre heures du soir, c'est-à-dire presque à la chute du jour. D'innombrables curieux s'étaient répandus dans la plaine. Le développement assez vaste de l'armée catholique semblait permettre aux Parisiens de jouir avec sécurité d'un spectacle si nouveau pour eux. Des ambassadeurs, parmi lesquels on remarquait un envoyé du grand seigneur avec sa suite; des dames habillées en amazones, et dont quelques-unes agitaient des lances; des magistrats et des docteurs qui portaient des cuirasses sous leur ermine, traversaient les rangs de cette foule qui portait elle-même les armes les plus bizarres. Les regards des spectateurs s'arrêtaient avec complaisance sur une troupe nouvellement levée, qu'on appelait l'infanterie parisienne. On la reconnaissait à l'éclat de ses armes dorées. Des moines distribuaient des chapelets aux guerriers. On

chantait des litanies, lorsque quatre coups de canon de l'armée catholique annoncèrent le commencement de la bataille et du spectacle.

Bataille de Saint-Denis. 10 novembre. 1567.

Un petit parti de huguenots, commandé par Genlis et retranché au poste d'Aubervilliers, n'ayant rien à opposer à l'artillerie qui le foudroie, s'ébranle et vient chercher ou porter la mort dans les rangs des catholiques. Coligni les suit bientôt avec ses escadrons. C'est sur l'infanterie parisienne qu'il charge; ce corps, qui avait réclamé le poste d'honneur, se rompt dès le premier choc, et dans sa fuite désordonnée laisse à découvert le connétable, qui n'a plus autour de lui qu'un petit nombre de vaillans gendarmes. Le prince de Condé saisit le moment d'accabler un guerrier toujours malheureux. Le maréchal de Montmorenci voit son père en péril; il s'élance avec une compagnie d'élite. Le premier guerrier qui s'offre pour lui barrer le passage, c'est son parent, c'est un prêtre, un prince de l'église, c'est le cardinal de Châtillon, qui, devenu protestant, combat avec ses frères. Le maréchal n'a pu percer les escadrons ennemis. Son père a déjà reçu une blessure. Couvert de sang et ne pouvant plus faire un pas sans

marcher sur ses compagnons égorgés autour de lui, il voit venir à lui un officier, et se dispose à lui remettre son épée : ce militaire est Robert Stuart qui, accusé du meurtre du président Minard, s'était enfui de prison, peu de temps après la conjuration d'Amboise. Il approche et couche en joue le connétable : « Me connais-tu, lui dit Montmorenci » ? « C'est parce que je te connais, répond Ro- » bert Stuart, que je te porte celui-ci » ; et il lâche son coup de pistolet. Grièvement atteint à l'épaule gauche, le connétable retrouve des forces dans sa fureur. Du pommeau de son épée, il frappe Stuart et lui fracasse une partie de la mâchoire. Étourdi par la violence du coup qu'il a porté, il tombe à côté de son ennemi ou plutôt de son assassin.

On combat maintenant pour se disputer le corps du plus ancien et du plus malheureux des guerriers français. Ses trois fils, François de Montmorenci, Damville et Thoré, font chacun de vigoureuses charges pour pénétrer jusqu'à lui. Les Suisses les secondent. La fortune du combat change. Condé avait été renversé par son cheval, et Coligni emporté par le sien à travers les ennemis, qui ne le reconnurent pas. Les huguenots

Mort du connétable de Montmorenci.

abandonnèrent le connétable, pour dégager leurs deux chefs. Ils y parviennent; ils ont cédé un peu de terrain; mais ils ont repris l'ordre de leurs rangs. La nuit favorise leur retraite; Condé et Coligni la conduisent au petit pas, et en dispersant tous ceux qui les poursuivent avec trop d'ardeur. A défaut de la victoire, tout l'honneur du combat restait aux protestans, vu leur extrême infériorité (1). Dandelot, désespéré de n'avoir pu assister à une action si importante, vient les rejoindre dans la nuit avec cinq cents cavaliers. Le lendemain, au point du jour, l'armée catholique avait abandonné le champ de bataille. Les protestans, quoique déterminés à se retirer au loin et à marcher au-devant des auxiliaires étrangers qu'ils attendaient d'Allemagne, osèrent se présenter jusques dans les faubourgs de *Paris*, et personne ne sortit pour réprimer cette bravade. Les Parisiens virent avec peu d'intérêt le connétable qu'on rapportait mourant dans leurs murs: la constance de ses malheurs ôtait de l'éclat à sa bravoure extraordinaire. On l'accusait de n'avoir différé la bataille jusqu'aux approches de la nuit, que dans l'intention de laisser

(1) *De Thou. — Davila. — Vieilleville. — Castelnau. — Lanoue. — Brantôme.*

un moyen de retraite à Coligni. Catherine de Médicis, que la guerre civile délivrait successivement de tous ceux qui, en paraissant la défendre, balançaient sa puissance, vint avec le roi visiter au lit de mort le dernier des triumvirs. Il endurait avec une admirable fermeté les souffrances les plus aiguës. Dans le moment où la possession de son corps était devenu le gage du combat, il avait été horriblement tiraillé par ses libérateurs comme par ses ennemis. Quand on était venu lui apprendre le succès de la journée, il avait inutilement conjuré les siens de le laisser expirer sur le champ de bataille. La victoire, plus que la religion même, lui adoucissait la mort. On fut surpris de l'indifférence avec laquelle il écoutait un religieux, qui l'exhortait à sanctifier ses derniers momens par la pénitence. *Laissez-moi, mon père*, lui dit-il, *il serait bien honteux, qu'ayant vécu quatre vingts ans, je ne susse pas mourir un quart-d'heure*. Il expira deux jours après la bataille de Saint-Denis.

Les disgrâces multipliées et les fautes politiques du connétable de Montmorenci, ne doivent point faire oublier qu'il sauva la France d'une redoutable invasion de Charles-Quint. Ce fut dans cette occasion qu'il mon- Ses portraits.

tra une qualité bien peu commune au Français, une forte patience. On vit souvent le connétable combattre presque le dernier de l'armée française; mais il ne sut ni remporter une victoire éclatante, ni diriger une retraite habile. Sous le rapport de la bravoure, il ne fut en rien inférieur à nos plus brillans chevaliers; mais il fut loin de reproduire la galanterie, la courtoisie et la magnanimité naturelle de nos Bayard, de nos Gaston de Foix, de nos La Trémouille. La nature l'avait fait impétueux; son éducation le rendit austère. Par système, par politique, il porta plus loin encore une dureté qu'il voulait opposer à la licence de son siècle. Les chagrins de la vieillesse achevèrent de développer en lui ce fâcheux penchant. Comme négociateur, il fut trompé par Charles-Quint et par Philippe II. Comme ministre, il aima la paix, mais sans avoir assez de force d'âme pour contenir un monarque et une cour qui voulaient s'amuser de la guerre. Défenseur vigilant, mais trop sévère, de l'autorité royale, il y eut un grand ressort politique dont il ne sut jamais comprendre les avantages, la clémence. Son rôle, dans le triumvirat, eut peu de noblesse. Une ambition trop prolongée nuisit à la dignité de sa

vieillesse. Il éprouva la confusion de n'être que l'instrument de son rival le duc de Guise. Malgré son penchant pour l'intolérance, il ne fut que violent dans un moment où tant d'autres étaient sanguinaires. Ses fils furent plus modérés et plus heureux que lui; car ils contribuèrent à mettre sur le trône le meilleur et le plus grand des rois (1).

(1) Brantôme, en paraissant plein de zèle pour la gloire du connétable de Montmorenci, ne cite de lui que des anecdotes qui montrent son orgueil et son humeur acariâtre. Écoutons un moment cet agréable conteur :

« Une fois un président de par le monde, qui sen- » tait son *patria* à pleine gorge, vint parler à lui » touchant sa charge; et parce qu'il faisait grand » chaud, il avait ôté son bonnet et tenait sa tête dé- » couverte, et s'approchant de lui, dit : *Dites donc,* » *Monsieur le Président, ce que vous voulez dire et* » *couvrez-vous*, en lui répétant souvent. Le président, » pensant qu'il se tînt découvert pour l'amour de lui, » fit réponse : *Monsieur, je ne me couvrirai point que* » *vous ne soyez couvert le premier. — Vous êtes un* » *sot, monsieur le Président*, dit M. le connétable : » *pensez-vous que je me tienne découvert pour l'amour* » *de vous? C'est pour mon aise, mon ami, et que je* » *meurs de chaud. Et vous semble être ici à votre* » *siége présidental : couvrez-vous si vous voulez et* » *parlez* ».

Cependant il paraît que la brusquerie du conné-

Mot remarquable de Vieilleville sur la bataille de St.-Denis.

On se demandait à la cour de Charles IX si la bataille de Saint-Denis était une [illegible] pour le parti catholique. Le maréchal de Vieilleville, interrogé par le roi sur ce qu'il en pensait, lui répondit ces paroles remarquables : *Ce ne sont ni les catholiques ni les*

table s'adoucissait un [illegible] des dames, à en juger par cette autre [illegible] « Un jour, au siège » de Rouen, ainsi que la reine allait au fort de » Sainte-Catherine de Rouen, accompagnée de ses » filles, M. le connétable lui ayant dit un mot et pris » congé d'elle, vint à rencontrer mademoiselle de » Limeuil, l'une des belles et spirituelles filles de la » cour, et qui disait aussi bien le mot, et vint tout à » cheval la saluer pour causer avec elle, et l'appelait » sa maîtresse, et toujours la voulait accoster, car le » bon homme n'était pas ennemi de la beauté ni de » l'amour, fût ou par effet ou par paroles, car il avait » eu de bonnes pratiques en son jeune temps que je » ne dirai point. Mademoiselle de Limeuil, qui n'était » pas ce jour-là en ses bonnes humeurs, ne fit pas » grand cas de lui, car elle était altière quand elle » voulait, et commença à le rabrouer fort, et ren- » voyer M. le connétable, qui lui dit : *Eh bien! ma » maîtresse, je m'en vais ; vous me rabrouez fort.* » Elle lui répondit : *C'est bien raison que vous ren- » contriez quelque personne qui vous rabroue, puis- » que vous êtes coutumier de rabrouer aussi tout » le monde. — Adieu donc, dit-il, ma maîtresse ; » je m'en vais, car vous m'avez donné la mienne* ».

protestans qui ont gagné la bataille ; c'est le roi d'Espagne. L'envoyé du grand-seigneur ne cessait d'admirer les protestans, qu'il avait vus combattre avec tant d'intrépidité. « Ah ! » disait-il, si mon maître avait six mille de » ces casaques blanches, il ferait la conquête » de l'Asie (1) ».

La cour et les ennemis venaient d'échapper de part et d'autre à un grand danger. Que les calvinistes eussent éclaté quelques jours plus tard, la reine, qui avait préparé contre eux une armée assez forte et une troupe presque aussi nombreuse d'espions, d'assassins et d'incendiaires, donnait à-la fois le signal de la guerre et des massacres. Les épées et les poignards se tiraient le même jour. Les chefs militaires des protestans étaient arrê- Conduite de la reine après cette bataille. 1567.

(1) Si la bataille de Saint-Denis n'est pas aussi variée dans ses incidens que celle de Dreux, elle offre encore plus de circonstances qui ne peuvent appartenir qu'à une guerre civile entreprise pour la religion. Les relations des deux partis sur cette journée offrent peu de différence. Les mémoires de Michel de Castelnau et ceux de Lanoue se trouvent ici presqu'entièrement d'accord. Les écrivains protestans s'attachent à justifier Robert Stuart d'avoir tué de sang-froid le connétable. J'ai suivi à cet égard, ainsi que la plupart des historiens, la relation de Brantôme qui a un grand caractère de vérité.

tés; on livrait à la mort leurs ministres; on incendiait les châteaux des nobles; la multitude se soulevait dans la plupart des villes, contre des hommes désignés depuis long-temps à sa haine fanatique. Mais pendant que la reine méditait ses perfidies, elle fut elle-même sur le point d'être surprise et enlevée par ses ennemis. Quand elle vit les protestans, deux jours après la bataille de Saint-Denis, se jeter dans la Champagne pour gagner la Lorraine, elle prévit que la guerre serait longue, et ne pourrait lui procurer qu'une vengeance incomplète. Elle eût désiré une prompte paix, pour accélérer l'exécution du plan auquel sa haine se fixait. Condé et Coligni ne pouvaient croire à la sincérité d'un pardon si subit. Cependant, pour être moins inquiétés dans la plus fatigante et la plus périlleuse des retraites, ils parurent se prêter à des ouvertures de conciliation. Le cardinal de Châtillon fut chargé de traiter avec la reine. Elle était devenue le véritable général de l'armée catholique. Aussi toutes les opérations de cette armée furent-elles le comble de l'ineptie. On n'avait point remplacé le connétable, et le roi s'était promis de laisser toujours vacante une dignité, que Montmorenci avait quelquefois

rendue dangereuse pour le trône. Charles IX, alors âgé de dix-huit ans, avait témoigné quelque désir de commander en personne. La reine, qui savait bien n'être pas aimée d'un fils qu'elle n'aimait pas, craignit qu'à la tête d'une armée, il ne secouât bientôt le joug sous lequel elle le tenait asservi. C'était en l'obsédant de craintes sur leurs dangers communs, qu'elle gardait de l'ascendant sur lui. Dès qu'il saurait voir par ses propres yeux, il voudrait bientôt régner par lui-même. La reine lui représenta qu'il était contre la dignité d'un roi de marcher en personne contre des rebelles. Il se rendit à cette faible objection.

Une docilité de cette nature dément tout ce que Brantôme veut faire croire du penchant martial de *Charles IX*. Ce monarque était jaloux de son frère le duc d'Anjou pour lequel la reine, sa mère, ne pouvait s'empêcher de laisser voir un sentiment de préférence. Cependant il consentit à donner à ce prince, âgé de dix-sept ans, le titre de lieutenant général du royaume, et lui confia la conduite de la guerre. La reine accompagna son fils à l'armée : les dames d'honneur d'un côté, et de l'autre les amis du duc d'Anjou causèrent beaucoup de dé-

Le jeune duc d'Anjou est chargé de la conduite de la guerre.

sordres dans une marche qui ne ressemblait nullement à une expédition militaire. Les protestans, faiblement poursuivis, surent éviter un corps d'armée commandé par le duc d'Aumale qui se tenait prêt à leur fermer le passage de la Lorraine. Ils pénètrent sans obstacle dans ce duché dont le souverain n'osa rien opposer à des hôtes si dangereux. Mais après des fatigues excessives, ils furent désespérés de n'apprendre aucune nouvelle de l'arrivée des auxiliaires allemands au-devant desquels ils marchaient. On s'était *flatté*, dit Lanoue, *qu'à peine arrivés en Lorraine, on entendrait chanter les coqs des reîtres* (1). Six jours se passent à les attendre. Que fera cette armée, ou plutôt cette troupe qui manque de subsistances, dont les vêtemens sont en lambeaux, dont le froid augmente la misère, et que vingt-six mille hommes pourvus de toute espèce de vivres et de munitions vont bientôt attaquer (2)?

Détresse des protestans. Janvier. 1568.

Pendant la route, la mâle constance de Coligni et la gaîté militaire du prince de

(1) Lanoue veut sans doute dire par cette expression, que les reîtres, troupe de pillards, enlevaient partout la volaille sur leur passage.

(2) *De Thou.* — *D'Aubigné.* — *Lanoue.*

Condé ont empêché le découragement. L'espérance du moins accompagnait alors d'intolérables travaux. Mais elle s'éteint; la chance la plus favorable paraît être la fuite à l'étranger. Dure extrémité pour des gentilshommes qui aiment leur patrie lors même qu'ils combattent contre leur roi! Mais Coligni est encore serein, Condé plaisante encore sur ses propres souffrances, et se joue de toutes les épreuves que lui réserve la fortune. «Que ferons-nous, lui demande-» t-on, si nous ne trouvons pas encore les » reitres à Épinal »? *Mes amis*, répond-t-il, *dans ce cas-là nous soufflerons dans nos doigts; car le froid est bien vif.* Enfin on entend résonner, dans la campagne, les trompettes des reitres; on voit leurs vedettes. On court à ces amis qu'attire l'appât d'une solde; on les embrasse, on leur prodigue des remercîmens et des félicitations. Mais le lendemain, tous ces transports de joie firent place à une sombre tristesse. On avait oublié un seul point, c'est que les reîtres attendaient cent mille écus pour marcher en France, et que la caisse était entièrement vide. Voici un effet d'enthousiasme plus extraordinaire qu'un brillant courage. Une armée qui n'est point payée prend la

résolution d'en payer une autre. A peine le prince de Condé, Coligni et tous les autres chefs ont-ils apporté leur vaisselle et les faibles ressources avec lesquelles ils s'attendaient tout à l'heure à supporter les privations de l'exil, que les officiers, les soldats, les goujats et même les pillards les plus déterminés se cotisent. *Dans un tel moment, l'avarice leur paraîtrait plus infâme que la lâcheté ne le serait un jour de bataille.* Le résultat de ce dévouement n'a pourtant fourni que trente mille écus au lieu de cent mille qu'attendaient les reîtres. Mais le prince Casimir qui les commande est un protestant zélé. *Les reîtres eux-mêmes sont attendris de la conduite des compagnons auxquels ils se joignent. En les voyant si généreux, ils leur pardonnent d'être pauvres.* On se met en marche; l'armée des catholiques bien vêtue et bien nourrie, a déjà cessé de se montrer devant notre armée indigente. Il n'eût tenu qu'aux protestans de s'assurer de plusieurs villes dans leurs courses rapides à travers la Champagne, la Brie et l'Orléanais. Mais Coligni condamnait des entreprises partielles qui eussent disséminé l'armée. Traversant la France tantôt en courant, tantôt dans une marche lente; d'une province

épuisée se jeter sur une autre province encore riche; gêner les convois, les approvisionnemens et la levée des impôts; lasser par l'impétuosité des mouvemens un ennemi paresseux et amolli; c'était-là le plan de campagne de l'amiral. Cependant il fallait une place d'armes pour inquiéter la capitale et se ménager un refuge dans le cas d'un grave échec.

On jeta les yeux sur Chartres, dont la conquête eût enlevé à Paris les ressources de la fertile Beauce. Cette ville ne semblait annoncer qu'une faible défense : *Mais on éprouva*, dit Lanoue, *qu'il n'est muraille que de bons hommes.* Lignières, commandant de Chartres, sans s'amuser à élever des retranchemens, fit de fréquentes et courageuses sorties. Impatienté de la longueur du siége, l'amiral se vengea sur un corps de l'armée royale qui tâchait de secourir la place, et l'écrasa de sa cavalerie. Mais il n'y avait pas, dans des exploits de cette nature, de quoi alimenter l'enthousiasme qui, au commencement de cette seconde guerre civile, avait donné tant de force aux protestans, ni surtout de quoi satisfaire la cupidité de leurs auxiliaires. Ceux-ci menacaient d'une défection totale. Les nobles étaient impatiens

Entreprise inutile sur Chartres.

de revoir leurs châteaux et leurs familles. Dès que Catherine de Médicis fut informée de cet état de langueur, elle eut recours à son arme favorite, les négociations. Que lui importait la juste défiance des chefs? Elle était sûre de se faire entendre de leurs troupes, soit françaises, soit étrangères, qui fournissant un prétexte à [illegible], et un appât à l'avarice des autres. Dès que l'espérance de la paix circula dans les rangs de l'armée huguenote, Condé fut moins chéri, Coligni moins respecté. En vain Coligni disait à ses compagnons : « Je ne vois » dans cette paix qu'une longue suite d'as- » sassinats. *Dormirez-vous tranquilles dans* » vos châteaux, vous qui avez failli surpren- » dre le roi dans le sien? Oublie-t-on de » semblables entreprises? Est-ce la reine, est- » ce le cardinal de Lorraine qui oublient »? On lui répondait en gémissant : « Il est vrai; » nous pouvons périr par une paix perfide; » mais nous sommes plus sûrs encore de » périr ici de misère ».

Paix de Longjumeau, dite boiteuse et mal assise.

Coligni se vit obligé d'envoyer à Longjumeau le cardinal de Châtillon pour négocier la paix avec Gontaut-Biron et le conseiller d'état Malassise, les deux ministres de la cour. C'étaient deux hommes de bien. Les

ordres réitérés que leur donnait la reine de se rendre faciles sur des conditions même ignominieuses étaient suspects à leur droiture. Le roi consentit à rétablir l'édit de janvier 1562, débarrassé des modifications qu'il avait reçues par l'édit d'Amboise; enfin il allait jusqu'à vouloir avancer au prince de Condé la solde arriérée que les protestans donnaient aux reîtres du prince Casimir. On leur faisait de brillantes promesses; on ne leur accordait point de garantie réelle: ils ne conservaient aucune place de sûreté: les deux armées devaient être licenciées en même temps. Telle fut la paix de Longjumeau, conclue le 2 mars 1568; elle fut nommée la paix *boiteuse et mal assise* par allusion au duc de Biron qui était boiteux, et au nom de Malassise que portait l'autre signataire de ce traité (1). Ce jeu de mots n'exprima qu'un trop juste pressentiment. Les négociateurs eux-mêmes, après l'avoir signée, parurent frappés d'une profonde tristesse. Condé se garda bien de venir chercher à la cour de dangereuses délices comme il l'avait fait après la paix d'Amboise. Il s'en-

(1) Comme la troisième paix fut également signée par ces deux négociateurs, de la part de la cour, on lui donna le même nom.

fonça tristement dans un de ses châteaux. Coligni restait dans le sien.

Elle ne sert que de voile aux desseins de la cour.

La cour n'avait rempli avec exactitude qu'une seule des conditions du traité. Elle avait payé les reitres pour [illegible] Tavanes raconte dans ses mémoires [illegible] qu'il est assez difficile d'admettre [illegible] mandait dans la Bourgogne. [illegible] donna de tomber sur les reitres [illegible] de leur passage dans cette pr[illegible] les tailler en pièces. Il refusa [illegible] l'instrument de cette atroce [illegible] parce qu'elle lui inspirait beaucoup d'indignation, *mais parce qu'il savait que cette action, sans guerre ouverte, était sujette à désaveu, dont le mal pouvait tomber sur lui* (1). Ainsi Tavanes n'attribue qu'à sa

(1) Jusqu'à présent, j'ai eu peu recours aux mémoires de Tavanes sur lesquels la Popelinière, le père Daniel, et M. Anquetil, me paraissent avoir trop souvent appuyé leurs récits. Ces mémoires ont été composés en partie par le maréchal de ce nom dont les talens militaires se déployèrent avec tant d'avantage aux combats de Renti, de Jarnac et de Moncontour, mais qui n'eut que trop de part à la journée de la St. Barthélemi. L'un de ses fils, le vicomte de Tavanes, continua ces mémoires, en les surchargeant de longues et fastidieuses digressions. Le style du père est [illegible] incorrect, fort inégal, mais ne manque ni de

circonspection un refus qui aurait pu prouver la loyauté de son caractère. Mais est-il vraisemblable qu'il ait reçu de la reine un pareil ordre? ne devait-elle pas penser que les luthériens allemands s'uniraient tous pour venger l'assassinat de leurs frères, et que désormais ils fondraient sur la France plus nombreux et plus terribles. La paix allait lui servir à égorger les protestans; ce qui lui importait le plus, c'était de s'emparer de leurs chefs, pour enfreindre avec impunité l'édit même qu'elle avait fait ren-

concision, si de force. Quoique le maréchal de Tavanes fût vraisemblablement peu lettré, on peut supposer qu'il avait lu Tacite au moins dans quelque traduction, et qu'il cherchait à l'imiter. Le style du fils est très-languissant; l'un et l'autre racontent avec peu d'exactitude les faits même dont ils sont témoins. S'agit-il de quelqu'exploit militaire, le maréchal de Tavanes ne manque pas de se l'attribuer à lui seul, lors même que la renommée en a fait hommage à d'autres généraux. Il se plaint à la fois des protestans, des Montmorency, des Guise, de la reine Catherine de Médicis et des deux fils Henri II et Charles IX. Quant au Vicomte de Tavanes, éternel dissertateur, il mêle à chaque instant son fiel avec celui de son père. A mesure que dans la lecture de ces mémoires on approche de la Saint-Barthélemi, on s'aperçoit que les deux auteurs se troublent, s'embarrassent. Le père

dre. Elle eut recours au cardinal de Lorraine, qui suscita contre les huguenots le zèle homicide des prédicateurs, et particulièrement des jésuites. Ils disaient du haut de la chaire, ils imprimaient dans des décisions théologiques qu'il était permis, ou plutôt *ordonné*, de manquer de foi aux ennemis de l'église; qu'on d[illegible] révoquer des promesses sa[illegible], et qu'il fallait traiter les hérétiques comme autrefois les Israélites traitaient les tribus infidèles. La multitude, échauffée par ces prédications

redouble d'arrogance, tantôt pour dissimuler, tantôt pour faire admirer son épouvantable conduite. Il s'emporte contre *ceux qui se mêlent d'écrire sur les événemens auxquels ils n'ont point pris de part*; il voudrait *ne laisser le* droit de parler de la Saint Barthélemi qu'à ceux qui conseillèrent et exécutèrent le massacre.

Si le maréchal de Tavanes fut deux fois indocile, comme il le prétend, à des ordres cruels et perfides de la reine-mère, on doit penser qu'il fut appelé un des derniers à la confidence du massacre prémédité : le roi ni la reine ne purent se fier à lui que lorsqu'ils virent l'excès de sa haine contre l'amiral. Les observations que je soumets ici au lecteur pourront lui paraître prématurées; mais il m'importait de montrer pourquoi je donne peu de confiance aux mémoires de Tavanes.

féroces, ne cessait d'assaillir les prêches des protestans, dans toutes les grandes villes où, sur la foi des édits, on venait de les rouvrir. Un grand nombre d'entr'eux furent égorgés à Rouen, à Orléans, à Amiens. Des partis se tenaient en embuscade pour massacrer des huguenots qui voyageaient ensemble. Quelquefois une exécrable populace se formait en tribunal pour les condamner au supplice, et faisait tour à tour office de juges et de bourreaux. Les historiens calvinistes portent à dix mille le nombre des huguenots qui périrent ainsi en peu de mois; mais il y a sans doute de l'exagération dans leurs calculs. Cypierre, un des gentilshommes les plus distingués, fut égorgé avec trente-six de ses compagnons, en traversant la Provence; et le comte de Sommerive, gouverneur de cette province, fut accusé d'avoir ordonné cet assassinat; mais la noble conduite qu'il tint depuis doit le justifier d'un pareil reproche.

A Toulouse, un gentilhomme nommé Rapin, un des ancêtres de l'historien Rapin Thoiras, fut arrêté par ordre des magistrats du parlement, au moment où il venait leur notifier la paix de Longjumeau. Il était revêtu des pouvoirs du prince de Condé et lu Condamnation illégale de Rapin.

roi lui-même. Il avait été autrefois condamné à mort pour un délit de religion; mais l'arrêt avait été converti par deux amnisties. Cependant il fut exécuté en vertu de ce même arrêt. Ce parlement s'habituait à ne reconnaître aucun des édits de tolérance, et savait bien ne point déplaire au roi en lui désobéissant dans cette occasion. [illegible] ne négligeait pas d'écrire au prince de Condé et à l'amiral pour se justifier de toute participation à ces scènes sanglantes. Trompés ou non par ses protestations, ils portèrent tout leur ressentiment sur le cardinal de Lorraine, qui, sur de sa faveur auprès *de la reine, bravait les imprécations de ses ennemis, en méditant leur perte.*

L'Hôpital remplacé à la cour par Morvilliers. 1568. *Un homme osait encore contrarier les desseins de ce prélat : c'était le chancelier de L'Hô*pital. Depuis plus de deux ans il ne conservait qu'un faible reste de son autorité. Le roi, soit artifice, soit versatilité, paraissait quelquefois écouter avec respect les conseils de ce généreux ami du bien. Lorsqu'il s'entretenait avec lui, il sentait diminuer les terreurs dont on obsédait son esprit, et concevait que la reine sa mère avait un puissant intérêt à l'effrayer sur les complots des protestans. Tout se réunit à la cour contre un

homme si obstiné à parler de modération. Il fut représenté au roi comme le plus perfide et le plus dangereux des protestans. Son exactitude à se conformer aux rites de la religion catholique, était décriée par un mot que la cour faisait respecter au peuple : *Dieu nous garde de la messe du chancelier.* Enfin on voulait être à l'aise pour le crime, et L'Hôpital fut renvoyé. On lui permit de donner sa démission. Il fut remplacé par Jean de Morvilliers, qui prit le titre de garde des sceaux. Une famille tendre et respectueuse, de nobles souvenirs, les consolations de la philosophie et celles de la poésie même suivirent le chancelier de L'Hôpital dans sa modeste maison de campagne de Vignay. Quelque force qu'on ait reçue de la nature et d'une longue pratique de la vertu, il est difficile de pardonner aux hommes et à sa patrie d'avoir repoussé le bien qu'on voulait leur faire. Heureusement pour L'Hôpital, il sentait que la plupart de ses lois devaient survivre à tant de fureurs qu'il n'avait pu calmer.

Le roi d'Espagne et le pape trouvaient encore que la France goûtait trop de repos. Philippe, plus alarmé que jamais sur les Pays-Bas, redoutait comme un affreux dan-

Le roi d'Espagne et le pape excitent la cour de France contre les protestans.

ger le plus faible intervalle de nos guerres civiles, et ne cessait d'exhorter le roi et la reine à ordonner un mouvement général. Charles IX et la reine-mère, embarrassés par ses instances, n'osaient encore lui exposer leurs desseins, et ne pouvaient sans danger s'expliquer sur les causes de leur inaction. Le pape, qui se montrait plus impatient encore de rompre la paix, agissait comme si la guerre n'avait pas cessé. Il rendit une bulle par laquelle il était permis d'aliéner du patrimoine de l'église, des biens montant à la somme de cinquante mille écus, pour subvenir aux frais de la guerre contre les hérétiques français. Les protestans les plus illustres erraient d'asile en asile, comme des proscrits, sans concevoir les moyens de recourir encore une fois aux armes. Cependant le traité n'avait pas reçu de leur part toute son exécution. Soit d'après l'effet d'un plan prémédité, soit par une défiance tardive, quelques-unes des villes dont ils s'étaient mis en possession pendant la seconde guerre, n'étaient pas encore rentrées sous l'autorité du souverain. La plus importante de ces villes, La Rochelle, usait de ses anciens priviléges, et se considérait comme une république sous la protection

de la France. Le roi se plaignait de cette infraction du traité; et lui-même, bien loin de licencier aucune de ses troupes, en faisait lever de nouvelles. Il voulut obliger le prince de Condé à lui rembourser la somme de cent mille écus, dont il avait fait pour lui l'avance aux reitres, et ne lui permit pas même de faire concourir son parti au paiement d'une somme qui surpassait de beaucoup ses faibles moyens.

Catherine veut faire arrêter Condé et Coligni. 1563.

Cependant Catherine de Médicis était bien éloignée de s'en tenir à ces tracasseries. Il lui tardait de faire enlever par surprise le prince qui, l'année précédente, avait été si près de la faire captive. Le hasard parut mettre dans ses mains la vie des deux chefs qu'elle voulait sacrifier. L'amiral de Coligni s'étonnait qu'à l'approche d'un si grand danger, Condé pût encore rester inactif. Il était alors auprès de Dandelot, son frère, au château de Tanlai en Bourgogne; il vint trouver le prince qui habitait avec toute sa famille le château de Noyers dans la même province. Là, ils délibéraient ensemble, non plus comme autrefois, sur les moyens de se rendre redoutables à leurs ennemis, mais sur les moyens de leur échapper, lorsqu'ils reçurent l'avis le plus pressant de hâter leur fuite. Ca-

therine de Médicis avait cru pouvoir se reposer du succès de son dessein sur Tavanes, qui des hommes les plus justement détesté des protestans. La haine dont il était animé, particulièrement contre Coligni, allait jusqu'à la rage. Cependant ce fut lui qui sauva les deux chefs des protestans. Au lieu de faire marcher en diligence vers le château de Noyers deux mille soldats qui étaient à ses ordres, il les arrêta dans leur marche, et envoya jusque sur les glacis du château, des messagers porteurs de lettres, qui ne contenaient que ces mots : *Le cerf est dans les toiles, la chasse est préparée.* Ces messagers, arrêtés comme l'avait espéré le gouverneur, avertirent le prince et l'amiral de l'imminence de leurs dangers.

Les deux chefs [illegible]

Tavanes fit négligemment poursuivre le prince de Condé et Coligni qui, sous l'escorte d'un petit nombre de gentilshommes, fuyaient tantôt à cheval, tantôt à pied, suivis de leurs familles. Une seule ville pouvait leur offrir un rempart assuré, c'était La Rochelle : mais ils en étaient éloignés de cent-vingt lieues. Tous les ponts de la Loire étaient gardés par des postes nombreux. Les fugitifs eurent le bonheur de trouver, près de Saumur, un gué sur le fleuve. Le prince

de Condé le passa, tenant dans ses bras l'un de ses fils âgé de deux ans. A peine toute sa suite était-elle sur l'autre rive, que l'on entendit de loin le bruit d'une troupe de cavaliers qui s'avançaient au galop. Par un bonheur qui dut paraître aux fugitifs un miracle que le ciel opérait en leur faveur, le fleuve se grossit en un moment et cessa d'être guéable. Ni Vieilleville, ni Montluc, dont l'un commandait dans la Guyenne et l'autre dans la Saintonge, ne montra plus d'empressement que Tavanes à se saisir de la personne et de la famille du prince de Condé. Ils furent trompés ou affectèrent de l'être par de faux avis que le prince leur fit parvenir sur sa marche. D'ailleurs, un assez grand nombre de gentilshommes étaient venus s'associer à ses dangers. Il arriva sain et sauf à La Ro- 18 septembre 1568.
chelle. Bientôt une autre troupe d'illustres fugitifs gagna le même asile ; et ceux-ci n'étaient pas moins chers aux protestans : c'étaient la reine de Navarre et le prince de Béarn, son fils. Jeanne d'Albret avait eu Ils sont rejoints à La Rochelle par Jeanne d'Albret et le prince de Béarn.
l'avis que des forces considérables se préparaient à l'investir dans le Bearn. Incapable de résister à une attaque ouverte, qu'eût bientôt secondée le roi d'Espagne ; sûre d'une réclusion perpétuelle, si elle se rendait à la

cour, suivant l'invitation de la reine-mère, elle s'environna de ses meilleures compagnies, réunit une armée de quatre mille hommes et partit avec son fils qu'elle avait disposé, par la plus mâle éducation, à subir, sans s'étonner, les épreuves de la fortune. Cette troupe traversa la Guyenne, en faisant replier les postes de Montluc, et le vingtième jour de marche, entra en triomphe dans la Rochelle. Les protestans, enthousiasmes du dévouement d'une reine qui venait consacrer au succès de leur cause son trésor et tous ses joyaux, contemplaient avec des larmes de tendresse et de joie Henri de Bourbon, prince de Bearn, âgé de quinze ans. On était charmé de trouver, dans le fils de Jeanne d'Albret, l'agilité d'un jeune Basque, le mépris pour toute espèce de dangers, une gaité spirituelle, une instruction précoce, enfin une âme ardente, sensible et ingénue. Les soldats répétaient ses chansons et ses saillies. On racontait que sa mère était accouchée de lui en chantant (1)(2). Ce jeune

(1) (*Histoire de France par Perefixe. — Histoire de la maison de Bourbon, par Desormeaux.*)

(2) Henri de Bourbon naquit à Pau en 1563. C'était le troisième enfant d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Les deux autres étaient déjà morts. Henri

prince amenait avec lui trois mille hommes dévoués, et brûlait de faire ses premières armes sous son oncle le prince de Condé, sous Coligni et sous les yeux de sa mère. Pour nouveau bonheur, Dandelot, que la reine avait en vain essayé de faire surprendre, arrivait avec trois mille Bretons, qu'il avait en toute diligence armés dans son gouverne-

d'Albret, père de Jeanne, avait condamné la manière molle et complaisante dont les deux princes avaient été élevés. Il désirait trouver dans un petit-fils un héros qui pût reconquérir la Navarre. On racontait dans le Béarn (et des historiens recommandables ont consacré cette tradition) qu'il demanda à sa fille d'avoir le courage de chanter, au milieu des douleurs de l'enfantement, une chanson gascone ou béarnaise, afin *qu'elle ne fît pas une fille pleureuse ou un garçon rechigné*. Jeanne d'Albret le promit et tint parole. Son père entrant dans sa chambre, lorsqu'elle accouchait, lui entendit chanter une chanson béarnaise qui commençait ainsi :

> Notre-Dame, du bout du pont,
> Aidez-moi à cette heure.

Le roi, transporté de plaisir, remit à sa fille une chaîne d'or et une boîte dans laquelle était son testament, et lui dit, en prenant le nouveau-né : *Voilà, ma fille, qui est à vous ; mais ceci est à moi.*

Henri d'Albret éleva son petit-fils suivant un régime tout-à-fait lacédémonien. Cet enfant courait pieds nus sur les rochers et partageait la nourriture

ment. Le cardinal de Châtillon avait également échappé à la poursuite des hommes que la reine avait envoyés pour l'arrêter, s'était embarqué pour l'Angleterre, non sans espoir de réveiller le zèle de la reine Élisabeth en faveur des protestans de France. En voyant des commencemens si heureux, l'amiral de Coligni répétait le mot de Thémistocle : Mo

et les exercices des petits paysans de leurs montagnes.

Jeanne d'Albret, après la mort de son père, continua cette éducation d'après les mêmes principes : comme elle était fort instruite, elle prit soin par elle-même de son éducation : il lisait, avec son précepteur Lagaucherie, les historiens grecs et latins. Rien ne fit plus d'impression sur son âme que les vies de Plutarque. Un jour, en les lisant, il s'indignait contre Coriolan qui voulut se venger de sa patrie : son précepteur lui ayant appris que la France avait eu son Coriolan dans le dernier connétable de Bourbon, il fut navré de douleur et courut effacer le nom du connétable d'une liste généalogique, pour y substituer celui de Bayard. Il avait commencé, dans son adolescence, une traduction des Commentaires de César, dont le savant Casaubon parle avec éloge. Au voyage de Bayonne, il réussit auprès de Catherine de Médicis qui s'amusait beaucoup de son esprit et de sa gentillesse. On prétend qu'il entendit un jour un entretien du duc d'Albe avec la reine-mère et avec le roi, et que les protestans connurent* par lui les complots qui furent tramés contre eux dans cette entrevue

amis, nous périssions, si nous n'eussions été perdus.

Condé, que la cour avait laissé se fortifier à La Rochelle, se mit en campagne sur la fin de l'année 1568, avec plus de forces que dans les deux guerres précédentes. La plus grande partie de la Saintonge, de l'Aunis, du Poitou, de l'Angoumois et de la Bretagne fut pour les protestans le prix de courses rapides plutôt que de combats. Le duc de Montpensier, qui fut envoyé pour leur tenir tête, se montrait fort irrésolu. Son avant-garde, sous la conduite de Martigues, fut enveloppée près de Saumur, par les manœuvres de Dandelot. Mais le général catholique se fit jour à travers les ennemis qui étaient épars, battit successivement tous leurs postes, même ceux que commandaient Dandelot et Lanoue. Le lendemain, Dandelot se trouva enveloppé à son tour, et se délivra du plus grand péril par la même vigueur de résolution qui la veille avait réussi à Martigues. Soubise, La Rochefoucault, Mouy, Genlis, Le Vidame de Chartres, tous ces seigneurs, qu'on pouvait déjà considérer comme les vétérans des guerres civiles, le joignirent avec des renforts qui portèrent son armée à dix-huit mille arquebusiers et

Les huguenots se mettent en campagne.

trois mille hommes de cavalerie. L'armée catholique ne s'élevait guère qu'à quinze mille hommes : elle venait de recevoir un nouveau général ; c'était le duc d'Anjou. Un tel choix indiquait combien était encore absolu l'empire de Catherine de Médicis sur le roi. Ce n'était pas sans se faire quelque violence qu'il déférait une grande autorité à un frère dont il était jaloux ; mais à mesure que le roi étudiait sa mère, il apprenait à la craindre davantage. Au reste, avec une si faible armée, le duc d'Anjou pouvait être battu ; et Charles IX n'eût pas été celui des Français qui s'en serait le moins réjoui.

Expédiens des deux partis pour entretenir leurs troupes.

Les expédiens qu'employaient les deux partis pour faire vivre et solder les armées, étaient également déplorables. La reine ouvrait à Gênes, à Venise, à Florence des emprunts à un taux usuraire, et souvent sur gage. Elle faisait confisquer les biens des protestans ; on les vendait à bas prix, ou plutôt on les dilapidait sans profit pour les finances du roi. De son côté, le prince de Condé vendait à la reine d'Angleterre tout ce qui provenait des dépouilles des autels, et en recevait un prix médiocre. Il faisait vendre par représailles les biens du clergé et ceux des catholiques les plus signalés par

leur haine contre le protestantisme. Le brigandage ne fut jamais poussé plus loin que dans cette troisième guerre civile. Il y avait de continuelles escarmouches; il était rare qu'on en fit des prisonniers. On violait des capitulations pour tuer de sang-froid des hommes désarmés. L'enthousiasme religieux n'était plus qu'un prétexte; la haine seule remplissait tous les cœurs. Au milieu de tout ce bruit d'armes, plusieurs hommes trouvaient encore d'affreux loisirs pour combiner des assassinats ou des empoisonnemens. Condé n'avait jamais plus faiblement réprimé la licence de son parti. Le cardinal de Châtillon était alors son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. Il employait d'autres négociateurs auprès des princes de l'Empire et des révoltés des Pays-Bas. Enfin il soutenait une sorte de guerre maritime contre la France, l'Espagne et le Portugal. Le port de La Rochelle lui avait fourni le moyen de former une flotte de trente bâtimens et corsaires qui, montés par mille ou douze cents aventuriers aussi braves que cupides, interceptaient de grands convois. Une de leurs prises fut estimée un million. Élisabeth, qui donnait son attention principale aux progrès de la marine, tira parti

d'une circonstance si favorable à ses desseins. Elle invita les corsaires français à relâcher dans les ports d'Angleterre.

Premières hostilités. 1568.

L'histoire est presque toujours dans l'heureuse impossibilité de faire connaître avec détail les procédés et les ressources des guerres civiles. Le prince de Condé voulut en vain profiter de la supériorité de ses forces pour engager une bataille décisive. L'armée catholique décampait habilement devant lui, sans perdre beaucoup de terrain. Cependant elle recevait des renforts. Au bout de deux mois, elle fut portée à vingt-six mille hommes. Condé en avait à peu près le même nombre sous ses drapeaux. Ainsi, à la troisième guerre civile, les armées surpassaient du double celles qui avaient combattu dans les deux premières. La population de la France décroissait ; mais les progrès de la misère publique et de la haine augmentaient le nombre des soldats. L'une et l'autre de ces armées se divisaient en différens corps qui marchaient rarement ensemble. Les longues nuits de l'hiver, des brouillards épais et fréquens, l'infidélité des guides faisaient qu'on s'égarait sans cesse. Il arriva une nuit que les protestans furent forcés de se battre contre leurs valets, qui

gardaient leurs bagages et les prenaient pour les ennemis. Une avant-garde qui s'était trop avancée, et se voyait en péril d'être coupée, se déploya sur les collines de manière à paraître plus nombreuse qu'elle ne l'était en effet. Elle alluma une quantité de feux et brûla une forêt entière pour arrêter la marche du corps d'armée qui la poursuivait. Souvent aussi les élémens s'opposaient à la valeur, à la rage des armées lorsqu'elles brûlaient d'un désir égal d'en venir aux mains. Elles étaient en présence dans le mois de décembre. On était de part et d'autre transporté d'une haine si vive, qu'on s'apercevait à peine d'un verglas qui opposait une barrière insurmontable au choc des deux armées. On veut s'élancer; les hommes, les chevaux tombent au premier pas; et sans qu'on ait tiré de canon ni d'arquebuse, les deux camps sont déjà couverts de blessés, de mourans et de morts. Il fallut renoncer à la bataille. Deux jeunes héros, l'un et l'autre fils d'un grand homme, Henri, duc de Guise, et Timoléon, comte de Brissac, se distinguaient dans l'armée catholique par l'éclat de leur courage. Ce dernier, dans une seule action, remporta dix-sept étendards. Les protestans excellaient dans l'atta-

que et la défense des places. L'espoir du butin leur donnait une ardeur qu'ils prétendaient leur être inspirée par le ciel. La Rochefoucault, Soubise, Crussol, Lanoue, qui, même au milieu des guerres civiles, voulait prendre Bayard pour son modèle, enfin Coligni lui-même ne pouvaient arrêter leurs excès. A la prise du château de Maillé, Coligni voulait sauver une garnison qui venait de capituler; il eut l'horreur de la voir massacrer sous ses yeux, tandis qu'il frappait vainement des soldats devenus bourreaux. Peu de temps après il prit Angoulême et fit de vains efforts pour sauver cette ville du pillage. Coligni voulut punir un des chefs, Pluviant, qui s'était gorgé de butin. Le prince de Condé couvrit de sa protection un homme qu'il eût fallu sacrifier à la discipline, à l'honneur.

Les deux armées prennent leurs quartiers d'hiver.
1569.

L'hiver de 1568 à 1569 fut un des plus rigoureux du siècle. Les deux armées, privées de tentes, étaient exposées à l'inclémence de l'air. Vers la fin de décembre, il fallut céder à la nécessité; et, sans qu'il y eût aucune convention entre les chefs, on prit des quartiers d'hiver. Mais un repos que les soldats avaient ardemment désiré, ne fit que développer des maladies causées par la

fatigue et par les plus dures privations. En peu de temps, l'armée de Condé perdit cinq mille hommes, et celle du duc d'Anjou trois mille. La crainte des châtimens retenait encore sous les drapeaux ceux même des catholiques qui étaient le plus découragés; mais les huguenots, toujours impatiens de revoir leurs foyers quand ils n'avaient pas remporté d'avantages décisifs, désertaient en foule. Lorsqu'au mois de mars Condé rouvrit la campagne, il avait à peine la moitié des troupes qui, de tous les points du royaume, étaient venues le trouver à La Rochelle. Pour la première fois il perdait cet air de confiance, cette gaieté militaire qui était une de ses plus puissantes ressources comme chef de parti. Sa bravoure seule lui restait; mais elle tenait du désespoir. *Condé rouvre la campagne.*

Grâces à de sages conseils, le duc d'Anjou n'avait commis aucune des fautes que faisait craindre son inexpérience. Tavanes et Gontaut de Biron maintenaient la discipline dans l'armée royale. Ils avaient résolu de forcer le prince de Condé à soutenir, dans sa détresse, une bataille qu'auparavant ce prince avait en vain présentée au duc d'Anjou. Les deux armées se tenaient sur les rives de la Charente auprès de Jarnac. Cette petite *Bataille de Jarnac. 13 mars 1569.*

ville, dont les huguenots venaient de s'emparer, leur formait un point d'appui. D'après un plan conçu par Biron, l'armée catholique, fort supérieur en nombre, feignit de vouloir passer la rivière en présence de l'amiral de Coligni qui commandait l'avant-garde. Mais tandis qu'elle attirait toute l'attention de ce général, un pont était jeté sur la Charente auprès de Châteauneuf. On avait eu la précaution de n'y travailler que la nuit. Ce passage n'était gardé que par de faibles corps de troupes : toute l'armée du duc d'Anjou s'y porta. Le 16 mars, au point du jour, elle se montra sur la rive gauche. *Coligni vit que plusieurs de ses compagnies allaient être enveloppées; il ne put se résoudre à les abandonner. Comptant sur un prochain secours du prince de Condé,* il mit en mouvement toute son avant-garde. Mais les protestans, déconcertés d'avoir été surpris, ne se présentaient point au combat avec leur ardeur accoutumée. Dandelot, Soubise et Lanoue, accourent impatiens de se mesurer avec les chefs les plus renommés de l'armée catholique. Les gentilshommes huguenots sont bientôt entraînés par leur exemple. Ils ont en tête des adversaires dignes d'eux : ce sont le duc de Guise, le comte de Brissac,

Martigues et Monsalès. Dans ces guerres civiles, tout l'effort de la bataille roulait sur les principaux officiers. C'était une suite de combats singuliers entre ceux qui étaient plus illustres par leur naissance et leur bravoure. Souvent les rangs des soldats s'ouvraient devant deux chefs ennemis qui s'étaient aperçus et provoqués de loin. Un dialogue altier, menaçant, furieux, se mêlait au cliquetis des armes, aux décharges des pistolets et des arquebuses. Tandis qu'on paraissait se battre pour le triomphe d'une religion sur une autre, souvent on vidait les querelles de deux maisons ennemies.

Dans cette bataille de Jarnac, qui fut livrée par vingt-six mille catholiques, à quinze mille protestans, il n'y eut presque de morts, de blessés, de combattans enfin, que parmi les gentilshommes. Les prodiges de bravoure y furent sans nombre : à peine y cite-t-on deux ou trois traits de générosité. Dandelot tua de sa main Monsalès, un des guerriers les plus intrépides de l'armée catholique. L'avant-garde des protestans commençait à obtenir quelqu'avantage, lorsque Lanoue, qui s'était avancé trop loin, enveloppé de toute part, fut fait prisonnier. On le conduisit au duc de Montpensier, qui ne man-

quait jamais de prononcer l'arrêt de mort à tous ceux que le sort des armes mettait à sa merci. Mais le brave Martigues courut demander au duc d'Anjou la vie d'un ennemi, qu'il appelait son cher Breton, et l'obtint. Soubise, qui fut bientôt après fait prisonnier, fut sauvé comme Lanoue. Chatellier Portaut, celui qui avait commandé l'année précédente la petite flotte du prince de Condé et fait éprouver de grandes pertes au commerce du gouvernement catholique, fut égorgé de sang-froid.

Derniers exploits du prince de Condé.

Coligni avait ordonné la retraite; elle se faisait avec un peu de confusion, lorsque le prince de *Condé* accourut, non avec les restes de l'armée, mais avec un escadron de quatre cents gentilshommes : *il ne put se résoudre à différer une action générale; il espère, en étonnant l'ennemi par une charge* impétueuse, le tromper sur les forces qu'il amène, et bientôt être secondé par six mille hommes d'infanterie qui débouchaient de Jarnac. *La veille il était tombé de cheval et* avait alors le bras en écharpe : sa contenance, plus sérieuse que de coutume, n'était pas moins martiale. Tandis qu'il range ses cavaliers et les exhorte à chercher au travers des ennemis une mort glorieuse et chrétienne,

le cheval du comte de La Rochefoucault se cabre auprès du prince et lui fracasse la jambe: *Vous voyez*, dit-il, avec la plus héroïque tranquillité, *combien un cheval fougueux est dangereux dans un jour de bataille* : puis se tournant vers ses soldats, il leur dit : « Cet » accident ne me retardera point ; c'est le » bras en écharpe et la jambe cassée que je » vais vous conduire à travers les bataillons » ennemis. Voyez, mes compagnons, combien je compte sur vous; tout mutilé que » je suis, j'ai assez de force, puisque j'ai » même courage et que le vôtre me secondera. Qu'on sonne la charge. *Le péril est* » *doux pour Christ et le pays* ». Condé voit auprès de lui les jeunes princes, son neveu et son fils qui brûlent de partager ses périls : « Non, mes enfans, leur dit-» il, l'armée peut perdre aujourd'hui son » chef : c'est vous qui me remplacerez et » me vengerez ». Il ordonne qu'on les fasse retirer et s'élance. D'abord tout cède à ses coups : les escadrons du duc de Guise et du comte de Brissac sont enfoncés ; Martigues plie à son tour ; mais tandis que Condé s'avance en dispersant la cavalerie ennemie, il a perdu un grand nombre des siens : Coligni se trouve trop engagé pour

marcher à son secours. L'infanterie protestante, qui était restée à Jarnac ne se montre point encore. Guise, Brissac et Martigues se sont ralliés au duc d'Anjou. Deux mille cavaliers et trois mille hommes d'infanterie marchent sous ses ordres pour envelopper le prince de Condé. Le cheval qui le porte est tué; en attendant qu'on lui en amène un autre, il combat un genou en terre. Un gentilhomme, nommé Lavergnes de Tressan, vient pour défendre le prince avec vingt-cinq jeunes gens, qui sont tous ses fils ou ses neveux; le nombre les accable; ils meurent victimes de leur dévouement. Condé respire encore; mais il a perdu tout moyen et tout espoir de se défendre plus long-temps. Épuisé de fatigue, froissé, meurtri, il voit fuir en désordre ce qui reste de sa troupe. Que servirait de rappeler les braves gentilshommes qui croient avoir perdu leur général? Il se soulève, aperçoit dans les rangs ennemis D'Argence, qui a servi autrefois sous ses ordres; il l'appelle, lève la visière de son casque, et lui présente son
Sa mort. gantelet gauche comme gage de sa foi. D'Argence l'accepte, jure au prince de défendre sa vie, et le conduit sous un arbre pour le faire respirer; mais l'ordre avait été donné

de tuer le chef des huguenots partout où on le rencontrerait. Montesquiou, capitaine des gardes du duc D'Anjou, accourt, reconnaît le prince de Condé : *Tue! tue!* s'écrie-t-il, et lui casse la tête d'un coup de pistolet.

Dans le même jour, Robert Stuart, le meurtrier du connétable de Montmorenci, fut pris et tué à coups de poignard. Un corps de six mille hommes, qui n'avait point été engagé dans l'action, devint le salut de l'armée protestante. La joie dont le duc d'Anjou et ses favoris furent enivrés en apprenant la mort du prince de Condé, leur ôta jusqu'à la pensée de profiter de la victoire. Coligni parvint à se dégager de la situation la plus périlleuse ; il ne céda qu'une partie peu considérable du champ de bataille ; et l'armée victorieuse ne réussit pas même à s'emparer de la petite ville de Jarnac ; mais les protestans, qui avaient à regretter la perte d'un chef intrépide et de quatre cents gentilshommes, seraient tombés dans le plus morne découragement, si le zèle de la reine de Navarre n'était venu seconder l'inébranlable constance de Coligni. Elle se rendit elle-même à l'armée, traversa les rangs, en tenant par la main son fils et le jeune prince,

de Condé. « Voilà, mes amis, dit-elle, deux » nouveaux chefs que Dieu vous donne, et » deux orphelins que je vous confie ». Officiers et soldats, tous jurent à la fois de leur obéir et de les défendre : Coligni devient leur père commun. Que n'attend-t-on pas d'un général dont la sagesse, le calme et la vigilance semblent braver ou maîtriser tous les événemens de la fortune !

Joie indécente du duc d'Anjou.

Cependant le duc d'Anjou souillait une victoire si imparfaite en insultant au cadavre d'un ennemi assassiné. Il le fit attacher par dérision sur une vieille ânesse, et prit part aux infâmes risées de la soldatesque et de la populace. Enfin, averti par son ancien gouverneur, Carnavallet, des murmures qu'excitaient, parmi les gens d'honneur, une vengeance et une joie si avilissantes, il fit remettre les restes du prince de Condé au duc de Longueville, son beau-frère, qui lui rendit sans pompe les derniers devoirs. Le prince de Condé fut enterré à Vendôme auprès de ses ancêtres : il n'était âgé que de trente-deux ans. Les qualités aimables et brillantes dont il fut doué ne furent pas assez subordonnées au sentiment du devoir pour être des vertus. Il fut brave avec tout l'éclat qui est particulier à la valeur française ;

il n'oublia jamais les affaires au milieu des plaisirs; il était aussi habile à cacher ses desseins qu'à deviner ceux de ses ennemis; il avait séduit en même temps des dévots enthousiastes et des femmes légères; sa gaieté, quoique vive et naturelle, avait tous les résultats du calcul le plus adroit. Presque toujours pauvre, il donnait avec tant de grâce, que personne ne paraissait l'égaler en libéralité. Sa taille était fort petite et n'était pas même régulière, tel est cependant l'effet de l'héroïsme, qu'il paraissait avoir de la noblesse dans le maintien. Comme il ne sut jamais commander à ses passions, il fut toujours entraîné par les circonstances. Séduit par des motifs fort nobles en apparence, il fut plus rebelle qu'il ne croyait l'être. Rien ne lui coûta, tout lui parut légitime pour se soustraire à l'empire du duc de Guise; mais il ne put y échapper qu'en subissant l'ascendant de Coligni, de l'âme la plus forte que le seizième siècle ait produite.

Les catholiques prétendirent que le prince de Condé, peu de temps avant sa mort, avait pris le titre de roi, et fait frapper une médaille dont la légende était : *Louis XIII, roi de France.* On montrait cette médaille; elle existe encore; mais il est bien vraisemblable

Événemens qui suivirent la bataille de Jarnac

que la cour elle-même l'avait fait fabriquer, pour rendre ce prince odieux aux royalistes qui penchaient pour la tolérance.

La cour s'était transportée à Metz, afin de suivre de plus près les négociations avec les luthériens allemands, qu'on voulait empêcher de rentrer en France. Catherine de Médicis, qui ne pouvait se consoler d'avoir échoué dans le projet d'enlever et d'exterminer les chefs des protestans, tomba dangereusement malade à Metz. Dans un accès de fièvre, qui fut accompagné de délire, elle crut voir une bataille sanglante, son fils le duc d'Anjou en péril, et le prince de Condé mort. Un gentilhomme, qui arrivait de l'armée, vint annoncer au roi, pendant la nuit, la victoire de Jarnac. On crut devoir éveiller la reine pour lui faire part d'un si grand événement. Dès qu'on lui annonça le succès de cette journée : « Pourquoi troubler mon » sommeil, dit-elle? ne savais-je pas, et » n'avais-je pas annoncé long-temps d'avance » la victoire de mon fils et la mort du prince » de Condé »? Une telle femme prétendait recevoir des avertissemens du ciel (1)!

(1) Cette anecdote est tirée des mémoires de Marguerite de Valois, la première épouse de Henri IV.

Charles IX, pour complaire à la reine, institua des processions annuelles en mémoire de la bataille de Jarnac. Le pape et le roi d'Espagne firent célébrer cette victoire avec beaucoup de solennité. L'église de Saint-Pierre fut décorée de plusieurs drapeaux enlevés aux protestans dans cette journée, et

ils ne contiennent qu'un petit nombre de faits relatifs aux grands événemens dont elle fut témoin. On doit le regretter; car cette princesse raconte avec naturel et agrément; mais elle est presque toujours occupée de justifier l'innocence de ses mœurs; et son apologie ne persuade personne. Elle parle de sa mère Catherine de Médicis avec un respect qui se ressent de la terreur. Elle paraît très-naïvement persuadée qu'il n'arriva jamais à la reine sa mère, aucun événement qui ne lui eût été prédit, ou qu'elle n'eût vu en songe: elle-même prétend avoir été honorée de plusieurs avertissemens divins. Voici ses expressions: « De ces » divins avertissemens je ne me veux estimer » digne; toutefois, pour ne me faire comme ingrate » des grâces que j'ai reçues de Dieu, que je veux et » dois conserver toute ma vie, pour lui en rendre » grâce, et que chacun le loue aux merveilles des » effets de sa puissance, bonté et miséricorde qu'il » lui a plu faire en moi, j'avouerai n'avoir jamais été » proche de quelques signalés accidens, ou sinistres ou » heureux, que je n'aie eu quelque avertissement, ou » en songe ou autrement; et puis bien dire ce vers:

» De mon bien, de mon mal, mon esprit m'est oracle »

dont on avait fait hommage au saint père.

La cour s'était à peine éloignée des frontières, que déjà elles étaient impunément traversées par une armée allemande, sous la conduite d'un protestant zélé, le duc des Deux-Ponts. Par une singulière contradiction, la cour, dans le moment où elle voulait persuader aux princes d'Allemagne qu'elle poursuivait dans les calvinistes des rebelles et non des religionnaires, rendit un édit pour supprimer la liberté de conscience, et rétablir les peines contre les hérétiques dans toute leur sévérité. Cet édit fut connu en Allemagne, et les envoyés du roi de France furent dès lors repoussés avec mépris de toutes les cours et de toutes les *villes luthériennes*. Nouvel affront pour la France; treize mille Allemands la parcoururent de l'est à l'ouest, sans rencontrer aucun obstacle sérieux. Les ducs d'Aumale et de Nemours avaient cependant été détachés pour s'opposer à cette invasion; mais leurs mesures furent timides et mal concertées. Les Allemands n'aperçurent nulle part les troupes de ces deux généraux. Le pillage de quelques villes, particulièrement de la Charité-sur-Loire, les soulagea de leurs fatigues. Coligni vint au-devant d'eux, sans être inquiété par le pré-

somptueux vainqueur de Jarnac, qui, après un exploit dont Paris, Rome et Madrid avaient triomphé à l'envi, s'était vu successivement repoussé dans les trois siéges de Cognac, Angoulême et Saint-Jean-d'Angeli.

Mort de Dandelot, 1569.

La jonction se fit entre les protestans et leurs auxiliaires. Mais ces deux corps d'armée eurent chacun une grande perte à déplorer. Le duc de Deux-Ponts, arrivé au terme d'une marche difficile, mourut de ses fatigues. Dandelot était mort dans la ville de Saintes. On croit, mais sur d'assez vagues indices, qu'il avait été empoisonné. Ce brave chevalier était le héros de l'amitié fraternelle. Malgré toute la ferveur de son zèle, il semblait moins combattre encore pour la religion que pour son frère. Son bonheur était de rester au second rang. Au temps des croisades, un tel chevalier eût excité l'enthousiasme de toute l'Europe. Dans un temps de guerres civiles, ses vertus mêmes devinrent funestes à sa patrie. Coligni, navré de la plus profonde douleur qu'il eût jamais ressentie, restait seul chargé de la conduite d'une guerre, dont personne plus que lui ne déplorait les excès. Contenir la cupidité des reîtres et les transports vindicatifs des protestans, lui paraissait plus difficile que de

s'emparer, même après une défaite, de trois ou quatre provinces nouvelles. Il réunissait près de vingt-cinq mille hommes sous ses ordres. L'armée du roi, grossie par un renfort qu'avaient envoyé le pape et d'autres puissances de l'Italie, s'élevait à trente mille combattans. Mais la honte d'avoir échoué dans de faibles entreprises, avait beaucoup diminué leur ardeur et la confiance des catholiques. Le comte de Brissac avait été tué dans une légère escarmouche. Le jeune duc de Guise, brillant émule de son courage, s'impatientait du peu de vigueur des opérations, et gémissait de ne pas les conduire. Les ducs d'Aumale et de Nemours, accusés par le duc d'Anjou d'avoir laissé traverser la France à l'armée allemande, relevaient de leur côté les fautes nombreuses de ce général de dix-huit ans. Le cardinal de Lorraine lui-même, instruit de la jalousie que le roi nourrissait au fond de son cœur contre son frère, desservait ce prince à la cour, tandis que l'armée se plaignait d'être gouvernée par les caprices de ses jeunes et vicieux favoris.

Succès et progrès des protestans.

Coligni, profitant de l'état d'inaction et de discordes de l'armée catholique, traversait librement ou soumettait au parti des

princes un grand nombre de villes de l'ouest et du midi. Malgré ces conquêtes et le pillage qui les suivait presque toujours, son armée restait indigente. Rien ne prouve mieux combien la France était alors dénuée de ressources. Dès que les églises étaient pillées, on ne trouvait plus d'or ni d'argent nulle part. Les protestans brûlaient d'en venir aux mains avec les soldats du pape, *et de leur montrer*, dit Lanoue, *tout l'amour qu'ils portaient à leur maître*. Ils rencontrèrent auprès de Laroche-Abeille, dans le Limousin, les troupes italiennes commandées par Strozzi, fils du maréchal de ce nom, et qu'accompagnaient deux mille Français. Strozzi, poursuivant avec trop d'ardeur un premier avantage, fut enveloppé et fait prisonnier. Les protestans vainqueurs se livrèrent à toute leur rage envers des hommes qu'ils appelaient ridiculement soldats de l'Antechrist. Ils ne faisaient aucun quartier ni aux *Italiens*, ni aux Français, reprochant à ceux-ci les cruautés de Jarnac, à ceux-là tous les maux engendrés par l'ambition des papes. Plus modérés, ils eussent mieux profité de leurs succès. Le désespoir força de faibles troupes à la bravoure; et les protestans, qui se retirèrent le lendemain,

parurent n'être venus que pour exécuter un massacre. On peut juger du chagrin que fit éprouver à Coligni l'inhumanité de ses soldats, par la douleur qu'exprime Lanoue, son élève, son ami. *Qu'il est honteux*, dit-il à ce sujet, *de se montrer sans miséricorde envers ceux auxquels la première fureur des armes a pardonné!* Lanoue, dont nous aimons toujours à rappeler les expressions, et dont l'historien le plus scrupuleux peut croire aveuglement le témoignage, avait été échangé peu de jours après la bataille de Jarnac, où nous l'avons vu prisonnier. Il commandoit un corps de troupes assez considérable, *et* remporta, près de Niort, un avantage fort brillant dont il est parlé dans tous les mémoires du temps, excepté dans les siens. Jamais les scrupules de la modestie ne furent poussés si loin (1).

Montgomeri, pendant ce temps, faisait rentrer le Béarn sous la domination de la reine de Navarre; heureux de pouvoir ainsi témoigner la reconnaissance des protestans envers une princesse qui avait abandonné ses états, pour venir s'associer à leurs périls, et soulager leurs misères. Montgomeri, depuis le tragique accident qui avait

(1) *De Thou.*

troublé sa vie, montrait un caractère sombre et disposé aux fureurs du fanatisme. Il fit poignarder des gentilshommes qui avaient capitulé; et celui qui avait voulu se montrer l'émule des Coligni, des Dandelot, des Lanoue, mérita par un tel acte d'être assimilé au baron des Adrets. Du Béarn, il se porta sur le Languedoc. Il menaça la ville de Toulouse, impatient de faire expier aux membres du parlement de cette ville, les nombreux supplices des protestans, et surtout celui de l'infortuné Rapin, judiciairement immolé lorsqu'il apportait au nom du roi un édit de paix.

Jamais les protestans ne s'étaient montrés plus redoutables. Coligni, quoiqu'il eût échappé avec peine aux perfidies d'une paix meurtrière, désirait ardemment une paix nouvelle : mais il voulait avoir des places de sûreté. La reine-mère, ordinairement si empressée de recourir aux négociations, ne faisait aucune démarche; quoiqu'elle eût souvent sacrifié son orgueil à des combinaisons de vengeance, il lui paraissait insupportable de traiter d'égale à égale avec la reine de Navarre. D'ailleurs, l'orage, tout violent qu'il était, grondait bien loin de la capitale, les plaisirs de la cour n'étaient que faible-

ment interrompus par l'anarchie et la désolation de sept ou huit grandes provinces. Pourquoi se hâter de faire cesser l'effusion du sang, puisqu'on s'amusait encore, puisque la reine, en traversant Paris, recueillait les bénédictions d'une multitude fanatique, puisqu'on parlait encore de son fils le duc d'Anjou, comme du héros de la chrétienté ?

Coligni attaque Poitiers. 1569.

Coligni, qui connaissait la reine, s'apprêtait à marcher sur Paris pour voir venir à lui des négociateurs. Cependant il ne put résister au vœu des nobles du Poitou, qui lui demandaient la prise de Poitiers pour assurer la tranquillité de leurs familles dans cette province. Ce que Coligni craignait le plus, c'étaient les siéges des villes populeuses. Il avait coutume de dire que *c'était le cimetière des armées*. Mais Poitiers, qui n'avait pour défense qu'une longue et vieille muraille, paraissait devoir être emportée en quelques jours par une vigoureuse attaque. Coligni le crut. Un jeune homme, qui toujours frémissait de rage au seul nom de Coligni, renversa ses espérances : c'était le duc de Guise, c'était le fils du défenseur de Metz. Il brûlait de se mesurer avec un capitaine dans lequel il s'opiniâtrait à voir toujours l'assassin de

son père. Prenant pour compagnon son frère, le marquis de Mayenne, qui n'avait pas toute sa fougue, mais qui ne lui était point inférieur en talens, il se jeta dans la ville de Poitiers et en fit porter la garnison jusqu'à six mille hommes. Coligni put bientôt s'apercevoir, à la défense de la ville, que les Guise s'étaient juré de ne point tomber vivans entre ses mains. Ils disputaient les collines par lesquelles Poitiers est dominé, établissaient de fortes batteries sur les éminences de l'intérieur de la ville, multipliaient les sorties, enlevaient des provisions aux calvinistes, et repoussaient leurs assauts, en faisant pleuvoir sur eux des torrens de bitume, de poix et d'huile bouillante. La disette se faisait également sentir aux assiégeans et aux assiégés; mais les premiers, plus exposés à l'inclémence de l'air, étaient livrés à des maladies épidémiques. L'amiral lui-même tomba dangereusement malade. Sa guérison fut la délivrance de son armée ou plutôt de tout son parti. Mais tout avait langui pendant sa maladie. Le siége n'avait fait aucun progrès. La désertion, plus encore que l'épidémie, avait beaucoup éclairci les rangs (1).

(1) *De Thou. — Lanoue. — La Popelinière.*

Il est remplacé par Henri de Guise.

Le duc d'Anjou s'était porté sur la ville de Chatellerant où se trouvaient un grand nombre de gentilshommes protestans. Coligni fut heureux de saisir ce prétexte. En levant le siége de Poitiers, il fit lever au duc d'Anjou celui de Châtellerant. Quand le duc de Guise reparut dans l'armée catholique, on crut voir en *lui son père* tout entier. Il le rappelait non-seulement par l'exploit dont il venait d'illustrer sa jeunesse, mais par son affabilité, ses grâces et son adroite modestie. On lui faisait comme des titres personnels des plus glorieuses actions de son père. On croyait n'avoir connu qu'un duc de Guise. Voilà ce qui fit, dans la suite, que Henri de Guise put tout oser.

Bataille de Moncontour. 3 octobre 1569.

Affaibli par les pertes qu'il avait éprouvées devant Poitiers, Coligni mettait tous ses soins à éviter un engagement général; il attendait Montgomeri qui pouvait facilement traverser le Languedoc et la Guyenne, pour venir joindre ses forces aux siennes, mais qui perdait du temps en se livrant à d'inexorables vengeances. Cependant les reitres, qui depuis quelques mois ne touchaient plus de solde, se mutinaient et menaçaient Coligni de passer dans le camp des catholiques. Ce général ne put arrêter leur

défection qu'en se laissant conduire par eux à une bataille dont il redoutait les suites. Leur indiscipline ne se contint pas même à la vue de l'ennemi. Bientôt elle se communiqua aux gentilshommes qui, harassés de fatigue, humiliés de leur détresse, prenaient leur impatience pour un redoublement de courage; les valets de l'armée augmentaient ce désordre, en montrant eux-mêmes le plus impétueux désir de combattre. Ils troublèrent les rangs en s'y jetant en foule. Ce fut comme dans un mouvement de sédition que l'armée protestante vint se précipiter au-devant de l'armée catholique, bien pourvue de tout, forte de vingt-quatre mille hommes, et qu'animait le souvenir des victoires de Dreux, de Saint-Denis et de Jarnac. L'action s'engage dans la vaste plaine de Moncontour, et dès le premier moment les protestans portent la peine de leur ardeur inconsidérée; on les déborde, on les enfonce, on les taille en pièces : mêlés tumultueusement avec leurs valets, qui donnent le signal de la fuite, ils n'entendent plus la voix d'aucun de leurs chefs. Coligni, qu'ils n'ont point écouté, n'est plus parmi eux qu'un soldat qui combat pour l'honneur. Un officier, d'un coup de pistolet, lui casse quatre dents. L'amiral

l'étend mort sur la place ; mais le sang l'étouffait, il fallut l'emporter du champ de bataille ; le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, qui commandait l'aile gauche des protestans, fit en vain des prodiges de valeur ; en trois quarts d'heure toute l'armée protestante a fui et a perdu huit mille hommes, toute son artillerie et presque tous ses bagages (1). Lanoue et Cursol d'Acier sont au nombre des prisonniers ; l'armée victorieuse n'a perdu que cinq cents hommes. C'était Tavanes qui avait tracé les dispositions de cette journée, et le duc d'Anjou les avait secondées avec une valeur brillante (2).

(1) *Lanoue. — Tavanes. — Davila. — D'Aubigné.*

(2) La bataille de Moncontour ne ressemble que par des traits d'inhumanité à celles de Dreux, de Saint-Denis et de Jarnac : elle fut trop promptement décidée pour que le courage y parût dans tout son éclat. Lanoue en parle succintement, et, contre son usage, n'en présente pas une idée fort claire. Tavanes, dans ses mémoires, en réclame tout l'honneur : il n'est pas douteux que l'armée catholique dut beaucoup à ses sages dispositions ; mais elles n'eurent leur effet qu'à cause du mouvement séditieux qui avait porté le désordre dans l'armée protestante. L'amiral fut si promptement blessé, qu'il

Coligni recouvre son autorité sur son parti, quand ce parti est rompu, dispersé, existe à peine. On a parlé de se rendre au vainqueur, et d'accepter enfin de lui la religion qu'il commande. « Qu'on ne mêle » point, s'écrie Coligni, le crime de l'apos» tasie à celui d'une indiscipline si funeste : » je croyais tout perdu avant la bataille, et » il me semble maintenant que le ciel nous a » épargnés. Notre belle cavalerie est pres» que intacte ; bientôt l'armée de Montgo» meri, qui vient à nous et vers laquelle » nous allons marcher, compensera toute la

ne put réparer un mauvais ordre de bataille. Il reçut cette blessure en combattant encore contre le rhingrave qui commandait les reîtres de l'armée catholique. « Comme on portait l'amiral en une litière, » dit d'Aubigné, L'Estrange, vieux gentilhomme et » de ses principaux conseillers, cheminant en même » équipage et blessé, fait dans un chemin large avan» cer sa litière au front de l'autre, et puis, passant » la tête à la portière, regarde fixement son chef, » se sépare la larme à l'œil avec ces paroles : *Si est-* » *ce que Dieu est très-doux.* Là-dessus, ils se direnl » adieu, bien unis de pensée, sans en pouvoir dire » davantage. Ce grand capitaine a confessé à ses » privés que ce petit mot d'ami l'avait relevé, et » remis au chemin des bonnes et fermes résolutions » pour l'avenir ».

» perte que nous avons éprouvée. Je jeterai » des forces dans Niort et dans Saint-Jean-» d'Angéli. Ignorez-vous que La Rochelle » est imprenable ? La reine d'Angleterre » m'a promis des secours, j'en vais presser » l'arrivée. L'étendue de notre péril va ré-» veiller le zèle de nos frères, non-seule-» ment dans l'Allemagne, mais dans l'É-» cosse, la Suède et le Danemarck. Fus-» sions-nous abandonnés de ces peuples, » fussé-je abandonné de vous-mêmes, je ne » trahirai point les augustes pupilles qui me » sont confiés, le fils d'un héros, d'un mar-» tyr de la foi, du prince de Condé, et le » fils de cette reine généreuse qui a tout » quitté pour souffrir avec nous. Allons, » amis ! ce n'est pas la première épreuve » difficile dont Coligni sorte avec honneur. » Je ne veux pas vous rendre déshonorés et » tremblans à vos enfans et à vos femmes. » Il n'y a pas plus de sûreté que d'honneur » à vous retirer dans vos châteaux ; une » bonne armée, bien soumise à son chef, » bien animée du zèle de l'Évangile, voilà » pour vous le meilleur des donjons ; il fau-» dra signer la paix sous les murs de Paris ; » et j'en sais le chemin ».

Coligni répare sa défaite.

Les protestans, ranimés par ces paroles,

s'abandonnent à Coligni : il tient toutes ses promesses. Il se retire vers le Languedoc ; et, s'il est inquiété dans sa marche, les trois mille cavaliers qui forment presque toute son armée, taillent en pièces des ennemis qui le poursuivent avec négligence et sans concert entre les généraux. La victoire de Moncontour n'a été qu'un signal de discorde entre les catholiques. Charles IX, après le nouveau succès de son frère, ne peut plus contenir la jalousie dont il est consumé. Il échappe à sa mère, qui le tenait en quelque sorte prisonnier dans la cour ; il veut enfin commander son armée et recueillir par lui-même les fruits d'une victoire qu'il n'a pas remportée. Médicis le suit au camp pour défendre auprès de lui un fils, objet de sa prédilection ; Médicis et ses dames viennent ajouter de nouveaux sujets de dissension à ceux qui existent déjà. L'anarchie est dans le conseil : Tavanes reproche au duc de Montpensier une tiédeur suspecte ; le duc de Guise reproche à Tavanes un orgueil insupportable ; dans le Languedoc, le féroce Montluc se plaint d'être arrêté par les ménagemens timides du maréchal de Damville. Cependant Coligni a déjà gagné Montauban et procuré du repos à ses troupes,

dans un pays fertile ; le secours de Montgomeri et l'arrivée d'un renfort du Dauphiné rendent les protestans aussi redoutables que jamais. Qu'a fait cependant l'armée victorieuse? elle n'a pas même osé attaquer La Rochelle. Elle a pris la ville de Niort après une faible résistance ; mais ce médiocre succès, elle le doit au crime d'un assassin.

Mouy assassiné par Maurevel. 1569.

Les catholiques ont eu leur Poltrot. Il y avait dans leur armée un gentilhomme, nommé Maurevel qui, même avant les guerres civiles, avait montré un profond instinct de scélératesse. Sa vie était un tissu de noires ingratitudes, de délations et de meurtres ; sa figure, aussi basse qu'atroce, révélait son âme. Le gouvernement avait mis à prix la tête de l'amiral ; Maurevel se sentit appelé par la cupidité au crime, que Poltrot avait exécuté par fanatisme. Peu de jours après la bataille de Moncontour, il crut, sur de faux renseignemens, que Coligni s'était jeté dans Niort. Il vint se présenter, comme un transfuge, dans cette ville ; et, n'y trouvant point l'amiral, il voulut se venger de son erreur sur le brave de Mouy, qui commandait à Niort. Il gagna sa confiance, le frappa d'un coup mortel, parvint à s'évader, et reçut un salaire qui le rendit

plus avide encore du sang de Coligni. Niort, après avoir perdu l'un des chefs les plus intrépides de l'armée protestante, capitula promptement. Charles IX crut pouvoir réduire avec la même facilité Saint-Jean-d'Angeli. Tavanes s'opposait avec emportement à ces entreprises partielles, qui diminuaient l'éclat de la victoire que l'armée royale devait à son habileté militaire. Le roi, décidé à repousser ses conseils, se montra offensé de son arrogance : Tavanes se retira.

Le duc d'Anjou, abandonné à lui-même, redevint un guerrier vulgaire. Les Montmorenci, les Cossé, les Biron, fidèles au roi, mais fidèles à l'honneur, disaient hautement que l'on perdait le plus beau fruit de la victoire en ne parlant point de clémence. Tous les effets de cette victoire furent complétement anéantis par le siége de Saint-Jean-d'Angeli, qu'on avait cru pouvoir prendre en deux jours; mais qui, par la bravoure héroïque du commandant Clermont de Pile et de la garnison, arrêta deux mois l'armée catholique, l'exposa aux intempéries d'un hiver pluvieux, et lui coûta presque autant d'hommes que les protestans en avaient perdu à la bataille de Moncontour. De Pile obtint une capitulation ho-

Siége de Saint-Jean-d'Angeli. 1569.

norable (1). On n'osa ni penser au siége de la Rochelle ni se porter sur Montauban, dont Coligni avait fait sa nouvelle place d'armes.

Coligni avait communiqué à ses soldats toute sa patience et son activité. Les reîtres, dans le Languedoc, se trouvaient trop éloignés de leur patrie pour recommencer leurs murmures; la nécessité les ramenait à la discipline; cependant on s'en écartait quelquefois pour se livrer à la vengeance. Les protestans, s'étant approchés de Toulouse, mirent le feu aux châteaux et aux métairies des membres du parlement. Lanoue, en rendant compte de ce fait, s'éloigne cette seule fois de sa modération. *Cette leçon*, dit-il, *leur apprit à se montrer plus doux; ces notables et doctes magistrats auraient besoin de plus de mansuétude.*

Exploits de Lanoue dans la Bretagne et le Poitou.

L'histoire est encore une fois obligée de suppléer à une grave et bien honorable

(1) La capitulation portait, que la garnison serait libre sous la condition de ne pouvoir reprendre les armes que dans quatre mois : mais à peine sortait-elle de la place, que les catholiques se présentèrent pour massacrer ces vaillans soldats. Biron parvint à arrêter le massacre. Clermont de Pile, indigné, ne voulut plus quitter les armes, et vint avec sa garnison rejoindre les princes aux environs de la Dordogne.

omission que fait Lanoue dans ses Mémoires. Nous avons laissé ce brave capitaine prisonnier à la bataille de Moncontour. Le duc de Montpensier voulut encore faire périr celui qu'il avait été forcé d'épargner après la bataille de Jarnac. Lanoue retrouva les mêmes libérateurs dans Martigues et le duc d'Anjou. Échangé contre Strozzi, qui avait été pris au combat de la Roche-Abeille, il prit le commandement de La Rochelle, maintint la supériorité des protestans dans la Saintonge, sortit vainqueur de chaque combat, remporta une victoire complète sur Puy-Gaillard, qui marchait contre lui avec toutes les forces du Poitou, arrêta le carnage en exposant vingt fois sa vie, et fit envers tous ses prisonniers ce que Martigues avait fait pour lui-même. Il vint après la victoire assiéger Luçon, prit cette ville et marcha sur Fontenai. Nul homme ne devait plus que lui être exercé par la fortune ; comme il plaçait une batterie, une balle d'arquebuse lui cassa le bras. Il fut au désespoir quand on lui parla d'amputation. La mort lui paraissait préférable au supplice de vivre dans l'inaction, tandis que ses frères se battraient. « Vos frères, lui dit Jeanne d'Albret qui » lui rendait des soins assidus, auront tou-

» jours besoin de votre tête et de votre » cœur ». Elle le fit, par ces mots, consentir à l'amputation, et, s'armant d'un courage au-dessus de son sexe, elle lui tint le bras, pendant qu'il subissait cette cruelle opération. Un ouvrier adroit lui fit un bras de fer. Lanoue put reparaître encore dans d'autres combats, et les catholiques eurent souvent à craindre la valeur, et à bénir la clémence de Lanoue *Bras-de-Fer* (1). Ce fut le surnom qu'on lui donna.

L'hiver étant passé, l'armée protestante, fortifiée par le repos et les secours qu'elle avait trouvés à Montauban, se mit en marche, et de l'Agénois osa se diriger sur Paris. Ce fut à travers mille obstacles que Coligni parvint à franchir les Cévennes; un seul faux mouvement, une seule négligence l'eût perdu. L'ordre le plus parfait régnait dans sa marche rapide. Si l'armée était soutenue par la constance de ce grand homme, elle était vivement animée par la présence du prince de Béarn, dans lequel chacun voyait un grand homme naissant. La gaieté de Henri n'avait jamais été plus vive; Coligni lui

(1) Moïse Amirault dit, dans la *Vie de Lanoue*, qu'il se servait fort bien de ce bras pour tenir et gouverner la bride de son cheval.

avait promis de le laisser combattre et charger en personne. Pendant une maladie de l'amiral, qui tint l'armée dans les plus vives alarmes, Henri prit le commandement, et montra par la vigueur et la prudence de ses dispositions militaires combien il avait profité à l'école d'un tel maître.

Le roi n'avait gardé que peu de temps le commandement de son armée; il l'avait quittée, en disant : *Des hommes qui fuient ne sont pas gibier de roi;* et cependant ces prétendus fugitifs étendaient leurs conquêtes dans le midi, en conservant à l'ouest de formidables remparts. Charles n'avait pas vu, sans quelque plaisir, l'espèce d'affront que subit le duc d'Anjou, lorsqu'il fut arrêté deux mois devant la ville de Saint-Jean-d'Angeli. Il n'était aucun de ses généraux qui ne lui fît ombrage; il se souvenait d'avoir été dans son enfance le prisonnier des triumvirs. En ménageant le jeune duc de Guise, il s'effrayait de voir en lui toute l'ambition de son père. Les principes sanguinaires de Montpensier, de Tavanes et de Montluc ne le révoltaient pas; mais il était choqué de leur arrogance. On l'avait élevé pour la haine et pour la crainte : ces deux penchans s'accroissaient en lui par la

Gondi confident du roi.

nécessité même où il était de les renfermer dans son cœur. Chaque fois que sa mère lui disait : *On vous trompe, on veut vous avilir, on usurpe votre pouvoir,* il pensait au fond de son âme que sa mère elle-même le trompait et le tenait indignement asservi. Roi depuis dix ans, *il s'indignait de ne pas régner encore.* Les exercices violens auxquels il se livrait, des amours passagers, rien ne faisait diversion à son humeur farouche. S'il paraissait choisir des favoris parmi des jeunes gens de son âge, il en faisait les victimes de ses jeux, les humiliait et les désolait par sa gaieté malfaisante. Un Florentin, Albert de Gondi, comte de Retz, l'homme le plus pervers de cette cour et de ce siècle, devint, pour le malheur et la honte de la France, le principal confident du roi. Cet étranger, que la faveur de la reine avait élevé subitement aux emplois, et qui dans toutes ses trames était secondé par deux frères aussi fourbes que lui, plut à un roi soupçonneux, en paraissant lui seul de la cour n'avoir d'autre parti que celui du monarque. Quand il le vit fatigué de la guerre, il ne cessa de lui dire que, si on ne pouvait réduire les protestans par les combats, on pouvait les exterminer dans la paix ; que la reine-mère,

en prodiguant des artifices féminins, avait manqué de force et d'art pour dresser des embûches à des hommes aussi défians qu'intrépides ; que le salut de la France et de la couronne était dans une dissimulation plus savante et plus profonde ; que, pour frapper le chef des rebelles, il fallait flatter son orgueil, son ambition, et jusqu'à son zèle pour les religionnaires ; qu'il fallait le livrer aux ressentimens des Guise, et punir ensuite ces ambitieux. On ne sait pas si des conseils de cette nature entraînèrent le roi, dès cette époque, au plus affreux des complots ; mais ils n'y préparèrent que trop son âme. Gondi, qui feignait d'exciter la défiance du roi contre sa mère, était l'agent secret de cette reine (1).

Le commandement de l'armée royale fut donné au maréchal de Cossé, celui des chefs catholiques qu'on soupçonnait le plus d'un attachement secret pour les calvinistes. Combat d'Arnai-le-Duc. 1570.

(1) Daubigné et tous les écrivains protestans font tenir un pareil langage au comte de Retz. Les écrivains catholiques voient en lui l'homme qui donna au roi les plus funestes conseils. La paix, dont nous aurons bientôt à parler, eut un caractère si évident de fraude, qu'elle dut être préparée du côté de la cour par quelque grand professeur de crimes.

Toutefois on n'avait pas à craindre de trahison de ce militaire loyal, frère du grand Brissac. Il conduisit la guerre avec prudence, mais sans beaucoup d'ardeur. Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Arnai-le-Duc en Bourgogne. Il s'agissait, pour les catholiques, de fermer aux protestans le chemin de Paris. Le combat, au lieu de commencer par le choc impétueux qui avait rendu si sanglantes et si atroces *les autres* batailles de la guerre civile, fut *conduit* des deux côtés avec un sang-froid qui semblait annoncer que les haines religieuses commençaient à se ralentir. Coligni, sûr cette fois de la discipline de ses troupes, et tout occupé de la paix sur le champ de bataille, fit ses dispositions avec un ordre admirable. Sa sollicitude ne fut excitée que par la vive ardeur avec laquelle ses deux élèves, le prince de Béarn et le prince de Condé, se précipitèrent dans les dangers qu'on leur laissait affronter pour la première fois. Le succès couronna leurs efforts. La mort, dans cette seule journée, épargna tous les chefs illustres.

Le combat fut long sans être meurtrier. Cossé fut repoussé d'Arnai, mais ne fut point forcé dans son camp. Lorsque l'amiral se vit

maître de la route de Paris, il s'occupa peu de signaler la victoire par des trophées brillans. Il rappela les deux princes. « Je serais coupable, leur dit-il, de ne pas modérer maintenant votre courage : ne me demandez » point si nous avons pris beaucoup de canons, si nous avons tué beaucoup d'hommes. Ces hommes sont des Français ; » j'espère que bientôt nous n'aurons plus » ni vous ni moi à verser pour notre défense » le sang de nos compatriotes. Si je connais » bien la reine-mère et le roi, la paix est » dans nos mains. Qu'il me tarde de la signer, » de la rendre durable, et de ne plus tirer » mon épée que pour mon roi ! Jeunes » *princes*, que dans mon cœur j'ose nommer mes enfans, si je vous ai enseigné, » par ma constance, à triompher des plus » cruelles adversités, vous avez encore à » recevoir de moi une leçon plus précieuse, » c'est celle d'éviter à tout prix les guerres » civiles. Oui, je signerais une paix utile » à mes frères, nécessaire à ma patrie, » même avec la certitude d'en être la victime et de subir une mort ignominieuse (1) ».

(1) Les *Mémoires de Lanoue* ne laissent aucun doute sur la résolution que prit l'amiral, à cette époque, de

Troisième paix. Août 1570.

Peu de jours après le combat d'Ar[illegible] Duc, un envoyé du roi se présenta au [illegible] de l'amiral; c'était Jacques de Même[illegible] gneur de Roissi. Le roi lui avait lais[illegible] pouvoirs illimités pour traiter avec le[illegible] guenots. Coligni ne voulait point abu[illegible] ses avantages; mais il ne fut point as[illegible] défiance de ceux qu'on s'empressait d[illegible] accorder. On ne lui contestait rien que [illegible] la forme. Toutes les clauses de la paix s'écrivaient sous la dictée de celui qui *avait subi* les deux grands désastres de *Jarnac* et de Moncontour. L'édit du roi, qui consacrait les bases de cette paix, accordait aux réformés amnistie générale, liberté de conscience, l'exercice du calvinisme dans toutes les villes où il était établi et dans deux villes de chaque province.

Voici quelles furent les conditions de cette paix : Charles IX, par son édit, rétablit dans tout son royaume l'ancienne religion, accor-

ne plus recommencer la guerre civile. Le chagrin de n'avoir pu empêcher les excès commis par son part[illegible] était si profond dans son âme, qu'il déclarait aimer *mieux mourir que de tomber en ces confusions.* « [illegible], » disait-il, plutôt que de recommencer la guerre civile, » j'aimerais mieux être traîné tout sanglant dans les » rues de Paris ».

da aux réformés une amnistie générale, la liberté de conscience et la permission d'avoir des cimetières, dans chaque ville : quant à l'exercice public du calvinisme, il l'autorisa dans deux villes de chaque province et dans toutes celles où il se trouvait établi à la cessation des hostilités : il voulait qu'on reçût dans les écoles publiques et les hôpitaux, les pauvres et les malades sans distinction de religion. Le roi déclarait que toutes sentences civiles et criminelles, rendues pour causes de troubles, seraient révoquées et annulées ; que les huguenots, à qui était justement suspect le parlement de Toulouse, porteraient leurs causes dont il y aurait appel à ce parlement, au tribunal des requêtes, sans être obligés d'en alléguer les motifs ; il leur laissa pour sûreté les villes de La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité, que les princes de Navarre et de Condé s'engageaient, par serment, à rendre, deux ans après, c'est-à-dire le 8 d'août 1572. Le monarque reconnaissait que les protestans, étant soumis à toutes les impositions, devaient participer aux honneurs et aux dignités de l'état. Il y eut aussi des articles sur la rançon des prisonniers, la restitution des meubles et les exemptions de garnison accordées à quelques villes ; enfin

la reine de Navarre, les princes, l'amiral et leurs amis, officiers et agens, étaient déchargés de toute accusation sur l'enlèvement des deniers du roi, les levées de troupes, l'introduction des étrangers dans le royaume : ils étaient déclarés sujets fidèles.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

LIVRE SEPTIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

AVANT d'arriver à l'épouvantable catastrophe, qui sera l'objet de ce livre, je crois devoir montrer comment Philippe II, cet infatigable artisan des troubles de la France, agitait, et pervertissait la chrétienté sous prétexte de la défendre.

Philippe II s'était mis en garde contre les innovations religieuses, par les échafauds et les bûchers; contre les priviléges de ses sujets et leur esprit d'indépendance, par un despotisme qui abattait tout ce qu'il ne pouvait niveler; contre ses remords, par sa superstition et sa soumission au pape. Insensible et dur, il n'avait pas eu de peine à se faire une fausse conscience; dans le long cours d'un règne malfaisant, il fut toujours triste et ne parut jamais agité. Il se faisait un métier de repousser des plaisirs qui n'eussent été qu'une fatigue pour lui, et s'enorgueillissait de son amour pour le travail, quels qu'en fussent les résultats. Il peuplait sa cour Portrait de Philippe II.

de délateurs, et les états voisins d'espions. L'Europe avait toujours à craindre quelque calamité nouvelle, chaque fois qu'un galion du Mexique entrait dans les ports d'Espagne. Aussi sévère dans sa magnificence que dans l'habitude de son visage, il paraissait ne pas protéger, mais tolérer les lettres et les beaux arts. Quoi qu'on ait dit de ses projets de monarchie universelle, il songeait plutôt à troubler des états qu'à les conquérir. Il croyait sa volonté grande et forte, parce qu'elle était opiniâtre; il voulait qu'au dehors comme au dedans, sa volonté fût faite; enfin, il crut régner comme un représentant de Dieu, et les peuples l'appelèrent le démon du Midi.

Toutefois, l'ascendant de Philippe II fut en quelques points tutélaire pour l'Europe. Il suivit la plus noble partie des projets de son père en défendant la chrétienté contre les états Barbaresques et la marine de l'empire ottoman. Soliman régnait encore. Chargé de jours, cassé de fatigues, rassasié de gloire, il cherchait encore de nouvelles conquêtes, pour échapper à ses chagrins domestiques, aux intrigues, aux catastrophes tragiques de son sérail et de sa famille. Avec quelque gloire qu'eussent paru ses armées dans l'intérieur de l'Asie et vers l'extrémité de l'Europe,

ses forces les plus redoutables consistaient alors dans sa marine. Ses galères innombrables étaient conduites par des hommes qui suppléaient à l'art par une longue expérience de la mer et par le courage le plus impétueux. Les corsaires turcs et africains se montraient dans la Méditerranée, pendant le seizième siècle, aussi terribles aux Espagnols que le furent les flibustiers, à la fin du siècle suivant. Dragut, qui les commandait, ne cédait en rien à Barberousse dont il avait été l'élève. Les états Barbaresques, malgré le souvenir de la brillante expédition de Charles-Quint à Tunis, ne cessaient d'inquiéter l'Espagne, et Philippe II n'avait d'autre moyen de les contenir que de faire insulter leurs propres rivages. Soliman voulut que la fin de son règne fût illustrée par un exploit qui en rappelât le début éclatant, et résolut de prendre Malte, comme il avait pris Rhode. Qui aurait cru que le rocher de Malte, cédé par l'empereur Charles-Quint aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, pût devenir, par les soins de ces illustres fugitifs, un boulevart plus formidable que Rhode même! Les Turcs en avaient déjà reconnu l'importance.

Malte, presque seule, s'opposait à leur Siége de Malte. 1565.

domination sur la Méditerranée. La possession de ce pays aride eût bientôt procuré à Soliman celle de la Sicile ; [illegible] de sûreté pour l'Italie et [illegible] même. Il équipa une flotte imm[illegible] fit embarquer une armée de quarante-[illegible] mille hommes, sous le commandement [illegible] plus vieux et du plus estimé de ses généraux. *Le visir Mustapha* Dragut dirigeait la flotte. L'ordre de Malte avait alors pour chef Jean Parisot de Lavalette, digne chevalier français, qui, dans sa vieillesse robuste, voulait laisser un nom aussi honoré que ceux des deux illustres grands-maîtres, d'Aubusson et Villiers-l'Isle-Adam, Français comme lui. Il n'avait pas douté un moment que l'ordre de Malte ne fût menacé par le vaste armement du grand seigneur, et il en avait averti tous les princes chrétiens. La France (ce fut un déplorable effet de ses guerres civiles) parut insensible aux dangers de cet ordre religieux, hospitalier et martial, qui depuis trois siècles soutenait, avec une poignée de chevaliers, la lutte que trois millions de chrétiens enflammés d'enthousiasme, que tant de rois intrépides, tant de princes, de barons, de papes et d'évêques avaient si malheureusement engagée contre les Musul-

mans. Philippe craignit pour ses états, et promit des secours aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais il était deux choses qu'on ne pouvait obtenir de ce monarque, une bonne foi complète et de la promptitude. Il donna l'ordre à dom Garcie de Tolède, vice-roi de Sicile, de préparer une flotte et une armée pour marcher au secours de Malte; mais de ne se mettre en mouvement, qu'au moment où l'armée turque serait affaiblie par la résistance opiniâtre des assiégés.

Au mois de mars 1565, deux cents voiles se présentèrent devant l'île de Malte. L'histoire moderne n'offre point d'exemples d'un siége aussi héroïquement soutenu. La défense de Metz par le duc de Guise ne me paraît pas elle-même en égaler l'éclat; mais je dois être rapide, en indiquant un fait qui n'appartient point spécialement à l'histoire de France.

Le seul fort Saint-Elme arrêta plus de quatre mois l'armée turque. Sous les ordres du chevalier Médran, la garnison avait fait des prodiges d'art militaire, de patience et de valeur, lorsqu'elle fit demander au grand-maître la permission d'abandonner ce fort entièrement ruiné, pour se porter à la défense des autres boule- 23 juillet 1565.

varts de l'île. « Il est bien juste, répondit le
» grand-maître, qu'après tant de fatigues vous
» preniez un peu de repos. Puisque vous n'a-
» vez pas fait le serment de mourir à la dé-
» fense du poste que je vous ai confié, je vais
» le faire occuper par de braves chevaliers qui
» me demandent à grands cris de vous y rem-
» placer ». Ce reproche déguisé fut pour les défenseurs du fort Saint-Elme un ordre de mourir. Sans souffrir qu'on les *remplaçât*, ils attendirent l'ennemi sur des murs démantelés, repoussèrent un assaut dans lequel Dragut fut tué ; un second assaut décida la prise du fort ; aucun des chevaliers ne se rendit, tous périrent. Les Turcs avaient perdu plus de huit mille hommes devant Saint-Elme ; et quatre forts non moins redoutables leur restaient à prendre. Lavalette se conduisit partout comme les chevaliers auxquels il avait ordonné de se dévouer pour la religion. La mort épargna ce généreux vieillard, qui prodiguait sa vie. L'ennemi se livrait à toute sa férocité, égorgeait les prisonniers, en mutilait les restes. Le grand-maître fut obligé d'user de représailles, en faisant égorger les prisonniers turcs, et témoigna ainsi qu'aucun des siens n'attendait de quartier. L'armée ottomane

était réduite à dix-sept mille hommes découragés et dénués de tout, lorsque le vice-roi de Sicile débarqua enfin à Malte avec sept mille soldats. Ce secours tardif et pourtant salutaire, fut ou la cause ou le prétexte de la retraite de l'armée turque. Toute l'Europe retentit du nom de Lavalette ; on se tut sur Philippe et son lieutenant. Un service rendu avec une circonspection voisine de la perfidie, n'eut point la gloire pour salaire (1).

Philippe II, quoique son règne ait amené la décadence de l'Espagne, me paraît avoir Guerre des Morisques. 1568.

(1) Les détails du siége de Malte ont été racontés par une foule d'historiens, qui s'accordent tellement entre eux, qu'ils paraissent se copier ou se traduire les uns les autres. On a supposé que l'abbé de Vertot, dans son histoire de Malte, y avait mêlé des incidens romanesques. Cependant il ajoute très-peu de circonstances à la relation qu'en donnent le président de Thou et l'historien espagnol Herrera. C'est parce qu'il est animé qu'on le soupçonne d'exagérer ou d'inventer des faits. Sans doute cet écrivain ne montre pas un discernement remarquable dans la critique de l'histoire; mais il cherche la vérité de bonne foi. Il eût été à souhaiter que nos historiens français eussent imité le mouvement et l'élégance naturelle de sa narration. Brantôme, dans ses vies des hommes illustres, a consacré un article à l'éloge de Jean Parisot de

été celui des tyrans dont les fautes et les crimes aient été les plus i[illegible] qu'il avait à craindre la vengeance [illegible] de Soliman, il s'exposa, par un [illegible] potisme également inepte et barbare, [illegible] donner des alliés dans l'Espagne même.

Lavalette. Nous oublions trop souvent qu'il faut ajouter à la liste nombreuse de nos héros français, le nom de plusieurs grands-maîtres de Malte, tels que Daubusson, l'Isle-Adam et Lavalette.

(1) Dans une histoire où nous avons sans cesse à montrer les funestes effets et la barbare ineptie de l'intolérance, nous n'avons pas cru devoir passer sous silence la révolte des Morisques, qu'on appelle autrement la guerre de Grenade. Cet événement fait le sujet de l'une des meilleures histoires que possèdent les Espagnols; elle a été écrite par Mendoza, un des hommes qui portèrent le plus loin la facilité de l'esprit. Il fit la guerre honorablement, fut bon administrateur, négociateur très-habile, l'un des hommes les plus érudits dans un siècle si recommandable par les travaux de l'érudition. On doit à ses soins la découverte d'un grand nombre de manuscrits grecs. De tous les poëtes espagnols, il fut peut-être celui qui eut le goût le plus pur. Il écrivit son *Histoire de Grenade* en prenant avec un peu trop d'affectation Salluste pour modèle; mais comme il vivait sous Philippe II, la liberté lui manqua; la crainte d'un tyran et celle du tribunal de l'inquisition arrêtent sa plume quand il paraît tout prêt à tracer des tableaux énergiques.

et voulant écraser les faibles et derniers débris des Maures, il faillit rendre la vie à cette nation autrefois si brillante et si formidable. L'empire des Maures était tombé, en 1492, avec les murs de la magnifique Grenade. Ferdinand-le-Catholique, leur vainqueur, obtint leur entière soumission en leur promettant la liberté de leur culte. Il l'avait juré, et, suivant son habitude, il viola son serment. Après avoir rassemblé une armée nouvelle contre des tribus dispersées qui se reposaient sur sa parole, il leur donna le baptême sanglant que Charlemagne avait donné aux Saxons. Toutefois ces Maures, convertis par le glaive, et poursuivis jusque dans leur intérieur par les regards de l'inquisition, gardaient leurs costumes et tous ceux de leurs usages qu'on n'osait condamner au nom de l'église; ils achetaient ces dernières consolations de leur grandeur déchue, et le plaisir de s'entretenir encore dans leurs fêtes de la gloire de leurs pères, par le genre d'industrie le plus précieux, le plus nécessaire à l'Espagne. S'il n'y avait plus parmi les Maures de ces architectes hardis qui élevèrent les superbes mosquées de Grenade et de Cordoue; de ces esprits vifs et créateurs, qui, dans le temps de la plus profonde bar-

barie, préludaient de loin aux découvertes de la chimie, de la botanique, de [illegible] l'algèbre et recueillaient quelques [illegible] des connaissances de la Grèce antique. Ils avaient une gloire, trop peu appréciée au seizième siècle, celle d'être les laboureurs les plus habiles et les plus patiens de l'Europe. Leur charrue faisait plus pour la prospérité de l'Espagne que tout l'or du Mexique; mais ce genre de services ne l'emportait pas auprès de Philippe II sur les alarmes que lui inspirait leur robe orientale. Il était convaincu qu'on ne pouvait être chrétien et porter le doliman. Telle est l'intolérance : dans son despotisme, elle ordonne à des vaincus de croire; et leur dit bientôt, *Votre foi n'est pas sincère.* Philippe consulta des inquisiteurs, et rendit, sous leur dictée, un édit qui enjoignait aux Morisques de ne plus parler arabe, de quitter leurs longs habits pour ceux des Castillans, de renoncer aux bains, de ne plus permettre que leurs femmes fussent voilées. Un tel édit appelait la révolte; cependant, avant d'éclater, les Morisques firent entendre les réclamations les plus raisonnables qu'aucun peuple ait eu jamais à présenter. « La langue arabe, di- » saient-ils, ne peut avoir rien de contraire

» au christianisme. Comment pouvez-vous » ordonner à nos vieillards d'apprendre l'es- » pagnol, et d'oublier la seule langue dans » laquelle ils puissent exprimer leurs pen- » sées ? Nous sommes pauvres ; la pauvreté » ne nous permet pas une instruction dif- » ficile. L'Évangile n'a jamais condamné » l'habit des orientaux ; plusieurs saints » l'ont porté. Pourquoi nous reprocher nos » bains, et défendre à nos femmes de se » voiler ? Permettez-leur la modestie, et » ne nous faites point un crime de la pro- » preté ». On ne pouvait répondre à de tels raisonnemens que par des bûchers ; Philippe se hâta d'y recourir. Les Morisques, indignés de tant de violences, cessèrent d'être ou de paraître chrétiens ; ils élurent un roi de la race de leurs anciens souverains. Sous sa conduite, ils reconquirent une grande partie du royaume de Grenade ; mais, sans pouvoir s'emparer de la ville de ce nom, qui était pour eux la ville sacrée. Ils y seraient parvenus sans doute, et les Morisques auraient pu redevenir les Maures d'autrefois, s'ils avaient été secourus par leurs frères d'Afrique et d'Asie, aussi promptement et aussi puissamment qu'ils l'avaient espéré ; mais les mahométans avaient peine à leur

pardonner une longue profession du christianisme.

Guerre contre les Turcs. 1568 à 1572. La guerre était allumée dans les [illegible] barbaresques, et enfin Soliman [illegible] conquérant n'avait trouvé, pour se d[illegible] de l'affront que son armée avait éprouvé devant Malte, qu'une nouvelle invasion dans la Hongrie. Il périt, en 1566, devant la ville de *Sigeth*.

Son fils et son successeur, *Selim II*, était engagé dans une guerre maritime contre les Vénitiens, auxquels il enleva l'île de Chypre. Philippe eut le loisir d'accabler les révoltés. Le marquis de Mondéjar, le plus humain de ses ministres et de ses généraux, s'était contenté, après une victoire, de réduire les Morisques. Le roi lui reprocha bientôt de n'en avoir point exterminé un assez grand nombre; il le rappela, et confia sa vengeance à son frère, don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint : c'était un jeune homme impétueux, et qui annonçait les talens d'un grand capitaine. Il acheva de vaincre les Morisques, et, dans l'âge où la pitié se fait le mieux sentir, il se montra impitoyable. Cette guerre ne cessa que quand on fut las d'exterminer des fugitifs et des proscrits. Ce fut sous le règne suivant,

celui de Philippe III, que les Morisques furent tout-à-fait expulsés de l'Espagne. La plupart allèrent se confondre avec leurs frères africains, et en prirent toute la férocité. Ainsi disparut la seule nation qui fût parvenue à concilier le farouche islamisme avec l'amour des lettres et des beaux-arts, avec l'héroïsme chevaleresque et la galanterie.

Philippe continua de combattre le croissant. Le fait le plus illustre de son règne fut la bataille navale de Lépante, livrée le 5 octobre 1571, et dans laquelle sa flotte, unie à celle des Vénitiens et du pape, triompha de la marine ottomane. Pie V, pontife violent, mais souverain économe, actif et magnanime, avait le premier relevé le courage des Vénitiens abattus par la perte de l'île de Chypre. Il fit armer Philippe et lui-même arma. Deux cents galères furent réunies sous le commandement de don Juan d'Autriche; la flotte ottomane en comptait plus de cent cinquante. Depuis la bataille d'Actium, il n'y eut point de plus terrible choc sur les mers de la Grèce. La plupart des galères s'étant accrochées à l'aide des grapins, tout ce qu'un combat naval entraîne d'horreurs se joignit à celles d'un com- Bataille de Lépante.

bat de terre livré sur l'espace le plus étroit. L'impétuosité de l'abordage, les clameurs rendues plus terribles par la diversité des langues, l'impossibilité de fuir, la nécessité de suppléer à l'art par l'extrême valeur, le mélange de toutes les armes de l'antiquité avec toutes les armes modernes, des flèches avec les arquebuses, des javelots avec les canons; la vieille inimitié des religions de Christ et de Mahomet, le souvenir des croisades, des siéges de Rhode et de Malte, firent de la bataille de Lépante la plus épouvantable scène de mort. Mais, qu'ai-je dit? les massacres commis de sang-froid dans les cités, sont mille fois plus révoltans pour l'imagination, et j'ai encore à raconter le plus affreux de ces massacres.

Don Juan d'Autriche, et Colonne, qui commandait sous lui les galères du pape, remportèrent la plus signalée des victoires. Ils prirent ou firent couler plus de cent cinquante bâtimens turcs, tuèrent quinze mille hommes; et, ce qui fut la plus douce partie de leur triomphe, délivrèrent cinq mille esclaves chrétiens; mais ce succès prodigieux rendit Philippe jaloux de son frère, et la bataille de Lépante n'eut pas les

résultats que le pape avait prophétisés dans son allégresse.

Il me reste maintenant à suivre Philippe II, ou du moins son exécrable ministre le duc d'Albe, dans les Pays-Bas. Cette partie de son règne se lie plus intimement avec l'histoire de France.

Cruautés du duc d'Albe dans les Pays-Bas. 1567 à 1568.

Les troubles des Pays-Bas étaient calmés, grâce à la modération de la duchesse de Parme, lorsque le duc d'Albe arriva au mois d'août 1567 pour les réprimer. Il ne voulut laisser inutiles ni son armée de quinze mille hommes, ni la troupe d'inquisiteurs, d'espions, de bourreaux dont il s'était fait suivre. Avoir accusé de trop de rigueur les ministres de Philippe II, et réclamé les priviléges des provinces, jusque-là peut-être les plus libres de l'univers; ce fut aux yeux du duc d'Albe autant de crimes de lèze-majesté : avoir assisté quelquefois à des prêches protestans, lu ou cité des ouvrages de Calvin, loué Dieu dans l'idiome flamand, autant de crimes de lèze-divinité. Mais, avant de sévir contre de nombreuses et faibles victimes, il voulut leur ôter, dans le comte d'Egmont et le comte de Horn, des vengeurs intrépides : dès long-temps il avait résolu leur mort. Les éloges qu'on faisait de

leurs talens militaires et de leur humanité excitaient sa jalousie et sa fureur. J'ai dit plus haut que l'un et l'autre avaient repoussé les salutaires avertissemens de [illegible] et de Guillaume, prince d'Orange, qui les pressaient, ou de fuir ou de prendre les armes avant l'arrivée du duc d'Albe. Le ministre espagnol feignit de les consulter sur le plan *d'une citadelle qu'il voulait faire construire* à Anvers. Au sortir du conseil : « *Le roi m'or-* » *donne*, leur dit-il, *de vous demander votre* » *épée* ». « Cette épée, reprit le *héros* de Saint- » Quentin et de Gravelines, a quelquefois » été utile au service du roi ». On les enferma dans des prisons séparées ; et sans savoir encore *quel crime* on pourrait leur reprocher, on *instruisit leur procès*. Le duc d'Albe fit couler des torrens de sang pour se préparer à verser ce sang *illustre* : on sait que lui-même se vanta d'avoir fait périr sur l'échafaud plus de cinquante mille personnes dans les Pays-Bas. Aucun des hommes les plus animés par l'esprit de persécution ne me paraît avoir porté si loin le nombre de ses victimes et l'atrocité des supplices ; des hommes furent écartelés pour avoir mal parlé de la messe. On brûlait avec un fer chaud la langue de tous ceux qu'on envoyait au

supplice. Lorsque, par l'horrible précipitation des juges, un catholique avait péri au lieu d'un protestant, *Eh bien!* disaient le duc d'Albe et les théologiens de sa suite, *c'est un juste que nous avons envoyé au ciel*. Soixante mille familles échappèrent par la fuite à la proscription. Tandis que le barbare Philippe croyait s'enrichir par la confiscation de leurs biens, l'Angleterre, en leur donnant asile, s'enrichissait bien mieux de leur industrie.

Ce fut dans le nord des Pays-Bas, dans l'ancienne Batavie (1), que cette indignation fut plus profonde, et qu'elle produisit les effets les plus décisifs. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, sut former en armée de pauvres pêcheurs; et, après les avoir formés à la patience, il en fit de sages répu-

Le prince d'Orange et les Hollandais secouent le joug de l'Espagne.

De 1566 à 1579.

(1) Dans le cours de cette histoire, nous parlerons avec peu de détails de la guerre des Pays-Bas. Ils sont pleins d'intérêt dans l'histoire qu'en a faite le savant Grotius. On sait que le jésuite Strada a présenté les mêmes événemens sous des couleurs tout-à-fait opposées à celle de ce républicain. On ne peut hésiter entre ces deux historiens; l'un, plein de nerf et de franchise; l'autre, souple, tortueux et flatteur. On tomberait dans la complication la plus fatigante, en mêlant les troubles des pays-Bas avec ceux dont la France était alors le malheureux théâtre.

blicains et les meilleurs commerçans du monde. Ce n'est pas aux hommes les plus brillans, c'est aux hommes les plus judicieux et les plus fermes qu'il est donné de fonder des républiques. Le premier prince d'Orange ressemblait beaucoup à ce qu'avait été Guillaume Tell, à ce que fut depuis Washington ; sa force était dans une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait étonner, il dont rien ne pouvait égarer la rectitude. Il était habituellement si réservé, qu'on l'avait surnommé Guillaume-le-Taciturne ; mais dans les grandes occasions les paroles éloquentes ne manquaient pas à cette âme profonde. Sur la nouvelle de l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, il avait fui en Allemagne. L'empereur Maximilien, qui durant tout son règne exerça une noble hospitalité, accueillit avec bonté un proscrit qui avait été l'élève et l'ami de Charles-Quint : les princes protestans virent avec joie Guillaume professer intrépidement leur croyance ; ils lui confièrent quelques troupes, à l'aide desquelles il rentra dans sa patrie. Une armée de paysans se réunit bientôt à sa voix ; il n'avait pour la payer que le modique prix de sa vaisselle. Sous tout autre chef, cette armée indigente, et que les Es-

pagnols nommaient avec mépris *l'Armée des Gueux*, aurait pu commettre des désordres semblables à ceux dont les anabatistes avaient effrayé l'Allemagne. Les Hollandais devinrent les sages émules des Suisses. Si leur valeur fut moins brillante, leur fermeté ne fut pas moins admirable. L'industrie naquit chez eux de l'enthousiasme, elle enfanta des prodiges. Ils s'annoncèrent par un succès. Sous la conduite de Louis de Nassau, frère de Guillaume, ils battirent un corps de troupes espagnoles commandé par le duc d'Aremberg.

Le duc d'Albe vengea l'affront qu'il avait reçu dans la personne de son lieutenant, en faisant tomber la tête des deux héros qu'il tenait dans les fers. Le procès des comtes d'Egmont et de Horn est un des plus affreux monumens de la tyrannie. Il fut impossible au duc d'Albe de donner à leur condamnation quelqu'apparence de justice. On ne put leur trouver d'autre délit que d'avoir réclamé, plutôt avec persévérance qu'avec emportement, les priviléges de leurs provinces; d'avoir demandé l'expulsion du cardinal Granvelle; enfin d'avoir protesté contre l'établissement de l'inquisition. Ils furent jugés par un conseil de

Supplice des comtes de Horn et d'Egmont. 1568.

guerre que présidait le duc d'Albe : on leur refusa la consolation de se voir et de s'embrasser avant de mourir. En montant sur un échafaud tendu de noir, et déjà teint du sang du comte de Horn, le vainqueur de Gravelines ne fit entendre aucun murmure contre son ingrat souverain, et ne proféra que ces mots : « Apprenez, par notre sort, » ô mes amis, quelle est la mesure de l'o- » béissance que vos maîtres exigent de » vous » !

La cause de la liberté fit de grands progrès dans les Pays-Bas dès qu'elle fut cimentée par l'exemple et le sang de ces deux illustres martyrs. Dans le même temps, Philippe II fit périr à Madrid Montigni-Montmorenci, frère de l'infortuné comte de Horn. Son crime était d'avoir porté au roi une requête, dans laquelle ses sujets flamands imploraient sa justice. Qui ce tyran pouvait-il épargner ? il venait d'empoisonner son fils, il allait empoisonner sa femme.

Mort de don Carlos et de la reine d'Espagne. 1568.

Philippe II avait fait élever son fils, don Carlos, avec une sévérité farouche. L'héritier futur de tant de couronnes était livré, même dans l'adolescence, à ces châtimens ignominieux qui produisent de si dangereux effets sur le caractère des enfans. Lorsqu'il se plai-

gnait à son père des rigueurs de Rui-Gomès, son gouverneur, il était puni de nouveau et plus cruellement encore par les ordres de ce prince, qui, se sentant au fond du cœur fils ingrat, regardait tous les fils comme les ennemis naturels de leur père. Don Carlos éprouvait une vive admiration pour son aïeul, et Philippe II ne pouvait lui pardonner ce sentiment. Il était sur le point de passer d'une condition triste et humiliante au sort le plus digne d'envie, lorsqu'aux conférences de Cercamp, les négociateurs de France et d'Espagne arrêtèrent son mariage avec madame Élisabeth, fille de Henri II, princesse dont toute l'Europe vantait les grâces et la beauté. Quel fut son chagrin, lorsque, durant le cours de ces négociations, qui amenèrent la paix de Cateau-Cambrésis, Philippe, devenu veuf par la mort de Marie, reine d'Angleterre, demanda pour lui madame Élisabeth, et l'obtint par le droit de la victoire. Le chagrin de don Carlos dut s'irriter encore quand il vit de près cette reine qui, faite pour orner les plus aimables cours de l'Europe, répandait un éclat vif et doux sur la cour la plus sombre. Seule elle osait parler devant Philippe le langage de la compassion et de la bon-

té; elle éprouvait beaucoup de contrainte devant un prince qui avait dû être son époux. Pourtant elle regardait comme un devoir de se rendre médiatrice entre un père soupçonneux et un fils irrité; elle parlait peu à don Carlos, mais elle lui faisait parler pour l'engager à modérer ses ressentimens, ou pour le consoler dans ses nouvelles disgrâces: c'est tout ce que l'histoire peut dire de certain sur les relations qui existèrent entre la reine et l'infant d'Espagne. Tous les auteurs de ce temps ont représenté cette reine comme un modèle de sagesse et de douceur autant que de beauté; ils font de don Carlos un portrait moins séduisant, et ne lui accordent ni les avantages extérieurs ni ceux d'un caractère aimable; mais il était malheureux; tout porte à croire qu'un amour secret pour la reine était à la fois l'adoucissement et l'aliment perpétuel de sa mélancolie. On peut supposer qu'il lui inspirait un genre d'affection qui, même contenu par le devoir, lui laissait un peu de trouble dans l'âme; ils avaient du moins entr'eux une sympathie, c'était celle de s'intéresser à toutes les victimes que menaçait Philippe II. Nous avons vu ailleurs que la reine d'Espagne, par un avis courageux

qu'elle avait fait parvenir à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'avait sauvée du danger d'être arrêtée avec son fils, et conduite dans les cachots de l'inquisition. Don Carlos plaignait le sort de ces nobles Flamands qui étaient livrés à toute la cruauté du duc d'Albe, dans lequel il voyait lui-même son persécuteur le plus acharné. La pitié, dans une âme aussi ardente, avait les effets de l'emportement; don Carlos se contenait avec peine. Si, d'après les avis de la reine, il se défiait des espions de son père, c'est-à-dire de presque tous les courtisans, il crut pouvoir ouvrir son âme avec sécurité devant un jeune héros : c'était son oncle, don Juan d'Autriche; mais l'ambition fit taire tout scrupule ou plutôt tout sentiment d'honneur chez le fils naturel de Charles-Quint; il se rendit le délateur du prince auprès d'un roi, qu'on ne pouvait mieux flatter qu'en attaquant son fils. Philippe sut par lui que don Carlos avait formé le projet de s'échapper de la cour et de l'Espagne, pour se jeter dans les Pays-Bas. La crainte avait eu plus de part encore à ce projet que la haine. Don Carlos se croyait depuis plusieurs mois en danger de la vie auprès de son père; il ne se couchait plus sans avoir sous son chevet

plusieurs pistolets et plusieurs épées : du reste, il n'avait fait nul préparatif de départ, il ne s'était associé aucun compagnon. Philippe crut qu'on ne pouvait avoir de la pitié pour les hérétiques sans être hérétique soi-même, et sans doute il se félicita d'avoir trouvé un prétexte pour être impunément et saintement dénaturé. La première fois qu'il assista à un auto-da-fé, transporté de ce spectacle, il s'écria : *C'est ainsi que je ferais périr mon propre fils, s'il était convaincu d'hérésie.* L'inquiétude du pouvoir, les fureurs concentrées de la jalousie, venaient de donner plus de force aux scrupules d'un despote fanatique. Il consulta des inquisiteurs, et leur réponse fut que si Abraham, pour obéir à Dieu, n'avait pas hésité à lever le fer sur un fils innocent, le roi ne devait pas tarder à frapper un fils rebelle à la loi de Dieu aussi-bien qu'à celle de l'état. Philippe entra de nuit dans la chambre de don Carlos, accompagné de plusieurs grands de sa cour et de quelques prêtres. Afin que le prince surpris ne pût faire usage des armes dont il était toujours muni, un mécanicien avait fait sauter sans bruit la serrure de la porte. Don Carlos s'éveille à la lueur des flambeaux ; des gardes se précipitent sur

lui et l'enchaînent. « Vous trahissez Dieu, » lui dit le roi, et vous me trahissez; je « viens vous punir en père ». Il le fait conduire dans une prison du palais. Le crime que commit Philippe reste encore voilé pour l'histoire dans quelques-unes de ses circonstances. On ne sait avec certitude ni quel jour ni de quel supplice périt don Carlos; mais aucun historien un peu digne de foi ne révoque en doute qu'il fut condamné à mort par les inquisiteurs, et que Philippe se hâta de commettre un parricide qui lui semblait assez justifié par une sentence secrète du saint-office. Le roi, délivré d'un fils objet de sa haine, tourna son ressentiment contre une épouse qui éprouvait au moins de la pitié pour sa victime. Il savait que c'était elle qui avait fait avertir la reine de Navarre du complot qu'il avait tramé contre sa liberté et ses jours. Cet acte d'humanité lui paraissait un crime contre l'état et contre la foi. Soit qu'il se fût encore cette fois pourvu d'une sentence de l'inquisition, soit que son confesseur eût suffi pour le tranquilliser sur un nouveau crime, il résolut de faire empoisonner la fille de Henri II, la plus aimable princesse de la terre. La reine, assez avancée dans sa seconde gros-

sesse, était légèrement indisposée. La duchesse d'Albe, sa première dame d'honneur, et digne épouse de l'homme le plus atroce qui eût paru dans un siècle de crimes, vint lui apporter un breuvage, et la conjura de le prendre au nom des médecins du roi, qui jugeaient, disait-*elle*, ce remède indispensable à sa vie. Frappée de l'idée que ce breuvage était empoisonné, la reine refusait de le prendre, et la duchesse insistait avec une sorte d'emportement; au bruit de cette vive altercation, le roi survient, compose ses traits, blâme d'abord le zèle indiscret de la duchesse, paraît ensuite persuadé par elle de la nécessité du remède, et joignant les prières d'un époux à l'autorité d'un maître, il présente lui-même à sa femme le breuvage empoisonné; elle le but, et mourut deux heures après, en accouchant d'une fille qui avait le crâne brûlé. Cette princesse était âgée de vingt-trois ans. De tous les enfans que Henri II eut de Catherine de Médicis, il n'en est aucun dont la vie et la mort n'aient été malheureuses; Élisabeth seule a mérité l'intérêt de l'histoire (1).

(1) L'histoire offre peu de faits aussi touchans que la mort de don Carlos et celle de la reine d'Espagne; mais les romanciers ne s'en sont que trop emparés.

Ces crimes, que Philippe II avait commis dans une cour qui lui était lâchement dévouée, avec de vieux serviteurs de sa scélératesse et sous la garantie de cette inquisition qui régnait par le silence de la terreur, ces crimes éclatèrent au bout de quelques mois dans toute l'Europe. Guillaume d'Orange en fut le dénonciateur, dans un manifeste qu'il publia contre le tyran de sa patrie. Philippe II ne répondit rien; mais, au bout de huit ans, il parvint à faire assassiner le prince d'Orange.

L'empereur Maximilien avait intercédé auprès de son parent pour don Carlos. Char-

L'abbé de Saint-Réal, accoutumé depuis le succès de sa conjuration de Venise à se jouer de l'histoire, a traité ce sujet sous le titre équivoque de *Nouvelle historique*. Cet écrivain montre un dangereux talent, celui de l'invention des faits; mais son style est complétement dépourvu d'imagination. Un historien doit peindre avec de vives couleurs ce qu'il sait être certain, mais il ne doit rien inventer. L'artifice dont a usé l'abbé de Saint-Réal, pour donner de la couleur à son roman, est très-condamnable: il cite comme ses garans une foule d'auteurs espagnols, italiens et français. On croirait, d'après lui, qu'ils offrent sur ces faits des témoignages uniformes, et cependant presque tous se contredisent. C'est encore au judicieux De Thou qu'il faut revenir pour savoir, de la mort

les IX garda le silence. Il n'observait plus Philippe II que pour lui ressembler et que pour surpasser, s'il le pouvait, la profondeur de sa dissimulation et la vaste étendue de ses vengeances. Depuis la paix qu'il avait conclue avec les religionnaires, il s'étudia surtout à paraître avoir changé de maximes dans sa politique extérieure, né montra plus que froideur et défiance envers la cour

de don Carlos, tout ce que l'histoire en peut connaître ou conjecturer.

Cet historien avait consulté sur ce fait le mécanicien français, nommé de Foix, qui avait été employé pour soulever la serrure de la chambre de l'infant d'Espagne. Un tel témoin devait être instruit plus que tout autre des détails de cette catastrophe. De Thou dit, d'après ce témoignage, que don Carlos mourut d'un breuvage empoisonné qu'on le força de prendre. Il croit, contre l'opinion commune qui place l'époque de cette mort au mois d'octobre 1568, qu'elle eut lieu au commencement de cette année. Suivant lui, Philippe II écrivit au pape, le 21 janvier, une lettre dans laquelle il annonçait à sa sainteté la résolution de faire mourir son fils. De Thou ne regarde pas comme certain l'empoisonnement de la reine d'Espagne; mais il donne pour unique motif d'en douter la douleur qu'en montra Philippe II; et c'est-là un bien faible motif d'apologie, d'après le caractère du plus dissimulé des tyrans. Presque tous les autres historiens français regardent le fait comme constant.

d'Espagne, inquiéta le pape lui-même par une indépendance hautement affectée, s'excusa sur la pénurie de son trésor pour ne point concourir à la ligue puissante de Pie V, de Philippe et des Vénitiens, contre les Ottomans; enfin il prodigua tous les signes de respect et d'amitié à l'empereur Maximilien et à la reine Élisabeth, que les peuples honoraient pour leur esprit de tolérance. Il fit demander la main de la princesse Élisabeth, seconde fille de l'empereur, et l'obtint; mais la douceur et les vertus touchantes de sa jeune épouse, n'agirent pas plus sur son cœur, que les conseils humains de son beau-père n'eurent d'effet sur ses résolutions. ce roi, de vingt-deux ans, se montrait infatigable dans ses fraudes; il donnait plus d'éclat à ses emportemens, afin de faire mieux croire à sa franchise; enfin lui seul entre les tyrans eut le privilége de ne jamais trahir sa véritable pensée dans les plus violens accès de la colère.

Cependant tout paraissait plus calme en France. On croyait étouffées des haines que les cœurs avaient appris à renfermer plus profondément. Plus d'émeutes, plus de combats dans les villes. Le prêche du faubourg ne troublait point les messes dans la

Perfidie pour attirer Coligni à la cour.

cité. En étudiant les événemens, la marche des intrigues, l'esprit de la cour, les Français devenaient dissimulés à l'exemple de leur monarque. On croyait avec les mots de politique et de religion ennoblir les plus insignes fourberies. On avait mis un intervalle aux meurtres; mais on s'exerçait aux empoisonnemens. Paris, Rouen, Lyon, Toulouse, ressemblaient beaucoup à ce qu'étaient Rome, Bologne, Ferrare, Urbin et Spolette, sous le règne des Borgia. La reine-mère multipliait les fêtes, afin d'attirer successivement dans la capitale, tous les seigneurs du parti huguenot; mais ils préféraient encore à un séjour si dangereux, celui des places de sûreté qu'ils avaient obtenues par la troisième paix. La reine de Navarre, son fils, le prince de Condé et l'amiral ne quittaient point La Rochelle. Invités de la manière la plus pressante et la plus affectueuse à se rendre aux noces du roi qui se célébraient à Mézières, ils alléguèrent la difficulté des chemins, l'incommodité de la saison. Le roi, sans paraître irrité de leur refus, se plaignit de leur voir conserver une injuste défiance. On eût dit qu'il n'aspirait plus qu'à confier les plus grands intérêts de sa couronne à celui qui, si long-temps, l'a-

vait ébranlée sur sa tête. Il l'implorait comme un guide, comme un appui.

Avant d'entrer dans le récit des intrigues qui préparèrent le massacre général des protestans, je dois déclarer que ce problème historique, de savoir si ce massacre fut prémédité au moins deux ans d'avance, ne me paraît que trop facile à résoudre. Tous les faits que j'ai exposés depuis l'entrevue de Catherine de Médicis avec le duc d'Albe, à Baïonne, jusqu'à la troisième paix des guerres de religion, offrent une preuve continue que le gouvernement n'espérait plus dompter les protestans par les armes, et qu'il tendait à faire contre eux, ou du moins contre la noblesse qui marchait à leur tête, des vêpres siciliennes. Je crois avoir montré le moment où l'irrésolution politique de la reine-mère cessa. Après avoir fait usage de ses fraudes contre les deux partis, elle ne les employa plus, dès l'année 1565, qu'à consommer la ruine des protestans. Faisait-elle la guerre, c'était pour procurer de la gloire à son fils chéri, le duc d'Anjou. Faisait-elle la paix, c'était alors qu'elle redoublait d'activité dans ses complots. Fut-il jamais une paix plus manifestement frauduleuse que celle qui termina

la troisième guerre? Quelles immenses concessions de la part des vainqueurs de Jarnac et de Moncontour? L'orgueil du trône fut-il jamais plus abaissé, la sûreté du roi plus compromise? Demande-t-on comment le sage Coligni put tomber dans un piége si grossier? Lanoue, son ami, nous a fourni d'avance la réponse. Coligni avait pris en horreur les guerres civiles; de plus, son orgueil était flatté de tout ce qu'il *obtenait; son* patriotisme et ses sentimens religieux étaient exaltés par la perspective de *combattre* pour son roi et pour son *culte*, contre l'Espagne ou plutôt contre le détestable Philippe. Mais *Catherine* associa-t-elle d'abord le monarque son fils à la confidence, à l'exécution de ses noirs projets? Je pense qu'elle le fit; elle cessait de dominer *sur lui*, si elle ne le faisait consentir à un plan aussi atroce que compliqué. N'avait-elle pas tout à craindre de Coligni, si elle n'eût été sûre que le roi ne lui accorderait jamais qu'une perfide faveur? Sans une telle précaution elle eût donc été humiliée, bravée par la reine de Navarre, l'objet principal de sa jalousie et de sa haine. Les tristes lauriers que son fils, le duc d'Anjou, avait cueillis dans la guerre civile, étaient flétris si l'amiral remportait

de plus belles victoires dans les Pays-Bas. Je suis bien loin d'affirmer ou même de supposer que Charles IX n'éprouva jamais d'irrésolution; mais son trouble eut des résultats non moins funestes que ses plus dangereux artifices.

Ce furent deux hommes de bonne foi, deux nobles guerriers, deux amis de Coligni qu'on employa pour le faire sortir de La Rochelle. Ils étaient chargés de lui faire de brillantes promesses, dont la sincérité ne leur paraissait pas douteuse. Le roi, suivant eux, commençait à régner par lui-même; il ne supportait pas plus d'être humilié par l'ambassadeur d'Espagne que d'être bravé par les Guise. Les bruits qui se répandaient dans toute l'Europe de l'empoisonnement de sa sœur, la reine d'Espagne, ne lui paraissaient que trop confirmés par des renseignemens particuliers: il brûlait de se venger du tyran en secondant la révolte des Pays-Bas. Le crédit de la reine-mère avait cessé; le duc d'Anjou était plus que jamais suspect à son frère. On offrait à Coligni le titre de vice-roi des Pays-Bas; on promettait de mettre sous ses ordres, dans cette contrée, une armée de vingt mille hommes, dont les mouvemens seraient combinés avec ceux du prince

Intrigues pour déterminer Coligni à sortir de La Rochelle.
1571.

d'Orange. Coligni pouvait se présenter à la cour, escorté de cinquante gentilshommes; dès ce moment le roi lui faisait présent de cinquante mille livres pour l'indemniser de ses pertes dans les guerres civiles. Instruit que la jeune comtesse d'Antremont, parente du duc de Savoie, faisait offrir sa main à l'amiral, le roi s'engageait à obtenir l'agrément de ce souverain pour une si grande alliance.

Les mêmes négociateurs faisaient à Coligni une offre plus importante encore, pour le maintien de la paix et la sécurité des protestans; c'était le mariage du prince de Béarn avec madame Marguerite, sœur du roi. Un tel nœud réconcilierait les deux sectes ennemies en dépit de la cour de Rome; le roi saisirait avec empressement une occasion de manifester combien il craignait peu les foudres de l'église, lorsqu'il s'agissait de pacifier son royaume.

Il se laisse persuader. Coligni fut persuadé par les discours de deux hommes sincères, ou du moins il résolut d'agir comme s'il était persuadé. La révolte des Pays-Bas lui paraissait un coup de fortune aussi merveilleux pour la France, que l'avait été, un siècle auparavant, la mort de Charles-le-Téméraire, dernier duc

de Bourgogne. Avec quelle ardeur les protestans ne le suivraient-ils pas dans une expédition aussi religieuse que patriotique! Ainsi que Duguesclin avait conduit en Espagne des Français victorieux, mais indisciplinés, il écarterait du sol de la France, et pour les plus grands intérêts de ce royaume, des soldats habitués à la farouche licence des guerres civiles. L'Angleterre ne profiterait pas seule, en secourant les Pays-Bas, d'une si favorable occasion de balancer la marine espagnole. Coligni songeait à donner un grand éclat à son titre et à ses fonctions d'amiral. Il allait reprendre avec plus d'étendue un projet dont l'exécution avait commencé sous le règne de Henri II, en fondant des colonies françaises dans la Floride et dans la Louisiane.

Les guerres civiles lui avaient donné le sentiment de toute sa force. Comme il avait exercé un grand ascendant sur les hommes, il commençait à se flatter de maîtriser les événemens. De quel secours ne serait pas pour lui le prince de Béarn, rendu puissant à la cour par son mariage avec la sœur du roi, et dont le caractère, aussi gai que martial, ferait toujours les délices et la gloire de l'armée! Quels instrumens de ses desseins

ne trouvait-il pas dans le prince de Condé, dont la fermeté surpassait de beaucoup la force de son âge; dans ce Lanoue, si intrépide, si modeste, si bien dominé par l'amour du devoir; dans les La Rochefoucault, les Soubise qui brûlaient d'être tout entiers à la patrie, après avoir sauvé leur religion; dans l'aimable et jeune Téligni, gentilhomme sans fortune, auquel il venait de donner sa fille pour prix du plus pur dévouement? Ne pouvait-il pas compter au nombre de ses auxiliaires et de ses amis, les Montmorenci, les Brissac, les Biron, ces hommes qui, au milieu d'une cour corrompue, se montraient les derniers modèles de l'honneur? Que le chancelier L'Hôpital reparût dans cette cour, dont ses vertus avaient toujours été sinon le frein, du moins la censure; que le roi se confiât à ce guide, qui seul avait découvert les moyens de rendre son règne glorieux et fortuné, tout changerait, et des lois fortes ramèneraient les âmes à l'antique loyauté.

Le roi accorda tout aux vœux de Coligni, hormis le rappel de L'Hôpital. Pendant un an, tout fut complaisance, faveur, prédilection pour les protestans. Le comte Louis de Nassau quitta le premier La Rochelle,

pour se rendre à Paris. Le roi, qui le combla de caresses, lui parut être fortement occupé de l'expédition des Pays-Bas, et lui montra le plus vif désir d'en conférer avec l'amiral. D'un autre côté, tout se disposait pour le mariage du prince de Béarn. La reine de Navarre, après un peu d'hésitation, y avait donné son consentement. La reine-mère lui faisait dire qu'elle mettait tous ses soins à vaincre les scrupules religieux de la princesse.

On savait à la cour que madame Marguerite, dès les premières années de sa jeunesse, avait conçu un vif penchant pour le jeune duc de Guise (1). Cet amour s'était formé sous les auspices du duc d'Anjou, qui paraissait alors chérir Guise comme un frère, et

Tout se dispose pour le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois.

(1) Ce n'est pas dans les mémoires de Marguerite de Valois qu'il faut chercher quelqu'éclaircissement sur ces faits. Cette princesse, qui paraît avoir dans ses récits beaucoup de naïveté, sur tout autre point que l'intérêt de sa réputation, se défend de tout soupçon qui blesserait la vertu dont elle fait une inutile parade. Elle soutient que, loin d'avoir aimé le duc de Guise, elle avait conçu de l'aversion contre lui, au milieu même des jeux de l'enfance. *Il ne saurait durer*, disait-elle, *qu'il ne fasse mal à quelqu'un*. Les anecdotes que je viens de rapporter sont attestées par presque tous les historiens.

se plaisait à lui donner ce nom. La perspective de cette illustre alliance enflammait l'homme le plus ambitieux d'une cour où l'ambition était sans limite. La jeune princesse, lorsqu'on lui parla d'épouser le roi de Navarre, affecta des scrupules de conscience; mais elle ne trouva plus d'appui ni dans le duc d'Anjou, ni dans la reine sa mère, qui souffrait avec impatience tout obstacle à son vaste plan de perfidies et de meurtres. Le roi montrait plus de colère encore. *Je prendrai*, disait-il, *ma sœur Margot par la main, et la mènerai épouser en plein prêche.* Quelques historiens rapportent qu'il avait conçu le projet de faire assassiner le duc de Guise à la chasse; mais dès que celui-ci put connaître (et ce fut sans doute par Gondi) le projet dont on s'occupait auprès du roi, il sacrifia sans peine un faible amour à un désir immodéré de vengeance. Pour détruire avec éclat l'opinion que Marguerite et lui s'étaient liés par une promesse réciproque de mariage, il épousa précipitamment la princesse de Porcien, et ne parut plus que clandestinement à la cour. Bientôt le cardinal de Lorraine partit pour Rome; et, sous le masque d'une douleur pieuse, il cachait l'exécrable joie de son âme.

Le roi ne recevait qu'avec humeur et dédain les représentations du légat du pape contre le mariage projeté; et d'un ton qu'aucun roi de France, depuis Philippe-le-Bel, n'avait osé prendre envers la cour de Rome, il avait déclaré qu'un mariage si nécessaire à la paix du royaume se célébrerait sans les dispenses du pape.

L'amiral, qui voyait tous ses ennemis et le duc de Montpensier lui-même abandonner la cour comme un champ de bataille qu'on ne pouvait plus lui disputer, s'y présenta sous une escorte de cinquante gentilshommes. Le roi reçut avec les plus vifs témoignages de joie et de tendresse, un guerrier qui, depuis dix ans, portait les armes contre lui. L'histoire, pour la honte et l'éternelle condamnation de ce jeune monarque, a conservé les expressions dont il se servit. Après avoir embrassé plusieurs fois l'amiral, et en le serrant contre son cœur, il lui dit : *Nous vous tenons maintenant, mon père; vous ne nous échapperez plus quand vous le voudrez.* Et plus l'amiral se sentait attendri, plus le monarque goûtait le plaisir infernal d'annoncer sa vengeance et de n'être pas compris. Atroce dissimulation de Charles IX.

Peu de jours après cette entrevue, le roi

fit donner à Coligni la somme de cinquante mille francs, qu'il lui avait fait promettre. On venait d'apprendre la mort du cardinal Odet de Châtillon, qui, réfugié en Angleterre, avait été l'ambassadeur des protestans auprès de la reine Élisabeth. Le roi avait confié cette mission importante à ce pontife infidèle; il l'avait chargé de négocier le mariage de la reine d'Angleterre avec son frère, le duc d'Anjou, afin, *disait-il*, de commencer à fondre ensemble les deux religions. Il s'agissait de conclure avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive, pour la délivrance des Pays-Bas (1).

Le cardinal de Châtillon est empoisonné. 1571.

Châtillon revenait en France pour rendre compte au roi des espérances que présentait cette double négociation, lorsqu'il mourut subitement. Le bruit se répandit d'abord

(1) Le maréchal de Tavanes, dans ses mémoires, s'étend beaucoup sur ce projet de mariage du duc d'Anjou avec la reine d'Angleterre, et paraît croire qu'il avait été conçu sérieusement par la cour de France. Il dit s'y être fortement opposé, et cite un long discours qu'il prononça sur ce sujet. Le même Tavanes dit que le roi s'occupait avec beaucoup de passion de la guerre des Pays-Bas, et il cite encore les longues représentations qu'il fit dans le conseil contre cette expédition. Ces différens discours ont de la cha-

qu'il avait été empoisonné. Deux ans après, on eut la certitude qu'il l'avait été en effet par son valet de chambre. Ce misérable fut depuis envoyé à La Rochelle comme espion, et y fut arrêté. Il avoua dans les tortures qu'il avait empoisonné son maître (1).

Le roi, pour détourner les soupçons de l'amiral, se hâta de lui faire restituer les biens du cardinal, qui avaient été confisqués; et bravant le scandale, pour mieux préparer un grand crime, il lui accorda pendant un an le revenu des bénéfices qu'avait possédés le cardinal hérétique.

[illegible] 1572

Cependant Charles IX tremblait que son affreux secret ne fût découvert par ceux même qui avaient le plus grand intérêt à seconder ses desseins. Il n'osait rassurer que par des paroles vagues le pape et le roi d'Es-

leur et paraissent n'avoir pas été composés à loisir. Qu'en conclure? C'est que Tavanes ne reçut pas un des premiers la confidence du massacre prémédité, et qu'on lui cacha tout ce qui avait été pratiqué avant de frapper le coup décisif. Suivant une opinion que partagent les historiens les plus impartiaux, les premières conférences des conjurés eurent lieu pendant un séjour que fit Charles IX à Blois; et l'on ajoute qu'elles se tinrent dans la même chambre, où Henri de Guise fut depuis assassiné par les ordres de Henri III.

(1) *De Thou*, liv. 51.

pagne, vivement alarmés. Plusieurs auteurs italiens rapportent un fait qui fut révélé par la cour de Rome, peu de temps après la Saint Barthélemi. Pie V, qui régnait alors, afin de prévenir le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois, avait engagé Sébastien, roi de Portugal, à demander la main de cette princesse. Par ses exhortations, par ses instances, il appuyait cette demande, qui paraissait offrir au gouvernement français de grands avantages politiques. Charles IX, embarrassé de répondre au cardinal Alexandrin, légat et neveu du pape, mit un terme à ses importunités en lui parlant ainsi : *Monsieur le cardinal, plût à Dieu que je pusse tout vous dire ; vous connaîtriez bientôt, ainsi que le souverain pontife, que rien n'est plus propre que ce mariage, pour assurer la religion en France, et exterminer ses ennemis. Oui*, ajouta-t-il en lui serrant affectueusement la main, *croyez-en ma parole; encore un peu de temps, et le saint père lui-même sera obligé de louer mes desseins, ma piété et mon ardeur pour la religion.* On ajoute que, pour confirmer ses promesses, il voulut glisser un diamant au doigt du cardinal; mais que celui-ci le refusa, en disant que

la parole de roi suffisait au saint père (1).

C'était avec sa mère, avec son frère, le duc d'Anjou, et avec un petit nombre de

(1) Ce fait, si important et si décisif, me paraît avoir le plus haut degré de certitude historique : tous les auteurs italiens l'affirment. Davila, Capi-Lupi et Jérôme Catena, qui étaient à portée d'être bien instruits, présentent ce fait comme étant devenu de notoriété publique à Rome, lorsqu'on y eut appris le massacre de la Saint Barthélemi. Jérôme Catena, dans la *Vie du pape Pie V*, dit que le cardinal Alexandrin s'écria, en présence de plusieurs personnes : *Voilà ce que m'avait promis le roi de France!* et qu'il rapporta l'entretien dont nous venons de parler. Le président De Thou s'élève un peu contre l'autorité des auteurs italiens, « Attendu, dit-il, que suivant l'esprit et les » maximes de leur nation, ils admirent la profonde » politique avec laquelle fut longuement préparé le » massacre de la Saint *Barthélemi*, et qu'ils sont suspects d'exagération à cet égard ». Il me paraît au contraire qu'il faut consulter surtout des auteurs italiens sur un crime commis par une reine italienne, de complicité avec deux fils élevés par elle, avec les trois frères Gondi, avec Biragues, le duc de Nevers et plusieurs autres Italiens d'origine. « Ce crime, dit » *Mézerai*, fut italien. Des Français n'auraient jamais » pu porter deux ans dans leur âme un si horrible » secret sans le verser au-dehors ». Malgré le léger doute que montre De Thou, il faut le ranger parmi les auteurs nombreux et imposans qui ont regardé le massacre de Paris comme long-temps préparé.

Assassinat de Lignerolles. 1571.

conseillers sinistres que le roi faisait les dispositions du massacre des protestans. Il leur fut moins difficile de s'accorder sur le nombre des victimes que sur le moment et les moyens de les frapper. On voyait du danger dans les délais; plus de danger encore dans la précipitation. Chaque jour enfantait un nouveau projet, et l'on ne manquait pas d'en placer la scène au milieu des fêtes qu'occasionnerait le mariage du prince de Béarn. Il paraît que d'abord il avait été convenu de faire une attaque simulée d'un fort, et que de là les vengeurs de la religion catholique fondraient sur les protestans tout occupés d'un jeu. Le duc d'Anjou ne put s'empêcher de faire confidence de ce projet à Lignerolles, l'un de ses favoris. Celui-ci fut un jour témoin, au Louvre, d'un entretien que le roi eut avec des seigneurs protestans. Ils avaient exposé de nouveaux griefs et demandé de nouveaux droits avec peu de ménagemens. Charles IX eut beaucoup de peine à contenir sa colère. Après leur départ il la laissa un peu éclater devant ses courtisans. Lignerolles, s'approchant de lui avec un zèle aussi féroce qu'indiscret, osa lui dire : « Ah! Sire, ne détruisez pas votre » ouvrage; encore quelques jours et nous

» avons un fort qui nous vengera de tous ces » rebelles hérétiques. — De quel fort me » parlez-vous, lui demanda le roi tout courroucé »? Lignerolles pâlit; il désigna le fort qui devait être construit le jour des noces. Importuné d'avoir un confident qu'il n'avait pas cherché, le roi résolut de s'en défaire. Quelques jours après Lignerolles fut assassiné à Bourgueil en Tourraine, où la cour se trouvait alors, par trois gentilshommes, à la tête desquels était le chevalier d'Angoulême, frère naturel du roi : ils lui avaient suscité une querelle à la chasse. On ne fit aucune recherche sur ce meurtre, et le roi redoubla de faveur pour les assassins (1).

(1) Un assassinat commis en plein jour, presque sous les yeux du roi, sur un favori de son frère, devait naturellement être imputé au roi lui-même, lorsqu'on voyait les assassins bien connus se montrer ouvertement à la cour. Il est certain que Lignerolles était seul contre quatre : il ne put donc y avoir une véritable rixe engagée : l'eût-elle été, l'honneur prescrivait au roi de faire poursuivre impitoyablement les quatre gentilshommes assez lâches pour en attaquer un seul. Aussi est-il peu d'auteurs qui disculpent Charles IX du reproche de complicité avec les meurtriers; mais il en est qui prétendent que le roi n'ordonna cet assassinat que parce que Lignerolles était aimé de la reine-mère.

Charles IX continue à dissimuler.

Après avoir passé tant d'années dans un camp où tous les cœurs respiraient la vengeance, mais où l'on faisait profession d'une scrupuleuse loyauté, Coligni était peu propre à démêler les sourdes intrigues d'une cour qui savait cacher, sous un appareil de fêtes, des projets homicides : plus il apercevait de mystère, de fraude, de symptômes d'une agitation tracassière et haineuse, plus il se piquait de montrer son cœur à découvert. Plein de la pensée que le roi se livrait à lui sans réserve, il regardait comme subalternes et peu dangereuses jusqu'aux manœuvres de la reine-mère et du duc d'Anjou. C'était à ses yeux un parti vaincu et qui achevait de se perdre en voulant inquiéter

C'était-là un motif bien *frivole* pour le porter à un tel crime : le roi craignait trop sa mère pour punir avec tant de barbarie l'un de ses amans supposés. L'abbé Le Laboureur, dans ses additions aux *Mémoires de Castelnau*, appuie l'opinion de Davila et des écrivains protestans, c'est-à-dire celle que nous avons rapportée. On ne conçoit pas comment Le Laboureur, après un tel aveu, peut ensuite montrer quelque doute sur la question de savoir si le massacre de Paris fut prémédité plusieurs mois d'avance. Il paraît que ce fut Biragne qui avait imaginé ce projet de l'attaque d'un fort, dont la révélation indiscrète coûta la vie à Lignerolles.

l'autorité que le roi avait ressaisie. Charles IX (et c'était en cela qu'il dissimulait le moins) ne cessait de parler à l'amiral de son frère avec jalousie, de sa mère avec défiance, quelquefois même, devant lui, il passait en revue tous ceux de ses courtisans qui paraissaient les plus fiers de sa faveur, et leur prodiguait les expressions d'un mépris mêlé d'humeur et d'emportement (1); mais Coligni demandait au roi des gages plus positifs de l'exécution de ses grandes promesses, et il les obtenait avec une facilité qui ouvrait son âme à la joie et même à l'orgueil. Le système politique avait complètement changé.

(1) On lit dans les *Mémoires de l'Étoile* l'anecdote suivante : « Une autre fois (Charles IX) parlant à Téligni fort privément, comme il le faisait à tous les » huguenots, et discourant avec lui de l'entreprise de » Flandres, il lui dit : *Veux-tu que je te die librement, Téligni ? je me défie de tous ces gens-ci : » l'ambition de Tavanes m'est suspecte ; Vieilleville » n'aime que le bon vin ; Cossé est trop avare ; Montmorenci ne se soucie que de la chasse et de volerie ; le comte de Retz est espagnol ; les autres seigneurs de ma cour et de mon conseil ne sont que » des bêtes ; mes secrétaires d'état, pour ne rien céler » de ce que je pense, ne me sont pas fidèles ; si bien » qu'à dire vrai je ne sais par quel bout commencer* ».

Le traité avec la reine d'Angleterre venait d'être signé à Blois ; on paraissait, en dépit de l'irrésolution et du manége de cette reine un peu coquette, conserver quelqu'espoir de son mariage avec le duc d'Anjou. Le gouvernement avait envoyé auprès d'elle un homme qui, plus que jamais, devenait cher à l'amiral, son loyal et sage parent, le maréchal de Montmorenci. On négociait auprès des princes protestans de l'Allemagne, et déjà l'on faisait chez eux des levées d'hommes pour les Pays-Bas. Bien plus, le comte Louis de Nassau et Lanoue allaient partir avec des compagnies d'élite, pour tenter des entreprises sur Mons et Valanciennes, où l'on s'était ménagé des intelligences. Enfin on équipait une flotte ; on préparait une expédition sous le commandement d'un habile marin, Laminguetière, pour aller inquiéter l'Amérique espagnole. On ne répondait plus qu'avec un dédain manifeste aux plaintes assez faibles de Philippe II et de son ministre, le duc d'Albe. N'en était-ce pas assez d'une révolution de cabinet, si soudaine et si complète, pour vaincre toute défiance, chez un vieux chef de parti ? Avait-on jamais vu un roi bouleverser l'ordre de ses relations politiques, s'imposer les dépenses les plus oné-

ruses, braver l'ennemi le plus redoutable, pour obtenir le frivole et odieux avantage de tromper l'un de ses sujets?

Coligni, convaincu de la sincérité du roi, communiqua sa fatale sécurité à la reine de Navarre, qui d'abord avait hésité à consentir au mariage de son fils, et ensuite à le conclure. Elle s'était rendue, au mois de mars, à Blois, où Charles IX s'était transporté avec sa cour pour venir au-devant d'elle. Le roi, qui l'appelait *sa chère tante, son tout, sa mieux aimée*, et qui lui montrait une déférence presque filiale, l'avait moins inquiétée que la reine-mère, qui riait avec une légèreté suspecte soit de leurs anciens débats, soit des alarmes qu'elle conservait encore. Elle ne savait s'il fallait croire à des crimes projetés; mais tout ce qu'elle voyait de vices choquait son austérité religieuse. Attentive surtout à démêler les penchans de la bru qu'on lui proposait, elle était disposée à croire ce qu'on disait de son goût précoce pour la galanterie; surtout elle craignait pour son fils l'exemple et les leçons d'une cour hypocrite et licencieuse (1).

(1) On peut voir, dans une lettre de Jeanne d'Albret à son fils, sous quel aspect la cour de Charles IX se présentait aux yeux de cette princesse austère. Cette

Mais ce qui balançait ses scrupules et ses alarmes, c'était l'espérance de recouvrer le royaume de Navarre, usurpé par l'Espagne.

lettre donnera aussi une idée de la mauvaise foi qui régnait dans les négociations du roi et de la reine-mère avec les protestans.

« Il me faut négocier tout au rebours de ce que
» j'avais espéré et que l'on m'avait promis; car je n'ai
» nulle liberté de parler ni à madame seulement,
» seulement à la reine-mère, qui me traite à la
» fourche, comme vous verrez par le discours du
» présent porteur. Quant à monsieur, il me gou-
» verne et fort privément; mais c'est moitié en ba-
» dinant, comme vous le connaissez, moitié en dissi-
» mulant. Quant à madame, je ne la vis que chez
» la reine, lieu malpropre, d'où elle ne bouge, et ne
» va en sa chambre qu'aux heures qui me sont mal-
» aisées, aussi que madame de Curton ne s'en recule
» point; de sorte que je ne puis parler à elle, qu'elle
» ne l'oie. Je ne lui ai encore point montré votre
» lettre, mais je lui montrerai. Je le lui ai dit; elle
» est fort discrète, et me répond toujours en termes
» généraux d'obéissance et révérence à vous et à moi,
» si elle est votre femme.

» Voyant donc, mon fils, que rien ne s'avance, et
» que l'on me veut faire précipiter les choses et non
» les conduire par ordre; j'en ai parlé trois fois à la
» reine, qui ne fait que se moquer de moi, et au partir
» de là, dire à chacun le contraire de ce que je lui ai
» dit; de sorte que mes amis me blâment, et je ne
» sais comment démentir la reine; car quand je lui

Charles IX avait soin d'entretenir sa tante dans cette illusion ; à l'entendre, il avait déjà des forces toutes prêtes pour attaquer l'Es-

» dis : *Madame, on dit que je vous ai tenu tel et tel* » *propos* ; encore que ce soit elle-même qui l'ait dit, » elle me le renie comme beau meurtre et me rit au » nez, et m'use de telle façon, que vous pouvez dire » que ma patience passe celle de Griselidis. Si je » cuide avec raison lui montrer combien je suis loin » de l'espérance qu'elle m'avait donnée de privauté, » et de négocier avec elle de bonne façon ; et parce » que ce porteur a par mémoire les propos, vous » jugerez par là où j'en suis logée. Au partir d'elle, » j'ai un escadron de huguenots qui me viennent en- » tretenir, plus pour me servir d'espions que pour » m'assister, et des principaux, et de ceux à qui je » suis contrainte de dire beaucoup de langage, que » je ne puis éviter sans entrer en querelle contre eux. » J'en ai d'une autre humeur qui ne m'empêchent » pas moins, mais je m'en défends comme je puis, » qui sont hermaphrodites religieux. Je ne puis pas » dire que je ne sois sans conseil ; car chacun m'en » donne un, et pas un ne se ressemble.

» Voyant donc que je ne fais que vaciller, la reine » m'a dit qu'elle ne se pouvait accorder avec moi, et » qu'il fallait que vos gens s'assemblassent pour trou- » ver des moyens. Elle m'a nommé ceux que vous » verrez tant d'un côté que d'autre. Tout est de par » elle qui est la principale cause, mon fils, qui m'a » fait dépêcher ce porteur en diligence pour vous » prier m'envoyer mon chancelier ; car je n'ai homme

pagne sur ce point; le prince de Béarn dirigerait une expédition destinée à lui rendre l'héritage de ses pères, pendant que l'amiral concourrait avec le prince d'Orange pour ravir les Pays-Bas à Philippe II. Coligni, qui croyait à ces préparatifs, persuada la reine de Navarre; elle céda. Au sortir d'un entretien qu'il avait eu avec elle sur ce sujet, le roi,

» ici qui puisse, ni qui sache faire ce que celui-là fera;
» autrement je quitte tout, car j'ai été amenée jusques ici, sous promesse que la reine et moi nous accorderions. Elle ne fait que se moquer, et ne veut rien rabattre de la messe, de laquelle elle n'a jamais parlé comme elle fait.....

» Je m'assure que, si vous saviez la peine en quoi je suis, vous auriez pitié de moi; car l'on me tient toutes les rigueurs du monde, et des propos vains et moqueries, au lieu de traiter avec moi avec gravité comme le fait mérite; de sorte que je crève, parce que je me suis si bien résolue de ne me courroucer point, que c'est un miracle de voir ma patience; et si j'en ai eu, je sais que j'en aurai encore plus affaire que jamais, et m'y résoudrai aussi davantage. Je crains bien d'en tomber malade, car je ne me trouve guère bien.

» J'ai trouvé votre lettre fort à mon gré; je la montrerai à madame, si je puis. Quant à sa peinture, je l'enverrai querir à Paris. Elle est belle et bien avisée, et de bonne grâce; mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais;

charmé de la voir tomber dans le piége, dit à la reine, sa mère : *N'ai-je pas su bien dissimuler? Fort bien, mon fils*, répondit sa perfide institutrice; *mais il faut soutenir de si heureux commencemens.* — *Laissez-moi faire*, reprit le roi, *je vous les livrerai tous* (1).

» car je n'en vois pas qui ne s'en sente. Votre cousine » la marquise en est tellement changée, qu'il n'y a » apparence de religion, si non d'autant qu'elle ne » va point à la messe; car au reste de la façon de » vivre, hormis l'idolâtrie, elle fait comme les papistes, et ma sœur la princesse encore pis. Je vous » écris privément. Ce porteur vous dira comme le » roi s'émancipe; c'est pitié. Je ne voudrais, pour » chose du monde, que vous y fussiez pour y demeurer. Voilà pourquoi je désire vous marier, et que » vous et votre femme vous vous retiriez de cette » corruption; car encore que je la croyais bien grande, » je la trouve encore davantage. Ce ne sont pas les » hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes : si vous y étiez, vous » n'en échaperiez jamais sans une grande grâce de » Dieu....

» Mon fils, vous avez bien jugé par mes premiers » discours, que l'on ne tâche qu'à vous séparer de » Dieu et de moi; vous en jugerez autant par ces » derniers, et de la peine en quoi je suis pour » vous ».

(1) Il semble d'abord qu'on pourrait élever des dou-

La reine de Navarre arrive à Blois. Sa mort. 1572.

La reine de Navarre suivit la cour à Paris et s'y occupa des préparatifs du mariage avec une répugnance qu'elle dissimulait peu, mais non avec défiance. La réserve qu'elle gardait inquiétait Catherine de Médicis; celle-ci tremblait que le coup d'œil vigilant d'une reine habile, d'une mère, ne découvrît des complots qu'il était plus facile de cacher à un guerrier tout préoccupé de sa gloire, de son ambition, du triomphe de son parti. Catherine fut bientôt délivrée ou se délivra elle-même de cette crainte. La reine de Navarre, en revenant de faire des emplettes pour les noces qui se préparaient, fut atteinte subitement d'une maladie violente; elle succomba au bout de cinq jours aux douleurs les plus aiguës. Il était si naturel de présumer qu'elle avait été empoisonnée, et cette opinion s'était tellement répandue parmi les protestans et les catholiques même, que le roi crut devoir ordonner l'ouverture de son corps. Les médecins déclarèrent qu'ils avaient

tes sur cette anecdote; car le roi et sa mère ne devaient pas avoir de témoins dans un tel entretien: cependant, il est naturel de supposer que Catherine de Médicis, après la Saint Barthélemi, a pu raconter ce fait. Les auteurs italiens, d'accord avec les protestans, le donnent comme certain.

trouvé toutes les parties saines; mais on leur reprocha de n'avoir point ouvert la tête, sous le prétexte suspect de respecter la majesté royale. On disait que le poison avait dû agir sur la tête même; s'il était vrai, comme le prétendaient les domestiques de la reine de Navarre, qu'un marchand italien, à qui l'on imputait mille scélératesses, lui avait vendu, le jour même où elle tomba malade, des gants de senteur empoisonnés (1).

L'histoire ne peut mettre au nombre des faits constatés l'empoisonnement de la reine de Navarre. Le moyen d'exécution qu'on suppose est peu vraisemblable, sans être impossible. La mort de Jeanne d'Albret apportait un retard forcé au mariage du prince de Béarn, et compromettait le plus exécrable des complots, en le faisant différer et soupçonner. Mais d'un autre côté, on

(1) Ce marchand se nommait René : il fut un des bourreaux les plus atroces dans la journée de la Saint Barthélemi. Après le massacre, il se vanta lui-même, si on en croit les *Mémoires d'état de France sous Charles IX*, d'avoir empoisonné la reine de Navarre. Mézerai parle de cet empoisonnement d'un ton affirmatif. Voltaire le révoque en doute; mais on sait que presque toujours il refuse de croire à tous les bruits d'empoisonnement.

observe que la reine-mère avait pu céder à l'impatience de sacrifier d'abord la femme qu'elle détestait le plus ; enfin que sa première victime avait dû être celle qui avait le plus d'intérêt et d'habileté pour détromper toutes les autres. Jeanne d'Albret est presque la seule femme que l'histoire mentionne avec honneur à cette épouvantable époque de nos annales. Elle s'élevait au-dessus de son sexe par la force de son âme et même par celle de son esprit. Les écrivains qui se montrent les plus passionnés contre les hérétiques, reprochent à Jeanne d'Albret d'avoir manqué d'esprit de conciliation et même d'humanité ; mais outre qu'ils n'appuient sur aucun fait certain une si grave imputation, comment douter qu'il y eût un grand fonds de bonté dans le cœur d'une reine qui fit l'éducation de Henri IV ?

Le deuil du prince de Béarn, qui, après la mort de la reine sa mère, prit le titre de roi de Navarre, retarda son mariage jusqu'au 17 août. Il était arrivé une dispense du pape, ou réelle ou supposée : c'était le cardinal de Lorraine qui l'envoyait, et disait l'avoir sollicitée. Cette pièce inspirait des doutes au cardinal de Bourbon, oncle du prince. Charles IX s'impatientait et se

marquait des scrupules de ce prélat ; il traitait de superstitieux et d'imbécilles papistes tous ceux qui, disait-il, s'opposaient au bonheur de sa sœur Marguerite.

Discussion sur la guerre des Pays-Bas.

Pendant cet intervalle, on discutait au conseil du roi la guerre d'Espagne. Les Guise, quoiqu'ils fussent revenus à Paris, n'assistaient pas à ce conseil. Les secrétaires d'état, quoique tous Espagnols dans le cœur, ne faisaient que de timides objections à l'amiral. Le maréchal de Tavanes combattit les plans du guerrier qu'il avait vaincu aux batailles de Jarnac et de Moncontour. La discussion qui s'éleva entre ces deux ennemis fut pleine d'amertume. Coligni ne put garder son flegme accoutumé : deux fois, à l'issue du conseil, il fit à Tavanes les provocations les plus directes. Celui-ci, qui était un peu sourd, prit prétexte de cette infirmité pour ne pas paraître entendre ce qu'il y avait de plus injurieux et de plus menaçant dans les paroles de Coligni. Si le maréchal se refusait cette fois à la vengeance de l'honneur, c'est qu'il était déjà sûr d'une autre espèce de vengeance.

Nouveaux sujets d'alarmes pour les protestans.

Cependant Charles IX faisait donner avis au duc d'Albe des entreprises que les protestans français paraissaient exécuter dans

les Pays-Bas d'après ses ordres. A la vérité il n'avait trahi d'abord ni le comte Louis de Nassau, ni Lanoue, qui réussirent à s'emparer, l'un de Valenciennes, et l'autre de Mons; mais le duc d'Albe connut, par le gouvernement français même, la marche d'un corps de troupes commandé par le protestant Genlis, et, l'ayant surpris la nuit, le mit dans une déroute complète. Genlis fut tué dans l'action. Nassau fut bientôt chassé de Valenciennes. Lanoue ne put tenir long-temps à Mons. Les alarmes des protestans à Paris devenaient plus vives. Béthune, père du grand duc de Sulli, avait dit : *Si les noces du prince de Béarn se font à Paris, je prévois que les livrées en seront vermeilles.* Langoiran, un des familiers de l'amiral, désolé de n'avoir pu lui faire comprendre combien toutes les caresses du roi devaient lui être suspectes, avait dit, en partant pour son château : « J'aime mieux me » sauver avec les fous que de périr avec les » sages ». Coligni ne pouvait se résoudre à craindre sans cesse. « Il vaut mieux, disait-il, » mourir une fois que de mourir tous les » jours ». S'il différait son départ, c'était pour ne pas donner lieu à une quatrième guerre civile. Pourquoi, si près d'exécuter les plus

grands et les plus glorieux desseins, s'exposerait-il par de vagues alarmes à vivre encore en proscrit, en chef de rebelles, à verser encore du sang français, à laisser une renommée douteuse? Préoccupé de ces pensées, obstiné à ne plus se défendre, il ne lisait qu'avec impatience, ou plutôt il cessait de lire les lettres et les mémoires que lui adressaient ses compagnons épouvantés. Voici les considérations principales qui lui étaient présentées dans un de ces mémoires:

«O Coligni! qu'avez-vous fait de votre prudence? Vous à Paris! vous dans une ville qui, depuis douze ans, est devenue l'apanage des Guise; vous dans une ville où le catholicisme est plus invétéré, plus furieux qu'à Rome, Lisbonne et Madrid! Est-ce avec huit cents gentilshommes que vous braverez les coups d'une population immense et toute entière acharnée à votre ruine? Vous qui saviez si bien nous défendre à la tête des armées, pouvez-vous nous livrer aux poignards des catholiques? N'êtes-vous plus pour nous un père vigilant? On vous entend répondre pour toute chose à nos alarmes, à nos avertissemens : *J'aime mieux être traîné par les rues de Paris que de re-* Avertissemens donnés à Coligni.

» *commencer la guerre civile*. C'est aussi » que nos pères ont parlé pendant quarante » ans, et tous ont péri dans l'exil, la prison » ou les flammes. Grâce à vous, nous avons » obtenu un meilleur sort ; mais c'est par » des moyens qu'un roi généreux et qu'une » cour loyale auraient encore bien de la » peine à nous pardonner ; et nous vivons » auprès de la plus infâme des cours, sous » le plus fourbe des rois ! Ses sermens vous » rassurent, ses caresses vous ont subjugué. » O Coligni ! pouvez-vous vous fier aux » sermens d'un roi qui fatigue jusqu'à ses » plus vils courtisans par ses continuels » blasphèmes ? La foi de gentilhomme de » François I^{er}. était plus sûre que les exé- » crables juremens de son petit-fils. Est-ce » quand on *outrage le ciel qu'on peut ins-* » *pirer* de la confiance aux hommes et à un » homme comme vous, Coligni ? Mais il » vous serre dans ses bras, il vous appelle » son père ; il se montre impatient d'accom- » plir vos grandes pensées, il semble vous » livrer son royaume. J'aimerais cent fois » mieux qu'il promît moins ; plus il affecte » d'oublier nos guerres civiles et sa fuite de » Meaux, plus il se souvient, croyez-moi, » qu'avec le prince de Condé vous avez été

» sur le point d'enlever sa personne ; que
» vous avez évité long-temps chacune de
» ses embûches ; qu'inépuisable en ressour-
» ces, vous vous êtes, en quelque sorte,
» joué de ses armées victorieuses ; enfin que
» vous l'avez fait souscrire à la paix la plus
» humiliante que jamais un monarque ait
» reçue de l'un de ses sujets. Mais com-
» ment, dites-vous, prêter une infernale
» dissimulation à un roi de vingt ans ? C'est
» dans les temps de guerres civiles, Coligni,
» que le vice mûrit promptement. Tout
» s'est réuni pour donner à Charles IX une
» corruption anticipée, une scélératesse
» précoce. Son père a bien souvent faussé
» la parole de chevalier et de roi. Sa mère,
» italienne, tient école de fourberies et de
» crimes. L'exécrable Gondi est l'ami de son
» cœur ; c'est Philippe II qu'il prend pour
» modèle. Le duc d'Albe, à Bayonne, lui
» a enseigné sa politique. Mais d'où vient
» qu'il se déclare contre Philippe II et con-
» tre le duc d'Albe ? Voilà des effets, dites-
» vous ; et cependant le brave Genlis est
» battu, Lanoue et Nassau ont échoué dans
» des entreprises dont le succès vous sem-
» blait infaillible. Les Rochelois, loin de
» s'applaudir des armemens qu'on prépare

» si près de leurs rivages, et qu'on vous dit » destinés contre l'Espagne, les regardent » comme dirigés contre nous et vous l'écri- » vent. On nous trompe, on veut nous » égorger, non plus comme autrefois sépa- » rément, mais tous ensemble. Notre mort » serait moins douce à Catherine de Médi- » cis, si elle ne nous faisait frapper dans » une fête; il faut qu'elle s'amuse de notre » crédulité, de notre joie. Plus d'obstacles » au mariage du roi de Navarre; *le poison* » *a délivré la cour d'une reine qui veillait sur* » *les dangers de son fils et sur les nôtres.* O » Coligni, avez-vous pris assez d'informa- » tions sur cette mort, sur celle de votre » frère, Odet-de-Châtillon? Pourquoi le » chancelier de L'Hôpital, malgré vos ins- » tances, vit-il encore dans une retraite qui » est un exil, et pourquoi les Guise repa- » raissent-ils à la cour? Rien ne vous est » suspect, pas même le zèle du cardinal de » Lorraine à solliciter une dispense du pape » pour le mariage d'un prince huguenot » avec la sœur du roi. Vous supposez donc » tous les cœurs changés? à vos yeux Guise » et Tavanes n'ont plus de haine! la reine- » mère et le cardinal de Lorraine agissent » avec droiture! Coligni, pourquoi n'é-

» Écoutez-vous plus la voix de nos pasteurs ? » Ils vous apprendraient quelles horribles » maximes on prêche aujourd'hui dans les » églises catholiques de Paris. C'est un de- » voir, disent les curés, les moines, et sur- » tout les jésuites, de manquer de foi aux » hérétiques. Puisque tout traité avec eux » est un crime envers le ciel, il n'est qu'un » moyen de salut, c'est de les poursuivre, » de les frapper, de les égorger à la faveur » des traités. Ils le disent, ils seront obéis. » Les poignards sont prêts, le tocsin va » sonner : nul de nous n'échappera, puisque » Coligni veut toujours s'aveugler, et que » nous n'avons pas la force d'abandonner » Coligni ».

L'amiral, deux jours avant le mariage du roi de Navarre, *lut*, à ses amis *rassemblés*, un mémoire qui contenait ces avertissemens; soupçonnant sans doute un d'eux de l'avoir écrit, il réfuta ce mémoire dans toutes ses parties, mais par des raisonnemens trop faibles pour être rapportés. « Celui qui m'é- » crit ainsi, ajouta-t-il d'un ton pénétré de » chagrin, devrait plutôt joindre ses prières » aux nôtres, pour obtenir du ciel qu'il bé- » nisse de si favorables commencemens ». Deux hommes, pleins de candeur et de no-

blesse d'âme, entretenaient Coligni dans ses *illusions* : l'un était Téligni, son gendre, et l'autre le comte de La Rochefoucault. Tous deux paraissaient jouir de la plus insigne faveur auprès du roi. Il se plaisait à jouer avec eux. Ces imprudens ne pouvaient concevoir qu'on pût cacher de noirs complots sous l'apparence de la *gaieté*. Coligni venait d'épouser, depuis peu, la comtesse d'Antremont, qui avait rendu un si bel hommage à sa renommée et à ses vertus, en lui faisant offrir sa main. Le duc de Savoie, son parent, avait refusé de souscrire à cette alliance, malgré la prétendue intercession de Charles IX. La comtesse d'Antremont s'était échappée de Turin; elle brûlait, disait-elle, d'*être la Marcia de ce nouveau Caton*. Coligni ne reçut aucune dot de cette riche héritière, dont le duc de Savoie avait confisqué les biens. Il n'avait pas voulu qu'elle le suivît à Paris : ce fut là son seul acte de prudence.

Noce du roi de Navarre. 1572.

Le 18 août, on célébra le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois. La cour y déploya beaucoup de magnificence, et s'efforça d'y montrer de l'allégresse; le roi surtout paraissait fier d'avoir conclu cette alliance, si nécessaire au repos de son

rs ume. Dans la cérémonie, qui se fit à Notre-Dame, presque tous les seigneurs catholiques étaient rangés autour de Marguerite de Valois; les seigneurs protestans, ainsi que les Montmorenci, autour du roi de Navarre. Les regards de l'amiral vinrent à se porter sur des drapeaux suspendus aux murs de l'église : c'étaient ceux de Jarnac et de Moncontour. *Voilà*, dit-il, *de tristes trophées, mais bientôt ils feront place à d'autres qui nous seront plus agréables à contempler.* Le cardinal de Bourbon dit la messe de l'épouse. Le roi de Navarre et les gentilshommes se retirèrent alors de l'église, et n'y reparurent qu'après la messe finie. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que le peuple, comme s'il se fût prêté à la dissimulation de la cour, ne témoigna aucun scandale (1). Le soir il

(1) On lit, dans plusieurs des mémoires de ce temps, que Charles IX, au moment de la célébration du mariage, voyant sa sœur hésiter à prononcer le *oui*, s'approcha d'elle très-brusquement et la décida par de violentes menaces. Marguerite de Valois, qui confesse dans ses Mémoires avoir eu de la répugnance pour ce mariage, ne dit rien qui confirme ce fait. Elle ne parle que de la magnificence de ses habillemens et se complaît dans ce souvenir, malgré l'horreur de la catastrophe que ses noces amenèrent.

y eut au Louvre une fête assez insignifiante, dans laquelle, pendant les froids épithalames composés par les poëtes de quelque renom, la salle changeait de décorations, et était souvent traversée par des chars de dieux et de monstres marins.

Le lendemain, le duc d'Anjou reçut les deux époux et leur nombreux cortége. On dansa.

Fêtes horribles. On avait réservé pour le jour suivant un spectacle odieusement allégorique (1). C'était une espèce de tournoi qui s'ouvrit à l'hôtel

(1) Peut-être les lecteurs désireront quelques détails de plus sur cette fête atroce. Il est impossible de n'y pas voir une preuve manifeste du massacre qui se préparait; mais on se demande comment Catherine de Médicis put si imprudemment laisser soupçonner ses complots; on ne songe pas, en faisant cette question, à tout le plaisir qu'un tel divertissement devait causer à une femme vindicative et scélérate. Voici les détails de cette fête, tels qu'ils sont donnés par un témoin oculaire dans les *Mémoires d'état de France*, sous Charles IX; chaque mot y fait frissonner d'horreur.

« Le mercredi 20 août, furent faits jeux dès long-» temps préparés en la salle de Bourbon, comme s'en » suit : premièrement en ladite salle à main droite » y avait le paradis dressé, l'entrée duquel était dé-» fendu par trois chevaliers armés de toutes pièces, » qui étaient pour le roi et ses frères. A main gau-

d Bourbon, près du Louvre. Catherine de Médicis avait composé cette fête comme pour se donner une joie anticipée des massacres qu'elle et son fils méditaient. Suivant l'usage du temps, le sacré y était mêlé au profane. Au côté droit, on avait représenté le paradis chrétien, auquel on avait donné pour vestibule les champs Élysées du paganisme. A gauche étaient le Tartare et l'enfer. Des nymphes se promenaient dans le séjour des bienheureux. Des chevaliers en défendaient l'accès la lance à la main. D'autres cheva-

» che était l'enfer, dans lequel y avait un grand nombre de diables et petits diabloteaux, faisant infinies singeries et tintamarres avec une grande roue tournante, dans ledit enfer, tout environnée de clochettes. Le paradis et l'enfer étaient divisés par une rivière qui était entr'eux, dans laquelle y avait une barque conduite par Caron, nautonier d'enfer. A l'un des bouts de la salle, et derrière le paradis, étaient les champs élysées; à savoir un jardin embelli de verdure et de toutes sortes de fleurs; et le ciel empyrée, qui était une grande roue avec les douze signes, sept planètes, et une infinité de petites étoiles faites à jour, rendant une grande lueur et clarté par le moyen des lampes et flambeaux qui étaient artificiellement accommodés par derrière. Cette roue était en continuel mouvement, faisant aussi tourner ce jardin, dans lequel étaient douze nym-

liers, armés de toutes pièces et conduits par le roi de Navarre et quelques-uns des siens, se présentèrent pour forcer l'entrée du paradis; mais ils furent repoussés et jetés dans l'enfer, où mille monstres hideux s'agitaient au milieu des flammes. Enfin, pour dissiper l'horreur de ce sinistre divertissement, on fit descendre du ciel Mercure et Cupidon, qui parlèrent un langage conciliateur, et délivrèrent le roi de Navarre. On voit combien Médicis avait *étudié non-seulement* le crime, mais l'art d'en jouir.

» phes fort richement accoutrées. Dans la salle se
» présentèrent plusieurs troupes de chevaliers errans,
» armés de toutes pièces et vêtus de diverses livrées,
» conduits par les princes et seigneurs; tous, lesquels
» tâchant de gagner l'entrée du paradis, pour puis
» aller querir les nymphes au jardin, étaient empê-
» chés par les trois chevaliers qui en avaient la garde,
» lesquels l'un après l'autre se présentaient à la lice,
» ayant rompu la pique contre lesdits assaillans, et
» donné le coup de coutelas, les renvoyaient vers
» l'enfer, où ils étaient traînés par ces diables. Cette
» forme de combats dura jusqu'à ce que les chevaliers
» errans eurent été combattus et traînés un à un de-
» dans l'enfer, lequel fut puis clos et fermé. A l'ins-
» tant descendit du ciel Mercure et Cupidon, portés
» par un coq, chantant et dansant. Le Mercure était
» cet Étienne Leroy, chantre tant renommé, lequel

Dans le moment même où Charles IX et sa mère conspiraient avec les Guise la mort de l'amiral et de ses compagnons, l'un et l'autre songeaient à faire promptement retomber sur les Guise même le reproche et la vengeance de ces meurtres. Voici le plan que Gondi avait tracé au roi : « Il faut livrer » l'amiral aux coups du duc de Guise. Dès » que les amis de Coligni le verront assas- » siné, ils reconnaîtront le duc de Guise ; » et, secrètement aidés par notre secours, » ils parviendront facilement à l'immoler

» descendu en terre, se vint présenter aux trois che- » valiers ; et, après un chant mélodieux, leur fit une » harangue, laquelle parachevée, il remonta sur son » coq toujours chantant, et fut reporté au ciel. Lors » les trois chevaliers se levèrent de leurs siéges, et tra- » versant le paradis et champs élysées, allèrent querir » les douze nymphes, lesquelles ils menèrent au milieu » de la salle, où elles se mirent à danser un bal fort di- » versifié, et qui dura plus d'une heure. Le bal para- » chevé, les chevaliers qui étaient dans l'enfer furent » délivrés, et après se mirent à combattre et rompre » les piques en feinte. La salle était toute couverte » d'éclats de piques ; on voyait un feu sortir de tous » côtés des harnois. Le combat fini, on mit le feu à » des traînées de poudre qui étaient autour d'une fon- » taine dressée quasi au milieu de la salle, d'où s'éleva » un bruit et une fumée qui fit retirer chacun ».

» avec ses frères. Fiez-vous alors au peuple » pour venger les Guise et pour exterminer » tous les protestans. N'intervenez avec » toutes vos forces, ne vous montrez à » découvert qu'après que les fureurs des » deux partis vous auront délivré de tous » vos ennemis, ou catholiques ou protes- » tans. Punissez alors de deux côtés. On ne » verra en vous que le vengeur des meur- » tres que vous aurez ordonnés ».

Le roi fit venir le duc de Guise, et lui dit qu'il le verrait avec plaisir satisfaire ses justes ressentimens contre Coligni. Guise avait un assassin tout prêt; c'était ce Maurevel qui avait tué, par trahison, le brave de Moui, en attendant l'occasion de tuer l'amiral.

Assassinat de Coligni par Maurevel. 1572.

Le vendredi 21, le roi avait, de bonne heure, donné audience à l'amiral, pour l'entretenir de la guerre de Flandres; puis il était allé jouer à la paume auprès du Louvre avec le duc de Guise et Téligni. Coligni n'assista qu'un moment à la partie. Il revenait chez lui à pied, et lisait des papiers qu'on venait de lui remettre, lorsque, passant devant le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, où logeait Villemur, précepteur du duc de Guise, il fut blessé de deux balles. Maurevel avait tiré sur lui un coup d'arque-

buse, par une fenêtre. Cet assassin s'échappa par le jardin, sur un cheval qu'on tenait prêt, gagna la rue Saint-Antoine, où un autre cheval l'attendait, et s'enfuit.

Les deux blessures que reçut Coligni, l'une à l'index de la main droite, l'autre au bras gauche, étaient graves. Cependant il eut la force de s'en retourner à pied à son logis, soutenu par ses domestiques. Ses gentilshommes coururent avertir le roi de cet attentat : le roi faisait encore sa partie avec le duc de Guise. A cette nouvelle, il jeta sa raquette avec fureur, et s'écria : *N'aurai-je jamais de repos? Quoi! toujours de nouveaux troubles!* Guise se retira sans que le roi parût faire attention à lui.

Les protestans indignés se rendaient en Visite du roi à l'amiral. foule chez Coligni. Sa tranquille fermeté, sa résignation religieuse continrent leur fureur, et trompèrent l'espérance de la cour. Chacun d'eux, d'après des indices assez manifestes, nommait Guise l'auteur du complot; mais aucun ne parlait de venger Coligni par un assassinat. Ceux même qui ne se défiaient pas encore de la cour, craignaient le peuple. Peut-être se seraient-ils retirés en armes de la capitale, si leur chef eût été en état de les suivre; mais comment abandonner Coli-

gni dans une telle ville? Charles IX et la reine craignirent que les protestans n'échappassent à leurs coups. Armé d'une dissimulation que l'enfer lui soufflait, il se montra, dans tous ses mouvemens, dans toutes ses paroles comme le fils le plus tendre de celui qu'il allait faire assassiner une seconde fois. « Je punirai cet attentat, disait-il au roi de » Navarre et au prince de Condé: aucun cou-» pable ne m'échappera; je les frapperai, » fussent-ils de mon sang même ». Puis il se hâta de se rendre chez Coligni, qui, persévérant encore dans sa fatale confiance, lui faisait demander un entretien. Coligni, traité dans sa blessure par le chirurgien du roi, Ambroise Paré, venait de subir une opération très-douloureuse. Le roi entra, suivi d'un cortége qui était peu fait pour rassurer l'amiral: la reine-mère, le duc d'Anjou, le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Tavanes, enfin le comte de Retz en faisaient partie; mais le roi avait mêlé à ce cortége plusieurs hommes chers à l'amiral, et particulièrement trois des frères Montmorenci. En entrant, il dit à l'amiral, d'un ton consterné: *O mon père! la blessure est pour vous, et la douleur est pour moi; mais je jure que j'en tire-*

rai une vengeance si éclatante, que jamais elle ne s'effacera de la mémoire des hommes. Coligni, qui paraissait regarder sa blessure comme mortelle, en parla sans une vive émotion; et mettant à profit des momens précieux, il porta toute l'attention du roi vers la guerre de Flandres, heureux de réfuter encore une fois les adversaires de ce grand projet en leur présence. Le roi affectait de l'écouter avec attention et respect. Il l'interrompit plusieurs fois pour lui dire : *Non, l'Europe n'a point de plus grand homme d'état que vous, mon père. Quels succès obtiendront nos armées quand elles seront conduites par le plus grand capitaine du siècle!* Cependant il évitait un entretien particulier avec l'amiral, et le conjurait de retenir son zèle. « Mon père, lui disait-il, » la chaleur que vous mettez dans vos dis- » cours, pourrait nuire à votre blessure et » retarder votre guérison. Tranquillisez- » vous. Je dois donner mes premiers soins » à rechercher vos assassins, à les faire périr » dans les plus affreux supplices. — Ils ne » sont pas bien difficiles à connaître, lui » répondit l'amiral ». La reine-mère prit part à cet entretien. Le roi dissimulait avec une telle force, qu'il pouvait lui causer

à elle-même quelque doute sur ses sentimens réels. Comme il avait voulu voir la balle dont avait été blessé l'amiral, *il est heureux,* dit la reine, *que la balle ait pu être retirée de la plaie. Je me souviens que lorsque M. de Guise fut blessé devant Orléans, les médecins lui dirent que si on pouvait retirer la balle, il n'y aurait plus de danger.* Coligni entendit sans aucun trouble rappeler la mort du duc de Guise. La reine et le roi sortirent en le recommandant avec mille instances aux soins des médecins (1).

(1) Dans l'horreur qu'inspire une si épouvantable dissimulation, on voudrait pouvoir supposer que le roi, lorsqu'il rendit visite à l'amiral, n'était point encore décidé au massacre général des protestans, et qu'il n'avait pas même connaissance du complot; mais tous les faits que nous venons de citer, et les témoignages authentiques dont nous les avons appuyés ne permettent plus cette supposition. Si nous interrogeons les auteurs mêmes du massacre dans les relations qu'ils en ont données, nous voyons entr'eux une contradiction frappante, pour déterminer le moment où le roi consentit au massacre. Suivant Tavanes, la résolution de Charles IX était prise avant la visite qu'il rendit à l'amiral. Suivant la relation de Miron, qui paraît avoir été écrite en Pologne, sous la dictée du duc d'Anjou, le roi ne fut décidé que vingt-quatre heures après cette visite. Tavanes la place au dimanche, jour où déjà l'amiral n'existait plus; et Miron,

Le roi avait parlé de faire conduire l'amiral au Louvre; mais les médecins s'y opposèrent, parce qu'il était hors d'état d'être transporté. Le roi, feignant de pourvoir à sa sûreté, fit mettre à sa porte une compagnie du régiment des gardes (1), parmi lesquels, pour éviter tout soupçon, on mêla des Suisses de la garde du roi de Navarre, mais en fort petit nombre. Tous les protestans furent invités à venir se loger auprès de l'amiral. On défendait aux catholiques d'approcher de ce quartier. Des troupes nouvelles entraient dans Paris. Par l'ordre du roi, le parlement commençait des informations sur l'assassinat de l'amiral. Déjà un

d'accord en cela avec tous les mémoires, la place au vendredi 21. Il est vrai que les écrivains protestans conviennent que Catherine de Médicis conçut un peu d'inquiétude pendant cet entretien, qui fut assez long; mais ce sentiment était naturel, quelques promesses qu'elle eût reçues du roi. Jusqu'au dernier moment, elle craignit et dut craindre que son fils ne reculât devant l'atrocité de l'attentat. Le protestant D'Aubigné dit qu'elle répétait souvent au roi un trait pris dans les sermons de l'évêque de Bitonte : *Che pieta lor ser crudele, che crudelta lor ser pietosa.*

(1) Il est important de remarquer que le régiment des gardes était entré à Paris, avant même l'assassinat de Coligni par Maurevel.

laquais de la maison d'où était parti le coup avait été mis à la torture. Les motifs d'alarmes et de sécurité se mêlaient, se croisaient dans l'esprit des protestans, au point de ne produire qu'anarchie dans leurs conseils. Quelques-uns parlaient de se faire justice eux-mêmes, d'autres de fuir; le plus grand nombre se reposait encore sur l'attachement filial que le roi montrait pour Coligni. Le roi, pendant ce temps, tenait conseil aux Tuileries. Guise, dont il voulait se servir, mais pour le sacrifier ensuite, avait été appelé à ce conseil. Il répondait déjà des gardes-suisses des cantons catholiques, que lui, le moins religieux des hommes, venait de remplir d'un exécrable fanatisme. Il répondait encore des compagnies de quartiers, c'est-à-dire de la bourgeoisie armée de Paris. On eût dit, à l'activité de ses mesures, qu'il prenait sur lui seul tout l'événement; mais il s'était bien promis de ne pas permettre au roi de rester dans l'ombre. « Tout est légitime, disait-il, pour un fils qui » venge son père ». La reine-mère, le duc d'Anjou, Tavanes, Nevers, Montpensier, le chevalier d'Angoulême, un sanguinaire magistrat, l'Italien Birague, pressaient le roi de prononcer le sinistre arrêt. Charles IX

Dispositions pour le massacre, 1572.

le prononça en ces termes : *Eh bien! oui, je consens au massacre des huguenots ; mais qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher.*

Le roi de Navarre et Condé sont exceptés.

Cependant il fut convenu qu'on excepterait du massacre le roi de Navarre et le prince de Condé ; mais en les forçant d'abjurer. Si l'on en croit le témoignage de Tavanes, ce fut lui qui représenta combien il serait horrible au roi d'égorger son parent, son beau-frère, au milieu des fêtes de son mariage. Henri IV n'a jamais cru à ce prétendu service de Tavanes. L'opinion la plus générale est que Catherine de Médicis demanda la vie du roi de Navarre. Il faudrait en chercher les motifs dans quelques vues éloignées de sa politique, plutôt que dans un reste de scrupule ou de pitié. Il fut résolu que le massacre serait exécuté dans cette nuit même du samedi au dimanche, 24 août, fête de saint Barthélemi. Au sortir du conseil, chacun des chefs s'environna de ses affidés les plus sûrs, c'est-à-dire les plus impitoyables.

Marcel, ancien prévôt des marchands, Charron, qui lui avait succédé dans cette magistrature, et plusieurs échevins; un grand nombre de curés et de moines prêchaient l'assassinat à des hommes perver-

tis par douze ans de guerre civile. Ils leur distribuaient des croix blanches pour ralliement. Les soldats et les bourgeois se tenaient embusqués dans différens corps-de-garde, et pas un d'eux ne s'échappa pour venir avertir un ami, un frère, un père protestant. Il faisait une de ces belles nuits du mois d'août, dont la douce fraîcheur invite à différer l'heure du repos. Quelques protestans, qui rentraient tard dans leurs foyers, n'avaient pas vu sans alarmes un concours extraordinaire d'hommes armés. Interrogeaient-ils quelques hommes de ces fréquentes patrouilles, ceux-ci, devenus aussi fourbes que le roi leur chef, disaient avoir été commandés pour des fêtes magnifiques et de nouveaux tournois qu'on devait commencer dès l'aube du jour.

Agitation de la cour.

Mais il régnait au *Louvre* une sombre agitation, et je ne sais quel frisson qui tenait plus à l'épouvante qu'au remords. Comme le roi jetait des regards farouches sur ses confidens rassemblés autour de lui, tous frémissaient et croyaient voir l'arrêt de leur mort dans un moment d'irrésolution et de repentir. Catherine de Médicis elle-même craignait de n'avoir point communiqué assez de scélératesse à son fils, et s'étudiait à l'affermir en

montrant la plus grande liberté d'esprit. Ses deux filles, madame Claude, duchesse de Lorraine, et la reine de Navarre, étaient auprès d'elle. Importunée de la présence de cette dernière, qui n'était en rien prévenue du complot, elle lui commanda d'aller se coucher. *Pour Dieu, ma sœur, n'y allez pas!* s'écria la duchesse de Lorraine, tout éperdue. La reine-mère, trahie par le mouvement de l'une de ses filles, réussit mal à dissiper la terreur de la reine de Navarre; mais elle lui réitéra sévèrement l'ordre de s'aller coucher.

Tout est prêt, tout va bien, venaient dire successivement au roi le duc d'Anjou, Guise, Retz et Tavanes; mais ils ajoutaient que les protestans commençaient à déceler de l'inquiétude, et que l'on avait déjà repoussé plusieurs de leurs postes armés qui voulaient pénétrer jusqu'au logement de l'amiral. « Ne » perdons pas de temps, dit la reine; il faut » avancer l'heure du signal; il faut que le » tocsin réponde à l'horloge qui va son» ner minuit. — Eh bien! dit le roi; qu'on » coure à Saint-Germain : j'ai besoin de » sortir de l'état où je suis. N'est-ce pas » la cause de Dieu que nous servons »! Bientôt on entend le tocsin de l'église de

Saint-Germain-l'Auxerois, toute voisine du Louvre. Au même instant, un coup de pistolet se tire; ce double bruit a glacé d'horreur jusqu'à ceux qui se préparent à verser tant de sang. Pas un visage qui n'ait pâli; on se regarde et chacun frémit de voir ses complices aussi troublés que lui-même. Guise rompt le silence et dit : « Un » pareil bruit est doux aux oreilles d'un fils » qui a son père à venger ». Il part avec le duc d'Aumale, le chevalier d'Angoulême, et un grand nombre d'hommes armés; ils se dirigent vers la maison de Coligni.

Coligni égorgé. 24 août. 1572.

L'officier, nommé Cosseins, chargé de ce poste, ouvre à des assassins qu'il attendait, joint sa troupe à la leur et s'assure des Suisses du roi de Navarre, qu'il tient enfermés. Coligni s'éveille : *D'où vient ce tumulte*, dit-il? —*Monseigneur, c'est Dieu qui vous appelle*, lui dit en entrant un de ses gentilshommes. — *Je vous entends*, reprend l'amiral; *mes amis, je vous ordonne de fuir. Pour moi, je suis depuis long-temps préparé à la mort; je me recommande à la miséricorde de Dieu.* Tous ses domestiques fuient. Ceux du duc de Guise brisent les portes : Besme est à leur tête. *Est-ce toi qui es Coligni?* lui dit-il en entrant. — *C'est moi-même. Jeune homme,*

tu devrais respecter mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras, tu ne peux accourcir ma vie que de quelques jours. Besme le frappe de plusieurs coups au visage et au cœur, et l'étend sans vie. Guise, qui était resté dans la cour, crie : *Besme, en est-ce fait? — Il est mort. — Eh bien! fais-nous le voir.* Le corps de Coligni est jeté par la fenêtre; Guise, pour reconnaître ses traits, essuie le sang dont son visage était couvert. Mais une crainte s'offre à son esprit : le roi et la reine-mère pourraient faire arrêter leur complice et désavouer leur ordre; Guise ordonne que la tête de l'amiral soit coupée et qu'on aille la présenter à la reine. Catherine de Médicis, qui vit dans quelle intention Guise lui faisait un tel hommage, s'abstint, à la vue de cette tête, de s'abandonner à la joie ou de feindre de l'horreur. Guise, dont la vengeance était assouvie, multipliait les assassinats, afin de pouvoir dire à chaque fois à ses compagnons : *C'est le roi qui l'ordonne, n'épargnez aucun des huguenots, le roi le veut ainsi.*

Le carnage commence dans Paris.

Plusieurs tocsins sonnaient le carnage; nulle subordination parmi ce peuple de bourreaux : le plus infâme bandit marchait l'égal des ducs d'Anjou et de Montpensier,

ces deux descendans de Saint-Louis. Les éloges, qui dans les combats sont le prix du plus brave, étaient ici la récompense du plus cruel, de celui qui supportait le mieux la fatigue de tuer; les femmes, les jeunes filles n'étaient point épargnées; le viol précédait le meurtre; des enfans égorgeaient leurs petits compagnons, fils de huguenots. *Montrer de la pitié pour les hérétiques* était un crime égal à l'hérésie : on n'en pouvait sauver aucun que par fraude. Une croix blanche au chapeau, des chapelets, des scapulaires, des images de la vierge au cou, un flambeau dans une main, et dans l'autre, soit un poignard, soit une hache, soit une arquebuse, soit une massue, au bruit entremêlé des litanies, des blasphèmes, des chansons licencieuses, des coups de pistolets, des cris de joie et de lamentables gémissemens, les diverses troupes d'assassins s'abordaient en foulant des monceaux de cadavres, s'encourageaient au meurtre, s'aidaient entr'elles pour enfoncer les portes des hôtels les mieux défendus, se faisaient part d'un immense butin ou se l'arrachaient. Les uns, ouvertement brigands, portaient dans leurs maisons le fruit de leurs sanglantes rapines; les autres, féroces avec probité, venaient les dé-

poser, soit dans les sacristies, soit au Louvre, aux pieds du roi. On barricadait les rues, on tendait des chaînes, afin que nul des protestans ne pût échapper; on poursuivait sur les toits ceux qu'on n'avait pu surprendre dans leur lit.

Ainsi périt le jeune Téligni, celui qui, par son excessive confiance dans l'amitié du roi, avait le plus contribué au désastre de ses frères. Les premiers qui l'aperçurent sur le toit d'une maison, n'osèrent le tuer, *tant il était de douce nature*. D'autres, qui ne le connaissaient pas, survinrent et le tuèrent (1). Le comte de La Rochefoucault, qui ne paraissait pas moins chéri de Charles IX, n'avait quitté le monarque que vers dix heures du soir. Charles, cédant pour cette seule fois à un mouvement de pitié, voulut le sauver, et le pria de cou-

Meurtre de Téligni.

De La Rochefoucault.

(1) Il n'est aucun des historiens, même catholiques, qui ne parle avec intérêt de Téligni. Voici comment Coligni s'exprime sur ce jeune gentilhomme, dans son testament, daté d'Archiat, le 6 juin 1569. « Suivant les propos que j'ai tenus à ma fille aînée, » je lui conseille, pour les raisons que je lui ai dites » à elle-même, d'épouser M. de Téligni, pour les » bonnes et rares parties que je connais en lui; et si » elle le fait, je l'estimerai bien heureuse; mais en » ce fait, je ne veux user d'autorité ni commande-

cher au Louvre. Le comte de La Rochefoucault, habitué aux jeux du roi qui se plaisait à faire des surprises nocturnes et brutales à tous ses favoris, refusa et partit. Quand les gardes vinrent frapper à sa porte pour l'égorger, il crut encore qu'il s'agissait d'une plaisanterie du roi : il fut massacré à demi-nu. Les plus vaillans des huguenots, tels que Soubise, Pluviaut, Crussol, Mortemar, Rouvrai, saisis d'étonnement, glacés d'horreur, ne trouvaient plus leurs armes, tendaient la gorge au couteau comme pouvaient le faire leurs femmes, leurs enfans. L'héroïque défenseur de Saint-Jean-d'Angeli, Clermont de Piles, surpris par quatre assassins, se jeta tête baissée sur leurs piques. Guerchi et Lavardin se défendirent long-temps et sans avoir pu tuer un seul des meurtriers, qui tous étaient cuirassés. Le vieux Brion, gouverneur du prince de Conti, fut égorgé lorsqu'il portait dans ses bras son élève encore enfant, et qui s'efforçait, de ses faibles

» ment de père : seulement je l'avertis que l'aimant, » comme elle a pu connaître que je l'aime, je lui » donne ce conseil, pour ce que je pense que ce sera » son bien et contentement, ce que l'on doit plutôt » chercher en toutes choses, que les grands biens et » richesses ».

mains, de détourner le poignard levé sur cet octogénaire. Caumont de la Force, surpris dans son lit, où ses deux fils dormaient à côté de lui, fut frappé avec son fils aîné; il avait eu la présence d'esprit de couvrir de son corps le plus jeune. Cet enfant, qui était près d'étouffer, entendit l'un des assassins exprimer des remords : « Prenez pitié » de moi, s'écria-t-il, je vis encore, Dieu » m'a sauvé ». Ils l'épargnèrent et le conduisirent à l'arsenal, où commandait le maréchal de Biron, son oncle. Il rendit depuis des services signalés à Henri IV. Deux hommes qui furent encore plus chers à ce monarque, Du Plessis-Mornai et Sully furent sauvés ce même jour (1).

(1) Voici le récit que fait Sully, dans ses mémoires, des dangers qu'il courut à la Saint Barthélemi : « Je » m'étais couché la veille de bonne heure; je me » sentis réveiller, sur les trois heures après minuit, » par le son de toutes les cloches et par les cris confus » de la populace. Saint-Julien, mon gouverneur, » sortit précipitamment avec mon valet de chambre » pour en savoir la cause, et je n'ai jamais entendu » parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans » doute immolés les premiers à la fureur publique. Je » demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où » je vis entrer, au bout de quelques momens, mon » hôte, pâle et consterné. Il était de la religion; et,

Massacre dans le Louvre.

Le massacre ne commença dans le palais du roi qu'au point du jour. Charles IX fit venir auprès de lui, le roi de Navarre et le prince de Condé. « Je me venge aujourd'hui de tous mes ennemis, leur dit-» il, leur sang coule dans tous les quar-» tiers de Paris : on extermine par mes or-» dres tous ces rebelles vos complices, vos » frères; votre chef Coligni n'est plus. Ma » bonté, un reste de pitié pour votre âge

» ayant entendu de quoi il s'agissait, il avait pris le » parti d'aller à la messe pour sauver sa vie et garan-» tir sa maison : il venait pour me persuader d'en » faire autant et m'emmener avec lui : je ne jugeai » point à propos de le suivre ; je résolus d'essayer à » gagner le collége de Bourgogne, où je faisais mes » études, malgré la distance de la maison où je de-» meurais à ce collége, ce qui rendait ce dessein assez » périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier ; et, » prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, » je descendis. Je fus saisi d'horreur, en entrant dans » la rue, de voir des furieux qui couraient de toutes » parts et enfonçaient les maisons, en criant : *Tue, » tue, massacre les huguenots!* Et le sang que je » voyais répandre sous mes yeux redoublait ma » frayeur. Je tombai au milieu d'un corps-de-garde » qui m'arrêta ; je fus questionné; on commençait à » me maltraiter, lorsque le livre que je portais fut » aperçu, heureusement pour moi, et me servit de » passe-port : je retombai deux autres fois dans le

» me porte à vous épargner; mais il faut » rentrer sur-le-champ dans le sein de l'é» glise, ou mourir ». Le roi de Navarre ne promit rien au tyran, mais il évita de l'irriter. Condé, plus zélé pour sa religion, parut résigné au martyre. « Allez, rebelle, et » fils de rebelle, lui dit Charles IX, bouil» lant de colère, je vous donne trois jours » pour délibérer; votre tête me répondra de » votre soumission ». Les deux princes fu-

» même danger, dont je me tirai avec le même bon» heur : enfin j'arrivai au collége de Bourgogne; un » péril bien plus grand encore m'y attendait. Le » portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je de» meurais au milieu de la rue, à la merci des furieux » dont le nombre ne faisait qu'augmenter, et qui » cherchaient avidement leur proie, lorsque je m'a» visai de demander le principal de ce collége, nom» mé Lafaye, homme de bien et qui m'aimait ten» drement. Le portier, gagné par quelques petites » pièces de monnaie que je lui mis dans la main, ne » me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme » me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres » inhumains, à qui j'entendais faire mention des vê» pres siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses » mains pour me mettre en pièces, disant que l'ordre » était de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout » ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrè» tement dans un cabinet écarté, où il m'enferma » sous la clef ».

rent enfermés dans des appartemens séparés.

Trente ou quarante huguenots avaient passé la nuit auprès du roi de Navarre. La reine son épouse dormait dans une chambre voisine : un bruit affreux la réveille; un homme frappe à la porte à coups redoublés, et crie d'une voix lamentable : *Navarre! Navarre!* La nourrice de la reine ouvre; un gentilhomme, poursuivi par quatre archers, et qui avait reçu deux blessures, se précipite sur le lit de la princese pour échapper à leurs coups. Elle se jette dans la ruelle, il la suit, il la tient dans ses bras ensanglantés; elle ne savait si c'était un assassin ou un homme qui se dérobait à la mort. Nancey, capitaine des gardes, arrive : cet officier, malgré l'horreur de ce spectacle, est frappé de ce qu'il offre d'étrange, et son premier mouvement est de rire; cependant il rassure la princesse, lui dit que son mari est en sûreté, et accorde à sa prière la grâce du proscrit : c'était un gentilhomme de la maison de Lévis. Peu de temps après, la reine de Navarre se rend chez sa sœur, madame de Lorraine; comme elle entrait, un gentilhomme est tué près d'elle d'un coup de hallebarde : *Il semblait,*

dit-elle, *que le même coup nous eût percés tous deux* (1).

Le jour vient éclairer cette immense scène de carnage. Les bourreaux la contemplent avec joie, et se félicitent de pouvoir mieux reconnaître tous ceux qu'ils poursuivent. Un orfèvre, nommé Crucé, se vanta d'avoir égorgé plus de quatre cents huguenots. Ce monstre, devenu depuis odieux à ceux qui ce jour-là avaient applaudi à sa férocité, se fit ermite; mais dans son nouvel état, son instinct de scélératesse l'emportant sur ses remords, il égorgea un marchand flamand qui lui avait demandé l'hospitalité.

Plusieurs protestans s'échappent.

Ce qui redoublait la fureur des catholiques, c'est que plusieurs des plus illustres protestans venaient de leur échapper par la fuite. Montgomeri, Ferrière, le vidame de Chartres, Ségur, Rohan de Fontenai, Godefroi de Caumont et plusieurs autres gentilshommes logeaient au faubourg Saint-Ger-

(1) Les principales victimes, après celles que nous avons nommées, furent Soubise, Renel, Berni, Beauvais, qui avait été gouverneur du prince de Navarre, Louviers, Mortemar, Montaubert, Le Vasseur de Cogné, La Roche, Colombiers, Valavoire, Prunai, Pardaillan, Bourse, Monneins, et environ douze cents autres seigneurs et gentilshommes.

main, et l'on avait fait de vains efforts pour les attirer cette nuit dans la ville. Guise avait détaché mille hommes pour marcher au faubourg Saint-Germain; mais cette troupe s'était dispersée dans d'autres quartiers, et on n'avait pu l'arracher du pillage. L'on fit venir les soldats des gardes; comme ils se présentaient à la porte du faubourg, ils s'aperçurent que les clefs qu'ils avaient apportées, n'étaient point celles de cette porte, et revinrent sur leurs pas. Les protestans étaient avertis, rassemblés; ils délibéraient s'ils recourraient à la fuite, ou s'ils tenteraient un effort pour venir au secours de leurs frères. La plupart d'entr'eux croyaient encore que le roi ferait justice d'un attentat qu'ils n'attribuaient qu'aux Guise. Le jour leur montra les gardes suisses et françaises qui traversaient la rivière en bateau, pour venir à eux; ils s'échappèrent sur des chevaux à peine bridés. Plusieurs historiens affirment, mais ce fait n'est pas constaté, que le roi, voyant leur fuite d'une fenêtre du Louvre, tira sur eux plusieurs coups d'arquebuse. Furieux de ne pouvoir les atteindre, il criait : *Tuez! tuez!* Guise et sa troupe les poursuivirent en vain jusqu'à Monfort-l'Amaury.

Le jour se passa encore tout entier à tuer. Vers le soir, le roi eût désiré que le massacre cessât; il en donna l'ordre et ne fut point obéi. Il ne restait plus qu'un petit nombre de protestans; mais les assassins fondaient alors sur tous leurs ennemis particuliers; le débiteur frappait son créancier, le plaideur sa partie adverse. Quelquefois la hache levée ils dictaient une transaction, un engagement, et ils donnaient le coup mortel au malheureux qui venait de signer. Il y eut des artistes, il y eut des savans qui égorgèrent ou firent égorger leurs rivaux. Charpentier avait eu de longs démêlés avec le savant Ramus ou Pierre-la-Ramée, l'un des professeurs les plus distingués du Collége Royal, qui le premier des modernes s'était élevé contre la doctrine d'Aristote. Instruit que son ennemi s'était caché dans une cave, Charpentier amena des brigands pour lui donner la mort; et, devenu maître de son cadavre, il eut l'atrocité de le livrer aux parricides outrages des élèves même de cet illustre professeur. Plus d'un ambitieux fit tuer le concurrent qui lui avait disputé ou enlevé une place. Villemot, maître des requêtes, fils du garde des sceaux Ber-

trand, fut tué parce qu'il était humain et riche.

Trait unique de générosité.

On ne vit durant le cours de ce long massacre, qu'un seul ennemi généreux; mais il y eut quelque chose d'effrayant dans son noble procédé. Vesins, gentilhomme du Querci, haïssait mortellement un gentilhomme son voisin, nommé Regnier. Le premier était catholique et le second protestant. L'un et l'autre se trouvaient à Paris. Vesins, suivi de plusieurs hommes armés, entre chez son ennemi. « Homme cruel, lui » dit Regnier, c'était-vous que j'attendais; » profitez d'un moment si favorable pour satisfaire votre ressentiment; ne prolongez » pas mon agonie; j'ai recommandé mon » âme à Dieu : tuez-moi ». Vesins, pour toute réponse, lui dit : « Suivez-moi, et » montez le cheval que je vous amène ». Regnier, plus étonné que rassuré, obéit. Vesins avait reçu du roi une commission pour se rendre à Cahors; il fait passer Regnier pour un homme de sa suite, le tire ainsi de la capitale, et fait avec lui cent quarante lieues en gardant sur la route un silence farouche. Regnier, de plus en plus interdit, se voyait conduit près de son propre château. Comme ils touchaient à l'avenue, Ve-

sins arrête sa marche : « Il est temps, dit-il » à son ennemi, de terminer votre incerti- » tude; vous m'avez offensé, je ne me venge » point en assassin, mais en homme d'hon- » neur. Maintenant que vous êtes en sûreté » et près de votre château, nous pouvons » vider nos débats; je vous en laisse le maî- » tre.—Qui! moi, mon cher Vesins, lui ré- » pondit Regnier, que j'abuse ainsi de votre » générosité! puis-je encore voir un enne- » mi dans mon libérateur! O Vesins! met- » tez le comble à vos bienfaits en me don- » nant votre amitié ». Il voulait se jeter dans ses bras; mais Vesins, au moment où il se montrait magnanime, affectait encore d'être insensible. « Adieu, lui dit-il, je vous » demande seulement de reconnaître que » vous m'aviez mal jugé ». Après ces mots, il s'éloigne de toute la vitesse de son cheval (1).

(1) C'est à D'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, que l'on doit l'histoire de Regnier et de Vesins. Le même historien raconte ainsi la manière dont Merlin, ministre de l'amiral, se sauva du massacre. « Étant sur les maisons avec Téligni, et ne pouvant » le suivre à cause de sa faiblesse et mauvaise vue, » il se laissa cheoir dans un grenier à foin, entre le » tas et la muraille, se trouva la tête cachée de ce

Nous venons de respirer un moment; mais il faut revenir au massacre de Paris; il faut tracer ou du moins indiquer des détails que vingt fois déjà j'ai voulu éviter. « Est-il si » nécessaire, me disais-je, de montrer que » la perversité humaine est sans limites? » n'est-ce pas assez de peindre le crime dans

» qu'il avait fait tomber sur *lui*, et fut ainsi quelques » jours; car il fût mort de faim, sans une poule qui » en ce temps lui vint pondre trois œufs en la main ».

Voici d'autres détails du massacre, tiré de D'Aubigné: « Chappes, renommé au parlement, y mourut » ayant passé quatre-vingts ans. Loménie éteint aux » prisons, sa mort commandée par Lansac; et sa terre » de Versvilles fut cause de ce commandement, parce » qu'elle était trop voisine de la maison du maréchal » de Retz. La demoiselle d'Yverin, docte et aumônière, nièce du cardinal Brissonnet, se sauvait en » religieuse; mais, connue par ses mules de velours » cramoisi, la vie lui étant promise si elle voulait re- » noncer à sa religion, à son refus fut poignardée et » jetée en l'eau; et comme la rivière la soulevait, on » courut de tous côtés l'assommer à coups de bâtons » et de pierres.

» Une fille, nommée Boyan, ayant su qu'un sien » parent, et un autre gentilhomme de la religion, » qu'elle avait aimé naguères, étaient cachés dans » son logis, sauta sur un courtaud en homme, amena » les tueurs, et les leur ayant mis en main, s'en vint » vanter à la reine sa maîtresse ».

» sa rage ? doit-on encore le montrer dans » ses jeux, dans sa joie » ?

Mais l'histoire est inflexible et doit l'être. Elle n'obtient une parfaite confiance sur les beaux traits qu'elle met en lumière que sous la condition de ne rien déguiser dans les actions atroces ; elle ne dissimule pas, mais elle abrège ; enfin elle n'oublie point que la morale a pour son rempart le plus puissant le sentiment de l'indignation.

Le peuple s'était jeté sur les restes de Coligni. On ne peut, sans blesser la pudeur, parler des mutilations qui furent exercées sur ce cadavre. Ensuite il fut traîné aux fourches patibulaires de Montfaucon. Le roi vint jouir de ce spectacle, et s'en montra insatiable. On ne concevait pas qu'il pût résister à une telle odeur; on le pressait de se retirer. *Non*, dit-il, *le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.* Férocité du roi.

Toutes les femmes de la cour étaient devenues d'autres Médicis. Les portes du Louvre étaient encombrées de cadavres ; c'étaient ceux des gentilshommes protestans tués dans le château par les gardes du roi. Les femmes venaient reconnaître leurs traits, et ne montraient ni horreur ni pitié lorsqu'elles rencontraient parmi ces illustres victimes Des femmes de la cour.

soit un parent, soit un frère, soit un homme qui avait goûté la volupté dans leurs bras. Voici le scandale le plus atroce qui fut jamais donné. Il y avait peu de temps que la cour s'était occupée d'un procès intenté par la baronne de Pont à son mari, pour cause d'impuissance. Le baron de Pont était protestant, il fut tué sous les yeux du roi. Des femmes, monstres d'impudicité, vinrent examiner, à travers des monceaux de cadavres, si le grief de la baronne de Pont était fondé.

De Tavanes et autres chefs catholiques.

L'effroyable jeu de mots du maréchal de Tavanes égale l'infamie de l'action que je viens de rapporter. Les bras tout ensanglantés, il courait les rues en s'écriant : *Saignez, saignez ; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août qu'au mois de mai.*

Son fils, le vicomte de Tavanes, se félicite, dans ses mémoires, d'avoir sauvé la vie à quatre gentilshommes ; mais ceux qu'il cite paraissent, d'après le témoignage de presque tous les historiens, avoir été sauvés par le maréchal lui-même. S'il est ainsi, jamais un fils ne fit un plus indigne larcin à son père.

Entre les bourreaux, les Guise, dit-on,

furent les moins impitoyables; mais ils avaient donné le signal et l'exemple du massacre. Le bâtard d'Angoulême surpassa en férocité Gondi lui-même. Montpensier soutint son affreuse renommée; le duc d'Anjou soutint la sienne. Montluc était absent.

Les assassins épargnent les Montmorenci.

Dans le conseil qui précéda le massacre, on avait mis en question si l'on ne frapperait pas tous les Montmorenci, quoiqu'aucun d'eux ne fût protestant; mais le maréchal de ce nom, témoin du sinistre divertissement par lequel on célébra les noces du roi de Navarre, avait mieux pénétré que Coligni les projets de la cour, et s'était retiré à Chantilli, désolé de n'avoir pu vaincre la fatale sécurité de son parent et celle de ses frères Damville, Thoré et Méru. Il se tint gardé militairement dans son château. Le roi et ses complices sentirent combien il serait périlleux d'égorger les Montmorenci, lorsqu'il leur resterait pour vengeur l'aîné de leur famille, l'homme le plus considéré des Français. Montmorenci osa sortir de sa retraite pour faire enlever de Montfaucon les restes de Coligni, et ne craignit point de leur donner pour sépulture la chapelle de Chantilli. Ce ne fut-là que le premier et le moindre des soins que prit cet homme généreux pour

tromper l'espérance des auteurs du massacre.

Le maréchal de Biron.

Le maréchal de Biron, depuis long-temps suspect aux catholiques, devait périr avec les protestans. Averti de son danger par Tavanes, il fit braquer deux canons à la porte de l'arsenal, dont il était gouverneur. Il sauva un assez grand nombre de protestans, qui eurent le bonheur de gagner cet asile. Le massacre continua le troisième jour; il se serait ralenti dès le second, si un prétendu prodige n'était venu rendre des forces au fanatisme : une aubépine, dans le cimetière des Innocens, venait de pousser des fleurs, quoiqu'on fût vers la fin du mois d'août. Ce phénomène de végétation n'avait rien de merveilleux, puisqu'on voit souvent l'aubépine fleurir quand elle est prête à se sécher. D'ailleurs on avait pu facilement obtenir cet effet avec de la chaux. Aussitôt on s'écria que le ciel, par ce miracle, déclarait combien le massacre des protestans lui était agréable. Les fleurs nouvelles de cette aubépine n'exprimaient-elles pas que l'église, purifiée par le sang des hérétiques, allait redevenir plus florissante que jamais! Le roi, la reine-mère, les princes, tous les seigneurs assassins et leur suite vont en pro-

Miracle de l'aubépine.

cession visiter l'arbuste miraculeux. On se disputait la faveur de couper les branches de l'aubépine sacrée, et ces reliques, conservées dans plusieurs maisons, y devinrent les médailles du crime.

Charles IX veut rejeter ce crime sur les Guise.

Mais ce crime, le roi conviendra-t-il qu'il l'a conçu, qu'il l'a commandé, exécuté? Il écrit le dimanche au soir aux gouverneurs, pour désavouer toute part à ce massacre. Suivant cette lettre, les Guise (1) ont excité une grande sédition à Paris, pour se dérober à la vengeance des amis de son cousin l'amiral. Aidés d'un grand concours de peuple, ils ont forcé la garde qui lui avait été donnée pour sa sûreté, et, après avoir tué le chef des protestans, ils ont égorgé un grand nombre de ses amis. Mais maintenant, par les soins du roi, la sédition est apaisée, le calme est rétabli. Il ordonne aux gouverneurs de prévenir de pareils excès : « Je suis dans mon » Louvre, ajoute-t-il, avec le roi de Na- » varre, mon frère, et le prince de Condé, » mon cousin; s'ils ont des périls à courir, » je les partagerai avec eux ».

(1) Le duc de Mayenne, qui depuis joua un rôle si important, paraît n'avoir été nullement le complice de ses frères dans tout ce qui regarde la journée de la Saint-Barthélemi.

Cet impudent désaveu du massacre confond autant l'imagination que l'énormité même de l'attentat. Il ne plut point aux Guise de ratifier, au péril de leurs jours, le mensonge du roi. La lettre écrite aux gouverneurs et commandans de provinces est à peine partie qu'ils en ont connaissance; ils se rendent au Louvre, et Charles apprend par les éclats de leur colère, qu'un souverain dépend toujours des sujets dont il a secondé les crimes. « A quoi veut-on nous réduire, » disent-ils? Si le roi rejette sur nous seuls » ce qu'il a voulu, ce qu'il a commandé, ce » qu'il a fait, pouvons-nous trahir la vérité » et la sainte cause qui devrait nous tenir » toujours liés étroitement? Quand notre » zèle nous porterait encore à nous dévouer » pour notre prince, laisserons-nous exposés à l'horreur publique, et peut-être au » supplice les gardes suisses et françaises, » les compagnies bourgeoises qui ont marché avec nous de par le roi? Il faut plus de » fidélité dans des engagemens tels que ceux » qu'on a pris avec nous ». Les Guise laissèrent le roi abattu, épouvanté. La reine-mère vint le trouver, et lui dit : « D'où vous » vient, mon fils, tant de faiblesse, après » avoir tant osé? Déclarer que les Guise

» ont pu égorger impunément sous vos » yeux trois mille de vos sujets, et parmi » eux tant de personnages illustres, c'est » déclarer que Paris leur appartient, et » qu'ils règnent à votre place. On ne vous » croira pas ; vous tomberez dans le mépris. » Il est bien plus dangereux pour un roi » d'inspirer le mépris que la crainte. Vous » voulez rendre les Guise odieux, vous ne » faites que les rendre plus redoutables. » Avouez cette terrible justice exercée sur » les hérétiques, avouez le massacre de Pa- » ris, afin de pouvoir frapper tous les héré- » tiques du royaume, et de ne pas laisser à » ceux qui viennent de tomber sous nos » coups une armée entière pour les ven- » ger ». Ce conseil, que suivit Charles IX, coûta la vie à quarante mille Français de plus.

Le mardi, 26 août, le troisième jour du massacre, le roi, après avoir entendu la messe, vint tenir un lit de justice au parlement; il était accompagné de ses deux frères, du roi de Navarre et du prince de Condé, du duc de Montpensier, des ducs de Guise et d'Aumale. Dans son discours, prononcé d'un ton brusque et terrible, il accusa le chef des protestans d'avoir conspiré pour

Lit de justice. Bassesse du parlement. 1572.

le faire périr, lui, sa mère et ses deux frères. Il ne put appuyer d'aucun indice un peu vraisemblable cette allégation calomnieuse. Il déclarait avoir été forcé de recourir à des moyens violens et extraordinaires; pour réprimer ces attentats; enfin il proféra ces mots : *Tout s'est fait par mes ordres. Vous connaissez vos devoirs; je vous charge de faire le procès à la mémoire du chef des rebelles, à tous ses adhérens et complices.* Dans l'épouvante générale, on n'osait lever les yeux. Les magistrats étaient trop effrayés pour ne pas accepter la mission atroce qui leur était confiée. Le premier président, Christophe de Thou eut le malheur d'être l'organe de ses confrères, et de partager la terreur dont ils étaient frappés. Ah! combien il en dut coûter à l'historien de Thou, d'être obligé de rapporter ce fatal moment de la vie de son père! Le premier président, s'embarrassant de plus en plus dans l'apologie d'un crime qu'il détestait, loua le roi d'avoir mis à profit cette maxime de Louis XI, *qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner.* C'était indirectement démentir ce que le roi venait de dire sur la prétendue conspiration de Coligni; c'était rappeler que le roi seul avait formé une exécrable conjuration.

L'avocat général Pibrac, homme de bien, mais timide, loua l'inexorable justice du roi, sa piété courageuse; mais il conclut en lui demandant s'il ne lui plaisait pas de faire cesser le massacre. Le roi en donna l'ordre. Le sang cessa de couler dans Paris; il ruissela dans le reste de la France.

Noble conduite des Montmorenci, et de quelques commandeurs et gouverneurs de provinces.

Je succombe à la fatigue de peindre ces horreurs. Les villes où le fanatisme immola le plus de victimes, furent Meaux, Orléans, Angers, Bourges, Lyon, Rouen, Bordeaux, Castres et Toulouse. L'air fut infecté de l'exhalaison des cadavres; on ne pouvait plus boire les eaux putrides et ensanglantées du Rhône. D'après ce qu'estiment la plupart des historiens, le nombre des huguenots tués le jour et à la suite de la Saint Barthélemi, fut de quarante à cinquante mille. Il en survécut un beaucoup plus grand nombre; la plupart de ceux-ci durent la vie aux soins et à l'héroïque humanité des Montmorenci. C'est un grand titre de gloire pour cette illustre famille. L'aîné de ces frères dépensa des sommes immenses pour envoyer des habits et des alimens aux proscrits qui erraient sur toutes les routes, et pour leur procurer des asiles. Damville, Méru et surtout Thoré, ne furent pas moins compatis-

sans. La plupart des gouverneurs et commandans qui résistèrent aux ordres d'une cour atroce étaient les amis et les partisans des Montmorenci. La cour se vengea par des disgrâces, et même par le poison et l'assassinat de la noble désobéissance de ces commandans : ils moururent empoisonnés. Quel Français ne sait par cœur la lettre que le vicomte d'Orthe, commandant à Baïonne, écrivit au roi. « Sire, j'ai communiqué le » commandement de Votre Majesté à ses » fidèles habitans et gens de guerre de la » garnison. Je n'y ai trouvé que bons ci- » toyens et braves soldats, mais pas un » bourreau. C'est pourquoi eux et moi sup- » plions très-humblement Votre Majesté de » vouloir bien employer nos bras et nos » vies en choses faisables ». Peu de jours après le vicomte d'Orthe mourut empoisonné.

Le comte de Tende, commandant de la Provence, qui tint le même langage et la même conduite, mourut aussi d'une mort prompte et qui fut attribuée au poison. Le comte de Gordes, en Dauphiné; Chabot-Charni, en Bourgogne; Saint-Héran, en Auvergne; La Guiche, à Macon, bravèrent tous les dangers pour rester fidèles à

l'honneur et à l'humanité. Il faut joindre à ces beaux noms Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, qui fit parler la religion contre le fanatisme; et Sigognes, gouverneur de Dieppe, qui, lorsqu'il reçut l'ordre d'égorger les calvinistes, fit rassembler à l'hôtel-de-ville tous les habitans sans distinction de culte, et leur parla en ces termes: « Messieurs, cet ordre ne peut regarder que des » calvinistes rebelles et séditieux; mais, » grâce à l'Éternel, il n'en reste plus dans » Dieppe. Nous lisons dans l'Évangile, que » l'amour de Dieu et celui du prochain doi- » vent être, pour les chétiens, la loi et les pro- » phètes: profitons de cette leçon, qui nous » est donnée par Jésus-Christ lui-même. » Enfans du même Dieu, vivons en frères, » et ayons les uns pour les autres la charité » du Samaritain. Tels sont mes sentimens; » j'espère que vous les partagerez; ce sont » eux qui m'ont persuadé qu'il n'y avait » dans cette ville aucun citoyen qui fût in- » digne de vivre ».

Henri de La Tour, vicomte d'Auvergne, eut une telle horreur de la journée de la Saint Barthélemi, qu'il se fit calviniste dans le moment où tous les calvinistes étaient poursuivis.

Joie atroce de Philippe II.

Les massacres ne cessèrent que pour faire place aux félicitations que s'adressaient entr'eux les bourreaux, aux panégyriques composés par de vils poëtes et d'infâmes orateurs, enfin aux actions de grâce qu'on en rendit au ciel. Philippe II, à cette nouvelle, éprouva le seul mouvement de joie qu'il eût connu depuis *la bataille de Saint-Quentin*: seulement il paraît regretter que le roi de Navarre et le prince de Condé eussent été épargnés, qu'on eût laissé échapper Mongomeri et plusieurs autres chefs, enfin, que le massacre n'eût pas été universel; mais il s'en consolait sans doute par la pensée qu'il y aurait de nouveaux troubles en France.

Et de la cour de Rome.

Pourquoi le siége pontifical ne fut-il pas, dans de si terribles circonstances, occupé par un nouvel Ambroise? Le jour où le pape aurait lancé contre Charles IX, sa mère et ses complices, des foudres trop méritées, eût honoré l'église, eût consacré la sainte humanité des lois de l'Évangile. Grégoire XIII, qui régnait alors, n'avait rien de la fougue de ses prédécesseurs; mais il était faible, et il donna au monde chrétien le signal d'une sacrilége allégresse. Accompagné des cardinaux, il se rendit en grande

pompe à l'église de Saint-Marc, et y chanta un *Te Deum*. On prétend que, pendant qu'il se croyait obligé d'exprimer une joie barbare, il ne pouvait cacher ses larmes, et qu'il disait avec une pitié beaucoup trop restreinte : *Qui m'assurera qu'il n'ait pas péri un grand nombre d'innocens?* Le soir, on tira le canon du château de Saint-Ange. Le cardinal Alexandrin s'écria : *Le roi de France m'a tenu parole.* Le cardinal de Lorraine fit donner une somme de mille écus d'or au courrier qui lui annonça la mort de Coligni et des protestans ; ainsi se conduisirent les ministres de la religion qui pardonne.

Douleur et indignation de la reine d'Angleterre.

Toutes les félicitations de la cour de Rome, les processions, les cantiques, ne rendaient point de calme à l'âme de Charles IX : on le voyait habituellement dans cet état de convulsion où l'avait jeté le premier son du tocsin ; ses lèvres étaient tremblantes, sa démarche frénétique, ses yeux roulaient du sang. Que devint-il, lorsqu'il apprit le sombre et foudroyant accueil que la reine d'Angleterre fit à son ambassadeur Lamothe Fénélon, chargé d'excuser devant elle le massacre de Paris? Ce ministre avait toute l'humanité, dont un de ses descendans de-

vait être le plus touchant organe; il détestait les crimes dont on le condamnait à faire l'apologie. La reine voulut lui donner une audience publique, afin d'accabler de plus de confusion, de percer de traits plus déchirans son roi dans sa personne. A l'exemple d'Élisabeth, les seigneurs et les dames de la cour portaient de longs habits de deuil, la salle d'audience était tendue de noir; tout gardait le silence; pas un salut, pas un regard ne vint rassurer la contenance de l'ambassadeur de Charles IX. Il se sentit pour la première fois malheureux de représenter un roi puissant, malheureux d'être Français. Il lut l'apologie dont il était chargé, en affectant de prouver par son ton qu'il n'en partageait pas les sentimens. Élisabeth honorait dans l'amiral de Coligni le plus grand homme de son siècle; elle était remplie de ferveur pour le culte protestant; aucun remords n'avait troublé son âme (Marie Stuart n'avait pas encore péri sur l'échafaud); elle avait rendu ses sujets heureux et tolérans comme elle. On juge de ce que dut être sa réponse; elle fit tomber toutes les excuses de Charles IX, et n'y vit que des calomnies contre ses victimes; enfin elle

sembla traduire un roi couvert du sang de ses sujets au tribunal du roi des rois.

Confusion de Charles IX et de ses complices.

La confusion qu'éprouva Charles IX, quand Fénélon lui fit part de cette terrible audience, faillit être fatale au roi de Navarre et au prince de Condé ; il les fit venir, et, dans les termes les plus menaçans, les somma de ne plus différer leur abjuration. Henri IV, qui se devait à la vengeance et au salut de ses frères, céda au bout de quelques jours. Le prince de Condé, par sa résistance, excita tellement les fureurs de Charles, que le monarque l'eût percé de son épée, si la reine, sa jeune épouse, n'eût arrêté son bras. Il renvoya le prince en prononçant ces mots : *Messe, mort ou Bastille*. Le ministre protestant Durosier, qui venait d'abjurer par la terreur du supplice, fut chargé d'opérer la conversion du prince, et celui-ci suivit, au bout de quelques jours, l'exemple du roi de Navarre (1).

(1) Plusieurs historiens ont pris un soin extrême, pour atténuer l'horreur que doit exciter le massacre général des protestans en 1572 ; ils se sont attachés à le représenter comme le résultat ou d'une crainte légitime, ou d'une colère soudaine. D'autres affectent le scepticisme sur la question de savoir si ce massacre fut prémédité. Il me paraît certain que ce doute n'a

Le parlement de Paris suivait le procès contre la mémoire de l'amiral. Il ordonna, par un arrêt, que l'effigie de Coli-

pu être sincère chez ceux qui ont pris une connaissance exacte de ces événemens. La faiblesse et la partialité même de leur critique peuvent se colorer de quelques excuses ; ils ont cru qu'un exposé sincère et rigoureux pourrait compromettre, soit la religion, soit *l'autorité royale*, soit *l'honneur de la France*, soit enfin celui de *l'humanité* : de telles craintes sont pusillanimes. Les bienfaits, dont *la religion* est la cause directe et permanente, sont évidens aux yeux de l'esprit le plus philosophique ; c'est en diminuer l'impression que de taire les maux et les crimes dont elle a été le prétexte. Les bons rois ne sont bien jugés que par ceux qui condamnent avec indignation les rois coupables. L'historien qui excuse la cruauté de Louis XI, l'atrocité de Charles IX, les turpitudes de Henri III, ne produira jamais qu'une faible impression en louant Philippe-Auguste, Saint-Louis, Charles V, Louis XII, François Ier., Henri IV, Louis XIV et Louis XVI. Dissimuler ce que firent les Français à une époque de dégradation et de démence, c'est obscurcir ce qu'ils ont fait dans les belles et longues époques où de bonnes lois, de sages monarques dirigèrent leurs aimables et brillantes qualités. L'histoire, qui fournit des bases aux observations des moralistes et des hommes d'état, doit montrer l'homme tout entier, et ne rien laisser d'idéal, de fantastique, dans le tableau des sociétés humaines. L'histoire n'offre plus de leçon lorsqu'elle est sans sincérité. Deux écrivains peu estimés de nos jours, La

qui serait traînée sur une claie et pendue aux fourches patibulaires de Montfaucon. Ses enfans furent déclarés *ignobles*,

Popelinière et le P. Daniel, ont cherché à prouver la non-préméditation du massacre des protestans; mais il échappe à l'un et à l'autre des aveux qui prouvent beaucoup contre leur opinion et même contre leur bonne foi. Tous deux parlent d'un entretien que la reine-mère eut avec le roi quelques jours avant l'assassinat de Coligni par Maurevel, et par conséquent avant les noces du roi de Navarre. Tous deux disent que le roi, qui jusqu'alors avait penché pour les protestans, fut ébranlé et changea de parti. Le sang-froid du P. Daniel, en racontant le massacre de Paris, et les phrases même, par lesquelles il tâche d'en adoucir l'horreur, ne sont propres qu'à la redoubler. Je transcris ici un passage qui fera connaître la tournure embarrassée et artificieuse de cet auteur.

« Les catholiques, qu'on avait eu jusque-là bien de » la peine à contenir par la rigueur des édits, se » voyant autorisés par l'ordre du prince, se jetèrent » sur les huguenots; et, animés par le souvenir et » par la vue des églises ruinées, des autels renversés, » des prêtres massacrés, se regardèrent comme les » exécuteurs de la justice de Dieu, pour venger tant » de sacriléges sur ceux qui en avaient été les au» teurs; et il s'en fit dans toutes les provinces un mas» sacre épouvantable.

» Meaux, Orléans, Troyes, Bourges, Angers, » Toulouse, Rouen et Lyon se signalèrent entre tou» tes les autres, et se conformèrent à l'exemple que

vilains, roturiers, intestables. Le même jour, le parlement rendit un arrêt de mort contre deux chefs protestans, Cavagnac et

« leur avait donné la capitale du royaume; mais, en » divers autres endroits, les gouverneurs agirent plus » mollement »......

Il est vrai qu'un peu après, le P. Daniel ajoute : « De nouveaux courriers furent dépêchés dans toutes » les provinces pour mettre fin à cette boucherie, » laquelle, lorsqu'on la considéra depuis de sang- » froid, fut blâmée et détestée de tout le monde ». Mais l'intention de cette phrase est de glisser le mensonge historique le plus révoltant. L'auteur, par ce moyen, croit pouvoir taire les témoignages de joie que firent éclater particulièrement la cour de Rome et celle de Madrid, à la nouvelle du massacre de Paris. Aussi n'en dit-il pas un mot dans tout le reste du règne de Charles IX.

M. Anquetil lui-même garde de timides ménagemens. On dirait que sa pitié se partage entre les victimes et le roi qui s'est décidé à les frapper. Il est même des momens où la faiblesse de son pinceau fait violence à la morale. Voici contre Charles IX ses traits d'indignation les plus forts : *Le fougueux Charles, une fois livré à son caractère impétueux, ne connaît plus de bornes.* Il dit un peu après : *Selon la coutume des caractères extrêmes, le jeune Charles, une fois convaincu de ces maximes, ne connut plus de modération.* Enfin, il termine l'histoire du règne de Charles IX par une conclusion que je ne puis m'empêcher

Briquemaut, qui furent découverts dans l'asile où ils avaient échappé au massacre de la Saint Barthélemi, Ils furent condam-

de trouver révoltante : *Ce roi*, selon lui, *eut plus de bonnes que de mauvaises qualités.*

Que font le P. Daniel et M. Anquetil pour arriver à un tel résultat? Ils ne veulent entendre parmi les témoins de la Saint Barthélemi, que ceux même qui prirent part au massacre; et ils donnent toute leur confiance à la relation de Tavanes, et à celle qu'on prétend avoir été dictée par le duc d'Anjou à Miron, son médecin. La partialité des victimes leur paraît évidente, et ils ne sont pas frappés de celle des meurtriers! Ils tiennent aussi beaucoup de compte de quelques mots de Marguerite de Valois, qui nie également dans ses mémoires la longue préméditation du massacre, et veut qu'il n'ait été conçu que peu d'heures avant son exécution. Cependant, rien de moins digne de l'histoire que le témoignage de cette princesse, qui ne dut rien connaître par elle-même, et à qui tout prescrivait de ménager sa famille.

Charles IX, malgré la déclaration qu'il fit au parlement de Paris, désespéra bientôt de faire croire, soit à la France, soit à l'Europe, que les protestans avaient conspiré contre lui. Les catholiques les plus forcénés firent un reproche à la cour de ne pas déclarer publiquement par quelle suite d'embûches on avait amené Coligni à sa perte : c'était à leurs yeux un titre d'honneur dont on voulait maladroitement les priver. D'ailleurs la cour de Rome avait, par ses aveux, provoqué ceux du gouvernement français. Le

nés à être pendus; l'exécution se fit [illegible] flambeaux. Ce ne fut pas assez pour l'im[illegible]toyable Charles IX d'y assister, il y train[illegible]

cardinal de Lorraine et le cardinal Alexandrin [illegible]vaient pas caché qu'ils attendaient la nouvelle *de* [illegible] *victoire remportée sur les hérétiques*, et que le [illegible] leur avait promise. On avait frappé à Rome, [illegible] médaille qu'on voit encore aujourd'hui. D'un [illegible] est la tête de Grégoire XIII, et de l'autre un [illegible] exterminateur qui frappe les huguenots; et pour exergue: *Hugonotorum strages*, 1572. Encouragée par les félicitations du saint siége, la plus coupable des cours souffrit avec beaucoup de complaisance qu'on la louât, non-seulement de ses pieuses cruautés, mais de ses pieux artifices. Quelques mois après, lorsque l'indignation générale de l'Europe fut prononcée, et surtout lorsqu'on vit les protestans de France aussi redoutables que jamais, la cour changea de plan; on n'osa plus insister sur la prétendue conspiration de Coligni, on se contenta de *dire que la reine-mère* et le duc d'Anjou, de *concert* avec le duc de Guise, s'étaient chargés, sans la participation du roi, de faire assassiner Coligni par Maurevel; qu'après le mauvais succès de cet attentat, ceux qui l'avaient conseillé, craignant la colère des protestans, avaient fait révéler au roi, par Gondi, leur complicité dans l'assassinat de Coligni, et l'avaient ainsi placé dans l'alternative de laisser périr sa mère, son frère, ses meilleurs amis, ou de faire égorger les protestans; enfin, que Charles IX s'était décidé à ce dernier parti dans le conseil qui fut tenu le samedi soir aux Tuileries,

roi de Navarre et le prince de Condé. Au grand étonnement et à la joie extrême de la multitude, Briquemaut fit d'indignes efforts

c'est-à-dire, trois ou quatre heures avant le massacre. Quoique par cette relation la reine-mère et le duc d'Anjou paraissent prendre sur eux presque tout le [illegible] du crime, il est évident qu'ils cherchent à en atténuer l'atrocité. En effet, d'après cette supposition, on n'aurait voulu d'abord qu'attenter aux jours de l'amiral, et se mettre ensuite à l'abri des fureurs des protestans; mais n'est-il pas évident que tout avait été disposé pour porter ces protestans à un parti extrême, afin qu'eux-mêmes fournissent un prétexte au massacre? Les gardes étaient entrés à Paris quelques jours avant le conseil du samedi soir. On avait donné à Coligni une garde toute composée d'assassins. Les compagnies des bourgeois étaient armées, et devaient se trouver prêtes au premier signal. Aurait-on pris de telles mesures sans la participation d'un roi très-irascible, très-violent, et qu'on aurait supposé encore plein de tendresse et d'affection pour Coligni? Voyez avec quel soin on avait écarté les principaux chefs du logis de l'amiral; quels motifs de sécurité on leur donnait en paraissant vivement poursuivre Maurevel et ses complices; avec quelle habileté on avait tenu tous ces chefs dispersés; avec quelle promptitude on put assembler trente ou quarante mille assassins; comme tous les quartiers leur avaient été habilement distribués, afin qu'aucun protestant n'échappât! Est-ce en deux ou trois heures qu'on fait de tels préparatifs, et qu'on peut disposer des citadins, jusque-là paisibles,

pour sauver sa vie; on prétend même qu'i offrit de convenir que Coligni avait réelle lement conspiré contre la cour. C'était u

à s'armer de nuit pour venir égorger cinq ou six mil hommes? A l'heure où l'on suppose que cette résolu tion fut prise, tous les habitans de Paris auraient d être livrés au sommeil. Comment les avertir, les r sembler, sans donner l'alarme aux victimes désigné Est-il concevable que Charles IX ait pu passer en u quart d'heure, d'un intérêt sincère pour l'amiral et pour les protestans, au désir de le faire égorger avec tous ses compagnons? Quand on admettrait que la reine-mère, le duc d'Anjou et le duc de Guise eussent fait tous les préparatifs du complot avant de le révéler au roi, on ne concevrait pas qu'ils se fussent décidés à lui faire si brusquement une confidence si périlleuse. Ne devait-on pas craindre son naturel fougueux, sa juste indignation? La reine sa mère pouvait-elle se flatter de l'intéresser à ses dangers, au moment où elle lui faisait part du projet le plus atroce? *Mais* ce sont surtout les faits antérieurs qui font tomber cette supposition. Aurait-on ainsi rassemblé les chefs des protestans, si on n'eût voulu les égorger tous à la fois? Quel homme de la cour eût osé concevoir un si vaste projet de massacre, si le roi n'eût tout autorisé de son nom? Charles IX n'avait-il pas enfin, dans sa cour, dans son conseil, des hommes qui pussent l'avertir de trames si odieuses? Non, je ne pense pas que Catherine de Médicis se soit ainsi exposée à subir le supplice de Brunehaut. Eût-elle été sûre d'échapper aux ressentimens de son fils, elle aurait eu tout à craindre pour le

des chefs protestans les plus signalés par sa bravoure; mais, comme il avait été cruel, il fut lâche à l'aspect du supplice.

duc d'Anjou, cet objet de sa tendresse et de la haine profonde du roi. On a dû être frappé de la facilité avec laquelle avaient été écartés les obstacles qui s'opposaient au mariage du prince de Béarn et de Marguerite de Valois. Quoi! c'est le cardinal de Bourbon, homme pieux et sincère, qui montre des scrupules! Et c'est le cardinal de Lorraine, qui à Rome sollicite la dispense du pape, et qui l'obtient! La fraude est ici manifeste. Si Rome avait fléchi, c'est qu'elle ajoutait foi à la promesse faite par Charles IX au cardinal Alexandrin; tous les écrivains qui vivaient à Rome, et qui communiquaient avec les cardinaux et le pape lui-même, parlent de cette promesse comme d'un fait certain. Ajoutons-y la fête menaçante donnée au roi de Navarre; la mort de Lignerolles et la cause présumée de cet attentat; les perfides protestations de Charles IX envers la reine de Navarre; la manière dont les Guises s'écartèrent un moment de la cour pour y revenir plus puissans; les conférences de Blois; la trahison qui, dans les Pays-Bas, fit manquer à Lanoue et à Louis de Nassau les succès de leurs brillantes tentatives sur Mons et Valenciennes; l'embuscade où le corps Genlis fut taillé en pièces; la modération suspecte avec laquelle le duc d'Albe et Philippe II se plaignirent des secours donnés aux révoltés des Pays-Bas; les négociations difficiles, les séductions adroites qui firent sortir Coligni de La Rochelle et l'amenèrent à la cour; la paix honteuse qui termina la troisième

Charles IX perdit bientôt sa féroce énergie. La cour était frappée de stupeur; les meurtriers s'accablaient de reproches. *Pour*

guerre civile; les entreprises tant de fois renouvelées sur les jours de Coligni; le complot du château de Noyers, pour s'assurer à la fois de l'amiral et du prince de Condé; les conférences de Bayonne; enfin une longue suite de meurtres évidemment autorisés ou commandés par la cour: voilà des rapprochemens qui ne permettent plus le doute. L'histoire ne pourrait être crue dans le développement d'aucun fait, si celui-ci était regardé comme problématique.

Le rédacteur des *Mémoires de l'Étoile* et plusieurs autres écrivains prétendent que le projet du massacre fut conçu par le cardinal de Lorraine, dès l'année 1553, au concile de Trente; mais il est évident qu'on ne pouvait dès lors penser aux moyens d'exécution que fournit le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, et il était bien *difficile* d'imaginer un autre prétexte pour rassembler les protestans à Paris. Le cardinal de Lorraine, instigateur de plusieurs massacres qui avaient précédé celui du 24 août 1572, eut malgré son absence une part évidente au complot de son neveu le duc de Guise. Ce fut lui qui déprava de bonne heure le fils d'un héros magnanime, en lui persuadant que Coligni avait fait assassiner son père, et que le ciel autorisait tous les moyens par lesquels il pourrait le venger. Je suis obligé de faire ici un nouveau reproche à M. Anquetil, sur l'indulgence avec laquelle il juge le cardinal de Lorraine. Que devient l'autorité de l'histoire, que devient la terreur

moi, disait Catherine de Médicis, *je n'ai voulu que la mort de six huguenots*. Guise et Tavanes élevaient le nombre de ceux qu'ils

des condamnations qu'elle prononce, lorsqu'un prélat artificieux, tracassier, sanguinaire, est ainsi jugé par M. Anquetil? Voici les expressions de cet écrivain: *Charles, cardinal de Lorraine, ne fut pas un méchant au fond, une âme noire, un esprit libertin, un cœur corrompu. Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudrait d'autres témoignages que ceux de ses ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme sans passions, sacrifiant tout à la religion, et supérieur aux faiblesses humaines.*

Le nombre des victimes du massacre de Paris et de ceux qui eurent lieu dans toute la France, est un grand sujet de contestation entre les écrivains catholiques et protestans. Tavanes porte à deux mille le nombre de ceux qui furent massacrés à Paris: La Popelinière ne le porte qu'à mille: ce sont-là, quoiqu'à des titres bien différens, deux témoins fort suspects. On n'a que trop vu pourquoi il ne convient pas d'entendre Tavanes sur ce terrible événement. Quant à La Popelinière, on s'indigne contre lui, en le voyant prodiguer des ornemens froids, recherchés, pleins de mauvais goût, dans le récit de pareilles horreurs. Les écrivains protestans estiment à cinq mille le nombre de ceux qui furent massacrés à Paris. Suivant les Mémoires de Sulli, le nombre de ceux qui périrent à Paris et dans les provinces fut de soixante-dix mille. Péréfixe, dans son *Histoire de Henri IV*, le fait monter jusqu'à cent mille. Il n'y en eut pas à beaucoup près

avaient sauvés fort au-dessus du nombre de ceux qui avaient péri par leurs ordres ou par leurs coups. « C'était nous trahir, » leur répondaient d'autres chefs du mas-» sacre; c'était trahir Dieu et le roi que d'é-» parguer des hérétiques. Votre ambition » veut toujours se faire des créatures jus-» dans les rangs de nos plus cruels enne-» mis. Si les hérétiques sont moins nom-» breux, la vengeance leur donne plus de » force. Coligni n'est plus; mais le roi de » Navarre et le prince de Condé lui survi-» vent; bientôt ils s'échapperont de la cour; » l'église a tout à craindre de pareils con-» vertis. Il faut combattre encore, il faut » aller chercher sous les murs de La Ro-» chelle et de Montauban tous ceux qu'on a » laissé échapper de Paris, de la Provence, » du Languedoc, et de tant d'autres pro-» vinces. Les protestans sont moins troublés » dans leurs mesures que le roi dans les » siennes. Si la reine-mère est plus tran-» quille, elle n'est guère plus active. Depuis » que nous languissons, on nous hait da-

un pareil nombre d'égorgés; mais, si l'on tient compte des fugitifs qui périrent de faim et de misère, et de ceux qui cherchèrent un asile chez l'étranger, la France dut perdre au-delà de cent mille habitans.

» vantage, et l'on a presque cessé de nous » craindre ».

Ainsi, cinquante mille Français égorgés ne paraissaient à ces hommes atroces qu'un coup d'état imparfait, que l'ébauche d'un massacre. La scélératesse aguerrie insultait au remords : les assassins cherchaient encore le plaisir et ne le trouvaient plus que dans le vice. Les camps étaient infectés des mêmes désordres que la cour. Les Français réunissaient alors ce qu'offrent de plus hideux les peuples barbares et les sociétés corrompues; mais Henri IV existait, et le caractère français se retrouva.

Désespoir et mort du chancelier de L'Hôpital. 1573.

On pourrait compter le chancelier de L'Hôpital parmi les victimes de la Saint Barthélemi; car ce jour le frappa d'une telle horreur, qu'il ne fit plus qu'appeler la mort. Elle vint à lui six mois après le massacre de Paris. Dès qu'il eut connaissance de tant d'atrocités : « Je reconnais, s'écria-t-il, les » conseils qu'on donnait au roi depuis long- » temps; il faut mourir, quand on n'a pu » prévenir de tels malheurs. Les assassins » de l'amiral de Coligni s'approchent bien » tard de la demeure du chancelier de L'Hô- » pital ». Ses domestiques vinrent lui apprendre qu'une troupe armée se dirigeait

d'Étampes vers son château. « Qu'on leur » ouvre, s'écrie-t-il, qu'on ne leur oppose » aucune résistance, qu'on les conduise à » mon appartement. *Si la petite porte n'est* » *bastante, ouvrez la grande*. J'ai assez vu » le jour ». La femme, les fils, les domestiques du chancelier ne purent s'empêcher de désobéir à ses ordres; ils tinrent les portes du château soigneusement fermées, et firent bonne garde. Une troupe d'assassins se présenta, et après avoir un peu délibéré, se retira. Quelques heures après, une autre troupe survint; le chef apportait au chancelier un sauf-conduit de la reine-mère. Il paraît que, malgré son profond ennui de la vie, il vit avec quelque plaisir que la reine gardait un peu de reconnaissance de ses services, et qu'elle ne commettait pas un nouveau crime. On retrouve dans son testament l'énergie de son style et de son caractère. Il n'y exprime aucune opinion sur les deux sectes entre lesquelles il avait, avec tant de fermeté et si peu de succès, tenu la balance la plus judicieuse. On ne peut citer aucun homme d'état qui se soit plus élevé au-dessus de son siècle : on n'en peut citer aucun qui ait moins reçu le prix de ses soins courageux.

Michel L'Hôpital mourut le 13 mars 1573, âgé de soixante-dix ans.

Tous les protestans de l'Europe prennent les armes.

Cependant, tout avertissait les auteurs du massacre qu'ils avaient commis un crime inutile. La quatrième guerre civile s'allumait déjà; les protestans, dans toute l'Europe, s'excitaient à former une croisade contre les assassins de Coligni. La reine Élisabeth armait de nombreux vaisseaux; les protestans de l'Allemagne levaient des troupes, qui cette fois cédaient moins à la cupidité qu'à l'indignation. Les villes impériales, les grands cantons de la Suisse songeaient à se défendre contre Philippe II et Charles IX, qui venaient de sceller leur alliance du sang de leurs sujets. Les calvinistes français, qui tout à l'heure fuyaient sur toutes les routes, et qui, exténués de fatigue et de misère, demandaient qu'on leur donnât ou du pain ou la mort, avaient repris les armes, et dans tous les lieux où ils trouvaient l'appui de quelques vieilles murailles, ils se regardaient comme invincibles. Trois villes surtout leur offraient des réfuges: c'étaient Nîmes, Montauban, et surtout La Rochelle. Une faible bicoque, Sancerre, s'égalait par le désespoir héroïque de ses habitans, à ces puissantes cités. La cour se vit forcée, non d'interrompre ses

plaisirs, mais d'en transporter le théâtre dans les camps. Le roi presque seul n'alla point chercher les combats.

Siége de La Rochelle. De 1572 à 1573.

Mais l'esprit d'aveuglement suit de près le crime. Le gouvernement, qui craignait que La Rochelle ne se donnât aux Anglais, commença par négocier avec les habitans, comme s'il eût été possible encore qu'on crût à ses promesses. Il en fit commencer le siége par mer au mois de décembre, dans une saison de tempêtes; enfin l'armée assiégeante fut composée avec un imprudent mélange des auteurs du massacre de Paris, et de ceux qui avaient failli en être les victimes: elle était forte de près de quarante mille hommes, et l'on fut forcé de la renouveler souvent. Le duc d'Anjou, que Charles IX eût désiré voir humilié, la commandait, et il avait un ennemi mortel dans un autre de ses frères, le duc d'Alençon, prince qui, malgré des penchans vicieux, faisait profession de détester des crimes auxquels il avait eu le bonheur de ne prendre aucune part, et qui enfin avait osé, même en présence de la reine, défendre la mémoire de Coligni. Venaient ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé, prisonniers dans un camp où l'on voulait employer leur valeur. La

joie de Catherine de Médicis eût été complète s'ils avaient péri par les coups des protestans, auxquels dans leur cœur ils restaient toujours fidèles. Quoique bien instruits de ces dispositions de la reine, ils ne purent, même en combattant contre les Rochelois, [illegible]tenir du courage; mais ils se dédomma[illegible]nt par de nombreux actes d'humanité. Les maréchaux de Biron et de Cossé, ces hommes si fermes dans l'honneur, devaient combattre à côté de Gondi, du bâtard d'Angoulême, de Gonzague duc de Nevers. Le vice fit encore plus que la discorde pour la ruine de l'armée royale; la plupart des officiers et des soldats se réglèrent sur l'exemple du duc d'Anjou : il n'y eut plus de frein à la dissolution des mœurs. Toutes les villes qu'on traversa dans une longue route étaient à la fois souillées par les débauches et désolées par les rapines de l'armée catholique. Quand on fut sous les murs de La Rochelle, on vit combien se battent mal des soldats qui viennent d'assassiner; mais les chefs étaient trop ambitieux pour ne pas conserver leur bravoure : plus ils se détestaient, plus ils faisaient assaut de témérité; ils semblaient chercher de préférence les périls inutiles. Le duc d'Aumale

fut tué dès les premiers jours ; le duc de Guise et son frère, le marquis de Mayenne, blessés peu de temps après. Rien n'avançait, on ne donnait que des ordres contraires : la discipline et la patience, si difficiles à concilier avec l'héroïsme, régnaient parmi les Rochelois ; ils avaient Lanoue à leur tête. Voici sous quels singuliers auspices ce général protestant était entré dans la ville assiégée.

Lanoue à la tête des Rochelois.

Lanoue était dans les pays-Bas quand il apprit les massacres de Paris. Entouré de traîtres qu'on avait chargés depuis longtemps de le surveiller, il n'eût pas échappé à la mort si Charles IX n'eût fait défendre d'attenter à ses jours. Bientôt il reçut l'ordre de se rendre auprès du roi. Charles, tout en montrant *quelque joie de revoir* le seul protestant auquel il eût fait grâce, tenait encore le glaive sur sa tête ; il voulait l'employer à vaincre la défiance des Rochelois, et à leur persuader d'accepter une capitulation qui leur laisserait la liberté du culte et quelques priviléges. Comme les Mémoires de Lanoue ne sont pas continués jusqu'à l'époque dont nous venons d'offrir le tableau, il est impossible à l'historien d'expliquer ce qui se passa dans le cœur de ce

guerrier, quand le roi le chargea d'une négociation si suspecte. On ne sait quelle sorte d'engagement il prit avec le roi : la manière dont il les tint indique tous les scrupules d'un loyal chevalier. Cependant on est fâché que Lanoue se soit placé dans une situation où il devenait si difficile de concilier tous ses devoirs. Il partit pour La Rochelle ; et à l'extrême surprise des habitans, il s'offrit à eux comme l'envoyé du roi qui avait trompé et fait assassiner Coligni. Ils conjurèrent un chef si intrépide de se donner tout entier à eux et de les commander dans la défense de la ville ; Lanoue ne se rendit à leur demande qu'avec la permission du roi ; elle lui fut donnée sous la condition qu'il engagerait chaque jour les Rochelois à se soumettre. Il tint cette parole, et n'en fut pas moins ardent à la défense de la place qui lui était confiée. Il en sortait avec quinze cents hommes pour attaquer une armée vingt fois plus nombreuse ; il élevait de nouveaux retranchemens, réparait toutes les brèches et se montrait l'ingénieur le plus habile, le capitaine le plus intrépide et le négociateur le plus fidèle. Mais malgré le succès et l'éclat de ses services, les ministres protestans étaient importunés de l'entendre

encore, parler de capitulation : l'un d'eux s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet ; et Lanoue reçut avec un tranquille mépris cet outrage d'un homme étranger aux armes. Mais dans l'armée royale, on ne s'apercevait que trop combien la présence de Lanoue prolongeait la résistance de La Rochelle. Le duc d'Anjou le somma de sortir d'une ville où il réussissait bien mieux comme guerrier que comme médiateur. Lanoue, quoiqu'il eût tout à craindre des catholiques, qui avaient perdu presqu'une moitié de leur armée sous les remparts de la place qu'il défendait, s'empressa de quitter un poste où sa probité était en opposition avec ses sentimens. On lui permit de vivre dans la retraite ; mais, dégagé d'un inexplicable serment, il sut se montrer ouvertement le vengeur de *Coligni*.

Constance des Rochelois après la retraite de Lanoue.

Le principal espoir des Rochelois était dans une flotte anglaise, qui devait leur amener ce même comte de Mongomeri, qui s'était échappé du faubourg Saint-Germain : ce secours fut repoussé par la tempête, presqu'à la vue de La Rochelle. Ce contretemps fut d'autant plus cruel pour les protestans, que le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé, qui cher-

chaient toutes les occasions de s'échapper, ne purent gagner les vaisseaux anglais : heureusement on ne s'aperçut pas de leurs inutiles tentatives de fuite. Réduits à leurs propres forces, affligés d'une disette cruelle, et souffrant plus encore de l'épuisement de leurs munitions, les Rochelois n'en restèrent pas moins obstinés à ne pas subir les lois des catholiques. En six mois ils avaient repoussé vingt-neuf assauts : les femmes, les enfans concouraient à la défense des remparts.

Sièges de Sommières et de Sancerre. 1573.

Pendant que les Rochelois se défendaient ainsi, les deux bourgs de Sancerre et de Sommières supportaient avec un courage digne de tout ce qu'on rapporte de Sagonte et de Numance, d'effroyables extrémités dont on ose à peine offrir le tableau. Six cents soldats de milice, et à peu près cent cinquante paysans et quelques fugitifs des villes voisines défendirent quatre mois cette ville, contre un corps de six mille hommes commandés par La Châtre, gouverneur du Berri. Avec des bâtons ferrés, ils tombaient sur les pièces de canon et les enlevaient souvent ; ils repoussaient tous les assauts ; leurs sorties étaient meurtrières. Quelque modèle de capitulation qu'on leur offrît, ils répon-

daient : *Non, nous ne nous rendrons pas, vu la saison sanguinaire*. Du haut de leurs remparts démantelés, ils demandaient aux assiégeans, combien ils avaient égorgé d'hommes dans les massacres de Paris, d'Orléans, de Lyon : *C'est ici qu'on se bat*, leur criaient-ils, *allez assassiner ailleurs*. Sans autre artillerie que celle qu'ils avaient enlevée à leurs ennemis, ils les forcèrent de convertir le siége en blocus; mais ici commença pour eux le comble des horreurs; ils furent réduits à la famine. Des alimens affreux (c'étaient quelquefois des ardoises broyées), déchiraient leurs entrailles. Des fils, dit-on, conjurèrent leurs parens de les tuer pour se procurer une nourriture. Tous les mémoires du temps attestent que le désespoir des habitans de Sancerre alla jusqu'à l'antropophagie. Enfin le petit nombre qui restait de ces malheureux capitula et obtint, d'un ennemi étonné de cet épouvantable héroïsme, sûreté des biens et des personnes, et liberté de conscience.

Sommières opposa le même genre de résistance à un corps plus considérable; mais comment ne pas accorder ici de l'intérêt aux assiégeans même! c'était le maréchal de Damville qui les commandait, et des offi-

ciers, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses amis, partageaient ses sentimens d'humanité, son irrésolution, son désespoir. Joindre leurs nobles bannières à celles des auteurs de la Saint Barthélemi; contribuer aux succès d'hommes qui ne pardonnaient jamais; combattre dans la ville de Sommières des réfugiés, qui pour la plupart avaient dû la vie à leurs soins compatissans, c'était un supplice affreux pour ces loyaux chevaliers; mais, pour ne pas seconder des hommes inhumains, fallait-il devenir des sujets rebelles? S'arme-t-on contre un roi coupable? voilà ce que se demandaient entre eux Damville et son beau-frère Foix de Candale. « Qu'auraient fait nos aïeux dans » de telles circonstances? disait Damville. « — Ah! nos aïeux n'ont pas vu de tels » crimes. Je ne connais qu'un salut pour » nous, reprenait Foix de Candale, c'est de » nous hâter de mourir les armes à la main ». Le lendemain de cet entretien, Foix de Candale courut à la brèche et s'y fit tuer. Sommières capitula. Damville, en ménageant cette généreuse cité, se rendit encore plus suspect à la cour; mais elle n'osait plus punir les torts de ce genre. Le duc d'Anjou lui-même venait d'être forcé

d'accorder aux habitans de La Rochelle, non pas une capitulation, mais une paix qui divulguait aux yeux de l'Europe la faiblesse et l'incapacité militaire des auteurs de la Saint Barthélemi.

Quatrième paix. 1573. Quarante mille catholiques, nous disent les écrivains des deux partis, avaient péri devant les remparts de cette ville, dont le principal espoir consistait dans la flotte anglaise et qui ne fut point secourue. Mongomeri fut chassé par le duc de Montpensier de Belle-Isle, qu'il n'occupa que peu de jours. Quand les ministres protestans, qui étaient réfugiés en grand nombre dans cette ville, voyaient les Rochelois abattus, ils leur racontaient quelques circonstances nouvelles des *Matines de Paris* : aussitôt on reprenait les armes en frémissant de rage; on courait aux remparts, aux portes, en invoquant le Christ et Coligni; on tombait sur des soldats devenus moins braves depuis qu'ils s'entendaient appeler bourreaux; on revenait au temple sans essuyer le sang dont on s'était couvert dans le combat, et qui paraissait une expiation offerte à des martyrs; les ministres, en terminant leurs actions de grâces, disaient : « N'est-il pas doux de » mourir après avoir vengé la religion,

« l'humanité et ses frères »? Les Rochelois ne virent pas une seule fois l'ennemi entrer dans leurs murs; et les catholiques, en proie à la misère, frappés de découragement, ne pouvaient plus intimider les assiégés. Pour colorer une retraite humiliante, il fallut parler de paix, et se contenter d'une satisfaction dérisoire. La Rochelle n'ouvrit point ses portes; mais elle consentit que ses magistrats vinssent demander au duc d'Anjou pardon du passé. On proclama une quatrième paix, et Charles IX promit encore une fois la liberté de conscience : il subissait toute la honte d'un crime dont il perdait les résultats. Mais revenons à Paris, ce sont des fêtes qui nous y appellent; c'est Catherine de Médicis qui les ordonne; jamais elle n'y a déployé plus de grâce, d'élégance et de gaieté : ses vœux sont comblés; le duc d'Anjou possède une couronne du vivant de son frère.

Le roi de Pologne, Sigismond, le dernier prince de la famille de Jagellon, mourut le 7 juillet 1572. L'Europe s'entretenait encore des victoires de Jarnac et de Moncontour, et croyait voir un héros dans le duc d'Anjou, qui les avait remportées à l'âge de vingt-un ans. L'aveugle renommée favo-

risa la brigue de la cour de France pour ce prince. Un adroit négociateur, Jean de Montluc, évêque de Valence, avait déjà, en semant l'or et les promesses, gagné un parti nombreux au duc d'Anjou, lorsqu'on apprit mais avec des détails confus le massacre général des protestans en France. Ce parti eut alors honte de son choix, mais ne voulut point céder aux factions contraires. Les Polonais, sans paraître touchés d'une apologie que l'évêque de Valence, si long-temps suspect d'hérésie, publia en faveur du massacre dont il avait vu les approches, averti les victimes et fui le spectacle, exigèrent, pour prix de l'élection, que le roi de France s'engageât à ne plus persécuter les protestans et à leur laisser la liberté de conscience. Charles IX y souscrivit pour éloigner un frère qu'il craignait; et ce fut-là une des plus puissantes causes de la quatrième paix.

Nouvelles fêtes à la cour.

Quand les ambassadeurs de Pologne vinrent annoncer au duc d'Anjou son élection, ils furent reçus par Catherine de Médicis, comme ils auraient pu l'être dans une cour qui eût ignoré la haine et la vengeance, et n'eût été occupée que de faciles plaisirs. On admira surtout un ballet où les dames de la

reine représentèrent les provinces de France, désignées par leurs principales productions; mais, dans la parure de ces dames, on pouvait reconnaître les dépouilles de plusieurs proscrits ou celles de leurs épouses. On songeait à des seigneurs qui auraient dû se trouver à ces fêtes : ils avaient péri dans la journée de Saint Barthélemi (1).

Aux époques d'une extrême dissolution, deux causes, en apparence fort opposées, l'incrédulité et la superstition, viennent as- *Mœurs de la cour après le massacre des huguenots.*

(1) Voici la description que donne Brantôme de ce ballet : « Les seize dames représentaient les seize provinces de France, avec la musique la plus mélodieuse qu'on eût su voir ; et après avoir fait, dans un roc tout argenté, où elles étaient assises dans des niches en forme des nuées, le tour de la salle pour parade comme dans un camp, et après s'être bien fait voir, elles vinrent toutes à descendre du roc, et s'étant mises en forme d'un petit bataillon bizarrement inventé, les violons, montant jusqu'à une trentaine, sonnant quasi un air de guerre fort plaisant, elles vinrent marcher sous l'air de ces violons; et, par une belle cadence, sans en sortir jamais, s'approchèrent et s'arrêtèrent un peu devant leurs majestés; et puis après dansèrent leur ballet si bizarrement inventé, et par tant de tours, contours et détours, d'entrelacemens et mélanges, affrontemens et arrêts, qu'aucune dame ne faillit jamais de tourner à son tour ni à son rang : si bien

surer la paix du crime. Qu'importe pour quels objets on conserve de la croyance, quand l'incrédulité est arrivée jusqu'à méconnaître la morale? La véritable religion des âmes perverses est le fatalisme; elles échappent au remords en voyant tous leurs attentats écrits dans le ciel. Les hommes les plus recherchés dans la cour de Charles IX, après la Saint Barthélemi, c'étaient les devins et les astrologues. Ils étaient accourus de l'Italie pour venir offrir à de grands

» que tout le monde s'ébahit que par une telle confusion et un tel désordre jamais ne défaillirent leurs » ordres, tant ces dames avaient le jugement solide et » la retenue bonne, et s'étaient si bien apprises; et » dura ce ballet bizarre pour le moins une heure; » lequel étant achevé, toutes ces dames, représentant » lesdites seize provinces *que j'ai dites*, vinrent à » présenter au roi, à *la reine*, au roi de Pologne, à » monsieur son frère, au roi et à la reine de Navarre, et » autres grands et de France et de Pologne, chacun » à chacune, une plaque toute d'or, grande comme » la paume de *la main*, bien émaillée, et gentiment » enouvrée, où étaient gravés les fruits et singularités de chaque province, en quoi elle était plus fertile; comme la Provence, des citrons et oranges; » la Champagne, des blés; la Bourgogne, des vins; la » Guyenne, des gens de guerre, grand honneur certes » pour la Guyenne; et ainsi consécutivement de » toutes les autres provinces ».

coupables des purifications sacriléges. On ne se correspondait plus que par des signes mystérieux; on composait des philtres, qui n'étaient que des essais d'empoisonnemens. L'art des alchimistes ajoutait encore à ce honteux désordre de l'esprit. Tout mérite, tout savoir disparaissait devant les connaissances occultes; à peine remarqua-t-on en France l'immortel Le Tasse, qui, déjà élevé au comble de la gloire par son poëme de la *Jérusalem délivrée*, et déjà persécuté, était venu chercher du repos en France. On comblait de présens les Ruggieri, les Grandri, hommes infâmes, ministres de toute espèce de corruption. La férocité, dont on avait contracté l'habitude, régnait jusque dans les plaisirs. L'amour avait perdu ses plus pures délices, ses plus nobles inspirations, et se signalait par les transports forcenés de la jalousie. Des billets, dans lesquels on imitait mal le langage de la passion, étaient tracés avec du sang. Les gentilshommes formaient de véritables complots d'assassins contre un mari jaloux; et bientôt, jaloux à leur tour, ils s'arrachaient la vie pour la possession de l'objet le plus méprisable.

La noblesse française apprenait publique-

ment à manier le poignard. Il était aussi facile de se procurer l'adresse d'un empoisonneur, d'un assassin gagé, que celle des hommes voués aux professions les plus honorables. C'était la coutume, lorsqu'on avait résolu la mort d'un ennemi, de s'y préparer dans une opération magique et de percer son effigie. Quelques hommes avaient rédigé un code pour l'assassinat; suivant la nature des torts qu'on avait à venger, on donnait une mort plus ou moins lente, plus ou moins atroce. Celui qui tuait son supérieur était tenu d'y procéder avec quelque forme de respect. Un mari ne devait pas employer le ministère de ses serviteurs pour tuer sa femme, surtout lorsqu'elle était d'une condition supérieure à la sienne; avant de la frapper, il s'excusait auprès d'elle sur la nécessité de venger son honneur.

Les duels, qui n'avaient jamais été plus multipliés, étaient des combats à toute outrance : les témoins y prenaient autant de part que les champions. Ceux qui succombaient mouraient en baisant des scapulaires et le portrait de leurs maîtresses. L'amitié, quoiqu'elle fût cimentée par les plus périlleuses épreuves, était toujours suspecte d'in-

famie. Le deuil même d'un ami était poussé à un degré si extravagant, qu'il devenait une profanation d'un noble sentiment, ou plutôt l'indice d'un dérèglement monstrueux : il fallait dans ce cas imiter, ou plutôt surpasser le désespoir d'un amant qui perd celle qu'il aime. Si l'on demande comment les tribunaux pouvaient laisser impunis tant de désordres et de meurtres, c'est que dès les premières informations on remontait jusqu'à de grands personnages, acteurs de la Saint Barthélemi. On ne pouvait plus punir au nom du roi ceux qui avaient commis avec le roi lui-même le plus grand des crimes. Ces coupables puissans ne périrent que par les coups qu'ils se portèrent eux-mêmes : l'amour du sang les poursuivait. C'est une fausse opinion que de rapporter au règne de Henri III et à son caractère personnel, cette épouvantable perversité : elle naquit du massacre des protestans. Aucun des hommes qui purent y prendre part ne fut depuis exempt de frénésie. Par le fracas de leurs plaisirs, on aurait pu croire qu'ils étaient parvenus à s'étourdir sur leurs remords; mais la nature même de ces plaisirs montrait en eux des hommes qui avaient besoin de fuir leur conscience : la plupart d'entr'eux firent ser-

vir, à tous les crimes qu'il leur plut de commettre, les indulgences qu'ils avaient reçues de Rome.

Situation du roi de Navarre et du prince de Condé.

C'était le duc d'Anjou qui donnait l'exemple de ces déreglemens. Il séduisit la princesse de Condé; jamais il n'y eut un plus révoltant adultère. Une princesse jeune et belle trahissait un époux vertueux, un héros, un homme sur qui la cour tenait toujours le glaive levé, pour un prince souillé de sang, avili par des penchans infâmes. Le roi de Navarre ne pouvait ignorer les scandaleuses infidélités de sa femme. Qu'il lui tardait de pouvoir sortir d'un séjour si détestable! Henri de Condé ne pouvait dissimuler ses chagrins; Henri de Béarn, quoique plein de franchise, réussissait mieux à cacher les siens. Habitué par la reine sa mère à se considérer comme l'espoir des protestans, jamais au milieu des dangers et des plaisirs il ne perdit de vue les intérêts de la France. Il ne se considérait pas seulement comme le chef des sectaires opprimés, mais comme celui de tous les gens de bien. En vain l'entourait-on de délateurs, en vain surveillait-on, avec la plus sombre inquiétude, les relations qu'il pouvait conserver, soit avec des hommes de

son parti, soit avec des loyaux catholiques : il était pour les uns et pour les autres le représentant de l'honneur français. Sans converser beaucoup avec les Montmorenci, il comptait sur eux comme sur ses alliés naturels. Ce fut avec un plaisir mêlé de crainte qu'il se vit recherché par un frère du roi, le duc d'Alençon. Ce prince annonçait une âme faible et un esprit borné; mais, soit par jalousie contre son frère le duc d'Anjou, soit par un enthousiasme naturel à un jeune homme, il s'était montré plein d'admiration et de respect pour Coligni. Seul, à la cour, il avait osé pleurer sa mort et s'indigner contre le massacre des protestans. La reine sa mère avait cru changer ses dispositions, en lui montrant un mémoire dans lequel Coligni conseillait au roi de le traiter avec quelque sévérité. « Que dites-vous, » avait-elle ajouté, du dévouement d'un tel » ami? — Cet écrit, répondit le jeune prince, » me prouve que le roi a perdu dans l'amiral » l'ami le plus sincère ». Déjà il avait trop bravé la reine pour ne pas craindre son ressentiment. Ce fut au camp de La Rochelle qu'il se lia étroitement avec le roi de Navarre et le prince de Condé. Les trois princes, comme nous venons de le voir, avaient formé le

projet de s'échapper de l'armée royale pour se rendre à bord de la flotte anglaise. Ils l'attendirent sur le rivage; mais des vents contraires l'ayant repoussée, ils craignirent d'expier cette inutile tentative. Le duc d'Anjou n'en fut pas instruit; ou cette fois, ému d'un sentiment de pitié, il garda le silence.

Les princes, revenus à la cour, continuèrent de correspondre entr'eux; mais c'était par le moyen d'intermédiaires dont le roi de Navarre n'avait que trop de sujets de se défier. Deux d'entr'eux étaient un gentilhomme nommé Lamolle, et un Italien nommé Coconas, qui l'un et l'autre avaient porté les ordres de la cour, pour faire massacrer les protestans dans les provinces; un troisième était Ruggieri, qui, par les promesses de l'art divinatoire, s'était rendu cher à Catherine de Médicis: elle l'avait placé auprès de son troisième fils comme un espion; gagné par quelques sommes, il devint l'espion du fils auprès de la mère.

Les protestans redeviennent redoutables. 1573.

Cependant l'opinion élevait, en France, un cri terrible contre Charles IX et sa cour. Les huguenots, décimés l'année précédente, voyaient leur ligue se grossir par l'accession de tous les hommes sensibles à l'honneur; ils agissaient avec plus

d'ensemble, parce qu'ils avaient dans le roi de Navarre un chef habile et tendrement chéri; ils mettaient du secret dans leurs assemblées, de la force dans leurs écrits, de l'audace dans leurs résolutions. De jour en jour ils déconcertaient davantage une cour qui, ne pouvait concevoir qu'ils existassent encore. Les savans et les jurisconsultes d'Allemagne leur prêtaient d'utiles secours. Ces publicistes, dans des écrits composés en latin et lus de toute l'Europe, mettaient en question si des sujets chrétiens pouvaient persévérer dans leur obéissance envers un roi dont les crimes auraient égalé ou surpassé ceux de Néron. Dans ce temps-là, Michel Montagne contribua beaucoup à fortifier un parti qui, malgré ses erreurs, devait un jour sauver la monarchie. Ce ne fut point par la publication de ses ouvrages que Montagne rendit cet important service : leur profonde et brillante sagesse n'aurait rien pu encore sur des âmes agitées de passions si violentes; mais, entraîné par le désir de faire honorer la mémoire d'un ami qu'il avait perdu, il publia le *Traité de la Servitude* de La Boëtie. Montagne ne nous dit point qu'il fit en cela un acte courageux; mais quand on lit cet ou-

vrage énergique, quand on se représente l'époque où il parut, enfin quand on voit dans l'histoire du président De Thou le puissant effet qu'il eut sur l'opinion, on sent que Montagne voulut se devouer aux mêmes périls qu'aurait courus La Boëtie lui-même.

Leur requête au roi.

Qui eût jamais pensé que les protestans pussent, le 24 août 1575, anniversaire de la Saint Barthélemi, demander au roi une vengeance éclatante des meurtres de cette journée? Toute l'autorité d'un gouvernement tyrannique ne put empêcher que ce jour-là ils ne se réunissent en grand nombre dans toutes les villes qui étaient leurs principaux refuges. C'était à Montauban que s'était tenue leur assemblée principale; ils s'y étaient présentés en deuil; la salle était tendue de noir. Pendant long-temps on médita, on pleura, sans faire entendre aucun chant religieux, sans commencer la prière commune, sans proférer une seule parole. Les ministres firent ensuite une touchante commémoration des martyrs de la Saint Barthélemi, et rédigèrent une requête au roi, où ils lui demandaient plus de priviléges et de garanties que Condé et Coligni n'auraient pu le faire lorsqu'ils assiégeaient Paris. Il se trouva trois chefs assez intrépides pour aller la

présenter au roi : ils se nommaient Jolet, Philippe et Chavagnac. Le roi les reçut à Villers-Coterets, rougit et garda le silence. La reine-mère seule se montra ouvertement offensée de leur audace ; mais la politique lui prescrivait de différer sa vengeance. On se contenta de les renvoyer à Damville, gouverneur du Languedoc, et qu'on savait bien être leur protecteur secret.

Charles IX se brouille avec sa mère.

Un nuage affreux s'était élevé entre cette reine et son fils. Après avoir semé l'or pour procurer une couronne au duc d'Anjou, elle mettait tous ses soins à différer son départ. Les prétextes qu'elle imaginait ne pouvaient tromper un roi soupçonneux, qui lui ressemblait trop pour ne pas deviner ses motifs. Cette tendresse immodérée n'indiquait-elle pas un désir de voir le duc d'Anjou régner, non en Pologne, mais en France? Charles IX sortit de sa langueur par le plus terrible éclat de colère. Combien Catherine de Médicis ne dut-elle pas frémir, quand elle l'entendit lui déclarer, avec d'épouvantables juremens, qu'il fallait que son frère ou lui sortît du royaume! Quelles furent les suites des alarmes qu'elle éprouva....? Le récit de l'historien De Thou prend ici la couleur la plus sombre ; mais,

après avoir excité le soupçon, il s'arrête, il se trouble, comme un honnête homme qui craint non-seulement d'affirmer, mais de trop faire entendre un empoisonnement qui n'est pas prouvé.

Départ du nouveau roi de Pologne. 1573.

La reine-mère céda : le roi de Pologne partit. Charles IX, qui triomphait de son départ, voulut le reconduire jusqu'à la frontière ; mais il fut obligé de s'arrêter à Vitri-sur-Marne : des douleurs d'estomac et de poitrine qu'il éprouvait, soit depuis ce voyage, soit quelques mois auparavant (les historiens ne sont pas d'accord sur ce point), le jetèrent dans un malaise insupportable, qu'augmentait le trouble de son âme. La reine n'en continua pas moins de reconduire son fils jusqu'à la frontière ; elle ne cessa de lui prodiguer les témoignages de la plus vive tendresse ; elle le serrait dans ses bras, et après lui avoir dit vingt fois adieu, revenait encore le presser sur son cœur et baignait son visage de larmes. Est-ce donc qu'une pareille âme pouvait connaître l'amour maternel dans sa pureté, dans ses touchantes faiblesses ? Non, Catherine de Médicis, entre deux fils qu'elle avait pervertis, craignait celui qui, né violent et farouche, semblait toujours la menacer, même en lui

obéissant, et préférait pour le seul intérêt de son ambition un prince qui, toujours faible au milieu des vices et même des crimes, lui promettait un pouvoir plus long et plus absolu. Dans le désordre où la jetait cette scène d'adieux, elle dit à son fils, en l'embrassant pour la dernière fois: *Partez, mon fils, vous ne resterez pas long-temps en Pologne.* Sans doute elle croyait n'avoir point été entendue; mais des courtisans placés près d'elle recueillirent ces paroles. Était-ce un triste présage, était-ce une affreuse révélation?

Le nouveau roi de Pologne ne traversa point sans inquiétude l'Allemagne, où son nom était détesté, ainsi que celui de son frère. Dans plusieurs châteaux où il passa, il trouva de magnifiques préparatifs faits pour le recevoir; mais les maîtres s'étaient absentés. L'électeur palatin l'avait attendu, il ne négligea rien pour satisfaire un hôte d'un si haut rang; mais, à la fin du repas, il le conduisit dans une galerie où étaient les portraits de plusieurs hommes célèbres; il s'arrêta devant celui de Coligni; Henri détourna la vue. L'électeur palatin, sans paraître s'apercevoir de son trouble, ou plutôt pour l'augmenter et pour en jouir, continua

de regarder le portrait avec attendrissement. « C'était-là un grand homme, dit-il ; jamais » aucun Français ne fut plus zélé pour la » gloire de son pays. Il aimait son roi, il » lui donnait de salutaires conseils : en le » perdant, le roi de France a tout perdu ». Henri baissa les yeux : il éprouva plus d'un affront semblable parmi les *Polonais*, qui lui avaient décerné une couronne.

Caractère du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon voyait le roi son frère atteint d'une maladie qu'on jugeait mortelle, parce qu'elle avait éteint toute la violence de son caractère. Il ne désespérait pas de disputer le trône au duc d'Anjou, auquel il ne serait pas facile de quitter les Polonais pour venir régner en France. La faveur des protestans, qu'il avait méritée, en ne se joignant pas à *leurs assassins, et en donnant* de généreux regrets à Coligni, la faveur plus puissante encore des seigneurs catholiques qui avaient pris la résolution de s'interposer désormais entre les bourreaux et les victimes, les avances qu'il recevait, tantôt des confédérés des Pays-Bas, tantôt de la reine Élisabeth, animaient son ambition sans élever son âme. Jaloux de son frère le roi de Pologne, il l'était presqu'autant du roi de Navarre, lors même qu'ils concertaient en-

semble les moyens de se soustraire à leurs ennemis communs. Le duc d'Alençon craignait de rester sous la puissance d'une mère habile à deviner toutes les intrigues formées contre son autorité et prompte à les punir. Échappé de la cour, il mettrait tous ses soins à convoquer une assemblée d'états généraux, où son parti serait tout-puissant, si d'un côté les protestans reprenaient les armes, si de l'autre les Montmorenci, les Cossé, les Biron, se déclaraient pour la liberté de conscience; mais il s'en fallait de beaucoup que le duc d'Alençon suivît ce plan d'une manière invariable. Son caractère inquiet et sans vigueur, son esprit faible et crédule le mettaient à la merci de ses jeunes confidens, et des astrologues ou devins dont il formait son conseil. Quelquefois il voulait partir pour se mettre à la tête des confédérés des Pays-Bas; d'autres fois, il aspirait à obtenir la main de la reine d'Angleterre. Après avoir pris, avec le roi de Navarre, des engagemens, dont la révélation les eût perdus tous deux, il lui disputait avec plus d'arrogance que de succès le cœur d'une femme de la cour, madame de Sauve. Il reprochait à ce prince de ne pas lui présenter des partis assez vigoureux; et dès

qu'il s'agissait de prendre des mesures, il était livré au repentir et surtout à la peur. Son irrésolution et sa faiblesse empêchèrent le parti qui était obligé de le recevoir pour chef, d'agir avec vigueur. Les catholiques d'un zèle ardent, ou plutôt d'un zèle féroce, appelèrent ce parti intermédiaire *les politiques*. A des hommes emportés la modération ne paraît qu'un froid calcul; elle est pourtant le résultat des sentimens les plus élevés; c'est par une magnanimité naturelle, c'est par l'instinct d'une pitié courageuse et sublime qu'on vient se placer entre des combattans acharnés, au risque de se rendre l'objet de leurs communs ressentimens. Les quatre frères Montmorenci, les maréchaux de Biron et de Cossé, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, voulaient rester les sujets fidèles, mais fiers, d'un roi coupable. Ils aimaient le roi de Navarre plus qu'ils n'avaient aimé Coligni même, parce qu'ils voyaient en lui plutôt le chef des Français qu'un chef de sectaires; mais leurs vues étaient indéterminées; ils se lassaient de donner au duc d'Alençon des conseils qui n'étaient suivis qu'un jour; ils attendaient, pour entrer dans un parti, qu'il y eût un parti de l'honneur.

Cependant Lanoue croyait que le temps des ménagemens était passé : il venait d'être rappelé par ces mêmes Rochelois, que son esprit de conciliation avait importunés. Leur haine contre la cour était animée plus que jamais par la découverte d'un complot qui avait pour objet de livrer leur ville aux troupes du roi : c'était Catherine de Médicis qui avait ourdi ce complot, de concert avec des aventuriers, dont plusieurs étaient Italiens et devins de profession. L'un d'eux, attiré par l'appât d'une récompense, trahit ses complices. Les Rochelois les firent juger par un conseil de guerre : ils furent condamnés au supplice de la roue. Après un tel jugement, il ne restait plus aux Rochelois qu'à prévenir par leur audace l'armée royale qui viendrait les assiéger de nouveau. Plusieurs villes de la Saintonge et du Poitou levèrent l'étendard de la révolte : Nîmes et Montauban fermèrent leurs portes aux troupes du roi : plus de cinquante villes importantes devinrent en peu de jours la conquête des protestans. On attendait le comte de Mongomeri avec une flotte anglaise sur les côtes de Normandie.

C'était le 10 mars qu'avait eu lieu la principale levée d'armes des protestans; ce même Intrigues du duc d'Alençon. 1574.

jour avait été choisi pour la fuite du roi de Navarre et du duc d'Alençon : la cour était alors à Saint-Germain, et, malgré la maladie du roi, ne paraissait occupée que des plaisirs du carnaval. Un officier nommé Guitri, dévoué au roi de Navarre, se tenait dans la forêt de Saint-Germain avec cinquante hommes, pour recevoir et escorter les deux princes fugitifs. Henri de Bourbon tressaillit de joie quand il apprit l'arrivée de cette troupe; mais le duc d'Alençon, à cette nouvelle, fut glacé de terreur; il s'était attendu qu'une armée puissante viendrait le chercher dans le château même : un si faible détachement ne lui inspirait aucune confiance. Il hésite, il se trouble, il ne songe plus qu'à échapper au roi de Navarre; c'est lui-même qui, d'après le conseil de Lamolle, vient révéler à la reine-mère les détails et la prochaine exécution d'un complot formé sous ses auspices. La reine est éveillée à minuit; le duc d'Alençon tombe à ses pieds et grossit le péril dont la cour est menacée, pour se faire un mérite de son repentir. Toute une armée de protestans vient, suivant lui, pour enlever le roi. Enfin, par des aveux auxquels il entremêle des calomnies, il livre le roi de Na-

varre à la vengeance de la femme la plus impitoyable. Médicis effrayée, ou affectant de l'être, répand l'alarme dans le château. Saint-Germain ne paraît plus un asile assez sûr contre les conjurés, dont chacun à l'envi exagère le nombre. Le roi cependant y était sous la protection des gardes françaises et suisses, des gardes-du-corps et d'une noblesse nombreuse. On se détermine à fuir et à venir porter l'épouvante dans Paris même, afin de prêter une couleur plus odieuse au complot du roi de Navarre. Charles IX, qu'on avait éveillé en sursaut, n'a que le temps de se jeter dans une litière : la maladie l'avait tellement abattu, qu'il ne se livra point à ses emportemens accoutumés. *Les misérables!* s'écria-t-il, *c'est trop m'en vouloir! Encore s'ils m'avaient laissé mourir en paix!* La reine fait monter dans son *coche* le roi de Navarre, à côté du prince qui vient de le trahir : toute la cour fuit dans le plus grand désordre. « On » voyait, dit D'Aubigné, les cardinaux de » Bourbon, de Lorraine et de Guise, le » chancelier de Birague, Morvillers et Bel- » lièvre, tous montés sur des coursiers d'I- » talie, et en aussi grande peur de leurs » chevaux que des ennemis ». En arrivant à

Paris, le roi de Navarre et le duc d'Alençon eurent ordre de rendre leurs épées; ils furent gardés à vue dans leurs appartemens, dont on grilla les fenêtres. Deux jours auparavant le prince de Condé avait quitté la cour, sous prétexte d'aller visiter son gouvernement de Picardie; il était accompagné du vicomte de Turenne et de Montmorenci-Thoré. Dès qu'il sut que l'entreprise de Saint-Germain était manquée, il gagna la frontière d'Allemagne avec ses deux jeunes et intrépides compagnons. Duplessis-Mornai, dans cette occasion, montra ce sang-froid qu'il devait rendre si utile aux intérêts du roi de Navarre. Il attendait à Mantes le succès de l'entreprise de Guitri. Ce dernier, déconcerté par l'alarme qui avait été donnée au château, se retira sur Mantes. Duplessis-Mornai feignit de marcher contre lui, et ils firent ensemble leur retraite. Comme le duc d'Alençon avait trahi ses confidens les plus intimes, et jusqu'aux devins dont il avait écouté les conseils, on arrêta Lamolle, Coconas, Ruggieri, et plusieurs de ceux qui avaient trempé dans cette intrigue. C'en était fait du roi de Navarre, s'il eût imploré le pardon de la reine-mère.

Le parlement fut chargé d'informer sur la conspiration de Saint-Germain. Les deux principaux confidens du duc d'Alençon, Lamolle et Coconas, furent interrogés les premiers. La reine-mère leur avait fait promettre la vie pour prix de dépositions qui compromettraient gravement le roi de Navarre ainsi que les maréchaux de Montmorenci et de Cossé. En disant toute la vérité dans leur premier interrogatoire, ils ne fournissaient point encore assez d'armes contre ce prince : ils furent appliqués à la question. Leurs réponses se sentirent non-seulement du désordre où d'extrêmes souffrances doivent mettre l'esprit, mais de l'infamie de leur vie passée. On eût voulu obtenir d'eux la déclaration d'un complot formé par le roi de Navarre contre les jours du roi : ils ne parlèrent que d'un projet de fuite ; mais ils présentèrent les maréchaux de Montmorenci et de Cossé, comme ayant inspiré et dirigé ce projet. La reine-mère triompha d'avoir un prétexte pour faire arrêter deux hommes de bien. Le peuple de Paris eut la joie de voir conduire à la Bastille un gouverneur, qui, pendant dix ans, avait résisté presque seul à ses fureurs séditieuses. Ce fut au son du tambourin que François de

Procès du roi de Navarre.

Montmorenci fut traîné en prison : un peuple dépravé se formait ainsi des fêtes semblables à celles des Cannibales. Le maréchal de Cossé, deux jours après, fut *livré* aux mêmes outrages. Le duc d'*Alençon* répéta, devant le parlement de Paris, les indignes aveux qu'il était venu faire à la reine.

Son discours au parlement.

On s'était attendu que le roi de Navarre se troublerait à la lecture des dépositions qui le chargeaient ; mais il y a dans la magnanimité naturelle des ressources soudaines qui changent toutes les positions, et permettent à un illustre accusé de se rendre lui-même accusateur de ceux qui l'oppriment. Les historiens ont conservé, d'après les registres du parlement, le sens des réponses du roi de Navarre ; mais les actes judiciaires affaiblissent *toujours l'originalité*, l'énergie et l'heureuse naïveté de l'expression. Nous n'avons pas les paroles de Henri IV dans cette circonstance : voici les principaux motifs sur lesquels il appuya sa défense : « Je suis roi ; j'ai voulu fuir d'une » cour où l'on me retient captif, où mes » jours sont en danger, où l'on veut m'avi- » lir : voilà tous mes complots. Est-il sur la » terre un roi qui n'approuve ma con- » duite? Et quelle puissance, quelle nation

» n'est instruite des violences que je subis » depuis dix-huit mois? Qui ne sait sous » quels auspices j'ai paru dans cette cour, » dont on a fait pour moi une prison en- » sanglantée? Je vivais dans le Béarn, et » tranquille sur la foi d'un traité, confiant » comme on l'est à mon âge, je ne m'oc- » cupais qu'à faire oublier à mes sujets les » malheurs de nos longues discordes; j'as- » sistais aux travaux, aux plaisirs et aux jeux » de mes Béarnais. Je n'avais qu'une am- » bition, c'était de faire le bonheur de ces » montagnards, si gais, si laborieux et si » braves. On me parle d'un mariage illus- » tre qui doit cimenter la paix de religion: » cette union surpassait mes espérances; » elle n'avait excité ni mes désirs ni ceux » de la reine ma mère. L'excès des ins- » tances avec lesquelles une cour si puis- » sante pressait ce mariage, nous livrait in- » volontairement ma mère et moi à quel- » ques inquiétudes et surtout à de fâcheux » pressentimens. Pour nous séduire, on » nous fit espérer que l'on m'aiderait à re- » couvrer la plus belle partie de l'héritage » de mes pères, usurpée par l'Espagne. Ma » mère se rendit à Blois, où le roi de France » l'appelait; elle n'avait jamais trahi la vé-

» rité; elle crut qu'on lui parlait un lan-
» gage sincère; ce fut elle qui appela son
» fils à la cour; je cédai à une volonté
» que j'avais respectée toute ma vie : je
» me mis en route, encore faible de vingt
» accès de fièvre tierce. C'était ma mère que
» je cherchais; elle n'était plus quand j'ar-
» rivai. Accablé de cette perte, je m'efforçai
» de surmonter ma douleur, et je crus ac-
» complir les vœux de ma mère, en affer-
» missant la paix publique par mon mariage
» avec la sœur du roi. Vous savez quelles
» en furent les suites : j'avais invité tous
» mes amis à mes noces, on les égorgea.
» Ainsi, sans le vouloir, j'avais livré à leurs
» bourreaux ceux dont j'aurais voulu rache-
» ter les jours au péril de ma vie. On m'é-
» pargna; mais *n'ai-je pas dû croire* qu'on
» avait seulement réservé ma mort pour un
» autre temps, pour un autre lieu? Quel-
» ques crimes qu'on ait commis pendant la
» fête de mon mariage, c'était un crime en-
» core plus grand de m'égorger, moi sou-
» verain, moi que la reine appelait son fils,
» et que le roi appelait son frère : il fallait
» d'autres prétextes pour un tel attentat.
» Quel a été mon sort? J'étais arrivé à la
» cour avec une nombreuse escorte d'amis et

» de compagnons dévoués; je n'ai plus vécu
» qu'entouré d'espions, et, ce qui était plus
» horrible encore, entouré des bourreaux de
» mes amis. Ne m'a-t-on pas forcé d'assister
» au supplice de ceux qui avaient échappé
» au premier massacre? N'a-t-on pas rendu
» en mon nom des édits qui me rendaient
» odieux à mes sujets et qui les armaient
» les uns contre les autres? Ne m'a-t-on
» pas envoyé au siége de La Rochelle,
» pour m'exposer aux coups de ceux mê-
» mes qui croyaient me défendre? J'en-
» tends parler de conspiration, d'attentat
» contre les jours du roi! Mais qui est-ce
» donc qui conspire contre sa personne sa-
» crée? Est-ce moi qui fais répandre le bruit
» que le roi de Pologne sera bientôt roi de
» France? Est-ce moi qui favorise les pré-
» tentions des Guise, qui répands les soup-
» çons, les rumeurs, qui parle de la néces-
» sité d'une nouvelle Saint Barthélemi? J'ai
» voulu fuir! oui sans doute : je me dois
» à mes sujets. Je ne possède qu'un faible
» état; mais j'ai l'âme d'un roi, d'un Bour-
» bon, d'un descendant de Saint Louis. Je
» ne puis vivre dans la servitude, dans l'op-
» probre. On veut frapper judiciairement
» celui qu'on n'a pu faire périr par le glaive

» des assassins : on a tout fait pour me porter à la fuite, pour me rendre ce parti » nécessaire; et l'on me fait un crime d'y » avoir songé. Je n'ai point de complices; » je donne des ordres à mes serviteurs, » je ne séduis, je ne trahis personne. Je » déclare ici mes sentimens, mais non comme un accusé qui répond à des juges : » ceux qu'on m'a donnés n'oublieront pas » que je suis roi (1) ».

(1) Les historiens ont trop peu remarqué la noble fermeté que montra Henri IV dans cette circonstance, la plus périlleuse peut-être de toute sa vie. Il arrive souvent à des caractères héroïques de se troubler en présence d'un tribunal; d'autres, cédant à leur indignation, ne se défendent qu'avec un excès d'emportement et de fierté qui achève de les livrer à leurs ennemis. Le roi de Navarre, qui n'avait alors que vingt-un ans, sut s'emparer, avec autant de force d'âme que d'habileté, des moyens de salut qui lui restaient. Par ce seul mot, *je suis roi*, il intimidait une cour qui, se voyant à regret l'instrument des vengeances de Catherine de Médicis, craignait qu'on ne lui demandât compte un jour de la condamnation d'un souverain et d'un descendant de Saint Louis. Les réponses de Henri IV, aux interrogatoires qu'il subit devant les commissaires du parlement et en présence de la reine-mère, sont présentées avec peu d'intérêt dans l'*Histoire* du président de Thou, parce que cet auteur les accompagne de beaucoup de détails inutiles.

A cette réponse inattendue, les commissaires du parlement furent saisis de respect. Henri de Bourbon ne fut plus à leurs yeux un proscrit qu'on les chargeait de frapper : d'ailleurs, ils voyaient le roi de France malade, exténué, consumé de craintes et de remords ; et ce n'était pas lui qui paraissait le plus animé contre son parent. La procédure cessa d'être dirigée contre le roi de Navarre : Catherine de Médicis réitéra en

Il paraît d'ailleurs n'avoir pas fait de recherches suffisantes sur les registres du parlement. Rien de plus médiocre, pour le style, que l'*Histoire de Navarre*, par Favin; mais c'est là qu'on trouve les renseignemens les plus exacts sur la jeunesse de Henri IV. M. Désormeaux, dans l'*Histoire de la maison de Bourbon*, a tiré un parti très-judicieux de cet ouvrage. Pour bien connaître le caractère de Henri IV dans toute sa grandeur, il faut surtout consulter les *Mémoires de Sulli*. La plupart des historiens font trop peu sentir l'opposition de ses mœurs faciles, élégantes, avec des mœurs atroces et corrompues. Le soin avec lequel Henri se forma un parti, composé de presque tous les gens de bien du royaume, est la plus grande combinaison qu'on ait faite au milieu des discordes civiles. Il n'était qu'un moyen de réussir dans une telle entreprise : c'était de se montrer toujours bon, toujours franc, toujours magnanime. Dans l'*Esprit de la Ligue*, par M. Anquetil, Henri IV ne paraît qu'un personnage assez

vain l'ordre de lui chercher des crimes. Pour essayer de l'intimider, elle voulut qu'il fût interrogé en sa présence, et par le chancelier Birague, qu'on venait d'élever à cette dignité pour avoir conseillé les *Matines de Paris*. Henri de Bourbon troubla tellement, par son intrépidité et par ses justes reproches, sa sanguinaire marâtre, qu'elle-même se hâta de terminer un interrogatoire qui ne devenait plus qu'une récapitulation de ses crimes.

Condamnation de Lamolle et de Coconas.

Toute la rigueur du parlement se porta sur Lamolle et Coconas, quoique l'un et l'autre eussent donné au duc d'Alençon le conseil de découvrir à sa mère le projet de fuite, quoiqu'on leur eût promis la vie;

vulgaire jusqu'à sa première victoire; et cependant il avait employé plus de dix années à se rendre le seul espoir des Français. En général, on prête à Henri IV un caractère d'étourderie qui ne fut jamais le sien. Il céda souvent à l'amour; mais il fut toujours habile à réparer les fautes où cette passion l'entraîna : c'était Coligni avec beaucoup d'esprit et de gaieté. Les plus grandes vues sur le caractère et la politique de Henri IV, me paraissent avoir été présentées par M. Ancillon, dans son *Tableau des Révolutions de l'Europe*, ouvrage fort remarquable par l'élévation des idées et des sentimens.

enfin, quoique deux princesses, la reine de Navarre et la duchesse de Nevers, déclarassent publiquement, non leur pitié, mais leur amour pour ces accusés. On avait trouvé chez Lamolle une petite image de cire, préparée avec des cérémonies magiques, et dont le cœur était percé avec une aiguille : on voulait y voir une image du roi. Lamolle, interrogé sur ce mystère, répondit qu'il avait voulu se faire aimer, par ce moyen, d'une personne dont il était épris, et qu'il s'était servi, pour cette opération, du ministère du Florentin Côme Ruggieri. L'alchimiste Grandri fut compromis par une déclaration de son compatriote le comte de Coconas : l'alchimiste et le devin avaient encouru le ressentiment de la reine en trahissant sa confiance ; mais elle craignait les révélations de ces hommes, auxquels elle avait confié sans doute d'infâmes secrets ; elle demanda et obtint leur liberté. Lamolle et Coconas furent condamnés à perdre la tête. Lamolle, prêt à recevoir le coup fatal, adressa d'abord sa prière à la *Bénotte Vierge*, et puis se recommanda aux bonnes grâces de la reine de Navarre. Cette princesse fit enlever dans la nuit la tête de son amant et l'embauma de ses propres mains. La du-

chesse de Nevers prit le même soin pour la tête du comte de Coconas. Telles étaient les mœurs qui régnaient à la cour de France après la journée de la Saint Barthélemi. Catherine de Médicis, qui n'avait pu faire condamner le roi de Navarre, le retint en prison comme un otage qui lui répondrait des entreprises des protestans. Malheur à lui s'ils étaient vaincus! Elle était habituée à négocier avec un ennemi puissant, et à frapper un ennemi faible (1).

Mongomeri est fait prisonnier.

La nouvelle d'un succès remporté sur les huguenots calma le dépit que lui avait causé l'issue de ce procès. Mongomeri s'était avancé sans précaution dans la Normandie; son

(1) La conspiration du duc d'Alençon serait d'un bien médiocre intérêt dans l'histoire, sans le péril qu'elle fit courir à Henri IV. *De Thou la présente avec sécheresse et un peu d'obscurité.* On prétend que Coconas, en marchant au supplice, dit aux assistans : *Vous voyez, par notre mort, que les petits patissent toujours pour les fautes des grands.* Ce mot est d'un lâche. Il n'y avait réellement aucun complot formé contre les jours du roi et de la reine-mère. Les maréchaux de Montmorenci et de Cossé s'étaient bornés à donner quelques sages conseils à un prince faible et tracassier. Sans la maladie de Charles IX, ce procès aurait sans doute donné lieu à un coup d'état tel qu'en frappait Catherine de Médicis.

corps fut surpris et taillé en pièces par le général des catholiques Matignon; après s'être vaillamment défendu, il tomba vivant entre les mains du vainqueur. La reine-mère, qui avait contemplé avec l'apparence du sang-froid la tête de Coligni, s'applaudit avec une ivresse immodérée de pouvoir faire tomber la tête d'un seigneur moins illustre et moins redoutable. Pour faire croire à sa tendresse conjugale, elle affectait de voir, dans le comte de Mongomeri, le meurtrier volontaire de son époux. Ce fut elle-même qui vint apprendre à Charles IX la prise de Mongomeri, en lui demandant des ordres pour son supplice prochain. « Que m'importe, répondit le roi mourant, d'être encore délivré de l'un de mes ennemis, » quand moi-même je vais paraître devant » le tribunal de Dieu? Qu'on fasse ce qu'on » voudra. Est-ce que je règne encore? O » mon Dieu! comment ai-je régné »?

Derniers momens de Charles IX.

La maladie de Charles IX était accompagnée de symptômes plus violens qu'on n'en remarque dans les maladies de langueur; sa poitrine était particulièrement affectée; mais son sang coulait par tous les pores: d'affreux souvenirs persécutaient sa pensée dans un lit toujours baigné de sang; il vou-

lait et ne pouvait pas s'arracher de cette place. Souvent ses regards étaient égarés, comme ceux d'un homme qui se croit poursuivi par des ombres vengeresses. Il répétait encore par habitude les blasphèmes dont il accompagnait toutes ses paroles; puis il implorait la miséricorde de Dieu. Ses tourmens redoublaient lorsqu'il sentait sa mère approcher de son lit. Il frémissait, lui qui était si horriblement agité, de la voir si tranquille après leur crime commun : il ne savait s'il succombait à la vengeance de Dieu, ou à un attentat commis sur sa personne par ses ennemis, par sa mère peut-être. Avait-il conçu le plus affreux des soupçons, il se le reprochait, interrogeait les médecins, croyait voir en eux un défaut de franchise, les maudissait et se maudissait lui-même; il ne goûtait un peu de soulagement que dans les entretiens qu'il avait avec sa nourrice. Elle était protestante, et il avait empêché qu'elle ne fût comprise dans le nombre des victimes de la Saint Barthélemi : *Ah! ma mie*, lui disait-il, *que j'ai suivi un méchant conseil! Mon Dieu, pardonne-le moi, fais-moi grâce! Je ne sais où j'en suis. Que deviendra tout ceci? que faire? Je le sens bien, je suis perdu,*

Et cependant Charles IX était encore dominé par l'habitude d'une dissimulation profonde. Il y avait quelque chose d'excessif dans ses protestations, de faux dans les témoignages de sa tendresse, de sinistre dans ses insinuations. Peu de jours avant sa mort, il fait appeler la reine-mère et les principaux personnages du conseil, il gémit avec eux sur les maux de la France et se reconnait hors d'état d'y porter du remède. « Tous les » jours, dit-il, j'apprends qu'une province » nous échappe : voilà une cinquième guerre » civile allumée ; que nous usions de dou- » ceur ou de violence, les rebelles n'en » sont que plus acharnés et plus puissans. » Nous avons fait prisonnier le comte de » Mongomeri ; mais Lanoue, que j'avais » cru si fidèle, est à la tête des révoltés ; » Damville se déclare dans le Languedoc ; » voilà des catholiques qui marchent avec » des huguenots : tout insulte à un roi mou- » rant. Je n'espère qu'en vous, ma mère ; » gouvernez à ma place ; soutenez un far- » deau qui échappe à mes mains ».

Ensuite le roi fait lire son testament, par lequel il déclare la reine-mère régente du royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur. On s'était retiré après cette lecture. Le roi

reposa un moment; mais bientôt il s'éveille, et apercevant sa mère près de lui, il donne l'ordre qu'on fasse venir son frère. Le duc d'Alençon arrive, le roi le regarde d'un air farouche : « Non, ce n'est pas là mon frère, » dit-il; faites venir mon frère le roi de » Navarre ». La reine envoie chercher ce prince dans sa prison, sous une escorte menaçante. Henri de Bourbon s'attend à la scène la plus terrible : c'est dans un semblable appareil qu'il avait été mandé auprès du roi pendant qu'on égorgeait ses compagnons. Le roi le voit à peine qu'il lui tend la main; Henri se précipite à ses genoux. « Mon frère, lui dit le roi, après » l'avoir embrassé, vous perdez un bon maî- » tre, un bon ami; je sais que vous n'êtes » point du dernier trouble qui est survenu: » si j'en eusse voulu croire ce qu'on m'a » dit, vous ne seriez plus au monde. Je vous » ai toujours aimé; et j'ai tant de confiance » en vous, que je vous recommande ma » femme et ma fille; ayez-en soin, et Dieu » vous gardera; mais ne vous fiez pas..... » Médicis voulut l'interrompre, et décéla par son trouble et sa colère qu'elle se croyait attaquée par les paroles de son fils. « Ma- » dame, reprit Charles IX, je ne dis que la

» vérité. Croyez-moi, mon frère, ajouta-» t-il, et aimez-moi. Assistez ma femme et » ma fille, et priez Dieu pour mon âme. » Adieu, mon frère, adieu ». Quel contraste dans ces deux entretiens ! Ce fils, qui venait de donner à sa mère le plus grand gage de confiance, en devient le délateur. Sur qui faisait-il une épreuve? Qui trompait-il encore à ses derniers momens? Se trompait-il lui-même, au point de croire qu'il avait été pour le roi de Navarre un bon maître, un bon ami? Ainsi, ce roi dissimulé mentait encore au moment où il allait être interrogé sur toute sa vie (1). Un peu après cet entretien, l'a-
gonie de Charles IX commença. Il mourut Sa mort. 30 mai. 1574.

(1) La plupart des historiens représentent Charles IX comme livré aux remords dés les premiers jours qui suivirent la Saint Barthélemi; mais ils confondent une extrême agitation avec le repentir. Toutes ses actions et toutes ses paroles eurent encore, pendant plusieurs mois, un caractère de férocité et surtout de perfidie. Il rendait des édits pour rassurer les protestans, et leur promettait la liberté de conscience, dans le temps où il ordonnait à tous les gouverneurs de les massacrer dans les provinces. Si le comte de Tende et le Vicomte d'Orthe, qui avaient résisté à ses ordres, moururent empoisonnés, comme il y a lieu de le croire, Charles IX ne dut pas être étranger à ces nouveaux crimes. Cette âme, si capable de vengeance,

le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, dans la vingt-cinquième année de son âge, et dans la quinzième du règne le plus désastreux de l'histoire.

Considérations générales.

Il résulte de l'horrible tableau de ce règne, que le fanatisme est encore, pour les sociétés humaines, un moindre fléau que la fausse politique : l'un n'est que l'instrument du mal ; l'autre en est le principe. L'un n'a-

ne l'était nullement d'exaltation religieuse : il n'avait d'autre fanatisme que celui du pouvoir. Ce fut après la Saint Barthélemi qu'il montra plus de désordre dans sa conduite : rien de plus lâche et de plus scandaleux qu'une partie de plaisir qu'il fit avec le duc d'Anjou, ce frère qu'il détestait. Ce dernier avait voulu faire épouser une de ses maîtresses, dont il était fatigué, à un seigneur de Nantouillet. Celui-ci refusa de se souiller par ce mariage. Le duc d'Anjou résolut de s'en venger ; et le roi son frère consentit à désoler un *homme d'honneur* par un véritable complot d'assassins. Lui-même se rendit la nuit dans la maison de Nantouillet, accompagné du duc d'Anjou, du bâtard d'Angoulême, du duc de Guise, et il faut bien ajouter du roi de Navarre (mais c'était sans doute une nouvelle violence qu'on faisait à ce roi prisonnier). On brisa les meubles de Nantouillet, on le roua de coups ; le roi et ses compagnons furent sur le point d'être tués par un des frères de Nantouillet, qui venait au secours de ce malheureux gentilhomme. Le parlement commença des informations sur cette affaire ; et le roi ne trouva d'au-

git que sur les classes et sur les âmes destinées à l'obéissance ; l'autre gouverne trop souvent ceux qui, par leur naissance ou leur ambition, sont appelés à l'empire. Tous deux sont les résultats de l'ignorance ; mais l'un n'offre que les misères de la crédulité ; l'autre est toujours accompagné d'un insupportable dédain. L'un ne raisonne jamais ; l'autre

tre moyen de les interrompre que de laisser soupçonner la part qu'il y avait lui-même.

L'opinion que Charles IX mourut empoisonné se conserva long-temps à la cour. Bassompierre raconte, qu'ayant remontré au jeune Louis XIII, qui donnait du cor, que cet exercice lui desséchait les poumons et lui causerait la mort comme à Charles IX. *Bon, bon*, répondit le roi, *sachez que Charles IX n'est mort que pour avoir dîné chez Gondi, la créature de Catherine de Médicis, immédiatement après une querelle qu'il avait eue avec sa mère.* Mais il faut observer que Louis XIII, lorsqu'il fit cette réponse, était brouillé avec sa mère, Marie de Médicis, et que sans doute les courtisans n'avaient pas manqué de réveiller tous les bruits qui pouvaient lui faire comprendre de quels crimes étaient capables les reines de cette maison.

Les détails de l'entretien qu'eut Charles IX mourant avec le roi de Navarre, en présence de la reine-mère, sont tirés de l'*Histoire de Navarre*, par Favin ; et de l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, par Désormeaux.

porte partout une perversité subtile. Enfin, les accès du fanatisme sont terribles, mais passagers et rares ; on les devine, on les voit venir, on peut en détourner les approches : la fausse politique conduit ses trames sous l'apparence du repos, du sommeil, des plaisirs.

Le fanatisme fut peu connu des nations anciennes : leur religion était vague ; elle offrait beaucoup de rites et peu de préceptes. Comme elle n'élevait guère l'imagination au-delà de cette vie, elle était souvent compromise par l'infidèle accomplissement de ses promesses ou de ses menaces.

La religion chrétienne, qui, par la force de ses préceptes, embrasse toutes les pensées de l'homme, et le dirige toujours vers une autre vie, ne permet point de langueur dans les âmes. Malgré tous les soins qu'elle paraît prendre pour captiver l'imagination, elle ne cesse de l'exalter ; mais sa morale est si bienfaisante, que cette exaltation le plus souvent est paisible. C'est par le mérite des bonnes œuvres et les douceurs de la charité qu'elle modère le zèle inquiet et impétueux qui se mêle à la foi. Que la charité dorme et que la foi se livre à l'intolérance, le fanatisme naît, et prend dans

sa fureur le prétexte de la charité même; mais c'est la fausse politique qui lui met presque toujours les armes à la main. Dans les guerres de l'Arianisme, au milieu desquelles l'empire romain acheva de s'écrouler, c'étaient les croyans les moins instruits et les moins zélés qui se combattaient avec le plus d'acharnement. Les grands massacres étaient ordonnés, tantôt par des rois barbares, auxquels un baptême, reçu par politique, avait laissé toute leur férocité, tantôt par les plus lâches et les plus artificieux des empereurs, et tantôt par les femmes dissolues et les eunuques qui tenaient les clefs de leurs palais. Sans doute la fausse politique s'établit souvent dans le conseil d'un sénat et jusque dans les assemblées du peuple : Rome en suivit les maximes pendant tout le cours de ses conquêtes; mais, chez les anciens, la fausse politique usait encore plus de violence que de perfidie. C'est dans les palais qu'elle se raffine : elle ne peut commettre tout ce qu'il y a de plus criminel qu'en abusant de tout ce qu'il y a de plus saint. Avant le pape Alexandre VI, la fausse politique avait formé bien des tyrans, bien des imposteurs, bien des conquérans; mais elle n'offrait pas encore un

code suivi de maximes, elle n'était pas encore une science; les grands coups d'état inspiraient de la terreur, mais jamais d'admiration; on profitait d'un crime, mais sans en tirer vanité. Les deux Borgia inventèrent l'art de prêter d'ingénieux assaisonnemens à la vengeance, au sacrilége, à l'usurpation, à la scélératesse. L'Italie, divisée en petites républiques, en petites principautés, et formée à la haine, à la dissimulation par les longues guerres des Guelfes et des Gibelins, l'Italie, qui enfantait les plus rares merveilles des beaux-arts et des belles-lettres, mais qui ne possédait alors aucun autre genre de gloire, eut le malheur de se plaire à la science inventée par les Borgia, et rédigée par Machiavel. Qu'on me permette, dans un moment où je cherche à enchaîner quelques résultats, de reproduire ici des aperçus déjà présentés dans cet ouvrage. L'Italie fut, sous les Borgia, et longtemps après eux, le champ de bataille des Espagnols et des Français. C'étaient deux nations également loyales; mais Louis XI n'était plus, et Ferdinand-le-Catholique régnait: les Espagnols prirent en Italie beaucoup plus de perversité que les Français. Gonzalve de Cordoue n'avait que trop pré-

paré le duc d'Albe, et le duc d'Albe forma Philippe II. Les Français restèrent dignes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier., de Gaston de Foix, de Bayard, de Lautrec et de Brissac. Mais peu de temps après leur retour en France, ils y retrouvèrent les poisons de l'Italie : c'étaient les controverses religieuses, les rivalités des grands et la faiblesse tracassière de Henri II qui les y avaient fait germer.

Les Français cependant n'avaient que peu l'esprit de controverse ; ils étaient plus portés à la satire qu'aux méditations profondes. La réforme était toute en opposition avec les qualités primitives de leur caractère. La France avait produit Calvin, mais s'était habituée à le considérer comme étranger. Les persécutions excitèrent pour les victimes une pitié courageuse ; cette pitié devint obstinée et bientôt vindicative. Quand les Français connurent les haines profondes, ils commencèrent à se rapprocher des mœurs de l'Italie ; le plus grand nombre d'entr'eux, passionnés pour les formes extérieures d'un culte qui les charmait, éprouvèrent, en les voyant profaner, une bouillante indignation ; mais le fanatisme d'un peuple qu'on ramène aisément à d'ai-

mables habitudes, n'eût produit que peu de désastres sans les intrigues des grands.

Ces grands étaient des héros; ils aimaient avec passion la patrie qu'ils allaient déchirer. La magnanimité se produisait sous des traits différens chez le duc de Guise et chez l'amiral Coligni. Dans l'un, elle était plutôt le produit d'une inspiration soudaine; et dans l'autre, celui d'une résolution constante; ils étaient plus faits pour se suppléer que pour se combattre. Mais le duc de Guise avait le cardinal de Lorraine pour frère; ce prélat s'était fait Italien; le premier il infecta la France de la contagion des mœurs étrangères. La rudesse du connétable de Montmorenci eût pu servir à défendre la franchise des Français; mais son ambition opiniâtre se prêta trop à la souplesse du courtisan. Henri II usa de ruse comme tous les princes faibles, et aggrava le mal par ses prodigalités, ses complaisances, ses artifices. La duchesse de Valentinois ruina lentement l'esprit de chevalerie, en rendant nécessaire l'esprit de cour. Catherine de Médicis parut une Française assez aimable tant qu'elle fût dominée; mais quand elle eut la puissance, elle se souvint, des leçons de l'Italie : on eût dit, non l'héritière

de ces Médicis si judicieux, si bienfaisans dans leur magnificence, mais l'héritière et l'élève des Borgia. Comme eux, elle fut gaie dans le vice, imperturbable dans le crime; comme eux, elle risqua souvent de paraître inconséquente, et fut toujours fausse. La cour de France devint une école de fraudes; l'Italien Gondi, l'Italien Birague, l'Italien Gonzague de Nevers, et des devins empoisonneurs devinrent les ministres secrets de la reine : tout se gouverna par le livre *du Prince*.

L'alliance est facile entre une cour corrompue et une multitude fanatique : il se fait entr'elles un échange affreux de complaisance qui augmente leur commune dépravation. La multitude ferme les yeux sur les vices de la cour; la cour ferme les yeux sur les excès de la multitude : bientôt on ne sait plus laquelle des deux obéit à l'autre. Le peuple de Paris avait été ébloui d'abord par les qualités éclatantes des Guise. Catherine de Médicis ne trouva d'autres moyens de leur enlever cet appui que de se faire elle-même le ministre des volontés du peuple. L'Hôpital existait; elle lui avait donné la première place du royaume; elle pouvait consulter en lui la sagesse, la vertu, le génie : ce fut le

peuple qu'elle écouta; elle plut à la multitude, mais sans la captiver. Le peuple de Paris, toujours fidèle aux Guise, devint une armée qu'ils pouvaient porter au roi ou diriger contre le trône. La cour ne fit pas naître toutes les séditions; mais il n'y en eut aucune dont elle ne se rendît complice par lâcheté. Tolérer des crimes, c'est annoncer l'intention de s'en servir; c'est se donner un encouragement pour en commettre. L'effusion de sang qui précéda les premières guerres civiles, en détermina l'épouvantable caractère; les âmes se dégradèrent encore plus dans les négociations de la paix que dans les combats: ce fut là que la méchanceté fut plus froide, la haine plus ingénieuse et plus impitoyable: un tel état de paix ne fut plus qu'un état d'embuscade.

Le magnanime François de Guise n'était plus; Coligni, dans le commerce d'une secte, avait contracté un esprit de vengeance dont sa vertu ne le fit triompher que peu d'années avant sa mort. Les qualités brillantes remplaçaient les vertus chez le prince de Condé. La cour passait, envers le chancelier de L'Hôpital, du dédain à la crainte. Biron, Cossé, les frères Montmorenci combattaient par devoir sous les étendards du roi;

et bientôt, par honneur, donnaient la main aux vaincus. Les hommes d'une férocité naturelle servaient d'instrumens à tous les hommes d'une corruption profonde. Tavanes était cruel malgré sa gloire; Montpensier, malgré sa naissance. Montluc, affranchi du joug de l'honneur militaire, se baignait dans le sang avec un plaisir qui lui tenait lieu de toute autre volupté. Des assassins récompensés circulaient à la cour; jamais la nouvelle d'un meurtre n'y avait dérangé une fête, et c'était la coutume d'y célébrer des massacres par des orgies. Dix ou douze évêques étaient calvinistes et soldats; d'autres, qui s'attachaient soit au cardinal de Lorraine, soit à Catherine de Médicis, n'avaient que le choix des vices pour leur plaire; par la violence de leurs actes et de leurs discours, les moines entraînaient des curés pacifiques; la religion sans charité n'était plus qu'un culte sanguinaire; les bénéfices étaient le prix du scandale et trop souvent du meurtre. Les poëtes, chez qui toute pensée généreuse était arrêtée par le tableau perpétuel de la corruption, cherchaient de froides images, une fausse harmonie et d'insipides jeux de mots. Les beaux-arts perdaient, sous un règne de

sang, ce que François I^{er}. leur avait communiqué de grâce et de noblesse. Le vocabulaire de la langue n'avait pour s'enrichir que des expressions inventées par la haine: il n'y avait plus de gaieté sans licence. A mesure que les cités se dépeuplaient par les massacres, elles se livraient à des fêtes. Les *Te Deum* annonçaient la mort de trois ou quatre mille Français égorgés par des Français. Si l'on punissait encore les malfaiteurs, ce n'était que par bienséance; leurs rapines faisaient pitié. Cinq ou six assassinats à cette époque ne les tiraient pas de la classe des malfaiteurs vulgaires: on parlait d'une contagion, d'une famine, comme en d'autres temps on aurait parlé d'un accident léger. On ne cessait de consulter des devins sur l'avenir; mais la moindre réflexion prouvait que l'avenir ne cesserait d'être fertile en désastres. Il y avait peu de suicides. Était-ce la peine de devancer les coups d'un homme de guerre, ou de la justice, ou d'un assassin? La bravoure tenait à l'insensibilité pour une vie toujours misérable et toujours tumultueuse. Se réfugier dans le cloître, c'était aller chercher la haine dans son asile le plus intime; des prédicateurs sanguinaires sortaient des ermitages les plus pauvres et les

plus isolés. Si la charité existait encore, elle cachait ses œuvres bien plus par terreur que par humilité ; toutes les actions qui faisaient l'orgueil de la conscience compromettaient le repos de la vie. Déjà se multipliaient les compagnies de pénitens, qui devaient faire l'opprobre et le fléau du règne suivant : leur costume ressemblait à ces vêtemens, dont la crédulité habille les ombres sorties du séjour de douleur; ce n'était pas de leurs crimes qu'ils demandaient pardon au ciel, puisque leurs crimes avaient été pieux. Le sang coulait en abondance sous les coups de leur discipline ; il fallait partout voir du sang : c'était une chose désespérante que de rencontrer partout de la pénitence et nulle part des remords.

Comment un tel état de mœurs pût-il exister près de vingt-cinq ans, chez le peuple le plus sociable de la terre? Il faut répondre à cette question avec franchise, et ne dissimuler aucun des inconvéniens attachés à notre caractère national. Ce sentiment de sociabilité, qui, même avant les inventions des beaux-arts, avait chez nous un caractère particulier d'activité et de délicatesse, établit un concert souvent utile et quelquefois funeste entre les âmes. Les

Italiens étaient plus corrompus que nous; mais, divisés en plusieurs états différens, défians par un reste d'habitudes républicaines et de discordes antiques, rarement on les voyait se réunir en grand nombre pour des actions brillantes ou pour de grands crimes. L'Allemagne, morcelée en un bien plus grand nombre d'états, connaissait peu ces commotions ardentes et universelles, qui d'ailleurs ne s'accordent point avec la nature de son climat. L'Espagne, après l'expulsion des Maures et la réunion des différentes couronnes, devint une puissante monarchie; mais elle fut gênée par de mornes institutions, dirigées évidemment contre toute activité de l'esprit, toute franchise de caractère. L'esprit de société tient plus, chez les *Anglais, à la réflexion qu'au sentiment.* Les longs orages qu'excitèrent chez eux la religion et la liberté, leur laissaient encore quelque faculté de méditation; au milieu des sombres accès de leur fanatisme, ils raisonnaient mal, mais ils ne pouvaient se passer de raisonner. Chez nous, toute impression est si vivement reçue et propagée, qu'elle laisse peu de place à la réflexion. Nous nous faisons en un jour le bien et le mal que d'autres peuples se font en plusieurs

années; mille causes légères agissent sur nous; nous aimons mieux les entrevoir que de nous en rendre un compte exact: nous nous entraînons, les uns les autres, vers un excès de liberté ou vers la servitude. Peu susceptibles de haine, nous le sommes de fureur; nous ne savons pas jouir à part de notre admiration, de notre amour; nos sentimens se refroidissent s'ils ne se communiquent: l'horreur du vice n'est que trop voilée à nos yeux par l'éclat et la multiplicité des exemples.

Mais, si à toutes ces époques d'ivresse et de désordre les âmes faibles et communes sont entraînées, les âmes fortes trouvent en France de solides points d'appui. Il ne faut jamais désespérer des nations qui conservent la puissance de l'enthousiasme; elles peuvent toujours renaître à celui du véritable honneur. Au moment où l'ordre est partout subverti, il est des hommes auxquels un esprit droit et un cœur élevé en offrent toujours le modèle. Plus la dégradation générale s'accroît, plus leur vertu s'exalte; ceux qui succombent dans leurs efforts, laissent des élèves plus intrépides et plus heureux: si les premiers n'ont été que constans, les seconds se montrent magnanimes. Le vulgaire poursuit long-temps de sa haine

ces modérateurs; mais un respect involontaire amollit par degrés cette haine d'abord si farouche. Une fureur, qu'on cherche à réveiller, se produit encore par des actes tumultueux, mais chaque jour plus faibles, plus languissans; bientôt elle n'est plus que dans les discours. Le peuple rentre dans l'ordre par une sorte de surprise qu'on a exercée sur et à laquelle il s'est un peu prêté. Dès qu'on pardonne ses excès, il est lui-même prompt à en perdre le souvenir; il devient accessible à des sentimens aimables et purs, comme il l'avait été aux séductions du vice et du crime.

Mais pourquoi présenté-je ici ces images d'un ordre renaissant, moi qui ai encore à décrire les infamies et les désastres du trop long règne de Henri III? Combien je suis loin d'être arrivé au terme de nos guerres civiles! Pendant dix-sept ans, l'anarchie va faire encore de continuels progrès: il y aura moins de scélératesse dans les âmes, mais encore plus de démence dans les esprits; cependant il me semble que ma tâche sera désormais plus facile. Tandis que les vices se multiplient dans la cour de Henri III, je vois se former le camp de Henri IV; je vois autour de lui le prince de

Condé, Lanoue, les frères Montmorenci, Biron, Cossé, La Rochefoucault, Soubise, le vicomte de Turenne, Duras, D'Aumont, Crillon, Latrémouille, Duplessis-Mornai, Sulli, Christophe de Thou et son fils, les présidens de Harlay et de Molé. De tels hommes sauront nous distraire du spectacle que vont nous offrir les saturnales de Henri III, de ses mignons et de ses pénitens, le fanatisme du peuple de Paris, l'ambition des Guise et la politique malfaisante de Philippe II. Enfin je jouirai du plus grand bonheur qui puisse être réservé à l'écrivain dont toutes les études sont vouées à l'*Histoire de France*, celui de tracer le tableau du règne de Henri IV, et de le tracer aujourd'hui.

FIN DU 7e. LIVRE ET DU 2e. VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME.

RÈGNE DE CHARLES IX.

Caractère de Charles IX, son éducation, page 1. — Situation des principaux personnages de la cour, 2. — États généraux; L'Hôpital propose les moyens de ramener la paix dans l'Église, 4. — Règlement relatif à la régence, 8. — Saint-André réconcilie le duc de Guise avec Montmorenci, 10. — Formation du triumvirat, 13. — Caractère et conduite de Catherine de Médicis, 14. — Edit de juillet, 17. — États de Pontoise, 19. — Plan du chancelier, 20 — Fondation des Jésuites; Ignace de Loyola, 22. — Lainès, 23. — Le cardinal propose une conférence de théologiens, 25. — Colloque de Poissi, 26. — Calvin refuse de se rendre à cette conférence; il envoie à sa place Théodore De Beze, 28. — Quel était ce docteur, 29. — Le cardinal de Lorraine essaie inutilement de le séduire, 30. — Discours de Théodore De Beze, 31. — Effets que produisent ce discours sur l'as-

semblée, 32. — Réponse du cardinal de Lorraine, 33. — Accommodement entre les partis, 34. — Antoine de Bourbon se détache des protestans et se joint aux triumvirs, 38. — La reine-mère paraît protéger les protestans, 40. — L'Hôpital propose son plan de tolérance, *ibid.* — Assemblée à Saint-Germain, 43. — Édit de janvier, 44. — Le Parlement de Paris enregistre l'édit de janvier, 47. — Rixe entre les catholiques et les huguenots, 48. — Masssacre de Cahors, 49. — Montluc est chargé de punir les séditieux, *ibid.* — Sa cruauté envers les huguenots, 50. — Conduite du duc de Guise après la mort de François II, 53. — Réconciliation apparente du duc de Guise et du prince de Condé, 55. — Marie Stuart quitte la France pour prendre possession du trône d'Écosse, 57. — Les Guise tentent une négociation avec les Luthériens d'Allemagne, 60. — Crédit de Condé à la cour; faiblesse de ses moyens; la reine lui oppose le duc de Guise, 61. — Massacre de Vassi, 62. — Enthousiasme des Parisiens pour le duc de Guise, 66. — Guise entre à Paris en triomphe, 68. — Le prince de Condé sort de Paris, 70. — Les triumvirs se rendent maîtres de la personne du roi, 71. — Condé rassemble les gentilshommes protestans, 73. — Violences du connétable envers les protestans, 75. — La reine paraît se réconcilier avec les triumvirs, 80. — Conférence de Thoury entre Chatherine de Médicis et le prince de Condé, 82. — La reine fait proposer aux chefs des deux partis de sortir de la France, 84. — Guise et Condé feignent d'acquiescer à cette demande, 86. — Condé rompt toutes les négociations avec la reine, 87. — Arrêt du parlement contre les hérétiques, 89. — Les deux partis

appellent les étrangers à leur secours, 92. — Élisabeth, reine d'Angleterre, 93. — Fureurs du fanatisme, 95. — Le baron des Adrets, 98. — Le duc de Guise marche sur la Normandie, 99. — Siége de Rouen, 101. — Le roi de Navarre est blessé mortellement, 102. — Caractère de ce prince, 103. — Arrêts sanguinaires du parlement de Rouen, 104. — Clémence du duc de Guise, 105. — Représailles, 107. — Condé se montre plus redoutable que jamais, 108. — Dandelot le joint avec 7000 Allemands, 109. — Les huguenots marchent sur Paris, 110. — Lemaître meurt de frayeur, 111. — Condé se dirige vers la Normandie, Guise le poursuit, *ibid.* — Bataille de Dreux, 113. — Le connétable est fait prisonnier, 116. — Condé rend les armes à Damville, 117. — Mort du maréchal de Saint-André, 118. — Courtoisie de Guise envers Condé, 119. — Coligni s'empare de Caën, 123. — Ascendant du duc de Guise, 125. — Il presse le siége d'Orléans, 126. — Il est assassiné par Poltrot, 128. — Poltrot nomme Coligni parmi ses complices, 129. — Que doit-on penser de la déclaration de Poltrot? 133.

LIVRE SIXIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Paix entre les catholiques et les protestans, 138. — Reddition du Hâvre, 139. — La reine fait déclarer la majorité du roi, 140. — Caractère de Charles IX, 141. — La reine cherche inutilement à enchaîner Condé à la cour, 148. — Catherine de Médicis protége les arts et les lettres, 151. — Jacques Amyot, *ibid.* — Ronsard, Brantôme, *ibid.* — Jean Goujon, 153. —

Travaux du chancelier de L'Hôpital, 153. — Clôture du Concile de Trente, 155. — La paix est mal observée, 157. — Coligni dénoncé comme assassin du duc de Guise, 159. — François de Montmorenci forme un tiers parti, 161. — Coligni déclaré innocent sur sa parole, *ibid.* — Charles IX voyage avec sa mère, 162. — Il rencontre à Bayonne le duc d'Albe, 164. — Effets de cette conférence, 166. — Guerre cardinale, 167. — Les esprits sont disposés à la guerre, 168. — État des réformés en France, 169. — Troubles des Pays-Bas, 173. — Perfidie de la cour envers les protestans, 176. — Condé et Coligni concertent les moyens de se venger, 178. — Ils s'emparent de Saint-Denis, et insultent les fauxbourgs de Paris, 181. — Dispositions du connétable, 182. — Bataille de Saint-Denis, 184. — Mort du connétable Montmorenci, 185. — Son portrait, 187. — Mot remarquable de Vieilleville sur la bataille de Saint-Denis, 190. — Conduite de la reine après cette bataille, 191. — Le jeune duc d'Anjou est chargé de la conduite de la guerre, 193. — *Détresse des protestans*, 194. — *Leur* tentative inutile sur Chartres, 197. — Paix de Lonjumeau, dite boiteuse et mal assise, 198. — Elle ne sert que de voile aux desseins de la cour, 200. — Condamnation illégale de Rapin, 203. — L'Hôpital remplacé à la cour par Morvillers, 204. — Le roi d'Espagne et le pape excitent la cour de France contre les protestans, 205. — Catherine veut faire arrêter Condé et Coligni, 207. — Les deux chefs sont avertis et échappent aux agens de la cour, 208. — Ils sont rejoints à La Rochelle par Jeanne d'Albret et le prince de Béarn, 209. — Les huguenots se mettent en cam-

pagne, 213. — Expédiens des deux partis pour entretenir leurs troupes, 214. — Premières hostilités, 216. — Les deux armées prennent leurs quartiers d'hiver, 218. — Condé rouvre la campagne, 219. — Bataille de Jarnac, *ibid.* — Derniers exploits du prince de Condé, 222. — Sa mort, 224. — Joie indécente du duc d'Anjou, 226. — Événemens qui suivirent la bataille de Jarnac, 227. — Mort de Dandelot, 231. — Succès et cruauté des protestans, 232. — Coligni attaque Poitiers, 236. — Il est repoussé par Henri de Guise, 238. — Bataille de Montcontour, *ibid.* — Coligni répare sa défaite, 242. — Mouy assassiné par Maurevel, 244. — Siége de Saint-Jean-d'Angeli, 245. — Exploits de Lanoue dans la Bretagne et le Poitou, 246. — Gondi, confident du roi, 249. — Combat d'Arnai-le-Duc, 251. — Troisième paix, 254.

LIVRE SEPTIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Portrait de Philippe II, 257. — Siége de Malte, 259. — Guerre des Morisques, 263. — Guerre contre les Turcs, 268. — Bataille de Lépante, 269. — Cruautés du duc d'Albe dans les Pays-Bas, 271. — Le prince d'Orange et les Hollandais secouent le joug de l'Espagne, 273. — Supplice des comtes de Horn et d'Egmont, 275. — Mort de don Carlos et de la reine d'Espagne, 276. — Perfidies pour attirer Coligni à la cour, 285. — Intrigues pour déterminer Coligni à sortir de La Rochelle, 289. — Il se laisse persuader, 290. — Tout se dispose pour le mariage du prince de

Béarn avec Marguerite de Valois, 293. — Atroce dissimulation de Charles IX, 295. — Le cardinal de Châtillon est empoisonné, 296. — Le roi fait entrevoir ses desseins au pape, 297. — Assassinat de Lignerolles, 300. — Charles IX continue à dissimuler, 302. — La reine de Navarre arrive à Blois; sa mort, 310. — Discussion sur la guerre des Pays-Bas, 313. — Nouveaux sujets d'alarmes pour les protestans, *ibid.* — Avertissemens donnés à Coligni, 315. — Noce du roi de Navarre, 320. — Fêtes horribles, 322. — Assassinat de Coligni par Maurevel, 326. — Visite du roi à l'amiral, 327. — Dispositions pour le massacre, 332. — Le roi de Navarre et Condé sont exceptés, 333. — Agitation de la cour, 334. — Coligni est égorgé, 336. — Le carnage commence dans Paris, 337. — Meurtre de Téligni, 339. — De La Rochefoucault, *ibid.* — Massacre dans le Louvre, 342. — Plusieurs protestans s'échappent, 345. — Trait unique de générosité, 348. — Férocité du roi, 351. — Des femmes de la cour, *ibid.* — De Tavanes et autres chefs catholiques, 352. — Les assassins manquent les Montmorenci, 353. — Le maréchal de Biron, 354. — Miracle de l'aubépine, *ibid.* — Charles IX veut rejeter son crime sur les Guise, 355. — Lit de justice; faiblesse du parlement, 357. — Noble conduite des Montmorenci et de quelques commandans et gouverneurs de provinces, 359. — Joie atroce de Philippe II et de la cour de Rome, 362. — Douleur et indignation de la reine d'Angleterre, 363. — Confusion de Charles IX et de ses complices, 365. — Désespoir et mort du chancelier de L'Hôpital, 377. — Tous les protestans de l'Europe prennent les armes, 379. — Siége de La Rochelle,

380. — Lanoue à la tête des Rochelois, 382. — Constance des Rochelois après la retraite de Lanoue, 384. — Siéges de Sommieres et de Sancerre, 385. — Quatrième paix, 388. — Nouvelles fêtes à la cour, 390. — Mœurs de la cour après le massacre des huguenots, 391. — Situation du roi de Navarre et du prince de Condé, 396. — Les protestans redeviennent redoutables, 398. — Leur requête au roi, 400. — Charles IX se brouille avec sa mère, 401. — Départ du nouveau roi de Pologne, 402. — Caractère du duc d'Alençon, 404. — Intrigues du duc d'Alençon, 407. — Procès du roi de Navarre, 411. — Son discours au parlement, 412. — Condamnation de Lamolle et de Coconas, 418. — Mongomeri est fait prisonnier, 420. — Derniers momens de Charles IX, 421. — Sa mort, 425. — Considérations générales, 426.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

00032563

zed with financial assistance fro
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016